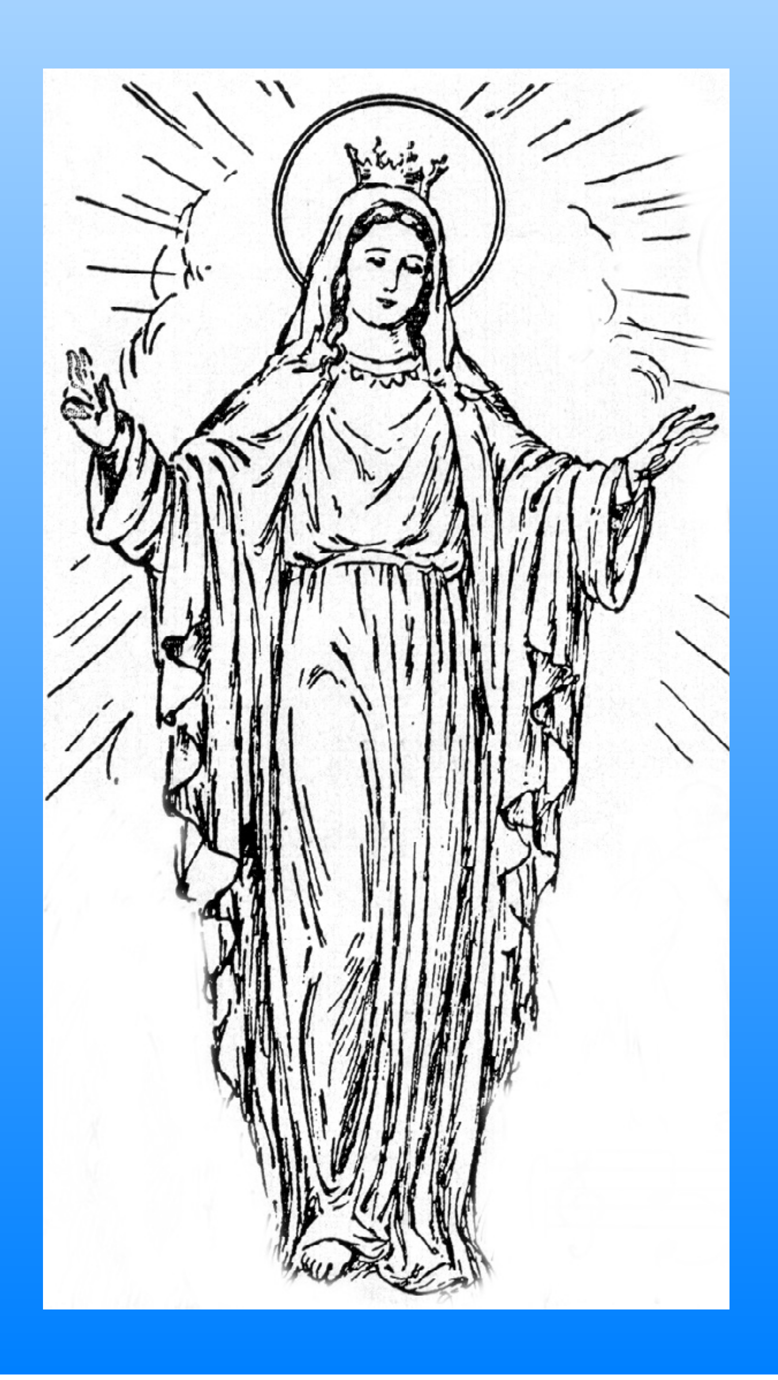
LES APPARITIONS DE LA VIERGE

ET LA

CRITIQUE HISTORIQUE



MARC HALLET

EDITION DEFINITIVE
Texte entièrement revu et augmenté
FEVRIER 2015

LES APPARITIONS DE LA VIERGE

ET LA

CRITIQUE HISTORIQUE

MARC HALLET

Le présent ouvrage n'est disponible que
sous forme électronique.
Il est diffusé à titre gratuit,
l'auteur conservant néanmoins tous ses
droits de propriété légaux et moraux sur son oeuvre.
Tout usage commercial par des tiers serait abusif,
de même que des citations ou emprunts
anormalement longs.

Cette édition est la version définitive
d'un ouvrage paru pour la première fois sous le même titre en novembre 2001
et qui a connu, depuis, plusieurs versions révisées et augmentées.

Liège (Belgique) - Février 2015

Pour contacter l'auteur :
via son site : www.marc-hallet.be

Avant d’affirmer qu’il y a eu vraiment
une intervention divine,
il faut s’assurer
que les faits dont on parle
ne tolèrent pas une explication naturelle ;
c’est là une règle
dont ne s’écarte jamais l’Eglise
quand il s’agit de juger
de faits extraordinaires ;
le miracle est l’exception,
la charge de la preuve incombe à ses partisans.

Jean Hervé NICOLAS O.P.

cité par : Pierre GOEMARE
in : *Thérèse Neumann - stigmatisée?*
Paris, Maloine, 1957, p. 47

REMARQUES PRELIMINAIRES IMPORTANTES

Pour désigner les personnes qu'ils estiment être favorisées de véritables apparitions célestes, certains auteurs emploient le terme "voyant", réservant celui de "visionnaire" à ce qu'ils considèrent comme de fausses apparitions. Par rapport au problème posé par les prétendues apparitions célestes, nous estimons que chacun de ces deux termes est ambigu. Nous utiliserons donc ces deux termes tout en privilégiant "voyant" pour nous conformer à l'usage généralement adopté.

Dans un but de clarté et pour nous conformer à certains usages, nous écrirons avec une majuscule le terme "Commission" pour désigner les enquêtes effectuées par un groupe d'individus à la demande d'un évêque. Le mot "dame" désignant la Vierge, sera quant à lui toujours écrit avec une minuscule.

INTRODUCTION

Un certain nombre d'annuaires, de répertoires et de dictionnaires des apparitions mariales ont vu le jour au fil du temps. Aujourd'hui, certains d'entre eux comptent plus de mille ou même deux mille entrées. Un érudit normand, Christophe Marécaille, a examiné minutieusement ces ouvrages et y a constaté un nombre impressionnant d'erreurs. Certains cas s'y trouvent dédoublés par suite d'erreurs de dates ; d'autres le sont du fait de différences orthographiques dans le nom du lieu ou même d'erreur géographiques considérables comme par exemple un cas tchécoslovaque qui devient, un peu plus loin, polonais. Pire : certains récits se retrouvent, à l'identique, en plusieurs endroits et repris en conséquence comme différents à chaque fois. Parfois même, on a classé comme apparitions mariales des apparitions d'anges. Plus fort encore : Christophe Marécaille a constaté dans ces énormes ouvrages des erreurs de classement alphabétique, un nombre consternant de références bibliographiques totalement inexploitables ou tout simplement des récits si imprécis et fondés sur de telles conjectures qu'ils ne méritaient tout simplement pas d'être retenus. L'analyse critique de ce chercheur, qui s'étale sur plusieurs pages, est dévastatrice et fait planer sur des auteurs aussi connus que René Laurentin, Yves Chiron ou Sylvie Barnay le soupçon qu'ils ont cédé à une simple envie d'épater la galerie plutôt que de faire oeuvre documentaire sérieuse. A propos d'un de ces ouvrages qui fourmille d'erreurs, Christophe Marécaille a même conclu avec une certaine cruauté : "*Ce Dictionnaire a la particularité de ne pas avoir été lu par ses auteurs : l'un des deux coordinateurs, l'abbé Laurentin, a une excuse, il a perdu la vue durant la rédaction. Mais l'autre ?* " [1]

On constituerait sans peine une vaste bibliothèque rien qu'en y regroupant les milliers d'ouvrages qui ont été écrits au sujet des apparitions de la Vierge. Or, sur les dizaines de mètres de ses rayonnages, on ne pourrait trouver un seul livre qui soit semblable à celui-ci...

L'écrasante majorité des ouvrages concernant les apparitions mariales ont en effet été écrits par des personnes qui y croyaient par principe et qui ont parfois mis au service de

leur croyance et de leur volonté de convaincre les plus sceptiques, un talent pédagogique et une énergie formidables. A l'opposé de ces ouvrages, on en trouve un très petit nombre qui appartiennent au genre polémique ou pamphlétaire et dont les auteurs ont voulu faire triompher une thèse radicalement opposée dans un but politique ou idéologique à peine voilé.

Tous ces ouvrages se caractérisent donc globalement par une certaine forme de partialité ou même d'aveuglement. Dès lors, ils ne s'apparentent pas du tout à un travail de critique historico-scientifique qui, seul, permet de remettre de l'ordre dans un ensemble de faits disparates et de mettre en évidence les choses fausses ou absurdes...

Paradoxalement, les apparitions mariales ont peu intéressé de véritables historiens ou sociologues laïques alors quelles représentent une masse d'événements et de faits qui peuvent être contrôlés, vérifiés et analysés sans grande difficulté étant donné l'abondance extraordinaire des sources et des documents. Or tout cela n'inspira longtemps aucun travail critique d'ensemble destiné à en évaluer la valeur intrinsèque.

En 1995, cependant, Yves Chiron qui était professeur d'histoire, proposa une assez volumineuse enquête critique sur les apparitions mariales. Il en examina un bon nombre, mais commit l'erreur de les classer en "vraies" et "fausses" au départ des jugements émis par les évêques concernés. L'a-priori de cet historien profondément catholique l'éloignait évidemment de la démarche qu'impose une critique historique sérieuse. (2)

Durant l'été 2000 parut un énorme ouvrage intitulé *Faussaires de Dieu* et dont l'auteur, Joachim Bouflet, est un historien consultant auprès de postulateurs de la Congrégation pour la cause des saints. On aurait pu espérer qu'un tel auteur réalise un travail critique de grande valeur historique et scientifique. Hélas! M. Bouflet partit également du principe qu'il fallait suivre en tout l'opinion des évêques, seuls habilités à juger en ces matières. Il rangea donc aussi les apparitions en deux catégories simplistes : les authentiques et les fausses. Puis, en analysant les apparitions fausses, il leur découvrit des caractéristiques particulières dont il tira une sorte de classification taxonomique. Cette classification constitua la charpente d'un manuscrit où chaque apparition fausse fut découpée en tranches minuscules, chacune de ces tranches étant considérée comme typique des caractéristique propres, selon l'auteur, aux apparitions fausses. La démarche de Joachim Bouflet n'avait, on le voit, rien de scientifique ni même de rationnel. C'est la démarche d'un croyant sincère qui pense faire un travail de critique rationnelle au départ d'idées préconçues pour le moins discutables. (3)

En 2005, aux éditions du Jubilé, parut un ouvrage de René Humetz intitulé "*Les apparitions - Mise en examen*." Ancien officier de gendarmerie puis, en fin de carrière, doyen des juges d'instruction de Paris, l'auteur proposait d'examiner les apparitions mariales comme il aurait étudié une série d'affaires criminelles. Ayant pris un grand nombre de récits et les ayant mis dans une sorte de pot commun sans même déterminer la valeur de chacun d'entre eux, il chercha dans ceux-ci des éléments de concordance comme par exemple une boule lumineuse, un âge ou une taille donnés à la Vierge, une impossibilité pour le voyant de se mouvoir, la découverte d'une source etc. Puis, ayant trouvé de tels éléments de concordance dans certains récits -mais pas dans tous-, l'ex-magistrat conclut que tous ces

témoins qui ne pouvaient se connaître n'avaient pu tous mentir et inventer de façon concordante, ce qui validait évidemment, selon lui, leurs témoignages. Cette méthode qui fonctionne sans doute quand il s'agit de trouver des concordances entre diverses affaires criminelles, devient totalement aberrante dès lors qu'on cherche à l'utiliser pour démontrer la réalité surnaturelle ou du moins fantastique d'une série d'événements disparates. Elle est la même que celle de ces amateurs d'ovnis qui, en fonction d'une cohérence interne des témoignages qui n'existe que dans leur esprit, prétendent que la preuve est ainsi faite que tous les témoignages recueillis -n'importe comment et par n'importe qui- sont non seulement véridiques, mais démontrent de manière certaine l'existence d'un phénomène mystérieux généralement attribué à une origine extraterrestre. Totalement dépourvus de cette logique précise que doivent avoir des gens qui étudient des témoignages écrits sous l'angle de la critique historique, de tels auteurs mélangent toutes sortes de récits auxquels ils attribuent une valeur intrinsèque maximale, puis les passent dans une sorte de tamis pour n'en retirer que les éléments qu'ils ont artificiellement monté en épingle en les considérant comme seuls utiles à la compréhension de l'ensemble, lequel est, selon eux et par principe, homogène puisqu'il n'aurait qu'une origine unique. Ces gens-là peuvent s'abuser et tromper des naïfs par leurs "démonstrations" aberrantes, mais ils ne peuvent que faire rire ceux qui sont accoutumés à la critique sérieuse des événements historiques fondés sur des témoignages humains. [(4)]

Enfin, ces dernières années, ont fleuri ici et là des études (!) tendant à démontrer que les lieux des apparitions mariales ne furent pas choisis au hasard. Basées sur une utilisation abusive de cartes géographiques, ces "démonstrations" paraissent prouver que les lieux des apparitions, une fois reliés entre eux, forment sur la carte de France des structures géométriques dont une lettre "M" (comme Marie). C'est plus précisément un certain Raymond Terrasse qui s'est illustré dans de telles extravagances géométriques souvent utilisées par ailleurs dans le domaine des fausses sciences ou l'ésotérisme. [(5)]

En ce qui nous concerne, nous eûmes, dès 1985, la possibilité de publier une première critique rationnelle sur ce sujet. En y examinant, selon un ordre arbitraire, quelques cas choisis parmi les plus célèbres apparitions reconnues par l'Eglise, nous démontrâmes qu'ils ne résistaient pas à une analyse historico-scientifique menée au départ des principaux ouvrages qui avaient été écrits à leur propos. Mais, outre que cet ouvrage modeste ne nous avait permis d'examiner qu'une petite dizaine de cas d'apparitions, il connut une diffusion médiocre du fait de la faillite de son éditeur. [(6)]

Le présent ouvrage n'est en rien une édition révisée et augmentée du premier. C'est la réédition entièrement refondue d'un second ouvrage qui fut publié pour la première fois à compte d'auteur en 2001 et dont la conception était assez différente.

Dans les pages qui suivent, on trouvera une présentation détaillée des plus célèbres apparitions mariales, classées par ordre chronologique, qu'elles aient été reconnues ou non par les autorités religieuses compétentes. Lorsque l'exposé seul des faits suffira pour que le lecteur puisse se faire une opinion, il n'y sera ajouté aucune analyse particulière. En revanche, une analyse détaillée des événements ou même de la littérature qui s'y rapporte sera proposée dans d'autres cas. La longueur et la densité des chapitres variera évidemment en fonction de l'importance historique de chaque cas ou de leur complexité.

Les lecteurs d'aujourd'hui réclament des ouvrages d'érudition qui se lisent comme des romans et dont les chapitres ne soient pas alourdis par une multitude de notes en bas de page ou de trop nombreuses références bibliographiques qui n'intéressent véritablement que les gens peu nombreux voulant effectuer un travail de recherche. Nous savons d'autre part à quel point il est fastidieux d'aller consulter des références rassemblées en fin d'un ouvrage. Nous avons donc fait suivre immédiatement chaque chapitre des références bibliographiques le concernant. Dans la plupart des cas, et en particulier pour les plus courts chapitres, nous avons réduit au strict minimum ces références en ne signalant, en bloc, que les principaux ouvrages consultés. Pour des cas plus complexes ou de plus grande importance historique, nous avons recouru à une numérotation continue dans le texte qui renvoie directement aux références précises figurant en fin du chapitre. Pour des chapitres comme Fatima, La Salette ou Lourdes, nous avons essayé de ne pas faire double emploi entre les références du présent ouvrage et celles déjà données dans le premier dont il a été question plus haut. Les chercheurs passionnés pourront en effet se procurer l'autre ouvrage en bibliothèque et compléter ainsi leur documentation. Si, en conséquence, les références sur Lourdes sont ici bien moins nombreuses que celles sur La Salette, c'est tout simplement parce que depuis 1985 nous avons pu découvrir sur les faits de La Salette bien plus de nouveaux éléments démonstratifs qu'à propos de Lourdes.

REFERENCES :

1) MARECAILLE (C), *Apparitions mariales oubliées en Normandie*, Beauvais, Chez l'auteur, 2012, p. 52 et suiv.
2) CHIRON (Y), *Enquête sur les apparitions de la Vierge*, Paris, J'ai lu, 1997 (rééd.)
3) BOUFLET (J), *Faussaires de Dieu*, Paris, Presses de la Renaissance, 2000
4) HUMETZ (R), *Les apparitions - Mise en examen*, s.l., Ed. Du Jubilé, 2005
5) TERRASSE (R), *Sainte Vierge, orthogéométrie et apparitions mariales*, téléchargeable sur internet
6) HALLET (M), *Que penser des apparitions de la Vierge ?*, Lausanne, P.M.Favre, 1985

QUELQUES EXPLICATIONS NECESSAIRES

Le lecteur s'en rendra rapidement compte : les apparitions mariales concernent principalement les chrétiens rattachés à l'Eglise catholiques. C'est donc d'elle qu'il sera ici presque systématiquement question lorsque nous parlerons de l'Eglise. Et c'est aux enseignements et aux dogmes de l'Eglise catholique que nous nous référerons en conséquence la plupart du temps sans que cela puisse constituer la moindre indication de nos choix personnels en matière de religion.

La tendance actuelle de beaucoup de croyants sincères en la réalité de certaines apparitions mariales très controversées est de contester le pouvoir qu'ont les évêques d'être seuls juges en la matière. Fréquemment, on voit ces gens prétendre que des évêques ont mal fait leur travail et ont conclu hâtivement que certaines apparitions n'avaient rien de surnaturel. Ces mêmes contestataires dénient également aux évêques le pouvoir de prendre position seuls ou même contre l'avis de certains membres d'une Commission d'enquête qu'ils ont formée.

Le gros ouvrage de Joachim Bouflet dont il a été question dans l'introduction à la présente étude a le mérite d'expliquer très clairement, textes canoniques et autres à l'appui, ce qu'il en est exactement des pouvoirs et responsabilités des évêques catholiques en la matière. Nous n'hésitons pas à y renvoyer nos lecteurs soucieux de détails tant l'exposé de la question y est lumineux et complet. Nous nous contenterons donc de le résumer...

Quoi que peuvent prétendre ou suggérer certains auteurs modernes, c'est aux évêques des diocèses où se produisent des apparitions et à eux seuls qu'il appartient de trancher, au nom de l'Eglise, en faveur de leur origine surnaturelle ou non. Plusieurs choix sont possibles. Ils peuvent, par exemple, délivrer un *constat de non surnaturalité*. Dans ce cas, il n'y a pas de discussion possible : l'évêque estime que les pièces du dossier démontrent que les faits ont une origine autre que surnaturelle. On est dès lors en présence d'erreurs ou de mensonges, voire les deux. A ce stade, il n'y a rien de trop grave. Mais si

les visionnaires ou les croyants persévèrent dans leurs actes, il y a alors rébellions contre l'autorité de l'évêque et donc, contre l'Eglise que l'évêque est seul habilité à représenter en la circonstance. L'Eglise considère alors qu'il y a faute grave de la part de faux visionnaires et de croyants naïfs, les uns et les autres pouvant aller, au pire, jusqu'au schisme.

L'évêque peut également constater qu'il n'y a pas d'évidence ou de preuve de surnaturalité. Il dépose alors un *non constat de surnaturalité*. Cette décision est évidemment moins claire que la précédente puisque l'évêque ne tranche pas nettement et définitivement en faveur ou non de la réalité des apparitions. Si les rassemblements de fidèles et leurs prières sont alors tolérés sur les lieux où se produisent les événements, comme cela serait possible en tout lieu ordinaire, les rassemblements des fidèles ne peuvent cependant être considérés comme des pèlerinages et aucun culte particulier n'est reconnu en ces lieux.

Enfin, l'évêque peut déposer un *constat de surnaturalité*. Il le fait alors de manière solennelle et publie généralement un Mandement dans lequel les pèlerinages et le culte particulier à ce lieu sont reconnus.

Quand l'évêque a tranché en se prononçant de manière officielle, aucun catholique n'est habilité à le contredire, tant dans son diocèse qu'en dehors de celui-ci. Donc, ni un cardinal, ni même les plus hautes instances de l'Eglise, en ce compris le pape, ne peuvent contester le jugement de l'évêque du diocèse dans lequel se sont produits les événements à propos desquels il a jugé. Ainsi donc, ceux qui, simples catholiques ou prêtres, en appellent au Saint-Père ou à d'autres instances pour contester le jugement d'un évêque ou même faire casser sa décision sont alors en total désaccord avec les règles mêmes de l'Eglise. Néanmoins, bien qu'un catholique ne puisse contester la décision positive de l'évêque, il n'est nullement tenu au culte particulier dédié à l'apparition car cela ne fait pas partie du dogme de l'Eglise catholique.

Mais comment l'évêque assied-il sa conviction ? S'il estime que les faits sont à ce point évidents qu'ils ne nécessitent pas la consultation d'une Commission d'experts, il peut juger seul. Sinon, il forme une Commission d'enquête dont le choix des membres dépend de lui seul. Sa responsabilité étant écrasante, il cherche alors habituellement à s'entourer de bons experts. Leur rôle sera celui de conseillers et non de juges. L'évêque n'est donc nullement tenu de se rallier à l'opinion majoritaire de la Commission.

Sur quoi se basent les évêques ou les experts qu'ils nomment pour estimer la valeur intrinsèque des événements sur lesquels ils ont à se prononcer ? Sur ce que l'on appelle le *discernement*. Cela consiste à examiner la vie et les comportements habituels du ou des voyant(s) afin de vérifier s'il n'y a rien dans ceux-ci qui soit contraire à la morale chrétienne et aux dogmes. On estime, par exemple, qu'une personne amorale ne pourrait être favorisée par une apparition de la Vierge. De même, on examine l'apparence, les attitudes et les paroles de l'apparition afin de voir s'il ne se trouve là rien qui soit contraire à la morale ou à la théologie. Une Vierge qui serait maquillée ou qui parlerait vulgairement serait évidemment rejetée comme une invention pure ou une manifestation démoniaque. On comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, les limites et les dangers d'une telle

méthodologie dans un domaine où les erreurs et les mensonges peuvent aisément trouver un terrain idéal pour naître, s'épanouir et se propager...

REFERENCE :

BOUFLET (J), *Faussaires de Dieu*, Paris, Presses de la Renaissance, 2000, p. 25-101

GUADALUPE

L'Espagne de 1323 n'était pas un grand pays catholique, mais bien une terre d'occupation islamique. Les chrétiens y étaient considérés comme des "infidèles" et ils étaient souvent battus, torturés, ou emmenés comme esclaves en Afrique du Nord.

Or, s'il faut en croire certains récits, dans les premiers jours de septembre de cette année-là, dans la région de l'Estramadure, un vaquero à la recherche d'une de ses dix vaches découvrit une source d'eau limpide à côté de laquelle il se reposa un moment de ses fatigues. Des hauteurs où il se trouvait, il pouvait voir, en bas, la rivière Guadalupe et la Morena de Villuercas qui était une haute montagne aux sommets enneigés. L'homme allait reprendre son chemin lorsqu'il aperçut, non loin de lui, dans des buissons, le cadavre de la vache. Comme il était impossible de récupérer le corps en le descendant par les sentiers montagneux, il résolut d'en récupérer au moins la peau. Il traça donc une grande incision sur la poitrine de la bête qui, aussitôt, se redressa en poussant un long meuglement.

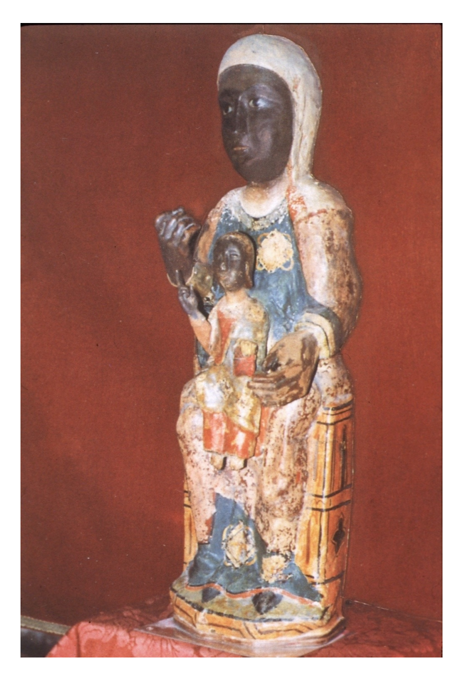
Effrayé, l'homme recula et c'est alors qu'il vit une grande clarté, comme celle du soleil, et qu'une belle dame lui apparut. Avec douceur, elle lui expliqua qu'elle était la Vierge Marie et que là où il avait trouvé la vache était enterrée une précieuse statue faite à son image. Elle souhaitait qu'elle soit déterrée par le clergé et emmenée en un autre endroit où elle serait ensuite abritée dans une demeure somptueuse où les peuples du monde entier pourraient venir et où s'accompliraient de grands miracles. Après s'être exprimée ainsi, la Vierge disparut aussi soudainement qu'elle était venue.

Transporté d'enthousiasme, le vaquero alla raconter ce qui lui était arrivé et montra, pour preuve de sa bonne foi, l'entaille sur la vache qui témoignait, selon lui, de la résurrection de l'animal. Ensuite, il se rendit à Caceres, comme le lui avait dit la Vierge et tenta d'y convaincre les membres du clergé. Il ne fut cependant pas cru. Aussi regagna-t-il sa demeure en songeant qu'il avait été un mauvais messager du ciel. Arrivé chez lui, il découvrit que son jeune fils était mort et qu'on l'avait déjà mis dans son linceul. Il se jeta

à genoux et implora la Vierge, lui disant que si elle le voulait, elle pouvait ramener à la vie cet enfant et qu'un tel miracle prouverait qu'il avait dit vrai en parlant de sa vision. Aussitôt, l'enfant revint à la vie et le bruit du miracle se répandit comme une traînée de poudre.

Le vaquero demanda donc à des témoins de ce nouveau prodige de se rendre avec lui à Caceres pour convaincre les membres du clergé. Mais ces derniers ne changèrent pas si facilement d'avis. Ils posèrent de multiples questions puis, finalement, formèrent une sorte de Commission qui se rendit sur les lieux de l'apparition supposée. Les membres de cette Commission vérifièrent que le terrain n'avait pas été récemment remué. Ensuite seulement, ils firent creuser. On découvrit alors, sous une couche d'humus, une cavité formée de pierres brutes juxtaposées au milieu de laquelle reposait une sorte de châsse en marbre dans laquelle se trouvait une statue de la Vierge en bois sculpté d'un mètre de haut. La Vierge était représentée avec le teint brun, les lèvres rosées et de longs sourcils. Elle portait un collier d'or incrusté d'une émeraude et un manteau rouge. Elle soutenait l'enfant Jésus qui portait une couronne en or.

Après avoir été conservée dans un abri provisoire hâtivement construit, cette Vierge réputée miraculeuse fut placée six ans plus tard dans une basilique construite spécialement pour elle et dans laquelle repose également le corps du vaquero. Dans le Trésor de Notre-Dame de Guadalupe, on conserve encore quelques bijoux qui furent découverts, dit-on, dans la châsse aux côtés de la statue.



La statue telle qu'elle est et telle qu'elle est habituellement habillée.



Il ne faut pas s'y tromper : comme l'a bien expliqué Françoise Crémoux dans une étude fouillée touchant à ce sujet, le récit de la découverte de la Madone de Guadalupe est une légende aux multiples variantes et rien de plus. Une légende dont la pertinence s'explique assez aisément...

Après de nombreux conflits armés touchant de près ou de loin la religion, beaucoup

de statues de la Vierge furent découvertes prétendument miraculeusement dans des coffres enterrés ou même, parfois, dans des arbres. En fait, de braves gens avaient bien souvent caché des statues et des objets du culte pour les mettre à l'abri des pilleurs ou des vandales. Dans certains cas, ces gens avaient péri avant d'avoir pu révéler l'existence des caches et celles-ci furent retrouvées par hasard bien plus tard. Dans d'autres cas, les caches étaient connues et l'on fit comme si la découverte avait été fortuite afin de faire croire au miracle. Ainsi apparurent de multiples récits de découvertes miraculeuses de statues mariales auxquels on ajouta, bien souvent, peu à peu, des éléments extraordinaires destinés à frapper davantage encore les imaginations. On fit par exemple mention d'apparitions, de coups de foudre, de lumières éblouissantes ou même de statues capables par elles seules de se déplacer ou d'imposer leur volonté en indiquant par divers moyens le lieu qu'elles avaient choisi pour être l'objet d'un culte.

Dans le cas de l'apparition de Guadalupe en Espagne, il est certain qu'on se trouve en présence d'un cas de ce genre. En le replaçant dans son contexte historique, il s'éclaire aisément : l'événement fut l'occasion de créer un grand centre de pèlerinages destiné à s'opposer à la foi musulmane. Le récit, où l'extraordinaire est surabondant, comporte pas moins de deux résurrections alors qu'on verra par la suite la Vierge se montrer particulièrement avare en simples guérisons lors de ses apparitions. C'est qu'il fut une époque où les plus formidables invraisemblances pouvaient être écrites et diffusées sans qu'aucun esprit critique sérieux réagisse pour les dénoncer.

La facture de la statue qui est en bois de cèdre et de style roman, permet de la dater de la fin du XIe siècle. Mais les plus anciennes traces écrites que l'on possède à propos de son existence ne remontent qu'au début du XIVe siècle. La statue ornait alors une petite chapelle. Le roi Alphonse XI, qui la visita, concéda des terrains qui lui appartenaient et donna de l'argent pour qu'une véritable église fut bâtie en ces lieux. Par la même occasion, il dota le village naissant d'un territoire municipal qui lui permit de s'émanciper et d'attirer davantage de population. En 1340, à la suite d'une bataille au cours de laquelle le roi avait fait un voeu à la Vierge de Guadalupe, l'église fut constituée en un prieuré qui fut mis sous la protection directe du souverain. Désormais, le sanctuaire ne cessa de prendre de l'importance et, petit à petit, dans le cadre d'une sorte d'opération de marketing avant la lettre, la statue se vit tout naturellement attribuer une origine de plus en plus extraordinaire. C'est ainsi qu'on finit par dire qu'elle avait été sculptée par saint Luc en personne et qu'avant d'être redécouvertes dans des circonstances évidemment miraculeuses elle avait appartenu au pape Grégoire Ier.

La première rédaction de cette légende figure sur un parchemin de 24 folios dont l'écriture indique qu'il est du début du XVe siècle. Un second récit d'Alonso de la Rambla qui mourut en 1484, doit être placé chronologiquement après celui-là. Ce sont ces deux textes qui sont à la source de tous les autres récits légendaires postérieurs relatifs au monastère et à sa célèbre statue. Un troisième manuscrit qui se réfère à des événements miraculeux datés de 1488 et 1500 propose une version déjà nettement plus élaborée de la légende. D'autres textes suivirent, mélangeant toujours les récits relatifs à la statue et au monastère. Un premier livre contenant six chapitres consacrés uniquement à la découverte de la statue date des environs de 1510 (son auteur étant décédé en 1534) ; ce fut le *Libro de la invencion de esta santa Imagen de Guadalupe* de Diego de Ecija. Il fallut cependant

attendre 1597 pour voir paraître le premier livre consacré à l'histoire de la Madone depuis sa création jusqu'à sa redécouverte en passant par ses nombreux voyages avant d'être enterrée en 714. Une partie appréciable de l'ouvrage concernait les nombreux miracles que cette statue aurait provoqués après sa redécouverte. Cet ouvrage de Gabriel de Talavera s'intitulait la *Historia de Nuestra Señora de Guadalupe.*

଼ ଼

C'est en 1524 que les Pères Franciscains débarquèrent au Mexique et qu'ils commencèrent à y prêcher les Evangiles.

Si l'on en croit là encore certains récits, le 9 décembre 1531 un indien pauvre et frustre récemment converti à la foi catholique se dirigeait vers un temple qui était administré par des Franciscains. Arrivé à l'aube près de la colline de Tepeyac, non loin du lac de Texcoco, il entendit un chant mélodieux semblant venir du ciel. En levant les yeux, il vit un nuage blanc très lumineux entouré d'une sorte d'arc-en-ciel. Le spectacle était si magnifique qu'il demeura cloué sur place. Alors, il s'entendit appeler nommément par une voix de femme provenant du centre du nuage. Humblement, l'indien se hâta de monter au sommet de la colline, où se trouvait le nuage, et là il vit une belle dame dont le manteau était si lumineux que les rochers alentours semblaient étinceler comme des joyaux.

L'apparition se présenta : "*Sache, mon fils bien-aimé, que je suis la Vierge Marie, Mère du Dieu véritable, Auteur de la Vie, Créateur de l'Univers et Seigneur du Ciel et de la Terre, omniprésent...*" Elle expliqua ensuite qu'elle souhaitait qu'il fasse édifier en ce lieu un grand temple où elle écouterait les suppliques de tous ceux qui lui demanderaient sa protection. Elle ajouta enfin qu'il devait se rendre au palais épiscopal de Mexico pour y convaincre l'évêque.

L'indien fit ce qu'avait demandé l'apparition, mais l'évêque ne fut pas convaincu. Aussi l'indien retourna-t-il sur la colline où la Vierge lui réapparut pour lui dire de retourner le lendemain chez l'évêque.

Cette fois, l'évêque écouta attentivement l'indien et chargea deux de ses conseillers de le suivre afin de l'observer. L'indien retourna vers la colline et, chemin faisant, il disparut soudainement aux regards des deux conseillers qui rentrèrent furieux à l'Evêché et dirent que cet homme devait être un sorcier. Pendant ce temps, l'indien avait revu la Vierge qui lui commanda de revenir encore le lendemain afin de trouver là un signe qui convaincrait définitivement l'évêque. Le lendemain, en effet, la Vierge montra à l'indien une énorme quantité de roses fraîchement épanouies bien que ce ne fut point la saison. Elle lui recommanda de les mettre dans son poncho et d'aller les porter à l'évêque en signe de sa présence réelle en ce lieu.

L'indien retourna voir l'évêque et lui raconta une fois de plus ses apparitions. Puis, quand il ouvrit son poncho, on vit que, par miracle, l'image de la Vierge s'était imprimée sur le tissu grossier.

L'authenticité des apparitions fut ainsi reconnue. L'indien ayant cru entendre que

la dame se nommait Notre-Dame de Guadalupe, l'évêque retint cette terminologie bien qu'il songea que l'homme avait peut-être utilisé ce terme parce qu'il l'avait entendu prononcer par des espagnols auxquels il était familier. C'est d'ailleurs devant Notre-Dame de Guadalupe, en Espagne, que Christophe Colomb était allé prier avant de partir pour son grand voyage ; et c'est en sa mémoire qu'il nomma ainsi une des îles qu'il découvrit.

Le manteau de l'indien peut encore être admiré aujourd'hui à Mexico, dans la basilique de Notre-Dame de Guadalupe qui est devenue le centre du pèlerinage le plus fréquenté d'Amérique. Le pape Jean-Paul II s'y est rendu au mois de mai 1990 afin de béatifier cinq mexicains dont l'indien qui avait vu, dit-on, Marie...

Le récit mexicain s'insère, comme le précédent, dans un contexte historique particulier : le début de l'évangélisation d'un peuple qu'il fallait convaincre de renoncer à une multitude de dieux et de déesses. Or, l'image que la Vierge fut sensée offrir d'elle, si elle ne parle pas beaucoup aux Européens, en disait long aux Mexicains...



En effet, ces derniers la déchiffrèrent un peu comme une sorte d'image symbolique. Cette jeune femme, pareille à une de leurs déesses, était debout face au soleil. Cela signifiait, pour eux, qu'elle était supérieure à leur dieu solaire Huitzilopochtli. En outre, le fait qu'elle se tenait debout sur le croissant lunaire leur indiquait qu'elle foulait aux pieds leur dieu lunaire Tezcatlipoca. Elle était donc une déesse plus grande que toutes celles qu'ils avaient adorées jusque-là. Elle était de surcroît apparue là où s'érigeait auparavant une pyramide consacrée à la déesse-mère Tonanzin. Le discours qu'avait tenu l'apparition semblait également leur avoir été spécialement destiné tant il était rempli de sous-entendus qu'eux seuls, apparemment, pouvaient comprendre. Ainsi,

par exemple, une expression telle que "sous mon ombre" semblait se référer à la protection que les indiens cherchent pour s'abriter du soleil brûlant etc.

Selon le récit officiel de l'apparition mexicaine, l'image de la Vierge de Guadalupe serait miraculeusement apparue sur le poncho de l'indien. Or, il est admis qu'il s'agit d'une peinture réalisée de la manière suivante : la tête et les mains ont été peintes à l'huile ; la tunique, l'ange et les nuages qui l'entourent ont été exécutés à la détrempe ; le manteau est une aquarelle et le fond est une fresque. Un tel mélange de méthodes et de styles ne peut avoir eu d'autre justification que celle d'égarer ceux qui auraient voulu y regarder de trop près en songeant d'emblée à une supercherie.

Cette peinture comporte, de l'avis d'artistes et de techniciens qui se sont penchés dessus, de nombreuses imperfections qui trahissent son origine parfaitement humaine. Par exemple, les doigts furent refaits car ils étaient trop longs au départ. Certaines parties semblent avoir été dessinées avant d'avoir été peintes. Et d'autres curiosités du genre encore que nous ne détaillerons pas ici...



Certains auteurs insistent beaucoup sur le fait que malgré les ans et la fragilité du support, l'image s'est maintenue jusqu'à nos jours. Ce serait là un prodige de plus. Or, la vérité oblige à dire qu'en dépit des soins attentifs dont elle fut l'objet, l'image dut être restaurée à maintes reprises. Comparez une photo récente de l'image de la Vierge telle que celle proposée plus haut, avec une représentation qui en fut faite aux alentours de 1780 par Sebastian Zalcedo (voir ci-contre). La différence des tons et des détails -sur la robe en particulier- est frappante, sans oublier l'effacement quasi total de la couronne -ce qui pourrait apparaître hautement symbolique !-. L'image, dans son ensemble, a donc beaucoup vieilli et n'a plus rien de la lumineuse clarté qu'elle semblait dégager au départ. De l'aveu même d'un spécialiste de la question, l'image

n’est actuellement pas claire du tout quand elle est vue de près, mais elle apparaît nette et claire vue de loin. Ce phénomène qu’il semble croire extraordinaire, s’explique pourtant aisément si l’on fait la comparaison avec une image imprimée dans un quotidien ou, mieux, sur une grande affiche publicitaire. Plus grossière est la trame de cette image et moins cette dernière est nette de près. En revanche, si on s’éloigne, la grossièreté de la trame disparaît et l’ensemble parait devenir net. En ce qui concerne l’image de la Vierge de la Guadalupe, le nombre d’endroits où la peinture s’est détachée et écaillée est tel que l’image n’est plus du tout nette de près tandis que de loin toutes ces imperfections semblent disparaître...

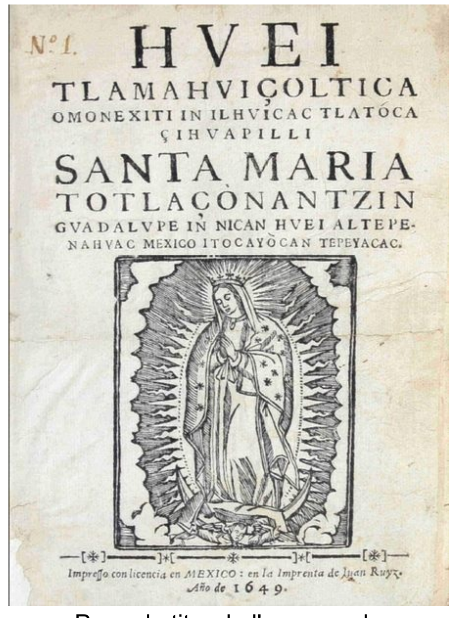
D'habiles discoureurs n'en finissent pas de multiplier les remarques les plus fantastiques et les plus fantaisistes à propos de cette image. A les en croire, un reflet dans l’oeil de la Vierge serait l’image même du visionnaire. Mieux ; poussant plus loin encore l'audace, ils affirment que des études récentes réalisées avec des moyens sophistiqués, ont permis de découvrir ici et là dans l'image d'autres visages et diverses scènes en rapport direct avec les récits touchant les apparitions. La vérité est bien plus simple et se résume en un mot : c'est la pareidolie, c'est-à-dire la faculté de finir par distinguer, grâce à l'imagination, des formes précises dans un ensemble de traits et de taches ne relevant que du hasard. Il faut dire aussi que la numérisation et l’usage de traitements électroniques des images composées dès lors de pixels géométriques accentue davantage ce type d’illusions. Mais l'imagination des uns et la mauvaise-foi des autres a fait que les partisans du miracle ont été plus loin encore dans leurs affirmations : ils ont prétendu que l'image originelle n'était en aucune façon une peinture et qu'elle semblait avoir imprégné les fibres recto-verso. Ils ont également parlé de pigments d'une nature inconnue et d'un éclat inexplicable de ces pigments. Des astronomes, disent-ils également, ont découvert que les étoiles du manteau de la Vierge coïncident parfaitement avec celles des constellations telles qu'elles apparaissaient au matin du 12 décembre 1531. Plus fort encore : en développant davantage la carte céleste ainsi tracée, on remarquerait que la couronne de la Vierge coïncide avec la couronne boréale, que la constellation de la Vierge se trouve au niveau du coeur de Marie et que Regulus (le petit roi) se placerait là où l'embryon se serait développé. Daniel Lynch affirme de son côté qu’une image transparente de la robe de Notre-Dame placée sur une carte topographique du Mexique Central montre que les décorations du vêtement coïncident avec les rivières, les montagnes et les principaux lacs du pays. Et comme si tout cela ne suffisait pas encore, Jean Mathiot dépasse en bêtise tout ce qui précède en affirmant le plus sérieusement du monde à propos de cette image de la Vierge que : "*Des mesures gynécologiques ont déterminé que la Vierge a les dimensions* (sic!) *d'une femme enceinte*."

La simple évidence est ceci : si une quelconque créature surnaturelle avait voulu offrir son image miraculeuse, elle l'aurait fait avec une technique et sur un support totalement étrangers au lieu et à l'époque où elle aurait accompli ce prodige, laissant aux humains quelques siècles pour mieux mesurer l'importance du prodige. Imaginez par exemple que la Vierge de Guadalupe aurait imprimé son image avec une technique laser sur un support en matière plastique. Cela aurait coupé court à toute discussion et le monde entier serait aujourd'hui devenu chrétien. A un tel argument, les habiles discoureurs répliquent qu'il s'oppose au libre-arbitre que Dieu a accordé aux humains, car un miracle si grand qu'il serait indiscutable forcerait en quelque sorte les humains à croire. Ce qui revient un peu à soutenir que moins un miracle est extraordinaire plus il a de chances d’être authentique !

Le récit mexicain, comme l'espagnol, parle d'une résurrection humaine, chose qui n'a jamais été signalée durant tout le siècle dernier à Lourdes ou ailleurs. Il faudrait qu'on nous explique pourquoi un si grand miracle ne s'opposait pas, jadis, au libre-arbitre des humains et s'y opposerait aujourd'hui. Mais plutôt que de verser dans un débat si absurde, il vaut mieux conclure que si des résurrections miraculeuses ne se produisent plus aujourd'hui c'est parce que le degré de crédulité par rapport à de tels événements a fortement diminué et qu'il serait aujourd'hui bien plus aisé de démontrer qu'une telle affirmation ne repose que sur des mensonges.

Si le récit mexicain ne semble en rien inspiré par le récit espagnol, il n'en demeure pas moins que l'identité du vocable est troublante. L'explication qu'on en donne est que l'indien ou d'autres personnes ont pu suggérer ce nom après l'avoir entendu prononcer à propos du sanctuaire alors célèbre chez les espagnols. Mais il est bon d'ajouter à cela que l'apparition fut peut-être appelée, au départ, "celle qui écrase le serpent" et que dans la langue aztèque cette expression qu'on écrirait *coatlaxopeuh* se prononce "qualasupe", soit quelque chose de très proche de Guadalupe.

Force est de constater que l'apparition de la Vierge à Guadalupe au Mexique n'est pas davantage établie que celle de Guadalupe en Espagne. En effet, les récits des apparitions mexicaines sont nettement postérieurs aux faits prétendus et, surtout, aucun témoignage écrit de l'évêque lui-même n'a jamais semblé exister. C'est pour le moins troublant et cela conduit à conclure que les choses ne seraient pas autrement si ce récit n'était rien de plus qu'une invention accréditée par une image commandée à un artiste. Or, dès 1556, un frère d'origine mexicaine, Francisco de Bustamante, disait déjà que cette affaire n'était pas crédible et il l'affirmait parce qu'il connaissait un certain Marcos Cipac qui aurait été, selon lui, l'artiste à l'origine de l'image. Hélas, bien que ce peintre fut célèbre à l'époque, il ne reste rien de ses originaux et toute comparaison des techniques employées est donc exclue.


N.º 1.
HVEI
TLAMAHVIÇOLTICA
OMONEXITI IN ILHVICAC TLATÓCA
ÇIHVAPILLI
SANTA MARIA
TOTLAÇONANTZIN
GVADALVPE IN NICAN HVEI ALTEPE-
NAHVAC MEXICO ITOCAYÓCAN TEPEYACAC.

Impresso con licencia en MEXICO: en la Imprenta de Iuan Ruyz.
Año de 1649.

Page de titre de l'ouvrage de L. Lasso de la Vega

Un événement d'importance ne peut se comprendre vraiment que lorsqu'il est replacé très précisément dans son contexte historique. Le premier récit complet des apparitions mexicaines fut écrit par un prêtre, Miguel Sanchez, en 1648 seulement -soit plus d'un siècle après les faits prétendus- et repris, en Nahuatl, en 1649, par Luis Lasso de la Vega -alors vicaire du sanctuaire de la Vierge- dans un petit livre au titre fort long qu'on appelle par convention le *Nican Mopohua*. Le *Nican Mopohua*, qui ne constitue en réalité qu'une partie de l'ouvrage de Sanchez, est généralement attribué à Antonio Valeriano qui fut élu gouverneur de Mexico en 1566. D'autres documents du genre existent, y compris des dessins semblant se rapporter à l'apparition ; mais rien de tout cela ne paraît pouvoir être antérieur à plus d'une vingtaine d'années après les apparitions prétendues. Celles-ci, rappelons-le, se seraient produites en 1531. Or, ce n'est

qu'en 1666 qu'une Commission ecclésiastique interrogea pour la première fois des "témoins" à la demande de Rome où les autorités religieuses mexicaines avaient demandé de pouvoir instaurer un jour de fête le 12 décembre afin de commémorer les apparitions. Si les premiers récits relatifs aux apparitions sont datés de plus ou moins 1550, il faut tout de même souligner qu'ils naquirent en quelque sorte spontanément au moment même de la controverse de Valladolid, c'est-à-dire au moment où eut lieu en cette ville un débat théologique sur la manière dont devait se poursuivre la colonisation. L'intervention de la Vierge dans ce débat, par récits d'apparitions interposés, pourrait n'avoir pas été un hasard complet...

REFERENCES :

CREMOUX (F), *Pèlerinages et miracles à Guadalupe au XVIe siècle*, Madrid, Casa de Velázquez, 2001, pp. 8-36
BRUNE (F), *La Vierge du Mexique ou le miracle le plus spectaculaire de Marie*, Paris, Jardin des Livres, 2002
BRUNE (F), *Les miracles et autres prodiges*, Paris, Francde Loisirs, 2000, pp. 259-320
COLIN-SIMARD (A), *Les apparitions de la Vierge*, Paris, Fayard, 1981, p. 47-53
TURI (A-M), *Pourquoi la Vierge apparaît aujourd'hui*, Paris, Ed. du Félin, 1988, p. 57-60
RAHM (H), *Le miracle de Notre-Dame de Guadalupe*, Hauteville, Ed. du Parvis, s.d.
LEMAIRE (M-G), *Les apparitions mariales*, Namur, Fidélité, 2007, pp. 42-44
ANONYME, *Notre-Dame de partout - Essai encyclopédique populaire*, Tours, Cattier, s.d., planche XIV
SBALCHIERO (P), *Douze énigmes qui défient la science*, Paris, Salvator, 2013, pp. 41-46
SEVAL (C), *La Vierge et les extraterrestres*, Agnières, JMG, 2007, pp. 135-168
GUERIN (Mgr), *Les Petits Bollandistes - Vies des saints*, Paris, Bloud, 1880 (7ème édition en 14 volumes)
LYNCH (D), *Notre-Dame de Guadeloupe et son image missionnaire*, Quebec, Centre des angues, 1993, p. 20
MATHIOT (J.) & ROUSSELLE (J-P) : *Guadalupe, la Dame du ciel*, Paris, Tequi, 2004, pp.105-106

GARAISON ET LE LAUS

Vers l'an 1510-1515, à Garaison, dans le diocèse de Tarbes et Lourdes, une jeune bergère nommée Anglèze de Sagazan gardait le petit troupeau de moutons de sa famille à 300 mètres de sa maison. Elle se trouvait à mi-pente d'un coteau, près d'une source qu'ombrageait une aubépine en fleur, lorsqu'une belle dame lui apparut et lui dit ceci : "*Ne craignez rien, je suis la Vierge Marie, Mère de Dieu. Mais allez dire à votre père d'avertir le recteur de Montléon qu'il doit bâtir ici une chapelle, car j'ai choisi ce lieu et j'y répandrai mes dons*."

Après qu'elle eut disparu, l'enfant alla trouver son père et lui raconta son apparition. L'homme la crut et s'en alla aussitôt trouver le recteur de Montléon. Mais, venu sans aucune preuve, il dut s'en retourner sans la moindre promesse.

Le lendemain, la Vierge apparut à nouveau à la bergère qui lui expliqua le résultat de la démarche de son père. La Vierge insista et refit sa demande. Le père s'en revint néanmoins une fois encore bredouille, le prêtre exigeant des preuves.

Comme la nouvelle avait fait son chemin et que le lendemain était un samedi, plusieurs personnes, dont les parents de l'enfant, étaient là quand la Vierge apparut à nouveau, visible uniquement pour la bergère. Néanmoins, chacun aurait entendu la voix de Marie qui disait : "*Cherchez dans votre panetière, et chez vous dans le coffre du pain.*" Le petit sac, qui ne contenait jusque-là qu'un morceau de pain noir, fut alors découvert rempli de pain blanc, de même que le coffre dans la maison.

Ce fait en apparence miraculeux suffit à convaincre le recteur de Montléon qui organisa une procession et fit ériger aussitôt une croix sur le lieu de l'apparition. Ensuite, il y fit bâtir une chapelle. Plus tard on y érigea un sanctuaire qui fut décoré d'abondantes peintures, sculptures et bas-reliefs représentant les épisodes des apparitions et les nombreux miracles obtenus en ce lieu.


Un aperçu des peintures -souvent naïves- qui décorent le sanctuaire de N-D de Garaison

Anglèze devint religieuse et l'on sait, grâce à son premier biographe, Etienne Molinier (qui écrivit pour la première fois en 1630 seulement puis qui compléta son ouvrage en 1646), que dans son monastère, elle eut encore des apparitions de la Vierge durant lesquelles, prétendit-il, sa chambre était toute remplie de rayons de lumière...

Anglèze mourut en 1582, plus que centenaire et c'est seulement 22 ans après sa mort, en 1604, que les premiers chapelains s'établirent à Garaison et tentèrent d'y reconstituer la véritable histoire des apparitions. Ils retrouvèrent certes des documents qui établissaient l'existence d'Anglèze et l'annonce des apparitions, mais ils ne purent même pas retrouver le nom du recteur de Montléon. En un peu moins d'un siècle, les faits et gestes des protagonistes des événements avaient pour une bonne part été oubliés. On ne sut même pas enquêter sur l'enfance de la voyante, ni sur son physique ou sa moralité. Tout au plus la supposa-t-on douce et gentille...

La renommée de Notre-Dame de Garaison devint rapidement très grande, puis connut quelques éclipses, dont la plus terrible se produisit évidemment au moment de la Révolution française.

En 1805 naquit Pierre Laurence qui devint prêtre en 1834. De Bétharram (un autre lieu de pèlerinage marial célèbre qui se caractérise par une source miraculeuse) où il avait d'abord été affecté, il fut envoyé comme missionnaire à Garaison en 1836. En 1845, il fut nommé évêque du diocèse de Tarbes et Lourdes. Fervent dévot de la Vierge, il voulut rétablir partout chez elle la Mère de Dieu. Aussi commença-t-il par transformer ses

sanctuaires des Pyrénées en propriétés ecclésiastiques pour y restaurer le culte et en faire ensuite, selon ses propres mots, des "annexes de Garaison". Ainsi se constitua, après de nombreuses années de tractations et de pourparlers divers, ce que l'on a appelé *la famille des Notre-Dame des Pyrénées* au sein de laquelle Notre-Dame de Garaison apparut longtemps comme la grande soeur toute désignée. C'est de la source de Garaison, réputée miraculeuse, que selon les propres termes de Mgr Laurence, "devaient sortir toutes les grâces" de son diocèse.

On a dit avec raison que ce n'était pas un hasard si la Vierge était apparue à Lourdes pour couronner, en quelque sorte, l'oeuvre de Mgr Laurence et faire de cette ville le nouveau centre de dévotion mariale des Pyrénées.

C'est en 1854 que fut défini le dogme de l'Immaculée Conception et c'est en 1862 que Mgr Laurence reconnut officiellement que la Vierge était apparue à Lourdes. Entre-temps, il avait acquis les terrains nécessaires à l'édification d'un gigantesque sanctuaire en cet endroit et il avait fait venir de Garaison plusieurs chapelains destinés à prendre en mains la destinée du pèlerinage qui allait devenir le plus célèbre du monde...

☙ ❧

Benoîte Rancurel naquit tout à la fin de la première moitié du XVIIe siècle. Toute jeune déjà, a-t-on dit bien plus tard, et de la même manière que certaines âmes saintes, elle fut victime des tourments du Malin. Ainsi, par exemple, celui-ci l'aurait-il déjà harcelée dès le berceau en la soulevant hors de ce dernier pour la cacher ensuite sous un lit...

En plein mois de mai 1664, au lieu dit Vallon des Fours, sur les hauteurs du village de Saint Etienne dans la région de Gap, en France, Benoîte, alors âgée de seize ans, gardait des moutons en égrenant son chapelet. Près d'elle coulait un torrent. Soudain, sortant d'une faille en forme de grotte située dans les rochers, apparut une belle dame tenant par la main un petit enfant. Une longue conversation anodine s'engagea durant une bonne partie de la journée, puis, finalement, la dame disparut dans l'ouverture de la roche.

Durant deux mois, chaque jour, l'apparition revint. Lentement, en conversant avec la bergère, elle parut faire l'éducation religieuse de celle-ci qui, sur ce point, était bien démunie faute d'avoir pu aller à l'école tant sa mère était pauvre. D'aucuns ont trouvé admirables les quelques conversations qui furent rapportées par la voyante. On pourrait tout aussi justement les qualifier de simplistes voire de bêtifiantes...

Le bruit de ces apparitions commença à se répandre et, un jour, Benoîte fut entendue par un juge qui, en conséquence, chargea le Prieur-Curé de surveiller de près cette affaire.

Le 28 août, Benoîte reçut de sa dame l'ordre d'aller dire au Prieur qu'il devait organiser une procession jusqu'au lieu des apparitions. Le Prieur accepta et le juge, informé au dernier moment de la chose, se précipita sur les lieux. Là, Benoîte voulut lui faire voir la dame, mais il ne vit rien. Alors il pria Benoîte de demander à l'apparition quel était son

nom et cette dernière répondit “Marie”. La dame dit ensuite à Benoîte qu’il se passerait un certain temps avant qu’elle lui apparaisse à nouveau.

De fait, elle ne revint qu’un mois plus tard, en un autre endroit cette fois, et désigna alors comme lieu de ses apparitions futures une petite chapelle située au lieu dit *Le Laus*.

C’est ainsi que Le Laus devint le lieu de rassemblement de foules très importantes où Benoîte continua à voir la Vierge et même Saint Joseph. De nouveaux visionnaires se firent alors connaître, là et dans les villages alentours. Certains engendrèrent le scandale. Les apparitions prirent également une tournure quasi politique. La Vierge tint en effet des propos condamnant le protestantisme. Le clergé janséniste, s'estimant menacé, les combattit. On a également signalé une opposition venue de certains milieux jésuites, opposition qui aurait eu pour origine le manque à gagner qui résultait de la désaffection de certaines paroisses -tenues par des jésuites- au profit du Laus. Pour éviter que les controverses nées de ces choses ne tournent définitivement en défaveur de l'Eglise, une Commission d’enquête fut constituée en 1665 et les témoins des faits furent entendus. Les résultats furent mitigés, mais on considéra qu’une guérison au moins était d’origine miraculeuse et, dès lors, les pèlerinages furent encouragés. On s’occupa alors immédiatement de construire une basilique qui fut achevée dès 1669. Les guérisons miraculeuses continuèrent, pour la plupart attribuées à l’huile brûlant dans la lampe du sanctuaire. Et puis il y avait aussi de mystérieux parfums que les visiteurs sentaient en cet endroit...

Dès 1666, Benoîte devint tertiaire de Saint Dominique. Elle continua à recevoir les pèlerins avec une extrême simplicité, mais multiplia les dévotions, les sacrifices, les confessions et les communions. Beaucoup la considérèrent de son vivant comme une sainte et on a souvent dit d’elle qu’elle savait lire dans les consciences et faire des prédictions. On dira la même chose, plus tard, de Bernadette Soubirous. Elle eut, dit-on, les seuls défauts grâce auxquels certaines saintes finirent par atteindre un total renoncement à la vie : parfois, elle avait des envies d’être coquette, riche et importante ; mais toujours un ange ou Marie la remirent dans le droit chemin du renoncement.



Benoîte Rancurel
D’après un tableau fait de son vivant

A mesure que Benoîte avança en âge, les apparitions dont la Vierge l’honora se firent de plus en plus rares ; mais, en contrepartie, elle eut des extases plus nombreuses au cours desquelles elle vit Jésus sanglant sur la Croix. Comme le curé d’Ars, elle affronta fréquemment le démon et se sentit parfois transportée par lui, traînée sur le sol, rouée de coups. On la vit de temps à autre couverte

d'hématomes et de cicatrices, les yeux rougis. Elle voyait le démon un peu partout, sous les apparences les plus singulières : un âne, un chat, une poule, un crapaud... En 1669, elle reçut les stigmates et, dès lors, pendant quinze ans, chaque semaine, du jeudi au samedi, elle revécut la Passion, couchée sur son lit, les bras en croix. Chose curieuse, l'épreuve de la stigmatisation cessa durant une année pour permettre à Benoîte de surveiller les travaux de construction d'un logement destiné à des prêtres. En 1684, tout aussi curieusement, elle promit à l'archévêque Genlis que le prodige cesserait... et il en fut ainsi. Au préalable, l'archévêque avait estimé que ces stigmates relevaient d'une maladie et il avait voulu faire soigner la voyante qui avait commencé par refuser. C'était pour ne plus contrarier personne et sans doute pour éviter de se faire soigner qu'elle avait promis que le phénomène cesserait...



Illustration naïve extraite de l'ouvrage de l'abbé Juge

Le 15 août 1698, à 8h du soir, alors que Benoîte était dans sa cellule, la Vierge lui apparut encore, accompagnée de deux anges et lui annonça qu'elle allait lui faire voir des choses qui la rempliraient de joie. Aussitôt, au son des cantiques et des litanies de la Passion, les deux anges la soulevèrent et, en un espace de temps qu'elle ne put évaluer, la transportèrent jusqu'au Paradis céleste. Là, aux sons d'harmonieux concerts traversant les phalanges des Bienheureux, elle vit les hommages dont la Mère de Dieu était l'objet, les Saints s'inclinant sur son passage. Benoîte reconnut là les deux saints directeurs qui venaient de temps à autre la visiter sur terre. Puis, après avoir vu des Martyrs vêtus de rouge et des Vierges vêtues de blanc, au centre du Paradis, elle vit un trône qui s'élevait au-dessus de tout le reste et dont l'éclatante blancheur était telle qu'elle ne put distinguer Celui qui y était assis. La Vierge Marie se prosterna devant ce trône puis continua pendant plusieurs heures à faire visiter à Benoîte toutes les parties du Paradis avant que les anges la ramènent à son humble cellule. Le ravissement de la visionnaire fut tel, cette fois-là, qu'elle ne put rien manger pendant les quinze jours qui suivirent...

Benoîte Rancurel décéda le 28 décembre 1718. On l'a parfois comparée à Marguerite-Marie Alacoque qui fut l'inspiratrice du culte du Sacré-Coeur. Mais on a plus souvent fait le rapprochement entre elle et Bernadette Soubirous, de Lourdes. Félix Vernet, qui fut Chanoine à Gap, n'a pas hésité à écrire : "*La vénérable Benoîte et la bienheureuse Bernadette se ressemblent comme deux soeurs*." On a été jusqu'à raconter à propos de chacune d'elles la même légende selon laquelle, petites, elles marchèrent sur l'eau. Benoîte, en tout cas, semble avoir un peu joué dans l'Histoire le même rôle que Jean-Baptiste aurait joué par rapport à Jésus : celui de quelqu'un qui annonce la venue d'une autre personne et

qui lui prépare le terrain...

En 2002-2003, le père Di Falco qui était jusque-là le porte-parole officiel de l'Eglise catholique en France fut accusé de pédophilie. Soucieuse comme à son habitude d'éviter une mauvaise publicité, l'Eglise catholique réagit en le nommant évêque de Gap. Ainsi éloigné des micros et des plateaux de télévision, privé d'audimat dans un évêché où l'écrasante majorité des prêtres avaient largement dépassé les 70 ans, Mgr Di Falco voulut peut-être frapper un grand coup pour, une fois de plus, briller dans les médias. Le fait est qu'en mai 2008, après une audacieuse campagne publicitaire dans laquelle il mélangea une marque de bière bien connue aux événements du Laus, il proclama à grand tapage la reconnaissance officielle des apparitions à Benoîte Rancurel. Un an plus tard, il s'illustra à nouveau en laissant exposer dans sa cathédrale une "pieta" de l'artiste Paul Fryer représentant Jésus, presque nu, sur... une chaise électrique !

REFERENCES :

LARROUY (P.A.), *Petite histoire de Notre-Dame de Garaison*, N-D de Garaison, 1933
MOLINIER (E), *Le lys du Val de Garaison*, Garaison, Bureau du Sacristain, 1861
VERNET (F), *La vénérable Benoîte Rancurel*, Paris, Lecoffre, 1931
DE LABRIOLLE (R), *Notre-Dame du Laus*, Gap, Impr. Louis-Jean, 1964
ESTIENNE (Y), *Soeur Benoîte et N-D du Laus*, Sancuaire de ND du Laus, 1954
RENARD (H), *Des prodiges et des hommes*, Paris, France-Loisirs, 1989, p. 151
DE LAWLOR, *Les sanctuaires des Pyrénées*, Tours, Mame, 1875, pp. 29-44
JUGE (H-C-A), *La vénérable soeur Benoîte*, Lyon, Vitte, 1899
PAIN (L), *La bergère du Laus*, Montsurs, Résiac, 1988
SAUSSERET (P), *Apparitions et révélations de la Très Ste Vierge...*, Paris, Vivès, 1854, T. II, pp. 131-135

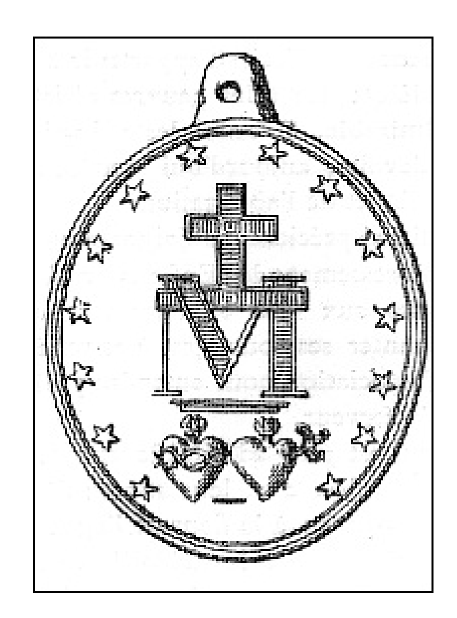
RUE DU BAC A PARIS

En 1830, dans la maison-mère des Filles de la Charité, rue du Bac à Paris, Catherine Labouré, qui y était novice, fut favorisée de trois apparitions de la Vierge dont la première commença par l'arrivée d'un ange enfantin.

Il suffit de lire le récit que l'intéressée elle-même fit par écrit un quart de siècle plus tard pour se rendre compte que sa vision fut plus que certainement le résultat d'une auto-suggestion. Voici ce récit : "*Je me suis couchée avec cet pensée que cet même nuigt je vairai Ma bonne Mère. Il y avait si longtemps que je désirai la voir. En fain je me suis endormie. Comme on nous avoit distribué un morcaus de linge d'un Rochet de St Vincent jen ai coupee la Moitier que j'ai avaler et me suis endormie dans la pensée que St Vincent m'ostienderai la Grace de voir la Ste Vierge*." Colette Yver, qui cite ce texte révélateur ajoute un peu plus loin : "*Je défie une fille inculte comme Zoé* (un petit nom amical donné à Catherine dès son enfance - note de l'auteur) *qui, se suggestionnant elle-même, verrait un Ange dans une fantasmagorie créée par ses propres moyens et par les réminiscences d'images emmagasinées, de l'apercevoir autrement qu'en androgyne, plus grand que nature, portant la chlamyde et les ailes réglementaires. Or, elle voit son ange sous la forme la plus inattendue, la moins conventionnelle. Ceci est très remarquable*." Or comment Catherine Labouré décrivit-elle son ange ? Comme un enfant de quatre à cinq ans resplendissant de lumière. Force est de souligner qu'il n'y a dans cette description rien qui soit vraiment "non conventionnel" et encore moins "non réglementaire" comme l'affirme Colette Yver qui aura sans doute confondu ses propres idées conventionnelles avec l'idée très répandue chez les artistes peintres et leurs admirateurs que les anges sont des sortes de bébés joufflus.

Lors de ses apparitions, la Vierge confia à Catherine une mission importante : faire frapper et diffuser une médaille dont les deux faces lui furent montrées avec précision. Catherine Labouré raconta ses visions à son confesseur et les premières médailles furent frappées en 1832 avec l'accord de Mgr Quélen, archevêque de Paris.





Les deux faces de la célèbre “médaille miraculeuse”

Telle est l'origine de ce qu'on appela désormais "la médaille miraculeuse" car elle opéra, dit-on, de nombreux prodiges et miracles. On lui doit même la conversion d'Alphonse Ratisbonne dont le récit a été souvent repris dans différents ouvrages religieux.

Dans le cadre de la célébration du Centenaire de Catherine Labouré, on demanda à l'abbé René Laurentin de réaliser un ouvrage historique majeur au sujet des apparitions de la rue du Bac. Il fut publié en 1976 chez l'éditeur catholique Lethielleux sous le titre *Catherine Labouré et la médaille miraculeuse - Documents authentiques.*

La lecture de ce livre, tout entier écrit en faveur de l'authenticité reconnue des apparitions, devrait logiquement inspirer les plus sévères doutes aux esprits les moins sceptiques. On y apprend en effet que le confesseur de Catherine, l'abbé Aladel, qui fut le premier auteur à rédiger un gros livre sur ce sujet, écrivit davantage un roman qu'un récit historique. Et pourtant, c'est cet ouvrage, plusieurs fois réédité et richement illustré, qui popularisa le mieux l'histoire des apparitions de la rue du Bac !

Afin de rétablir la simple chronologie historique, l'abbé Laurentin dut faire d'importantes mises au point. Ainsi expliqua-t-il que même les circonstances des trois apparitions sont loin d'être claires et précises, au point qu'on a cru longtemps qu'il y avait eu en réalité cinq apparitions. Le récit de la première apparition qui a fini par s'imposer de façon populaire, ne fut lui-même écrit que 26 ans après les faits allégués ! En lisant attentivement ce que rapporte l'abbé Laurentin, force est de constater que tous les témoignages et tous les récits concernant ces apparitions sont divergents et discordants. C'est à tel point que même l'iconographie des faits prétendus s'en trouva fortement diversifiée dans les différents ouvrages qui furent consacrés à ces événements.

Très tôt, l'abbé Pierre Coste, féru de critique historique, dénonça les faits rapportés

comme autant de réécritures de l'Histoire. Dans plusieurs mémoires, il rapporta les nombreuses contradictions des récits et leurs embellissements évidents. Il souligna que la voyante avait fréquemment varié dans ses déclarations et qu'elle s'était toujours trompée dans ses prédictions sauf quand les événements qu'elle avait semblé prédire s'étaient déjà produits. Pour donner l'illusion qu'il avait fait un travail d'historien neutre, l'abbé Laurentin fut bien obligé de parler des critiques assassines de l'abbé Coste ; mais il les contourna en insistant sur leur ambiguïté apparente. Or, il n'y avait de l'ambiguïté ici et là que parce que ce prêtre était à l'époque dans une position extrêmement difficile, seul contre tous, ou presque.

L'ouvrage de l'abbé Laurentin aborde un point trop peu connu de cette affaire : à savoir l'étrange amnésie que la voyante manifesta lorsqu'elle se présenta pour la première fois devant une Commission d'enquête ecclésiastique. A l'en croire, elle ne se souvenait plus de rien avec précision... ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, de compléter ses récits ! L'abbé Laurentin tourna cette difficulté en mettant cette amnésie en parallèle avec les crises de scrupules et de doutes que manifestèrent en leur temps Bernadette Soubirous ou Ste Thérèse de Lisieux. Mais, en vérité, la calme amnésie de Catherine Labouré paraît bien peu en rapport avec les tortures morales que connurent les deux saintes que Laurentin appelle en quelque sorte ici à la barre de la défense.

Dans l'impossibilité qu'il était d'ignorer purement et simplement les graves faits rapportés en son temps par l'abbé Coste, Laurentin raconte encore que la voyante demanda un jour à une soeur de creuser dans un endroit précis afin d'y trouver un trésor qui aurait pu permettre de bâtir une église. La malheureuse nonne creusa en vain.

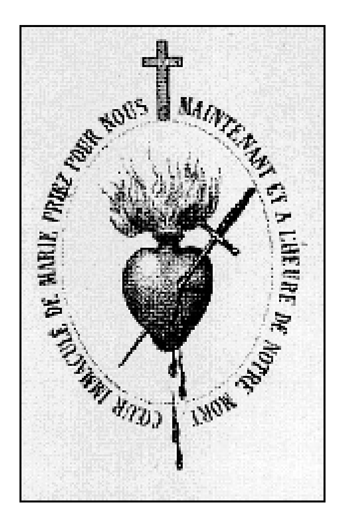
En page 111 de son livre, l'abbé Laurentin reproduit un document extrêmement intéressant : il s'agit d'un tableau de la Vierge Marie tel qu'il figurait dans une chapelle que Catherine fréquenta lorsqu'elle était jeune. Or, la position de la Vierge, sur ce tableau, est absolument identique à celle que l'apparition de la rue du Bac aurait eue, selon les dires de la voyante. Troublant...

Mais il y a bien plus embarrassant encore, et de cela, Laurentin ne souffla mot. Il faut savoir en effet que Catherine Labouré n'eut pas que trois apparitions de la Vierge. Elle fut, en vérité, une voyante fort régulière. En1830 encore, alors qu'elle assistait à une cérémonie de translation des reliques de St Vincent de Paul, elle vit le coeur du saint apparaître au-dessus du reliquaire. Monsieur Aladel la persuada de n'en pas parler. Mais d'autres apparitions suivirent encore et non des moindres. C'est en effet Jésus qui apparut à sa servante de façon plus ou moins régulière pendant qu'elle assistait à la messe. Et c'est ainsi aussi qu'elle se mit à prédire des événements futurs...

L'histoire des apparitions de la rue du Bac ne s'arrête pas là car il en existe un prolongement peu connu que voici et qui éclaire tout ce qui précède...

Le 27 novembre 1839, Justine Bisqueyburu fut introduite au séminaire des Filles de la Charité, rue du Bac, par M. l'abbé Aladel. Deux mois plus tard, le 28 janvier, elle eut une première vision au cours de laquelle elle crut voir la Vierge vêtue d'une longue robe blanche et d'un manteau bleu. Elle avait les cheveux épars sur les épaules et, dans sa main,

elle tenait son coeur d'où sortaient, par le haut, d'abondantes flammes. Cette apparition fut suivie d'autres au terme desquelles Soeur Bisqueyburu convainquit les plus hautes autorités du clergé, y compris le évêque Pie IX, d'accepter que fut diffusé un scapulaire vert portant l'image de la Vierge et de son coeur. Ce scapulaire aurait opéré, dit-on, bien des conversions et quelques miracles. Ensuite, Soeur Bisqueyburu mena une vie exemplaire, sans plus jamais rien révéler de ses visions qui, peut-être, continuèrent.





Les deux images figurant sur le scapulaire vert

C'est, une fois encore, l'abbé Aladel qui fut le confident particulier de cette soeur et, comme il l'avait fait avec Catherine Labouré, il la convainquit de se murer dans une sorte de silence prudent par rapport à ses visions.

Cette manière de faire lui permit de conserver une mainmise complète sur chacune des deux visionnaires. S'il n'y avait eu qu'un seul cas de visionnaire rue du Bac, à savoir celui de Catherine Labouré, on n'aurait sans doute pas songé à une quelconque manipulation mentale. Mais en présence de deux cas si semblables, intervenus au même endroit et ayant tous deux le même abbé Aladel pour protagoniste, force est de penser que ce dernier fut le génial manipulateur de ces filles simples...

REFERENCES :

ALADEL (M), *La médaille miraculeuse, origine, histoire, diffusion, résultats*, Paris, Pillet, 1881
YVER (C), *La vie secrète de Catherine Labouré*, Paris, Spes, 1935, pp. 107 et 118-119
St JOHN (B), *L'épopée mariale en France au XIXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1905, p. 1-35
LAURENTIN (R) & ROCHE (P), *Catherine Labouré et la médaille miraculeuse*, Paris, Lethielleux, 1976
LAURENTIN (R), *Vie de Catherine Labouré*, Paris, Desclée, 1980
WALSH (W), *The apparitions and shrines of Heaven's Bright Queen*, New York, TJ Carey Cy, 1904, Vol III pp. 278-279
POOLE (S), *Pierre Coste and Catherine Labouré*, Vincentian Heritage Journal, 1999, Vol 20, Issue 2, Art. 3
MOTT (M-E), *Le scapulaire vert et ses prodiges*, Paris, Filles de la Charité, 1937
MISERMONT (L), *L'âme de la bienheureuse C. Labouré...*, Paris, Lecoffre, 1933, p. 212-218
SAUSSERET (P), *Apparitions et révélations de la Très Ste Vierge depuis...*, Paris, Vivès, 1854, T.II, p. 308-314

LA SALETTE

L'apparition de la Salette se serait produite le 19 septembre 1846 au lieudit Les Baisses-Fallavaux, *Fallax vallis* ou "vallée du mensonge" précisa plus tard l'abbé Déléon sous le pseudonyme de Donnadieu. Elle n'aurait eu que deux témoins : Mélanie Mathieu Calvat (15 ans) et Maximin Giraud (12 ans).

Voici ce que racontèrent ces enfants (à leur âge, en ces lieux et à cette époque, ils avaient encore, pour une bonne part, le caractère enfantin)...

Le jour précédent l'apparition, ils gardaient tous deux les vaches de leurs maîtres respectifs quand ils se rencontrèrent pour la première fois. Maximin s'approcha de Mélanie et lui proposa de lui tenir compagnie durant la journée. Mélanie, d'un naturel méfiant, lui tourna d'abord le dos puis, Maximin ne cessant pas d'insister, elle finit par accepter. Les heures s'écoulèrent ensuite paisiblement jusqu'au moment où Mélanie décida de manger. Elle sortit un petit pain, fit une croix dessus et, au milieu, un petit trou, disant : "*si le diable y est, qu'il en sorte, si le Bon Dieu y est, qu'il y reste*". Et vite, elle recouvrit le trou. Maximin se moqua de sa compagne superstitieuse et donna un coup de pied dans le petit pain qu'il envoya au loin. Tel était Maximin : vif, coléreux, irrespectueux des choses religieuses, mal élevé au possible, incapable de fixer son attention longtemps sur une idée... Mélanie ne l'apprécia vraiment jamais ; on peut même dire qu'à sa façon, elle le méprisa, ce dont il sembla longtemps souffrir au point même de suggérer qu'elle était méchante. [1]

Le lendemain de ce qui précède, ils se retrouvèrent néanmoins pour monter ensemble sur la montagne avec leurs petits troupeaux.

Vers 15 heures, après avoir mangé et dormi, ils se réveillèrent et se séparèrent pour, d'un coup d'oeil, repérer leurs bêtes. C'est alors que Mélanie vit une intense clarté. Elle appela Maximin qui, voyant à son tour la chose, empoigna son bâton. Au sein de la clarté, les enfants aperçurent bientôt une dame. Elle était assise sur une pierre, penchée en avant

et paraissait pleurer. Elle se leva pourtant, croisa les bras et appela : "*Avancez mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle*".

La dame était grande et elle portait une robe blanche constellée de perles qui brillaient. Sur la tête, elle avait une sorte de bonnet dont on a dit plus tard qu'il s'agissait d'un diadème. Aux pieds, elle portait des chaussures à boucles. Au-dessus de sa robe, elle avait un tablier jaune ainsi qu'un marteau et des tenailles à propos desquels on a expliqué qu'ils étaient les instruments de la Passion. Aux pieds de la dame, il y avait des roses ou des images de roses constituées par des rayons lumineux. Dans les descriptions ultérieures, il fut dit que la dame était toute lumineuse, qu'elle jetait des rayons dans tous les sens et paraissait même quasi translucide...

Au début, les enfants dirent que le visage de l'apparition ne pouvait être contemplé car il était plus lumineux encore que le soleil. Néanmoins, Mélanie expliqua qu'elle vit des larmes couler sur ce visage, chose que Maximin ne put voir tant il était aveuglé. Enfin, en certaines occasions, Maximin et Mélanie dirent que lorsque l'apparition leur donna à chacun un secret personnel, celui à qui ne s'adressait pas le secret voyait distinctement les lèvres de la dame qui bougeaient mais n'entendait rien. Il y a, rien que dans ceci déjà, de graves contradictions et l'évidence d'une évolution dans les témoignages des deux bergers.



Ancienne image pieuse

Toujours selon ce que racontèrent ces deux derniers, la dame se lança ensuite dans un très long discours. Elle commença en français, mais quand elle parla de la récolte des pommes de terre, voyant que les enfants ne la comprenaient pas, elle s'arrêta et après s'être excusée, elle continua dans le patois du pays. Ce discours était à la fois effrayant et décousu. Quand elle l'eut terminé, elle confia séparément, à chacun des enfants, un secret personnel puis elle commença à s'éloigner comme si elle planait, en effleurant à peine la pointe des herbes et sans projeter aucune ombre ni clarté autour d'elle. Les enfants la suivirent quelque peu, mais elle prit de plus en plus de distance par rapport à eux. A un moment donné elle se

retourna et ajouta : "*Eh bien mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple*". Enfin, elle s'éleva d'un peu plus d'un mètre et disparut progressivement, un peu comme une image qui se serait effacée en commençant par la tête pour finir par les pieds. Quand il ne resta plus que les pieds, Maximin s'élança pour, expliqua-t-il, essayer d'attraper une des roses qui était fixée aux souliers. Mais il ne rencontra rien car ces roses n'étaient, expliqua-t-il, que des rayons de lumière qui avaient pris l'apparence de roses. Enfin, quand la dame eut complètement disparu, il ne resta plus qu'une sorte de petit nuage qui se dissipa à son tour.

Après que tout ceci ce soit passé, Mélanie et Maximin allèrent rejoindre d'autres enfants qui gardaient aussi des bêtes. Mais ils ne leur dirent rien de ce qui venait de se passer. Mélanie fut interrogée à ce sujet par l'abbé Gobert : "*Y avait-il là d'autres bergers qui pouvaient à distance voir les événements ?*" Elle répondit : "*Oui, je ne sais pas comment il se fait qu'ils ne l'aient pas vu.*" Un autre témoin capital, si l'on ose dire, aurait été le chien de Maximin. Or, à en croire les enfants, il ne cessa pas de dormir, malgré les cris de Mélanie vers Maximin, malgré le discours de la dame, et alors même que les enfants s'éloignaient en suivant l'apparition. Maximin expliqua la chose en disant simplement : "*C'est que les chiens ne doivent pas voir la sainte Vierge*". On peut supposer aussi que le silence du chien était nécessaire pour expliquer que les autres enfants non loin de là ne se rendirent compte rien ou que s'il se passa réellement quelque chose, ce ne fut pas de nature à perturber le chien. (2)

Sans que l'on sache pourquoi il agit ainsi, alors qu'ils n'avaient rien dit aux autres enfants, Maximin raconta pourtant toute cette histoire le jour-même aux adultes quand il fut rentré au village. On vint interroger Mélanie qui était à ce moment dans une étable et elle confirma tout. On jugea que les deux enfants devaient tout dire au curé. Le lendemain, donc, ils se rendirent ensemble à la cure et racontèrent leur histoire devant la bonne de celui-ci qui avait refusé de les introduire immédiatement auprès du prêtre. Ce dernier ayant entendu en grande partie le récit entra finalement dans la pièce et leur dit : "*Mes enfants ! Je crois... Je pense que vous avez vu la Sainte Vierge !*" C’était un dimanche et, en proie à la plus vive excitation, le bon prêtre annonça aussitôt la nouvelle en chaire de vérité en balbutiant à ce point que si ses paroissiens se rendirent compte que quelque chose d’extraordinaire venait de se produire, on a dit qu’ils ne comprirent pourtant pas immédiatement de quoi il avait pu s’agir. Le soir même, ce prêtre s’en alla pour Grenoble où, le lundi, il fut reçu par l’évêque, Mgr de Bruillard, un vieillard plus qu’octogénaire. Dès le lendemain, sans s’être davantage informé, ce dernier, convaincu déjà de la véracité de l’apparition, parla de celle-ci à deux cents religieuses, institutrices rurales, réunies par hasard à Grenoble pour une retraite, lesquelles propagèrent évidemment la nouvelle dès leur retour chez elles. Après avoir ainsi en quelque sorte fait claironner aux quatre vents sa conviction, l’imprudent évêque se retrouva évidemment dans une situation telle qu’il ne pouvait plus reculer en avouant son erreur. Et ceci justifia en conséquence ses actes à venir... C’est ainsi par exemple que dix jours à peine après les faits prétendus, le brave et simple curé de la Salette fut appelé par son évêque à prendre une autre cure et fut remplacé illico par un autre, beaucoup plus jeune, portant le même nom qui fut peu de temps après remplacé à son tour par le curé Melin. Ainsi l’évêque mit-il très tôt en place les pièces d’une véritable machine à persuader en même temps que celles d’un bon petit commerce. En effet, un homme de peine fut engagé pour aller chercher, à dos d’âne, de l’eau à la source. Un menuisier fut de même recruté pour confectionner des boîtes dans lesquelles

les bouteilles étaient placées avant expédition. Elles étaient scellées d'un sceau particulier par le nouveau curé en personne. Dès juin 1851, selon les livres comptables tenus par ce curé entreprenant, un nombre si formidable de bouteilles fut ainsi expédiées qu'il rapporta quarante mille francs d'alors. Une fortune ! (3)

A la Salette même, la nouvelle de l'apparition se répandit comme une traînée de poudre et quelques personnes, dont le maire en personne, Monsieur Peytard, vinrent interroger les enfants à titre personnel. Il fallut cependant attendre jusqu'en février 1847, soit cinq mois plus tard, pour qu'ils fussent enfin questionnés par un interlocuteur instruit et connaissant leur patois. Cet enquêteur fut l'abbé Lagier. Il rédigea ce qu'on nomme habituellement le "rapport Lagier", le meilleur parmi les plus anciens écrits du genre. (4)

Fort heureusement, le message de l'apparition fut transcrit beaucoup plus tôt par M. Baptiste Pra qui habitait le village de Corps. Le voici dans son apparence originale.

"*Avancez mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle ; si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée à laisser aller la main de mon fils ; elle est si forte et si pesante que je ne puis plus la maintenir, depuis le temps que je souffre pour vous autres, si je veux que mon fils ne vous abandonne pas je suis chargée de le prier sans cesse moi-même, pour vous autres n'en faites pas de cas, vous aurez beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai pris pour vous autres. Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder, c'est çà qui appesantit tant la main de mon fils ; et aussi ceux qui mènent les charettes ne savent pas jurer sans mettre le nom de mon fils au milieu, c'est les deux choses qui appesantissent tant la main de mon fils. Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres, je vous l'avais fait savoir l'année passée par les pommes, mais vous n'aviez pas fait cas que c'était au contraire quand vous trouviez des pommes de terre gâtées vous juriez que cette année pour la Noël il y en aura plus (vous ne comprenez pas mes enfants, je m'en vais vous le dire autrement...) si vous avez du blé, il ne faut pas le semer tout ce que vous sèmerez les bêtes le mangeront et ce qu'il restera encore que les bêtes n'oront pas mangé, l'année qui vient en le battant tombera en poussière. Il viendra une grande famine avant que la famine arrive les enfants au dessous de sept ans prendront un tremble qui mourront entre les mains des personnes qui les tiendront. Les autres feront leur pénitence en famine, les noix viendront boffes, et les raisins pourriront et s'ils se convertissent les pierres et les rochers deviendront des amas de blé ; et les pommes de terre seront ensemencées (pour l'année qui vient) l'été ne va que quelque femme un peu vieille à la messe le dimanche et les autres travaillent, et l'hiver les garçons lorsqu'ils ne savent pas que faire vont à la messe pour se moquer de la religion, le monde ne font point de carême ils vont à la boucherie comme les chiens ; faites-vous bien votre prière mes enfants, pas beaucoup madame : Il faut bien la faire soir et matin et dire au moins un pater et un ave quand vous ne pourriez pas mieux faire. N'avez-vous point vu du blé gâté mes enfants, non madame, mais mon enfant vous n'en devez bien avoir vu une fois que vous étiez allé avec votre père au Couin qu'il y avait un homme qui dit à votre père de venir voir son blé qui était gâté ; puis votre père y est allé et il prit quelques épis dans sa main il les frotta et tombèrent en poussière, puis en s'en retournant comme ils étaient encore une demi heure loin de Corps votre père vous donna un morceau de pain et vous dit tiens mon enfant mange encore du pain cette année que nous ne savons pas qui en va manger l'année qui vient si çà continue*

comme çà. Allons mes enfants, faites le bien passer à tout mon peuple."

Les versions ultérieures de ce discours seront d'abord mieux écrites tout en restant assez fidèles, au niveau de l'enchaînement chaotique des idées, à ce qui précède ; puis des phrases seront ajoutées et, enfin, des chapitres entiers. Le texte original ci-dessus contient déjà au moins une grosse erreur théologique : la dame s'y attribue en effet la décision du repos dominical (*Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder, c'est çà qui appesantit tant la main de mon fils)*. Tout au long des apparitions mariales, et encore ici à la Salette, on peut constater une autre dérive théologique : de simple médiatrice auprès de Dieu ou de son fils, la Vierge devient détentrice de pouvoirs miraculeux...

Des informations contradictoires sur l'apparition de la Salette parvinrent peu à peu en grand nombre à l'évêché. Mgr de Bruillard, déjà octogénaire, fut de plus en plus sollicité pour que soit créée une Commission d'enquête. C'est cependant seulement le 19 juillet 1847 qu'il désigna le chanoine Rousselot et l'abbé Orcel en qualité d'enquêteurs officiels. En fait, tous deux avaient déjà signé un rapport sur le sujet en date du 15 décembre 1846. On y trouvait mentionnées diverses objections nées de l'examen des témoignages parvenus jusque-là à l'évêché. (5)

Au lieu de se rendre directement à la Salette pour interroger les enfants sans plus attendre, les deux prêtres parcoururent d'abord les diocèses de Valence, Viviers, Avignon, Nîmes, Montpellier, Marseille, Fréjus, Digne et Gap. Ils conférèrent avec six évêques et partout reçurent d'amples moissons de "relations authentiques" qui furent pourtant jugées très incomplètes plus tard. Ils arrivèrent enfin dans le village de Corps le 25 août 1847, soit près d'un an après l'apparition supposée. Et là, ils purent enfin recueillir les dépositions des témoins directs et se rendre aussitôt avec eux sur les lieux de l'événement.

Entre-temps, évidemment, les rumeurs les plus folles avaient été bon train. En plusieurs endroits des environs, on avait déjà signalé de nouvelles apparitions. La Commission d'enquête les écarta sans examen sérieux, estimant qu'il s'agissait de manoeuvres du démon pour masquer ou dénaturer la vérité des apparitions authentiques de la Salette. La pierre sur laquelle la Vierge s'était assise avait été, disait-on, frappée par un soldat : elle s'était fendue transversalement pour laisser apparaître... la face du Christ, barbu et couronné. Ce miracle-là ne fut pas davantage retenu par la Commission d'enquête. Enfin, la source près de laquelle la Vierge s'était tenue et qui était jusque-là intermittente, avait, depuis le jour de l'apparition, coulé sans arrêt. C'est du moins ce qu'on a écrit un peu partout sans insister sur le fait que le bassin de cette source fut aménagé peu après l'apparition dans le but de faciliter la captation de l'eau. Bien que les enfants n'aient fait aucune allusion à cette source, on y puisa rapidement de l'eau et l'on constata qu'elle opérait des cures miraculeuses. (6)

C'est dans un tel climat de rumeurs et de mysticisme que MM. Rousselot et Orcel interrogèrent Mélanie et Maximin. Les deux jeunes voyants ne supportaient guère les longs interrogatoires. Ils devenaient rapidement peu complaisants puis franchement grossiers. Mélanie, selon son propre maître, était paresseuse, boudeuse et désobéissante au point de ne pas vouloir, quelquefois, répondre à qui lui adressait la parole. On savait qu'avant

l'apparition Maximin jurait et mentait. Il l'avoua à l'abbé Rousselot, avec la plus grande complaisance : "*On ne vous a point trompé, on vous a dit vrai : je mentais et je jurais en jetant des pierres après mes vaches, lorsqu'elles s'écartaient*." En outre, ni Maximin ni Mélanie ne faisaient leurs prières et, le lendemain même de l'apparition, Maximin ne se rendit même pas à la messe. Maximin reconnaissait également que tant qu'avait duré l'apparition, il n'avait cessé de jouer avec des cailloux. Comment croire, comment admettre, dès lors, que ces enfants aient été choisis par la Vierge pour stigmatiser les gens qui juraient et ne disaient pas leurs prières ? (7)

Et pourtant, MM. Rousselot et Orcel conclurent à l'authenticité de l'apparition.

Sur le caractère des enfants, on possède encore d'autres témoignages, à commencer par celui de Soeur Valérie, l'institutrice de Maximin à Corps : "*Maximin avait beaucoup d'imagination ; nous l'avons toujours remarqué. Tout enfant, il me disait ce qu'il ferait quand il serait pape... Ou bien, il se voyait roi, sur un trône* (...) *combien de fois il nous faisait ses contes, assis par terre, entre notre Mère et moi pendant les récréations*." A ce témoignage, il faut encore ajouter celui de l'abbé Dupanloup qui devint, plus tard, un Évêque fort renommé. L'abbé Dupanloup resta à la Salette du 7 au 10 juin 1848. Il rencontra les enfants, les étudia et les interrogea longuement. Voici la description peu flatteuse qu'il en fit : "*J'ai vu ces deux enfants : le premier examen que j'en ai fait m'a été très désagréable. Le petit garçon surtout m'a étrangement déplu. J'ai vu beaucoup d'enfants dans ma vie ; j'en ai vu peu ou point qui m'aient donné une aussi triste impression. Ses manières, ses gestes, son regard, tout son extérieur est repoussant, à mes yeux du moins. Ce qui a peut-être ajouté à la mauvaise impression que j'en recevais, c'est qu'il ressemble singulièrement à un des enfants les plus désagréables, les plus méchants que j'aie jamais élevé. En disant ainsi l'impression fâcheuse que j'ai reçue de ce petit garçon, je ne prétends détruire en rien les impressions plus heureuses que sa vue a fait éprouver à d'autres. Je me borne simplement à dire ce que je suis sûr d'avoir éprouvé moi-même. Il faut avouer que si mon témoignage finit par être favorable à ces enfants, ce ne sera pas du moins un témoignage suspect ; je n'aurai certainement pas été séduit par eux. La grossièreté de Maximin est peu commune, son agitation surtout est vraiment extraordinaire : c'est une nature singulière, bizarre, mobile, légère : mais d'une légèreté si grossière, d'une mobilité quelquefois si violente, d'une bizarrerie si insupportable, que le premier jour où je le vis, j'en fus non seulement attristé, mais découragé. A quoi bon, me disais-je, faire le voyage pour voir un pareil enfant ? Quelle sottise j'ai faite ! J'avais toutes les peines du monde à empêcher les soupçons les plus graves de s'emparer de mon esprit. Quant à la petite fille, elle me sembla aussi fort désagréable à sa façon qui, je dois le dire, est cependant meilleure que celle du petit garçon. Les dix-huit mois qu'elle a passés chez les religieuses de Corps l'ont, à ce qu'on dit, un peu façonnée. Malgré cela, elle m'a paru encore un être boudeur, maussade, stupidement silencieux, ne disant guère que des oui ou des non, quand elle répond. Si elle dit quelque chose de plus, il y a toujours une certaine roideur dans ses réponses et une timidité de mauvaise humeur qui est loin de mettre à l'aise avec elle. Du reste, après avoir vu ces deux enfants, chacun d'eux plusieurs fois, je ne leur ai jamais trouvé aucun des charmes de leur âge : ils n'ont, ou du moins ils ne paraissent avoir rien de cette piété, de cette candeur de l'enfant qui touche, qui attire, qui inspire la confiance.*"

L'abbé Dupanloup se laissa néanmoins convaincre que ces enfants disaient vrai, tant parce qu'ils semblait s'opérer en eux un changement profond lorsqu'ils parlaient de l'apparition que parce qu'ils refusèrent obstinément, même contre argent, de lui révéler leurs secrets. Devenu évêque, Mgr Dupanloup vint même dire la messe à la Salette et il a été suggéré qu'à partir d'une certaine époque, il regretta amèrement d'avoir écrit la lettre qui vient d'être citée.

On sait encore par Soeur Dosithée que lorsque Mélanie fut mise au couvent, elle était grogneuse, terrible et menaçante. Mais il y a plus grave : Mélanie semblait parfois faire des choses sans s'en rendre compte, comme si "elle n'était pas à elle". Quand elle quitta le couvent, par exemple, elle s'adressa grossièrement à la Mère Générale puis, peu après, croyant ne pas l'avoir vue et ne rien lui avoir dit, elle revint sur ses pas et prit congé d'elle fort poliment. On sait aussi, grâce à la même soeur qui put bien l'observer peu après le moment de l'apparition, que Mélanie se retrouva plusieurs fois muette, y compris en pleine conversation. Une fois qu'elle était devenue ainsi muette, elle reparla soudainement après qu'on lui eut fait un signe de croix sur le front. Une autre fois encore, elle devint aveugle pendant un certain temps et retrouva la vue après une prière. Selon le Père Thurston, il s'agissait là à n'en pas douter de signes distinctifs d'hystérie. [8]

Le 27 octobre 1847, dans l'*Univers*, Louis Veuillot écrivit un long article tout en faveur de l'apparition et des miracles de la Salette. Entre autres choses, il affirmait : "*Depuis l'événement du 19 septembre, il n'y a pas un seul délit grave à constater dans tout le canton. En même temps les preuves de la puissance et de la bonté de la Vierge y abondent. Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques se lèvent et marchent.*" Le même auteur, avec les mêmes argument grossièrement façonnés autour de fausses rumeurs, défendit plus tard les apparitions de Lourdes. [9]

Faisant suite au rapport favorable de MM. Rousselot et Orcel, Mgr De Bruillard réunit une Commission chargée d'examiner les événements prétendus. Il en choisit les membres selon un savant mélange, en prenant un certain nombre de partisans et d'opposants déjà déclarés. Cette Commission siégea du 8 novembre au 13 décembre 1847.

Durant les trois premières séances, on écouta les rapporteurs et on examina divers points obscurs. Lors de la troisième séance, par exemple, l'abbé Cartellier qui s'était personnellement rendu sur les lieux de l'apparition, fit observer que les enfants lui avaient fait d'autres confidences : Maximin lui avait parlé de l'apparition d'une autre dame, habillée de noir et Mélanie lui avait confié que Dieu lui avait envoyé un "flambeau céleste" pour guider ses pas dans la nuit. On reprocha à ce prêtre de s'égarer et de prendre ses imaginations pour des réalités. Lors de la quatrième séance, il fut déclaré que Maximin avait prétendu qu'une religieuse qui était venue le voir sur les lieux de l'apparition avait, comme la dame, "disparu" après s'être "élevée dans les airs". Ce fut, à nouveau, le point de départ d'une sérieuse polémique. On voulut néanmoins classer cet incident sans suite sous prétexte qu'il y aurait eu confusion : l'enfant, prétendirent certains, n'aurait pas dit que la dame s'était "élevée dans les airs" et celle-ci n'avait "disparu" qu'au détour d'un ravin. Cet incident était à peine clos qu'un autre surgit : Mélanie, dit un membre de la Commission, a parlé à certains d'une clarté mystérieuse qui aurait été aperçue longtemps avant l'apparition. A d'autres personnes, elle parla d'une clarté observée après l'apparition. On fit

venir l'enfant qui nia, d'un air buté, avoir jamais parlé d'une grande clarté avant ou après l'apparition. Mais un membre de la Commission (peut-être l'abbé Cartellier, opposant déclaré de la première heure) rétorqua qu'il savait de témoins dignes de foi que le contraire était vrai. Une fois de plus, la majorité des membres de la Commission mit cela sur le compte de l'incompréhension que les enfants pouvaient manifester vis-à-vis de certaines questions qui leur étaient posées et le débat à ce sujet ne fut pas poursuivi davantage que le précédent. A l'ouverture de la cinquième séance de la Commission, un prêtre (sans doute celui qui disposait de témoignages certains) demanda que soit réexaminée la question de la clarté mystérieuse postérieure à l'apparition. Un très court débat sur cette question épineuse conclut qu'il n'en sortirait rien contre "le fait de l'apparition". Ainsi donc, dès cet instant, il existait déjà, dans la Commission, une majorité de membres ayant conclu au "fait de l'apparition" !

Les abbés Orcel et Rousselot intervinrent alors, considérant qu'ils avaient été injustement mis en cause lors de la précédente séance. Puis ce fut Mgr de Bruillard qui prit la parole. Il lut une courte allocution préparée pour la circonstance. Elle prouve clairement que son but était, dorénavant, d'accélérer les choses autant que possible, au besoin en évitant de s'appesantir sur les contradictions et obscurités relevées par certains.

"*Il me semble*, dit l'Évêque, *qu'il y a eu bien du temps perdu ; évitons ce malheur à l'avenir ; le temps est si précieux, et d'ailleurs votre intention ne doit pas être de prolonger outre mesure nos débats et nos réunions. Il y a eu du temps perdu, lorsqu'on s'est permis une foule de questions étrangères au fait de l'apparition, et qui ne pouvait contribuer à le constater ou le rejeter...*" (10)

L'Évêque, qui parlait à son tour du "fait" de la Salette, ne manquait certes pas d'aplomb pour stigmatiser la lenteur des débats. Il suffit en effet de se souvenir de la lenteur avec laquelle il lança la première enquête officielle et institua la Commission...

Après avoir ainsi parlé, Mgr de Bruillard posa sept questions auxquelles il exigea immédiatement une réponse par "oui" ou par "non". Ainsi qu'on va pouvoir en juger, ce fut là une manoeuvre inouïe pour forcer la main à certains membres de la Commission...

La première question porta sur la topographie des lieux. Le rapport Rousselot concluait qu'il aurait été impossible à une personne ordinaire de disparaître en usant simplement des particularités du relief. Cette conclusion fut admise par 15 voix contre 1. Or, lors de la quatrième séance de la Commission, on avait pourtant expliqué la "disparition" d'une religieuse en arguant qu'elle aurait pu être dissimulée aux regards de Maximin au détour d'un ravin !

La seconde question porta sur le portrait des enfants tel qu'il apparaissait dans le rapport Rousselot. Ici, les participants marquèrent leur accord avec ce rapport "à l'unanimité moins quatre voix" (soit 25% d'opposants). La comparaison entre divers témoignages et le rapport Rousselot montre pourtant clairement que ce dernier proposa un portrait des enfants plutôt flatteur et à sens unique.

La troisième question porta sur la conformité des témoignages des enfants.

Unanimité moins une voix en faveur de la conformité... alors que plusieurs contradictions avaient été relevées.

La quatrième question porta sur la fidélité des enfants à garder leurs secrets respectifs. Le vote fut cette fois unanime, ce qui n'a rien de surprenant. Mais cette question et sa réponse ne prouvaient pourtant rien, d'autant plus qu'on pouvait se demander si, au départ, il y avait bel et bien eu un secret ou si de simples conseils s'étaient transformés peu à peu en un prétendu secret.

La cinquième question porta sur la réalité des faits. Les enfants avaient-ils été trompés ou trompaient-ils ? Unanimité moins quatre voix, soit encore 25 % d'opposants. Trois opposants estimèrent qu'il n'y avait point de preuve et le quatrième pensa même qu'il y avait des raisons sérieuses de rejeter purement et simplement les témoignages des enfants.

La sixième question porta sur la croyance générale à propos du fait. Il y eut unanimité des voix pour conclure que celle-ci pouvait être considérée comme une présomption favorable quant à la réalité des faits allégués. On croit rêver ! Ces ecclésiastiques estimaient donc qu'il suffit par exemple qu'une affabulation soit généralement acceptée pour qu'on puisse admettre qu'elle soit fondée.

La septième question amplifiait, en quelque sorte, la cinquième. Elle porta sur la démonstration du fait par le caractère des enfants, la topographie, les enquêtes etc. C'était une question qui ressemblait fort à une conclusion générale. Elle recueillit, comme deux autres précédemment, une "unanimité moins quatre voix".

Ce qui précède montre que du début à la fin des travaux de la Commission, chacun resta sur ses positions. Les conclusions auxquelles on aboutit résultèrent donc exclusivement du choix des participants et de la manière assez cavalière dont l'évêque précipita les choses. Les opposants déclarés aux faits allégués avaient été appelés au sein de la Commission en nombre nettement minoritaire et l'on a vu comment leurs interventions furent censurées ou détournées. Les questions posées par Mgr de Bruillard évitèrent qu'on se prononce sur le degré de véracité probable du témoignage des enfants, seul point essentiel, pourtant, en cette affaire. Or, durant les débats, il avait été démontré qu'au moins une fois Maximin avait amplifié le message de la Vierge au départ d'une suggestion d'un adulte. Il y avait en effet ajouté une phrase disant que les garçons jetaient des pierres aux filles qui allaient à l'église. Cette phrase, Maximin comme Mélanie d'ailleurs, la répétèrent plusieurs fois alors qu'elle ne figurait pas dans la relation de Baptiste Pra citée plus haut. Dans ce cas précis, il fut donc établi que Mélanie se fit au moins une fois la complice de Maximin dans le mensonge puisqu'elle lui emboîta allégrement le pas en faisant sienne la nouvelle version. [11]

Après avoir obtenu d'aussi claires réponse à ses sept questions, Mgr de Bruillard embraya aussitôt sur la question des miracles obtenus grâce à l'eau de la source qui s'était mise à jaillir en permanence à la Salette.

Sur les lieux de l'apparition et aux alentours, on compta toujours trois sources ou "fontaines". L'une était réservée aux hommes, la seconde aux animaux et la troisième, celle

qu'aurait choisie la dame, n'avait pas d'utilité précise car son débit était jugé capricieux. Il s'est trouvé des gens pour dire qu'elle était souvent tarie. Benjamin Pra, qui connaissait bien les lieux, déclara pourtant : "*je ne l'ai jamais vue sèche, moi*". Or, c'est là un témoignage capital qu'on feint d'ignorer dans cette affaire. On dit que Benjamin Pra se rendit sur les lieux le 21 et qu'il constata que la source coulait. Certes, mais c'était là, selon lui, une chose habituelle.

Très tôt, des personnes pieuses vinrent à la source désignée par les enfants, source dont la dame ne semblait pourtant pas avoir parlé dans son long discours. En venant puiser de l'eau, insensiblement, on creusa bien entendu le sol. En outre, on aménagea les lieux pour rendre la captation de l'eau plus aisée. Toutes ces modifications du bassin de la source contribuèrent forcément à une amélioration du débit de l'eau. Il n'y a là rien d'extraordinaire et il est certain que le "miracle" du jaillissement soudain et permanent de la source fut forgé de toutes pièces au mépris de la réalité. [12]

Mgr de Bruillard avait promis qu'il rendrait son jugement avec solennité dès l'issue des séances de la Commission si celle-ci se déclarait en faveur de la réalité de l'apparition. Il n'osa pourtant pas agir de la sorte car le cardinal de Bonald, opposant de la première heure, le força, par toutes sortes de moyens, à redoubler de prudence. Il adressa même à l'évêque une sorte de mise en demeure de répondre à plusieurs objections. Parmi celles-ci, il y avait l'étrange costume de l'apparition. Mgr de Bruillard fit à ce propos cette étonnante profession de foi : "*Plus il est étrange, moins il est de l'invention des enfants*". Comme si le degré d'étrangeté d'un témoignage pouvait valider celui-ci. Cela aboutirait à démontrer l'existence évidente des éléphants roses !

En juin 1848, Mgr de Bruillard signa, sous forme d'approbation, une sorte de préface à un livre qui fut publié à Grenoble en 1849 et qui n'était autre que le fameux rapport Rousselot, intitulé "*La Vérité sur l'Evénement de la Salette*." Ce rapport devenait ainsi, en quelque sorte, la vérité officielle sur laquelle la Commission s'était prononcée.

Le 30 juin 1850, sous la présidence du cardinal de Bonald, un Concile provincial s'ouvrit à Lyon. Nombreux étaient les prêtres et les prélats qui espéraient qu'on y aborderait et qu'on y jugerait le cas de la Salette. L'abbé Cartellier, un opposant de la première heure, était là avec son propre Mémoire qui faisait grand bruit. Il comptait déjà les voix "pour" et les voix "contre". Tout naturellement, Mgr Parisis proposa donc d'aborder la question de la véracité des faits supposés de la Salette. Le cardinal de Bonald refusa net. "*Que penserait le public,* déclara-t-il*, s'il pouvait s'imaginer que des Évêques et des hommes considérables dans le clergé se sont assemblés pour s'occuper de la Salette, de Louis XVII et de choses de cette force. On se moquerait de nous !*"

Ainsi, fort de son intime conviction qui lui faisait ranger l'apparition de la Salette parmi les sottises, le cardinal de Bonald empêcha que l'on coupât une bonne fois pour toutes les ailes à un "canard" qui n'allait pas cesser, dès lors, de faire parler de lui...

L'abbé Cartellier fut évidemment profondément déçu. Selon ses estimations, il lui aurait suffi de trouver une voix et une seule pour que, selon ses propres termes, "l'affaire fut réglée" de façon définitive. En effet, jamais Mgr de Bruillard n'aurait osé aller à

l'encontre de la décision qui aurait été prise lors du Concile provincial. (13)

En 1850 se place un incident qui vaut la peine d'être raconté. Faisant sa tournée habituelle, un inspecteur des écoles primaires visita les écoles de Corps. Il allait se retirer de l'école des soeurs de la Providence quant il avisa un groupe de filles plus grandes que les autres et qu'il n'avait vues dans aucune des classes. L'envie lui vint de les interroger. C'est ainsi qu'il en remarqua une qui se montra incapable de répondre à ses questions les plus élémentaires. Il s'en ouvrit aux soeurs pour qu'on rende cette enfant à ses parents car elle n'était bonne, selon lui, qu'à des tâches manuelles. On s'offusqua, lui répondant "*mais ne savez-vous pas que c'est Mélanie ?*" Le brave homme, qui ne songeait pas du tout aux apparitions, tomba des nues -c'est le cas de le dire- quand on lui signifia qu'elle était la voyante de la Salette. "*Eh bien, dans ce cas la Sainte Vierge s'est bien mal adressée*" conclut-il. Et, alors qu'il disait encore quelques mots de la Salette, il apprit que Maximin, faisait partie de la même école et habitait le pensionnat dévolu aux filles. La chose était contraire à la loi et il en réprimanda fermement la Mère Supérieure. Fort mécontent, il demanda à ce qu'on aille lui chercher ce garçon de 15 ans. Hélas ! Maximin n'était pas là. Trois jours plus tôt, apprit l'inspecteur, le jeune garçon avait reçu 15 francs d'étrennes de la main d'un pèlerin et, depuis ce jour-là, il passait son temps à jouer et boire au cabaret du coin. De plus en plus furieux et consterné, l'inspecteur fit quérir immédiatement le garnement. Quand ce dernier arriva enfin, il était sale au possible, tant sur ses vêtements qu'aux mains et au visage. Réprimandé, il ne parut pas s'en soucier. L'inspecteur le questionna dans les matières scolaires. En vain ou presque. Ensuite il se décida à l'interroger au sujet de la Salette. Alors Maximin démarra au quart de tour, récitant une sorte de leçon bien apprise. Un moment donné, il sortit la phrase étonnante que voici : "*La dame blanche était dans le feu et le feu était dans la fontaine*." "Cela suffit !" l'interrompit l'inspecteur qui lui dit tout de go "*...tu n'as pas vu la Sainte Vierge et ton tort est de ne pas la respecter en parlant ainsi d'elle*."

Durant ce même été de l'année 1850, Antoine Gay, un possédé célèbre, vint en pèlerinage à la Salette où il put rencontrer Mélanie et Maximin. Après s'être très bien conduit avec eux pendant un moment, il finit par cracher au visage de Mélanie qui lui avait demandé de prononcer avec amour le nom de la Vierge. (14)

Antoine Gay était un partisan du baron de Richemont qui prétendait être Louis XVII. Or, peu de temps après cet incident, au mois de septembre, un autre partisan de M. de Richemont prit contact avec Maximin. Il se disait convaincu que le secret de l'enfant devait avoir un rapport avec M. de Richemont. Mais peut-être espérait-il plus prosaïquement influencer Maximin afin que ce dernier prenne fait et cause pour M. de Richemont, ce qui aurait eu une importance considérable en faveur du faux Louis XVII. C'est à la suite de ce contact que Maximin fut emmené à Ars, afin qu'il puisse voir le célèbre curé dont on disait qu'il faisait des miracles et qu'il était capable de sonder les coeurs et les consciences...

Avant de voir Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, Maximin fut présenté à son vicaire, l'abbé Raymond. Ce dernier s'était rendu précédemment à la Salette et en était revenu convaincu que toute cette affaire n'était qu'un énorme mensonge. Mis en présence de Maximin, il se fâcha, espérant sans doute impressionner le jeune garçon dont il avait

sans doute mal apprécié la capacité d'entêtement et de morgue. Il se lança dans une violente diatribe contre le curé de Corps, les faux miracles, les faux témoins. Il raconta comment, récemment, il avait arraché à trois simulatrices leur secret : c'était, tout simplement, qu'elles avaient tout inventé de leur apparition de la Vierge ! Et il ajouta que c'était sans doute le même secret que les deux voyants de la Salette se partageaient. Ebranlé par cet exemple, deux des accompagnateurs de Maximin se levèrent et lancèrent à ce dernier, d'un ton menaçant : "*Malheureux ! Si tu mentais comme ces trois petites filles, tu mériterais l'enfer.*" Maximin répliqua alors d'une voix embarrassée : "*Je n'ai pas dit que j'ai vu la Sainte Vierge, j'ai dit que j'ai vu...*" et il se mura à nouveau dans le silence. L'abbé Raymond exulta : "*Vous voyez Messieurs comme on peut croire au rapport de Maximin !*" Continuant son long monologue, il multiplia les piques à l'encontre de l'enfant. Ce dernier prit évidemment mal la chose. Lassé de ne pouvoir placer une parole et sur le ton de la bravade, il s'écria un moment donné : "*Ah! vous ne voulez pas me laisser dire, eh bien je vous l'accorde : je n'ai rien vu, n'y croyez pas. Admettons que j'aie menti, qu'est-ce que cela peut bien me faire ?*"

Le lendemain, très tôt, convaincu qu'il tenait une rétractation, l'abbé Raymond courut chez son curé pour lui annoncer la nouvelle puis alerta ses paroissiens et, d'une façon générale, tout qui voulut l'écouter.

Ce fut un beau scandale.

Maximin, ses quatre accompagnateurs et sa soeur, âgée d'une vingtaine d'années, se présentèrent ensuite à la sacristie, pour parler au curé d'Ars. Mais seul l'enfant put parler au curé et les autres se retirèrent. Au témoignage de certains, Maximin sortit fort mécontent de son entretien. D'autres témoins affirmèrent le contraire. Ce qui est certain c'est que ses mentors le ramenèrent au curé une seconde puis une troisième fois avant de s'en aller en disant à l'abbé Raymond qu'ils étaient très satisfaits. Le soir, cependant, le curé d'Ars dit à l'abbé Raymond: "*Cette apparition de la Salette n'est rien ; n'en parlons pas.*" Par la suite, le curé d'Ars se montra chagriné et refusa désormais de bénir les médailles qui avaient été frappées concernant l'apparition.

L'affaire fit grand bruit, au point que l'abbé Rousselot en personne vint à Ars pour s'informer à la meilleure source. Il conseilla au bon curé de se taire, de ne rien dire sur cette affaire embarrassante "*parce que la parole d'un homme de poids comme vous aurait bientôt tout renversé et qu'il en résulterait beaucoup de mal*" expliqua-t-il. Rien que ce détail montre quel homme était réellement l'enquêteur principal de l'évêque de Grenoble.

Sans doute Mgr de Bruillard était-il lui-même à ce point inquiet de cette affaire qu'il écrivit personnellement au curé d'Ars pour lui demander avec insistance des précisions. Le curé dicta alors une lettre au Frère Athanase puis la signa de sa main. Dans celle-ci il rappela tout ce qu'il avait fait et dit dans un premier temps en faveur de la réalité de l'apparition puis il ajouta : "*Le petit m'ayant dit qu'il n'avait pas vu la Sainte Vierge, j'en ai été fatigué un couple de jours. Après tout, Monseigneur, la plaie n'est pas si grande et si ce fait est l'ouvrage de Dieu, l'homme ne le détruira pas.*"

A la suite de cette affaire, le curé d'Ars reçut pas mal d'autres lettres, les unes lui

demandant des explications et les autres lui fournissant toutes sortes d'interprétations. Même Maximin prit la plume pour expliquer ceci : "*Je ne vous ai point voulu dire, monsieur le curé, et jamais je n'ai dit sérieusement à personne n'avoir rien vu et avoir menti en faisant mon récit* (...) *Je vous ai dit seulement, monsieur le curé, en sortant de la sacristie et sur la porte, que j'ai vu quelque chose et que je ne savais pas si c'était la Sainte Vierge ou une autre Dame. En ce moment, vous avanciez dans la foule et notre entretien a cessé*." On le verra par la suite, cette lettre contenait peut-être le plus pur reflet de ce qui se passa réellement à la Salette...

Très longtemps, le curé d'Ars s'en tint à une grande discrétion, répétant, sans faire de commentaires précis, que si ce que le gamin lui avait dit était vrai, il ne fallait plus croire en la Salette. La question le tourmentait fort, au point que lorsqu'on voulait l'interroger publiquement à ce sujet il disait parfois qu'il préférait ne pas en parler car çà lui donnait mal à la tête. Souvent, il précisait qu'une apparition n'était pas un dogme et conseillait de s'en rapporter à l'autorité de l'Eglise. Un jour, pourtant, il retrouva la paix de l'âme. Du coup, il recommença à bénir les médailles de la Salette et à conseiller le pèlerinage en ce lieu. Nous allons bientôt dire pourquoi...

Tout à l'opposé de son curé, l'abbé Raymond ne tarissait pas de répéter à qui voulait l'entendre ou le lire que Maximin était passé aux aveux. Ce zèle intempestif finit par agacer à ce point l'évêque de Grenoble que ce dernier lui adressa un rappel à l'ordre.

On a tout dit et tout écrit à propos de ce qu'on a appelé "l'incident d'Ars". On a dit que Maximin s'était rétracté en confession, qu'il avait avoué la duperie. Mais cette hypothèse est forcément fausse puisque le curé d'Ars, lié par le secret de la confession, n'aurait alors rien pu dire ni faire paraître. On a dit aussi que, par bravade, pour juger si le vieillard savait vraiment sonder les consciences, Maximin aurait fait semblant d'avouer. Et le vieux prêtre serait tombé dans le panneau. Ce scénario est une véritable réécriture de l'Histoire qui ne tient aucun compte du mécontentement affiché par Maximin après avoir rencontré le curé. On a dit aussi que le vieillard, assez sourd, avait mal compris ce que Maximin lui aurait dit. Là encore, il s'agit d'une hypothèse cousue de fils blancs, car on peut bien se douter que si Jean-Baptiste Vianney avait cru comprendre que l'apparition était une mystification, il se le serait fait répéter distinctement plutôt deux fois qu'une. En outre, le curé d'Ars était si peu sourd qu'aux dires de son biographe l'abbé Monnin il devait entourer d'un linge sa montre pendant la nuit car le tic-tac de celle-ci l'empêchait de dormir. On a dit aussi que l'enfant avait été si choqué par l'exaltation de l'abbé Raymond qu'il aurait craqué et avoué n'importe quoi. C'est oublier que le matin même où il se rendit voir le curé d'Ars, on vit Maximin comme à l'ordinaire, curieux de tout et n'affichant pas la moindre inquiétude. La violente diatribe de l'abbé Raymond le soir précédent ne l'avait à l'évidence pas traumatisé. Par la suite, Maximin lui-même donna de l'incident d'Ars toutes sortes d'explications contradictoires et embrouillées, allant jusqu'à dire que le curé avait "le diable dans l'oreille".

Les partisans de la Salette ont coutume de soutenir l'une ou l'autre de ces thèses, expliquant vaille que vaille l'incident d'Ars en occultant ou en minimisant au passage des faits importants en la circonstance. Le plus bel exemple en est peut-être fourni par A. Rivet qui, dans son ouvrage sur le sujet, écrivit : "*C'était tout simplement un mal-entendu de la*

part du public." Admirons le “tout simplement” et l’enfumage qui consista à parler du public qui n’avait pourtant rien à voir là-dedans. En affirmant que Jean-Baptiste Vianney ne fournit jamais aucune explication de ce qui s'était réellement passé et en insistant sur le fait qu’il finit par revenir à sa croyance première en l'apparition, les partisans de cette dernière occultent certaines déclarations précises du curé d’Ars et tentent de faire croire que le trouble du prêtre reposait plutôt sur une impression que sur la certitude d'une claire rétractation de Maximin. Or, le curé d'Ars s'est expliqué et, de surcroît, d'une façon très nette...

Cette explication, il la donna devant un petit groupe de personnes, à l'occasion d'une réunion privée. Il était alors interrogé sur l'incident par l'abbé Monnin qui, à la demande de Mgr Chalendon, rédigea une biographie très complète du célèbre curé qui parut avec l'approbation de Mgr De Belley qui avait lui-même donné l'extrême-onction à celui qui fut, depuis, canonisé. Les précisions qui vont suivre ne proviennent donc pas d'un ouvrage fumeux et ne souffrent pas de contestation. Voici l'intégralité de cette conversation, reproduite par l'abbé Monnin...

- Monsieur le curé, que faut-il penser de la Salette ?

- Mon ami, vous pouvez en penser ce que vous voudrez : ce n'est pas un article de foi. Moi, je pense qu'il faut aimer la sainte Vierge.

- Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander de vouloir bien nous raconter ce qui s'est passé entre vous et Maximin, dans cette entrevue dont on fait tant de bruit ? Quelle est au juste l'impression qui vous est restée ?

- Si Maximin ne m'a pas trompé, il n'a pas vu la sainte Vierge.

- Mais, Monsieur le curé, on dit que l'abbé Raymond avait poussé à bout cet enfant et que c'est pour se débarrasser de ses obsessions qu'il a dit n'avoir rien vu.

- Je ne sais pas ce que M. Raymond a fait ; mais je sais bien, moi, que je ne l'ai pas tourmenté. Je n'ai fait que lui dire, quand on me l'a amené : "C'est donc vous, mon ami, qui avez vu la sainte Vierge ?"

- Maximin ne disait pas qu'il avait vu la sainte Vierge ; il disait seulement qu'il avait vu une grande dame... Il y a peut-être là-dessous un malentendu

- Non mon ami, le petit m'a dit que ce n'était pas vrai ; qu'il n'avait rien vu.

- Comment se fait-il que vous n'ayez pas exigé de lui une rétractation publique ?

- Je lui ai dit : "Mon enfant, si vous avez menti, il faut vous rétracter. - Ce n'est pas nécessaire, m'a-t-il répondu, çà fait du bien au peuple. Il y en a beaucoup qui se convertissent." Puis il a ajouté : "Je voudrais faire une confession générale et entrer dans une maison religieuse. Quand je serai au couvent, je dirai que j'ai tout dit, et que je n'ai plus rien à dire." Alors, j'ai repris : "Mon ami, çà ne peut pas aller comme çà ; il faut que je consulte mon Évêque." - "Eh bien ! Monsieur le curé, consultez. Mais ce n'est pas la peine." Là-dessus, Maximin a fait sa confession.

- Monsieur le curé, êtes-vous sûr d'avoir bien entendu ce que Maximin vous a dit ?

- Oh ! très sûr ! Il y en a bien par-là qui ont voulu dire que j'étais sourd !... Que n'a-t-on pas dit ?... Il me semble que ce n'est pas comme çà qu'on défend la vérité."

L'abbé Déléon interrogea lui aussi le curé d'Ars et reproduisit sa conversation avec ce dernier. En voici l'extrait le plus marquant : "*L'enfant voulait se confesser ; je n'ai pas voulu y consentir sans qu'il se fut expliqué sur la Salette. Or, il m'a été dit que la Salette*

était inventée ; qu'il n'avait pas vu la sainte Vierge, qu'il n'avait rien vu ; qu'il ne savait pas si c'était le bon ou le malin esprit qui l'avait porté à mentir ; il voulait se retirer dans une communauté ; que là, si on l'interrogeait sur la Salette, il répondrait qu'il n'avait plus rien à dire."

Enfin, grâce à Maurice Garçon, on sait que selon une lettre d'un prêtre de Lyon parvenue à l'Archevêché d'Avignon, le curé d'Ars aurait lui-même écrit au cardinal de Bonald et à Mgr de Belley ce qu'il en avait été de la rétractation de Maximin. Malheureusement, ces pièces importantes n'ont jamais été publiées.

Ainsi donc, contrairement aux idées que certains essayent de défendre, les faits sont clairement établis : Maximin déclara qu'il ne vit rien. Il ne le fit pas sous la contrainte morale, ni par bravade, mais à l'occasion d'une sorte de chantage qui ne réussit pas, d'où sa mauvaise humeur après sa rencontre avec le curé. Maximin avait cru qu'il entrerait dans un couvent et il se retrouvait gros-jean comme devant avec, en plus, désormais, un formidable fil à la patte : celui de sa rétractation dont le vieux prêtre avait aussitôt tiré les conséquences devant ses paroissiens.

Allant plus loin encore que tous les autres partisans de l'apparition, leur ardent défenseur Rousselot se fendit d'une brochure de 50 pages qui parut en février 1851 et qui s'intitulait "*Défense de l'Evénement de la Salette contre de nouvelles attaques*." Il y établit les deux propositions suivantes :

1re proposition : Maximin ne s'est point démenti à Ars

2e proposition : Et supposé que Maximin se soit démenti ou rétracté, ce démenti ou cette rétractation n'infirme en rien, et à plus forte raison ne détruit nullement le fait de la Salette.

Il fallait l'oser !

Drapé dans ses certitudes, l'abbé Rousselot n'était pas du tout désemparé. A ceux qui le questionnaient, il répondait, sûr de lui : "*Cela ne signifie rien, on ne peut faire que ce qui est ne soit pas. On verra plus tard.*"

Pour le curé d'Ars qui avait très tôt cru en la réalité de l'apparition, la déconvenue fut grande. Longtemps il fut tenaillé entre ce que lui avait dit le garnement et l'obéissance qu'il devait aux conclusions de la Commission mise en place par Mgr de Bruillard. Il avait appris que l'apparition n'était qu'une invention et il constatait que l'on encourageait le pèlerinage. Un jour, n'y tenant plus, il pria Dieu qu'il fit un geste afin de le délivrer des tourments moraux où il sentait l'influence du diable. Il demanda qu'un prêtre éminent de Grenoble vint lui rendre visite en guise de signe céleste favorable à l'apparition. Et le lendemain, effectivement, il reçut une telle visite. C'est alors que, croyant avoir reçu une réponse du ciel, il se délivra joyeusement de ses tourment en s'écriant, à voix haute, "*Credo !*" Ce cheminement de la pensée du vieux prêtre, aujourd'hui canonisé, est connu grâce à une lettre qu'il écrivit à l'abbé Toccanier ainsi que par divers témoignages de gens auxquels il raconta les circonstances de son revirement final en faveur de la Salette.

Les choses ne seraient pas complètement éclaircies si il n'était dit encore quelques mots, à présent, des circonstances qui précédèrent l'incident d'Ars.

Depuis l'apparition, Mélanie et Maximin avaient été placés dans un couvent où on tenta de leur donner un peu d'instruction. Maximin ne sortait du couvent que pour aller ânonner à la cure du bon curé Mélin quelques rudiments de latin. Arrivant au plein milieu de sa quinzième année, il sentait un vif besoin de courir librement à travers les bois et les montagnes qu'il avait arpentés jusqu'au moment où les gens d'Eglise avaient pris son destin en charge. Il fit une fugue, puis deux, puis trois. Lors de cette dernière, il alla s'offrir comme domestique à Baptiste Pra qui le ramena au couvent. Il fit alors une quatrième fugue qui fit déborder la coupe : on le confia à son oncle, M. Templier, devenu son tuteur à la suite du décès du père en 1849. Pour parer à de nouvelles fugues, M. Templier tint sans arrêt l'oeil sur son pupille. Pour Maximin, le remède était pire que le mal, c'est-à-dire le couvent. C'est alors qu'apparut un frère Mariste illuminé, du nom de Bonnafous qui avait pris fait et cause en faveur de M. de Richemont et qui était dores et déjà convaincu que le secret et la renommée du gamin pourraient être utiles à la cause du prétendant au trône. Il proposa au garçon de le faire entrer chez les Pères Maristes de Lyon. A l'idée d'aller vivre dans la grande ville de Lyon, Maximin se prit à rêver. Bonnafous s'en alla en promettant d'arranger les choses, ce qui n'était pas pour déplaire, non plus, à M. Templier. Un peu plus tard, à l'occasion d'un voyage qu'il fit par hasard avec son oncle, Maximin fut reconnu par le Comte de Certeau qui les invita dans son château. C'est alors que se produisit un événements rarement signalé. Le châtelain proposa une véritable fortune au gamin en échange de son fameux secret... et Maximin accepta ! Mais, au moment de révéler celui-ci, il ne parvint pas à s'en souvenir. Il comprit à ce moment-là, dit-on, la faute qu'il avait été sur le point de commettre. Cette perte de mémoire n'était-elle pas plus simplement un défaut d'imagination ? Le secret avait-il jamais existé ? Au retour, M. Templier supputa, avec le gamin, les avantages matériels que sa renommée pourrait peut-être apporter si d'aventure on envisageait de le promener ainsi par monts et par vaux...

Quand Bonnafous revint, au quatrième anniversaire de l'apparition, tout semblait en passe de s'arranger. Les Maristes acceptaient l'enfant et quelques personnes dévouées à la cause de M. de Richemont acceptaient de se charger des menus frais. Elles souhaitaient cependant que Maximin soit confronté au curé d'Ars afin d'éprouver sa vocation et, qui sait, ses dires. Maximin adhéra à cette idée avec enthousiasme, expliquant plus tard : "*J'ai demandé moi-même d'être conduit à Ars pour m'ôter d'entre les mains de mon oncle*." L'abbé Mélin qui avait appris à bien connaître l'enfant tenta, en vain, de s'opposer au projet.

Voilà donc dans quelles circonstance exactes Maximin partit pour Ars en compagnie de personnes dévouées à la cause de M. de Richemont.

Ayant raté la correspondance pour Lyon où ils voulaient se rendre directement, ils durent attendre à Grenoble. Ce fut l'occasion d'une rencontre à l'évêché où Mgr de Bruillard s'opposa à son tour à ce que Maximin se rendit à Ars. L'intelligent prélat craignait-il quelque chose ? Dans un premier temps décontenancés, les adultes se laissèrent pourtant convaincre par les trépignements et les pleurs de Maximin. Ils partirent donc quand même pour Ars où l'on sait ce qu'il advint...

Afin d'éclaircir au mieux l'incident d'Ars qui fut embrouillé au possible par des témoignages contradictoires de gens qui avaient intérêt à ce que la vérité ne puisse se faire jour, il est bon d'ajouter encore quelques détails importants.

C'est ainsi qu'au sortir de sa première rencontre avec le curé d'Ars, Maximin aurait confié à sa soeur qu'il était très heureux du résultat obtenu. Et pourtant, le curé lui avait dit de se mettre à la disposition de l'évêque de Grenoble. En sortant de l'église, Maximin rencontra la femme du maire d'Ars à qui il confia qu'il avait donné son secret au curé. Le véritable secret était-il donc, comme l'avait supposé l'abbé Raymond, qu'il n'y avait jamais eu d'apparition ?

D'Ars, les adultes conduisirent Maximin à Lyon où ils l'exhibèrent dans les salons des partisans du baron de Richemont. Là, Maximin se rebiffa contre le voeu de Jean-Baptiste Vianney et refusa d'être mis à la disposition de l'évêque de Grenoble. Ne sachant plus très bien quoi faire, les adultes à qui il avait été confié pour quelques jours décidèrent de le reconduire à son oncle. Par un heureux hasard, le chemin du petit groupe croisa celui de l'abbé Bez qui prit les choses en mains. Grâce à lui, finalement, Maximin prit le chemin du petit séminaire du Rondeau.

Le lendemain de l'entrevue entre Maximin et le curé d'Ars, l'abbé Raymond découvrit dans la sacristie une lettre à l'adresse de Mgr De Belley. Il interrogea le curé qui lui expliqua qu'il avait demandé à l'enfant d'écrire une rétractation et de la porter à l'évêque, ce qu'il avait refusé. "*Nous n'avons pas pu nous accorder ; il n'a pas été content de moi, ni moi de lui*" ajouta le bon curé. Comme pour embrouiller encore davantage les choses, le frère Athanase avait déjà découvert dans la sacristie une feuille de papier sur laquelle il était écrit, d'une écriture qui n'était pas celle du curé, : "*Je déclare que*". Etrange...

De plus en plus embarrassé par cette affaire, l'évêque de Grenoble envoya l'abbé Rousselot questionner Maximin. Le 2 novembre, sous la pression probable du prêtre, Maximin signa une déclaration dans laquelle il disait, entre autres choses, qu'il ne s'était pas confessé au curé d'Ars et qu'il ne s'était jamais rétracté devant lui. Le 21 novembre, il écrivit au curé d'Ars la lettre citée plus haut, afin de le convaincre qu'il y avait eu un malentendu entre eux. Plus tard, à la cure de Seyssins, Maximin dira devant son précepteur, l'abbé Champon, en dissimulant mal un air de victoire : "*J'entendais dire que le curé d'Ars lisait les secrets des consciences : j'ai voulu m'en assurer. Je me suis confessé à lui : je lui ai affirmé que tout ce que j'avais raconté de l'apparition de la sainte Vierge était faux, que je n'avais rien vu. Le curé d'Ars m'a cru : il ne lit donc pas dans les consciences... Allez ! votre curé d'Ars est comme les autres*." Ceci montre assez que Maximin ne respectait rien ni personne et surtout qu'il n'en était pas à une contradiction ni un mensonge près.

Il fut un temps question de confronter, à Grenoble, les deux protagonistes de l'incident d'Ars. Plusieurs évêques furent consultés à ce propos et rendirent une opinion à la fois négative et dubitative. Ils ne pensaient pas qu'il sortirait quelque chose de nouveau d'une telle confrontation.

Mlle des Brulais, sa grande amie d'enfance, demanda un jour à Maximin pourquoi il s'était compromis avec les partisans du baron de Richemont. Voici le dialogue qui s'ensuivit...

- Hé donc ! pour voir du pays...

- Dans quelle voie vous vous jetiez, pauvre imprudent ! A quoi pensiez-vous donc ?

- Ah ! j'ai fait là une sottise, c'est vrai ; mais tout de même, c'est çà qui a fait

marcher le secret à Rome !

- Comment donc ?

- Hé bien ! vous allez voir : Mgr le cardinal a su tout le bruit qu'on a fait dans les journaux à cause du curé d'Ars, et puis il a voulu avoir le secret. Le pape l'a demandé et Mgr de Grenoble l'a envoyé au pape : voilà. [15]

Et, de fait, l'incident d'Ars fut comme un tournant dans l'affaire de l'apparition de la Salette...

En 1851, après diverses manoeuvres qu'il est inutile d'expliquer ici, on obtint de Maximin et de Mélanie qu'ils couchassent par écrit les deux secrets qu'ils prétendaient avoir reçus. Le 3 juillet, Maximin écrivit son secret avec une telle insouciance qu'il fit un grand nombre de taches. On lui demanda donc de le rédiger à nouveau. Le 11 août suivant, dans d'autres circonstances, Maximin écrivit une troisième fois son secret. Les trois textes étaient courts mais différents. Cependant, dans leur ensemble, ils parlaient de grands malheurs qui frapperaient la France et le monde, puis d'une conversion de tous les pays. Tout cela devait arriver "*dans l'autre siècle*" et, au plus tard, "aux deux mille ans" selon la première version, "*au 19 siècle ou au vaintième* (sic)" selon la seconde. Pour sa part, Mélanie rédigea une première fois son secret avec application puis, le lendemain, expliqua qu'elle avait été imprécise sur quelques points et le réécrivit. Nettement plus long que celui de Maximin, son texte parlait également de grands bouleversements et de grands malheurs ainsi que de l'antéchrist qui naîtrait d'une religieuse. Et Mélanie d'achever par cette phrase capitale : "*Le temps n'est pas éloigné, il ne se passera pas deux fois 50 ans*." Ces prédictions étaient aussi fausses que possible.

Informé de l'existence de ces textes, le cardinal de Bonald qui, à la demande du cardinal Gousset, avait été délégué par le pape pour s'informer exactement de l'affaire de la Salette, envoya quelques questions écrites précises à l'évêque de Grenoble. N'ayant reçu de ce dernier que quelques réponses vagues, il lui signifia qu'il viendrait en personne à Grenoble en date du 12 juillet. Or, peu avant qu'il arrive, Rousselot partit pour Rome, emportant avec lui les textes écrits par les enfants. Ainsi la démarche du cardinal fut-elle en quelque sorte court-circuitée par l'évêque de Grenoble et son rusé comparse Rousselot.

Selon les meilleures sources, lorsqu'il lut les textes des enfants, le pape se serait exclamé : "*Il y a là toute la candeur d'un enfant.*" Aurait-il dit cela s'il avait eu entre les mains un secret délivré par la mère du Sauveur en personne ? On peut en douter. Selon d'autres sources, le pape aurait lu les secrets avec un certain effarement et aurait commenté : "*Mais il n'y a là qu'un ramassis de sottises* !" On peut, à la rigueur, se demander si ces deux versions n'en font pas qu'une, sous des formes différentes...

En 1853, Mgr Ginoulhiac, successeur de Mgr De Bruillard, demanda aux deux enfants de rédiger à nouveau leurs secrets. Le 5 août, Maximin rédigea un texte un peu plus long que le précédent, avec un contenu cette fois nettement différent des précédents. Son texte avait des allures nettement plus politiques et il y était question d'un pape français et d'un grand roi de France qui viendraient après 1860. Mélanie, comme précédemment, s'y reprit à deux fois, ajoutant elle aussi de nouveaux détails et terminant par "*la fin du monde ne passera pas deux fois 40 ans*."

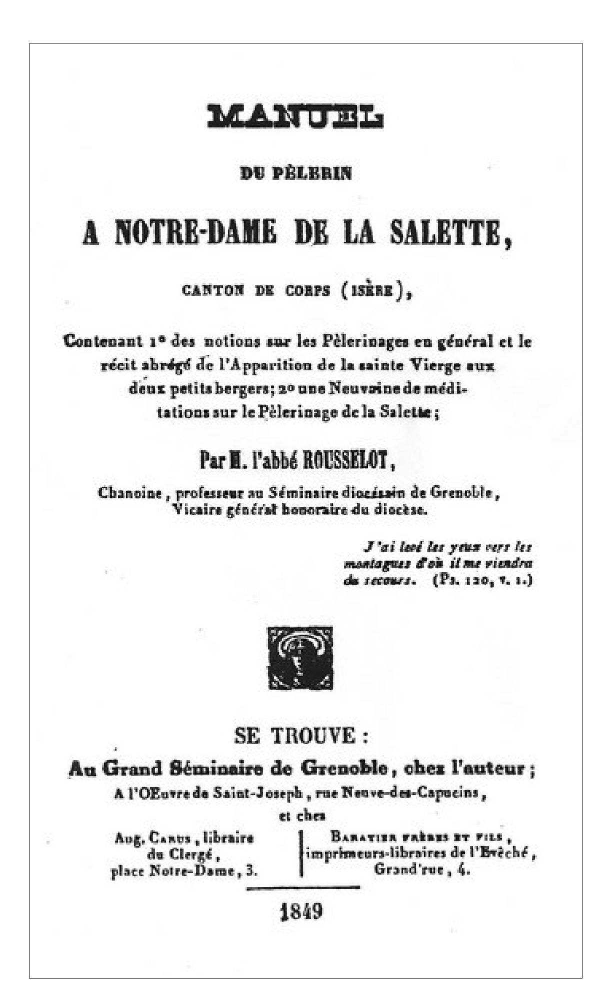
Rien que ceci montre à quel point ces "secrets" étaient fluctuants d'une rédaction à l'autre et que leur contenu de style apocalyptique était, d'un point de vue prophétique, absolument fantaisiste. D'autres bribes des secrets recueillies ou devinées par d'autres personnes ont encore circulé mais n'ajoutent rien à ce qui vient d'être dit.

Enfin, à propos de ces secrets, il est bon de préciser que si les textes en sont aujourd'hui bien connus, c'est grâce à divers travaux historiques. A l'époque, seules quelques personnes purent les lire et, par conséquent, peu de gens purent se fixer dès ce moment une opinion sérieuse sur leur valeur intrinsèque.

Mais revenons au voyage de l'abbé Rousselot à Rome...

Saisissant l'occasion de celui-ci, l'abbé répandit là-bas ses brochures en faveur de l'apparition. Le 19 juillet, il écrivit à Mgr de Bruillard : "*Ainsi, tout va bien à Rome et je profiterai de mon séjour pour répandre de mes brochures et de les placer chez des personnages qui ont de l'influence sur l'opinion publique, qui la forment pour ainsi dire à leur gré. Il conviendrait donc, Monseigneur, de terminer promptement, avec les gens de la Salette ; ils étaient déjà bien disposés, il s'agit de ne pas les laisser se refroidir, et de bien vite conclure. Après quoi, Monseigneur, votre mandement pourra paraître à point nommé, réveiller la foi et faire arriver les dons de toutes parts.* [16]

Ce petit bout de texte montre assez quel sens tactique de la publicité avait cet abbé Rousselot qui, dès 1849, avait commencé à diffuser son propre Manuel du pèlerin à Notre-Dame de La Salette (voir ci-contre) !



MANUEL

DU PÈLERIN

A NOTRE-DAME DE LA SALETTE,

CANTON DE CORPS (ISÈRE),

Contenant 1° des notions sur les Pèlerinages en général et le récit abrégé de l'Apparition de la sainte Vierge aux deux petits bergers; 2° une Neuvaine de méditations sur le Pèlerinage de la Salette;

Par M. l'abbé ROUSSELOT,

Chanoine, professeur au Séminaire diocésain de Grenoble, Vicaire général honoraire du diocèse.

J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où il me viendra du secours. (Ps. 120, v. 1.)

SE TROUVE :

Au Grand Séminaire de Grenoble, chez l'auteur ;

A l'OEuvre de Saint-Joseph, rue Neuve-des-Capucins,

et chez

Aug. Carus, libraire du Clergé, place Notre-Dame, 3. | Baratier frères et fils, imprimeurs-libraires de l'Evêché, Grand'rue, 4.

1849

Comme pour satisfaire au voeu de son abbé, l'évêque rédigea son mandement. Daté du 19 septembre 1851, il fut publié le 10 novembre et fut lu dans toutes les églises du diocèse le 16.

Aussitôt, le cardinal De Bonald réagit. Le 28 novembre, il écrivit la lettre suivante à Mgr de Bruillard...

Monseigneur, je reconnais assurément le droit que vous avez d'examiner un fait prétendu miraculeux. Mais quand il existe encore des doutes sérieux sur la vérité de ce fait, quand on soulève encore contre ce fait des objections qui ne sont pas sans importance, le Concile de Trente n'a-t-il pas attribué au Concile provincial le droit d'examiner ce fait ? Je

pense, Monseigneur, qu'avant de vous prononcer sur la Salette, le Concile provincial devait être saisi de cette affaire et l'examiner. Le Concile de Trente nous donnait ce droit (cession XXV).

Je vais exposer à Rome mon sentiment ; je citerai le Concile de Trente et j'aurai l'honneur de vous transmettre la réponse qui m'aura été faite. Ici, Monseigneur, vous reconnaîtrez, j'en suis persuadé, le droit du Concile provincial ; j'invoque en sa faveur un Concile oecuménique.

Je me demande, Monseigneur, comment la menace de malheurs dont seraient affligées certaines provinces, si elles ne se convertissaient pas, pouvait être la matière d'un secret. Jonas ne faisait pas un secret de la ruine dont Ninive était menacée. Il faut au contraire publier sur les toits l'annonce de ces fléaux. S'il avait plu à Maximin de garder son secret ; s'il n'avait pas été contraint à faire l'envoi de ce secret à Rome, à quoi aurait servi ce mystère ? A quoi bon alors la mission de la Sainte Vierge ?

Et ces prophéties qui ne sont pas accomplies ? Et ce langage de la Sainte Vierge que les enfants n'entendent pas et auquel Marie fut obligée de substituer le patois ? Et cette ignorance attribuée à la Sainte Vierge qui ne savait pas que les enfants n'entendaient pas le français, en sorte que si elle eut continué à parler français, elle n'aurait pas accompli la volonté de Dieu auprès des enfants ? Ce sont là des difficultés graves qui ne sont pas résolues. Voilà pourquoi le Concile provincial devait, d'après le Concile de Trente, examiner le fait prétendu de la Salette.

La persistance du curé d'Ars à affirmer que Maximin lui a dit qu'il n'avait rien vu, que tout cela était une invention, cette persistance est un fait sérieux, quand on connaît le curé dArs. Et toujours ici revient le droit du Concile provincial. Dans le temps où nous sommes, on ne saurait observer avec trop de soin les règles de l'Eglise, quand il s'agit d'examiner un prétendu miracle.

C'est dans l'intérêt de la religion que je m'afflige, Monseigneur, de l'apparition de votre mandement. Si on livrait à l'impression un mémoire volumineux contre le fait de la Salette que j'ai entre les mains, je crois que l'effet que produirait la lecture de cette dissertation réduirait à des proportions minimes la valeur des deux ouvrages de M. Rousselot.

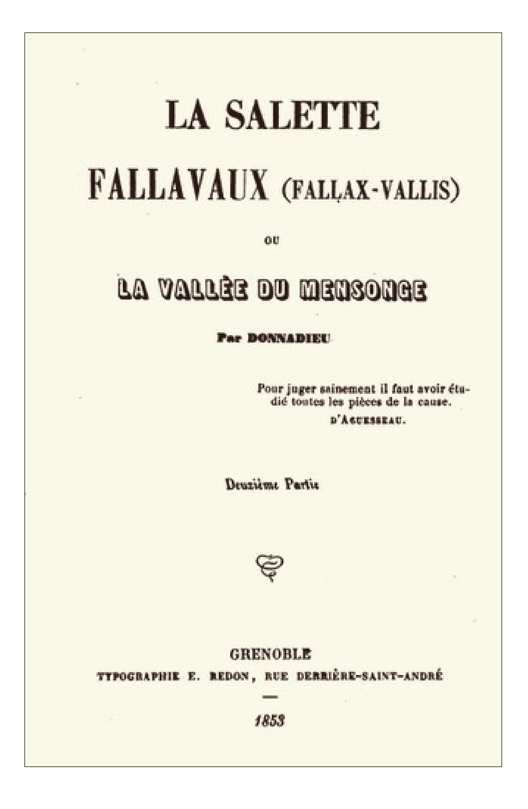
Cette différence de manière de voir entre nous, ne peut affaiblir ma vénération pour Votre Grandeur. [17]

En termes polis, le cardinal de Bonald déclarait donc la guerre à l'évêque de Bruillard et à son Mandement favorable à l'apparition de la Salette. Cependant, quand il apprit que le curé d'Ars avait changé d'avis et s'était remis à croire en l'apparition, Mgr de Bonald cessa de marquer son opposition envers elle. Un an plus tard, même, il autorisa l'érection d'un sanctuaire à la Vierge de la Montagne chez les Dames du Sacré-Coeur à Lyon.

Bien avant d'avoir publié son Mandement, Mgr de Bruillard avait entamé des pourparlers pour acquérir de vastes terres englobant le lieu de l'apparition. L'acte d'achat avait été signé quelques jours à peine avant la publication du Mandement. L'évêque avait également pris soin d'inonder la paroisse de Corps de toutes sortes de dons : école, bureau de bienfaisance etc. Dès le premier mai suivant, il annonça la pose de la première pierre d'un sanctuaire et la création d'un corps de missionnaires de Notre-Dame de la Salette. Le 25, sous une pluie battante, il assista à la pose de la première pierre. Cela fait, huit jours

plus tard il offrit sa succession à l'abbé Ginoulhiac qui ne prit cependant officiellement possession du siège que le 7 mai 1853. Mgr de Bruillard laissait ainsi à son successeur un héritage bien embarrassant... [18]

Dans sa lettre à Mgr De Bruillard, le cardinal De Bonald avait parlé d'un Mémoire volumineux qu'il détenait et qui aurait pu renverser toutes les belles argumentations de l'abbé Rousselot. Ce volet de l'affaire est sans doute le plus extraordinaire...



LA SALETTE

FALLAVAUX (FALLAX-VALLIS)

OU

LA VALLÉE DU MENSONGE

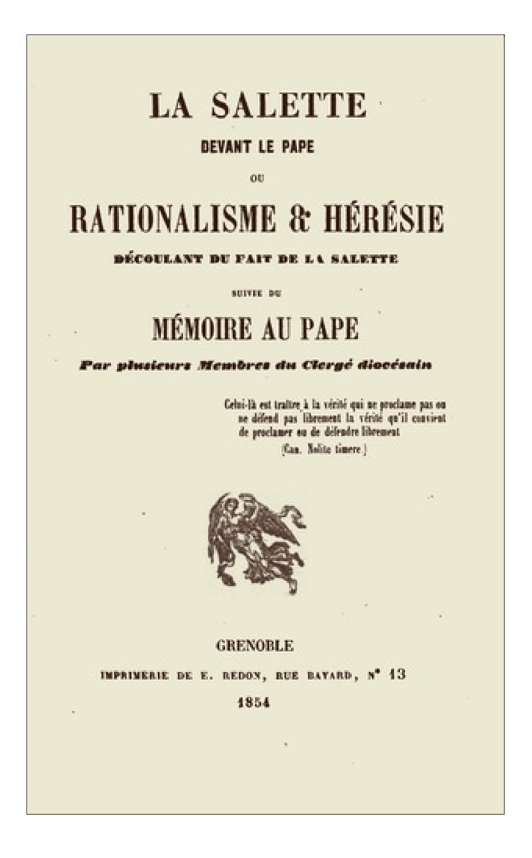
Par DONNADIEU

Pour juger sainement il faut avoir étudié toutes les pièces de la cause.
D'AGUESSEAU.

Deuxième Partie

GRENOBLE
TYPOGRAPHIE E. REDON, RUE DERRIÈRE-SAINT-ANDRÉ
—
1853

Dès 1850, on l'a vu, lors d'un Concile Provincial qui s'était tenu à Lyon sous la direction du cardinal De Bonald, il avait été beaucoup question d'un Mémoire rédigé par l'abbé Cartellier, opposant de la première heure aux apparitions. En réponse à ces critiques, l'abbé Rousselot avait publié la même année un second ouvrage intitulé *Nouveaux documents sur les faits de la Salette*. Or, deux ans plus tard, l'ancien curé de Villeurbanne, l'abbé Déléon, publia à son tour, sous le pseudonyme de Donnadieu, un ouvrage intitulé *La Salette Fallavaux ou la vallée du mensonge* (Voir ci-contre la reproduction de la page du titre de cet ouvrage). Déléon y montrait que les témoignages des enfants n'étaient pas crédibles et que les guérisons dont on s'était servi pour accréditer la réalité de l'apparition l'étaient encore moins. Bref, pour Déléon, toute l'affaire n'était qu'une intrigue fondée sur la crédulité. Aussitôt, Mgr De Bruillard condamna cet écrit renfermant, selon ses dires, autant de mensonges que de mots". Ambiance !



LA SALETTE
DEVANT LE PAPE

OU

RATIONALISME & HÉRÉSIE
DÉCOULANT DU FAIT DE LA SALETTE

SUIVIE DU

MÉMOIRE AU PAPE
Par plusieurs Membres du Clergé diocésain

Celui-là est traître à la vérité qui ne proclame pas ou ne défend pas librement la vérité qu'il convient de proclamer ou de défendre librement
(Can. Nolite timere.)

GRENOBLE
IMPRIMERIE DE E. REDON, RUE BAYARD, N° 13
1854

Le 6 janvier 1853, l'abbé Rousselot publia encore un ouvrage intitulé cette fois *Nouveau sanctuaire à Marie*. Il tenta ainsi de réfuter les dires de Déléon-Donnadieu. Mais dès le mois d'avril, ce dernier, toujours sous le même pseudonyme, publia la seconde partie de son ouvrage dans lequel il expliquait cette fois que l'intrigue avait pour origine une vieille jeune fille un peu dérangée qui s'était fait passer, aux yeux des enfants, pour la Vierge Marie en personne (Voir ci-contre la reproduction de la page de titre de cet ouvrage) !

En 1854, sous son vrai nom cette fois, Déléon publia deux ouvrages en un seul volume. Il était l'auteur du premier qui s'intitulait *La Salette devant le Pape* tandis que le second, intitulé *Mémoire au Pape*, était en fait le fameux Mémoire de l'abbé Cartellier. Dans son propre ouvrage, Déléon ne se contentait pas de rappeler les aventures rocambolesques de mademoiselle de Lamerlière ; il soulignait également les anomalies intervenues pendant la Commission de 1847 ainsi que les diverses modifications ou altérations progressives de faits et de témoignages. Il mettait ainsi clairement en évidence la mauvaise foi de certains membres du clergé. Mais surtout, il traçait un portrait peu flatteur de Mélanie et Maximin. Mélanie était présentée comme une prophétesse illuminée, obsédée par le démon qu'elle voyait sans arrêt en train de la poursuivre sous la forme d'un chat. Maximin, à l'inverse, n'avait rien d'un illuminé ; c'était un rustre qui scandalisait tout le monde par ses jurons incessants, son manque de respect pour les prêtres ou les religieuses et son goût immodéré pour les boissons alcoolisées. Enfin, Déléon réduisait à néant les miracles qu'on avait déjà imputés à l'eau de la Salette et montrait -ô scandale- que certains d'entre eux n'étaient que mensonges éhontés.

Afin de contrer l'effet dévastateur de ces publications, Mgr Ginoulhiac qui avait succédé à Mgr De Bruillard, publia deux longs Mandements consécutifs datés des 30 septembre et 4 novembre 1854. Défense était faite, sous peine d'excommunication, de lire ou de propager les ouvrages de l'abbé Cartellier et de Donnadieu-Déléon. C'était utiliser l'arme absolue contre ces prêtres.

Néanmoins, ces ouvrages ou du moins leur contenu ou leurs conclusions allaient se répandre, en dépit du fait quasi certain que des quantités de mains pieuses détruisirent autant d'exemplaires qu'elles le purent. Dès 1856, à la Librairie Chrétienne Evangélique de Bruxelles, parut un livre du pasteur G. Poinsot intitulé *La vérité sur la Salette*. Dans les premières pages, l'auteur expliquait que l'ensemble de son travail puisait ses sources dans les ouvrages des abbés Cartellier et Déléon et déclarait fermement : "*Toute l'histoire de la Salette n'est qu'un tissus de honteuses intrigues et de mensonges*." Le ton était donné. L'abbé Doyen, du diocèse de Namur, en Belgique, lui adressa une réplique sous la forme d'un livre intitulé "*La Salette vengée ou réponse aux attaques les plus récentes...*" qui fut publié à Paris et Lyon chez Pélagaud dès 1857. On y trouvait entre autres choses deux opuscules inédits de l'abbé Rousselot et une lettre de Mlle de Lamerlière dans laquelle cette dernière réfutait formellement avoir été la Vierge de la Salette et avoir jamais possédé une robe semblable à celle qui fut si souvent décrite sur elle-même ou entre ses mains par nombre de témoins.

Impressionné par les condamnations prononcées par Mgr Ginoulhiac, l'abbé Cartellier lui écrivit une lettre de soumission dans laquelle il regrettait d'avoir contristé le prélat et promettait de ne jamais chercher à propager son Mémoire. Sa soumission comportait cependant cette phrase intéressante : "*Les faits qui se trouvent dans mon Mémoire, je les ai rapportés de bonne foi, mais je désavoue et condamne tout ce qui est faux et inexact, tout en conservant mon opinion sur la Salette.*" L'abbé qui avait toujours nié la réalité de l'apparition se soumettait donc, mais tout en conservant son opinion...

A l'inverse, Déléon refusa de se soumettre et fut frappé d'interdit par l'évêque.

Peu après, la demoiselle dont il avait été beaucoup question sous la plume de MM. Déléon et Cartellier intenta un procès en diffamation à ceux-ci ainsi qu'à leur imprimeur Monsieur Redon.

C'est ainsi que les trois accusés se retrouvèrent au tribunal civil de Grenoble le 25 avril 1855 face à Mademoiselle Constance Saint-Ferréol de Lamerlière.

Les plaidoiries furent l'occasion d'exposer une fois de plus tous les arguments des uns et des autres. Il fut expliqué que la vieille jeune fille était une personne excentrique qui s'était elle-même félicitée devant plusieurs témoins d'avoir été la Vierge de la Salette sous un déguisement qu'elle avait fabriqué. Il fut alors affirmé, sur base d'un document écrit, qu'elle n'aurait pu se trouver en ce lieu à ce moment précis. Mais il fut aussi démontré, *a contrario*, que ce document ne prouvait rien de certain et qu'elle pouvait parfaitement s'être trouvée sur les lieux au moment décisif. En fin de compte, si on démontra qu'elle avait bel et bien pu se rendre sur la montagne de la Salette, rien ne démontra cependant qu'elle y fut jamais arrivée. Mais dans le cas présent, l'absence de preuve ne constituait en aucun cas une preuve d'absence. Mlle de Lamerlière perdit donc son procès car on jugea qu'en matière de critique historique, un auteur était en droit d'argumenter selon ce qu'il croyait être la vérité et qu'en la circonstance les prévenus n'avaient fait que proposer une opinion fondée sur des faits sans faire encourir de véritables dommages à la plaignante.

Mademoiselle de Lamerlière interjeta appel mais cette fois seulement contre MM. Déléon et Cartellier. Devant la Cour impériale de Grenoble, elle se présenta avec, pour défenseur, un as du barreau : Jules Favre, un républicain convaincu qui avait déjà derrière lui une solide carrière politique. Les débats furent l'occasion de rappeler une fois de plus les arguments de chacun. On rappela donc les allégations de la demoiselle devant témoins à propos de son "exploit", on reparla des témoins d'au moins une partie de son voyage vers Grenoble avec ses volumineux bagages contenant son accoutrement qu'elle montra d'ailleurs à diverses personnes... Mais, une fois encore, on ne put citer le moindre témoin de sa présence sur la montagne ni expliquer comment elle y serait arrivée et comment elle en serait partie sans être vue par diverses personnes. L'auteur du compte-rendu des débats décrivit la demoiselle comme une petite femme de soixante ans, d'un embonpoint assez important. Et cela, soulignèrent plus tard les partisans de l'authenticité de l'apparition, ne correspondait évidemment pas à l'apparence de la Vierge telle qu'elle avait été décrite par les enfants...

Cette fois encore, Mademoiselle de Lamerlière perdit son procès et fut condamnée aux dépens. A l'issue des débats qui attirèrent la grande foule, l'avocat-général reconnut même que M. Cartellier, qui n'avait pas pu venir, n'aurait jamais du être cité en cette affaire car son intention n'avait jamais été de publier un ouvrage destiné à un large public. Tout juste souhaitait-il devoir informer certains membres du clergé pour leur permettre de trancher en une affaire qu'il estimait dommageable pour l'Eglise.

Bien des auteurs -dont Pierre Soisson du Cercle Ernest Renan- ont tenté de faire croire que le tribunal se prononça sur le fond de l'affaire et condamna la demoiselle pour s'être fait passer pour la Vierge. C'est faux. La Justice ne fit en effet qu'examiner, au point de vue du Droit, le préjudice éventuel de la vieille fille excentrique dans le cadre d'une

plainte en diffamation. Si la Justice chercha à déterminer si cette personne s'était ou non rendue à la Salette et s'était fait passer pour la Vierge, c'était seulement pour s'éclairer quant à la valeur des jugements portés contre elle par ceux qui l'accusaient d'avoir été à l'origine de l'apparition. La Justice dit le Droit et ne s'érige pas en Tribunal de l'Histoire. Il ne faut pas tout confondre. L'avocat Rivet fut au demeurant plus subtil puisqu'il cita sans le commenter un article de journal signalant que les juges ne s'étaient prononcés que sur la bonne foi des accusés et non sur la véracité de leurs dires. Sans doute ; mais ils examinèrent également, comme on vient de le voir, la plausibilité des arguments des accusés. Jacques Marx, de l'Université de Bruxelles, a réussi à écrire qu'en conséquence de son procès en diffamation contre Déléon, la demoiselle de Lamerlière avait été acquittée. C'est encore une plus grande inexactitude. Pire encore : un autre auteur, Emile Alexis, confondit Mlle Lamerlière et une certaine demoiselle Gontarel, institutrice, qui fut condamnée quant à elle pour avoir diffusé dans la commune de Mung, une fausse lettre tombée du ciel.

La demoiselle de Lamerlière ne s'en tint pas là. Encouragée sans doute en ce sens par son avocat, elle décida de se pourvoir en cassation. Le *Journal du Palais*, en page 332 de son tome 70 de 1859 contient les attendus de l'arrêt de la Cour de cassation rendu le 17 mai 1858 par lequel ce pourvoi fut rejeté. On peut y lire notamment : "*Attendu que l'arrêt porte, en outre, que les deux écrivains ont accueilli avec une entière bonne foi, sans imprudence ni légèreté, les faits qu'ils racontent et qu'il ne saurait y avoir faute de leur part pour avoir écrit ce qui se trouve dans leurs ouvrages, touchant la demoiselle de Lamerlière, alors que celle-ci l'avait rendu vraisemblable par ses actes, par ses propos suffisamment constatés*..." Ainsi donc, même la Cour de cassation considéra comme suffisamment constatés les propos et les actes de Mademoiselle de Lamerlière tels qu'ils avaient été rapportés par MM. Déléon et Cartellier. Cela coupe court à tous les débats ultérieurs qui furent relancés par divers auteurs voulant à tout prix démontrer que les abbés Cartellier et Déléon avaient menti et injurié ainsi gravement la demoiselle.

L'écrivain Eugène Pelletan ayant ri aux dépens de Mlle de Lamerlière dans le journal *Le Siècle*, la vieille jeune fille songea également à le traîner en justice. Elle commença cependant par lui écrire. Et voici ce que contenait sa lettre : "*Ce qui m'a blessée le plus, je dois l'avouer, c'est d'avoir été présentée comme agent de l'évêché de Grenoble dans l'apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette. Sachez, monsieur, que je tiens ma mission sociale de la Providence elle-même, et que je suis trop fière et trop orgueilleuse du rôle qu'elle m'a départi pour en décliner la responsabilité par respect humain ou fausse honte : mais je ne saurais davantage en divulguer le secret à des pharisiens comme vous, chez qui, pour leur malheur, tout sentiment religieux est éteint*." Cette lettre, produite par Maître Bethmont, défenseur de l'abbé Déléon, lors de sa plaidoirie d'avril 1857, constituait, sinon un clair aveu écrit, à tout le moins un demi-aveu. Elle fera un autre aveu du genre à M. Fortin, le conducteur de la diligence qu'elle avait prise pour se rendre à la Salette sans trop dissimuler ses intentions compte tenu de son exaltation. Après avoir expliqué à plusieurs reprises et à diverses personnes le rôle que la demoiselle avait joué dans l'apparition, M. Fortin se trouva un jour seul à seul avec celle qu'il dénonçait ainsi. Il lui redit alors son opinion et la pria d'y répondre. Alors la demoiselle, perdant de sa faconde, lui dit : "*Eh bien ! Soit, il vous est permis de ne pas croire, mais au moins laissez croire les autres, cela fait du bien à la religion*."

Les procès intentés par la demoiselle de Lamerlière firent évidemment très mauvais effet. Mais les évêques successifs de Grenoble tinrent bon et firent tout pour sauvegarder leur apparition miraculeuse. Cependant, si le cardinal De Bonald s'était tu bien avant de passer à trépas (il décéda seulement en 1866), d'autres reprirent le flambeau de la contestation en cette affaire. C'est ainsi qu'au cours du synode provincial de Reims qui se tint du 5 au 8 octobre 1858 -c'est-à-dire peu après que fut rendu l'arrêt de la Cour de cassation dont question ci-dessus- le cardinal Gousset fit cette mise en garde : "*...la réalité du miracle, dont on fait remonter la date au 19 septembre 1846, n'a pas encore été constatée par l'Eglise : on peut même dire que ce miracle n'a pas encore subi sa quarantaine. Plusieurs prêtres respectables du diocèse de Grenoble et des diocèses voisins, plusieurs archevêques et évêques de France, non seulement ne croient pas à ce miracle, mais ils désirent même que les fidèles n'y croient pas. En conséquence, Son Eminence ne permet pas encore de prêcher publiquement cette dévotion, et encore moins d'exposer la statue de Notre-Dame de la Salette à la vénération des fidèles dans les églises de l'archidiocèse de Reims.*" Prononcée bien après le premier Mandement de l'évêque de Grenoble en 1851 et les deux confirmations de celui-ci par Mgr Ginoulhiac en 1854, la mise en garde de Mgr Gousset tomba comme un couperet. Mais, à Grenoble, on fit comme si de rien n'était...

Mademoiselle de Lamerlière se présenta-t-elle devant Mélanie et Maximin dans son étrange costume et leur tint-elle un discours pour le moins original ? Les faits et témoignages recueillis par les abbés Cartellier et Déléon et dont la valeur fut reconnue par trois Cours de justice différentes, montrent que si la chose ne peut être prouvée formellement, elle est néanmoins quasi certaine. Dans un livre hélas fort peu connu et diffusé, H. Bernier analysa méticuleusement tous les détails de l'apparition de Mlle de Lamerlière aux deux pâtres et montra comment ceux-ci en tirèrent le récit qu'ils firent dès le soir même et qu'ils répétèrent ensuite constamment tout au long de leur vie un peu comme une leçon bien apprise. Il chassa ainsi toutes les objections que l'on pouvait faire à l'explication très naturelle des faits. Il montra par exemple que la surprise, la peur et une certaine exaltation accrurent les propres illusions des enfants et les nourrirent de détails irréels, ce qui contribua à enjoliver leurs récits. Ce fut le cas par exemple pour les précisions qu'ils donnèrent quant à la manière dont la Vierge disparut progressivement après avoir en quelque sorte plané au-dessus des herbes. Les mêmes causes expliquèrent encore leur capacité à retenir assez précisément un flot de paroles assez conséquent. Sans cesse répété par eux, le récit de l'apparition, mélangé de vrai et de faux, se cristallisa dans leur esprit sous la forme d'une fausse réalité de laquelle ils devinrent prisonniers et qui bouleversa à jamais leurs deux vies.

Après avoir quitté la Salette, Mademoiselle de Lamerlière semble avoir poursuivi la mission rédemptrice qu'elle s'était assignée depuis quelque temps. Elle se rendit d'abord à Notre-Dame du Laus, dans le diocèse de Gap, où elle arriva le 25 septembre suivant. Là, devant des religieuses, elle déclara sans ambages : "*Je suis ici pour poursuivre la mission que j'ai commencée à la Salette. Mère de Dieu, je viens vous apporter les nouvelles du ciel.*" Les religieuses, étonnées par un tel langage, se précipitèrent chez leur Mère Supérieure pour le lui rapporter. Et lorsque quelques-unes d'entre elles revinrent vers la demoiselle, ce fut pour la trouver revêtue de sa robe blanche à perles, avec la croix, la tenaille et le marteau. Alors, tenant toujours le même discours, la demoiselle s'encourut

vers la montagne. Ces faits furent bien vite rapportés à l'évêque qui fit prendre aussitôt des renseignements. Mais pendant que cela se faisait, on vint lui signaler que dans une hôtellerie de Gap une demoiselle vêtue d'un costume sur lequel figuraient les instruments de la Passion se présentait comme étant la Mère de Dieu. L'évêque voulut aussitôt mettre un terme à ces égarements, mais il était trop tard. La demoiselle, devenue en quelque sorte nomade, avait en effet déjà quitté les lieux, traînant avec elle le grand carton où elle dissimulait son incroyable costume. Le 4 octobre, elle "apparut" encore dans ce costume tout blanc à Parménie, près de Tullin, sur les lieux d'un pèlerinage. En avril 1848, après d'autres haltes, elle se retrouva dans les champs de Sodières, près de Crest, où elle apparut à une fille et un garçon. Elle leur déroula les mêmes avertissements et ajouta qu'on avait grand tort de s'obstiner à ne pas croire. Deux mois plus tard elle apparut à nouveau à une bergère à Espeluche, dans la Drôme, toujours avec le même costume et le même langage. Elle lui affirma qu'elle était la Dame de la Salette et qu'elle n'était pas contente qu'on ne s'était pas converti. Après cela elle s'en retourna une fois de plus à Grenoble et s'établit dans un hôtel, chez les époux Carrat. Son comportement attira bientôt leur suspicion et ils l'interrogèrent. "*On voit bien que vous ne me connaissez pas ; je vais vous instruire*" leur répliqua la demi-folle. Et, là-dessus, elle revêtit une première robe, bleue, puis une seconde, rose et, enfin, elle en mit une blanche par-dessus laquelle elle passa un tablier jaune. Peu à peu, les yeux écarquillés, les deux aubergistes virent ainsi apparaître devant eux la Vierge de la Salette dont l'image avait été déjà reproduite à foison. L'exaltée leur parla alors de sa mission reçue de Dieu et ajouta : "*En allant à la Salette, j'ai servi les intérêts de la religion, j'ai fait un acte agréable à Dieu, ne suis-je pas belle comme la sainte Vierge ? Dieu le voulait ainsi et déjà il a béni mon oeuvre ; il la bénira encore plus chez vous ; votre local est favorable, vous connaissez mes moyens de succès, en les mettant en pratique ici je ferai foule, et votre établissement prospérera. Laissez-moi faire !*" Les deux époux refusèrent et la demoiselle s'en alla...

Il semble qu'elle arrêta ce long périple peu avant que commencent ses procès. Et sans doute ceux-ci y mirent-ils un terme définitif. Elle acheta une petite maison à Cras, près de Tullins et fit imprimer sur sa façade, en gros caractères, "*au petit Bethléem*." Désormais, une disciple fidèle ne la quittait plus. Ensemble, elles prêchaient les merveilles de la Salette, l'une parlant et l'autre chantant des cantiques.

Née dans une famille aisée, la demoiselle de Lamerlière était devenue religieuse de la Providence dans la communauté de Corenc sous le nom de Soeur Sainte-Stéphanie de Jésus. Là, comme elle avait la parole facile et le goût de l'enseignement, elle avait été choisie comme Maîtresse des soeurs novices. Mais elle s'était montrée peu à peu si exaltée et si portée à l'illuminisme qu'on avait fini par la mettre sous surveillance, ce qui lui avait fortement déplu. Elle avait fini par demander à vivre en recluse, ce qui lui donna le temps de mûrir le projet de fonder une nouvelle congrégation. Un jour, sans prévenir, elle quitta les lieux et commença une longue errance, s'arrêtant un moment ici et là chez des prêtres qui voulurent bien l'accueillir. Elle affectionnait particulièrement de se rendre à Grenoble et avait pris là comme directeur de conscience un certain abbé... Rousselot. Au fil des ans, elle s'était mise à dépenser ses avoirs de façon extravagante, si bien qu'en août 1846 ses proches demandèrent à ce qu'elle soit mise sous tutelle. Le 5 septembre 1846, le tribunal lui assigna un conseil judiciaire. Elle prit la chose très mal et parut décidée, dès lors, à triompher de ses adversaires en réalisant un exploit marquant. Deux semaines plus tard, la

Vierge apparut, dit-on, à la Salette. [19]

En 1856, Déléon publia un dernier livre intitulé *La conscience d'un prêtre et le pouvoir d'un évêque*. Dans cet ouvrage, il citait cette fois nommément plus de vingt familles qui avaient été au courant du rôle exact que la demoiselle de Lamerlière avait joué dans l'apparition de la Salette. Un avocat, Maître Amédée Nicolas, contesta la chose dans un gros ouvrage où il voulut reprendre, point par point, tous les éléments de cette affaire. Concernant cette multitude de témoins, il expliqua que si une telle vérité avait été connue d'un si grand nombre de personnes, il était impensable que la Commission réunie par l'évêque ait pu arriver à la conclusion à laquelle elle arriva, d'autant plus que chacun avait pu s'y exprimer librement. Il soulignait ainsi, sans l'avoir voulu, la mauvaise foi de l'évêque et la manière peu honnête dont il avait conduit sa tâche.

On a soutenu que Déléon ne crut jamais un traître mot de la thèse qu'il contribua pourtant de toute son énergie à populariser. Il l'aurait même reconnu, a-t-on dit, devant l'abbé Jayet. Cette opinion est sans aucun doute exagérée ; mais il est possible en effet que ce prêtre ait eu des doutes, causés par les difficultés de cette affaire embrouillée à souhaits. Ce prêtre dont on a dit, probablement par commodité, qu'il avait agi pour des raisons personnelles dont la jalousie et la rancune n'étaient pas étrangères, vécut assez vieux pour voir mourir Mgr de Bruillard et l'abbé Rousselot. Il vit aussi le remplacement de Mgr Ginoulhiac par Mgr Fava. Ce que ses prédécesseurs avaient sollicité et attendu en vain, Mgr Fava l'obtint le 7 juillet 1883. Ce jour-là, âgé de 85 ans, Déléon désavoua ses écrits et fut autorisé à redire la messe. Rien d'étonnant à un pareil désaveu. L'âge et une certaine fatigue morale l'expliquent à eux seuls. Déléon vécut jusqu'en 1895 et mourut âgé de 98 ans. [20]

En l'absence de preuves favorables à l'apparition, on en inventa. Comme dans le message de la dame il avait été question de fortes famines à venir et d'une maladie de la pomme de terre, il s'est trouvé des auteurs pour prétendre que cette prédiction s'était réalisée. L'abbé Laurentin a affirmé que l'année suivant l'apparition les pommes de terre et les vignes pourrirent. Certains ont même été jusqu'à dire que des quantités d'enfants moururent dans le Département de l'Isère, d'une maladie qu'on nomma la suette, laquelle se compliqua un peu plus tard du choléra qui déclencha une grande mortalité des enfants à travers toute la France. Or, c'est l'hiver précédent l'apparition que les pommes de terre furent décimées par une maladie. La meilleure preuve que la prédiction imputée à la Vierge était fausse se trouve dans les archives de la Commission d'enquête. Ses membres estimèrent en effet avec embarras que la Vierge avait dû se tromper. Authentique ! Bien sûr, ils questionnèrent à ce sujet les enfants. Maximin, avec la grossièreté naturelle qui le caractérisait, se contenta de répondre : "*Qu'est-ce que cela peut me faire ? Elle me l'a dit, cela la regarde.*" La conclusion officielle de la Commission fut un chef-d'oeuvre de jésuitisme. On peut y lire en effet que "*...la menace a été accomplie moralement ou partiellement...*" Comme si une famine ou la mort des enfants pouvait se produire moralement ! [21]

L'examen de cette affaire embrouillée pourrait s'arrêter là. Il y manquerait pourtant le point d'orgue, à savoir la manière dont Maximin et Mélanie évoluèrent par la suite. On va le voir, cela jette une étonnante clarté sur tout le reste.

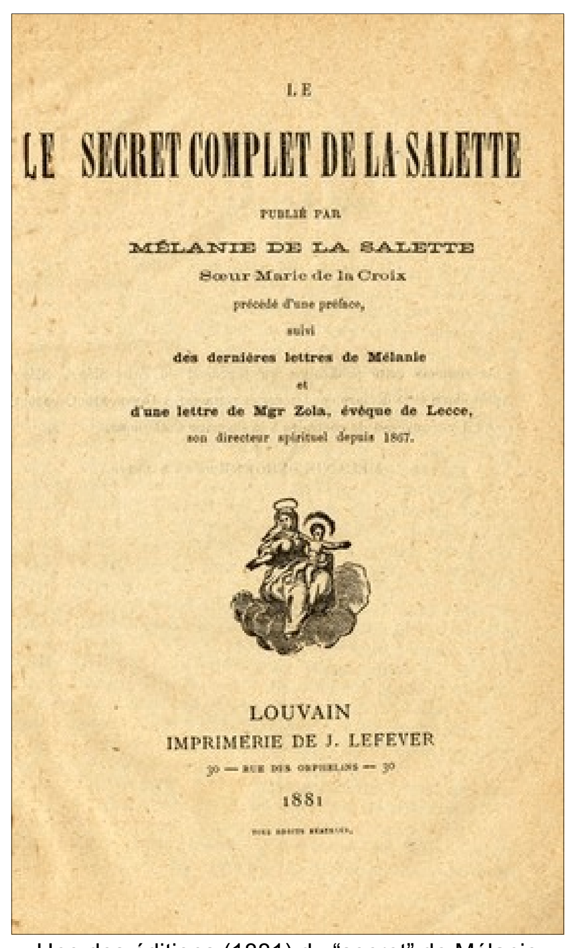
Après avoir été placé au petit séminaire de Rondeau, Maximin fut changé plusieurs fois d'école, sans grand résultat. A Grenoble, où il travailla un moment chez un serrurier, il scandalisa ses camarades ouvriers par ses nombreux jurons et blasphèmes. Et, surtout, il ne se cacha pas pour leur dire, parlant des chanoines et des curés : “*Je leur dis depuis longtemps que la Salette est une farce, ils vont tout de même en avant.*” Devenu adulte, il finit par se rendre à Paris où il occupa les situations les plus diverses. En 1859, alors qu'il mourait presque de faim, il serait entré dans une église où il se serait adressé à la Vierge en ces termes quasi menaçants : "*Si vous ne voulez pas me tirer de la misère où je suis, alors je vais m'adresser à votre époux Saint-Joseph qui, lui, aura bien pitié de moi.*" Aussitôt, raconta-t-il plus tard, un noble vieillard l'aurait emmené dans un établissement où il l'aurait fait se restaurer. Ensuite, après avoir payé l'addition et avoir affirmé au jeune homme qu'il ne manquerait désormais plus jamais de pain, ce noble vieillard qui ne pouvait être que Saint-Joseph en personne, se serait volatilisé sous ses yeux. Aucune personne présente dans l'établissement n'a évidemment jamais confirmé ce prodige ! Un peu plus tard, Maximin fut en quelque sorte adopté par deux honnêtes commerçants : les Jourdain. En 1865, il s'engagea dans les zouaves pontificaux, y resta six mois puis revint chez les Jourdain. Après la mort de Maximin, l'abbé Billard, neveu de Mme Jourdain, dira que cette dernière et son protégé eurent pendant un temps des relations intimes. D'autres témoins dont le R.P. Caillard signaleront qu'il scandalisa le peuple de Versailles pendant dix ans à cause de son oisiveté, de son ivrognerie et de la femme qu'il entretenait.. En 1868, déjà atteint par la maladie, Maximin s'associa à un industriel de Grenoble pour fabriquer une liqueur à base de plantes à laquelle, a-t-on dit, il goûta plus que de raison. Il s'éteignit très dévotement le 1er mars 1875 après être retourné une dernière fois sur les lieux de l'apparition et avoir raconté là, une fois de plus, à un groupe de pèlerins, sa fantastique vision. Il laissa un testament en forme de protestation. "*Je crois fermement, même au prix de mon sang, à la célèbre apparition de la très Sainte Vierge sur la montagne de la Salette, le 19 septembre 1846, apparition que j'ai défendue par parole, par écrits et souffrances. Après ma mort, que personne ne vienne assurer ou dire qu'il m'a entendu me démentir sur le grand événement de la Salette ; car, en mentant à l'univers, il se mentirait à lui-même.*" Maximin fut enterré à Corps et son coeur, prélevé, fut déposé dans un reliquaire au sein de la basilique de la Salette. [22]


Rare portrait de Maximin adulte

En 1851, Mélanie prit l'habit sous le nom de Soeur Marie de la Croix. Mais son temps de noviciat expiré, Mgr Ginoulhiac refusa de l'admettre à la profession de foi parce que, dit-on, il l'estima hors de sens, voire même complètement folle. Il faut dire que dès 1852 elle avait commencé à raconter aux autres novices qu’alors qu’elle était bergère, elle parlait de Dieu aux animaux et que ceux-ci baissaient respectueusement la tête quand elle prononçait devant eux le nom de la Sainte Vierge. On envoya donc Mélanie en Angleterre où elle entra au Carmel de Darlington. Elle en sortit en 1860 pour revenir en France puis, en 1867, elle passa en Italie. A la mort du prélat qui l'avait accueillie là-bas, elle revint en France où elle resta plusieurs années près de sa mère, à Cannes, pour la soigner. Dès 1858 elle laissa transpirer peu à peu son secret qu'elle publia enfin en 1879 sous la forme d'une

brochure qui reçut l'Imprimatur de son protecteur, Mgr Zola.

Ce long texte, étrange et apocalyptique, déplut à un grand nombre de prélats du fait qu'il dénonçait les dérives et les turpitudes de certains membres du clergé. Il fut finalement condamné et mis à l'Index par le Saint Office le 21 décembre 1915. Défense était faite de le lire ou de le posséder, tout prêtre passant outre étant menacé d'être suspendu. Ce décret fut contesté pour cause de vice rédactionnel et, en 1922, le secret de Mélanie fut à nouveau réédité avec, cette fois, l'Imprimatur du Père Lepidi, membre du Saint Office. La confusion concernant cette brochure fut encore amplifiée du fait que, selon Jean-Baptiste Wilfrid, l'Eglise condamna non pas le texte publié par Mélanie, mais une réédition de celui-ci auquel une annexe "venimeuse" qui n'était pas de la main de Mélanie, avait été ajoutée. Il semble cependant qu'en 1957 l'Eglise condamna définitivement ce texte qui s'écartait beaucoup, de par ses nombreux développements, du texte originel remis au pape à l'époque où, pour la première fois, Mélanie coucha par écrit son secret. Le secret publié en 1879 contient une prophétie qui se révéla fausse : "*Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice. Les méchants attenteront plusieurs fois à ses jours ; mais ni lui, ni son successeur (qui ne régnera pas longtemps) ne verront le triomphe de l'Eglise de Dieu.*" Les repères chronologiques du texte par rapport auxquels se situe cette prophétie indiquent, comme l'a signalé Joachim Bouflet, que le pape qui n'aurait pas du régner longtemps était Léon XIII. Or, son pontificat s'étendit de 1878 à 1903.


LE

LE SECRET COMPLET DE LA SALETTE

PUBLIÉ PAR

MÉLANIE DE LA SALETTE

Sœur Marie de la Croix

précédé d'une préface,

suivi

des dernières lettres de Mélanie

et

d'une lettre de Mgr Zola, évêque de Lecce,

son directeur spirituel depuis 1867.

LOUVAIN

IMPRIMERIE DE J. LEFEVER

30 — RUE DES ORPHELINS — 30

1881

Une des éditions (1881) du “secret” de Mélanie

Henri Dion a dressé une liste des nombreuses résidences et déménagements de Mélanie. Elle est si longue que certains ont parlé d'errance pour qualifier ses incessants déménagements. Bien qu'elle ne les meublât presque pas, toutes ses résidences devaient être très vastes, au point qu'un jour, l'abbé Combes, son plus fidèle ami, excédé par ses exigences, lui demanda si ce n'était pas un véritable *palazzo* qu'elle cherchait. Il semble que si Mélanie voulait habiter de si grandes demeures, c'était surtout pour y passer inaperçue et pour n'avoir de contacts avec personne. Toutes ces choses montrent à quel point cette femme était mal dans sa peau et toujours insatisfaite de ses voisins.

En 1879, un certain Léon Bloy arriva à la Salette avec le père Tardif de Moidrey, un illuminé mystique qui décéda peu après. Bloy quitta la Salette avec l'idée de rédiger un

ouvrage sur ce prêtre. Mais, un peu plus tard, réalisant qu'il était né 68 jours avant l'apparition et que 68 était le nombre des frères d'Obededom choisis par David pour garder l'Arche d'Alliance, Bloy se crut investi d'une mission touchant directement l'apparition. Il revint donc à la Salette en compagnie d'une prostituée illuminée de 31 ans qui se livrait à des divinations. Il se fit renvoyer par les missionnaires du lieu et revint encore en 1906 après avoir publié un ouvrage étrange intitulé "*Celle qui pleure*" dans lequel il conta par le menu les tribulations de Mélanie en constante opposition avec le clergé.

A partir de cette époque, Bloy déploya beaucoup d'énergie en faveur de la Salette et de Mélanie. Fort curieusement, il a été accusé par un certain Barbeau de n'avoir pas été autre chose qu'un adepte de Lucifer usant d'un langage à double sens pour faire progresser ses sombres projets. Mais ce Barbeau était lui-même un naturopathe un peu fou qui prétendait avoir identifié dans une substance chimique le seul agent responsable du cancer.


Mélanie, en 1896

Dès 1853 Mélanie écrivit un premier récit autobiographique rempli de faits surnaturels. En mai 1854, alors qu'elle venait de quitter la maison-mère des Soeurs de la Providence, elle fut interrogée par l'évêque de Birmingham, Mgr Ullathorne. Ce dernier en ressentit une impression très désagréable. En effet, entre l'adolescente incapable d'identifier immédiatement la Vierge et la gamine à laquelle Jésus serait apparu bien souvent depuis la plus tendre enfance, il constatait un décalage total. En 1897, au crépuscule de sa vie, Mélanie rédigea, en italien cette fois, un nouveau texte autobiographique. Mélanie, dans son enfance, y était cette fois gratifiée de faits plus extraordinaires encore que les précédents. En 1900, enfin, elle rédigea son autobiographie définitive que Léon Bloy fit paraître au Mercure de France en 1919, longtemps après le trépas de son auteure, survenu le 14 décembre 1904 alors qu'elle avait atteint l'âge de 72 ans. Cette longue autobiographie, préfacée élogieusement par Léon Bloy, dépasse, dans le domaine de la folie littéraire, plus d'un grand classique dont le célèbre ouvrage de Berbiguier sur les farfadets. Mélanie y racontait en effet qu'à l'âge de 3 ans elle avait été chassée par sa mère et s'en était allée vivre dans la forêt. Là, elle avait rencontré un enfant de sa taille qui n'était autre que le petit Jésus. Ils s'appelèrent respectivement "ma soeur" et "mon frère". A en croire son autobiographie, Mélanie passait son temps à jouer avec Jésus en cueillant des fleurs pour le Bon Dieu et, souvent, Jésus apprenait à la bergère comment prier et faire des sacrifices. Un jour, Jésus l'emmena au Paradis où elle vit (déjà !) la Vierge Marie, un coeur de jeunes vierges et le Très-Haut, assis sur un trône. Une autre fois, elle rencontra son ange gardien. Un jour, Jésus modifia le coeur de la jeune bergère afin d'augmenter sa foi et son espérance. Pour ce faire, le "divin chirurgien" (dixit Mélanie) ouvrit la poitrine de la gamine, coupa son coeur dans le sens vertical, y marqua des croix au fer rouge puis, s'étant miré dans l'organe et l'ayant "odoré", il le remit en place. Curieusement, il faut noter qu'il existe des légendes relatives à Mahomet où il est question d'anges qui auraient ouvert la poitrine du prophète pour lui laver et lui purifier le coeur... Grâce à Jésus ou en sa compagnie, Mélanie aurait également fait des miracles : remettre en

place le pied cassé d'un enfant, guérir instantanément les graves brûlures d'un bébé, passer à sec une rivière en crue etc. L'ouvrage contient également quelques phrases pour le moins freudiennes. Outre que l'auteure désignait parfois Jésus par les termes "*mon amour, mon amant, mon doux...*" elle écrivit aussi : "*Quelquefois le divin Maître m'élevait à la contemplation de ses attributs ; et dans ses ravissantes beautés je me sentais portée, tirée à l'aimer, à l'aimer pour lui-même, comme fin et principe de mon amour...*"

Ceux qui ont analysé froidement cet ouvrage dont les partisans de la Salette évitent de parler, en ont logiquement conclu que son auteure était une grande hystérique et une mythomane. Ceci est à rapprocher du témoignage peu connu de Soeur Dosithée dont il était question plus haut et qui avait déjà fait conclure au Père Thurston que Mélanie était hystérique. Cela éclaire, évidemment, tout le reste de l'affaire..

Les "révélations" de Mélanie ne s'arrêtèrent pas là. Elle laissa en effet derrière elle une impressionnante série de textes et de lettres qui furent, peu à peu, publiés. C'est au départ de tels documents que Hyacinthe Guilhot et l’abbé Gouin purent, chacun de leur côté, tracer le portrait de la véritable Mélanie. Et quel portrait ! L’abbé Guilhot raconte par exemple avec candeur qu’à l’âge de 12 ans, Mélanie conversa avec Dieu le Père et Dieu le Fils, le Père étant à un autel, assisté par Jean Baptiste tenant en main un encensoir en or. Et cet auteur trouve tout aussi normal d'écrire que c'est Jésus en personne qui apprit à Mélanie à coudre, à tricoter et à couper ses robes sans faire usage d'un patron.

A ce stade, l'absurde et la bêtise ne sont plus quantifiables !

D'aucuns ont tenté une explication en disant que tous ces récits étaient l'oeuvre d'une femme âgée qui avait quelque peu perdu la raison. Or, dans une lettre que Mélanie écrivit au Père Sébillat six ans seulement après l'apparition, elle racontait déjà qu'étant toute petite et s'étant réfugiée dans un bois, elle y avait rencontré Jésus sous l'apparence d'un gamin de trois ans. On a comparé ce récit à celui, semblable, qui figure dans son autobiographie... et l'on a bien dû constater qu'il différait de celui-ci sur des points importants. Nouvelle preuve éclatante que Mélanie montra très jeune des signes de mythomanie et que les récits qu'elle inventa très tôt se modifièrent par la suite au gré de son imagination...

Dans ses récits autobiographiques, Mélanie décrivit sa mère comme une femme méchante et sévère qui la jetait hors de la maison le soir venu, raison pour laquelle, toute jeune encore, Mélanie se serait réfugiée souvent dans les bois avec Jésus enfant. Cette mère, selon Mélanie, la détestait et l'appelait de divers noms qui signifiaient qu'elle la considérait comme un animal sauvage. Or, la mère de Mélanie était toute différente. On possède sur cette question les témoignages indignés et réitérés du frère de Mélanie, Eugène Calvat. En voici quelques extraits : "*Notre mère était une petite femme qui n'aurait pas fait de mal à une mouche. Jamais je ne l'ai entendu dire qu'elle ait mis Mélanie à la porte, ni que Mélanie soit restée dehors dans les bois et cela plusieurs jours et plusieurs nuits, et à trois ans.* (...) *Notre mère était très bonne pour nous tous. Quand elle nous grondait, nous faisions la ronde autour d'elle et elle riait comme nous.* (...) *Ma mère dire que Mélanie n'était pas son enfant, qu'elle n'appartenait pas à la famille, que c'était une louve, c'est abominable.* (...) *Jamais notre mère ne nous a dit d'appeler Mélanie : muette, louve,*

sauvage, c'est la première fois que j'entends parler de ça. (...) *Ce n'est pas possible de faire de notre mère une pareille mégère, une femme aussi méchante.*" (23)

Mais voici mieux - ou pire- encore : Mélanie aurait reçu les stigmates dès sa plus tendre enfance. C'est du moins ce qu'elle prétendit déjà en 1852 à son confesseur. Or, dès 1854 et même sans doute avant, sa mère et sa petite soeur témoignèrent que Mélanie s'infligeait elle-même ces blessures avec un canif. *Mon bourreau*, dira-t-elle en 1901 à l'abbé Combe, *c'est mon amour*. Voilà des actes d'auto-mutilation sur l'origine desquels il n'y a pas à s'étendre. (24)

En 1928, le savant bollandiste Hippolyte Delehaye -dont les recherches historiques au sujet des vies des saints font toujours autorité- publia un article qui fit l'effet d'une véritable bombe à retardement. Il y expliquait qu'il avait existé en Occident, depuis le VIème siècle, un genre littéraire sans grand relief et sans style qu'on pouvait appeler les "lettres tombées du ciel" ou "lettres du Christ". Selon la tradition populaire, ces lettres, écrites par Jésus lui-même, apportées ici-bas par des anges ou tombées du ciel, contenaient des exhortations visant à inculquer le respect du repos dominical et d'autres choses du genre. Le père Delehaye reproduisit une de ces lettres et montra qu'elle se rapprochait curieusement, tant par son contenu que par son style, du célèbre message de la Vierge de la Salette. Pour cet historien spécialisé en matière de fraudes pieuses, il ne faisait pas de doute que cette lettre ou une autre du genre avait inspiré la longue allocution que la Vierge était censée avoir prononcée devant les enfants de la Salette. Bien auparavant déjà, à savoir en 1855, le journaliste anticlérical François Tindemans avait suggéré la même chose dans un petit ouvrage qu'il avait signé François-Joseph.

Mais voici un élément essentiel en cette affaire et que personne ne semble avoir souligné jusqu'à présent. Dans son rapport à l'évêque de Grenoble, présentant la relation des événements rédigée par Baptiste Pra dès le lendemain de l'apparition et recopiée ensuite de la main même de l'abbé Lagier, l'abbé Rousselot s'exprima ainsi : "*nous la donnons avec son titre singulier et les fautes de rédaction et de langage...*" Un titre singulier, en effet, puisque le discours de la Vierge était titré par Jean-Baptiste Pra : "*Lettre dictée par la sainte Vierge à deux enfants sur la montagne de la Salette-Fallavaux.*"

Si Jean-Baptiste Pra, qui devait bien connaître les coutumes et les croyances des habitants de la Salette,

61

Copie de la relation écrite par Baptiste Pra, le 20 septembre 1846, le lendemain de l'apparition, certifiée conforme à l'original par M. Lagier, curé de Saint-Pierre-de-Chérennes.

Lettre dictée par la sainte Vierge à deux enfants sur la montagne de la Salette-Fallavaux.

« Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle : Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée à laisser aller la main de mon fils ; *il* est si forte et si pesante que je ne peux plus la maintenir ; depuis le temps

Copie d'une partie de la page 61 de l'ouvrage de l'Abbé Rousselot où l'on voit que J-B. Pra a présenté le discours de la Vierge comme une lettre dictée par la Vierge.

considéra le discours de la Vierge comme une “Lettre dictée par...”, c'est qu'il savait d'une manière certaine que ce discours n'avait rien d'un discours classique mais qu'il était bel et bien une forme de lettre qu'il se plut à transcrire sous ce titre quand il l'entendit de la bouche même des enfants ! On a souvent dit à ce propos que les enfants n'auraient pu retenir par coeur, sauf miracle, le long discours de la Vierge. C'est oublier qu'à l'époque beaucoup d'informations se transmettaient oralement et que la mémoire des individus était exercée très tôt dans leur enfance; [25]

En dépit de la masse considérable de documents qui ont été rassemblés sur le sujet par des chercheurs méticuleux, l'apparition de la Salette comporte toujours un nombre important d'interrogations et de contradictions. Une enquête trop tardive, menée à sens unique par un prêtre qui voulait y croire et qui avait de formidables talents dans un domaine qu'on nommerait aujourd'hui le marketing ; voilà sans doute ce qui a fait que l'opposition et la critique, dans un premier temps, prirent des formes que le cardinal De Bonald et l'avocat général de la Cour impériale de Grenoble regrettèrent ou même stigmatisèrent à l'époque. De telles choses engendrent aisément sinon des faux témoignages du moins des témoignages partiaux et eux-aussi à sens unique. Dans cette affaire, hélas, tout le monde semble avoir menti, exagéré ou s’être montré partial.

REFERENCES :

1) DONNADIEU, *La Salette Fallavaux ou la Vallée du Mensonge*, Grenoble, Redon, 1852, T.I p. 14
GOBERT (Abbé), *Le pèlerinage à la Salette*, Lille, Lefort, 1854, p. 60-62
2) GOBERT (Abbé), *Le pèlerinage à la Salette*, Lille, Lefort, 1854, p. 54 et 62
CALVAT (Mélanie), *L'apparition de la très Sainte Vierge*, St-Céneré, Ed. St-Michel, s.d.
MELANIE (de la Salette), *Histoire de l'apparition de Notre-Dame*, Oisterwijk, éd. d'Oisterwijk, s.d.
3) DONNADIEU, *La Salette Fallavaux ou la Vallée du Mensonge*, Grenoble, Redon, 1852, T.I pp. 17-19
MASSON (R), *La Salette ou les larmes de Marie*, Paris, SOS, 1974, p. 37
VILLECOURT (Mgr Cl.), *Nouveau récit de l’apparition de la Ste Vierge*, Lyon, Mothon, 1847, pp. 197
BERNIER (H), *Le doute légitime sur l’apparition miraculeuse*, Angers, De Cosnier, 1859, pp. 1-2 et 10
4) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 36
VILLECOURT (Mgr Cl.), *Nouveau récit de l’apparition de la Ste Vierge*, Lyon, Mothon, 1847, pp. 198-200
5) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 72-73
6) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 134-135 et 181-183
STERN (J), *La Salette-Documents authentiques 1*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980, p.78
CARLIER (L), *Hist. de l'apparition de la mère de Dieu sur la montagne...*, Tournai, Desclée, 1928, p. 312
7) JAOUEN (M), *La grâce de la Salette*, Paris, Cerf, 1946, p. 35-41
ROUSSELOT (Abbé), *La vérité sur l'événement de la Salette*, Grenoble, Grand Séminaire, 1849, pp. 41-45
8) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 162
DE SALMIECH (C), *La Salette 1847-1855*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1969, p. 202-222
/, *Pour servir à l'histoire réelle de la Salette*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1964, T.II, p. 183-184
JAOUEN (J), *La grâce de la Salette*, Paris, Cerf, 1946, p. 237-239
LAURENTIN (R) & CORTEVILLE (M), *Découverte du secret de la Salette*, Paris, Fayard, 2002, p.74
CARLIER (L), *Hist. de l'apparition de la Mère de Dieu* sur la montagne..., Lille, Desclée, 1928, p. 61-82
9) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 86-87
10) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 128-129
DELEON, *La Salette devant le Pape*, Grenoble, Redon, 1854, p. 85 et 317
11) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 129-131
12) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 134
MASSON (R), *La Salette ou les larmes de Marie*, Paris, SOS, 1974, p. 50
TROCHU (Mgr F.), *Sainte Bernadette, la voyante de Lourdes*, Paris, Vitte, 1954, p. 166
CARLIER (L), *Hist. de l'apparition de la Mère de Dieu sur la montagne...*, Lille, Desclée, 1928, p. 312

13) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 148-155 et 184-186
14) DONNADIEU, *La Salette Fallavaux ou la Vallée du Mensonge*, Grenoble, Redon, 1852, T.I pp. 54-56
GRUNINGER (J-H), *Une possession diabolique extraordinaire*, Issoudun, Dillen, 1948
15) MONNIN (A), *Le curé d'Ars*, Paris, Douniol, 1904, T. II, p. 202-210
RIVET (A), *De l'apparition de la Vierge sur la montagne de la Salette*, Lyon, Briday, 1857, pp. 36-37
JAOUEN (J), *La grâce de la Salette*, Paris, Cerf, 1946, p. 166-196
SABBATIER (J), *L'affaire de la Salette*, Paris, Libr. Borrani, 1857, p. 38
BOREL (L), *Notre-Dame de la Salette*, Corps, 1939, p. 67-68
GARCON (M), *Trois histoires diaboliques*, Paris, Gallimard, 1929, p. 135
DELEON, *La Salette devant le Pape*, Grenoble, Redon, 1854, pp. 160-216 et 329-335
DONNADIEU, *La Salette Fallavaux ou la Vallée du Mensonge*, Grenoble, Redon, 1852, T.I, chap. VI-VIII
/, *Pour servir à l'histoire réelle de la Salette - Documents*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1964, T.II, p. 170-180
CARLIER (L), *Hist. de l'apparition de la Mère de Dieu sur la montagne...*, Lille, Desclée, 1928, p. 118-133
PARFAIT (P), *Le dossier des pèlerinages*, Paris, Tous les libraires, 1877, p. 12
FOURREY (Mgr R.), *Le curé d'Ars authentique*, Paris, Fayard, 1964, pp.400-408 et 522-526
MARMONNIER (J.-A.), *Triomphe de la Salette*, Paris, Adrien Le Clere, 1856, pp. 53-63
AUVERGNE (Abbé), *Vie de M. Rousselot*, Grenoble, Baratier, 1866, p. 131
16) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 216
LAURENTIN (R) & CORTEVILLE (M), *Découverte du secret de la Salette*, Paris, Fayard, 2002, pp.46-54
DE VALAMONT (P), *Le secret authentique de Maximin*, Nimes, Impr Lafare, s.d.
DONNADIEU, *La Salette Fallavaux ou la Vallée du Mensonge*, Grenoble, Redon, 1852, T.I p. 26-27
ANONYME (Prêtre), *Le Grand Coup avec sa date probable*, Vichy, Impr Vexenat, 1894, pp. 101-103
PELADAN (A), *Dernier mot des Prophéties*, Nimes, Chez l'auteur, 1881, pp. 54-55
COLLECTIF, *Les faiseurs de miracles*, Paris, Libr. Républicaine, 1879, pp. 15-16
17) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 246-247
18) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 272-274 et 285-288
MASSON (R), *La Salette ou les larmes de Marie*, Paris, SOS, 1974, p. 134
FOURREY (Mgr R.), *Le curé d'Ars authentique*, Paris, Fayard, 1964, p. 526
19) SOISSON (P), *Un virginal abus de confiance, l'apparition de la Salette*, Paris, Cercle E. Renan, s.d.
DIERKENS et consorts, *Apparitions et miracles*, Bruxelles, Ed. de l'Univ. de Brux., 1991, p. 99
SABBATIER (J), *Affaire de la Salette*, Paris, Libr. C. Borrani, 1857
FAVRE (J), *Plaidoyers et discours du bâtonnat*, Paris, Marescq, 1893, Tome Ipp.416-466
BERNIER (H), *Le doute légitime sur l'apparition miraculeuse*, Angers, De Cosnier, 1859, pp. 1-35
DELEON, *La Salette devant le Pape*, Grenoble, Redon, 1854, chap. IV et pp. 219-223 et 335-339
G... (Anonyme), *Reims et la Salette - Réponse à une nouvelle attaque*, Namur, Douxfils, 1859, pp. 7-8
NICOLAS (A), *La Salette devant la raison et le devoir d'un catholique*, Lyon, Pélagaud, 1857, pp. 226-278
COLLECTIF, *Les faiseurs de miracles*, Paris, Libr. Républicaine, 1879, pp. 19-22 et 24-25
RIVET (A), *De l'apparition de la Vierge sur la montagne de la Salette*, Lyon, Briday, 1857, p. 123
JOURDAN (Dr), *L'eau de la Salette et le rationalisme*, Paris, Casterman, 1858
ALEXIS (E), *Les immortalités des prêtres catholiques*, sans lieu, Principaux libraires, 1868, pp. 102-103
20) BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 159, 304-305, 308, 318-319, 342-386, 391
MASSON (R), *La Salette ou les larmes de Marie*, Paris, SOS, 1974, p. 73-75, 127-129
ROGER (H), *Les miracles*, Paris, J. Crès, 1934, p. 262-263
FRANCOIS-JOSEPH, *Le miracle de la Salette*, Bruxelles, 1855
BOREL (L), *Notre-Dame de la Salette*, Corps, 1939, p. 57-63
NICOLAS (A), *La Salette devant la raison et le devoir d'un catholique*, Lyon, Pélagaud, 1857, pp.48-50
21) SANCHEZ-VENTURA Y PASCUAL, *Stigmatisés et apparitions*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1967, p. 172-174
St JOHN (B), *L'épopée mariale en France au XIXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1905, p. 130-132
BASSETTE (L), *Le fait de la Salette*, Paris, Cerf, 1955, p. 120 et 137
LAURENTIN (R) & CORTEVILLE (M), *Découverte du secret de la Salette*, Paris, Fayard, 2002, p.36
STERN (J), *La Salette-Documents authentiques 1*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980, p. 8
DONNADIEU, *La Salette Fallavaux ou la Vallée du Mensonge*, Grenoble, Redon, 1852, T.I p. 51
CARLIER (L), *Hist. de l'apparition de la Mère de Dieu sur la montagne...*, Lille, Desclée, 1928, p. 274-281
22) BOREL (L), *Notre-Dame de la Salette*, Corps, 1939, p. 67-71
St JOHN (B), *L'épopée mariale en France au XIXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1905, p. 166-169
GUILHOT (H), *Le vrai Maximin de la Salette*, Saint-Céneré, ED. Saint Michel, 1975, p. 150-151
LAURENTIN (R) & CORTEVILLE (M), *Découverte du secret de la Salette*, Paris, Fayard, 2002, p.107
SCHMID (A), *Mélanie et le cardinal Perraud-Procès civil et religieux*, Paris, Chamuel, 1898, pp. 303-395
23) DIERKENS et consorts, *Apparitions et miracles*, Bruxelles, Ed. de l'Univ. de Bruxelles, 1991, p. 107-112

MATHIEU (A), *Magnificat! Le ciel entrouvert aux enfants*, Montsurs, Resiac, 1979, p. 73-90
BOREL (L), *Notre-Dame de la Salette*, Corps, 1939, p. 72-73
BLOY (L), *Celle qui pleure*, Paris, Mercure de France, plusieurs éditions
BARBEAU (R), *Un prophète luciférien : Léon Bloy*, Paris, Aubier, 1957
ESCANDE (J-P), *Mirages de la médecine*, Paris, Albin Michel, 1987, p. 94-95
St JOHN (B), *L'épopée mariale en France au XIXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1905, p. 169-171 et 176-179
MELANIE (de La Salette), *Le secret complet de la Salette*, Louvain, Lefever, 1881
JAOUEN (J), *La grâce de la Salette*, Paris, Cerf, 1946, p. 20-21
DE SALMIECH (C), *La Salette 1847-1855*, Paris, Nouv. éd. latines, 1969, p. 195-197
CARLIER (L), *L'apparition de Notre-Dame sur la montagne de la Salette*, s.l. 1921, p. 64-67
GUILHOT (H), *La vraie Mélanie de la Salette*, St Céneré, Ed. St Michel, 1973
GOUIN, *Soeur Marie de la Croix bergère de la Salette*, Ed. Téqui, Saint-Cénéré, 1969
WILFRID (J.-B.), *Une défense du Secret de la Salette*, Groupe St-Rémi, 2010 ou libre sur internet
ABEL (A), *Le Coran*, Bruxelles, Office de Publicité, 1951, p. 13
-, *Pour servir à l'histoire réelle de la Salette, Documents*, Paris, Nouv. Ed. Latines, plusieurs tomes.
FUMET (S), *Mission de Léon Bloy*, Bruges, Desclée, 1935, p. 228-230
STERN (J), *La Salette-Documents authentiques 1*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980, pp.22-23
SCHMID (A), *Mélanie et le Cardinal Perraud-Procès civil et religieux*, Paris, Chamuel, 1898, pp. 19-226
DION (H), *Mélanie Calvat, bergère de la Salette*, Paris, Téqui, 1984, pp. 59-60 et 28-39
24) LAURENTIN (R) & CORTEVILLE (M), *Découverte du secret de...*, Paris, Fayard, 2002, pp. 110-118
DION (H), *Mélanie Calvat, bergère de la Salette*, Paris, Téqui, 1984, pp. 72 et 104-105
25) DIERKENS (A), *Problèmes d'histoire des religions*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1991, p. 101
JAOUEN (J), *La grâce de la Salette*, Paris, Cerf, 1946, p. 134-144
FRANCOI-JOSEPH, *Le miracle de la Salette*, Bruxelles, Cadot, 1855, pp. 43 et suiv.
SAINTYVES (P), *Les reliques et les images légendaires*, Paris, Mercure de France, 1922, p. 312-326
ROUSSELOT (Abbé), *La vérité sur l'événement de la Salette*, Grenoble, Grand Séminaire, 1849, pp.60-61
STERN (J), *La Salette-Documents authentiques 1*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980, pp. 385-392



La grotte de Massabielle, au temps des apparitions. Sous la flèche, l'anfractuosité dans laquelle Bernadette voyait son apparition.

LOURDES

Lourdes, que l'on écrivit "Lourde" jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, est située au pied des Pyrénées, "au carrefour des eaux thermales" comme l'a précisé Henri Lasserre. Or, au moment où se déroulèrent les apparitions, le thermalisme jouissait d'une grande faveur et certains prétendaient même qu'on pouvait tout guérir par l'eau, ce qui, on va le voir, influença peut-être le destin de la fameuse "source miraculeuse" prétendument découverte par Bernadette Soubirous.

Selon une légende, en l'an 728, le chef maure Mirat se retrancha dans le château de Mirambel pour résister héroïquement au siège que lui avait imposé Charlemagne. Mirat aurait finalement accepté de rendre les armes à l'unique condition de se livrer non aux hommes mais à la Reine des Cieux, de qui devrait désormais relever le Comté. Charlemagne aurait accepté, le Maure se serait fait chrétien et la Vierge serait devenue Comtesse de Lourdes. En fait, si la Vierge fut ainsi faite Comtesse, ce fut plus que probablement dans le but de préserver les franchises et privilèges des habitants du Comté qui craignaient de devenir la proie de leurs puissants voisins, roi de Navarre et roi de France.

Bien avant les apparitions à Bernadette, des rumeurs et des prédictions circulaient à Lourdes comme quoi, un jour, il y aurait des apparitions à la grotte de Massabielle et qu'on y élèverait une chapelle. Ceci était non seulement connu du clergé, mais aussi du peuple qui n'hésitait pas à emporter des herbes cueillies à la grotte pour les porter en offrande au sanctuaire de Notre-Dame du Puy, celle à qui, précisément, Mirat avait rendu les armes... [(1)]

Après que les apparitions de Lourdes se soient produites, il s'écoula plusieurs années sans qu'aucun livre racontant leur histoire complète fut édité. Mgr Laurence, qui était alors l'évêque de Tarbes, finit par s'en étonner et c'est avec un certain plaisir qu'il confia beaucoup de documents au journaliste Henri Lasserre qui le contacta pour lui signaler qu'il allait écrire un tel livre. Fort de ce don de documents, ce Lasserre qui était fort vaniteux,

se crut en quelque sorte mandaté par l'évêque pour faire ce travail et prit dès lors tout son temps pour le mettre en chantier. En 1866, Mgr Laurence fit venir à Lourdes quatre missionnaires qui se trouvaient jusque-là au sanctuaire de Notre-Dame de Garaison et les chargea de s'occuper désormais du sanctuaire de la grotte. Parmi eux se trouvait le Père Duboé. Lassé de la lenteur de Lasserre, Mgr Laurence finit par charger le Père Duboé d'écrire la véritable histoire des apparitions. Apprenant cela, Lasserre se mit aussitôt au travail, bien décidé à "coiffer" son adversaire. C'est ainsi que son ouvrage intitulé sobrement *Notre-Dame de Lourdes* parut pour la première fois en 1869 après avoir été publié en feuilletons dans la *Revue du Monde Catholique* de décembre 1867 à avril 1869. Cet ouvrage connut un immense succès en de nombreuses éditions modestes ou luxueuses. Beaucoup le prirent pour un travail historique très complet et sérieux et s'en inspirèrent pour écrire à leur tour sur ce sujet. Grisé par son succès, Lasserre publia encore deux autres gros ouvrages, l'un étant consacré à Bernadette et le curé Peyramale et l'autre aux miracles obtenus par l'eau de la source. Bien que moins bien connus que le précédent, ces deux ouvrages-là eurent également plusieurs éditions. Dans "*Les origines de Notre-Dame de Lourdes, Défense des Evêques de Tarbes et des missionnaires de Lourdes*", publié à Paris en 1901, l'abbé Paulin Moniquet démontra que Lasserre s'autorisa de nombreuses privautés avec la réalité historique et qu'il accumula les allégations mensongères à la limite de la diffamation pour ne poursuivre qu'un seul but : rabaisser toute autorité religieuse autre que celle du curé Peyramale. Le curé Peyramale en voulait personnellement à son évêque parce que ce dernier ne lui avait pas confié la responsabilité du sanctuaire. Il s'était en conséquence lancé dans une tentative désespérée d'édification d'une église qu'il voulait plus belle que ce qui allait être construit sur le domaine de la grotte. Cela le conduisit finalement à la ruine. On peut en conséquence penser que Lasserre et Peyramale firent cause commune dans le cadre d'un règlement de compte quelque peu paranoïaque...

De son côté, le Père Duboé fit paraître sa "*Petite histoire de Notre-Dame de Lourdes*", en plusieurs parties, d'août 1868 à novembre 1869 dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* qu'il créa entre autres choses dans ce but avec le Père Sempé. Malgré son incontestable valeur historique très supérieure au roman polémique de Lasserre, l'étude du Père Duboé ne fut reproduite en entier qu'en 1931 dans un ouvrage paru à Paris chez Letouzey et intitulé *Notre-Dame de Lourdes par ses premiers chapelains*.

Il fallut ensuite attendre plus de trente ans pour qu'en 1901 paraisse un nouvel ouvrage historique sérieux sur le sujet. Il s'agissait cette fois d'un gros livre de 620 pages intitulé *Notre-Dame de Lourdes - Récits et Mystères*. Il était signé par un jésuite, le Père Cros. Mais en fait, ce gros livre n'était qu'un résumé introductif d'un bien plus gros travail du même auteur intitulé *Histoire de Notre-Dame de Lourdes d'après les documents et les témoins* qui parut à Paris, chez Beauchesne, en 3 volumes de 1925 à 1927. Ils furent eux-mêmes précédés d'un autre volume, du même auteur, paru en 1925, et intitulé *Notre-Dame de Lourdes et Bernadette*. Ces volumes furent publiés à titre posthume car le Père Cros décéda en 1913. Précisons que certaines parties des gros ouvrages du Père Cros étaient déjà achevées en 1879 mais que ce fut par souci de rigueur que leur publication fut longtemps reportée à plus tard. Ces ouvrages du Père Cros peuvent encore être complétés d'un autre, paru chez Lethielleux, à Paris, en 1957 sous le titre *Lourdes 1858 - Témoins de l'événement*. On peut y trouver de nombreuses notes rassemblées par le Père Cros et mises en ordre par P.M. Olphe-Galliard. Enfin, pour se rendre compte de la méthode systématique avec

laquelle le Père Cros mena son enquête, il faut encore lire sa correspondance avec Jeanne Védère qui fit l'objet d'un gros volume édité par l'Abbaye de Westmalle en 1933 sous le titre *Bernadette et Jeanne Védère - Notes intimes sur Bernadette et les apparitions.*

En 1935 et 1936 deux ouvrages sérieux signés par le R.P. Petitot parurent encore sur le sujet. Ils furent suivis, en 1953, par un très bon livre dont l'auteur fut Mgr Francis Trochu. Enfin, pendant près de dix ans, l'éditeur Lethielleux, à Paris, publia sur Lourdes et Bernadette une suite de 13 extraordinaires ouvrages signés par l'abbé René Laurentin qui réalisa ainsi (et en y ajoutant encore d'autres ouvrages en dehors de cette suite) le plus grand travail historique sur les apparitions de Lourdes et Bernadette Soubirous.

A ces ouvrages fondamentaux, il convient d'en ajouter un dernier, paru chez Mame en 1899 et signé de Jean-Baptiste Estrade. Il s'intitulait *Les apparitions de Lourdes* et avait été écrit par un véritable témoin des faits. Mais témoin ne veut pas dire historien et, malgré l'intérêt majeur de l'ouvrage, on peut y dénombrer un assez grand nombre d'erreurs.

En dépit du nombre extraordinaire de livres qui ont été écrits sur les apparitions de Lourdes, il en existe donc un nombre très restreint qui ont une véritable valeur historique. Il est bon de toujours garder cela à l'esprit.

* * *

L'histoire des apparitions de Lourdes et des événements qui y furent associés a comporté longtemps de grandes lacunes, des inventions et de nombreuses contradictions. Aujourd'hui encore, il subsiste un certain nombre de zones d'ombre. Ainsi, par exemple, demeure-t-il de grandes incertitudes quant à l'enfance de Bernadette Soubirous et aux divers logements qu'occupèrent successivement ses parents. Pire : sans les travaux de l'abbé Laurentin, on ne saurait toujours pas exactement quand eurent lieu chacune des apparitions et combien il y en eut au total. Ceci montre assez quelles énormes lacunes se dissimulaient tant dans le dossier épiscopal qui aboutit à la reconnaissance de l'authenticité des apparitions que dans l'énorme quantité de livres peu fiables consacrés au sujet.

Retraçons donc les événements tels qu'on a pu les reconstituer peu à peu...

Bernadette Soubirous naquit le 7 janvier 1844, première enfant d'une famille qui finirait par en compter neuf. Ses parents, François et Louise, étaient meuniers. A la suite d'un accident, sa mère ne put plus allaiter Bernadette et confia cette dernière à Marie Laguës, une paysanne de Bartrès qui venait de perdre son fils du même âge. C'est à cette époque que commença la lente dégradation sociale des Soubirous. Le commerce périclita et le moulin fut vendu pour en acheter un plus petit, qui fut à son tour cédé... Et ainsi de suite jusqu'à ce que parents et enfants se retrouvent totalement démunis. Tous aboutirent finalement dans un ancien cachot. Quand il ne trouvait pas un travail précaire, le père dormait... pour oublier sa faim ont dit la plupart des biographes. La mère vendait le peu qui lui restait, y compris vêtements et linge de maison. Quant aux enfants, ils avaient si faim que l'un d'eux fut un jour surpris en train de manger les coulées des cierges, dans l'église du village. Cette déchéance qui se produisit en l'espace de cinq ans est habituellement expliquée par un malheureux concours de circonstances et par le fait que Louise ne savait

pas bien gérer ses affaires. Mais dans la multitude de témoignages recueillis par le Père Cros, on trouve une autre explication, proposée principalement par les proches de la famille : François était paresseux et buvait. Il entraîna dans la boisson Louise qui était bien plus jeune que lui. Le bruit s'en répandit et le vide se fit autour du couple et de ses enfants. Mme Jacomet, la femme du commissaire, a dit sans ambiguïté : "*Louise Soubirous se saoulait, je l'avais ouï dire. Jamais je n'ai rien entendu dire contre Bernadette, excepté qu'elle buvait*". Loin d'être alcoolique, Bernadette buvait parfois, admettent ses biographes, et ils ajoutent que c'était pour mieux supporter ses terribles crises d'asthme. C'est une explication qui masque la triste réalité de tant de gens qui vivent au quotidien la misère et l'exclusion. En effet, même le plus mauvais des vins apaise la faim...

Durant son enfance, Bernadette vécut périodiquement à Lourdes, chez ses parents et à Bartrès où, quand elle fut en âge de le faire, elle garda les brebis et les agneaux. C'est cela, sans doute, qui l'empêcha de sombrer, comme ses parents, dans l'alcoolisme. On a dit qu'à Bartrès elle aurait été fortement influencée, voire endoctrinée, par un abbé qui voyait en elle tout le portrait des enfants de La Salette. En fait, son éducation religieuse fut plutôt négligée là-bas et c'est même pour enfin pouvoir apprendre correctement son catéchisme et faire sa communion qu'elle obtint de ses parents de revenir définitivement à Lourdes en janvier 1858. Elle vécut donc désormais dans le misérable cachot humide où sa santé ne pouvait évidemment s'améliorer...


Bernadette Soubirous

Certains biographes zélés de Bernadette ont raconté qu'à l'époque où elle était à Bartrès, elle faisait déjà des miracles. Elle aurait multiplié de la farine, serait restée sèche sous la pluie, aurait traversé une rivière à sec... On l'aurait même vue s'élever dans les airs. Alors qu'elle était devenue nonne à Nevers, Bernadette démentit catégoriquement toutes ces choses extravagantes. Et pourtant, Jean Barbet trouva en faveur de l'authenticité de ces prodiges plusieurs témoins "dignes de foi". De fait, on trouve toujours de ces gens dont l'imagination est facilement titillée et qui prennent ensuite leurs rêveries pour la réalité. Ce qui est plus grave, c'est que ces inventions sont racontées comme autant de faits avérés dans plusieurs ouvrages y compris la biographie de Bernadette publiée en 1933 par la Rev. Mère Bordenave de la Congrégation des Soeurs de la Charité de Nevers, laquelle obtint, pour ce faire, l'Imprimatur de son évêque ! Comme quoi, la méfiance s'impose quand on consulte des ouvrages qui n'ont rien en commun avec de savantes études historiques comme celles dont il a été question plus haut...

* * *

Le 11 février 1858, Louise Soubirous envoya sa seconde fille, Marie, chercher du bois mort pour faire du feu. Bernadette se proposa pour l'accompagner. Sa mère, craignant qu'elle s'enrhume une fois de plus, refusa. Une voisine âgée de quinze ans, Jeanne Abadie, arriva juste à ce moment et prit le parti de Bernadette. Mme Soubirous céda. Bernadette se couvrit bien la tête et parti avec Jeanne et Marie. Les trois enfants quittèrent la ville, passèrent le pont, longèrent la rive gauche du Gave, contournèrent le moulin de M. Lafitte et pénétrèrent dans l'Ile du Chalet. Elles descendirent ensuite une prairie et se rapprochèrent ainsi de la grotte de Massabielle, là où le Gave faisait une boucle et rejetait donc beaucoup de débris de bois et d'os. On a prétendu que Bernadette ne connaissait pas cet endroit, ce qui n'est pas impossible, mais paraît tout de même étonnant. Un auteur a dit que, chemin faisant, les gamines étaient entrées dans un enclos pour y marauder. Mais aussitôt aperçues par un garde, elles se seraient enfuies à toutes jambes.

Afin de faire provision de bois, les enfants décidèrent de franchir le canal qui reliait le moulin Lafitte au Gave, canal qui passait en face des Grottes. Hardiment, Marie et Jeanne retroussèrent leurs robes, au grand scandale de la prude Bernadette, et s'élancèrent en criant, tant l'eau était froide. Prudente, Bernadette suggéra qu'on lançât des pierres dans le canal pour qu'elle pût passer quasi à sec. Les deux autres enfants refusèrent d'accomplir une tâche aussi démesurée pour un aussi maigre résultat et commencèrent immédiatement à rassembler des morceaux de bois. Abandonnée à son sort, Bernadette entreprit d'enlever les bas qu'elle portait toujours pour ne pas prendre froid. C'est tandis qu’elle les ôtait ou après les avoir ôtés (déjà, les témoignages varient) qu'elle entendit un grand bruit, comme celui d'une véritable tornade. Un bruit qu'elle fut la seule à percevoir en même temps qu'elle ressentait une étrange sensation que les premiers enquêteurs n'ont pas assez essayé de définir. Alors, dans la direction de ses compagnes, mais plus haut, au niveau d'une anfractuosité de la grotte formant une sorte de niche, Bernadette vit, ou crut voir, quelque chose comme une lueur blanche.

Saisie de peur et toute tremblante, elle s'agenouilla et empoigna son chapelet qu'elle commença à réciter comme elle le faisait constamment à Bartrès pendant qu'elle gardait ses brebis en compagnie desquelles elle construisait de petits autels de pierre.

Et ce fut l'extase. Elle dura, semble-t-il, le temps de réciter 53 Ave. Cessa-t-elle parce que la lueur disparut ou la lueur disparut-elle quand l'extase cessa ? On ne saurait le dire.

Bernadette eut alors la sensation de quelqu'un qui tombe ou descend. Elle regarda autour d'elle et vit que ses compagnes ramassaient toujours du bois. Alors seulement elle traversa l'eau et s'étonna de la trouver chaude "comme de l'eau de vaisselle". Il n'y a à cela rien qui soit extraordinaire. Si Bernadette resta à genoux sans bas en extase le temps de réciter 53 Ave, il est raisonnable de penser que ses mollets furent longtemps soumis à un vent qui pouvait avoir une température en dessous de 0°. Or, dans un tel cas, l'eau de la rivière qui était nécessairement quelques degrés au-dessus de zéro ne pouvait que lui paraître chaude.

Dès 1870 l'abbé Filhol prétendit que parvenue sur l'autre rive, Bernadette constata que ses pieds et ses vêtements n'étaient pas mouillés. Lui qui s'était servi de l'ouvrage de

Lasserre pour composer son récit inventa ce prodige qui ne se trouvait pas chez son prédécesseur. En 1873, A. Laurent répéta cette invention qui disparut par la suite. Comme quoi, très tôt, on se plut à enjoliver des faits qui n'étaient pourtant déjà pas peu merveilleux...

Arrivée près de ses compagnes, Bernadette s'enquit : avaient-elles vu quelque chose de bizarre ? Non, si ce n'était Bernadette en train de prier. Quelle idée de prier en pareil endroit, avaient-elles pensé ; mais elles étaient suffisamment occupées pour ne pas trop y prêter attention. Bernadette leur fit remarquer que tout endroit était bon pour prier et n'ajouta rien d'autre à ce moment. Puis elle aida ses compagnes à rassembler du bois. Ce travail terminé, les trois fillettes s'en retournèrent. En chemin, Bernadette restait bizarre et ses compagnes s'en inquiétèrent. Elle finit par leur raconter sa vision : "*J'ai vu quelque chose de blanc ou habillé de blanc ; mais n'en parlez pas de peur qu'on nous punisse.*" Telles furent les premières paroles de Bernadette pour décrire sa vision, et ce, pour autant qu'il ait été possible de les reconstituer avec exactitude. Ce qui est certain, c’est qu’il n'était en tout cas pas question d'une "belle dame" ou d'une "petite demoiselle" comme certains auteurs l’ont écrit. Ainsi, après avoir écrit que dès de cette première apparition la "fille" - comme aurait dit alors Bernadette- s’était signée, Jean de Beaucorps continua ainsi : "*Dès ce jour elle la vit et la dépeignit en ses détails telle qu’elle l’a toujours vue depuis, sans rien omettre, sans rien changer ; dès ce premier instant l’image fut en elle précise, complète, parfaite.*" Rien de plus faux donc, on le verra encore par la suite.

Le secret ne fut évidemment pas gardé longtemps et Mme Soubirous sermonna sa fille. L'incident n'était pas clos pour autant, car jusqu'au moment de s'endormir, Bernadette ne cessa de penser à ce qu'elle allait encore un certain temps appeler "aquero", ce qui peut se traduire par "cela", "cette chose-là" ou, plus simplement, "la chose".

La première vision de Bernadette ayant été ce qui vient d'être dit et non ce qu'ont popularisé une certaine littérature et le cinéma, plusieurs auteurs en ont proposé diverses explications rationnelles. Dès 1873, le Dr Diday avait eu l'idée de mettre en parallèle certaines descriptions d'Henri Lasserre relatives aux extases de Bernadette avec les commentaires contenus dans l'ouvrage alors magistral du Dr Brierre de Boismont relatif aux hallucinations. Les concordances étaient éloquentes. En 1910, en reprenant chaque détail récolté au sujet de la personnalité de Bernadette et des troubles physiques qu'elle connut durant sa vie, le Dr Rouby conclut que la visionnaire présentait divers troubles mentaux associés à l'hystérie et que ceux-ci suffisaient amplement à expliquer les épisodes à caractère nettement hallucinatoire de sa série d'apparitions. Plus tard, les docteurs Valot expliquèrent que l'hérédité alcoolique de Bernadette, son état de santé précaire, sa malnutrition, sa crainte de prendre froid et même sa découverte de la sphère sexuelle pouvaient être la source de ses hallucinations. Le froid seul, pourrait-on encore argumenter, aurait pu suffire à déclencher une première fois le processus physiologique complexe qui aurait engendré ensuite une série d'hallucinations qui se seraient produites dans des circonstances bien précises. Fort heureusement, depuis les travaux des Drs Rouby et Valot, la neurologie a fait de grand progrès et l'on a peu à peu cerné la symptomathologie complexe d'une affection caractéristique du lobe temporal gauche du cerveau qui engendre non seulement des personnalités marquées par de grandes préoccupations mystiques et imprégnées d'un sens moral exacerbé, mais peut également déclencher des visions à

caractère mystique dans certaines situations de stress psychologique ou physique. Or, le comportement habituel de Bernadette et les récits de ses apparitions militent clairement en faveur de l'hypothèse d'une affection, chez elle, du lobe temporal gauche. Mais cela est évidemment impossible à démontrer désormais.

On ne peut écarter cependant la possibilité qu'un phénomène réel mais inaccoutumé ait été à l'origine d'une première extase suivie ensuite d'autres hallucinations accompagnées d'extases. Quel aurait alors été ce phénomène lumineux, cette "chose blanche" dont parla Bernadette ? Là encore, faute d'éléments, il n'est pas possible de répondre. Mais les annales de la physique météorologique contiennent beaucoup d'observations de phénomènes lumineux d'origines diverses (et parfois même encore inconnues) qui pourraient parfaitement s'intégrer dans le cadre de cette première apparition à la grotte de Massabielle. Il faut souligner à ce propos que les conditions climatiques, ce jour-là, étaient propices à certains phénomènes transitoires météorologiques, voire même à des phénomènes strictement optiques. En rentrant chez eux, les enfants étaient en effet trempés par un brouillard qui ressemblait plutôt à un "crachin". Or, dans les films ou les images d'épinal qui proposent une reconstitution de la première vision de Bernadette, on représente souvent les lieux illuminés par un doux soleil printanier. Un élément qui est d'autre part peut-être important en cette affaire est que la zone de Lourdes est connue pour sa séismicité et que l'on a signalé plus d'une fois des phénomènes lumineux transitoires en relation avec de telles zones.

Une autre explication prétendument rationaliste fut proposée jadis : on suggéra que Bernadette avait pris pour la Vierge une certaine Mme Pailhasson qui aurait eu un rendez-vous galant à cet endroit. Cette explication était non seulement absurde mais diffamatoire. Cette dame relevait en effet à ce moment de ses toutes récentes couches et, comme toutes les autres personnes qui visitèrent ensuite l'anfractuosité où Bernadette vit "la chose", pour y accéder elle aurait dû se munir d'une échelle qu'il lui aurait fallu apporter depuis son domicile.

Les 12 et 13 février, Bernadette fut l'objet de la curiosité d'autres enfants et de leurs parents. A l'époque, le surnaturel faisait partie intégrante de la vie des humbles et même quelquefois de certains beaux esprits qui aimaient s'opposer habituellement aux esprits forts. Ainsi, peu à peu, le bruit d'une apparition se répandit à Lourdes.

Le dimanche 14 février, en revenant de la Messe, Bernadette insista auprès de Marie, Jeanne et quelques autres fillettes pour qu'elles infléchissent sa mère afin qu'elle soit autorisée à retourner à la grotte. Chemin faisant, les enfants arrêtèrent le plan que voici : ils lanceraient de l'eau bénite à l'apparition et constateraient de cette manière si elle était bonne ou diabolique. Ainsi donc, Bernadette était déjà sûre de revoir "la chose". Le processus d'auto-suggestion était en marche...

C'est la petite asthmatique elle-même qui prit la tête du groupe, courant, volant presque vers le lieu de sa première vision où elle arriva la première, ayant distancé toutes ses compagnes ! Elle était déjà agenouillée en face de la grotte quand les autres arrivèrent. Leur montrant l'exemple, elle leur dit qu'il fallait réciter le chapelet. Puis soudain, elle s'écria : "*voilà une clarté*". Et, à l'instant même, elle pâlit, ses traits se figèrent et ses yeux commencèrent à fixer quelque chose que nulle autre ne voyait. Une enfant donna à

Bernadette la bouteille d'eau bénite. La petite voyante la prit et en aspergea copieusement son apparition. Et "la petite demoiselle", comme l'appelait semble-t-il déjà Bernadette, se mit à lui sourire. Elle n'était donc pas diabolique !

Remarquons que si Bernadette put prendre la bouteille d'eau bénite qui lui fut tendue, c'est qu'elle était consciente du geste et peut-être même des paroles de l'une de ses compagnes. Elle n'était donc pas alors dans un état extatique tel qu'il est habituellement défini par les spécialistes de la mysticité. On a dit cependant que l'extase se prolongeant, les autres enfants commencèrent à prendre peur. Certains pensaient que Bernadette allait mourir. Ils entreprirent de la secouer. En vain ; elle semblait désormais devenue étrangère à tout ce qui l'entourait. Les cris des enfants attirèrent la meunière du moulin de Savy qui fit prévenir son fils qui arriva bientôt. Il découvrit une Bernadette livide, comme perdue dans un songe dont personne ne pouvait la tirer. Il la souleva et l'entraîna vers le moulin. Au début, Bernadette traîna les jambes, continuant à regarder vers le haut, en face d'elle, tandis que le jeune meunier s'éloignait de plus en plus des grottes. L'apparition semblait donc demeurer en face de Bernadette ! Ce n'est qu'arrivée au moulin que la fillette recouvrit peu à peu ses sens. Sa mère, alertée, arriva bientôt, hors d'haleine. L'angoisse l'étreignait. Elle voulut frapper son enfant. Mais on arrêta son bras : "*Attention,* lui dit-on*, votre fille est une sainte*." Déjà ! Mme Soubirous s'effondra sur une chaise et pleura. Mère et fille étaient-elles d'un "tempérament nerveux" comme on disait jadis ? Le plus étonnant de l'affaire, sans doute, c'est que le matin, en donnant à sa fille l'autorisation d'aller à la grotte, le père Soubirous s'était mis lui-même à pleurer.

Il fallait rentrer à la maison. Mais déjà les gens se pressaient, parlaient d'abondance, s'agitaient. On a dit qu'une femme, décrite comme une bigote, se proposa pour prendre soin de l'enfant et la tenir à l'écart de la foule les jours suivants. Et là, chez elle, plutôt que de laisser l'enfant en paix, elle l'aurait endoctrinée en lui parlant exclusivement de la Vierge. Même si cet épisode est faux, il est certain que, les jours suivants, on parla bien plus de la Vierge à Bernadette que pendant toutes les années précédentes.

Ainsi, peu à peu, pressée de questions, Bernadette commença à décrire "une petite demoiselle" habillée de blanc, avec deux roses à ses pieds. Ce qui n'était plus "la chose" avait égrené son chapelet en souriant, mais n'avait rien dit. Les 15, 16 et 17 passèrent ainsi, en interrogatoires maladroits et en rumeurs diverses. Le mercredi soir, deux dames pieuses convaincues que l'apparition était une âme du purgatoire venue demander des messes vinrent proposer d'emmener Bernadette à la grotte le lendemain dès six heures, c'est-à-dire à une heure où elles passeraient toutes trois inaperçues.

Il convient à présent d'ouvrir une courte parenthèse...

Dès 1778, deux prêtres furent fixés à Lourdes où la chapelle de la Trinité venait de recevoir le titre complémentaire de "Notre-Dame de la Conception". Leur mission : faire prospérer le culte marial. En 1841, une congrégation de filles se mit sous le patronage de Marie Immaculée. Pour costume de fête, elles arboraient la robe blanche et la médaille de l'Immaculée Conception, retenue par un ruban bleu. Le jour de son admission, chaque nouvelle congréganiste portait son chapelet à la main ou le passait au bras, comme la dame de Bernadette le fit toujours. Quand les descriptions de Bernadette commencèrent à se

répandre, chacun fit les évidents rapprochements qui s'imposaient. Une rumeur selon laquelle la dame de la grotte était une congréganiste récemment décédée commença à enfler. En effet, le 2 octobre 1857, la présidente de ces congréganistes avaient rendu l'âme. On l'avait revêtue de sa robe blanche et de son ruban bleu et on lui avait fait des obsèques très remarquées. Toute la ville y avait assisté. A ce moment, Bernadette était certainement à Lourdes, puisqu'elle ne gardait les moutons à Bartrès qu'à la saison chaude et n'y faisait autrement que de courts séjours. Pourtant, nul ne semble avoir vraiment sérieusement envisagé l'impression profonde que ces obsèques auraient pu avoir sur Bernadette...

Le 18, Bernadette s'en alla donc avec les dames venues la chercher. A cause de travaux, elles durent prendre un autre chemin. Arrivée près des grottes, Bernadette dévala un raidillon, laissant loin derrière elle les adultes. Elle s'agenouilla et commença aussitôt à réciter son chapelet. Au moment où les dames arrivèrent, elle poussa un cri : "*elle est là, elle me fait signe d'avancer*." Les dames, convaincue d'avoir affaire à un esprit désincarné, allumèrent un cierge et commencèrent à prier. Puis elle tendirent à l'enfant de quoi écrire en espérant que l'apparition se manifesterait ainsi. Rappelons qu'alors le spiritisme et les communications avec les morts autour des tables tournantes connaissaient une vogue croissante. Bernadette semble s'être emparée de ces objets et les avoir tendus à son tour vers la niche rocheuse. Mais ensuite elle se retourna vivement, faisant signe aux adultes de ne pas approcher davantage. Alors, pour la première fois, l'apparition aurait parlé : "*Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours*." Répondant ensuite à une question de Bernadette, l'apparition dit qu'elle aimerait que "du monde" vienne là.

Il semble que durant toute cette troisième apparition Bernadette ne présenta pas les mêmes signes d'extase ou du moins "d'absence" que précédemment. Mais à la fin, elle se frotta quand même les yeux puis sauta au cou de sa mère qui, jusque-là, avait prié Dieu qu'Il ne lui prenne pas son enfant.

Telle était donc l'ambiance qui régnait désormais : mélange de mysticisme, de piété simpliste, de superstition et de crainte.

Le jeudi étant jour de marché à Lourdes, la nouvelle de la convocation de la "dame" se répandit très vite et, le lendemain 19, il y avait déjà une bonne centaine de gens à la grotte quand Bernadette y arriva.

Ce jour-là, tandis qu'elle regardait son apparition, Bernadette entendit derrière elle des cris de rage, puis une voix : celle de Satan qui criait à la "dame" : "*Sauve-toi, sauve-toi* !". Mais la "dame" se contenta de regarder en direction de Satan et tout redevint calme, le diable avouant ainsi son échec.

Cet épisode, peu connu, semble indiquer le travail qui s'accomplissait alors dans l'esprit de l'enfant, confrontée à d'incessantes questions quant à l'origine diabolique ou non de l'apparition. Une seconde remarque s'impose. Dès ce moment, Bernadette semble avoir de plus en plus souvent considéré et décrit son apparition comme une "dame" et non plus une "petite demoiselle". C'est également très significatif.

Le 20, Bernadette vit l'apparition, sans plus. Le 21, elle pleura. Le docteur Dozous qui était venu là pour observer l'enfant se jura bien qu'il continuerait à suivre l'affaire de près, tant il avait été troublé, expliqua-t-il. Ce dimanche-là, Bernadette assista à deux messes et fut interrogée par le procureur impérial, M. Dutour, puis par le commissaire Jacomet. Chez M. Dutour, Bernadette et sa mère avaient été laissées debout. Constatant la chose, Mme Dutour avait proposé une chaise. "*Non, on la salirait*" avait répondu une Bernadette défiante qui ne manquait certes pas de caractère. A noter que l'abbé Laurentin croit pouvoir situer cet interrogatoire deux ou trois jours plus tard. Encore une incertitude...

Le 22 février, la foule attendit en vain Bernadette à la grotte. Convaincus par le commissaire Jacomet que toute cette agitation devait cesser, les parents Soubirous avaient en effet envoyé leur fille à l'école en lui interdisant de passer par la grotte. En classe, outre les Chères Soeurs qui la sermonnèrent, elle dut endurer les moqueries de ses condisciples. A midi, elle rentra chez elle puis reprit tristement le chemin de l'école. Mais, chemin faisant, elle se sentit comme attirée vers la grotte et repoussée par l'école. Aussi brava-t-elle l'interdiction qui lui avait été faite. On devine à quel point elle devait se sentir honteuse et mal à l'aise de cette désobéissance. Très troublée donc, elle pria ; mais l'apparition ne vint pas. Quel esprit logique s'en étonnera ?

Averti de cette désobéissance, le commissaire Jacomet tenta à nouveau de faire pression sur M. Soubirous. Mais cette fois, ce dernier tint bon. "*Ma fille n'a jamais menti,* déclara-t-il*, si la Vierge l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer, Dieu nous punirait*."

La Vierge ! "Aquero" avait fait du chemin depuis la première apparition. Oubliées donc la lueur blanche, la "petite demoiselle" et, bien entendu, l'âme du Purgatoire...

Bernadette fut réconfortée par l'attitude de son père. Quant à Jacomet, il alla demander à M. Dutour quelles mesures il lui conseillait de prendre.

Le moment est venu d'ouvrir une nouvelle parenthèse. Sur internet, on trouve aisément un manuscrit d'Alain Cuniot intitulé "*L'impératrice des illusions*" qui traite de quelques apparitions de la Vierge et plus spécialement de celles de Lourdes et Fatima. Bien que son auteur présente son travail comme une étude critique sérieuse, ce dernier ne comporte aucune bibliographie et même les nombreuses citations qu'on y trouve ne sont jamais accompagnées de la moindre référence. Ce n'est pas une mince lacune. Mais il y a bien pire : cette étude pseudo-historique est en outre remplie d'approximations et de grossières erreurs factuelles. Par exemple, en ce qui concerne Lourdes, l'auteur parle tout au long du procureur Dufour alors que ce dernier se nommait Vital Dutour. Néanmoins, dans ce fatras dont il est prudent de se tenir éloigné, figure une intéressante réflexion fondée sur le fait patent que les jours où l'apparition ne se produisit pas coïncidèrent avec des moments où, pour une raison ou une autre, Bernadette était en proie à des scrupules ou des craintes d'une nature telle qu'ils pouvaient constituer une sorte de blocage psychologique touchant le processus psychologique lié au bon déroulement des apparitions. Et Cuniot de conclure très justement : "*ce n'est pas l'apparition qui crée l'extase, mais l'extase qui crée l'apparition*." Hélas, cet auteur n'a cependant pas poussé assez loin son raisonnement. S'il l'avait fait il se serait souvenu du parallèle que de nombreux auteurs ont souvent fait entre les extases mystiques et les extases sexuelles. Dans les deux cas ils ont cependant eu tort

de ne jamais considérer que cette phase extrême d'un phénomène dont ils n'ont pas assez étudié les prémices. Car dans les deux cas on se trouve en effet en présence d'un état de conscience particulier qui rejaillit sur l'apparence, la gestuelle et même toute l'économie physiologique des individus ; et qui, pour s'enclencher et se développer, a besoin que soit atteint un état d'esprit particulier. Si donc on compare les deux phénomènes, on peut avancer sans risquer d'être trivial que le non déclenchement du processus menant au ravissement (et éventuellement à une apparition) chez une mystique est comparable, chez l'individu ordinaire, à ce qu'on nomme pudiquement une "panne sexuelle". Pour dire les choses plus simplement : tout se passant dans la tête, il suffit d'un rien pour désorganiser complètement le processus déclencheur menant finalement à l'extase.

Le 23 février, désormais tranquillisée, Bernadette revint à la grotte. Elle commença à y égrener son chapelet et, rien ne s'opposant ce jour-là à ce que le processus dont question ci-dessus se déclenche, elle tomba rapidement en extase tandis que la "dame" lui apparaissait. Ce jour-là, l'apparition révéla le premier d'une série de trois secrets personnels que jamais Bernadette ne trahit. On a supposé qu'ils concernaient son destin.

Le 24 février, la "dame" apparut et disparut par intermittence. Ce fut la seule fois qu'une chose pareille se produisit. Un moment donné, Bernadette s'écria, par trois fois, "*Pénitence*". A en croire Bernadette, son apparition se tenait habituellement sur un églantier dont les branches descendaient jusqu'au sol. Or, ce jour-là, pour mieux voir, une fillette se pencha et, sans le vouloir, marcha sur les branches. L'arbuste en fut tout ébranlé. Bernadette sortit aussitôt de son extase, dit-on, et s'écria : "*Qui a touché la ronce ?*" Elle se releva, marcha, parut chercher quelque chose, comme désemparée. Puis, arrivant sous la voûte de la grotte principale, elle fit un "*ah!*" de plaisir et sa figure s'éclaira à nouveau. Etrange extase dont un incident semblable permet de sortir aussitôt.

Le moment est venu de reparler de l'apparence de l'apparition.

Interrogée aux alentours du 21 février par le procureur impérial au sujet de la taille de celle-ci, Bernadette avait dit "*pas tout-à-fait de ma taille*". Le 28, elle dit au directeur de l'Ecole supérieure de Lourdes "*pas plus grande que moi*". Plus tard, elle dira au frère Cérase : "*un peu plus grande, peut-être, que moi*". En septembre 1863, quand elle dut conseiller le sculpteur chargé de réaliser, en marbre, une réplique aussi exacte que possible de la "dame", on retint le dialogue suivant :

Bernadette : - *Pas bien grande...*
Le sculpteur : - *De votre taille alors ?*
Bernadette : - *Oh, elle était plus grande !*

Ainsi, à mesure que le temps passait, Bernadette modifia ses descriptions : non seulement la petite demoiselle devint une dame, mais sa taille ne cessa de grandir. Or, à sa mort, Bernadette ne mesurait qu'un mètre quarante et au moment des apparitions, elle n'avait pas encore atteint sa taille adulte, de telle sorte que l'apparition devait quand même être fort petite et que le terme "petite demoiselle" lui convenait beaucoup mieux que celui de "dame". A coup sûr, ces modifications furent entraînées par les questions et commentaires que les adultes adressèrent à Bernadette. Mais pour elle, sa vision restait celle d'une "petite demoiselle", même si, de plus en plus souvent, elle l'appelait "dame."

En passant, il faut préciser que lorsque la statue de marbre fut placée dans l'anfractuosité où se tenait la vision de Bernadette, il fallut tailler dans la roche pour agrandir l'ouverture et enlever la terre et les ronces qui tapissaient originellement cet endroit. Quand Bernadette vit la statue achevée, elle donna son avis sur elle : l'encolure était trop grande, elle n'était pas assez jeune et surtout, elle était d'une taille trop grande. Interrogée d'ailleurs sur l'âge de la "petite demoiselle", Bernadette avait dit, à l'origine, qu'elle paraissait avoir le même âge qu'elle. Or, même à près de vingt ans, Bernadette paraissait encore une fillette, selon les termes mêmes du sculpteur de la statue de marbre. A Bartrès, parlant de son agneau favori, Bernadette avait eu ce mot charmant : "*je l'aime parce qu'il est le plus petit et j'aime tout ce qui est petit.*" La "petite demoiselle" n'était-elle donc pas, intrinsèquement, un double magnifié de Bernadette, une projection inconsciente de l'être mystique, fragile et sensible qu'elle était ? Un être revêtu cependant de la belle robe des congréganistes dont il était question plus haut et de la sagesse et de la prestance des adultes...

Relevant ces disparités dans les descriptions que Bernadette fit de sa vision, d'aucuns pourraient être tentés de croire qu'elle n'était qu'une petite menteuse, une habile comédienne. Cela a été soutenu par des gens qui savaient que son père, à la grotte, lui avait un jour soufflé : "*ne te trompe pas aujourd'hui, fais cela bien.*" En fait, M. Soubirous avait prononcé ces paroles le lendemain d'un jour où l'apparition ne s'était pas manifestée. Sans doute avait-il cru que Bernadette avait commis une erreur et lui avait-il donné ce conseil croyant bien faire.

A l'inverses, les partisans de l'authenticité des apparitions ont soutenu que les extases de Bernadette ne pouvaient être feintes car son visage prenait alors une expression qu'il aurait été impossible à une comédienne de prendre. Il y a là de l'exagération. Certaines photos montrent que Bernadette était très jolie et l'on possède un témoignage d'un incroyant qui, l'ayant rencontrée à Cauteret, crut aux apparitions simplement parce qu'il lui avait demandé de mimer la manière dont souriait l'être céleste. Bernadette avait alors pris un air sérieux et, tout en joignant les mains, avait esquissé un sourire véritablement séraphique. Telle était l'apparence de Bernadette quand elle se plongeait dans ses visions. Et peut-être, dans certains cas, une pâleur extrême ajoutait-elle encore à la beauté de son visage...

Le 25 février, il y avait foule à la grotte. Bernadette agit comme de coutume et eut un ravissement. Puis elle se leva, sembla chercher quelque chose, indécise. Elle marcha dans plusieurs directions, semblant demander de l'aide à sa vision. Enfin elle se mit à gratter le sol dans un coin de la grotte. Après un moment, elle se pencha dans ce petit trou et parut porter de la boue à sa bouche qu'elle recracha, dégoûtée. Elle refit ce geste trois fois et c'est seulement à la quatrième fois qu'elle but et se "lava" le visage. Puis elle mangea un peu d'herbe qui poussait là. Quand elle se redressa, on la vit maculée de boue, toute souillée. Beaucoup considérèrent alors que la pauvre enfant avait perdu la tête et s'en allèrent attristés. En 1870, l'abbé Filhol, qui n'en était pas à une exagération près, écrivit au contraire que la foule fut alors transportée d'admiration.

Bien après que Bernadette eut regagné son domicile on remarqua qu'un filet d'eau s'échappait désormais du trou creusé par elle. Ce filet s'amplifia peu à peu et, le soir, il ne faisait plus de doute qu'il y avait là une source.

Bernadette raconta que l'apparition lui avait dit d'aller boire et se laver à la "fontaine". C'est pour trouver cette "fontaine" que l'enfant avait d'abord fait quelques pas et qu'ensuite, sur les indications de la "petite demoiselle", elle avait creusé, trouvé l'eau et ensuite mangé de l'herbe comme le lui avait également ordonné l'apparition. Cette herbe, c'était de la dorine, une sorte de cresson poussant dans les endroits humides.

On a beaucoup écrit au sujet de la source mise à jour par Bernadette. Dans les ouvrages les plus apologétiques, il est parfois précisé que le sol que creusa la fillette était anhydre. On a aussi souvent cité les conclusions péremptoires d'un "hydrologue renommé", l'abbé Richard ; mais ce dernier n'était pas autre chose qu'un sourcier sans aucune qualification.

Le Père Cros le démontra pourtant sans la moindre ambiguïté au terme d'une analyse de nombreux témoignages de gens ayant fréquenté ce lieu : cette source exista là depuis toujours ; simplement on ne s'était jamais donné la peine de la nettoyer et de la capter. C'est ce travail que commença Bernadette et qu'acheva bientôt une foule curieuse qui vint, toujours plus nombreuse, y puiser une eau réputée très tôt miraculeuse. En grattant le sol, Bernadette concentra le suintement qui se révélait déjà bien auparavant par une tache d'humidité qui envahissait une grande partie du fond de la grotte. En venant y puiser de l'eau, la foule agrandit encore le trou auquel on adjoignit bientôt une gouttière d'écoulement. Le Père Cros retrouva les personnes qui effectuèrent cet aménagement essentiel pour la suite des événements. Des incroyants vinrent détruire cet ouvrage que l'on reconstruisit alors plus grand, plus profond, ce qui accrut d'autant le débit. Ainsi s'explique, de façon très terre-à-terre, l'accroissement "prodigieux" du débit de la source signalé sans autre commentaire par certains auteurs. Il n'empêche ! Certains se sont montrés d'irréductibles partisans du miracle. Ainsi, selon l'abbé Mailhet, l'épanchement de la source à la grotte est parfaitement anormal compte tenu de l'orientation "plus que probable" des nappes souterraines ; et donc cet épanchement n'a pu être, selon lui, un fait naturel. (2)

Le 17 novembre 1858, tandis que les membres de la Commission épiscopale concluaient sur place que l'eau "*était abondante sans qu'il ait été fait aucun travail de captation*", le commissaire Jacomet écrivait une lettre dont voici un passage essentiel : "*Le seul fait que je crois important de signaler est celui-ci : la Commission a fait appeler, à la grotte, un vieillard, qui habite la métairie des Espélugues, située au-dessus de la grotte, et qui est bien l'habitation la plus rapprochée. On lui a demandé à plusieurs reprises s'il avait connaissance que l'eau qui surgit de la grotte existait de tout temps ; et cet homme a toujours répondu affirmativement : il a seulement ajouté que, depuis six mois, elle coulait avec plus d'abondance. Tout le monde sait et voit que depuis six mois, cette eau a été soigneusement captée.*"

Ainsi donc, sous les yeux mêmes de Jacomet, les membres de la Commission épiscopale nièrent l'évidence. Le besoin et les nécessités de croire l'emportaient donc sur la véracité évidente des faits.

Tout esprit rationnel devrait conclure de ce qui précède que ni la découverte de la source, ni l'eau qui en coula désormais n'étaient miraculeuses. Pourtant, le Père Cros ne raisonna pas ainsi. Voici ce qu'il écrivit à ce propos : "*Pour appuyer la thèse de la création*

de la source, il faudrait des preuves : il n'y a pas même d'indices. La préexistence de la source est, au contraire, établie par des faits et des témoignages positifs. Et cependant, la fontaine est miraculeuse : elle l'est au même titre que tant d'autres fontaines vénérées, et même à des titres supérieurs ; -elle a été révélée par l'Apparition : - Ordre a été donné d'y boire et de s'y laver, et d'innombrables prodiges attestent que, miraculeuse dans sa révélation, elle est, Dieu le voulant, miraculeuse dans ses effets. C'est assez de miracles, quand il ne plaît pas à Dieu d'en faire davantage."

Etonnant morceau d'anthologie où la logique la plus stricte se mêle puis trébuche sur la plus sotte, la plus incongrue des croyances ! A ceci on mesure l'éclipse intellectuelle que la religiosité peut infliger, parfois, aux esprits les plus cultivés et les plus scrupuleux.

Ce qui n'est guère connu, c'est que la source dite miraculeuse avait un gros défaut : elle avait une tendance fâcheuse à s'obturer lentement mais sûrement. Après bien des années, il fallut se décider à installer (discrètement) une pompe ; puis, enfin, à creuser pour remonter jusqu'à l'endroit même d'où l'eau sortait de la roche.

Profondément troublée par ce que des gens avaient dit d'elle le jour avant, Bernadette vint à nouveau à la grotte le 26 février. Mais elle n'y vit point sa "petite demoiselle". Elle finit par rentrer chez elle, encore plus dépitée qu'à l'aller. N'est-il pas clair après ceci que l'état psychologique de l'enfant influençait de manière évidente ce qu'il faut bien appeler ses visions ?

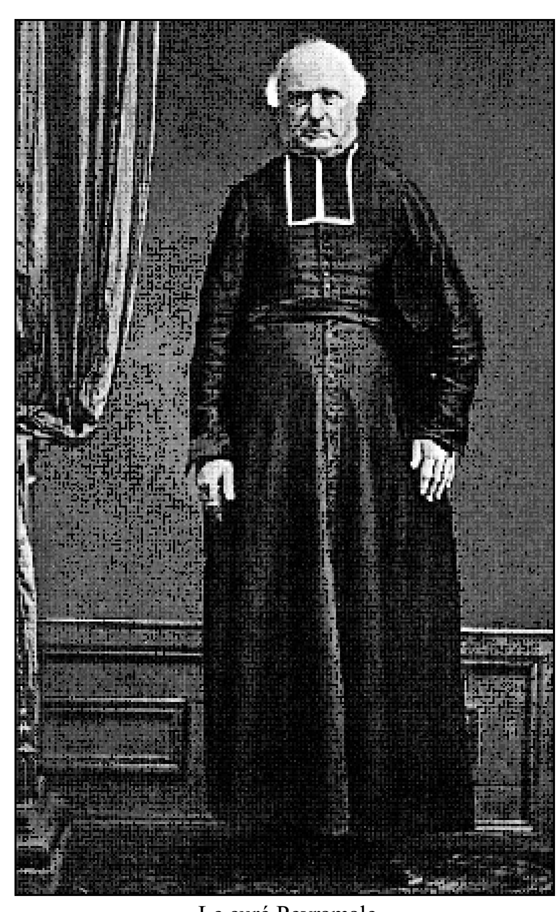
Ce jour-là, un certain Bourriette eut l'idée de frotter son oeil malade à l'eau de la source et s'en trouva guéri subitement. Il courut chez son médecin, le docteur Dozous qui se répandit alors à travers les rues en criant lui-même au miracle. A vrai dire, le premier miracle obtenu par l'eau de la source est de très loin le moins crédible de tous, tant Bourriette et Dozous étaient des témoins peu fiables, chose que les véritables historiens ont démontrée depuis. Il n'empêche : dès ce jour, la source reçut une affluence de malades et d'éclopés et Lourdes devint "la cité des miracles"...

Le samedi 27, Bernadette s'en fut à la grotte aux alentours de 3 heures du matin. Et pourtant, les berges du Gave étaient déjà remplies de monde. On devine par ce détail la perturbation que ces événements avaient apportée dans la vie quotidienne de la ville. Bernadette entra aussitôt en extase et, cette fois, la "petite demoiselle" dit à l'enfant d'aller demander aux prêtres qu'on lui construisît une chapelle en ce lieu. Bernadette se rendit donc aussitôt chez l'abbé Pomian qui lui enseignait le catéchisme à l'école. Mais l'abbé Pomian n'était point maître en la cure et il envoya donc Bernadette chez le curé Peyramale.

Le curé Peyramale était un bien brave homme, mais tant au physique qu'au caractère, il était taillé tout d'une pièce, comme un véritable montagnard. Son accueil fut quasi glacial. Il sermonna l'enfant sur le compte de laquelle se répandaient des histoires qu'il n'appréciait pas. Mais quand Bernadette lui parla de la requête de la "petite demoiselle", il s'emporta réellement. Il apostropha rudement l'enfant et lui lança qu'elle n'était qu'une comédienne et qu'elle avait perdu la tête. Puis, se rassérénant, il lui vint une idée. "*Si l'apparition est divine, qu'elle se fasse connaître et qu'elle fasse un prodige. Tiens, tu dis qu'elle t'apparaît sur un églantier ? Eh bien dis-lui donc de le faire fleurir, là, en un*

instant." Tel fut le "test" auquel le brave curé soumit l'apparition.

Le 28 février, il pleuvait et, aux alentours de la grotte, le sol était glissant. Quand Bernadette arriva, des cris fusèrent : "*à bas les parapluies !*". En un instant, les parapluies se fermèrent. Bernadette entra en extase et il ne se passa rien d'extraordinaire en apparence. L'enfant raconta plus tard qu'elle soumis la requête du curé à l'apparition et que celle-ci se contenta de sourire. En 1524, à Guadalupe, la Vierge avait pourtant accompli ce miracle afin de fournir une preuve de sa présence. Du moins, c'est ce qui a été prétendu...


Le curé Peyramale

Pour masquer l'absence du miracle de l'églantier, Henri Lasserre manipula complètement la chronologie des événements. Il plaça la rencontre de Bernadette et du curé avant la découverte de la source. Ainsi, il remplaça en quelque sorte le miracle de l'églantier par celui, bien plus grand en apparence, du jaillissement d'une source guérisseuse. Des quantités d'auteurs s'inspirèrent du livre de Lasserre pour rédiger à leur tour des ouvrages apologétiques et ils propagèrent ainsi après lui, sans le savoir, une indiscutable manipulation des faits au service d'une idée préconçue.

Après que la réalité fut rétablie par les historiens sérieux, on ne put que constater une chose curieuse : non seulement le curé Peyramale n'avait pas été ébranlé par la découverte de la source, mais il ne l'avait pas été davantage par les affirmations de Bourriette ni surtout les déclarations tapageuses que Dozous avait faites à propos de la première guérison miraculeuse prétendue. Peyramale devait bien connaître Dozous ainsi que Bouriette et force est de constater qu'il n'accorda sa confiance ni à l'un ni à l'autre. Peut-être était-il même bien informé quant à la préexistence de la source.

Le 1er mars, le père et la mère de Bernadette étaient là. Tous deux avaient décidé que, désormais, ils accompagneraient toujours leur fille afin de veiller à ce qu'on ne lui fît pas de mal. Ce jour-là, un prêtre, l'abbé Dézirat, étranger au diocèse, assista à l'extase. Par prudence, en effet, et comme c'est la règle en ce genre de cas, l'évêque du lieu, Mgr Laurence, avait ordonné que le clergé se tint complètement à l'écart de l'endroit des apparitions prétendues. Ce jour-là, pour prier, Bernadette utilisa le chapelet d'une autre personne. Or, comme l'a rappelé le R.P. Petitot, en ce temps-là, le chapelet était une sorte d'arme spirituelle exclusivement personnelle et auquel était rattaché des indulgences. Se servir d'un autre chapelet que le sien ne faisait pas gagner des indulgences et prêter son

chapelet lui faisait perdre les indulgences qui y étaient attachées. Sans doute la personne qui avait prêté son chapelet à Bernadette était-elle mal informée de cette règle de l'Eglise. Mais Bernadette la connaissait et il n'est donc guère étonnant qu'elle fut rappelée à l'ordre par son apparition. L'enfant remit donc en poche ce chapelet étranger pour sortir aussitôt le sien et le tendre vers l'apparition. La foule crut que ce geste signifiait que l'apparition allait bénir les chapelet et à l'instant des quantités d'entre eux se tendirent vers la grotte. Cet épisode pourrait être considéré comme anodin. Pourtant il est révélateur. En effet, si l'on se place dans l'optique de la surnaturalité des apparitions, il faut alors admettre que la Vierge céleste se serait pliée à une règle inventée par des hommes et l'aurait imposée à une enfant qui ne songeait certainement pas à mal faire. Cela paraît pour le moins surprenant. Plus que probablement, l'apparition n'agit ainsi que parce que plus ou moins inconsciemment Bernadette savait qu'elle enfreignait une règle qui, pour elle, était sans doute d'origine céleste. Ce qui tendrait à démontrer que l'apparition n'avait pas d'autre réalité que celle qu'imaginait sa visionnaire et créatrice.

Le 2 mars, l'extase fut très courte. L'apparition demanda encore une chapelle et ajouta cette fois "des processions". Bernadette courut donc chez le curé Peyramale pour lui dire que l'apparition demandait une chapelle et qu'on y vint en procession.

Le curé sortit de ses gonds. "*C'est un scandale,* s'écria-t-il*, les ouvriers quittent même leur travail pour aller voir une menteuse qui mange de l'herbe comme les animaux. N'est-il pas malheureux de voir une famille pareille qui sème le trouble dans toute la ville ?*" Il marchait de long en large, en gesticulant, devant la petite effrayée de tant d'agitation. Econduite, une fois dehors, elle se rappela qu'elle avait oublié de parler de la chapelle. Mais plutôt que de braver à nouveau le curé furibond, elle préféra demander à une voisine de l'accompagner le soir. Entre-temps, le curé allait pouvoir se calmer.

Différents documents écrits mis à jour par les historiens et plus particulièrement par l'abbé Laurentin, prouvent qu'à ce moment-là, tout comme le procureur impérial Dutour et le commissaire Jacomet, le curé Peyramale était convaincu que Bernadette ne mentait pas mais qu'elle était le jouet d'une terrible illusion. Tous trois étaient d'avis qu'il fallait y mettre un terme afin d'éviter des troubles dans la ville.

Ce soir-là, donc, le curé essaya de garder son calme et se borna à dire à l'enfant qu'elle devait demander à l'apparition qui elle était.

Le 3 mars, Bernadette vint à la grotte à 7 heures du matin mais ne vit rien. Diverses personnes la convainquirent qu'elle ne pouvait rester sur un échec et, à 9 heures, elle retourna à la grotte. Cette fois, elle vit. Il semble clair que si l'apparition ne se montra pas deux heures plus tôt, c'est simplement parce que Bernadette était encore sous le coup de l'émotion et du trouble causés par ses deux entrevues pénibles avec le curé Peyramale. Mais l'apparition -ou l'inconscient de Bernadette- fournit une autre explication : si elle ne s'était pas montrée le matin, c'est qu'il y avait là des gens indignes d'elle. L'explication a de quoi surprendre et, à bien y réfléchir, elle paraît relever d'une naïveté qui porte la signature de Bernadette elle-même. En effet, qui pourrait affirmer qu'au cours des autres apparitions il ne se trouva jamais là aucune personne indigne d'être en présence de la Vierge ? Satan lui-même en avait été chassé. Mais il y avait plus fort : la "dame" semblait ignorer

qu'auparavant cette grotte avait souvent abrité des couples et qu'elle en abritait encore ! Dans de vieilles archives, il était même écrit qu'il s'était tenu là des rassemblements diaboliques. Par la suite, il avait été question de rassemblements qui s'étaient terminés en véritables orgies. Une rumeur née au moment des apparitions et s'appuyant sans doute sur la réputation du lieu disait même que des satanistes ou des couples irréguliers avaient été excités à l'idée de se retrouver là en sachant que le lieu était désormais sanctifié par une présence surnaturelle.

Ce soir-là, Bernadette se rendit à nouveau chez le curé Peyramale qui, cette fois, affecta la bonhommie. "*Tu sais, je n'ai pas d'argent. Alors, si elle veut une chapelle, qu'elle en apporte et on en fera une. Même qu'elle sera très grande*."

Le 4 mars, par ordre du préfet Massy, la ville se retrouva en état de siège. Des gendarmes avaient été disposés un peu partout. A la grotte, calepin en main, le commissaire Jacomet nota chaque phase de l'extase. Ce dernier jour de la quinzaine ("*faites moi la grâce de venir ici pendant quinze jours*"), on attendait un petit miracle ou un prodige quelconque. Mais il ne se passa rien de particulier. Bernadette assura que l'apparition avait souri, sans plus.

A partir du 5 mars, le temps changea ; une neige épaisse commença à tomber. On alla moins à la grotte, mais on continua à signaler, ici et là, quelques guérisons. Bernadette n'entendit plus la voix intérieure qui l'appelait à Massabielle et, si elle s'y rendit, ce qui n'est pas sûr, ce fut sans aucune conviction.

Le 25 mars, jour de l'Annonciation, on vit Bernadette partir à la grotte toute rayonnante d'espérance. Chacun s'attendait, ce jour-là, à quelque prodige. En outre, le temps venait de se remettre au beau et la neige avait fondu. Quand Bernadette arriva à la grotte, l'apparition était déjà là et semblait l'attendre. S'enhardissant, l'enfant lui demanda qui elle était. Après s'y être reprise à plusieurs fois et avoir reçu pour toute réponse un sourire, elle entendit enfin l'apparition dire en patois lourdais "*Qué soy ér Immaculado Councepciou*" (cette seule graphie étant correcte).

Et Bernadette courut à nouveau chez le curé Peyramale, répétant, a-t-on dit, tout le long du chemin, cette phrase pour elle incompréhensible. En fait, on sait qu'elle ne sut même pas l'articuler correctement quand elle fut en présence du curé Peyramale. Mais ce dernier devina le sens : "*Je suis l'Immaculée Conception*."

"*Hein, quoi, que dis-tu ?*" s'exclama le prêtre qui avait traduit automatiquement. "*La fille de la grotte m'a dit cela*" répondit Bernadette. Peyramale avoua plus tard qu'à ce moment ses jambes avaient failli se dérober sous lui. Gardant cependant sa contenance, il congédia l'enfant et lui dit qu'il aviserait.

On a dit et répété à l'envi que jamais au grand jamais Bernadette n'aurait pu inventer une expression pareille qu'elle ne connaissait même pas. Cette phrase, couplée à la pseudo découverte de la source miraculeuse, sont les deux points forts sur lesquels repose principalement la démonstration de la surnaturalité des apparitions de Lourdes. Or, on "oublie" généralement de rappeler que Bernadette ne sut même pas dire correctement cette

phrase qu'elle venait pourtant tout juste d'entendre et qu'elle aurait répétée sans cesse jusqu'au moment où elle serait arrivée chez Peyramale. Mais même si elle avait prononcé cette phrase correctement, il n'en demeure pas moins qu'elle était absurde ; et çà, presque personne ne l'a souligné. L'Immaculée Conception ne désigne en effet en aucun cas la Vierge Marie, mais bien un dogme, à savoir le dogme de l'Immaculée Conception, de même que l'imparfait du subjonctif ne désigne pas une action, mais bien la manière dont peut se conjuguer une action. On peut dire de la Vierge Marie qu'elle fut conçue sans le péché originel (et c'est cela, précisément, que dit le dogme de l'Immaculée Conception) mais on ne peut dire d'elle qu'elle EST l'Immaculée Conception. Le curé Peyramale (comme beaucoup d'autres après lui) mélangea tout cela parce qu'il n'était sans doute pas bien grand théologien ni très érudit. Il crut de bonne foi que la Vierge Marie c'était ainsi nommée et, dans la bouche de cette enfant quasi inculte, cette expression devint pour le bonhomme la preuve même de la surnaturalité des faits. C'est à la fois aussi simple et aussi absurde que cela. Mais il est des gens qui s'entêtent à soutenir des choses absurdes. Ainsi, l'abbé Cassagnard a osé soutenir que la phrase qu'aurait prononcée la Vierge pour se nommer n'était pas plus absurde que la phrase célèbre par laquelle l'Eternel s'était nommé dans la Bible : *Je suis celui qui suis*. (3)

Il importe à présent d'essayer de comprendre d'où Bernadette pouvait tenir cette expression et pourquoi elle fut si improprement employée.

Le lecteur pourra lire, dans un encadré situé à la page suivante, comment naquit le dogme de l'Immaculée Conception et comment il se répandit. Il apprendra ainsi que très tôt on confondit l'intitulé du dogme avec un terme qualifiant nommément la Vierge Marie. Il ne dut pas y avoir exception à cette erreur commune lorsque, le 4 mars 1855, l'encyclique de Pie IX instituant ce dogme fut promulguée dans le diocèse de Tarbes. A cette occasion, il y eut de grandes festivités religieuses auxquelles les Soubirous participèrent. A ce moment de l'année, Bernadette devait être chez ses parents et non à Bartrès, pour des raisons exposées précédemment. Elle avait alors 11 ans, un âge suffisant pour prendre part activement aux festivités et comprendre plus ou moins de quoi il s'agissait. Sans aucun doute, comme d'autres, elle associa inconsciemment -et sans la comprendre- l'expression Immaculée Conception à la personne même de la Vierge Marie. Peut-être même eut-elle entre les mains une de ces nombreuses images pieuses qui circulaient déjà et qui, sous la représentation de la Vierge, portaient l'expression "Immaculée Conception." Il en était ainsi, par exemple, d'une reproduction d'un célèbre tableau de Murillo peint aux alentours de 1678. Que fallait-il de plus pour que cette enfant fut marquée par l'événement et enfuisse dans son inconscient l'idée que la Vierge était l'Immaculée Conception ? On trouve, dans l'ouvrage de Jean-Baptiste Estrade, témoin de la première heure, une note en bas de page qui semble être passée inaperçue jusqu'ici. La voici : "*Bernadette savait bien que l'appellation d'Immaculée Conception se rapportait à la Sainte Vierge, mais elle ignorait le sens littéral de cette expression.*" A en juger par le contexte dans lequel figure cette note, on jurerait que M. Estrade témoigna du fait que Bernadette connaissait cela AVANT les apparitions, mais qu'elle en ignorait le sens exact.

Force est donc de conclure, en la circonstance, que ceux qui ont prétendu que Bernadette n'avait pu inventer ce qu'elle dit au curé Peyramale ne s'étaient pas correctement informés et n'avaient pas eux-mêmes bien compris le sens de paroles si erronément employées qu'elles ne pouvaient avoir été prononcées par la mère de Jésus !

LE DOGME DE L'IMMACULEE CONCEPTION

"*Dès le premier instant de sa conception, par grâce et privilège uniques de Dieu tout-puissant, la Bienheureuse Vierge Marie a été, en considération des mérites du Christ Jésus, Sauveur du genre humain, préservée pure de toute souillure du péché originel*." C'est ainsi que par sa bulle *Ineffabilis Deus* du 8 décembre 1854 Pie IX définit le Dogme de l'Immaculée Conception.

Le 2 février 1849, ce Pape avait adressé une encyclique aux Evêques du monde entier, leur demandant ce qu'eux et leurs fidèles pensaient de la tradition relative à l'Immaculée Conception. C'est de ce gigantesque sondage avant la lettre que naquit la bulle Ineffabilis qui sanctionna donc simplement une opinion majoritairement acceptée auparavant. Ainsi prit fin une controverse qui durait depuis des siècles et qui était devenue, alors, le débat à la mode dans les milieux catholiques.

Nous n'oserions pas affirmer que tout le monde discutait alors de ce sujet, mais tout le monde en avait entendu parler.

Bien avant la promulgation du dogme, des instituts religieux s'étaient placés sous la protection de l'Immaculée Conception et cette expression s'était popularisée à mesure que leurs maisons s'étaient établies sur tout le territoire français. Quatre Congrégations de l'Immaculée Conception furent respectivement fondées en France en 1808, 1831, 1835 et 1852, chacune ayant plusieurs maisons.

Après la promulgation du dogme, l'expression Immaculée Conception se répandit comme une traînée de poudre. Dans certains villages, comme à Lourdes, on fêta l'événement et on sortit même les lampions! De nouvelles Congrégations prirent ce titre et l'iconographie religieuse s'enrichit d'une multitude d'images qui passèrent entre toutes les mains. Déjà, en 1852, le Louvre avait acquis une toile de Murillo qui avait été baptisée, par opportunisme, l'Immaculée Conception et ce tableau qui montrait la Vierge tout de blanc vêtue avait été reproduit à des milliers d'exemplaires qui avaient été distribués dans tout le pays.

O combien il apparaît absurde, au regard de tout ce qui précède, de soutenir que Bernadette Soubirous n'avait pu entendre l'expression "Immaculée Conception" avant que son apparition la lui communiquât.

Deux ans avant les apparitions de Bernadette, Mgr Malou, Evêque de Bruges, publia à Bruxelles un ouvrage intitulé *Iconographie de l'Immaculée Conception* dans lequel il décrivait ce qu'aurait dû être la meilleure manière de représenter ce mystère. "*On croirait, à l'entendre, qu'il a contemplé d'avance, avec Bernadette, l'Apparition de la Grotte*" confia le R.P. Cros en 1901. C'était exagéré, comme l'a démontré l'abbé Deroo, et il est faux de dire que c'est dans l'ouvrage de Mgr Malou que l'abbé Ader trouva de quoi endoctriner Bernadette à l'époque où elle vivait à Bartrès. Le même Mgr Malou publia dès 1857 un gros ouvrage en deux tomes dont le second proposait un historique très complet des débats contradictoires qui avaient enflammé l'Eglise au sujet de l'Immaculée Conception.

REFERENCES :

ROGER (H), *Les religions révélées*, Paris, Oeuvres représentatives, 1929, Tome 2, p. 169-173
GARCON (M), *Vintras, hérésiarque et prophète*, Paris, Nourry, 1928, p. 46 et 83
LAS VERGNAS (G), *Des miracles de Lourdes à Teilhard de Chardin*, Paris, Chez l'auteur, 1962, p. 9
JACQUEMET (G), *Encyclopédie Catholicisme, Hier, Aujourd'hui, Demain*, Paris, Letouzey, 1960, p. 1274-1298
CROS, *Notre-Dame de Lourdes, récits et mystères*, Toulouse, Privat, 1901, p. 371-386
DEROO (A), Lourdes sans frontière, Paris, St-Paul, 1961, p. 18-21
MALOU, *L'Immaculée Conception considérée comme dogme de foi,* Bruxelles, 1857, T.II

Pendant que se produisaient ces événements, le Préfet Massy avait contacté le ministre des Cultes et ce dernier lui avait répondu que sans autorisation des pouvoirs civils on ne pouvait ériger un lieu de culte public. Le baron Massy contacta donc à ce sujet Mgr Laurence qui se drapa dans sa prudente réserve et ne fit rien. Le 27, la machine administrative continuant à fonctionner, trois médecins se présentèrent chez les Soubirous avec mission d'examiner Bernadette pour juger s'il fallait ou non l'interner. Le plus sérieusement du monde, ces trois experts recherchèrent sur le crâne de l'enfant des protubérances qui auraient pu caractériser la folie. Cette méthode, sans aucune valeur, avait été décrite par le phrénologue allemand Gall. Les trois experts ne trouvèrent aucune bosse particulière sur le crâne de Bernadette et se contentèrent donc de conclure qu'elle n'était pas folle ; mais que sa santé était déficiente, qu'elle était très impressionnable et qu'elle avait pu présenter des signes d'extases dont le stimulus hallucinatoire aurait pu être un simple reflet sur les rochers de la grotte. Le chanoine Bertin a vivement combattu cette idée en affirmant que, d'après le Dr Voisin de la Salpétrière, si l'enfant avait été sujette à de semblables hallucinations, elle aurait rapidement complètement perdu la raison. Mais les théories du Dr Voisin remontent au XIXème siècle et, depuis, la psychologie a démontré que certaines personnes peuvent parfaitement avoir des hallucinations répétées sans toutefois sombrer dans la folie. (4)


Le faux "miracle" du cierge, tel qu'il est représenté dans un vitrail de la Basilique de Lourdes. A droite, on peut voir le Dr Dozous, chronomètre en main!

Le 7 avril, qui était aussi le mercredi de Pâques, Bernadette fut à nouveau poussée vers la grotte par une force intérieure. Elle eut une extase et, durant celle-ci, un prodige sembla se produire. Par hasard, la main de l'enfant parut rester longtemps dans la flamme d'un cierge sans que Bernadette manifestât la moindre douleur et sans qu'une brûlure apparaisse après-coup. Les uns crièrent au miracle, d'autres à l'hystérie et d'autres, enfin, dénoncèrent une illusion d'optique. Cet épisode a souvent été raconté et se trouve même représenté dans les vitraux de la basilique de Lourdes. Il n'en est pas moins légendaire, son auteur véritable étant le peu crédible docteur Dozous et son plus ardent propagandiste étant Henri Lasserre. C'est le Père Cros qui, le premier, mit les choses au point. Ayant passé au crible les différents témoignages successifs de Dozous et les ayant confrontés à ceux d'autres témoins présents ce jour-là, il constata que le médecin de Lourdes avait peu à peu déformé la réalité pour lui donner un caractère de plus en plus prodigieux. Quant à

Lasserre, il utilisa le témoignage le plus extraordinaire de Dozous pour le transformer à son tour et lui donner son caractère définitivement miraculeux. Non seulement le Père Cros montra que les premiers récits de l'apparition du 7 avril ne comportaient pas la moindre allusion au "miracle du cierge", mais il utilisa même le témoignage de Bernadette qui avait dit, à propos d'une partie du récit de Dozous portant sur une vérification à posteriori du prodige : "*Ce n'est pas vrai, M. Dozous est un menteur.*" Voilà qui a au moins le mérite d'être clair. La Commission épiscopale étudia évidemment cette question et il est donc significatif que dans le Mandement de l'Evêque par lequel l'authenticité des apparitions fut reconnue, le récit de celles-ci ne comporte pas la moindre allusion au "miracle du cierge". On sait enfin, grâce au Père Sempé, que l'évêque lui-même riait des récits du docteur Dozous qui, selon l'abbé Pène, ne pouvait être pris au sérieux à Lourdes. Il n'empêche ; comme dans d'autres cas, peu à peu, des témoins "digne de foi" se manifestèrent pour dire qu'ils avaient vu, aussi bien que le docteur Dozous, le prodige s'accomplir sous leurs yeux. La fiabilité du témoignage humain est bien connue des historiens et des criminalistes...

Le "miracle du cierge" n'étant pas encore jugé assez extraordinaire aux yeux de certains, on en inventa un autre : un jour, durant une de ses extases, rien qu'en passant la main dessus, Bernadette aurait "ressoudé" un cierge cassé sans que ce dernier conservât la moindre trace de brisure. Sans commentaire.

Informé que le Préfet Massy envisageait de faire interner Bernadette, le maire de Lourdes, M. Lacadé, décida d'aller trouver le curé Peyramale en compagnie de M. Dutour. Le curé prit très mal la nouvelle et entra dans une nouvelle colère. Il déclara qu'on pouvait fermer la grotte si telle était la volonté du baron Massy, mais il ajouta que si l'on voulait toucher à l'enfant, il faudrait lui passer sur le corps. Prudents, MM. Dutour et Lacadé décidèrent de faire fermer la grotte, sans plus. Fanatique et cruel, Lasserre a raconté que les ouvriers qui étaient venus barricader la grotte eurent un accident peu de temps après. Vérifications faites par les historiens, il n'en fut rien. Cette fermeture arrangeait bien des gens, à commencer par le commissaire Jacomet et même le curé Peyramale. Car, décidément, il commençait à s'en passer de drôles en cet endroit...

En effet, depuis que Bernadette avait eu ses premières visions, d'autres visionnaires étaient apparus. C'est un épisode sur lequel beaucoup d'ouvrages d'édification destinés à un large public gardent un silence total. C'est au Père Cros, une fois encore, que l'on doit d'avoir fait ressurgir tous ces témoignages qui sont d'une importance capitale pour la compréhension des faits et de leur enchaînement.

Ces visions, que l'on a appelées "parallèles", "accessoires" ou "parasites" furent d'abord signalées à Massabielle par des femmes. L'une y avait entendu des sons musicaux. D'autres avaient eu l'idée d'explorer l'intérieur de la grotte auquel on pouvait accéder par un passage étroit et au prix de multiples contorsions. A l'intérieur se trouvait un rocher clair de forme vaguement humaine. A la lumière vacillante des torches qu'elles avaient emportées, certaines femmes crurent que ce rocher bougeait et eurent l'impression qu'il s'agissait d'une apparition. Mais bientôt, des apparitions furent signalées en dehors de la grotte, sur le chemin qui y menait et même dans des habitations de la région. En fin de compte, on dénombra plus d'une trentaine de voyants, des deux sexes et de tous âges. Parmi les adultes, on dénombra des personnes incontestablement dérangées, des bigotes mais

aussi... des prostituées ! Certains de ces visionnaires virent la Vierge habillée de blanc, comme l'avait décrite Bernadette. D'autres la virent avec son enfant, tout bébé. D'autres encore virent la Sainte Famille au complet. Certains virent un vieillard barbu qui fut parfois identifié à Joseph et parfois à Dieu le Père. D'autres virent des hommes habillés de noir. On vit aussi les rois mages, portant chacun le bâton de pèlerin. Mais on vit aussi le diable avec des cornes et des pieds fourchus. Certains virent toutes ces choses très distinctement alors que d'autres les apercevaient comme au travers d'une brume. Quelques-uns ne virent que des lueurs, comme ce prêtre qui fut seul à apercevoir la grotte traversée par un rayon lumineux. Les uns virent des êtres complets, d'autres ne virent que des troncs et d'autres encore seulement des têtes. Pour les uns, ces apparitions restèrent muettes ; pour d'autres, elles parlèrent, tenant des discours bigots ou diaboliques. Certaines apparitions firent des gestes indécents. Un témoin déclara qu'il avait été enveloppé par un globe lumineux qui avait éclaté quand il avait fait le signe de la croix. Certains visionnaires se comportèrent exactement comme Bernadette, parlant avec leur apparition, buvant et se lavant à la source. D'autres entrèrent en convulsions et certains s'enfuirent, persuadés d'être poursuivis. Certains se déclarèrent poussés ou attirés par des forces invisibles ; on rattrapa ainsi juste à temps un enfant qui faillit se jeter du dessus des rochers de Massabielle, comme s'il avait été attirés par le vide. On empêcha une femme de se jeter dans le Gave. Des enfants visionnaires venaient en procession à la grotte, précédés, disaient-ils, par la Vierge. Certains d'entre eux étaient incroyablement agités, bondissant sans cesse comme s'ils essayaient d'attraper d'insaisissables papillons. Quelques-uns d'entre eux jouaient avec des rubans invisibles que la Vierge passait pour leur avoir donnés. D'autres paraissaient complètement absents ou coupés du monde et s'occupaient très sérieusement de diverses activités dictées, semblait-il, par une présence invisible. L'agitation de certains enfants était telle qu'on cita le cas de l'un d'entre eux qui parut s'envoler, passant tête première par une fenêtre, pour retomber sur ses pieds de l'autre côté. On parla d'enfants qui récitaient correctement des prières qu'ils n'avaient pu apprendre, de voyants qui répondaient à des questions qui n'avaient été formulées qu'en pensée...

Les rumeurs les plus folles couraient. L'une d'elle parlait d'un miracle qui aurait lieu quand 36 enfants auraient vu la Vierge. Une telle rumeur ne pouvait évidemment qu'engendrer une multiplication des visionnaires. Des enfants visionnaires arrivèrent alors d'autres villages puis certains dirent qu'ils devaient ramener chez eux la Vierge, sa place n'étant pas à Lourdes. Enfin, dans d'autres villages alentours, par un processus de contagion, il y eut d'autres apparitions, chacune exhortant, par la bouche des voyants, à venir là en procession plutôt qu'à Lourdes.

On imagine aisément à quel point l'ordre public fut perturbé à Lourdes et alentours. Chaque visionnaire avait ses dévots et des attroupements ou des processions se formaient partout.

En comparant les moins extravagantes de ces visions à celles de Bernadette, on s'aperçoit que ces dernières n'avaient finalement rien de particulier par rapport aux autres et que n'eussent été la pseudo découverte de la source et la fameuse expression relative à l'Immaculée Conception, rien n'aurait pu faire pencher la balance de l'évêché en faveur de Bernadette plutôt que d'autres. La Vierge ne communiqua même pas à Bernadette des messages ou des enseignements particuliers au départ desquels d'habiles théologiens

auraient pu s'exercer à déterminer la surnaturalité des visions. Quant aux extases, jugées chez Bernadette si magnifiques, on en remarqua pourtant de semblables chez d'autres visionnaires. M. Estrade a laissé sur ce point un témoignage qui montre qu'il n'était pas possible de différencier les extases de Bernadette de celles d'une certaine Joséphine autrement que par un sentiment intime, une impression... [(5)]

D'une grande quantité de textes mis en ordre par l'abbé Laurentin, on doit conclure que des prêtres, dont le curé Peyramale, crurent autant, sinon davantage à la réalité des visions des autres visionnaires qu'en celles de Bernadette. Et cela jette, sur les faits de Lourdes, une bien étrange clarté...

Il n'empêche : quand le travail de la Commission épiscopale fut terminé, toutes ces visions "accessoires" furent rejetées et l'évêque ne retint comme surnaturelles que celles de Bernadette, lesquelles n'avaient somme toute en faveur d'elles que leur primauté. Grâce à l'abbé Gombault, on sait même qu'une histoire authentique de ces visions "accessoires" ou "parallèles" avait commencé à être écrite par un religieux avant 1896 et que les cent premières pages en étaient déjà imprimées chez Gaume quand, cédant à des pressions venues directement de la Commission épiscopale, leur auteur renonça à son projet et fit détruire son ouvrage. L'abbé Gombault identifia comme auteur de ce travail "*un religieux de la province de Toulouse*" et cela semble bien désigner le jésuite Cros qui, dès lors, aurait quand même fini par insérer cette affaire dans un long chapitre de son oeuvre principale publiée en trois gros volumes à partir de 1925, c'est-à-dire à une époque où ces faits ne risquaient plus vraiment de nuire au site marial prospère qu'était alors devenu Lourdes.

Mais revenons aux événements...

Un moment donné, l'agitation et les scandales devinrent tels à la grotte que la police dut intervenir. Les visionnaires-comédiens déguerpirent rapidement. Les autres se calmèrent peu à peu. Tout rentra donc lentement dans l'ordre et les pensées des croyants se tournèrent à nouveau vers Bernadette. Il n'est donc pas faux de dire que les "visionnaires parasites" nivelèrent le terrain sur lequel les visions de Bernadette allaient désormais s'imposer...

Alors que, grâce à l'eau de la source, plusieurs miraculés étaient déjà signalés, Bernadette fut envoyée dans la station thermale de Cauterets pour s'y refaire une santé. Pourquoi ne lui conseilla-t-on pas plutôt de se baigner autant que possible dans l'eau de la grotte ? Les partisans des miracles disent que c'est parce que la Reine des Cieux lui avait dit qu'elle ne la rendrait pas heureuse ici bas. Espérer pour elle un miracle était donc inutile. Patrick Marnham avance une autre hypothèse, plus plausible : Bernadette elle-même ne croyait pas aux miracles dont la propagande était principalement assurée par le Dr Dozous. D'ailleurs, à un touriste anglais qui l'interrogea plus tard au sujet des miracles, elle avait répondu sans ambages : "*Il n'y a rien de vrai dans tout cela.*"

Grâce à son séjour à Cauterets, Bernadette put également se soustraire à la curiosité et aux interrogatoires. Tout le temps qu'elle passa là-bas, la Vierge ne lui apparut pas. Ce changement d'air fut-il salutaire à l'enfant ? Toujours est-il que cela eut l'air de précipiter la fin des apparitions. En effet, Bernadette n'en eut plus qu'une seule ensuite, et cette

apparition fut même si étrange que plusieurs auteurs l'ont passée sous silence...

Le 3 juin, Bernadette qui était revenue à Lourdes fit sa première communion. Elle avait enfin pu assimiler les rudiments de catéchisme qui lui étaient nécessaires pour arriver à ce but qu'elle s'était fixé depuis longtemps et pour lequel elle avait obtenu de quitter définitivement Bartrès.

Le 16 juillet, tandis quelle communiait pour la troisième fois de sa vie, elle eut à nouveau envie d'aller à la grotte. Comme celle-ci était fermée et que le sentier qui y conduisait était lui-même interdit d'accès, elle alla s'agenouiller de l'autre côté du Gave. Elle était donc séparée de la grotte par plusieurs dizaines de mètres. Elle s'agenouilla et entra en extase. Ce jour-là, raconta-t-elle, la "dame" inclina la tête comme pour lui dire "au revoir", sans qu'aucune parole fut prononcée. Et Bernadette s'en alla, disant que son apparition ne reviendrait plus. Etonnées, certaines personnes demandèrent à l'enfant comment elle avait pu voir la Vierge malgré la distance et la haute palissade qui masquait la grotte. Bernadette répondit simplement : "*Je ne voyais en ce moment ni le Gave ni les planches ; il me semblait qu'il n'y avait pas, entre la dame et moi, plus de distance que les autres fois ; je ne voyais qu'elle*." [(6)]

Très embarrassés par cette réponse qui n'expliquait rien, certains auteurs ont choisi de raconter cette apparition sans trop insister sur ses détails invraisemblables. D'autres l'ont purement et simplement gommée et, pour conserver le nombre total des 18 apparitions, ils en ont inventée une autre qui fut situé en date du 26 février, comme le montra l'abbé Laurentin.

Douze jours plus tard à peine, soit le 28 juillet 1858, Mgr Laurence sortit enfin de son silence. Sans perdre de temps, cette fois, il institua une Commission d'enquête ecclésiastique. Son ordonnance croisa pour ainsi dire une lettre du ministre des Cultes qui s'inquiétait des désordres qui lui avaient été rapportés. Mgr Laurence répondit au ministre qu'il n'y avait aucune raison de s'inquiéter car il n'y avait aucun désordre en la bonne ville de Lourdes. Bref, Mgr Laurence fit semblant d'ignorer tous les rassemblements et les processions auxquels avaient donné lieu l'épidémie de visionnaires.

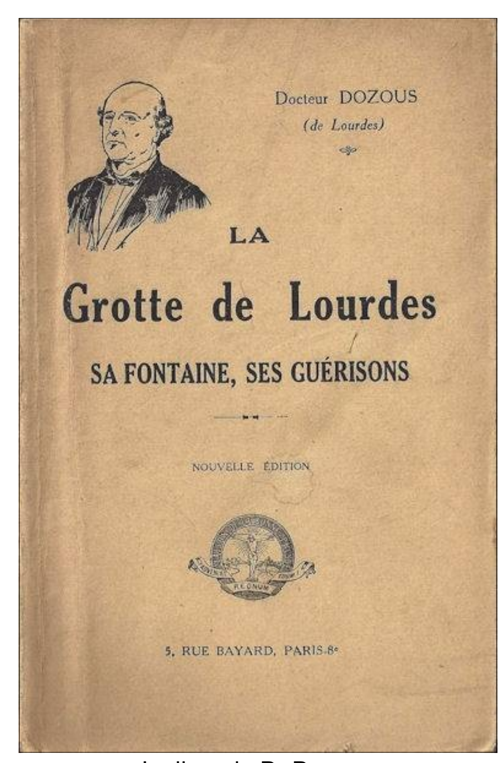
Le 8 septembre, Bernadette devint enfant de Marie chez les Soeurs de l'Hospice de Lourdes où elle fut confiée par le curé Peyramale en qualité d'indigente. C'est là qu'elle commença à apprendre vraiment à lire et écrire.

Le 4 octobre, le Préfet Massy fut contraint d'ordonner au commissaire Jacomet de rouvrir la grotte. Des directives étaient venues du gouvernement suite à des plaintes de gens influents.

Le 17 novembre, la Commission d'enquête épiscopale interrogea Bernadette. Pour les appréciations cliniques la concernant, elle s'en remit aux Dr Vergez et à l'incontournable docteur Dozous. Au départ, ce Dozous remit à la Commission un dossier concernant déjà 140 guérisons miraculeuses. A l'évêché, on se rendit donc vite compte que ce personnage encombrant voulait s'imposer dans cette affaire. On savait qu'il avait déjà été renvoyé d'un hôpital suite à un conflit avec un confrère. On n'ignorait évidemment pas qu'avant les faits

de Lourdes il avait été un propagateur du pouvoir guérisseur des eaux de Cauterets sur lesquelles il avait d'ailleurs publié un opuscule. On résolut donc de l'écarter en douceur.

Pour ce faire, les membres de la Commissions enquêtèrent auprès des "miraculés" signalés par le docteur Dozous mais en dehors de la présence du médecin. Les rapports sur chaque cas furent ensuite transmis au Dr Vergez. Ainsi, Dozous ne pourrait dire qu'il avait été totalement écarté puisque c'était son rapport qui avait servi pour ouvrir de nouveaux dossiers sur chaque cas signalé par lui. Hélas, cette manière de travailler était fort peu scientifique car les prêtres n'avaient aucune compétence pour interroger correctement les miraculés. On peut donc dire que, du début à la fin, le docteur Dozous aura contribué à tout embrouiller dans cette affaire. On lui doit même un livre, rarement cité, sur les guérisons produites par les eaux de Lourdes. Un livre qu'il vaut mieux ne pas regarder de trop près...



Le livre du Dr Dozous

L'enquête avança très vite, mais Mgr Laurence prit tout son temps pour en faire connaître les résultats. Durant ce temps, il acquit des terrains à bas prix et laissa les légendes s'enkyster. Du côté de l'opposition, on s'endormit et l'on perdit ainsi une belle occasion de rechercher des témoignages contradictoires.

Devenu indésirable en haut lieu, le baron Massy fut envoyé à Grenoble comme Préfet de l'Isère. Il quitta Lourdes pour La Salette, lui qui auparavant disait que s'il avait été Préfet là-bas au moment de l'apparition, celle-ci n'aurait jamais eu le succès qu'elle avait eu. Ce bien méchant tour releva peut-être du hasard. M. Massy ne resta pourtant pas longtemps dans sa nouvelle affectation car, le 10 août 1862, à l'issue d'un repas, il mourut chrétiennement. Aussitôt Mgr Laurence envoya ses condoléances à la veuve. On raconta que cette dernière mourut peu après des suites d'une chute et que sa fille s'étrangla avec un os de poulet. "*Ces trois morts accidentelles et consécutives sont au moins singulières*" commenta sinistrement l'abbé Curicque, qui dénonça "*le danger qu'il y a à faire échec aux choses saintes*." En fait, ces morts furent annoncées par des gens qui se disent charitables alors que les personnes désignées vivaient toujours !

Le commissaire Jacomet et le Procureur Dutour furent à leur tour mutés. On a osé écrire que ces deux hommes, comme M. Massy, avaient plus tard reconnu "leurs erreurs" et l'on a dit que Jacomet était devenu un assassin. Tout cela est faux et fait partie d'une campagne de dénigrement bien peu chrétienne...

Quand MM. Massy, Dutour et Jacomet furent remplacés et qu'on eut ainsi éliminé les "empêcheurs de tourner rond", Mgr Laurence publia le Mandement par lequel il

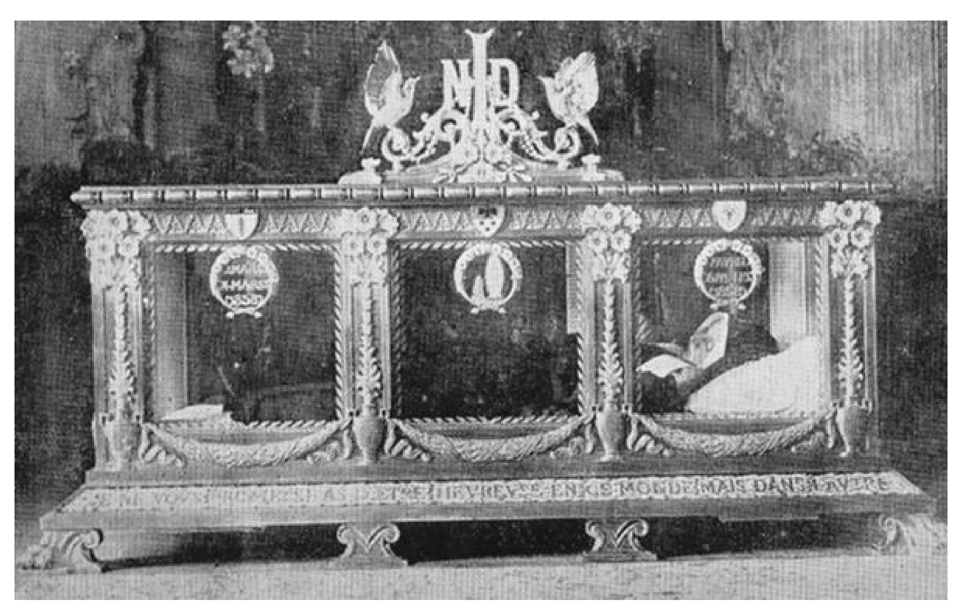
reconnaissait l'authenticité des apparitions à Bernadette Soubirous.

Après avoir acheté les terrains et trouvé un architecte, le prélat s'occupa d'obtenir les autorisations officielles pour faire bâtir à Lourdes une grandiose "chapelle". Sentant bien qu'on lui refuserait l'autorisation d'édifier une basilique, il mentit sciemment et demanda simplement la permission de construire un oratoire auquel serait annexée une petite chapelle. Cette autorisation fut évidemment accordée. Quand il publia son Mandement, chacun comprit cependant que l'évêque envisageait rien de moins que la construction d'un énorme sanctuaire. L'affaire fit grand bruit car le religieux avait incontestablement abusé les plus hautes autorités du pays. Néanmoins, à force de malice, Mgr Laurence imposa sa volonté. On peut lire tout le développement de ses impertinents mensonges dans le troisième tome du grand ouvrage du Père Cros qui, pour sa part, raconta cela sans la moindre malice.

Les travaux de la basilique avancèrent rapidement. Au début, ils furent confiés au curé Peyramale. Ensuite, ils furent placés sous la responsabilité du groupe de missionnaires de Notre-Dame de Garaison parmi lesquels figuraient les Pères Sempé et Duboé. Le curé Peyramale digéra mal cette façon dont il avait été mis de côté. Il en garda une terrible rancoeur. Il obtint néanmoins un nouveau moulin pour les Soubirous et, au début, on vit même François participer aux travaux d'aménagements de la grotte. Le 21 mai 1886, la crypte fut inaugurée. Bernadette était là, entourée de ses Chères Soeurs, parmi des milliers de pèlerins. Reconnue, celle qu'on appelait déjà la "sainte" faillit être mise à mal par la foule avide de reliques. Dès le 4 juillet 1866, Bernadette quitta Lourdes pour toujours. Elle fit des adieux déchirants à sa grotte, devenue méconnaissable pour elle, puis entra à Nevers dans la maison mère des Soeurs de la Charité et de l'Instruction Chrétienne. Elle y fut reçue novice grâce à une dispense spéciale dès le 29 juillet 1866 car on l'avait crue à l'article de la mort. L'extrême-onction et un peu d'eau de la grotte la remirent sur pieds. On a pu dire de Bernadette, devenue Soeur Marie-Bernard, qu'elle eut toutes les maladies. Sa santé fut en effet toujours précaire jusqu'au jour de son trépas. Après avoir souffert d’asthme dès sa plus tendre enfance, compte tenu de ses conditions de vie, une tuberculose pulmonaire s’installa progressivement. Devenue religieuse, elle développa une tumeur au genou. Elle expira le 16 avril 1879. Durant son agonie, on l'entendit repousser Satan et, le lendemain, dans un bref moment de lucidité, elle raconta que le démon avait tenté de se jeter sur elle mais qu'il avait disparu dès qu'elle avait invoqué le saint nom de Jésus.

Après sa mort, son corps fut exhumé par trois fois : en 1909, 1919 et 1925. A la suite de quoi on prétendit qu’il avait été miraculeusement préservé et on l’offrit à la vue des visiteurs, dans une châsse spécialement aménagée à cette fin, placée dans la chapelle de l’ancien couvent Saint Gildard de Nevers. Des cadavres qui ne se décomposent pas sont rares, mais cela se rencontre parfois lorsque certaines conditions matérielles sont réunies pour qu’une sorte de momification naturelle des tissus puisse intervenir. L’ajout de certaines substances chimiques dans ou autour du corps peut évidemment faciliter ce processus. On peut lire les rapports d’exhumation dans un ouvrage du Dr Vallet intitulé “*Guérisons de Lourdes en 1927-1928-1929.*" A lire ceux-ci, il semble bien qu’au moins du charbon absorbant ait été glissé dans le cercueil de plomb hermétique. D’autre part, dès la première exhumation, le corps, parcheminé et qui rendait déjà partout une sonorité de carton, fut entièrement lavé, ce qui le débarrassa de certaines moisissures et de sels

minéraux adhérents. A la seconde exhumation le corps fut trouvé encore plus noirâtre et on le nettoya une fois de plus des moisissures et dépôts cristallins. Enfin, après la troisième exhumation suivie également d'un nettoyage complet, un artiste appliqua un moulage de cire sur le visage et les mains -seules parties visibles du corps- dans le but de leur rendre un aspect naturel et très vivant. L'exposition, dans une châsse, du corps prétendument non corrompu de Bernadette, relève donc également d'une savante mise en scène trompeuse qui dénature complètement une simple et triste réalité.



Le corps de Bernadette Soubirous dans sa châsse.

Fait protonotaire apostolique par Pie IX, Mgr Peyramale décéda en 1877, 33 ans après la naissance de Bernadette. Il était né 33 ans avant elle. "*Curieuse coïncidence*", commenta en son temps le chanoine Fourcade. On peut faire mystère de tout...

Si les ouvrages pieux sont riches en informations sur ce qu'il advint de Bernadette après les apparitions, nulle part en revanche on ne dit ce que devinrent ses proches. Une remarque publiée jadis dans le très catholique *Echo du Merveilleux* laisse pourtant planer un certain malaise. Voici ce qu'il y était dit : "*...ni la condamnation du père Soubirous, ni la conduite infâme d'un de ses fils, ni la triste vie et la mort plus triste encore d'une des soeurs de Bernadette, n'empêcheront celle-ci d'avoir été une élue de la Vierge Immaculée et d'être proclamée bienheureuse dans un prochain avenir*."

Du vivant de Bernadette déjà, mais surtout après son décès, sa légende s'amplifia peu à peu. Des soeurs et des visiteurs du couvent de Nevers déclarèrent qu'elle avait des pouvoirs extraordinaires, comme par exemple savoir lire dans les pensées et être capable de prédire l'avenir. Même le curé Peyramale raconta qu'à l'époque où il avait demandé au ciel un prodige pour l'éclairer sur les faits de Lourdes, il avait vu, un jour qu'il donnait la communion, une auréole lumineuse autour de la tête de Bernadette. Etant arrivé à la hauteur de l'enfant, il avait ensuite vu un céleste rayon partir du calice qu'il tenait pour se joindre à l'auréole lumineuse. On peut se demander pourquoi, s'il avait effectivement contemplé ces prodiges, il n'avait pas encore été convaincu par les dires de Bernadette et pourquoi il

lui suggéra ensuite de demander le "miracle de l'églantier." La tante de Bernadette, quant à elle, témoigna également qu'alors qu'elles étaient à Cauterets, elle avait vu une lumière éclatante dans la chambre de l'enfant.

Il a déjà été dit ce qu'il fallait penser de certains "prodiges" ou de certains personnages dont la petite histoire de Lourdes fut longtemps encombrée. Voici encore deux appréciations qui doivent absolument être connues...

Du long témoignage d'Estrade, qui fut le seul témoin direct à avoir conté par le menu les apparitions, le R.P. Cros, qui en a présenté une critique minutieuse, a dit ; "*tout y est racontage* (...) *rien de cela ne s'est jamais passé.*" Terrible constat. Du docteur Dozous, le même historien a expliqué qu'il s'agissait d'un personnage qui avait été révoqué de l'hôpital de Lourdes et que s'il avait brusquement changé d'avis au sujet de Bernadette, c'était principalement parce qu'il avait nourri une très vive jalousie à l'encontre de trois de ses confrères qui avaient examiné l'enfant. C'est terrible... (7)

A propos des événements de Lourdes, le R.P. Petitot a rappelé ce principe auquel tout historien critique doit être fidèle : en matière de témoignages sur un fait passé, l'abondance de détails est plus suspecte que le doute, lequel signale les gens qui savent faire la différence entre ce qu'ils ont réellement vu et ce que leur imagination pourrait leur suggérer. Or, même le Père Cros, Mgr Trochu ou l'abbé Laurentin ont failli à cette règle et ont pu tirer, parfois, des conclusions non conformes à la réalité.

Dans cette affaire comme dans toutes les autres du genre, au départ, il n'y eut pas de véritables historiens neutres ; il n'y eut que des croyants et des opposants, par principe ou conviction. Comme souvent, les opposants n'usèrent pas d'arguments probants, subtils ou sérieux. Il en résulte que les historiens d'aujourd'hui sont obligés de piocher dans des ouvrages le plus souvent apologétiques. Plus tard, les opposants, peu nombreux, n'écrivirent que des ouvrages strictement pamphlétaires et mensongers. Ce fut le cas par exemple de Jean de Bonnefon. Ce dernier inventa même un document selon lequel, longtemps à l'avance, le procureur Falconnet aurait informé M. Dutour qu'un complot religieux relatif à de prétendues apparitions mariales se préparait à Lourdes. Ceux qui prirent cette "révélation" au sérieux se crurent évidemment autorisés à renverser d'un seul revers de main tous les beaux arguments avancés par les partisans de l'authenticité des apparitions. Tels sont malheureusement la plupart du temps les arguments des opposants. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les partisans du surnaturel aient tant de facilités à imposer leurs idées ou, du moins, à troubler les esprits, y compris ceux des sceptiques qui, bien souvent, manquent d'informations sérieuses pour se forger une opinion correcte.

Ces dernières années, en se basant sur la correspondance qu'échangèrent l'abbé Peyramale et son frère, un chercheur a proposé une hypothèse nouvelle : pour lui, c'est l'abbé Peyramale qui a manipulé Bernadette et qui a en quelque sorte créé et organisé les apparitions. Son but, ce faisant, était de réussir à convaincre les autorités religieuses de bâtir une grande église à la place de l'ancienne. Il aurait eu cette idée en voyant ce que faisait un autre prêtre doué pour les affaires. Mais le plan de Peyramale aurait échoué et son église, où il fut enterré juste avant qu'on ne prononce une faillite déshonorante, resta longtemps à l'état de ruines. L'hypothèse est certes alléchante et son exposé ferait un beau roman

dramatique avec quelques rebondissements intéressants. Mais elle se heurte aux faits les mieux établis. Il est certain, en effet, qu'au début au moins, Peyramale ne fut pas du tout impressionné par Bernadette et qu'il ne crut guère à ses apparitions. (8)

Le lendemain de Pâques, des témoins virent à la grotte des phénomènes lumineux qui leur firent songer à des fusées sortant du trou de l'apparition pour se diriger en un vol horizontal vers le Gave. Ces témoins songèrent à des feux follets et n'y firent pas fort attention. Se pourrait-il que ces phénomènes aient été des lueurs géophysiques en rapport avec la séismicité du lieu ? Se pourrait-il que ces témoins virent la même chose que ce qu'admira Bernadette la première fois ? (9)

De nos jours encore, la Vierge a fait quelques apparitions à Lourdes. Elle est apparue par exemple à un certain Libert Chatenay, un médecin astrologue bien connu là-bas pour les scandales divers qui l'ont éclaboussé. Cet homme a affirmé avoir vu Marie dans son jardin. Elle lui aurait confirmé qu'elle accoucha effectivement à Bethléem, mais qu'elle fut assistée pour cela par trois sages-femmes... extraterrestres. Ces créatures se désintégrèrent ensuite, emportant avec elles le placenta et les linges souillés.

D'autres événements non moins étranges furent encore rapportés à Lourdes. A partir de septembre 1898, dans un couvent des Passionistines situé juste en dehors de la ville, un groupe sculpté grandeur nature représentant le tableau de la Vierge de Campocavallo d'Osimo, près de Lorette, subit d'étranges modifications non permanentes. Jésus se mit à pleurer ou à saigner, comme la Vierge ; parfois leurs bouches s'ouvrit ou ils se mirent à suer. Ceux qui avaient épongé la pierre pour vérifier ces phénomènes attestèrent qu'elle prenait alors l'apparence de la chair humaine. L'affaire effraya les autorités religieuses car comment expliquer que la Vierge de Lourdes n'avait été que sourire et qu'à peu de distance de là elle pleurait ? On parla donc de manifestations diaboliques et, surtout, on voulut très vite étouffer l'affaire. Un moment on affirma que le groupe sculpté tout entier avait été déplacé pour éviter que les pèlerins puissent encore venir le voir. Mais la chose était sans doute fausse puisque des pèlerins vinrent prier devant par la suite. Puis le silence se fit sur cette étrange affaire... (10)

REFERENCES :

Note préalable : Le présent chapitre ayant été traité fort amplement dans mon premier ouvrage, je crois pouvoir y renvoyer pour l'essentiel des références bibliographiques.

1) CROS, *Notre-Dame de Lourdes*, Toulouse, Privat, 1901, p. 337
2) COLLECTIF, *Les faiseurs de miracles*, Paris, Libr. Républicaine, 1879, p. 65-68
ROUBY, *La vérité sur Lourdes*, Paris, Vaubourg, 1910, pp. 5-55
DE BEAUCORPS (J), *Lourdes - Les apparitions*, Paris, Bloud, 1911, p. 14
DIDAY (P), *Examen médical des miracles de Lourdes*, Paris, Masson, 1873, pp. 9-18
SEMPE & DUBOE, *Notre-Dame de Lourdes*, Paris, Letouzey, 1931, p. 39
CASSAGNARD (J-M), *Lourdes-en-Bigorre... Cité des miracles*, Lourdes, Ed. de l'Oeuvre, 1938, p. 111-112
3) CASSAGNARD (J-M), *Lourdes-en-Bigorre...Cité des miracles*, Lourdes, Ed. de l'Oeuvre, 1938, p. 99
4) CROS, *Notre-Dame de Lourdes*, Toulouse, Privat, 1901, p. 154-158
5) CROS & OLPHE-GAILLIARD, *Lourdes 1858*, Paris, Lethielleux, 1957, p. 89-90
6) CROS, *Notre-Dame de Lourdes*, Toulouse, Privat, 1901, p. 182
GOMBAULT (F), *Les visions de l'école de Tilly sur Seulles*, Blois, Constant, 1896, pp. 7-9

MARNHAM (P), *Lourdes, un pèlerinage moderne*, s.l, De Fallois-L'Age d'Homme, p. 32
7) CROS & OLPHE-GAILLIARD, *Lourdes 1858*, Paris, Lethielleux, 1957, p. 307-359
COTEREAU (J) et consorts : *La vérité sur Lourdes*, Herblay, Idée Libre, 1959, p. 126
FLAMENT (R), *Notes médicales sur les souffrances physique de Ste Bernadette*, Lourdes, Impr. Grotte, 1967
VALLET (A), *Guérisons de Lourdes en 1927-1928-1929*, Paris, Téqui, 1930, pp. 305-325
L'Echo du Merveilleux, Paris, 1er mai 1910, p. 170 ; 15 juin 1900, p. 237
8) DE LEVAT (J), *Les mirages de Lourdes*, Monaco, Alphée, 2008, 206-215
9) CROS & OLPHE-GAILLIARD, *Lourdes 1858*, Paris, Lethielleux, 1957, p. 90 et 241
10) *L'Echo du Merveilleux*, Paris, 15 août 1902 p. 307 : 16 nov. 1902 p. 435

SAINT BAUZILLE

Au lendemain de la défaite de 1870, grande était l’exaltation politique et religieuse en France. Une tension extrême régnait alors dans le Gard et l’Hérault. Les pèlerinages s’effectuaient avec une piété extraordinaire et partout il n’était question que de prodiges...

A Saint Bauzille-de-la-Sylve vivait Auguste Arnaud, âgé d’une trentaine d’années. C’était un homme peu instruit, très pieux et fort réservé. Il avait longtemps vécu, comme on disait, "dans les jupes de sa mère". Celle-ci décéda alors qu'il avait 18 ans, ce qui l'affecta beaucoup. Son père se remaria et c'est sa belle-mère qui lui trouva une épouse.

Le matin du 8 juin, enfreignant la loi divine du repos dominical comme beaucoup d'autres hommes le faisaient alors dans le village, il s’était rendu de bon matin dans sa vigne pour y travailler. Vers 7h, alors qu’il se redressait pour allumer une pipe, il vit une femme tout de blanc vêtue, paraissant âgée de 25 à 28 ans et portant une couronne semblable à la mitre d’un évêque. Elle était baignée d’une atmosphère lumineuse et planait à un peu plus d'un demi-mètre de hauteur. Son visage paraissait serein, n'exprimant ni joie particulière, ni tristesse.

En patois occitan, la femme lui expliqua qu'elle était la Sainte Vierge et lui dit de ne pas avoir peur. Puis elle continua ainsi (plusieurs versions du message existent) : "*Il y a la maladie dans la vigne. Vous avez abandonné Saint Bauzille. Il faut célébrer sa fête le jour qu'elle tombe. Jeudi prochain, il faut aller à Saint Antoine en procession et y dire la messe. D'aujourd'hui en quinze, il faut aller en procession à Notre-Dame : tout le canton de Gignac, Montpellier et Lodève. Il vous faut planter une nouvelle croix et changer l'autre. Vous placerez une croix chargée d'une Vierge au fond de la vigne, et y ferez la procession chaque année. Allez dire cela à votre père et au curé, tout de suite. Dans un mois je viendrai vous remercier.*"

Chacun peut aisément se rendre compte de la pauvreté lexicale, grammaticale et

syntaxique de ce discours. Il ne pouvait appartenir, à l'évidence, qu'au voyant lui-même.

Ensuite, l'apparition se serait élevée dans le ciel, comme un aérostat, jusqu'à disparaître complètement à la vue. Curieusement, alors que ceci suppose une disparition à la verticale, il est question dans cette affaire d'un témoin ayant vu passer devant sa charrette quelque chose comme un "gros oiseau tout blanc".

Le voyant s'empressa d'informer de son aventure l'abbé Coste, curé de la paroisse. Ce dernier qui avait été nommé là peu auparavant et ne connaissait pas encore bien ses paroissiens, ne crut pas le voyant. Il lui expliqua que la Vierge n'apparaîtrait sans doute jamais à quelqu'un qui était en train de travailler le dimanche. Auguste Arnaud ne se préoccupa pas de cela et alla commander une croix de bois provisoire au menuisier puis se rendit le plus vite possible à Montpellier où il fit réaliser une croix en fer forgé. Cette dernière fut scellée le 4 juillet sur un piédestal en pierre de taille en remplacement de la croix provisoire qu'il avait lui-même plantée en remplacement d'une autre, plus ancienne et en mauvais état.

Le 8 juillet, plusieurs centaines de personnes vinrent observer le voyant dans sa vigne. La police était également là au cas où... Auguste Arnaud, persuadé que la Vierge reviendrait puisqu'il avait fait tout ce qu'elle lui avait demandé, fit comme si de rien n'était et travailla normalement. Vers 7h et demie, un boiteux qui était venu embrasser la croix dressée par le voyant jeta ses béquilles et s'en fut après avoir enjambé un fossé. On cria au miracle puis le silence revint.

Peu à peu, la foule commença à s'impatienter. Quelqu'un s'étonna finalement tout haut : "*Voilà sept heures et demie, et rien ne paraît !*" Aussitôt, le voyant se redressa, lâcha son outil, jeta son chapeau à terre, leva les yeux et les bras au ciel puis, dans cette position, courut jusqu'à la croix à une vitesse et avec une aisance que tout le monde trouva stupéfiantes. D'aucuns prétendirent ensuite qu'il vola plus qu'il ne courut. Certains, même, assurèrent qu'il s'était déplacé en lévitation, par-dessus les vignes, comme s'il avait nagé dans l'air.

Gardant toujours les mains levées vers le ciel, le voyant se recueillit à genoux ou debout (selon les témoignages qui varièrent beaucoup puisque certains dirent même qu'il flottait toujours au-dessus du sol, en lévitation !). Enfin il se redressa, blême, et parut sortir d'extase. La vision avait duré une bonne dizaine de minutes. On le toucha : ses mains étaient glacées...

Cette fois, la Vierge lui avait demandé des processions à Notre-Dame de Gignac et avait insisté sur l'interdiction de travailler le dimanche. Elle demanda aussi que des cantiques fussent chantés.

Parmi les témoins, un certain nombre virent une sorte de nuage ou de tourbillon qui avait suivi ou précédé le voyant dans sa course folle. D'autres virent une boule ou une barre lumineuse en direction de la croix.

Durant les années qui suivirent, on enregistra là encore quelques prodiges et

étrangetés : on entendit des voix, on vit des étincelles sortir du sol, on aperçut une boule lumineuse...

L'abbé Coste n'osa rien dire à son évêque qui ne croyait pas à La Salette et avait de sérieux doutes concernant Lourdes. Aussi, pour plaire à l'apparition, organisa-t-il fort discrètement quelques pèlerinages à Notre-Dame de Gignac et modifia-t-il quelques croix. Or, il advint que l'évêque, qui était en conflit avec une partie de son clergé, démissionna. Son remplaçant, nommé le 25 mars 1874, était, selon les membres mêmes de la Commission Historique du centenaire des apparitions, "un fervent du culte marial et un apôtre convaincu de Notre-Dame de Lourdes."

En février 1875, après s'être entretenu avec le voyant, ce nouvel évêque nomma une Commission d'enquête officielle. Elle comprenait quatre membres : le lazariste Valette, le Père Vigourel, l'abbé Coste et le Vicaire général Secondy. Tandis que Secondy qui était le Président de la Commission, paraissait hostile aux événements, Vigourel et Coste en étaient, quant à eux, de chauds partisans déclarés. Vigourel était même l'auteur (anonyme) d'une brochure de propagande sur le sujet publiée dès 1873. Quant au rôle du Père Valette, il fut assez effacé.

Secondy fit traîner les choses autant qu'il put. La Commission n'entendit le témoin principal qu'en mai 1876, soit près de trois ans après les faits. Pressé d'agir par les autres membres de la Commission, Secondy rédigea finalement une note très défavorable qui ressemblait à un réquisitoire doublé d'une mise en garde au clergé. Pour le Vicaire général, il n'y avait aucun doute : tout s'expliquait fort naturellement, y compris la course prétendument extraordinaire du voyant. De fait, au moins un témoin avait déclaré que le voyant avait plusieurs fois baissé les yeux durant sa course pour regarder où il allait. Quant aux mains glacées, elles s'expliquaient par le simple fait que le voyant avait gardé dix minutes les mains tendues vers le ciel.


Auguste Arnaud à 60 ans

Le père Vigourel répliqua à cette note sur un ton enflammé tandis que d'autres partisans des apparitions tentaient de faire pression sur l'évêque ; chose que ce dernier n'apprécia pas du tout. Dès lors, les travaux de la Commission s'enlisèrent...

A partir de 1876, les choses évoluèrent par l'intermédiaire de brochures polémiques diverses dans lesquelles les témoignages furent peu à peu déformés. Ainsi, par exemple, si l'on compare certains témoignages cités dans une brochure publiée par l'abbé Coste en 1895, on les trouve singulièrement différents de ceux des mêmes personnes qui avaient été repris par le même auteur dans une brochure qu'il avait publiée en 1876.

Bien que privé d'une décision définitive de l'évêque, Saint Bauzille demeura pendant un bon

quart de siècle un lieu de pèlerinage fameux. Puis, avec la disparition des principaux protagonistes de l'affaire, le silence se fit et le pèlerinage tomba en désuétude.

En 1923, lors du cinquantenaire des apparitions, Mgr Mignen demanda que toutes les pièces du dossier fussent rassemblées. Mais une nouvelle enquête ne devait pourtant avoir lieu que presque cinquante ans plus tard à l'occasion, cette fois, du centenaire des apparitions. Les conclusions de la Commission du Centenaire furent publiées dans un ouvrage édité par Beauchesne : la Vierge, y était-il affirmé, était réellement apparue à Auguste Arnaud.

Etrange ouvrage, en vérité, que celui-là !

En effet, si ses auteurs firent preuve de beaucoup de bon sens en écartant certains témoignages inconsistants, ils n'en conservèrent pas moins d'autres pour le moins contestables. Ils conclurent par exemple que le "tourbillon" n'avait été qu'un simple nuage de poussière soulevé par le voyant et que la manifestation lumineuse, au niveau de la croix, n'avait été qu'un simple reflet solaire sur ses dorures. Mais, en reléguant dans une note numérotée 146 en fin d'ouvrage le témoignage de quelqu'un qui avait vu le voyant regarder plusieurs fois où il allait, ils purent prétendre que sa course dans la vigne avait constitué un véritable prodige témoignant donc d'une présence surnaturelle en ce lieu.

La course du voyant ayant été à l'évidence le seul élément de cette affaire qui ait pu être retenu comme apparemment prodigieux, force est de constater que les apparitions de Saint Bauzille sont les seules apparitions mariales qui aient été validées par une course à pied.

Auguste Arnaud, quant à lui, resta un chrétien fervent et mourut à l'âge de 92 ans le 8 février 1936. Il fut enterré là-même où il eut ses apparitions et où s'érigent aujourd'hui une petite église et un couvent.

REFERENCES :

COMMISSION HISTORIQUE DU CENTENAIRE : *Notre-Dame du Dimanche*, Paris, Beauchesne, 1973
PARFAT (P) : *Le dossier des pèlerinages*, Paris, Chez tous les libraires, 1877, pp. 37-40

PONTMAIN

En 1871, la France était en guerre. Dans le petit village de Pontmain, sur les confins de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine, une grande tristesse régnait en ce 17 janvier. Déjà, trente-huit jeunes gens avaient été arrachés à leurs familles pour partir au front et on disait à présent que l'ennemi était aux portes de Laval...

La paroisse de Pontmain avait à sa tête un septuagénaire, l'abbé Guérin, qui croyait si dévotement aux apparitions mariales qu'il en parlait en chaire de vérité et avait fait peindre en bleu et semer d'étoiles dorées toute la voûte de son église. Le maître-autel avait été, par ses soins, surmonté d'une statue de l'Immaculée Conception. En outre, l'abbé Guérin avait institué deux confréries dans lesquelles presque tous ses paroissiens s'étaient enrôlés : celle du Très Saint Coeur de Marie et celle du Scapulaire.

Le soir du 17 janvier, chez les Barbedette, on était particulièrement inquiet car l'aîné des fils était aux armées. Vers 17h30, le père commença à piler des ajoncs dans la grange avec ses deux petits garçons : Eugène (12 ans) et Joseph (10 ans). Un quart d'heure plus tard, une dame arriva. Elle apportait de bonnes nouvelles du fils aîné. M. Barbedette cessa aussitôt de travailler et discuta avec la visiteuse. Pendant ce temps, Eugène s'aventura sur le seuil de la grange...

Il gelait à pierre fendre.

Soudain, l'enfant s'écria qu'il voyait la Vierge, là, dans les airs, au-dessus de la maison d'en face, entourée d'un cadre et vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles dorées. Sur le front, elle portait une couronne d'or.

A son tour, Joseph la vit et la décrivit de la même façon. Le père ne vit rien, pas plus que la mère, même avec ses lunettes. Un attroupement se forma et une Soeur des Adoratrices de la Justice de Dieu eut l'idée de faire venir trois autres enfants. Deux seule-



QUATRIÈME PHASE DE L'APPARITION

-ment virent la Vierge : Françoise Richer (11 ans) et Jeanne-Marie Lebossé (9 ans). On a affirmé que ces deux dernières fillettes n'avaient pas été mises au courant de ce qui était en train de se passer.

Le curé arriva bientôt et s'informa ; mais pas plus que les autres adultes il ne vit quoi que ce fut de particulier. O combien savoureuse est dans ce cas précis la remarque de Paul Parfait : "*Et l'on ne saurait trop admirer, à ce propos, combien profonds sont les desseins de la Vierge, qui, pouvant convaincre une centaine d'individus par sa présence, aime mieux ouvrir le champs aux doutes et aux contradictions, en ne se laissant voir que de quelques bambins*."

Suivant les recommandation du curé, on commença à prier et à chanter. Pendant le Magnificat, les enfants aperçurent et décrivirent une longue banderole blanche qui se déroulait sous les pieds de l'apparition. Sur cette banderole, des lettres dorées commencèrent à défiler les unes après les autres et les enfants lurent : "*Mais priez donc mes enfants*." D'autres prières et d'autres chants suivirent ; et les lettres dorées continuèrent à défiler : "*Dieu vous exaucera en peu de temps*". Et enfin, encore après d'autres prières : "*Mon fils se laisse toucher.*"

Après-coup, on s'étonna à propos de la première phrase de ce "discours" qui commençait par un "Mais". Etrange en effet. C'est Jeanne-Marie Lebossé (dont il sera à nouveau question plus loin à propos de sa rétractation) qui en fournit bien vite l'explication la plus lumineuse : "*Soeur Vitaline sait pourtant bien le français ; eh bien quand elle est lassée de voir qu'on ne travaille pas elle frappe un grand coup sur l'estrade en disant : Mais étudiez donc, Mais travaillez donc !*" Sans s'en rendre compte, avec une naïveté toute enfantine, Jeanne-Marie Lebossé donna sans doute là un indice important de la logique typiquement enfantine autour de laquelle se construisit cette apparition.

Après que ces choses se soient passées, la Vierge leva les bras à hauteur des épaules et agita les doigts. Plus tard, elle tint à hauteur de sa poitrine un crucifix rouge sur lequel se trouvait un Christ, rouge également. Au-dessus du crucifix, un écriteau blanc laissait apparaître, en rouge, le nom de Jésus-Christ.

A la demande de l'abbé Guérin, on commença à réciter la prière du soir. C'est alors qu'un linge blanc parut monter devant l'apparition pour, progressivement, la cacher. Ainsi s'acheva l'apparition qui avait duré près de trois heures durant lesquelles des enfants s'étaient retirés un moment pour aller... manger leur soupe !

La Vierge fut aperçue, a-t-il été dit, comme isolée, en plein ciel étoilé, dans une sorte de cadre ou de "bulle" ressemblant à un rectangle aux coins arrondis. Dans ce cadre il y avait quatre chandeliers. Tous ceux qui étaient là virent aussi, a-t-on prétendu, trois étoiles disposées exactement en triangle (pointe en haut). Elles entouraient la tête de la Vierge tout en étant situées en dehors du "cadre". En vérité, les témoignages qui concernèrent ces étoiles furent très contradictoires. Les voyants eux-mêmes ne s'accordèrent pas sur leur position exacte : l'un d'entre eux déclara que les étoiles du bas étaient à hauteur des reins de la Vierge et un autre les décrivit à hauteur de ses coudes Certains témoins prétendirent que les trois étoiles en triangle étaient beaucoup plus brillantes que les étoiles

ordinaires tandis que d'autres observateurs les avaient vues semblables voire même moins brillantes ou n'avaient rien vu d'inusité. Les uns parlèrent d'un triangle équilatéral et les autres d'un triangle isocèle largement étiré vers le haut. Un témoin prétendit même que la surface délimitée par les trois étoiles offrait une luminosité pareille à celle qu'on observe en plein jour. On a dit que les trois étoiles restèrent toujours immobiles dans le ciel et centrées sur la tête de la Vierge. Or, un moment donné, la Vierge parut grandir, s'élever davantage, comme si elle avait subi "*la force dilatrice de la prière*" (sic!) a écrit emphatiquement Mgr Guérin en page 447 du premier tome de sa célèbre Vie des Saints (Les Petits Bollandistes - 1846). Ces deux précisions (!) se contredisent évidemment entre elles et montrent qu'il faut être bien peu attentif et réfléchi pour accepter la réalité de tous les éléments réunis dans le récit que l'on a cherché à imposer comme définitif. D'autres questions mettent encore à mal ce récit aussi artificiel que légendaire : comment expliquer en effet que personne ne vit bouger les autres étoiles du ciel "par paquets" alors que les voyants expliquèrent qu'elles avaient été comme bousculées ou repoussées par le "cadre" et tassées les unes contre les autres ? Nonobstant le fait patent que les affirmations des voyants se heurtent aux connaissances astronomiques les plus élémentaires, les contradictions nombreuses dans les témoignages prouvent que le récit ne correspondit jamais à la moindre apparence visuelle objective.

Mais voici encore un autre témoignage qui émane cette fois de jeunes gens qui s'en revenaient alors au village de Beuvron, non loin de Pontmain. En chemin, dans la direction de Pontmain, ils virent assez bas sur l' horizon une étoile assez grosse qui était entourée d'un large cercle bleu paraissant avoir un mètre de diamètre. Il semble bien que les enquêteurs ecclésiastiques n'aient jamais exigé des précisions quant à la grandeur apparente, précise, du cercle. Tout au plus les témoins parlèrent-ils d'un mètre, ce qui n'a guère de sens quand on ne dit pas par rapport à quoi (un mètre à bras tendu ou un mètre par rapport à un objet situé dans le lointain ?). Interrogés par les enquêteurs ecclésiastiques, les jeunes témoins expliquèrent seulement qu'ils n'avaient peut-être vu que l'étoile du sommet du triangle (dont on leur avait donc parlé au préalable ?). A Saint-Mars-Sur-La-Futaie et à Saint-Ellier, d'autres témoins auraient vu une grande clarté au-dessus de Pontmain. Mais alors, pourquoi les habitants de Pontmain, eux, ne virent-ils pas cette grande clarté ? Et pourquoi certains seulement virent-ils une ou trois étoiles particulières alors que d'autres ne virent rien d'inusité ?

On a écrit qu'après cette apparition céleste, miraculeusement, l'ennemi cessa quasi aussitôt les combats et se retira. Un miracle que d'aucuns ont tenté de prouver par des faits. Cependant, de l'aveu même de l'abbé Grimault qui se rangea parmi les habiles forgeurs de récits, le général Von Schmidt "*aurait pris sur lui de continuer l'offensive, malgré les ordres reçus pour en dissimuler l'exécution*." Et d'ajouter : "*Quoiqu'il en soit, par une protection providentielle, il arriva que les allemands n'eurent pas la volonté, comme ils en auraient eu le pouvoir, de pousser leurs avantages...*" ce qui contredisait formellement ce qu'avait dit le même auteur un peu auparavant quand il avait parlé du "*petit nombre de troupes dont disposait en réalité le général ennemi.*" Passons, car ce n'est là, une fois de plus, qu'un exemple typique de la manière dont certains réécrivent l'Histoire au prix de multiples inventions contradictoires.

L'abbé Guérin mourut peu après l'apparition, avant même que l'évêque se fut

prononcé. Un témoin a raconté qu'au moment de son trépas le prêtre vit la Vierge telle qu'elle était apparue aux enfants. C'est sans doute encore une légende forgée après-coup dans un but d'édification.

Un peu plus d'un an après l'apparition, le 2 février 1872, Mgr Wicart, l'évêque de Laval, publia le Mandement suivant : "*Nous jugeons que l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, a véritablement apparu le 17 janvier 1871, à Eugène Barbedette, Joseph Barbedette, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebossé, dans le hameau de Pontmain. Nous soumettons en toute humilité et obéissance ce jugement au jugement suprême du Saint Siège apostolique, centre de l'unité et organe infaillible de la vérité dans toute l'Eglise*."

L'abbé Guérin étant décédé, l'évêque de Laval confia le sanctuaire aux Oblats de Marie Immaculée sous la direction desquels fut construite une basilique qui, à la veille de son achèvement, s'écroula ! Il fallut la rebâtir une seconde fois. Un "détail" rarement signalé par les apologistes et qui en dit long sur la protection que pouvait accorder la Vierge à ceux qui voulaient ainsi célébrer son apparition...

Joseph Barbedette entra dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et vécut dans leur communauté de Pontmain jusqu'en 1903, date à laquelle ils furent expulsés. Il fut alors nommé curé dans différentes paroisses de la Mayenne, puis revint dans sa Communauté qui avait été rétablie à Pontmain et y mourut le 3 novembre 1930. Eugène Barbedette devint également prêtre et fut nommé vicaire en différentes paroisses de la Mayenne avant d'être nommé curé de Châtillon-sur-Colmont où il mourut le 2 mai 1927 avec la réputation d'un ascète. Jeanne-Marie Lebossé devint religieuse de la Sainte Famille de Bordeaux et mourut près de cette ville en décembre 1933. Quant à Françoise Richer, elle vécut une humble vie de domestique et mourut servante de l'abbé Barbedette le 28 mars 1915. (1)

Tels sont les faits, brièvement résumés. Examinés de façon détaillée, ils se révèlent cependant très complexes...

Dans son Mandement, Mgr Wicart ne souffla mot du triangle d'étoiles, pas plus qu'il n'osa parler d'autres enfants qui, disait-on, avaient également vu la Vierge. Sans doute Mgr Wicart nourrissait-il quelques doutes sur tous ces témoignages. Mais alors, pourquoi accorda-t-il sa confiance à ceux des quatre voyants qu'il nomma ? C'était d'autant plus risqué que certains éléments semblaient bien indiquer que leur vision avait été alimentée par le culte particulier qui était rendu à la Vierge par l'abbé Guérin...

Dans un livre pieux publié avec Imprimatur et Nihil Obstat, Henry de Julliot a fourni, peut-être sans s'en rendre compte, une piste sérieuse quant à ce qui aurait pu alimenter la vision des enfants. Voici ce qu'il écrivit : "*Pour tout décorum, elle (La Vierge) adoptera les modestes accessoires de l'église paroissiale ; un grand médaillon ovale, quatre bobèches rustiques, et un foisonnement d'étoiles dans le ciel, dans le cadre, sur la robe, comme elles sont peintes naïvement sur la voûte de l'église...*" L'abbé Grimault, dans un autre style, fut plus précis encore sans l'avoir peut-être voulu : "*Le vénérable curé, - remué d'une émotion d'autant plus intense qu'il n'avait pas été sans reconnaître dans la vision des enfants la reproduction idéalisée et d'une si touchante délicatesse maternelle,*

de l'image de son humble sanctuaire, avec ses quatre bougies qu'il aimait tant à allumer lui-même..."

A vrai dire, l'identité entre l'apparition et le culte marial tel qu'il était organisé à Pontmain était totale, comme on va pouvoir en juger...

L'abbé Guérin avait en effet obtenu de ses paroissiens qu'ils placent au-dessus de la porte d'entrée de leurs maisons une petite niche dans laquelle serait déposée une statuette de la Vierge. Ces petites niches rappellent beaucoup l'ovale dans lequel la Vierge apparut aux enfants. Durant toute la guerre, le dimanche après les vêpres, quatre bougies étaient allumées sur l'autel de la Sainte Vierge, et c'était l'abbé Guérin lui-même qui tenait à les allumer. Or, ces quatre bougies entourèrent également l'apparition.

Le père Maréchal, qui précise ces choses, explique : "*Nous soupçonnons bien qu'en tentant ces rapprochements nous risquons d'exacerber le sens critique de ceux qui réduisent les apparitions à des phénomènes subjectifs. Mais nous savons aussi que, pour manifester sa satisfaction à l'égard d'un culte populaire, confiant et pieux, la Vierge ne pouvait employer langage plus à la portée de ses auditeurs, en reprenant à son compte les éléments de ce culte et en les magnifiant au ciel.*" (2)

Cette justification paraît pour le moins plaisante : ainsi donc, pour ne pas dérouter les voyants et les fidèles, la Vierge apparaîtrait en singeant, en quelque sorte, les éléments accumulés au fil des siècles autour de son culte. Il faut oser prétendre de telles choses...

Mais le Père Maréchal a écrit quelque chose de plus étonnant encore en parlant du nombre exact des voyants... "*Pourtant, à lire les leçons du Bréviaire, nous constatons que ce nombre a été réduit à deux, car on n'y mentionne qu'Eugène et Joseph Barbedette. Pour obtenir de Rome un office spécial, accordé en mai 1922, il fallut, en effet, renouveler l'enquête canonique, à laquelle, seuls, ces deux voyants purent déposer. De là cette mention restreinte dans le récit liturgique de la fête.*" De fait, Françoise Richer, décédée en 1915, ne put déposer pour l'enquête canonique. Mais pourquoi Jeanne-Marie Lebossé, religieuse jusqu'en 1933, passe-t-elle ainsi pour n'avoir pas pu déposer?

La vérité, la voici : Jeanne-Marie Lebossé déposa ; mais ce fut pour se rétracter complètement !

Voici ce qu'il se passa exactement...

Au début de 1918, Mgr Grellier, 7ème évêque de Laval, chercha à obtenir de Rome la messe et l'office propres à Pontmain. Tout naturellement, le Saint-Siège exigea la décision motivée de Mgr Wicart, son prédécesseur. Or, on ne retrouva pas les pièces du procès. En 1969-1970, à l'occasion de la rédaction d'un grand ouvrage historique sur le sujet, de nouvelles recherches furent faites tant à Laval qu'à Rome ; et cette fois il fallut se rendre à l'évidence : toutes traces du premier procès avaient disparu. Hasard malencontreux (peu probable, compte tenu de l'importance d'un tel document) ou volonté délibérée?

Bref, dès 1918 on se trouva dans la nécessité de refaire le procès. Il se déroula du

1er avril 1919 au 9 février 1920. Les deux frères Barbedette déposèrent et confirmèrent leurs témoignages respectifs, de même que tous les témoins encore vivants, dont le docteur Regnault qui excluait l'hypothèse de l'hallucination. Tout se passait donc très bien et tout était limpide, les voyants étant entrés dans la vie religieuse et ne prétendant même pas détenir des "secrets". Pourtant...

Jeanne-Marie Lebossé ne s'était pas présentée à la convocation épiscopale. A l'ouverture du procès, son confesseur s'était rendu fort discrètement à l'évêché de Laval après quoi Mgr Grellier avait adressé la note suivante à la nouvelle Commission qui siégeait non loin de là.

"*Jeanne-Marie Lebossé ne peut être interrogée. Lié, sans que j'aie eu le moyen de le prévoir, par un secret de confession, je ne saurais donner aucune explication. Je suis seulement autorisé à dire que cet incident met en cause la seule Jeanne-Marie Lebossé, qui est ainsi à l'écart de notre enquête ; mais les autres personnes dont vous demandez le témoignage n'en sont touchées en rien, ni leur parole affectée en quoi que ce soit.*"

Les juges acceptèrent cela sans broncher ; mais le chanoine Batard, promoteur de la foi, en fut "grandement troublé". Il renonça cependant à demander la suspension pure et simple de la Commission, compte tenu de l'urgence dans laquelle on se trouvait d'interroger des témoins qui étaient menacés, par leur âge, de rapidement disparaître (ce fut d'ailleurs le cas du docteur Regnault qui mourut le 20 septembre 1920). Le promoteur de la foi demanda donc qu'à tout le moins le billet de l'évêque soit inséré dans le procès verbal. Sur ce, l'abbé Plessard proposa que la Sacrée Congrégation utilise son droit d'exiger de Jeanne-Marie Lebossé qu'elle s'explique. L'abbé Batard, à qui il revenait d'avoir le dernier mot dans cette affaire, louvoya pour écarter cette possibilité, mais écrivit néanmoins que la liberté des commissaires avait été entravée et qu'ils n'avaient plus pu réunir tous les éléments et preuves nécessaires.

Le 16 avril 1920, Mgr Grellier rendit néanmoins sa sentence : "*Nous jugeons et prononçons (...) conformément au jugement autrefois publié par Mgr Wicart (...) que l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, a véritablement apparu à Pontmain, le 17 janvier 1871, aux yeux de plusieurs enfants, deux desquels, devenus prêtres de notre diocèse, ont, en cette seconde enquête, redit et confirmé entièrement le témoignage donné par eux dans la première.*" Il ajouta cependant cette réserve bien embarrassante : "*Jeanne-Marie Lebossé notifie, il est vrai, qu'elle ne peut renouveler son témoignage propre, tel qu'elle l'exprima dans la première enquête, c'est-à-dire comme si elle avait vu personnellement, selon son ardent désir et son espoir, la personne apparue, les gestes de l'apparition, les phrases présentées par elle ; mais (...) en faisant cette notification, elle déclare en conscience qu'elle a toujours reçu et admis, qu'elle reçoit et admet encore, sans la moindre restriction, le témoignage des autres enfants.*"

Autrement dit, Jeanne-Marie Lebossé déclarait n'avoir rien vu, mais croire que les autres avaient quand même vu !

Astucieux, l'évêque substitua au témoignage de Jeanne-Marie ceux de deux autres petits enfants qui "*donnèrent des signes manifestes d'admiration devant un spectacle*

extraordinairement beau à leurs yeux, qu'ils ne pouvaient décrire en détail, à cause de leur âge trop tendre". Il voulait parler d'Eugène Friteau et d'Augustine Boitin, cette dernière ayant pourtant tout oublié par la suite !

Le jugement de Mgr Grellier avait été prononcé à huis-clos et on ne pouvait en rester là. Lié aux requêtes de la Commission, l'évêque écrivit à trois reprises à Bordeaux pour faire savoir que si la religieuse ne se rendait pas à sa convocation, il devrait faire intervenir Rome et la Sacrée Congrégation. Jeanne-Marie Lebossé accepta donc finalement d'être entendue et le procès fut rouvert le 15 décembre. Le témoin arriva secrètement à Laval. Voici une retranscription d'une partie de son interrogatoire et de sa déclaration liminaire...

J'ai a déclarer que je n'ai pas vu la Sainte Vierge, apparue à Pontmain, le 17 janvier 1871. Ce secret m'a toujours pesé lourdement. Je ne m'en suis ouverte qu'en entrant au noviciat à Royaumont (Seine-et-Oise), mais je l'ai fait connaître immédiatement à mon confesseur.
- L'avez-vous fait connaître à d'autres?
- Interrogée, une fois par Mgr Dontenwill, notre supérieur général, je répondis simplement que je n'avais pas vu la Sainte Vierge. Il n'en fut pas question davantage, et Monseigneur me recommanda de n'en pas parler.
- Expliquez-nous (...) le rôle que vous avez eu au cours de l'événement.
- (...) Je répète que je n'ai rien vu d'extraordinaire (...) J'ai dû voir les trois étoiles qui étaient du reste indiquées par tout le monde (...). Cependant mon souvenir sur ce point n'est pas très précis. Je dois dire que, depuis toujours, je me suis fait une loi de ne jamais me représenter ni l'apparition, ni aucun des détails. Je ne faisais que répéter ce que j'entendais dire à ma compagne et aux deux autres voyants qu'il m'était facile d'entendre, parce que, bien qu'un peu séparés, nous n'étions pas distants les uns des autres.
- Quelle était votre pensée en vous rendant à la grange des Barbedette ?
- On nous invitait à aller voir, sans rien préciser. J'allais avec mes compagnes, poussée par un sentiment de curiosité naturelle. Arrivée à la grange, j'entendis dire : "Oh la Belle Dame !". (...) Sans trop réfléchir, par légèreté, voulant voir comme les autres, je me laissai aller à répéter, moi aussi : "Oh ! la belle Dame !", et depuis ce moment je ne fis que répéter ce que dirent les autres. Je fus presque obligée de continuer le premier mensonge que j'avais fait (...) parce que la foule accourut presque aussitôt, et que je ne voulais pas me donner un démenti devant elle. Je ne soupçonnais nullement l'importance qu'allait prendre l'événement (...) et je fus bien effrayée quand je vis qu'au contraire chacun voulait (...) nous interroger (...) je continuai à mentir (...) et je ne m'explique pas encore comment mes paroles ont toujours été concordantes avec celles des autres et comment j'ai pu ne pas varier dans mes déclarations.

Ainsi donc, lorsque l'enfant arriva, elle mentit d'abord pour ne pas avoir l'air de voir moins que les autres, puis par nécessité pour ne pas perdre la face. C'est une réaction typiquement enfantine. Quant aux adultes, trop souvent inconscients de l'intelligence vive des enfants, ils ne comprirent pas qu'elle ne faisait que répéter ce qu'elle entendait et crurent

donc qu'elle corroborait les autres témoignages en ayant, elle-même, une vision. Ce qui est plus grave, c'est que lorsqu'à l'âge adulte elle parla de cela à son supérieur, celui-ci lui recommanda le silence. Si ce n'est une manifestation de la volonté de tromper, qu'est-ce?

Voilà donc pourquoi, finalement, le nom de Jeanne-Marie Lebossé disparut de la liste des voyants de Pontmain. Pourtant, certains ouvrages la citent toujours. Il est vrai que du côté des partisans de l'authenticité de cette apparition, on a interprété cette rétractation comme une sorte de preuve a-contrario. Ainsi, selon l'abbé Laurentin, de telles dénégations sont fréquentes chez les voyants et proviennent d'une sorte de crise de scrupules. Saisis de doutes, craignant d'avoir mal vu, mal interprété ou même un peu affabulé par rapport à la réalité troublante qu'ils vécurent, ils finiraient par faire une brutale marche-arrière qui trouverait son aboutissement dans une rétractation. Mieux : avec le temps, ils pourraient avoir l'illusion d'avoir menti dès le début.

Voilà d'étranges idées ou, pourquoi ne pas le dire tout net, une thèse pour le moins saugrenue.

Plus sérieusement, l'abbé Marc Oraison qui est aussi psychiatre de formation, a commenté que Jeanne-Marie fut certainement la victime d'une situation affective complexe : elle ne mentit ni pour se faire remarquer, ni pour tromper sciemment ; mais plutôt parce qu'elle crut bien faire en disant ce qu'il semblait qu'on attendait d'elle. [(3)]

La rétractation de Jeanne-Marie Lebossé soulève l'énorme problème du mensonge enfantin. André Tabet, avocat et cinéaste, a jadis publié une thèse sur "le témoignage des enfants en matière criminelle". Il y cita le cas d'une expérience faite dans un couvent belge et qui illustre le cas typique d'un mensonge suggéré. Voici en quoi consista l'expérience : à plusieurs reprises, une religieuse amena deux petites filles devant le portrait d'un prêtre en leur disant de bien le regarder parce que, parfois, il bougeait. Un jour, une des deux fillettes s'écria brusquement : "*il a bougé*". Et l'autre suivit en confirmant : "*mais oui, il a bougé*". Toutes deux crurent plus ou moins à la réalité du prodige puisqu'elles racontèrent celui-ci à leurs compagnes. Et la légende prit corps dans les esprits des enfants. On eut quelque mal à la détruire. Le même type d'expérience peut être tenté facilement avec des adultes et a donné lieu à quelques belles séquences de "caméra invisible". Le principe est simple : en pleine rue, quelqu'un assure, avec beaucoup de sérieux et de persuasion, qu'il voit quelque chose d'extraordinaire ou de particulier (un satellite, une soucoupe volante, un animal sauvage...). Il le montre du doigt et interroge autour de lui : "*vous le voyez? Là, oui là...*" Bientôt, il est entouré de gens qui, comme lui, voient l'objet et le décrivent même avec beaucoup de détails... [(4)]

Il est à présent utile de citer longuement des extraits d'un ouvrage de criminologie qui fait aujourd'hui encore référence en ce qui concerne la manière d'interroger un enfant et le crédit qu'on peut accorder à ce témoin en fonction de nombreux critères (sexe, âge, milieu social...). On pardonnera volontiers cette longue citation tant elle peut se montrer précieuse à la fois dans le cas présent et pour la suite.

> "*La vérité sort de la bouche de l'enfant, dit l'adage. Bien des gens accordent le plus large crédit aux dires de l'enfant, cette âme pure, cette*

conscience tranquille, ce reflet de la vérité puisqu'il est incapable de mentir. (...) *Rien n'est si loin de la vérité pourtant que l'enfant. Tout le pousse au mensonge. Il ment avec une aisance qui surprend, une assurance qui déconcerte. Les raisons en sont variées, inhérentes à sa nature même.* (...)

1) L'enfant ment parce qu'il est incapable de discerner la vérité. (...) *Il sent comme l'adulte, mais ses perceptions sensorielles sont incomplètes. Il perçoit la grandeur, la vitesse, la distance d'une façon rudimentaire qui échappe, comme l'interprétation puérile qu'il leur donne. Il a surtout une perception globale qui répond à son concept enfantin. Jusqu'à un certain âge, il n'attache pas d'importance à la vérité pour elle-même. Pourquoi dire la vérité plutôt que le mensonge, alors que son esprit restreint et passif* (...) *suit les hasards d'une curiosité mobile ou le caprice d'une série d'amusements ? Le respect de la vérité est une notion qu'on lui fait acquérir.* (...) *La notion de la réalité se confond en plus ou en moins avec ses rêves, ses rêvasseries, son imagination. L'enfant a tendance à ramener tout à lui. C'est un égocentrique qui se place au centre de toute conversation et de tout événement. En grandissant, il tend progressivement à une plus grande aptitude au témoignage et c'est vers 8 ans que cette évolution se fait sentir. L'âge a sa répercussion non seulement sur le développement cérébral mais sur la suggestibilité et la simulation. Stern établit que la suggestibilité diminue avec l'âge, qu'elle se manifeste le plus fortement de 7 à 12 ans pour s'atténuer et tomber de 50 à 20 p.c. vers 15 ans. Saglier constate que la simulation croît de 6 à 12 ans, atteint son maximum de 12 à 15 ans puis décroît.*

2) L'enfant ment pour se défendre. Le mensonge est une défense instinctive que l'expérience lui a montrée comme la plus propice à dissimuler sa faiblesse. C'est par le mensonge qu'il évite un châtiment corporel, une humiliation, un blâme. Avoue-t-il un larcin futile ? Une sanction est souvent appliquée. Le nie-t-il ? Il a grande chance d'y échapper. Il niera donc parfois l'évidence même. Arme d'élection, son mensonge actif ou passif prend les apparences de la vérité. Il augmente en volume, en intensité, en assurance avec la gravité réelle ou supposée des faits et les conséquences punitives qui pourraient en résulter. (...) *L'enfant ment à ses professeurs comme à ses parents. Il ment pareillement à ses interrogateurs qui en sont les substituts, mais avec un trouble plus grand, un besoin de se défendre plus impératif, un mensonge plus formel, pour les raisons suivantes notamment :*

A l'idée de correction paternelle, de sanction scolaire, se superpose la fantasmagorie des châtiments de justice : les menottes, les chaînes, la prison, le bagne, l'échafaud, entraînant avec elle des associations d'idées avec les châtiments corporels : les verges, le fouet, la torture, le bûcher etc... Il est plus impressionné que l'adulte par l'appareil judiciaire. Il est négativiste par essence. Il devient négateur par crainte. Un premier mensonge le pousse à en forger un autre et il se trouve acculé par la succession et la multiplicité de ses inventions. Le sentiment de crainte

châtimentielle le trouble bien plus que son insincérité et le pousse à mentir mieux, avec plus de vraisemblance, plus d'aplomb à mesure qu'il sent que l'interrogateur trouve un défaut à cette cuirasse protectrice.

3) L'enfant ment parce qu'il est suggestible. C'est une cire molle prompte à se modeler suivant les pressions extérieures. Il reçoit les suggestions, les accepte, les fait siennes. Il s'installe dans le faux témoignage qui lui est suggéré par ses pulsions intuitives, son entourage ou un interrogateur malhabile. Si la menace d'un châtiment ou la promesse d'une récompense viennent sanctionner l'acceptation de la suggestion, l'enfant y est encore plus réceptif. (...) *La suggestion peut être spontanée, c'est l'auto-suggestion. Elle est souvent réciproque entre les parents, les éducateurs ou l'interrogateur, d'une part, et l'enfant, d'autre part, ou encore entre enfants. Elle devient facilement collective, atteignant tout un groupe d'enfants et acquiert d'autant plus de puissance qu'elle est plus multiple.*

4) Il ment par vanité, par malice, par plaisir. Il est vaniteux, qui s'en étonnerait? Résisterait-il mieux que l'adulte à jouer un rôle qui fait de lui la vedette de la famille, de l'école, du voisinage ? Il est malicieux cet "innocent" tout cousu de malice par sa tendance à nuire, à faire le mal. Il est instinctivement cruel dans ses jeux, dans la souffrance qu'il inflige aux petits animaux, aux êtres plus faibles que lui, et le mensonge est une arme à sa portée, qu'il manie avec succès pour compenser sa faiblesse physique. Il ment par plaisir. Il éprouve une satisfaction à ne pas dire la vérité, à mentir activement ou passivement. Il ment sans raison apparente. Il joue à mentir comme il joue aux billes ou à la marelle et se prend souvent au jeu de son mensonge. Mentant en groupe, les enfants renforcent les erreurs du témoignage collectif. (...)

5) Il ment bien parce qu'il n'a pas conscience de l'invraisemblance du mensonge. Plus l'être est frustre, moins son intelligence est développée, plus il ment avec aplomb, constance, simplicité, sérénité. C'est qu'il ne perçoit pas, à mesure du développement de son récit mensonger, les invraisemblances, les lacunes, les contradictions qui frappent les êtres plus développés, les rendent hésitants et les poussent à se trahir. L'enfant s'avance sans appréhension dans le champ de son mensonge et si l'interrogateur met en relief une contradiction, une fantaisie, une inexactitude, il garde une assurance qui désarçonne.

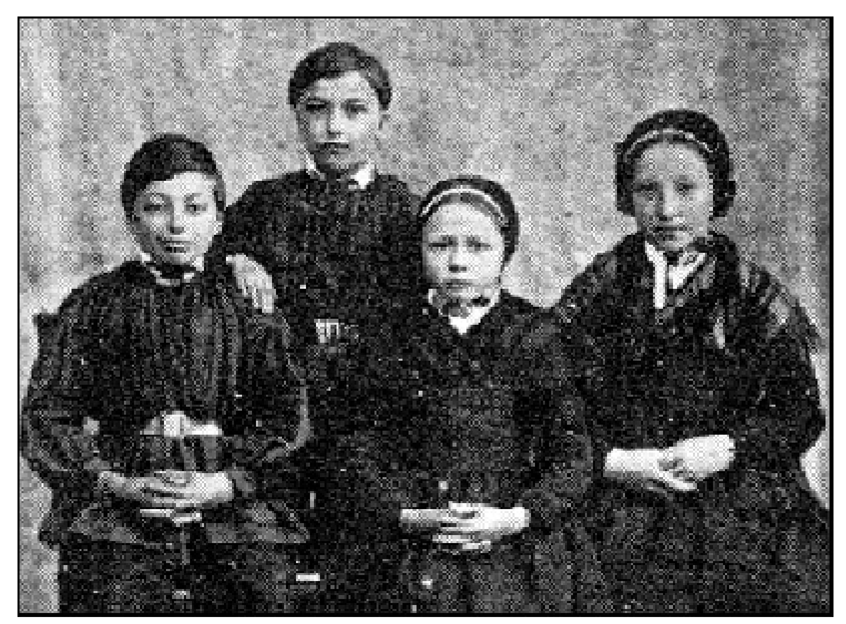
Que conclure de ce réquisitoire ? Que le témoignage de l'enfant est le cauchemar de l'enquête, qu'il est le plus délicat et le plus difficile à bien recevoir, que les accusations portées par les enfants devraient souvent être écartées et que leurs aveux ne sont pas toujours à retenir. Quel est l'âge limite du témoin enfant ? Il est fonction du développement de l'enfant, compte tenu de ses troubles et du degré de leur manifestation ; du milieu dans lequel il a été formé et dans lequel il évolue. Le sexe influe sur

l'aptitude à témoigner. (...) *Locard, dont l'autorité médicale et criminalistique est incontestée va jusqu'à dire : Il faut noter que le témoignage délirant est beaucoup plus intense chez les jeunes filles. Le témoignage des filles n'a pratiquement pas beaucoup plus de valeur que celui des aliénés. Elles sont menteuses incroyablement et jusqu'à un âge où les garçons ont pris conscience de la relativité des concepts et déposent utilement.*" (5)

Il sera bon, par la suite, quand il s'agira de juger du témoignage d'autres enfants, seuls ou en groupe, d'avoir toujours à l'esprit ce qui précède. Il s'agit là d'évidences que chacun devrait connaître, en particulier les éducateurs ou les adultes se mêlant d'interroger des enfants dans quelque but que ce soit. Et pourtant ! Ce sont souvent des choses ignorées, ou, pire, tues, de peur de choquer les parents.

La rétractation de Jeanne-Marie Lebossé ouvrit, sur le cas de l'apparition de Pontmain, des perspectives que n'ont pas voulu envisager les membres de la seconde Commission. En particulier, on l'a vu, Jeanne-Marie répéta ce qu'elle entendait qu'on disait. Mais qui prouve que le second enfant ne répéta pas, lui aussi, ce que le premier affirma ?

Les adultes qui interrogèrent les enfants étaient si persuadés de leurs talents d'enquêteurs qu'ils ne parurent même pas envisager l'hypothèse du mensonge par nécessité. Ces mêmes adultes avaient affirmé haut et fort que des quatre enfants témoins, c'était Jeanne-Marie Lebossé qui était la plus vive et qui répondait toujours la première aux questions qui étaient posées au groupe des enfants. Outre que c'était déjà une erreur d'interroger les enfants ensemble, c'en était une seconde que de dire ou d'être persuadé que Jeanne-Marie Lebossé répondait la première ! Et quand on sait que l'abbé Laurentin use de l'affirmation des adultes relative à la prééminence de Jeanne-Marie Lebossé pour affirmer que sa rétractation fut "incohérente" par rapport aux faits, on peut fort bien juger quels véritables talents de psychologue peut avoir ce prêtre... (6)



De gauche à droite : Eugène, Joseph, Jeanne Marie et Françoise

La question essentielle, dans cette affaire, aurait donc du être : que vit réellement Eugène Barbedette, le premier voyant, si jamais il vit quelque chose ? Cette question en entraîne une autre, jamais posée dans la littérature d'édification des fidèles : pourquoi Eugène sortit-il de la grange pour regarder le ciel ?

Cette question, on va le voir, a une réponse fort précise qui éclaire tout le reste...

Moins d'une semaine plus tôt, dans la nuit du 11 au 12 janvier 1871, une magnifique aurore boréale éclaira le ciel de Pontmain et des villages alentours. D'aucuns crurent y voir un navire avec de grands mâts tandis que d'autres y virent une cathédrale. "*C'est un signe du temps*" avait dit le père Barbedette à ses enfants, "*signe de nouveaux malheurs, sans doute*" avait-il ajouté pensivement. Les soldats allemands déferlaient alors sur l'ouest de la France et on enregistrait une épidémie de typhoïde. Les gens du peuple virent dans cette aurore boréale un sinistre présage, un avertissement céleste. Et, dès lors, ils en vinrent à guetter d'autres présages “divins” du genre. Les esprits étaient donc "mûrs" pour voir apparaître d'autres signes célestes...

Le 12, les prussiens étaient au Mans. Poursuivant leur inexorable percée, le 17, ils arrivèrent aux portes de Laval. Ce même 17, jour de l'apparition, vers midi trente, la terre trembla. A Pontmain, les secousses furent fortement ressenties et on entendit comme un roulement de canons souterrains. Vers 16 h, il y aurait eu une autre secousse importante qui aurait presque jeté à terre des soldats. On n'est point certain, cependant, de l'heure exacte de cette seconde secousse. D'autres témoignages parlent d'une nouvelle aurore boréale ce soir-là. Elle aurait été vue de villages plus ou moins distants et paraissait suspendue au-dessus de Pontmain. Les enquêteurs ecclésiastiques se sont beaucoup penchés sur l'aurore boréale du 11 janvier. Se pouvait-il, comme on l'avait prétendu ici et là, qu'il y avait eu une nouvelle aurore boréale le 17 se demandaient-ils ? Car cela, à n'en pas douter, aurait pu engendrer des visions extraordinaires, comme le 11 déjà. Questionné à ce sujet en 1970, l'Institut de Physique du Globe déclara, par la voix de M. Mayaud, qu'une aurore boréale était quasi impossible à Pontmain les 11 et 17 janvier; mais pas le 13. Ce jugement étant appuyé sur les perturbations magnétiques enregistrées à l'époque a convaincu les enquêteurs ecclésiastiques. Pourtant, dans sa longue réponse, M. Mayaud reconnaît qu'un grand nombre d'aurores furent signalées dans toute l'Europe vers la mi-janvier de cette année-là. Sa conclusion toute théorique qui fait totalement abstraction des témoignages concernant l'aurore du 11 s'en trouve évidemment déforcée. Mais pourquoi s'en tenir aux aurores ? Il semble en effet que les enquêteurs ecclésiastiques aient oublié ou méconnu un phénomène capital dans cette affaire : les lueurs géophysiques. On sait en effet que l'activité séismique peut engendrer des phénomènes atmosphériques lumineux dont la nature n'a pas encore été entièrement expliquée. N'est-ce pas un de ces phénomènes qui a été vu au-dessus de Pontmain depuis plusieurs villages alentours ?

Toujours est-il qu'Eugène Barbedette ne sortit pas sur le seuil de la grange par hasard. Il l'expliqua plus tard, à l’âge adulte, avec des mots d’adulte : "*Pendant la conversation engagée* (avec Jeanne Détais NDA), *je sortis, regardant du côté de l'église si j'allais encore voir une aurore boréale, ce que nous appelions des signes dans le temps.*" Mais, en 1871, comment l'enfant qu'était Eugène pouvait-il appréhender ce qu'était une aurore boréale ? Quels signes cherchait-il donc ? Que s'attendait-il à voir et que vit-il, s'il

vit réellement quelque chose ? On peut supposer qu'il ne vit rien et qu'il imagina. On peut aussi supposer qu'il vit une lueur céleste d'origine géophysique qui servit de support à son imagination. S'il est certain que dans cette affaire l'imagination joua un grand rôle, n'est-il pas moins probable que certains phénomènes naturels ont pu, en quelque sorte, "booster" cette imagination ? (7)

Voici ce qu'a écrit le physicien V. Mézentsev dans un ouvrage consacré aux phénomènes atmosphériques étranges : "*Des hallucinations collectives de caractère religieux ont été observées à maintes reprises dans les années de guerre. Pendant la guerre franco-allemande de 1870, des centaines de paysans alsaciens virent apparaître dans les nuages, au-dessus du champ de bataille, les images de la Vierge et de la crucifixion. Des hallucinations du même genre ont été observées pendant la première guerre mondiale.*" (8)

Ce fut également pendant un conflit armé que la Vierge apparut à Fatima pour annoncer que les combats allaient se terminer et ce fut de même dans une période de grands troubles que la Vierge apparut dans une multitude de villages en Belgique dont Banneux et Beauraing...

Pontmain reste, aujourd'hui, une apparition reconnue par l'Eglise. En 1922, soit bien après la rétractation de Jeanne-Marie Lebossé, Pie XI approuva une fête liturgique de Notre-Dame de Pontmain. Et, dans la basilique (reconstruite après son effondrement !), des centaines d'ex-voto témoignent des miracles qui furent accomplis en ce lieu...

REFERENCES :

1) BARBEDETTE (J), *Pontmain, récit d'un voyant*, Pontmain, Inst. Notre-Dame, 1946
LAURENTIN (R) & DURAND (A), *Pontmain, histoire authentique*, Paris, Lethielleux, 1971, Tome 1 pp. 13-25 et Tome 2 pp. 21-24, 98-106 et 339-343
ANDRE (M), *Les visites de la Sainte Vierge à la France au XIXème siècle*, Paris, Alsatia, 1940, p. 164
PARFAIT (P.), *Les dossiers des pèlerinages*, Paris, Chez tous les Libraires, 1877, pp.42-48
GRIMAULT (J.), *Le message de Pontmain face à l'histoire*, St-Céneré, St-Michel, 1971, pp. 20-21
2) DE JULLIO (H), *Routes mariales*, Paris, Spes, 1954, p. 25
MARECHAL (H), *Mémorial des apparitions de la Vierge dans l'Eglise*, Paris, Cerf, 1957, p. 122-123
GRIMAULT (J.), *Le message de Pontmain face à l'histoire*, St-Céneré, St-Michel, 1971, p. 19
3) MARECHAL (H), *Mémorial des apparitions de la Vierge dans l'Eglise*, Paris, Cerf, 1957, p. 124-125
LAURENTIN (R) & DURANT (A), *Pontmain, hist. authentique*, Paris, Lethielleux, 1971, T.1, p. 77-86
VALLART ROSSI (M-A), *Les faux mystiques chrétiens*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, pp. 51-52
BILLET et consorts, *Vraies et fausses apparitions dans l'Eglise*, Paris, Lethielleux, 1976, p. 131-132
4) *Paris Match* n° 748 du 10 août 1963, p. 55
5) LECHAT (R), *La technique de l'enquête criminelle*, Bruxelles, Wellens, 1949, Tome 3, p. 83-92
6) LAURENTIN (R) & ROCHE (P), *Catherine Labouré et la médaille mirac.*, Paris, Lethielleux, 1976, p. 132
7) LAURENTIN (R) & DURAND (A), *Pontmain, histoire authentique*, Paris, Lethielleux, 1970, Tome 2, p. 21-24
BERTIN (G) et consorts : *Apparitions/disparitions*, Paris, Desclée, 1999, pp.101-102
8)MEZENTSEV (V), *Phénomènes étranges dans l'atmosphère...*, Moscou, Ed. de Moscou, 1970, p. 189

Illustration en couleurs tirée de :
ANONYME (Un Groupe de Français), *Notre Reine, son amour, sa sagesse, sa puissance à Pontmain*, Paris, Giraudon, 1926

KRUTH - NEUBOIS

En 1871, après la défaite de la France contre l'Allemagne, l'Alsace fut rattachée à l'Allemagne au grand dam des alsaciens. Un véritable déferlement anti-catholique se produisit alors en Italie et en Allemagne, laquelle dépendait désormais de la Prusse. Le pape, privé de ses Etats, se considéra comme un prisonnier. Les protestants firent fermer les écoles catholiques et on expulsa les prêtres catholiques ainsi que les religieuses.

A la mi-mars 1872, des croix commencèrent à apparaître sur les vitres des maisons dans le Grand Duché de Bade. Outre les croix, on signala aussi des effigies de Marie ou du Sacré-Coeur, mais également des armes, des casques, des soldats... Ce phénomène, qu'on appela "les croix d'Alsace", remplit bientôt les pages des journaux. L'origine de cette épidémie pouvait être soit un produit gras qui aurait été apposé sur les vitres et qui aurait contrarié la condensation, soit, encore plus simplement, des illusions engendrées par des saletés ou des défauts dans les vitres. Un témoignage en dit long sur l'imagination qu'il fallait avoir pour découvrir et décrire ces signes : "*Les enfants déchiffrent mieux les sujets que les grandes personnes. De prime abord, on n'aperçoit sur les carreaux que des couleurs ressemblant à l'arc-en-ciel ; quand on observe un peu, on voit toutes sortes de figures*." (Voir, pour plus de détails, l'annexe II consacrée au staurophanies)

Outre cette épidémie d'images sur les vitres, on signala également, à travers toute l'Alsace, des visions célestes de cavaliers en armes.

C'est dans ce contexte socio-culturel et politico-religieux que, le 7 juillet 1872, la Vierge apparut en Alsace à quatre petites filles du village de Neubois en un lieu appelé Krüth. L'affaire fit grand bruit et agita davantage encore les esprits que tout ce qui avait précédé. Dès le début, le naïf curé du village y crut et, comme il ne s'en cacha pas, de nouveaux voyants surgirent aussitôt tandis que les pèlerins commençaient à affluer. L'agitation devint telle qu'il fallut envoyer là des centaines de gendarmes puis interdire les

lieux et, enfin, lever des amendes. Compte tenu de ces difficultés, les apparitions cessèrent de se produire toujours au même endroit et se raréfièrent. D'autres événements dont il sera question par la suite les firent encore décliner en nombre jusqu'à cesser complètement. Quant aux messages de la Vierge, soit ils étaient personnels aux voyants, soit ils consistaient à répéter constamment : "*Priez, priez sans cesse.*"

A mesure que les apparitions se multipliaient, elles se diversifièrent. Le plus souvent, on signala la Vierge, parfois toute petite, parfois de grande stature. On vit aussi Jésus (enfant ou non), dont le visage, comme celui de sa Mère, fut parfois vu tout noir. On vit aussi des saints et divers personnages comme Joseph, par exemple. Mais on vit aussi un petit chien blanc, des prêtres, le pape et même Dieu le Père portant une grande barbe. Nombreuses furent les scènes d'apparitions qui avaient une signification politique évidente. Ainsi, par exemple, on vit des soldats prussiens enchaîner le pape puis la Vierge venir le délivrer en frappant les soldats à l'aide d'une croix. On vit également des soldats guillotiner deux enfants ou le diable avec des cornes qui grimaçait et grinçait des dents. Des prêtres virent un animal monstrueux, sans tête, qui effraya si fort une brave femme qu'elle s'enfuit en poussant des cris qui n'avaient plus rien d'humain. On vit aussi la Vierge sortir du soleil et faire le tour de la montagne du Franckenbourg, entourée d'anges aux ailes déployées et dont certains enfants entendirent les chants ou la musique. On entendit aussi des bruits de cloches et l'on respira des parfums suaves. Un soir, alors qu'on sonnait le Magnificat dans l'église de Kürt, la Sainte Vierge apparut au milieu d'une nuée lumineuse si brillante que toute la contrée parut en feu. Des paroissiens sortirent alors de l'église croyant que le feu était dans tout le village...

Même les petites voyantes du début virent des choses étranges, comme par exemple des enfants dans un chaudron qui étaient défendu des attaques d'un dragon ailé par un évêque.

Le 27 décembre 1872, durant une apparition, le soleil sembla s'obscurcir et ceux qui regardèrent dans sa direction virent qu'il avait changé d'aspect : il était devenu un globe ou un disque vert, semblant trembler ou osciller sans arrêt. D'aucuns le virent entouré d'une sorte de couronne de roses et d'autres y virent une croix ou même la Vierge avec ou sans l'enfant Jésus. Enfin, il y eut beaucoup de guérisons miraculeuses, comme par exemple celle de ce séminariste aphone qui, a-t-on dit, se mit soudain à chanter le Magnificat à pleine voix...

En 1876 le curé de Neubois fut remplacé par l'abbé Adam qui était beaucoup moins crédule que son prédécesseur. Grâce à ce nouveau venu, les événements tournèrent court...

Dès le mois de février, ce nouveau prêtre avait obtenu des rétractations écrites de plusieurs des principales visionnaires. Leurs mensonges une fois dévoilés compromettaient à leur tour celles qui ne s'étaient pas encore rétractées. En décembre, il détenait 28 rétractations signées et, dans un long rapport à son évêque, il expliquait l'origine des apparitions et le pourquoi de leur multiplication : "*Les enfants qui, à l'école, avaient entendu parler de persécutions religieuses et de guillotine s'entretenaient dans la forêt des récits que leur avait faits la soeur. Sous l'impression de la solitude, elles se sentirent, comme cela arrive souvent aux enfants, saisies d'une terreur subite, et faisant la réflexion*

que les brigands pourraient bien venir les tuer elles aussi, elles eurent, par un sentiment encore des plus naturels, recours à la prière. La prière dans ces circonstances, au lieu de dissiper la crainte peut l'exciter davantage. Aussi, pendant que les enfants s'adressaient à la Sainte Vierge, l'une d'elles, Léonie Martin, soit espièglerie, soit effet de la peur, s'écria tout-à-coup qu'elle voyait une femme vêtue en blanc. Toutes les quatre, sans regarder davantage de s'enfuir. Rentrées chez elles, haletantes et encore sous l'impression de ce qui les avait mises en fuite, elles racontèrent ce qui devait s'être passé. Nous étions alors à l'époque des batailles aériennes, des vitres couvertes de symboles de guerre et des carreaux marqués d'une croix. Le récit des enfants, grâce à cette fièvre de surnaturel, fut avidement accueilli, et les petites, voyant l'intérêt qu'on prenait à ce qu'elles disaient, se trouvèrent enhardies à broder sur le canevas donné. Il ne fallut plus que le concours des étrangers et l'argent pour pousser un plus grand nombre de personnes dans la voie de la plus odieuse supercherie. Je sais telle voyante qui d'un seul coup a reçu cent francs. Il en est peu qui n'aient tiré profit de leurs visions. Tout le monde avait intérêt à ce que Neubois devint un nouveau Lourdes, et les faiseurs de brochures, en flattant cet espoir, excitèrent la vanité des voyantes et la cupidité générale. Il peut y avoir eu des illusions, il serait même étonnant qu'il ne s'en fut pas produit mais l'illusion ou l'hallucination n'eurent point dans cette affaire le principal rôle."

On comprend mieux, après ceci, pourquoi les apparitions de Neubois ne furent jamais reconnues par l'Eglise, en dépit des miracles signalés sur place et malgré les efforts de certains promoteurs bien intentionnés du mysticisme populaire dont font partie certains auteurs qui sont nos contemporains.

Compte tenu de l'activité exemplaire de l'abbé Adam, les visions chutèrent en nombre. Le 7 juillet 1877, La Vierge annonça à une des principales voyantes que c'était là sa dernière apparition et que celles-ci seraient un jour reconnues. Avant de se retirer définitivement, elle ajouta qu'elle accomplirait un grand miracle pour que chacun puisse croire. Ce miracle ne vint jamais.

On a osé prétendre que les apparitions de Neubois avaient été prédites par une grande mystique, ce qui aurait pu militer en faveur de leur réalité. La seule preuve qui en fut donnée est une lettre du naïf curé de Neubois datée du 18 octobre 1872, soit plus de trois mois après le début des apparitions. Cette précision donne une idée du poids des arguments dont certains se servent...

Le même genre de phénomène se reproduisit quelques années plus tard en Dordogne où, en 1889, une gamine de onze ans, Marie Magoutier, crut voir la Vierge dans l'anfractuosité d'un mur situé dans un endroit isolé. Bientôt, d'autres enfants de son âge virent également la Vierge puis ce fut le tour de nombreux adultes des deux sexes. Bien sûr, les descriptions de tous ces témoins variaient beaucoup, comme à Neubois. Et, comme à Neubois, les apparitions finirent par se produire en différents endroits tandis que des extases et des convulsionnaires étaient signalés. Cette fois, les faits étaient si parlants d'eux-mêmes que l'Eglise étouffa rapidement cette affaire dont très peu d'ouvrages parlent encore.

De tels faits démontrent l'existence de l'hallucination par contamination que nous rencontrerons encore tout au long du présent ouvrage tant chez des enfants (chez qui un

processus d'imitation peut l'engendrer) que chez des adultes.

REFERENCES :

LAMEIRE (G), *Apparitions en Alsace*, St-Germain-en-Laye, G. Lameire, 1978
CURICQUE (J-M), *Voix prophétiques*, Paris, 1872, Tome I, p. 315-318 et T. II, p 640-654
LOTH (A) : *Le livre des merveilles*, Lille, Maison St Joseph, 1896, pp. 210-228 et 292-295
UN ALSACIEN : *Apparitions de la Sainte Vierge à Krüth (Neubois)*, Paris, Victor Palmé, 1873
LACHEZE (P) : *Le cataclysme annoncé par les apparitions de la Vierge*, Perigueux, Dupont, 1874, pp. 34-50 et 82-89
CUTTEN (G) : *The psychological phenomena of christianity*, New York, C. Scribner's sons, 1908, pp. 65-66

PELLEVOISIN

En 1875, à Pellevoisin, en France, une certaine Estelle Faguette, dont la santé était très dégradée, avait écrit une lettre à la Vierge dans laquelle elle lui avait demandé de lui redonner la santé. Elle avait ensuite demandé à une institutrice de la déposer au pied de la statue de la Vierge de Lourdes située dans le parc du château où elle donnait des cours particuliers.

Dans la nuit du 14 au 15 février 1876, la même Estelle Faguette était clouée au lit par ce qui avait été diagnostiqué comme étant une péritonite tuberculeuse, mortelle à coup sûr dans les heures qui allaient suivre. Soudain, selon les dires postérieurs de l'intéressée, le diable apparut dans la pièce. A peine se montra-t-il que la Vierge, à son tour, arriva, prenant une position défensive, comme si elle se tenait prête à défendre sa servante. Le diable, sermonné par la Vierge, se retira et Marie s'adressa à la malheureuse en lui promettant de nouvelles souffrances et de nouvelles apparitions au terme desquelles elle mourait ou serait définitivement guérie...

Estelle Faguette guérit, au grand étonnement de ses proches.

En tout, jusqu'au 8 décembre, elle aurait eu quinze apparitions dans sa chambre, parfois en présence de quelques personnes qui la décrivirent comme ayant le regard fixe, se déplaçant comme un automate tout d'une pièce ou ayant l'air d'une morte. Au cours de ces apparitions, la Vierge lui montra un nouveau type de scapulaire ; celui du Sacré-Coeur, qu'elle souhaitait voir devenir l'objet d'une dévotion nouvelle.

Quelques jours après la dernière de ses apparitions, Estelle Faguette fut reçue par son évêque, Mgr de La Tour d'Auvergne, qui l'autorisa à confectionner le scapulaire qu'avait montré la Vierge.

Le 13 janvier suivant, cet évêque ouvrit une première enquête canonique. Cinquante-six témoins furent interrogés et un seulement se montra circonspect, sans toutefois expliquer l'origine de ses hésitations. Le 28 juillet, l'évêque érigea canoniquement une nouvelle confrérie de Notre-Dame dans l'église de la paroisse et, le 9 septembre suivant, il fit dire la messe dans la chambre de l'ex-malade. Le 5 décembre suivant, il ordonna une seconde enquête sur les événements et, cette fois, tous les témoins se montrèrent favorables aux dires de la voyante. Dès lors, l'opinion de l'évêque fut connue comme extrêmement favorable, mais le prélat décéda en 1879 avant de l'avoir fait connaître officiellement. Mgr Marchal, qui lui succéda, ne fit rien ou presque en faveur de la reconnaissance officielle des apparitions. Leur cause connut alors une première traversée du désert.

Mgr Marchal mourut en 1892 et fut remplacé, le 19 janvier 1893, par Mgr Boyer. Ce dernier fit placer une statue de N-D de Pellevoisin dans le grand séminaire de Bourges et signa l'Imprimatur d'une brochure favorable aux apparitions. Le 29 novembre 1895, il fut nommé cardinal et l'année suivante, il se rendit à Rome où il obtint du pape des indulgences pour une prière à N-D de Pellevoisin. Mis à part cela, il ne fit pas grand chose lui non plus en faveur de la reconnaissance officielle des apparitions

Le 11 avril 1899, Mgr Servonnet, qui avait remplacé Mgr Boyer à l'archevêché de Bourges, ordonna une troisième enquête canonique sur les événements. Les premiers témoins entendus se montrèrent tous favorables, mais il y eut un coup de théâtre : de favorable aux apparitions qu'il était au début, Mgr Servonnet devint subitement hostile pour une raison dont il sera question plus loin. Il suspendit alors promptement son enquête, ne la fit jamais reprendre et, à mesure que les années passèrent, il se montra de plus en plus défavorable à la voyante et à ses déclarations.



Les deux faces du scapulaire d'Estelle Faguette

Le 30 janvier 1900, Estelle Faguette fut reçue en audience privée par le pape Leon XIII auquel elle remit ses secrets et un scapulaire qu'elle avait confectionné. Le 4 avril suivant, la dévotion touchant ce nouveau scapulaire fut approuvée par décret papal.

Cependant, Mgr Servonnet fit savoir que cette décision ne validait en aucun cas la réalité des apparitions et fit déplacer le curé de Pellevoisin qui avait refusé de faire lui-même cette mise au point.

Le Préfet de l'Indre, qui allait devenir plus tard ministre des cultes, professait alors un anticléricalisme notoire et clamait haut et fort que la France n'avait pas besoin d'un nouveau Lourdes. Mgr Servonnet trouva que cette attitude servait la sienne et déclara que la chapelle de Pellevoisin devait être fermée. Mme de La Rochefoucauld, qui était la propriétaire du lieu, ne s'opposa pas à cette décision, bien qu'elle fut depuis longtemps la protectrice d'Estelle qui était à son service.

Que s'était-il donc passé?

Selon l'expression du *Guide Bleu Religieux de la France*, Estelle Faguette aurait connu "l'épreuve d'horribles diffamations". Ce que ce célèbre guide n'ose préciser, c'est qu'à la suite d'un épouvantable quiproquo on avait affirmé que la voyante avait été une comédienne et que son mal était de ceux dont une femme guérit spontanément en neuf mois...! Cette "horrible diffamation", démentie par une enquête subséquente, fut cependant cautionnée par Mgr Lenoir qui fut le responsable du changement d'opinion de Mgr Servonnet. Ce dernier avait aussitôt informé le pape qui lui avait répondu qu'afin d'éviter le scandale il valait mieux ne jamais conclure en cette affaire. C'est pourquoi Mgr Servonnet suspendit définitivement sa Commission d'enquête. Dans la foulée, le 3 septembre 1904, le Saint Office publia un décret dans lequel il fut précisé que les approbations données au scapulaire et à la confrérie de Pellevoisin ne constituaient en aucun cas une reconnaissance de la réalité ou de la surnaturalité des apparitions. Par la suite, le Saint Office prétendit qu'il avait seulement voulu apporter là une précision nécessaire quant aux limites de son rôle dans cette affaire ; mais comme l'a bien souligné M. Cardineau, c'est néanmoins en s'appuyant sur ce Décret que dans une lettre à Mgr Izard datée du 16 juillet 1926, le Saint Office fit défense de parler encore des apparitions de Pellevoisin entre autres choses "*afin que le souvenir de ces mêmes apparitions soit effacé définitivement*."

Or, pendant ce temps là, cédant aux pressions d'un évêque, la malheureuse Estelle avait accepté de se soumettre à un humiliant examen qui avait attesté de sa virginité. Qui plus est, la personne qui avait été à l'origine du quiproquo avait elle-même mis les choses au point en expliquant qu'elle avait parlé d'une autre Estelle que celle des apparitions, laquelle lui était par ailleurs totalement inconnue.

En 1910, le quiproquo ne faisant plus aucun doute, Mgr Dubois fit rouvrir la chapelle et, en 1912, Pie X reçut la voyante en audience privée. Elle mourut le 23 août 1929 sans avoir vu reconnaître, officiellement, ses apparitions. Son autobiographie qui datait de 1901, fut publiée en 1976 par Mgr Girard, vicaire général de Bourges. C'était un ouvrage très favorable qui fut considéré d'emblée comme le "livre du centenaire". Ce n'est cependant qu'à la fin de l'année 1981 que Mgr Vignancour, alors archevêque de Bourges, créa une Commission médicale chargée d'étudier la guérison d'Estelle Faguette. En septembre, cette Commission ayant conclu à la guérison inexplicable selon la médecine moderne, Mgr Vignancour institua une Commission théologique chargée de se pencher sur

l'éventualité d'un miracle. Et, un an plus tard exactement, le 8 septembre 1983, suite aux conclusions qui lui furent remises, il prononça officiellement le caractère miraculeux de la guérison d'Estelle Faguette.

Ainsi, les apparitions se trouvaient-elles, de façon détournée, officiellement reconnues, plus de cent ans après s'être prétendument produites.

Pourtant, en 1876, la médecine n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui et une erreur de diagnostic ayant conduit à une guérison réputée inexpliquée doit être sérieusement envisagée. Elle doit l'être d'autant plus que bien plus tard, à Lourdes, Alexis Carrel crut avoir vu se produire sous ses yeux la guérison miraculeuse d'une péritonite tuberculeuse identique à celle qui avait frappé, dit-on, Estelle Faguette. Or, par la suite, Carrel reconnut qu'il avait fait une erreur de diagnostic.

Les récits d'Estelle comportent au moins une grave difficulté théologique dont on doit s'étonner qu'elle n'ait pas été signalée par des théologiens avertis. La Vierge aurait en effet affirmé plusieurs fois : "*Je suis maîtresse de mon Fils*." Or, même si l'Eglise a fini par élever Marie au rang de "Mère de Dieu" elle n'a jamais dit que Jésus lui fut subordonné...

La contestable guérisons "miraculeuse" d'Estelle Faguette mise à part, qu'y a-t-il dans le récit de la voyante qui puisse démontrer qu'elle fut bel et bien favorisée d'authentiques apparitions surnaturelles ? Rien. Et c'est peut-être cela le prodige le plus inouï de cette affaire qui fit couler tant d'encre. Car, en effet, il s'agit là d'apparitions qui ne reposent sur rien d'autre que le témoignage de la voyante elle-même, laquelle n'aurait pas eu d'autre tâche à accomplir, semble-t-il, que la création d'un scapulaire supplémentaire dans une Eglise qui en comptait déjà des quantités.

Estelle fut-elle une menteuse ou une simple hallucinée ? Un détail important pourrait faire penser que la seconde solution doit être retenue. En effet, les sept dernières apparitions se déroulèrent à l'endroit même où la voyante avait déposé une statuette de la Vierge de Lourdes que venait de lui offrir une généreuse dame. "*Je la mis sur ma cheminée*, écrivit-elle, *je disais devant elle mon chapelet et c'était là où la Sainte Vierge m'apparaissait.*"

REFERENCES :

VERNET (M-R), *La Vierge à Pellevoisin*, Paris, Téqui, 1981
VERNET (M-R), *Pellevoisin - Le message profond et le miracle qui en est le signe*, Paris, Médiaspaul, 1988
ROGER (H), *Les miracles*, Paris, J. Crès, 1934, p. 268
BERNOVILLE (G), *Pellevoisin - Le village de la Vierge*, Paris, J. De Gigord, 1931, p. 108-152
CARDINEAU (M), *La Vierge vous parle - Pellevoisin*, Paris, Siloe, 1946, p. 155-170
St JOHN (B), *L'épopée mariale en France au XIXème siècle*, Paris, Beauchesne, 1905, p. 368-389
GIRARD (A), *Pellevoisin*, *un centenaire - Estelle nous parle*, Buzançais, Monast. De Pellevoisin, s.d.
BERTIN (G) & consorts, *Apparitions-disparitions*, Paris, Desclée, 1999, pp. 143-160
ENGLEBERT (O), *Les apparitions de Beauraing*, Bruxelles, Revue Cath. des Idées, 1933, p. 44-52
COLLECTIF, *Pellevoisin - Autour d'un centenaire à l'école de Marie*, Paris, Tequi, 1979, p.41
ANONYME : *Notre-Dame à Pellevoisin*, slnd (imprimé à Lyon)
ANONYME : *Notre-Dame de Pellevoisin*, Outremont-Montreal, Juvenat des Clercs de St-Viateur, 1898

MARPINGEN

Les faits qui se sont déroulés à Marpingen, en Allemagne, à partir du 3 juillet 1876 furent, dès le départ, basés sur un mélange de mensonges et d'exagérations de provenances diverses dont l'absurdité est aujourd'hui parfaitement évidente.

Résumons donc brièvement ces faits tels qu'ils ont été remarquablement analysés par David Blackbourn, professeur d'histoire à l'Université d'Harvard et reconnu comme une sommité en ce qui concerne l'Allemagne du XIXe siècle...

Ce sont principalement trois fillettes qui revendiquèrent chacune des apparitions différentes de la Vierge et du diable. D'autres enfants, puis des adultes, eurent ensuite à leur tour des apparitions.

La Vierge de Marpingen apparut un peu partout à ses visionnaires : à l'école, chez eux, et même dans un cimetière. Elle aurait prétendu être "Celle qui est sans tache" ou "l'Immaculée Conception", une expression que tous les enfants connaissaient alors depuis qu'on leur racontait les apparitions de Lourdes. Les messages de la Vierge n'eurent rien d'original : disons qu'elle se contenta principalement de demander qu'on prie beaucoup et qu'on lui fasse une chapelle en pierre. Après quelques mois, alors que des critiques s'élevaient de toutes parts, la Vierge s'en alla, non sans avoir promis de revenir un jour...

Ces apparitions causèrent un grand émoi dans un pays où l'on voulait alors serrer la vis à toutes sortes d'exaltations religieuses. On fit même intervenir la troupe et, finalement, un procès eut lieu. Des visionnaires, mais aussi des adultes suspectés d'avoir organisé une formidable escroquerie à but commercial, y furent jugés. Une eau de source, connue là depuis longtemps, avait en effet fini par être considérée comme miraculeuse et distribuée comme telle moyennant des dons.

Le procès montra qu'avec ces apparitions on avait atteint un niveau records dans

l'absurde. Une fillette raconta qu'elle était montée au Ciel en empruntant une échelle lumineuse et que Saint Pierre lui avait ouvert la porte. Une autre expliqua qu'elle se rendit également au Ciel et y vit Dieu avec une grande barbe grise. Une troisième prétendit qu'elle avait vu le diable, noir, avec des pieds et une queue de cheval. (1)

En fin de compte, tout le monde fut libéré de prison car la preuve d'une volonté d'enrichissement malhonnête ne put être apportée. Mais le tribunal qui n'était évidemment pas compétent, en principe, pour juger de la crédibilité des apparitions, en montra pourtant la non véracité.

Les autorités cherchèrent à obtenir des aveux de supercherie de la part des visionnaires et elles en obtinrent. Mais, comme souvent dans ces cas-là, ces aveux furent suivis de rétractations et de démentis, les visionnaires ayant prétendu après-coup avoir été menacées, voire malmenées...

David Blackbourn cite cependant un cas qui ne peut s'expliquer ainsi. C'est celui de l'une des trois principales visionnaires, Margaretha Kunz, qui dans le couvent où elle était entrée, fit des aveux spontanés et circonstanciés, précisant que tout cela n'avait été qu'un "énorme mensonge". Ces aveux furent enfermés dans une enveloppe par l'évêque auquel on les remit et ne furent redécouverts que bien longtemps plus tard. (2)

Les apparitions de Marpingen sombrèrent dans l'oubli jusqu'en 1999.

Le 16 mai de cette année-là, le curé de ce village décida de renouveler un voeu ancien qui avait été abandonné à l'époque de la Révolution française. Ce voeu consistait en une procession hebdomadaire partant de la source de Marie jusqu'à l'église paroissiale. A peine ce voeu fut-il exaucé que, le lendemain, trois jeunes filles déclarèrent avoir vu la Vierge ! Et leurs apparitions se répétèrent ensuite, avec des messages généralement assez longs et divers. Ces apparitions-là n'ont pas été prises davantage au sérieux par l'Eglise que celles qui s'étaient déroulées au même endroit plus d'un siècle plus tôt, ni même que d'autres qui furent encore signalées dans les années 30.

Prudente, l'Eglise dit réserver son jugement pour l'ensemble, le dossier restant ouvert, dit-on. Une manière comme une autre de ne déplaire à personne...

En 2004, c'est chez un éditeur français spécialisé dans les apparitions mariales et les sujets touchant le renouveau charismatique que parut un énorme livre consacré aux apparitions d'hier et d'aujourd'hui à Marpingen. (3)

Son auteur, Gérard Getrey, commençait par y expliquer ce qu'est la science et ce qu'elle n'est pas. Tout comme le meilleur footballeur serait incapable de jouer sans arrêt au meilleur niveau, expliquait-il doctement, aucun scientifique n'est capable de faire toujours de la science et de le faire toujours au mieux. En usant de cette analogie, l'auteur se permettait un raccourci extravagant qui consistait à faire admettre à ses lecteurs qu'il faut se méfier des scientifiques comme des résultats qu'un footballeur peut donner sur un terrain ! Et d'affirmer : "*Ainsi, la science, tout le monde peut la pratiquer, mais pas forcément au mieux et jamais en permanence*."

Quelqu'un qui considère que n'importe qui peut faire de la science et que le meilleur des scientifiques ne peut de toute manière travailler, sur le long terme, que d'une manière approximative, fait partie de cette école des sciences dites parallèles (ou fausses) qui remettent sans arrêt en question les fruits des connaissances historiques et scientifiques pour tenter de les remplacer par leurs théories fumeuses appuyées sur une documentation hétéroclite.

Quelques pages après avoir écrit les énormités que nous venons de signaler, Gérard Getrey s'en prenait à David Blackbourn en affirmant que l'ouvrage écrit par ce dernier à propos des apparitions de Marpingen reposait davantage sur des conjectures que sur des faits. Or, David Blackbourn a bâti son ouvrage sur une masse de documents historiques dont son adversaire n'a même pas idée. Mais voilà ; pour Gérard Getrey, les longs messages des visionnaires ont nettement plus d'importance historique que toute une série de documents officiels et de faits recoupés par des quantités de témoignages divers. Qui conçoit que la science est comparable à un jeu sportif peut évidemment concevoir que la vérité historique s'accommode parfaitement d'une accumulation de croyances basées sur les témoignages d'un groupe de menteuses.

REFERENCES :

1) BEAUJOINT (J) in COLLECTIF, *Les faiseurs de miracles*, Paris, Libr. Républ., 1879, pp. 259-263
2) BLACKBURN (D), *Marpingen*, New York, A. Knopf, 1994, pp. 110-111 et 320-324
3) GETREY (G), *La Vierge Marie contre la culture de mort*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2004



Reconstitution de l'apparition de Knock là où elle se produisit

KNOCK

Le soir du 21 août 1879, à Knock, en Irlande, alors qu'elle fermait la porte de l'église, la soeur du sacristain aurait remarqué une clarté au-dessus du bâtiment, mais n'y aurait porté aucune attention particulière et serait aussitôt rentrée chez elle. Un peu plus tard, alors qu'elle se rendait chez Mme Beirne, la domestique de l'archidiacre Cavanagh vit près du mur latéral de la chapelle ce qui lui parut être des statues blanches. Elle pensa qu'elles avaient été ramenées de Dublin par le bon pasteur pour son église et continua son chemin. Quand elle repassa un peu plus tard au même endroit, accompagnée cette fois de la dame chez qui elle s'était rendue, les "statues" étaient toujours là. Les deux dames purent dès lors les observer attentivement : il y avait Marie, Joseph et saint Jean Baptiste autour d'un autel sur lequel se trouvait un agneau couronné d'une auréole d'étoiles d'or. Le tout était surmonté d'une croix autour de laquelle apparaissaient des anges.

A force de regarder, les deux dames se rendirent compte qu'il ne s'agissait pas de statues car il leur sembla qu'elles bougeaient. Toutes deux s'en furent donc prévenir quelques personnes qu'il se passait là quelque chose d'extraordinaire et, bientôt, une petite quinzaine de témoins se retrouvèrent sur les lieux.

L'apparition dura deux heures et, en dépit de l'illusion première et du fait que quelques témoins affirmèrent avoir vu les ailes d'un ange remuer, on s'accorda finalement pour dire que ces quelques mouvement n'étaient que le résultat de l'imagination d'un petit nombre de personnes. Outre donc sa parfaite immobilité, l'apparition devint de plus en plus lumineuse à mesure que la nuit devint plus noire. C'en était assez, évidemment, pour que certains en déduisent qu'une projection d'image avait été à l'origine du phénomène. Cette thèse fut avancée assez rapidement et trouve encore des partisans aujourd'hui. Après plus d'un siècle, des chercheurs britanniques ont réexaminé cette affaire et certains ont exhumé des documents qui semblent indiquer que le prêtre de la paroisse aurait pu créer de toutes pièces cette apparition au moyen d'une "lanterne magique" acquise par lui-même peu auparavant. Il aurait même pu se faire aider d'un complice qui, selon une rumeur née dès

1879, aurait été un policier. On a pu montrer qu'auparavant ce prêtre avait déjà laissé croire à un prodige en refusant de donner toute la publicité nécessaire à son explication très rationnelle. A l'évidence, c'était donc un homme qui préférait de loin le surnaturel aux explications terre-à-terre. Néanmoins, on n'a pas cessé de le présenter comme un véritable saint ayant un côté un peu naïf.

L'explication du prodige par une projection réalisée à l'aide d'une lanterne magique pose pourtant divers problèmes. En effet, on n'a jamais pu trouver l'endroit adéquat où cette lanterne aurait pu être placée et dissimulée (des essais en ce sens furent déjà effectués par les membres de la première Commission d'enquête). D'autre part, il pluvinait ce soir-là et le faisceau lumineux émis par la lanterne aurait donc normalement du être visible et identifié pour ce qu'il était ; mais il n'en fut rien.

Durant tout le temps de l'apparition, il continua à pleuvoir et des témoins s'en allèrent les uns après les autres, trempés. Un moment donné, une personne quitta les lieux pour se rendre au chevet d'une mourante. Elle revint un peu plus tard en déclarant à qui voulait l'entendre que cette dame venait juste de mourir. Alors tout le monde, en bloc, quitta le lieu de l'apparition pour se rendre à la mortuaire. Cependant, en y arrivant, on apprit que la personne était toujours vivante. Certains retournèrent alors vers l'apparition. Mais il n'y avait désormais plus rien de particulier à voir et chacun finit par rentrer chez soi. Le fait que l'apparition cessa précisément au moment où plus personne n'était là pour la voir ne peut manquer d'intriguer. Ajoutons que, ce soir-là, une personne distante d'une demie lieue de là aurait vu la clarté qui semblait, selon elle, se situer au-dessus de l'église.

Peu habitués sans doute aux spectacles de fantasmagories qui se donnaient depuis le XVIIIe siècle grâce à des lanternes magiques, la plupart des témoins de Knock se contentèrent de regarder la scène lumineuse, comme fascinés ou pétrifiés par le spectacle. Quelques-uns seulement s'en approchèrent de très près avec l'idée de comprendre un peu mieux ce qu'il se passait. Un témoin tâta le sol à l'endroit même de l'apparition et affirma que le sol était resté sec. Une des femmes présentes déclara plus tard (en 1936) qu'elle avait eu nettement l'impression que les personnages étaient sans relief et se situaient à la surface même du mur, comme peints sur celui-ci. Cette impression est confirmée par le fait incontournable qu'une autre dame essaya d'embrasser la Vierge mais ne rencontra que le mur. Ainsi apparut une autre théorie improbable selon laquelle toute la scène avait été peinte avec une peinture phosphorescente (sans que personne remarque un tel travail !). La plupart des témoins, pourtant, maintinrent erronément que les personnages avaient du volume, étaient "ronds", nettement détachés du mur...

Au début de cette affaire, les autorités religieuses cherchèrent à ce qu'on en parle le moins possible. En octobre, une Commission d'enquête officielle -mais discrète- fut créée. Cependant, l'affaire s'ébruita et la presse finit par raconter toute l'histoire. A partir de ce moment-là, des masses de curieux et de pèlerins arrivèrent à Knock et l'on enregistra en ces lieux un nombre important de guérisons "miraculeuses" ou de nouvelles observations singulières...

Le 2 janvier 1880, entre onze heures et midi, c'est l'archidiacre lui-même qui prétendit avoir vu une nouvelle scène au même endroit : il y avait, selon lui, des lumières

et un pilier avec piédestal, colonne et chapiteau qui supportait une figure qu'il fut incapable de distinguer. D'autres piliers allaient en décroissant jusqu'au centre de la façade et, sur l'autre moitié du mur, il y avait des rouleaux lumineux d'une exquise beauté.

Le cinq janvier suivant, vers minuit, des personnes s'étant rendues sur les lieux pour prier -et dans l'espoir de voir quelque chose leur apparaître-, virent de nombreuses lumières qui semblaient sortir du mur. Elles diminuaient puis augmentaient en clarté un certain nombre de fois en se déplaçant de haut en bas et de droite à gauche puis disparaissaient finalement de manière subite. Certaines étaient comme de petites boules peu brillantes tandis que d'autres semblaient punctiformes et étincelantes. D'autres témoins dirent que cette nuit-là ils virent une grande clarté. Une dame vit même la tête et les épaules de la Vierge...

Le matin du 10 janvier, un autre témoin vit de petites lumières vertes sortir à nouveau du mur puis un nuage lumineux argenté s'élever du lieu de l'apparition et gagner en hauteur. Dedans, il vit la Vierge. Et, du ciel, il vit tomber des langues de feu. Le 12 février, vers 21h30, l'archidiacre observa encore, en compagnie d'autres personnes, une étoile très brillante qui vint frapper la façade de l'église puis disparut aussitôt.

Au mois de mars, toute une série de gens eurent cette fois des visions diverses à l'intérieur même de l'église. On parla de lumières ou d'étoiles, parfois isolées parfois groupées, se déplaçant près de l'autel ou d'un vitrail.

La Commissions d'enquête officielles mena les interrogatoires de façon si rapide que cela souleva beaucoup de critiques. Aucune conclusion certaine ne put être affirmée dans un tel climat de polémiques. En 1936, on chercha à réaliser un travail nettement plus crédible en vérifiant davantage chaque point de détail. Malheureusement, la plupart des témoins étaient morts. Cette seconde enquête mit surtout en évidence un grand nombre de discordances et d'imprécisions dans les témoignages originaux. Aussi, pas plus qu'en 1879 on n'osa trancher définitivement. Paradoxalement, c'est peut-être pour cette raison que la petite bourgade de Knock, sans être très connue pour son apparition unique en son genre, est cependant devenue et demeure un centre très fréquenté par de nombreux pèlerins venus du monde entier.

Que se passa-t-il réellement à Knock durant l'été 1879 ?

Un auteur a proposé l'hypothèse d'un mirage ; mais en tentant d'attribuer l'origine de celui-ci à des astres il a montré le peu de crédit qu'on pouvait accorder à son opinion.

Bien qu'ils soient présentés comme se corroborant les uns les autres, les différents témoignages recueillis à Knock sont au contraire très contradictoires entre eux, ne serait-ce que sur l'apparence générale même de la scène qui était en trois dimensions selon les uns et en deux seulement selon les autres. Outre cette contradiction énorme qui remet en cause la qualité intrinsèque même de tous les témoignages recueillis tant en 1879 qu'en 1935-36, il faut constater le côté inutile et vain de l'apparition, à la fois statique et muette, ne réussissant finalement qu'à engendrer des controverses au lieu de convaincre tout le monde.

Certains auteurs ont eu beau insister sur la cohérence interne (!) entre les déclarations des témoins qui, selon eux, exclut l'illusion ou l'hallucination ; il est clair qu'en y regardant de près on trouve dans les récits des uns et des autres des différences majeures qui font songer à de pures illusions. Citons, par exemple, les deux premières dames qui se persuadèrent qu'elles ne voyaient pas des statues parce qu'à ce moment-là elles les virent bouger.

L'illusion, engendrée par le désir de voir encore et encore, est évidemment plus manifeste dans les récits ultérieurs qui ne furent même pas retenus par les deux enquêtes officielles et dont les plus embarrassants furent ceux de l'archidiacre. Ce dernier fut considéré par certains comme un visionnaire sans la moindre crédibilité.

Il n'empêche ; autant d'illusions, fondées sur la naïveté, l'enthousiasme et le désir de voir peuvent très bien naître d'un phénomène particulier mal identifié. Dans ce cas, quelles auraient pu être la nature et l'origine de la clarté qui aurait illuminé cette nuit-là l'église ? Compte tenu de l'enquête réalisée alors, il restera sans doute à jamais impossible de répondre à cette question et de dire, même, s'il y eut jamais un quelconque phénomène lumineux vraiment hors normes.

La controverse concernant l’apparition de Knock ne connaîtra donc sans doute jamais de fin parce que l’enquête, dès le départ, laissa dans l’ombre trop de questions importantes. Il en va des enquêtes sur les apparitions mariales comme des enquêtes judiciaires : certaines ne trouvent jamais de solution définitive pour la simple raison que, dès l’origine, les témoignages et les indices furent recueillis de manière inadéquate. Il est en effet certain que plus une enquête sur des faits réputés mystérieux est serrée et bien conduite, et moins ces faits peuvent continuer à apparaître mystérieux. On le verra tout au long du présent ouvrage, il s’agit là d’une règle universelle. Elle est même valable dans d'autres cas : qu’il s’agisse par exemple d’apparitions de fantômes, de monstres inconnus ou antédiluviens, d’ovnis ou d’extraterrestres. Et c’est parce que certains ignorent cette règle ou feignent de l’ignorer qu’une ample littérature touchant à de prétendus mystères de toutes sortes continue d’être, pour des éditeurs, un véritable pactole commercial...

Knock refit la une de l’actualité en 2009 quand, s’étant fiés aux prédictions d’un insensé, des quantités de gens vinrent là dans l’espoir d’y assister à un miracle solaire. Ainsi fixèrent-ils l’astre du jour et certains d’entre eux le virent-ils tournoyer. Hélas ! Peu de temps après, un ophtalmologiste du University College Hospital Galway signala une augmentation importante des cas de rétinopathie dans son service, ces cas s’accompagnant tous d’une réduction plus ou moins importante de la vision. Ce qui n’a rien d’un miracle...

Durant l’été 2012, un esprit critique de formation scientifique voulut se rendre à Knock afin de juger sur place de l’ambiance des lieux. Quelle ne fut pas sa surprise de débarquer dans un aéroport voulu et en quelque sorte conçu par l’évêque Horan dont le buste trônait dans le hall. Là se trouvait également un bureau du sanctuaire et des dépliants précisant que des avions charters partaient de là de mai à octobre pour Lourdes, Fatima ou Medjugorje ! Poursuivant son chemin, cet homme tomba sur l’église aux apparitions ainsi qu’une autre, bien plus grande et une basilique. Rien moins. Parcourant la rue principale, il n’y vit que magasins de bondieuseries aux enseignes dédiées à des saints divers ainsi que

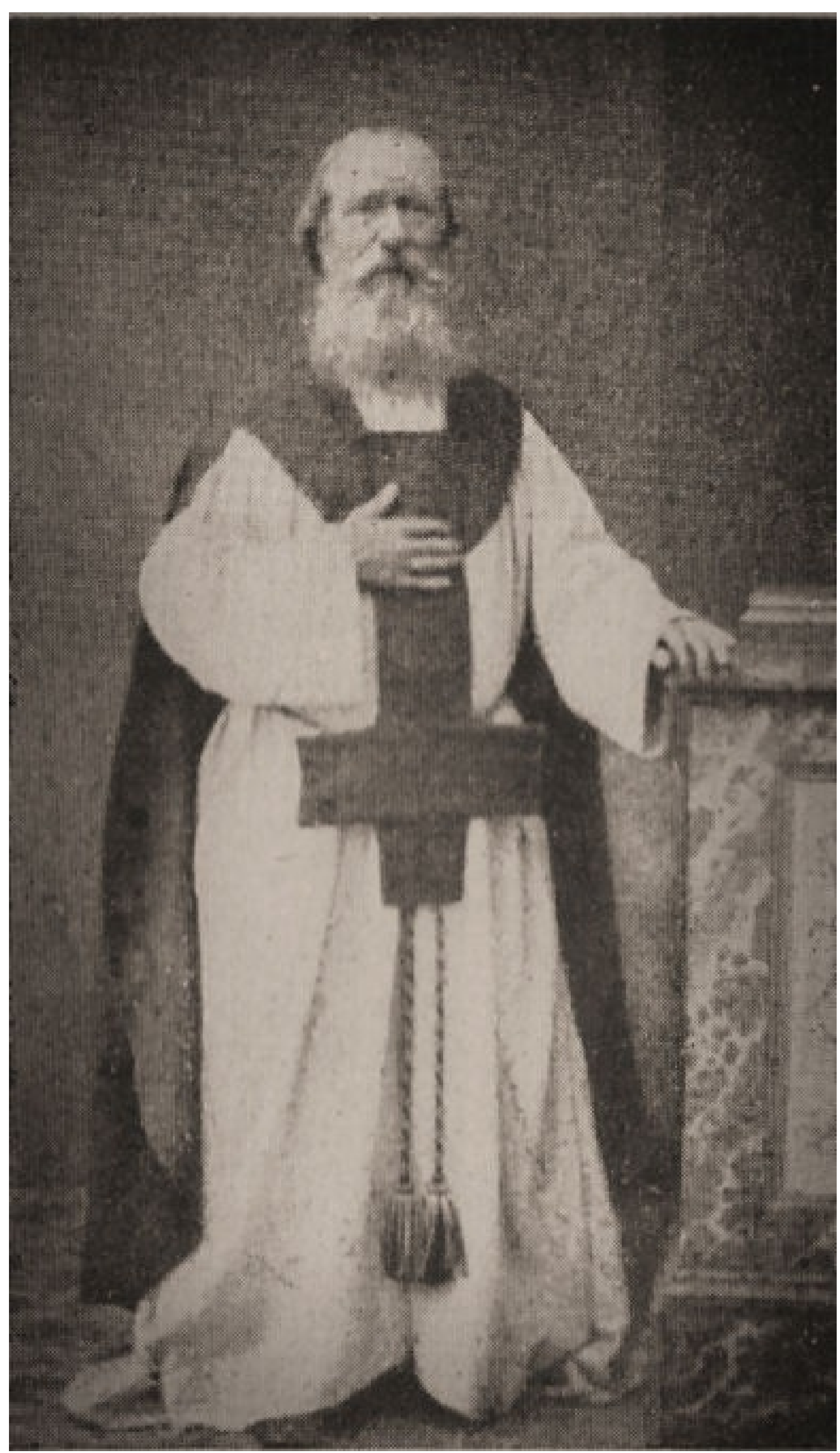
juste à côté d'une pharmacie, un "Centre Guadalupe" diffusant une abondante propagande anti-avortement. Tel est Knock aujourd'hui...

REFERENCES :

McClure (K), *The evidence for visions of the Virgin Mary*, Wellingborough, Aquarian Press, 1983, p. 58-70
LOTH (A) : *Le livre des merveilles*, Lille, Maison St Joseph, 1896, pp. 251-256
WALSH (M) : *The apparition at Knock - A critical analysis*, Dublin, Veritas, 2008, pp. 16-19 + 110-123
McPHILPIN (J), The apparitions and miracles at Knock + The official depositions of the eye-witnesses, Dublin, Gill & Son, 1880
The British and Irish skeptic, Sept/Oct 1987, p. 35 ; Nov/Dec 1987, p. 37-38 ; Janury-Feb. 1988 p. 17-19 and 36-38 ; March-April 1988 p. 28-29
NEARY (T), *Knock, apparition de Notre-Dame en Irlande-Centenaire*, Prayssas, Fraternité Myriam, 1979
Site internet www.theotokos.org.uk/pages/unapprov/falseapp/fknock.html
Site internet http://atheisme.org/knock-sanctuaire.html



Photo extraite d'un mauvais film tourné à Knock en 2009 et visible sur YouTube.
On y voit une foule fervente, en prière, regardant le soleil illuminant les lieux à travers les nuages.



Eugène Vintras, officiant à son autel, à Tilly-sur-Seulles

TILLY - SUR - SEULLES

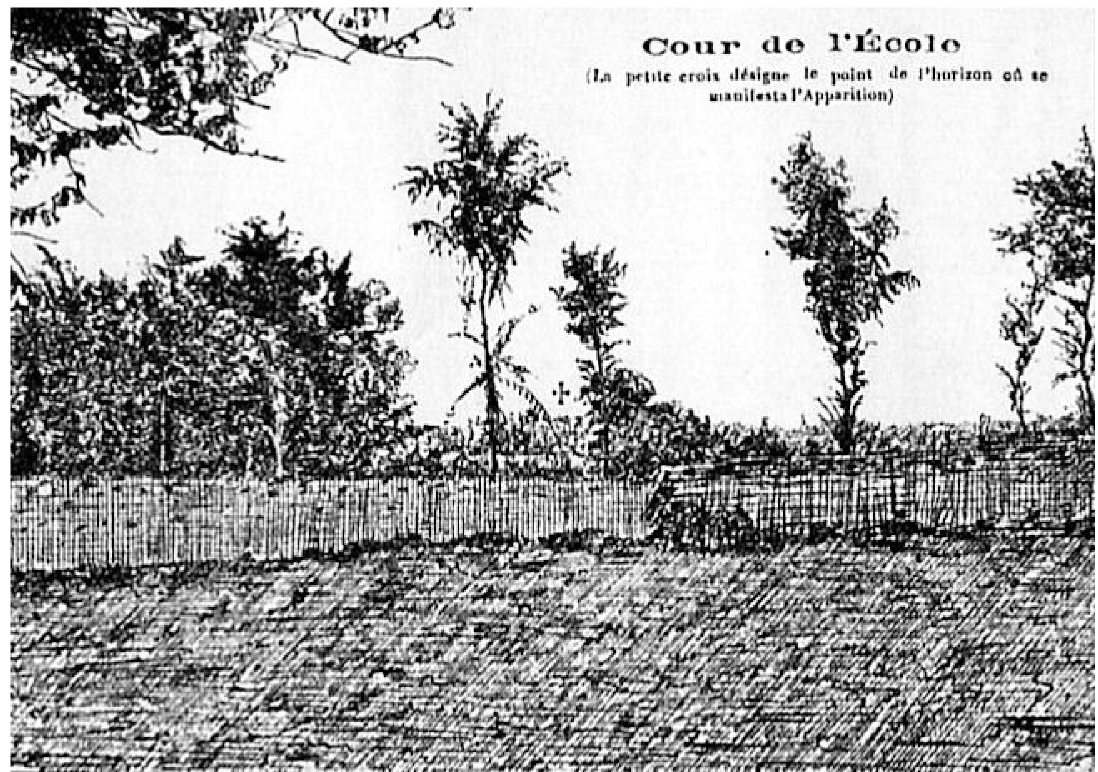
Le 18 mars 1896 à 16h30, dans une école tenue par trois religieuses, à Tilly-sur-Seulles, entre Caen et Bayeux, en Normandie, une fillette regardait par une fenêtre lorsqu'elle poussa une exclamation d'étonnement et dit à une voisine : "*regarde, on dirait que M. Lepetit a mis une Vierge dans son champ !*" L'autre fillette vit à son tour et, de fil en aiguille, ce furent bientôt une cinquantaine de fillettes ainsi que les trois religieuses qui aperçurent, au-dessus d'un champ, ce qui semblait être une Vierge lumineuse située à... mille deux cents mètres de là ! Ce qu'il y avait d'étonnant -d'extraordinaire même-, c'est que cette Vierge paraissait illuminer les vitres de l'école et qu'on la voyait distinctement comme si elle avait été proche seulement d'une quarantaine de mètres. Comme il semblait évident qu'il ne s'agissait pas d'une statue, l'idée d'une apparition s'imposa rapidement dans les esprits et l'on commença à réciter de ferventes prières...

Cette apparition dura un peu plus d'une heure. Ensuite les fillettes allèrent à la messe, comme de coutume.

Après la messe, l'abbé fut informé des événements. Il réagit en prenant une série de mesures sévères qui avaient pour but de cacher autant que possible aux regards des fillettes le champ de M. Lepetit. Durant cinq jours, ces consignes draconiennes furent appliquées et le calme revint dans l'école. Le 24 mars, les consignes furent levées... et la Vierge réapparut aussitôt. Cette fois, il lui arrivait par moment de perdre sa luminosité et les religieuses en concluaient qu'on ne priait plus assez. Alors elles faisaient redoubler les prières et la luminosité s'accentuait...

La Vierge revint encore les jours suivants. Le 31 mars, on tenta d'identifier précisément le point où elle apparaissait. Une religieuse et des élèves se dirigèrent vers celui-ci. Tandis qu'elles s'éloignaient on les voyait rapetisser alors que la Vierge, elle, bien que située apparemment très loin, semblait avoir la taille d'une personne proche. Jamais les "exploratrices" n'atteignirent le point où était censée se trouver la Vierge et elles cessèrent

de la voir en se dirigeant vers elle. Mais voici plus fort encore : un jour, des dames myopes se joignirent aux religieuses et elles virent aussi bien qu'elles. D'autres traits curieux peuvent encore être signalés : en quelques occasions, l'image de la Vierge parut se peindre sur les vitres et, sauf une exception peut-être discutable, elle n'était visible que de l'endroit où se tenaient les fillettes et les religieuses. Dernière curiosité : un jour, en lieu et place de la Vierge, c'est l'image d'une grande basilique qui apparut...



Extrait de l'ouvrage de l'abbé Gombault (*Les visions de l'école...*), ce dessin donne une meilleure idée de ce que furent les premières apparitions. La Vierge apparaissait assez éloignée, sur un point de l'horizon, là où se situe la croix, pratiquement au centre du dessin.

Après que la religieuse et quelques élèves eurent tenté -sans succès apparent- de découvrir l'endroit exact au-dessus duquel la Vierge apparaissait, il y eut un déplacement du lieu des apparitions. Désormais, elles se produisirent non loin de là, au milieu de quelques arbres.

Le printemps arrivant, les foules furent bientôt nombreuses à venir piétiner les champs de M. Lepetit. Et c'est alors qu'on signala des choses de plus en plus singulières...

Un jour, tandis que seul un enfant voyait la Vierge, quatorze personnes crurent voir trois énormes boules de feu, celle du centre semblant traîner derrière elle les deux autres. Une autre fois, c'est un groupe de jeunes gens qui virent une grande flamme au-dessus d'un arbre tandis que d'autres, alertés par eux, ne voyaient rien. On vit aussi une sorte de fantôme sans tête, hideux et sanglant, tandis que d'autres gens apercevaient une grande croix lumineuse toute lamée d'argent. D'autres témoins observèrent un lion qui traversait le ciel ou virent sortir de terre une figure féminine aux pieds et aux mains hérissés d'ergots. Un jour, une sorte de muraille surgit du néant et mit en fuite des visionnaires en fonçant sur

eux. En fin d'année 1899, durant plusieurs nuits, une dame remarqua dans le ciel de Tilly, une étoile grosse -selon elle- comme une orange et qui paraissait -toujours selon le témoin- très proche de la Terre. La veille de Noël, une croix blanc argent apparut au-dessus de l'étoile qui paraissait avoir, alors, 10 à 12 centimètres de diamètre. Les 6 janvier 1900, le jeudi saint et le premier dimanche de juillet, une tache ovale rouge apparut dans l'étoile qui, par la suite, diminua de clarté et disparut complètement. En 1901, la même personne vit trois croix autour du soleil, celle du milieu étant haute de 8 à 9 mètres. Ces dernières observations montrent que les "précisions" données par un témoin peuvent parfois n'être que la marque évidente d'une grande imprécision. En effet, personne n'expliqua comment les mesures citées avaient été prises. S'agissait-il d'une simple apparence relevant plutôt de l'impression personnelle ou s'agissait-il de mesure effectuées à bras tendu ? La seconde possibilité n'était certainement pas la bonne, car un objet qui aurait, à bras tendu, 10 centimètres de diamètre dans le ciel serait bien plus gros que la Lune et le Soleil réunis côte-à-côte et personne n'aurait manqué de voir cela. Les mesures signalées par les différents témoins et auteurs n'étaient donc sans doute que des impressions personnelles, confondues ici avec des apparences plus ou moins réelles. Et sans doute ce qui fut vrai pour ces phénomènes connexes fut-il vrai aussi pour les dimensions qui furent données à la Vierge lors de ses premières observations.

Parmi les visionnaires, dont le nombre ne cessa de croître, on remarqua de nombreux convulsionnaires. Ainsi, par exemple, il y eut le cas d'une fillette dont le visage, extatique, paraissait, a-t-on dit, le plus beau du monde ; alors qu'au même moment elle rampait sur le sol comme un ver de terre, que ses pieds s'étaient retournés dans son dos et que certains virent ici et là sur son corps d'horribles gonflements.

On peut décomposer les apparitions de Tilly en deux groupes distincts mais directement liés : les premières apparitions qui se virent depuis l'école et qui durèrent jusqu'au 26 juillet 1896 ; puis les autres, qui se déroulèrent en plein champ et qui perdurèrent au moins jusqu'en 1905.

Ces dernières attirèrent une foule hétéroclite, venue parfois de loin. Au sein de celle-ci, Marie Martel (née en 1872 et décédée en 1913) se fit très vite remarquer et fut considérée par la suite comme la plus importante des visionnaires de Tilly, les autres voyantes étant mortes ou s'étant dispersées. En dépit d'une sévère claudication, elle faisait chaque jour à pied les dix kilomètres qui la séparaient du lieu des apparitions. Avant de voir elle-même la Vierge pour la première fois le 25 avril 1896 et la revoir ensuite pendant trois ans au cours de très nombreuses extases, elle avait déjà vu un fantôme. Elle prétendit également que Jeanne d'Arc lui apparut à plusieurs reprises. Etait-elle déséquilibrée ou truquait-elle ? Toujours est-il qu'il se passait, chez elle ou autour d'elle, des choses très singulières. Un jour qu'elle recevait dans sa maison une quinzaine de personnes, ces dernières y virent une statue du Sacré-Coeur d'à peine 70 centimètres de haut modifier complètement son apparence au point d'avoir alors les mains et la tête d'une taille humaine. Puis, des yeux et des mains commença à couler un sang qui, au lieu de tomber à terre, se volatilisait. Pendant ce prodige qui dura une dizaine de minutes, des témoins, s'étant saisis d'une loupe, affirmèrent avoir vu dans les mains de la statue toutes les marques d'une plaie récemment faite dans une chair. Enfin, les mains et la tête de cette statue reprirent leur taille et leur apparence habituelle. Autre prodige -contesté par certains témoins- dont Marie

Martel fut créditée : elle n'aurait pas été mouillée un jour de pluie. D'autre part, un disciple de Charcot puis des quantités d'autres personnes crurent voir se refléter, sur la rétine de la visionnaire, le portrait même de la Vierge, vêtue de blanc et avec une ceinture bleue. Que Marie Martel fut malade ou non, tous les prodiges qui l'entourèrent ne prouvent qu'une chose ; c'est que ses partisans étaient crédules, fanatiques ou illuminés eux-mêmes.

Concernant les apparitions qui se déroulèrent dans le champ, même un des plus fervents partisans de la réalité des phénomènes, l'abbé Gombault, eut ces mots désabusés : "*...dès le début, j'ai distingué soigneusement les voyantes du champs des voyantes de l'école* (...) *et* (...) *j'ai voulu signaler le grand nombre de visionnaires influencés par le Trompeur. Je ne mets pas en doute leur bonne foi ; je ne doute même pas de l'objectivité de leurs visions (je parle des voyants habituels que j'ai pu étudier sur les lieux), mais je suis persuadé que tous ceux-là ne voient pas la Sainte Vierge, mais la contrefaçon diabolique de la céleste Apparition. A mesure que s'est fortifiée mon espérance à l'endroit des visions de l'école, si douces, si consolantes, si belles par tous leurs détails, j'ai vu s'évanouir peu à peu toutes mes illusions au sujet des visions qui ont le champ même pour théâtre*."

Le nombre des choses étranges que l'on vit à Tilly pendant plusieurs années, y compris des prodiges solaires sur lesquels nous reviendrons plus loin, inclina finalement les théologiens à aller plus loin encore que l'abbé Gombault en concluant que, dans cette affaire, tout était diabolique ou complètement inventé. Peut-être le suicide, par pendaison, du père de Marie Martel qui n'était pas du tout dans la misère comme certains l'ont prétendu, pesa-t-il aussi dans la balance... (1)

Les apparitions de Tilly forment en tout cas un inextricable monceau de faits contradictoires, absurdes, et parfois même effrayants. Christophe Marecaille en a relaté magistralement les tenants et aboutissants dans une étude qui, malheureusement, n'a pas encore été publiée et semble bien condamnée, de par sa densité, à ne jamais l'être. Chose remarquable : il semble que si tant d'élèves et de religieuses en plus de Marie Martel virent la Vierge à Tilly, jamais un prêtre ne l'y vit. (2)

La décision des autorités religieuses fut sans doute également influencée par d'autres événements qui incitaient à la prudence. En effet, Tilly avait déjà la réputation de sentir le soufre bien avant que la Vierge y apparaisse. C'est ce que nous allons expliquer à présent...

Eugène Vintras vint au monde en 1807, fut abandonné par sa mère et recueilli par des religieuses de Bayeux qui l'élevèrent très chrétiennement. Devenu adulte, il apprit le métier de tailleur. Il l'abandonna bientôt pour ouvrir, avec son épouse, un négoce de dentelles qui périclita rapidement. Ensuite, il vint s'installer à Tilly où il trouva du travail dans une fabrique de cartons.

C'est à Tilly que ce Vintras eut ses premières visions et qu'il se prit pour un prophète. La riche comtesse d'Armaille qui était la châtelaine du pays et qui était férue d'occultisme se prit d'amitié pour lui tandis que le curé de Montlouis clamait à qui voulait l'entendre que Vintras était bel et bien favorisé de visions surnaturelles. En 1840, à la suite d'une vision du Christ, Vintras décida de fonder une Oeuvre placée sous les auspices du

culte de Marie et du Sacré-Coeur. Il commença à organiser des cérémonies religieuses et des processions. Un jour, une hostie qu'il faisait mine de consacrer parut saigner et l'on cria au miracle. Il advint bientôt que les cérémonies vintrassiennes sombrèrent dans la magie noire et la sexualité la plus débridée. La comtesse devint une grande-prêtresse sous le nom d'Azzolethaël et fut désignée par Vintras comme l'Eve des Eves ou la "nouvelle Jehanne." Quant à Vintras, il se rebaptisa Pierre Michel Strathanaël et se prétendit la réincarnation d'Elie. Bientôt, des carmels vintrassiens s'ouvrirent dans toute la France et des crucifix y saignèrent du sang humain. Les plus folles histoires furent racontées. On disait par exemple que Vintras avait rencontré à Tilly un homme noir autour duquel volaient des corbaux et que cet inconnu lui aurait dit qu'il l'abattrait...

Vintras avait également des visées politiques et c'est pourquoi il prit fait et cause pour Naundorff, auquel il décerna le titre de Grand Monarque et à qui il prédit une rapide remontée sur le trône. Aussi Naundorff fut-il souvent reçu au château de Tilly où des fêtes orgiaques étaient régulièrement organisées.

Toutes ces folies devinrent si préoccupantes que l'évêque de Bayeux finit par condamner formellement Vintras et ses doctrines puis porta plainte pour profanation, blasphème et hérésie. Vintras fut arrêté le 8 avril 1842 pour escroquerie, en même temps que sa femme, son fils et la fameuse comtesse. Lors d'une perquisition dans le carmel vintrassien de Tilly, on découvrit plus d'une centaine d'hosties barbouillées de rouge qui seraient certainement devenues "miraculeuses" si le bonhomme n'avait été envoyé en prison pour cinq ans. Cette condamnation fut prise comme une grande injustice par les disciples du mage et il s'en plaignirent si bruyamment que le pape, à son tour, dut intervenir pour condamner ce qu'il nomma une "secte diabolique."

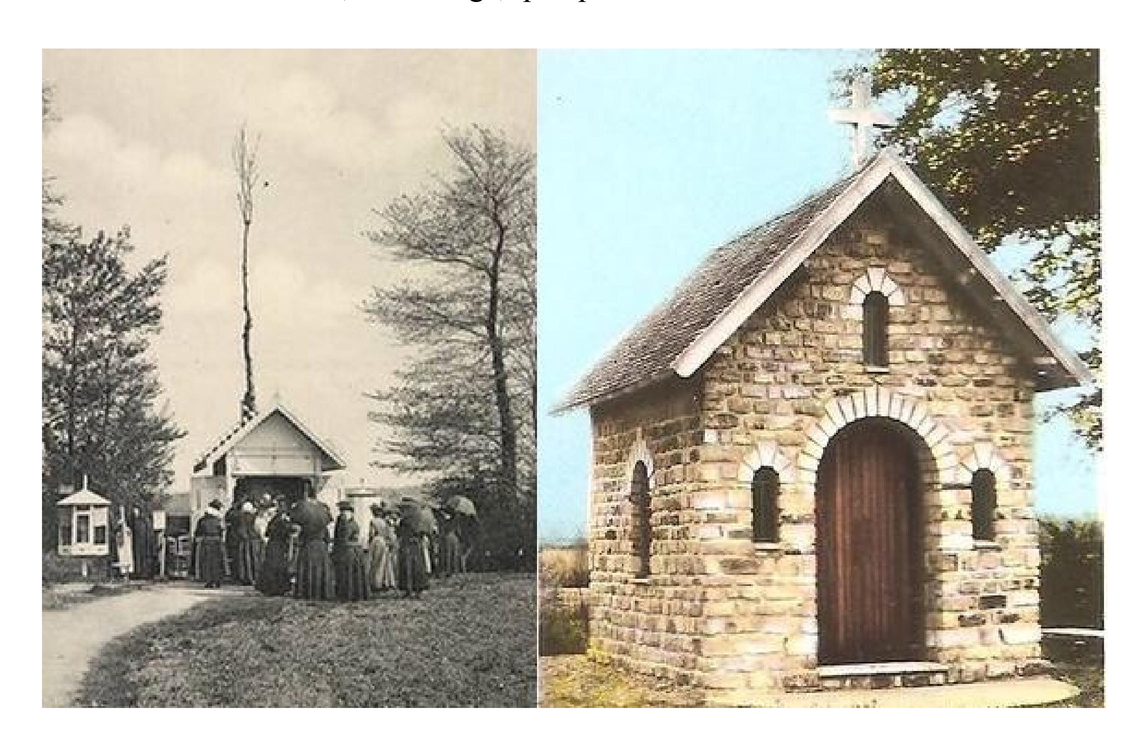
On raconta ensuite que, du fond de son cachot, Vintras frappa de mort la plupart de ses ennemis. Quand il en sortit, il retrouva ses adeptes puis retourna bientôt en prison d'où il s'échappa pour gagner l'Angleterre, puis l'Espagne. Il mourut en 1875, laissant derrière lui un cortège de légendes sulfureuses...

Son oeuvre fut continuée par l'abbé Boullan qui, alors qu'il était pèlerin de La Salette, avait rencontré une femme qui avait fait de lui un prêtre scélérat, adepte des sciences occultes et des orgies. Ce Boullan transforma davantage encore les rites vintrassiens en cérémonies orgiaques et hérétiques. Mais il choisit plutôt la région de Lyon pour exercer ses activités. Boullan fut également le grand inspirateur de l'écrivain Huysmans qui, tout au long de plusieurs romans, défendit la réalité des apparitions de la Vierge à Lourdes et La Salette, tout en stigmatisant la manière dont l'Eglise avait accaparé ces lieux. (3)

Voilà donc dans quel contexte historico-géographico-socio-culturel les apparitions de Tilly débutèrent puis se développèrent...

En 1897, avec l'autorisation de l'évêque de Bayeux, une chapelle en bois fut érigée sur le lieu des premières apparitions. Elle fut détruite par les bombardement en 1944 et reconstruite, en pierres cette fois, en 1953. Situé au bout d'un chemin passant à travers champs, c'est un édifice extrêmement modeste, constitué d'une pièce unique de quelques

mètres carrés. A l'intérieur, une Vierge, quelques maximes et des ex-votos.



C'est là tout ce qui perpétue le souvenir de tant de prodiges dont une certaine presse, à l'époque, fut longtemps le moteur d'une propagande considérable...

REFERENCES :

1) GOMBAULT (F), *Les apparitions de Tilly-sur-Seulles*, Blois/Paris, Contant, 1896
GOMBAULT (F), *Les visions de l'école de Tilly-sur-Seulles*, Blois, Contant, 1896, p. 4
DE L'ESPINASSE-LANGEAC, *Historique des apparitions de Tilly*, Tilly, Amis de N-D de Tilly, 1967
LESSERTEUR R.P., *Notre-Dame de Tilly*, Tilly, Amis de N-D de Tilly, 1967
WILMET (L), *Beauraing*, Charleroi/Paris, Ed. Dupuis, 2ème éd., s.d., p. 333-335
GAUBERT (M) in BERTIN (G), *Apparitions/disparitions*, Paris, Desclée De Brouwer, 1999, p. 171
MATHIEU (A), *Magnificat! Le ciel entrouvert aux enfants*, Montsurs, Résiac, 1979, p. 147-183
LESCOEUR (R.P.), *La science et les faits surnaturel*, Paris, A. Roger, 2ème éd., 1900, p. 238-239
Echo Du Merveilleux, Paris, 15 sept. 1901, p. 342 ; 1er oct. 1901 p. 363 ; 1er déc. 1902, pp. 445-446 ; 15 jan. 1905 p. 29 ; 1er févr. 1905 pp. 42-46 ; 1er juin 1905 p. 2011er juillet 1909 pp. 247-248 ; 1er mai 1910 p. 169 ; 15 déc. 1913 pp. 369-373
2)WALSH (W), *The apparitions and shrines of Heaven's Bright Queen*, New York, Carey, 1904, Vol 4, p. 217
MARECAILLE (C), *Apparitions mariales oubliées en Normandie*, Beauvais (manuscr.), 2012, pp. 172-368.
3) BARBIER (J-C), *Lyon noir et secret*, Lyon, J-M Laffont, 1980, p. 75-101
GARCON (M), *Vintras, hérésiarque et prophète*, Paris, Nourry, 1928
GUILLET (C), *La rumeur de Dieu*, Paris, Imago, 1994, chap VI
DE SEDE (G), *Magie à Marsal*, Paris, Julliard, 1969, p. 105-111
ROGER (H), *Les miracles*, Paris, J. Crès, 1934, p. 376-378
SAINTYVES (P), *Le discernement du miracle*, Paris, Nourry, 1909, p. 333
MAURON (M), *Berbiguier de Carpentras*, Paris, Le Livre Contemporain, 1959, p. 64-71
DIERKENS (A), *Apparitions et miracles*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1991, p. 104-107



Madeleine Parsi, de Campitello, au temps de ses premières apparitions

CAMPITELLO

Le 26 juin 1899, vers midi, à Campitello, un petit village corse, Madeleine Parsi, une fillette de douze ans très douce et pieuse, était allée ramasser du bois mort avec une amie, Perpétue Lorenzi. Elles ne rentrèrent chez elles qu'à 20h, avec peu de bois mort. Que s'était-il donc passé ou, du moins, quelles explications donnèrent-elles ?

Elles racontèrent que s'étant éloignées un peu du village et s'étant dirigées vers un ravin surplombé de rochers, elles entendirent un chant suave puis virent apparaître, devant elles, une belle dame lumineuse qu'elles identifièrent de suite à la Vierge. Elles tombèrent en extase et se mirent à prier, jusqu'à ce que la Vierge, sans mot dire, leur fit un signe de la tête et disparut. Alors, bien que les fillettes fussent persuadées que leur vision n'avait duré que quelques minutes, elles se rendirent compte que la journée était déjà très avancée...

Les parents, dont on ne sait trop s'ils furent convaincus ou non, leur imposèrent le silence. Et les jours passèrent...

Une semaine plus tard, le 4 juillet, Madeleine (surnommée Lellena) qui pensait sans arrêt à son apparition, eut envie de la revoir et convainquit sa marraine de l'accompagner. Chemin faisant elle rencontra Perpétue et l'invita à se joindre à elles, mais cette dernière déclina l'offre, expliquant que son père le lui avait défendu. Il était près de 16h quand Madeleine s'agenouilla et commença à réciter son chapelet. La Vierge lui apparut presqu'aussitôt. Madeleine interrogea sa marraine qui dit ne rien voir. Mais finalement, cette dernière, en se penchant et en se serrant contre Madeleine, vit une sorte d'ombre féminine. Il était tard quand la vision s'évanouit, toujours sans mot dire. Les deux voyantes rentrèrent au village et dirent alors à qui voulait les entendre qu'elles avaient vu la Vierge Marie. On devine sans peine l'émoi qu'une affirmation semblable put alors causer dans ce petit village corse.

Dès le lendemain, deux personnes, dont sa meilleure amie, accompagnèrent

Madeleine sur les lieux de l'apparition. Seule Madeleine vit mais cette fois sa vision ne dura que quelques minutes. Durant la journée, d'autres personnes vinrent également visiter les lieux. Certains récits n'insistent pas assez sur un point important : de là où se trouvait Madeleine et de là où se tenaient à présent les curieux, cent cinquante mètres les séparaient des rochers et du ravin où la Vierge était censée avoir apparu. Parmi les curieux venus là, certains déclarèrent être à leur tour favorisés d'une apparition et quelques-uns tentèrent même de s'approcher des rochers. Mais à mesure qu'ils s'en approchaient, comme jadis à Tilly, leur vision disparaissait alors que les gens restés sur place les voyaient s'approcher d'elle.

Les jours suivants, ce fut tout le village qui défila sur les lieux, y compris le curé tout tremblant d'émotion. Puis, la rumeur s'amplifiant, des gens vinrent là d'un peu partout, de l'île ou du continent. De plus en plus nombreux furent ceux -surtout des enfants- qui virent la Vierge ou d'autres choses comme par exemple des images d'églises, des boules de feu, des croix lumineuses, des "étoiles filantes", des rayons ou de grandes lumières jaillissant des rochers dans tous les sens ou pour former des croix...

Madeleine Parsi eut là 18 apparitions. Dès la sixième, le 18 juillet, la Vierge se déplaça mais resta, semble-t-il, à une distance d'au moins dix mètres. Puis, le jour de la neuvième apparition, le 30 juillet, constatant avec quelle ferveur l'enfant récitait son rosaire, elle lui dit enfin, dans son patois : "*Vous ne savez pas combien vous gagnez d'indulgences en récitant le Saint Rosaire*." Pour dire une telle chose, la Vierge devait ignorer, à l'évidence, les origines historiques très humaines du Rosaire et des indulgences !

Lors de sa onzième apparition, le 29 août, Madeleine vit une église et la Vierge expliqua qu'elle souhaitait être honorée là-même, sous tous ses titres. Tous ses titres ? Mais cela en faisait des quantités ! Ces paroles semblaient, une fois encore, inspirées par une personne dévote et peu cultivée plutôt que par une créature céleste messagère directe de la divinité...

En ce même mois d'août, une source apparut sous les rochers qui n'avaient jusque-là montré que des signes d'humidité. On prétendit qu'aucun travail humain n'avait été fait pour rendre l'écoulement de cette source enfin visible. On avait prétendu la même chose à Lourdes et à La Salette...

Tant les visions de Madeleine que celles des autres voyants évoluaient de jour en jour. Madeleine, pour sa part, voyait désormais non seulement la Vierge tenant son enfant sur le bras, mais aussi des anges, une église et un autel. D'autres voyants décrivaient également des papes, des religieux, des martyrs... Mais quelques-uns, cependant, commencèrent à décrire des choses horribles, comme une statue décapitée ou le visage de la Vierge carbonisé. Certains des voyants avaient un comportement surprenant : ils tombaient évanouis d'un coup, comme foudroyés, tandis que d'autres faisaient des gestes brusques, avaient des convulsions, ou grimpaient sans difficulté dans les rochers escarpés. On en vit même qui se lançaient des pierres. La main du diable était là, à n'en pas douter, se murmurait-il. On décida donc de planter en ce lieu une croix d'une taille et d'un poids respectables.

Il y avait là, à l'évidence, des comédiens qui étaient en représentation quasi permanente. Le 15 octobre 1899, par exemple, alors que les voyants allaient se retirer à la nuit tombante, quatre prêtres occupant de hautes fonctions arrivèrent. Pour leur faire plaisir, on demanda aux voyants de rester encore un peu et on se remit à prier. Peu après, comme si on leur avait passé commande, trois des voyants les plus réputés tombèrent à terre et virent à nouveau la Vierge, ce qui fit bien plaisir aux prestigieux visiteurs qui s'en allèrent donc en disant qu'ils ne manqueraient pas de témoigner...

Madeleine priait plus que jamais, tout le temps même pourrait-on dire. Elle continuait à avoir des apparitions, irrégulières et en des endroits différents mais d'où elle avait vue sur les rochers de ses premières observations. Le 18 novembre, jour de sa dix-septième apparition, son père qui jusque-là n'avait jamais rien vu, parut enfin voir la céleste dame. Il n'eut cette joie qu'une seule fois avant de mourir, en décembre. Le 21 janvier 1900, conduite par sa mère, Madeleine entra comme postulante à l'abbaye des Bénédictines d'Erbalunga. Là, quelques jours plus tard, son ange gardien lui apparut et lui dit qu'elle devait retourner à Campitello pour revoir une dernière fois sa Mère céleste. La jeune postulante en informa la Révérende Mère Abbesse qui, rien qu'à sa physionomie, devina, dit-on, que l'enfant avait reçu une céleste visite. Elle renvoya cependant sa visiteuse en lui promettant seulement d'y réfléchir. Un mois s'écoula. Madeleine ne manifesta aucune impatience. Enfin, l'autorisation fut accordée et, le 25 février, Madeleine partit, accompagnée d'une soeur. Les deux pèlerines firent le chemin nus pieds en récitant quinze rosaires et trois chapelets, comme le leur avait ordonné l'Abbesse. Arrivées au lieu des apparitions, rien ne se passa tout d'abord, sauf qu'autour de Madeleine d'autres voyantes tombaient en extase les unes après les autres. Madeleine continua à prier, imperturbable. Soudain, elle mit les bras en croix et de toute sa personne se dégagea une beauté suave, affirma-t-on. Ses yeux devinrent fixes et ses lèvres cessèrent de remuer. Elle était en extase. Puis, d'un coup, comme jadis le voyant de Saint Bauzille, elle se leva et se mit à courir, survolant les ronces et les roches sans se blesser ou trébucher. Elle arriva ainsi au grand rocher, fit une profonde révérence et s'agenouilla au milieu d'autres extatiques. C'est là qu'elle reçut un secret qu'elle ne révéla jamais. Puis, la vision terminée, elle retourna d'où elle était venue avec son accompagnatrice. Le 17 mai1901 elle prit l'habit des soeurs bénédictines sous le nom de Soeur Marie Catherine d'Alexandrie, sainte Catherine d'Alexandrie lui étant apparue le jour précédent au cours d'une longue extase avec une roue, instrument de sa torture... On a apprit aussi qu'en novembre 1901, à la suite d'une pénurie de vivres, telle le curé d'Ars, Jésus et quelques grands saints, Soeur Marie Catherine multiplia le peu de pain qu'elle avait pour en nourrir les autres soeurs.

Suite aux lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme beaucoup d'autres soeurs, Soeur Marie Catherine déposa ses habits religieux. A cette époque, pour montrer son appartenance, elle se grava une croix sur la poitrine. Elle avait alors, a-t-on dit, de fréquents entretiens mystiques avec Jésus au cours de longues extases.

L'abbaye n'ayant plus de clôtures, Soeur Marie Catherine était appelée, parfois, à Campitello suite à des circonstances indépendantes de sa volonté. C'est ainsi qu'en 1909, le premier février, elle s'y retrouva une fois de plus et y rencontra trois voyantes dont Perpétue Lorenzi. Ensemble elles se rendirent vers les rochers. Là, les trois voyantes tombèrent en extase, mais Soeur Marie Catherine et d'autres personnes ne virent rien d'autre

qu'un rayon de lumière qui illumina la croix.

A partir de novembre 1904, la vie de Soeur Marie Catherine ne fut qu'une suite de prodiges comparables à ceux dont ont été crédités de grands saints : stigmates, lecture dans les esprits, émission de parfums suaves, bilocation ; mais aussi luttes avec Satan et souffrances morales indicibles. Enfin, par décision des autorités religieuses, elle fut rendue à sa famille. Désormais, elle fit autant de bien qu'elle pouvait pour les gens de son village.

Certains auteurs ont principalement parlé de Madeleine, gommant au maximum le rôle des nombreux autres voyants. Pourtant, il est clair que Madeleine n'eut, dans cette affaire, que le rôle principal d'un déclencheur d'événements qui provoquèrent longtemps de grands désordres dans plusieurs endroits de l'île..

Dès octobre 1899 des enfants demeurant parfois bien loin du lieu des apparitions s'y dirigeaient, l'air grave, comme des somnambules, en empruntant pour cela les chemins les plus escarpés remplis de ronces de toutes sortes. On disait qu'ils arrivaient sans la moindre égratignure près de la croix qui avait été plantée là où se rassemblaient les voyants. Parfois ces enfants jouaient en cet endroit sans prier, puis étaient soudain pris d'agitation et s'exprimaient avec des cris rauques. On en vit soulever, sans effort apparent, de gros blocs de pierre -de plusieurs centaines de kilogs, affirma-t-on-, et ce, pour faire place nette, pour créer une sorte d'esplanade. Quelques voyants furent pris de la manie d'écrire et quelques-uns de leurs écrits furent remis aux autorités ecclésiastiques. L'un portait l'étrange inscription "*Marie Satana*", un autre "*Jésus, Marie, sainte Anne, je suis l'immaculée conception, suis venue me montrer ici pour faire croire au monde*" un autre enfin : "*Carepe 101,718*" dont nul ne déchiffra jamais le sens...

Dès le 21 décembre, un nouveau phénomène, encore plus étonnant que les précédents, se manifesta. Alors que, vers six heures, plus de quarante personnes se trouvaient sur le lieu des apparitions, plusieurs commencèrent à s'évanouir puis le sol se remplit de milliers de petites lueurs semblables à des feux artificiels. Au milieu de toutes ces flammèches s'éleva ensuite, jusqu'à une hauteur d'un mètre, un feu violet. Les jours suivants il y eut encore de nouveaux évanouissements et, le 25, les milliers de petits feux réapparurent. Les gens, dit-on, en avaient sur leurs mains et leurs vêtements. Etrangement, ces feux ne se montrèrent plus à partir du 5 janvier. S'agissait-il d'une mystification opérée par un artificier amateur ou professionnel qui quitta ensuite les lieux ?

Ensuite, la contagion des apparitions se produisit dans d'autres villages : à Bigorno, Roya, Teghie, ou Lento. Là aussi il y avait les trois catégories de voyants qu'on avait pu observer à Campitello : les ordinaires, les extatiques et les somnambules. Partout s'organisaient des processions présidées en quelque sorte par la Vierge portant l'enfant Jésus, visible de quelques-uns seulement. A Bigorno, les voyants s'installèrent dans la chapelle et tracèrent des croix sur ses murs blancs avec leurs langues. Stupeur : les murs devinrent rouges. C'était du sang ! Celui versé par les Saints Innocents précisèrent les voyants.

Le 13 février 1900, un nouveau changement se produisit : la Vierge, jusque-là heureuse, enjouée, plaisantant même avec les voyants, devint Mater Dolorosa ou Pieta,

tenant dans ses bras Jésus crucifié. Cette fois, les bambins se mirent à pleurer à chaudes larmes et, suivant les conseils d'une voyante somnambule, la procession se transforma en chemin de croix. L'émotion gagna la foule. Le 15, nouveau prodige : les voyants tenaient leur bras gauche tendu et rigide comme une barre de fer qu'il était impossible de plier, tandis que leur bras droit restait à l'état ordinaire, mobile, plein de vie.

Un soir, une voyante somnambule de 17 ans affirma que la Vierge lui avait dit : "*Abandonne tout et viens toujours adorer cette pierre ; ne te laisse pas déconvertir*.(sic)" C'en était trop : l'homme à qui elle avait dit cela éclata : "*Dis à ta vision qu'elle se moque de nous ! Nous voulons adorer le bon Dieu et non des rochers !*" La voyante fondit en larmes et ce chrétien ajouta : "*Pleure tant que tu voudras, je ne crois pas à ton apparition. Où tu es une hallucinée ou c'est le Malin qui se grime pour nous mystifier*." Puis il se tut, constatant que la voyante souffrait beaucoup de cette situation. Le lendemain il l'observa à nouveau. Elle déclara voir une forme blanche, confuse, cherchant à imiter une statue. "*Crache dessus, tout cela ne me dit rien qui vaille*" lui lança cet homme. Elle cracha et la forme blanche disparut. Singulier exorcisme !

Les déambulations d'enfants et d'adultes à quatre pattes ou à genoux continuaient. Les contorsions de toutes sortes aussi. Les voyants écrivaient désormais aussi bien avec leur langue sur les pavés qu'avec un crayon. Leurs messages ne faisaient preuve d'aucune imagination. Parfois ils étaient franchement absurdes.

A Lento, le curé, le maire, l'instituteur et quelques autres personnes instruites et sachant ce qui se passait ailleurs interdirent aussitôt à leurs premiers voyants toute manifestation dans les rues ou les édifices religieux. Les apparitions s'en trouvèrent du même coup irrémédiablement enrayées. Il avait donc suffi de peu de chose pour "chasser" la Vierge...

Ainsi donc, pendant près de dix ans, les événements les plus étranges se déroulèrent dans quelques villages corses. L'Eglise, comme dans d'autres cas du genre, laissa faire, tout en recommandant la prudence, surtout aux prêtres.

Le 22 février 1908, à la suite de plusieurs plaintes, la justice se saisit de l'affaire. Des lettres furent interceptées par le "cabinet noir" (Ainsi nommait-on, alors, le Service des Renseignements préposé à l'inquisition postale - NDA). Plusieurs perquisitions furent ordonnées : chez le curé de Campitello d'abord, mais aussi chez Madeleine et chez un prêtre qui avait été chargé par l'évêché d'étudier cette affaire. Comme on cherchait des preuves d'enrichissement illicite, on ne trouva rien et une ordonnance de non-lieu fut signée le 9 juillet 1908.

Le 3 septembre 1909, s'étant rendue une fois de plus près de la croix érigée au lieu des apparitions, Madeleine vit la Vierge, dans les nuages, soutenant Jésus dans ses bras. Il était cette fois de taille adulte et comme mort. La Vierge pleurait.

Le 24 février 1910, Madeleine alla vers le lieu des apparitions en compagnie d'une vieille religieuse qui vivait désormais avec elle. Tout-à-coup apparut un ange, tenant un dard lumineux qu'il enfonça dans le coeur de la voyante. Celle-ci s'affaissa dans les bras de

sa compagne qui ne vit pas l'ange mais bien son dard... C'est cette vieille religieuse qui compila désormais tous les événements extraordinaires qui feront de la vie de Madeleine un véritable roman mystique.

Le 10 août 1927, des habitants de Campitello écrivirent à leur évêque pour lui demander d'enfin ordonner une enquête officielle sur tous les événements ici résumés. Cette demande resta sans réponse mais ils apprirent, d'une manière détournée, que l'évêché considérait avoir des choses plus importantes à faire à ce moment-là. On en resta là.

Madeleine Parsi, qui entre-temps avait repris les habits religieux, rendit l'âme le 27 juillet 1928. Elle fut enterrée en face des rochers où elle avait eu ses apparitions.

REFERENCES :

L'Echo du Merveilleux, Paris, 1er oct. 1899, pp. 366-367 ; 1er nov. 1899 pp. 405-406 ; 1er déc. 1899, pp. 441-444 ; 15 déc. 1899, pp. 461-462 ; 15 janv. 1900, p. 26 ; 1er févr. 1900, pp. 42-44 ; 15 févr. 1900, pp. 62-64 ; 1er mars 1900, pp. 82-84 ; 15 oct. 1900, pp. 386-387
Revue des Mondes Invisibles, Paris, 15 juin 1900, pp. 13-22 ; 15 juillet 1900, pp. 93-101 ; 15 août 1900, pp. 171-180 ; 15 sept. 1900, pp. 225-237 ; 15 oct. 1900, pp. 278-290
Divers sites internet dont le plus intéressant : *http://apparitionscampitello.fr*

ALZONNE

Le 30 juin 1913 dans l'après-midi, à Alzonne, une commune de l'Aude en France, trois fillettes (Pauline Jambert - 13 ans, Marie Perramond - 10 ans et Marie-Jeanne Claret - 9ans) se promenaient le long d'un petit cours d'eau, le Fresnel, quand soudain elles virent la Vierge Marie portant des ailes dans le dos, l'archange saint Michel revêtu d'une armure éclatante, Jeanne d'arc à cheval et encore quelques autres figures célestes.

Leur récit fut abondamment commenté et de nombreuses personnes se rendirent sur place. Parmi elles, beaucoup eurent à leur tour des visions et l'événement fit tant de bruit que, rapidement, chaque jour, des gens accoururent là de partout et parfois même de fort loin. On compta bientôt en ces lieux 150 voyants : enfants, adultes, ou vieillards.

Les visions semblaient bien réelles et la preuve apparente en fut qu'une timide paysanne ayant été invitée à les cadrer sur le dépoli d'une chambre photographique fut épouvantée de voir ses saintes apparitions les jambes en l'air, chose bien naturelle qu'elle ignorait évidemment.

Un reporter parisien, E. Helsey, finit par se rendre sur les lieux. Il écouta, interviewa et observa autant que possible puisque, tout autour de lui, d'autres personnes incrédules ou non, prétendaient voir. Or, lui, ne vit jamais autre chose qu'un groupe d'arbres. Deux d'entre eux, avec leurs troncs croisés, découpaient à vrai dire dans le firmament une forme ovale pareille aux figures de la Vierge tandis qu'une fine branche centrale, détachée, formait une tache sombre qui évoquait deux mains jointes en prière.

Curieusement, beaucoup des prétendus voyants étaient des incrédules. L'un ayant apostrophé sa vision en ces termes : "*Si tu es Jeanne d'Arc, déploie dans le ciel ton étendard !*" vit celui-ci se déployer tandis qu'un autre ayant crié "*C'est toi, Jeanne d'Arc ? Eh bien, pour voir, viens donc un peu plus près de moi !*" s'enfuit aussitôt de peur d'être écrasé par le cheval de la pucelle. Mais le journaliste Helsey ne s'en laissa pas conter. Pour

lui, certains de ces incrédules se moquaient des naïfs et jouaient un rôle. Il observa en particulier une femme qui, après être arrivée là en faisant grand tapage à propos de son incrédulité vit soudain la Vierge, un bûcher et un chien à longues oreilles qui fuyait. Il l'interrogea puis, un peu plus tard, l'entendit raconter à d'autres personnes autre chose que ce qu'elle lui avait affirmé. Elle parlait par exemple de sa vision de saint Michel dont elle lui avait démenti la présence un peu plus tôt. Interrogée sur cette contradiction, elle répondit que la vision qu'elle venait de décrire datait d'un autre jour. Or, auparavant, cette pseudo-incrédule lui avait assuré que c'était, ce jour-là, sa première vision.

Pauline Jambart, la plus âgée des trois voyantes du début, fut bientôt envoyée à Narbonne, chez des parents ; mais là, elle dépérit à ce point en affirmant que ses apparitions la réclamaient qu'on la laissa revenir à Alzonne. Elle prétendit alors que Jeanne d'Arc lui avait parlé, qu'elle avait accepté de guérir un enfant attardé du village pour le 13 août et qu'il y aurait trois ans plus tard une guerre dont la France serait victorieuse. L'enfant attardé de guérit pas ; quant à la guerre, elle vint bien plus tôt, hélas ! D'autres voyants avaient également désormais des entretiens avec leurs apparitions et en recevaient des révélations. Beaucoup annonçaient une guerre, sans en donner la date mais en précisant la connaître. On parla aussi d'une révolution, d'un changement de gouvernement et de la montée d'un roi sur le trône. La Vierge, ici, se déclarait "Notre-Dame des armées" ce qui était déjà tout un programme...

Les figures célestes étaient de plus en plus nombreuses et de plus en plus détaillées. On voyait Charlemagne, saint Louis, Clovis, sainte Mathilde, sainte Marguerite, sainte Geneviève, Blanche de Castille, la bienheureuse Imelda, le Sacré-Coeur, un cygne immaculé... D'autres visions d'un autre genre furent signalées : c'est ainsi que la femme d'un athée vit trois étoiles en plein midi et s'évanouit aussitôt de frayeur.

Le curé du village puis l'évêque de Carcassonne marquèrent très vite beaucoup de méfiance par rapport aux récits qui leur parvenaient. Dès septembre, l'évêque interdit "jusqu'à plus ample informé" toute manifestation religieuse en ces lieux. Le bruit circula bientôt que des francs-maçons avaient fait beaucoup de publicité autour de cette affaire pour mieux pouvoir se moquer, ensuite, de la crédulité des pèlerins. Du côté des croyants, et plus spécialement des prêtres, beaucoup voyaient dans ces faits des manifestations diaboliques, elles-mêmes destinées à ridiculiser la religion. Quelques critiques se gaussaient de cette Vierge avec des ailes, assurément hors normes. D'autres leur répliquaient qu'étant devenue la reine des anges rien ne s'opposait à ce qu'elle put avoir elle aussi des ailes, comme eux. Une des voyantes déclara que Jeanne d'Arc était à ce point courroucée des quolibets qu'elle avait entendus là qu'elle allait abandonner la France à elle-même mais donnerait quand même une preuve éclatante de sa présence dans un délai de deux mois. Le délai passa et rien d'extraordinaire ne se produisit.

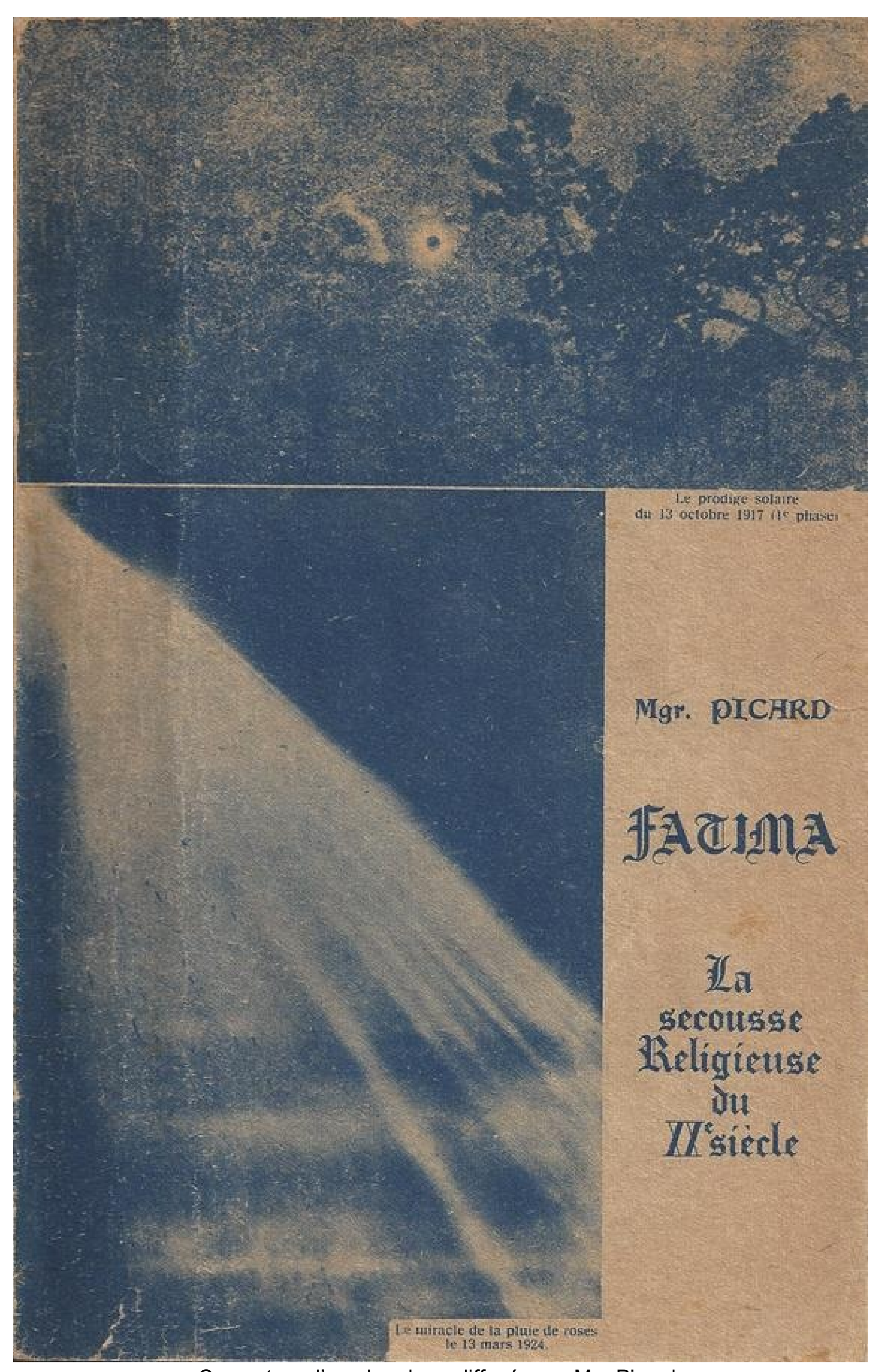
Enfin, en mars 1914, Mgr Beauséjour, l'évêque de Carcassonne, diffusa un Mandement fondé sur les résultats d'une Commission qu'il avait chargé d'enquêter sur cette affaire. Le Mandement était clair : on ne devait accorder aucun caractère divin à ces apparitions, quelle qu'en fut leur véritable origine. Défense était en outre faite à toute personne de divulguer par moyen de presse des informations à ce sujet sans risquer de se voir priver des sacrements de l'Eglise. Dans un troisième article de son Mandement,

l'évêque interdisait à nouveau, sauf permission spéciale, toute pratique du spiritisme. Ce n'était évidemment pas sans rapport précis avec ce que sa Commission avait appris des faits d'Alzonne ; mais l'évêque n'en dit pas davantage. L'interdiction qu'il avait faite de diffuser désormais par voie de presse des informations sur cette affaire coupa net la publicité que certaines publications catholiques lui faisaient. Et, en conséquence, les manifestations cessèrent et tombèrent rapidement dans l'oubli le plus total.

On peut supposer que le jour où les trois premières voyantes passèrent près du groupe d'arbres peut-être ballottés par un vent léger, l'une d'entre elles eut l'impression de voir la Vierge puis une figure semblable à Saint Michel. Sa frayeur et son excitation contaminèrent les autres qui virent à leur tour. On se trouve là dans un cas typique d'hallucination en groupe par contagion imaginative. La suite peut aisément se deviner...

REFERENCES :

L'Echo du Merveilleux, Paris, 1er août 1913, p. 240 ; 15 août 1913 pp. 249-250 ; 1er sept. 1913, pp. 261-262 ; 15 sept. 1913, pp. 282 et 288 ; 1er mars 1914, p. 69 ; 1er avril 1914, p. 103



Couverture d'une brochure diffusée par Mgr Picard.
En haut : la fausse photographie du prodige solaire de Fatima
En bas : une pseudo photographie d'une “pluie de roses”

FATIMA

Fatima : un nom magique qui évoque d'emblée le "grand miracle solaire" devant une immense foule de pèlerins. L'événement s'est produit en 1917 et il eut pour principaux protagonistes trois enfants : Lucia (10 ans), Francesco (8-9 ans) et Jacinta (7 ans).

Dans cette affaire, on a trop souvent confondu l'Histoire et les mythes, la vérité des faits et les mensonges organisés autour d'eux. C'est pourquoi, pour clarifier les choses immédiatement, il convient de commencer par ouvrir une parenthèse explicative...

En 1952, dans le numéro de juin de la *Nouvelle Revue Théologique* (Tome 74), le père Dhanis publia une réponse circonstanciée à une critique dont il avait été l'objet concernant une étude qu'il avait publiée en langue néerlandaise en 1945. La réponse passa beaucoup moins inaperçue que la publication primitive puisque ses nombreux développements firent l'effet d'une bombe dans les milieux catholiques. En déployant tous les trésors de la casuistique jésuitique, le père Dhanis montrait en effet qu'il existait dans le "dossier Fatima" un ensemble de difficultés qui posaient de sérieux problèmes quant à la véracité des dires des voyants et de Lucia en particulier. Parlant de Lucia, dans une phrase quasi assassine, le Père Dhanis précisait : "*Remarquons aussi qu'une personne peut être sincère et faire preuve d'un jugement sain dans la vie quotidienne, mais avoir une propension à la fabulation inconsciente dans un certain secteur ou, en tout cas, rapporter avec des enrichissements et des modifications appréciables des souvenirs vieux de vingt ans.*" En fait, ce que montra principalement le Père Dhanis, c'est qu'il existait deux récits différents des événements de Fatima : l'un, ancien, écrit dès 1917-1918 et l'autre, formé à la fois du premier et complété par des informations beaucoup plus récentes fournies, à partir de 1942, par Lucia, seule survivante des trois voyants. A la suite des travaux du Père Dhanis, les spécialistes prirent l'habitude de différencier ces deux récits en parlant de Fatima I et de Fatima II. Fatima II comportait, en plus de Fatima I, l'apparition d'un ange, la vision précise de l'enfer et des données touchant les secrets. L'étude du Père Dhanis est si embarrassante pour les tenants de la véracité des dires de Lucia que beaucoup choisissent

de n'en souffler mot. Dom Claude Jean-Nesmy, de son côté, a prétendu qu'il s'agissait d'une hypothèse dépassée, ce qui est vite dit. Quant à Lucia, la principale intéressée, elle a dit que ce jésuite avait été inspiré par le démon. C'est tout aussi vite dit !

Cette parenthèse étant fermée, il faut en ouvrir une seconde afin de situer les événements dans leur contexte socio-historique.

Les 4 et 5 octobre 1910, une insurrection éclata au Portugal. La république fut proclamée et le roi Manuel II dut s'enfuir. Les républicains s'acharnèrent contre les jésuites qu'ils arrêtèrent et accusèrent d'avoir détenu des armes, creusé des sapes et conspiré contre le peuple. Tous leurs biens furent confisqués et leurs archives dispersées. Certains d'entre eux parvinrent néanmoins à s'enfuir. Le 5 novembre 1910, le provincial des jésuites adressa une protestation au peuple portugais sous forme d'une brochure qui fut ensuite rééditée en français pour une plus large diffusion. Ensuite éclata la guerre mondiale qui fut considérée par les milieux catholiques portugais comme une calamité s'ajoutant à la précédente. Or, chacun sait que c'est durant les époques de guerre que l'effervescence religieuse est la plus grande. Dans son ouvrage en faveur des apparitions de Fatima, le (pseudo) Vicomte de Montello n'hésita pas à écrire ceci à propos du peuple portugais d'alors : "*La persécution qui, de propos délibéré, a été dirigée pendant sept années contre les croyances héritées de ses ancêtres, loin d'oblitérer en lui le sentiment religieux, l'a ravivé, au grand désappointement des ennemis de la religion, qui sont aussi les ennemis de la patrie. Les malheurs qui opprimaient les portugais, les obligeaient, comme à toutes les époques de calamités nationales, à lever les yeux vers le ciel, d'où ils attendaient le remède à de si grands maux*." On peut difficilement être plus clair sans s'en rendre compte...

Dès 1876, le patriarche de Lisbonne se rendit à la grotte de Lourdes. Il fut suivi par des quantités de pèlerins de sa région dont quelques-uns obtinrent, dit-on, des guérisons miraculeuses. En 1878, le roi Dom Fernando vint également à Lourdes avec quelques membres de sa famille et le même jour un groupe de pèlerins arriva, conduit par dom Almeida que le chanoine Barthas présente comme le champion de la cause catholique au Portugal bien qu'il descendit du marquis de Pombal, l'initiateur de l'anticléricalisme portugais. Les années qui suivirent, y compris quand l'état politique de leur pays ne pouvait que leur créer des obstacles et encourager les vexations administratives, les pèlerins portugais continuèrent à venir à Lourdes. L'un d'entre eux fut l'abbé Formigâo qui devint par la suite le témoin officieux des événements de Fatima pour le compte des autorités ecclésiastiques, puis le premier historien critique de Fatima en usant du pseudonyme "Vicomte de Montelo" (cité plus haut). L'abbé Formigâo estima toujours que c'était une grâce reçue à Lourdes qui l'avait ainsi fait devenir l'apôtre de Fatima. Ajoutons enfin qu'à l'époque des apparitions, l'évêque du diocèse de Leira, dont dépendait Fatima, était Mgr da Silva. C'était un dévot de Lourdes qui avait fait placer en conséquence une Vierge de Lourdes dans beaucoup d'églises de son diocèse, y compris dans l'oratoire de sa maison paternelle. En outre, beaucoup de femmes, dans ce diocèse, portaient alors le nom de Maria de Lourdes. (1)

Tout cela étant précisé, on peut refermer cette seconde parenthèse.

Quelque temps avant que se produisent les apparitions de la Vierge, Lucia de Santos

aurait eu d'autres "visions célestes." Elle et d'autres enfants qui veillaient sur leurs troupeaux auraient en effet vu s'approcher d'eux à trois reprises différentes une sorte de fantôme céleste. Ces visions ont été décrites par Lucia tantôt comme une sorte de fantôme à forme humaine mais sans tête et enveloppé d'un drap, tantôt comme une belle dame. Voici ce qu'en a dit Mgr Mc Grath : "*A midi, ce jour-là, ainsi commence l'histoire, les enfants avaient dit leur chapelet, selon la pieuse coutume du petit village. Pendant cette récitation, elles furent étonnées de voir 'une étrange formation de nuage' dans la vallée d'en-bas. Le nuage était d'une blancheur plus qu'ordinaire, demi transparent et avait le contour exact d'une forme humaine parfaitement proportionnée. Pendant quelques instants, alors que les enfants contemplaient avec curiosité le nuage ou se regardaient l'un l'autre, le nuage s'accrocha au feuillage verdoyant de la vallée. Ce fut tout. Quand elle regardèrent de nouveau, il avait disparu. Encore deux fois cette année-là, dans les mêmes circonstances exactement ou presque, le phénomène se répéta. Alors elles prirent conscience que quelque chose se passait dont le sens leur échappait, même si elles en éprouvaient une profonde impression en tout leur être*." (2)

Il semble, à lire cela, que cette observation puisse être attribuée tout simplement à un phénomène naturel répétitif assez banal : un nuage se formant dans la vallée pour ensuite gravir les pentes de celle-ci et se dissiper en arrivant à une certaine altitude. Une certaine exaltation toute empreinte de mysticité aurait déclenché, chez les enfants, un réflexe de peur devant l'inconnu et aurait contribué ensuite à magnifier davantage encore la "vision". Mais il est possible que l'explication soit autre. En effet, une des bergères qui fut tardivement interrogée à ce sujet confia qu'un jour, alors qu'ils étaient près d'un grand arbre, des pierres tombèrent du ciel autour d'eux. Lucia, qui avait de l'ascendant sur les enfants, commanda qu'ils quittent l'endroit et qu'ils récitent le chapelet. Dans ce récit, pas question d'un fantôme, d'un voile blanc ou même d'un nuage. Ne subsiste, comme élément étrange, que cette chute de pierres. Un autre témoignage, plus indirect, existe. Il émane de la fille de l'homme qui épousa Carolina, la soeur de Lucia. Cette nièce de Lucia expliqua que son père avait raconté qu'un jour, alors qu'il était enfant et qu'il gardait les moutons avec Lucia et d'autres enfants, ils entendirent un bruit étrange. Alors les autres enfants s'exclamèrent "*Regarde, là, là,... Ah !*" Mais il ne vit rien. Alors il leur demanda ce qu'ils avaient vu et ils expliquèrent qu'il s'agissait d'une forme blanche de la taille d'une personne suspendue au-dessus de l'arbre. La possibilité d'une hallucination ou de jeux enfantins axés sur l'imagination ne semble donc pas devoir être écartée...

En 1917, à l'époque des apparitions de la Vierge, Lucia fut questionnée séparément au sujet de ces "visions" antérieures par le chanoine Formigâo et le père José Ferreira de Lacerda. Elle se montra assez réticente pour les commenter, peut-être parce qu'à l'époque elle en avait été effrayée et parce que lorsqu'elle en avait parlé à sa mère cette dernière l'avait vivement grondée. Peut-être aussi avait-elle pressenti que ces épisodes étaient susceptibles de jeter un certain discrédit sur ses visions récentes de la Vierge.

Dans un document connu sous le titre d'*Interrogatoire Officiel de 1923*, réalisé par le chanoine Formigâo, on trouve encore un autre épisode surprenant, peut-être quelque peu en rapport avec ce qui précède. Avant la série des apparitions les plus connues de Fatima, Carolina et une autre petite bergère virent un jour un enfant aux longs cheveux blonds qui semblait marcher de long en large dans un enclos de pierres. Au même moment, Carolina

eut le sentiment qu'elle entendait une voix lui dire de réciter trois Ave Maria. L'autre petite bergère n'éprouva rien du genre. Les enfants quittèrent ensuite un moment cet endroit pour aller surveiller leur troupeau et, quand ils y revinrent, ils virent non plus l'enfant mais une statue au-dessus d'un arbre, semblable à une des statues de l'église paroissiale. Une fois encore, l'épisode est confus et le témoignage de Carolina, recueilli en 1978 seulement et dans des conditions discutables (les questions étaient plutôt fermées qu'ouvertes, risquant d'influencer l'intéressée), n'a peut-être pas grand chose d'étrange dans l'absolu. Carolina précisa en effet que l'enfant était pareil à n'importe quel enfant de la région. Ne serait donc étrange, dans cette affaire, que la statue au-dessus de l'arbre. A l'époque, Carolina en parla à sa mère qui ne la gronda pas, contrairement à Lucia qui, a-t-on dit, aimait raconter des histoires de son invention aux petits enfants. Si, plus tard, Lucia a prétendu que la Vierge lui avait parlé de l'apparition d'un ange, c'était peut-être parce qu'elle se souvenait de l'observation étrange de sa soeur. (3)

Si elle se montra fort discrète sur les observations qui précèdent, Lucia s'étendit par contre beaucoup sur les détails des visions d'un ange qu'elle aurait eues dès 1916. Mais voilà : elle n'en parla publiquement qu'à partir de 1942, longtemps après que les autres témoins prétendus, ses cousins Jacinta et Francesco, fussent décédés. Elle en avait certes parlé auparavant en privé à Mgr da Silva, mais c'était là encore bien après le décès de ses cousins et Mgr da Silva lui avait alors conseillé de se taire. Remarquons en passant que nous rencontrons là, déjà, en cette affaire, un indice précis d'une tentative de manipulation du ou des témoins par un homme d'Eglise...

Bien qu'il soit souvent cité en préambule des apparitions de la Vierge de Fatima par des auteurs convaincus de la réalité des récits proposés par Lucia, le récit des apparitions de l'ange qui va suivre fait donc entièrement partie de Fatima II...

Selon les dires de Lucia (adulte), un jour de 1916, un jeune homme presque transparent et sans ailes se serait présenté à elle, Francesco et Jacinta (le trio qui vit ensuite la Vierge) en leur disant qu'il était l'ange de la paix. A sa première apparition, il leur enseigna une prière. A la seconde, il se prétendit "ange-gardien du Portugal" et leur apprit à faire des sacrifices. A sa troisième apparition, il leur donna la communion en se servant d'un calice qui flottait tout seul dans les airs. Lucia qui était alors la seule à avoir fait sa première communion, reçut l'hostie tandis que ses petits cousins burent le sang qui s'en était échappé quand l'ange l'avait rompue au-dessus du calice.

Jamais Jacinta et Francesco ne mentionnèrent une de ces apparitions, même durant leurs longues agonies... Or, on imagine mal que la petite Jacinta, qui fut la première à parler à sa mère des apparitions de la Vierge, se soit tue jusqu'à sa mort au sujet des apparitions d'un ange. D'autre part, alors qu'il était sur son lit de mort, Francesco reçut pour la première fois la communion, sous forme de viatique, et ne démentit pas qu'il s'agissait là, effectivement, d'une première fois. Tout indique donc que les apparitions de l'ange sont à mettre sur le compte de l'imagination de Lucia. Le Père Dhanis et Marcel Levêque ont d'ailleurs relevé dans les paroles de cet ange diverses difficultés théologiques. Ainsi, par exemple, dans la prière qu'il aurait apprise aux enfants, se trouve cette phrase singulière où la Divinité est offerte à la Divinité : "*Très Sainte Trinité, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément et je vous offre les très précieux corps, sang, âme et divinité de N.S. Jésus-*

Christ présent dans tous les tabernacles du monde, en réparation..."

Terminons cette introduction aux apparitions les plus connues de Fatima en disant que lorsqu'elle allait à l'église de son village, qui renfermait plusieurs statues de la Vierge, Lucia aimait prier avec ferveur auprès de l'une d'elles, représentant Notre-Dame du Rosaire. Tandis qu'elle répétait plusieurs fois les mêmes requêtes en regardant la statue, il lui semblait que celle-ci lui souriait et lui répondait "oui" avoua-t-elle un jour.

Venons-en à présent au 13 mai 1917 qui marque le début des apparitions prétendues de la Vierge...

Ce jour-là, pendant la messe, le curé du village lut une lettre du pape Benoit XV qui exhortait tous les fidèles à s'unir en une croisade de prières adressées à la Sainte Vierge afin que se termine la guerre. Lucia, dont le frère âgé de 22 ans était mobilisé, dut retenir de cette lettre et des commentaires qui suivirent, que seule la Vierge avait le pouvoir de mettre fin à la guerre si on la priait avec ferveur. Aussitôt la messe achevée, elle s'en alla garder les troupeaux à la Cova da Iria, à 3 kilomètres de sa maison, avec ses deux cousins Jacinta et Francesco. Cet endroit que d'aucuns ont décrit comme un petit coin de paradis était en fait un lieu laissé à l'abandon par le père de Lucia.



Photo -très fortement retouchée- des trois enfants de Fatima à l'époque des apparitions.

Au sein du groupe des trois enfants, Lucia était non seulement la plus âgée, mais visiblement la "meneuse", celle qui prenait toutes les décisions. Les photos des enfants, prises peu après les apparitions, en témoignent : Lucia a la même taille que Francesco mais, contrairement à lui, son visage indique une vraie force de caractère. On la dirait butée, voire même méchante. A l'inverse, Jacinta est nettement plus petite et menue. Elle paraît humble et soumise, voire même intimidée ou effrayée. Une photographie qui a souvent été publiée n'est en réalité qu'un cliché original peu contrasté sur lequel les traits des enfants sont partiellement dissimulés, en particulier ceux de Lucia.

Selon ce qu'on raconte habituellement, tandis que les enfants étaient à la Cova, il y eut soudain un éclair, suivi bientôt d'un autre. Ensuite, une belle dame apparut, visible seulement pour Lucia et Jacinta. L'apparition, vêtue de blanc et qui paraissait âgée de 15 à 18 ans, expliqua que si Francesco voulait bien réciter son chapelet, elle deviendrai visible pour lui également. Lucia commanda donc à Francesco de réciter son

chapelet et alors, en effet, il vit. Mais ce jour-là et encore lors des apparitions suivantes, chacun des trois voyants vécut cette expérience différemment : Lucia seule vit, entendit et dialogua, tandis que Jacinta vit et entendit seulement sans vraiment comprendre. Francesco, lui, n'entendit jamais rien. Mieux : il expliqua que la bouche de la Vierge ne bougea jamais ! Soit il faut admettre une communication télépathique entre la Vierge et les deux fillettes, soit conclure plus prosaïquement que Lucia disait après-coup aux deux autres ce que la Vierge avait dit et que la petite Jacinta était plus imaginative que le gamin au point de croire qu'elle entendait elle-aussi la Vierge.

A dire vrai, les témoignages des enfants furent loin d'être concordants. Ainsi, par exemple, Jacinta et Francesco précisèrent que les oreilles de la Vierge étaient cachées par une mantille alors que Lucia déclara qu'elle portait de petits anneaux aux oreilles. Francesco se contenta de voir la Vierge, mais apparemment, il la vit mieux que Lucia car, comme Jacinta, il la vit arriver chaque fois de la direction du levant alors que Lucia ne vit la Vierge arriver qu'à la dernière apparition. Il faut citer ces contradictions plutôt que d'autres parce qu'elles apparurent dès les premiers interrogatoires.

Quand il alla questionner les voyants le 19 octobre 1917, le père José Ferreira de Lacerda prit des notes dans un petit carnet noir. Elles ne furent diffusées qu'à partir de 1992 dans le premier des 15 volumes de la *Documentação Critica de Fatima*. Ce n'est donc que depuis cette date qu'on sait que, tout au début, l'apparition fut décrite comme haute de un mètre seulement et portant une jupe serrée qui ne descendait que jusqu'aux genoux. A mesure que les apparitions continuèrent, cette description changea progressivement et la petite créature devint semblable à une jeune fille de 18 ans portant une longue robe qui descendait jusqu'aux pieds. On retrouve ici les mêmes mécanismes psychologiques qui ont été rencontrés déjà chez Bernadette Soubirous.

Dans les notes du père Manuel Marques concernant la seconde apparition, on trouve des renseignements supplémentaires : l'apparition portait aussi une capuche blanche, une veste et par-dessus celle-ci une mantille qui lui descendait jusqu'au bas de la jupe. Elle n'avait pas de chaussures, mais des bas blancs et, au cou, elle portait un cordon d'or avec une médaille "pleine de piquants."

Le détail de la mini-jupe serrée et donc forcément moulante, parut si scandaleux à la plupart des prêtres qui voulaient croire à la réalité des apparitions, qu'il fut tenu "secret" pendant plus de 70 ans et que le chanoine Formigâo n'en souffla mot dans l'ouvrage qu'il signa "Vicomte de Montello." Deux auteurs, Fina d'Armada et Joaquim Fernandes, partisans d'une thèse loufoque selon laquelle la Vierge aurait été une extraterrestre venue à bord d'un ovni, ont été les premiers à "déterrer" ce détail dans le premier volume de la *Documentação Critica de Fatima* pour en faire un argument choc qui fut, depuis, repris par d'autres auteurs anti-fatimistes. Pourtant, replacée dans son contexte, la mini-jupe moulante s'explique aisément : tout naturellement, au départ, l'apparition fut décrite par les voyants telle qu'aurait été une jolie petite fille de leur âge, bien habillée. Et cela, fort logiquement, ne parut pas étonner le père José Ferreira qui ne cacha jamais son scepticisme quant aux récits des voyants.

Le jour de leur première rencontre, l'apparition aurait demandé aux enfants de

revenir six fois au même endroit, le 13 de chaque mois. Elle insista beaucoup sur l'importance de réciter le chapelet pour obtenir la paix dans le monde, parla du purgatoire, puis s'en alla. A ce stade du récit, on peut déjà s'étonner que l'apparition parla du purgatoire puisque ce dernier fut inventé au Moyen-Age par l'Eglise et n'a aucune base biblique. [(4)]

De retour chez elle, Jacinta ne sut pas tenir sa langue et raconta tout à sa maman, enfreignant la promesse qu'elle avait faite à Lucia de se taire. Tout le village fut donc rapidement mis au courant.

Le 13 juin suivant, une cinquantaine de personnes pieuses accompagnèrent les enfants à leur rendez-vous. A midi, la dame leur apparut et leur dit qu'il fallait absolument réciter le chapelet quotidiennement. Puis, elle aurait alors révélé un premier "petit secret". Ce secret, Lucia n'en parla même pas au curé du village quand ce dernier prit, par écrit, sa déposition le 14 juillet suivant. Le prêtre n'en aurait entendu parler pour la première fois, par l'Administrateur de la Municipalité, que le 13 août. Preuve s'il en est que ce secret était de peu d'importance alors aux yeux des enfants. Selon certains, il n'aurait été à l'origine qu'une rumeur propagée ici et là par la foule et finalement reprise à leur compte par les enfants sans trop s'y attarder. Or, selon ce que Lucia en a dit une fois adulte, il consistait à annoncer le proche décès de Jacinta et Francesco. Peut-on croire un seul instant que les deux enfants directement concernés n'auraient pas été traumatisés par une pareille révélation ? Qu'ils n'auraient même pas pleuré ? Que Jacinta n'aurait pas dit cela à sa maman ? Plus que probablement, on se trouve ici en présence d'une prophétie "après-coup" forgée de toutes pièces, comme d'autres, on le verra, par Lucia, bien des années après les événements. C'est également beaucoup après l'événement, alors qu'elle était déjà au couvent, que Lucia révéla que ce jour-là la dame leur avait montré dans sa main droite un coeur entouré d'épines qui le piquaient de toutes parts. Un "détail" qui, lui non plus, ne fut jamais mentionné par les deux autres enfants et qui appartient donc exclusivement à Fatima II..

De l'avis des personnes pieuses présentes à ce second rendez-vous avec la Vierge, on aurait entendu un bruit comme un bourdonnement d'abeilles tandis que l'apparition se déroulait et une sorte de bruit d'explosion à la fin de celle-ci. Certains témoins dirent même que l'éclat du soleil pâlit...

Prodigieusement énervée par "toutes ces inventions", Maria Rosa sermonna sa fille Lucia et la battit. Puis elle la conduisit chez le curé pour lui faire plus peur encore. Le brave curé écouta l'enfant et demeura fort perplexe. Pourquoi, songeait-il, la mère du Seigneur serait-elle venue à Fatima pour demander qu'on récite le chapelet alors que cette pratique était déjà bien enracinée dans la communauté ? Il suspecta une manifestation diabolique et invita Maria Rosa à bien surveiller sa fille...

Qu'en dirent les autres parents et le père de Lucia ? Ce dernier a été décrit ici et là comme une sorte de pilier de comptoir. La vérité fut que cet homme se fichait de tout ce qui concernait la religion qui, à son avis, ne pouvait que concerner les femmes et les faibles d'esprit. Selon l'Administrateur de la municipalité, il aurait dit aux gens de ne pas croire sa fille car c'était, selon ses propres dires, une menteuse. Il s'en tint toujours là, sans rien dire ou faire de plus. Il mourut en 1919 sans avoir joué aucun rôle dans cette affaire qu'il jugeait

ne pas le concerner. A l'inverse, le père et la mère de Francesco et Jacinta étaient très croyants et tinrent pour vrai, d'emblée, ce que leurs chérubins leur racontèrent. Le père était si croyant qu'il était même quelque peu illuminé. Selon le témoignage du curé de la paroisse, la première fois qu'il demanda à la mère de venir à la cure avec ses deux enfants pour les interroger, ce fut le père seul qui se présenta et qui exigea, pour les laisser venir, qu'ils soient crus sur parole et qu'on ne se montre pas trop exigeant envers eux !

De son côté, Lucia rapporta les paroles du curé à ses deux cousins et déclara ne plus vouloir aller aux rendez-vous de l'apparition. Etait-elle matée ou jouait-elle la comédie ? Pour leur part, Jacinta et Francesco, faisant preuve de beaucoup de logique enfantine, estimèrent que l'apparition n'était pas diabolique puisqu'elle venait du ciel et non de sous terre, là où devait se trouver l'enfer. Ils décidèrent donc de retourner à la Cova da Iria le 13 suivant, même sans Lucia. On ne sait trop ce qui convainquit Lucia ; toujours est-il que le jour de leur rendez-vous présumé avec l'apparition, c'est elle qui vint chercher ses deux cousins pour se rendre avec eux à la Cova da Iria. Quand les trois enfants y arrivèrent, il s'y trouvait déjà quatre à cinq mille personnes, a-t-on dit.

La dame apparut et dit à nouveau qu'il fallait bien réciter le chapelet. Il fallait le faire chaque jour en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, dit-elle ; et ce, pour que la guerre prit fin. La dame annonça encore : "*le 13 octobre, je dirai qui je suis et ce que je veux et je ferai un miracle que tous verront pour vous croire*."

Ce jour-là, selon ce qu'en a dit Lucia dans la version Fatima II, la dame leur montra l'enfer, sous terre. Il s'y trouvait des démons aux formes animales et des âmes de forme humaine. Les âmes étaient plongées dans le feu par les démons au milieu des cris et des gémissements. C'était si effrayant, selon Lucia, que les trois petits voyants avaient failli mourir de peur. Les témoins, présents ce jour-là, ne virent pourtant aucun signe de peur sur leurs visages. La vision de l'enfer, décrite dans Fatima II, fut donc encore, de toute évidence, une addition sortie de l'imagination féconde de Lucia. Dans son récit de Fatima II, elle déclara aussi que ce jour-là l'apparition leur dit qu'une guerre éclaterait au début des années quarante. Le récit de Fatima II remontant à 1942, on doit considérer cette précision comme une autre prophétie "après coup". Ce qui est grave, c'est que certains auteurs confondent (sciemment ?) Fatima I et II et situent cette prophétie en 1917, ce qui, évidemment, semble apporter de l'eau au moulin en faveur de l'authenticité des apparitions. Pour être précis, il faut dire que cette prophétie fut couchée par écrit par Lucia dès 1941. Elle n'en demeure pas moins une prophétie "après-coup" qui est d'autant plus étrange que la voyante, prétendant agir sur un ordre de la Vierge (reçu alors qu'elle était au couvent), attendit que le mal fut fait pour prévenir le monde qu'on lui avait dit qu'il se produirait ! A quoi pouvait donc bien servir une telle prophétie, un tel secret ?

Selon ce qu'en a dit Lucia en 1941-1942, ce jour-là de 1917 la Vierge lui demanda de répéter ce secret à Francesco qui n'entendait toujours rien. N'aurait-il pas été plus simple de le lui faire entendre ? Et à quoi bon lui dire cela puisque la Vierge, selon Fatima II, avait déjà prévenu les enfants que Francesco, comme Jacinta, allaient mourir bientôt ?

Ce sont là ce qu'on appelle, pudiquement, des "difficultés". Elles résultent des nombreuses additions de Lucia propres à Fatima II. Mais le récit de Fatima I en soulevait

déjà d'autres. Ainsi, pourquoi la dame parla-t-elle de Notre-Dame du rosaire comme si il s'agissait d'une personne différente d'elle-même ? On retrouvera cette singularité dans la dernière vision où plusieurs Notre-Dame distinctes apparurent en même temps.

Le 13 juillet dont il vient d'être question, certains témoins notèrent un bourdonnement et d'autres entendirent une détonation. Il fut aussi question de la lumière jaunâtre du soleil et d'un abaissement de température. Le talent du jésuite Barthas est de faire admettre que tous ces témoignages fragmentaires se compléteraient. En fait, ils se contredisent. [(5)]

Les récits qui se colportaient à Fatima émurent le préfet d'Ourem qui cita les parents des enfants à comparaître devant lui le 11 août. Leur interrogatoire resta sans effet immédiat. Néanmoins, le surlendemain, jour du rendez-vous mensuel, il se présenta aux domiciles des enfants et, sous prétexte de les emmener en sécurité au lieu des apparitions, il les embarqua dans son véhicule. Au lieu d'aller là où il le leur avait dit, il les emmena à Ourem où il les interrogea longuement. Vingt ans plus tard, Lucia raconta que ce jour-là le préfet d'Ourem les avait mis en prison et avait menacé de les faire frire dans de l'huile bouillante pour qu'ils avouent qu'ils avaient tout inventé. Ce récit, épouvantable, a bien entendu fait le bonheur de certains adversaires des anti-cléricaux dont faisait partie, selon eux, le préfet. Cependant, vérifications faites, on apprit par la cuisinière de la prison que jamais les enfants ne s'y étaient trouvés et l'on sut également que les voyants avaient joué avec les enfants du préfet. Sans doute ce dernier avait-il voulu, en douceur, soustraire les voyants à leur rendez-vous afin de casser le rythme des apparitions qui s’enchaînaient désormais et engendraient de plus en plus de perturbations, de rumeurs et de déplacements de foules incontrôlables.

Pendant ce temps, en effet, à la Cova da Iria, 18.000 personne attendaient. Quand elles apprirent que les enfants avaient été "enlevés", un vent de folie vengeresse souffla sur la foule ; des poings se levèrent et des malédictions furent prononcées. Ce jour-là, beaucoup de personnes perçurent une détonation et virent un nuage au-dessus de l'arbre où la dame apparaissait habituellement. La Vierge, conclut-on, était venue faire connaître son mécontentement. Mais d'autres témoins présents sur les lieux ne virent strictement rien, ni n'entendirent rien de particulier. En d'autres occasions encore, quelques témoins présents à la Cova affirmèrent avoir vu ou entendu des choses que personne d'autre ne vit ni n'entendit. Ainsi, quelques-uns virent des étoiles ou des roses qui se détachaient de l'endroit où se trouvait la Vierge, phénomène que les voyants eux mêmes ne décrivirent jamais. D'autres témoins, plus chanceux sur ce point que Francesco, crurent même entendre la voix de la Vierge qui répondait aux enfants...

Les trois voyants furent évidemment rendus à leurs parents et tout rentra dans l'ordre. Les jours s'écoulèrent ensuite jusqu'au dimanche19. Ce jour-là, vers 16h, Lucia et d'autres personnes qui étaient avec elle à la Cova da Iria notèrent un changement de couleur du ciel et un rafraîchissement de la température. Lucia devina que la Vierge allait apparaître et demanda qu'on aille vite chercher Jacinta chez elle. La Vierge apparut en effet pour dire aux enfants qu'il fallait réciter le chapelet et pour confirmer qu'elle ferait un miracle le 13 octobre. Cependant, précisa-t-elle, ce miracle serait moins grand que ce qu'elle avait prévu parce qu'on avait osé attaquer ses confidents. On remarquera ce que cette "punition" avait

d'enfantin, tant dans son principe que dans sa motivation...

Ce jour-là, l'apparition annonça aussi que le 13 octobre les enfants verraient Notre Seigneur, Notre-Dame du Rosaire et Notre-Dame des Douleurs. La Vierge allait-elle donc se démultiplier ? Seules des personnes peu au fait des mystères de la religion peuvent concevoir qu'il y a plusieurs Vierges différentes et non une seule sous différents aspects.

Ce même jour encore, l'apparition expliqua qu'avec l'argent que des quantités de gens avaient déposé sur les lieux de l'apparition, on devait faire une chapelle. Mais avant tout, il fallait construire deux autels portatifs pour la procession de Notre-Dame du Rosaire. Le premier devrait être porté par Lucia, Jacinta et deux autres petites filles habillées de blanc tandis que le second serait porté par trois petits garçons et Francesco. La belle dame avait, on le voit, un grand souci de la précision et une prédilection marquée pour les rites futiles... ou les enfantillages ! (6)

Le 13 septembre, tandis que des milliers de personnes étaient amassées à la Cova Da Iria, un cris jaillit de la foule : "*La voilà !*" De nombreuses personnes virent alors une sorte de globe lumineux qui approchait, venant du Levant. Les enfants, comme beaucoup d'autres adultes, ne virent pas ce que d'aucuns appelèrent "le véhicule de la Vierge". Encore moins décrivit-on un "disque" comme G. Hunnermann qui n'était pas sur les lieux et qui fit ainsi fort plaisir, plus tard, aux amateurs d'ovnis ! L'abbé Quaresma vit bien ce globe et l'on cite souvent son témoignage ; mais alors qu'il ne le voyait plus, il entendit une fillette, à ses côtés, qui le voyait encore. C'est pour le moins curieux ! Le chanoine Formigâo, futur vicaire général de l'évêché de Leira et premier historien véritable des faits, ne vit rien non plus, pas plus que les mères des voyants. Tout ce que remarqua le chanoine, idéalement placé, fut un nuage qui assombrit légèrement la lumière en passant devant le soleil. Mais il y eut plus extraordinaire encore : des gens virent une chute de pétales de fleurs s'échappant du disque solaire. Certains ouvrirent leurs parapluies et le retournèrent pour en récolter, mais rien n'y tomba, ce qui fit dire que ces objets s'étaient instantanément volatilisés en atteignant le sol. Ne s'agissait-il pas, plutôt, d'éblouissements consécutifs à une observation du disque solaire ? Toujours est-il que, par la suite, on signala sur les mêmes lieux d'autres phénomènes du genre et qu'on en proposa au moins une photographie sur laquelle on ne pouvait raisonnablement rien distinguer de concret (voir illustration en tête de chapitre).

Totalement étrangers à toutes ces observations extraordinaires, les enfants virent comme d'habitude la Vierge qui vint leur dire de bien réciter le chapelet. (7)

On arriva ainsi au 13 octobre 1917. Il y avait ce jour-là (selon les différents auteurs) de 30.000 à 100.000 personnes réunies sur la Cova da Iria. La dame se nomma enfin et précisa ses volontés : "*Je suis Notre-Dame du Rosaire. Je veux ici une chapelle en mon honneur. Il faut réciter le chapelet tous les jours. Qu'on n'offense plus Notre Seigneur qui est déjà trop offensé.*"

Ce fut tout. Elle fit ses adieux et promit que la guerre allait cesser le jour-même selon ce qu'en dit Lucia ou dès qu'elle serait retournée au ciel selon ce que déclara Jacinta. Alors, selon Lucia, la Vierge tourna le dos à la foule et s'en alla sans faire aucun autre geste.

A l'inverse, Francesco prétendit qu'alors la Vierge montra le soleil.

On ne sait donc pas très bien pourquoi Lucia cria alors à la foule : "*regardez le soleil !*".

Et ce fut, a-t-on souvent répété depuis lors, "le grand miracle solaire" : soudain, aux yeux d'une foule considérable de témoins, le soleil parut tournoyer, changer de couleur, foncer vers la foule etc. Quant aux voyants, ils virent seulement le soleil tournoyer, mais pas danser et, autour de lui, apparurent, selon eux, divers personnages. Dans l'ordre et les uns après les autres, Lucia vit Notre-Dame du Rosaire (habillée autrement que pendant ses apparitions), Saint Joseph tenant l'enfant Jésus dans ses bras, Notre Seigneur en buste, Notre-Dame des Sept Douleurs et, enfin, Notre-Dame du Carmel. Francesco, pour sa part, ne vit que Saint Joseph avec l'enfant Jésus à son côté. Jacinta, quant à elle, vit Saint Joseph avec l'enfant Jésus debout et précisa qu'elle ne vit pas "l'autre Notre-Dame". De toute évidence, les témoignages des enfants ne se recoupaient pas et même, sur certains points, comme par exemple l'attitude du petit Jésus, ils se contredisaient. Faux, disent les fatimistes : en vérité, ces témoignages se complétaient car il s'est agi là d'une vision multiforme. Tel est leur argument. Il est juste de dire que les témoignages des enfants soulèvent bien des interrogations. Ainsi, au demeurant, l'expression "l'autre Notre-Dame" semble bien indiquer que les enfants considéraient qu'il y avait réellement plusieurs Notre-Dames différentes et non une Vierge sous différents aspects. Même chose quand il s'est agi de l'enfant Jésus et du Seigneur. Lucia à elle seule décrivit trois Marie et deux Jésus. Il est vrai que lorsqu'on aime on ne compte pas ! On peut expliquer ces choses très simplement, à la fois par une certaine ignorance en matière de religion et aussi par une particularité de la psychologie enfantine. En effet, si l'on demande à de jeunes enfants de dessiner leur papa qui part au travail et leur papa qui revient du travail, ils situeront ces deux actions différentes sur un même dessin, et ce, jusqu'à un certain âge qui variera chez les uns et les autres en fonction de leur développement psychologique personnel. Jusqu'à un certain stade de développement psychologique, les enfants ne conçoivent en effet aucune anomalie à juxtaposer dans un même espace et en un même temps des actions ou des objets appartenant pourtant à des temps et des lieux nettement différenciés. C'est pourquoi les enfants de Fatima ne trouvèrent pas anormal de situer en un même lieu à la fois Jésus enfant et Jésus adulte. A propos de cet épisode, Alfonso Murad a parlé avec raison d'une expérience subjective à situer dans un contexte culturel dans lequel les voyants étaient immergés. Et il a ajouté que tant que les gens ne seraient pas habitués à l'idée que les corps glorifiés n'avaient besoin d'aucun vêtement, jamais on ne verrait apparaître les personnages saints ou divins entièrement nus. Cette remarque, qui vaut aussi bien pour les fantômes et qu'avait déjà faite en son temps Camille Flammarion, est utile non seulement ici mais dans tous les cas d'apparitions de purs esprits et doit toujours être gardée à l'esprit.

Questionné une première fois par l'abbé Formigâo à propos de la place exacte que Jésus occupait par rapport à Joseph (à droite ou à gauche ?) le gamin, ne sachant répondre, déclara qu'il n'y avait pas prêté attention. Ne pouvait-il simplement se souvenir, ou était-il incapable de fournir une réponse, celle-ci n'ayant pas été prévue dans une leçon apprise ? Bien plus tard, questionné à nouveau par le même abbé, il répondit sans hésiter cette fois, "à droite", comme si, entre-temps, il avait pu y "prêter attention" ou, plus probablement, se renseigner auprès de Lucia. Lors de ce nouvel interrogatoire, Francesco précisa encore qu'il

ne vit pas "Notre Seigneur", ce qui semble indiquer une fois de plus qu'il considérait comme deux personnages distincts le petit Jésus et le Seigneur adulte... [8]

Dans la foule, beaucoup de gens qui avaient fixé intensément le soleil furent pris de panique. Ils crurent que l'astre s'était décroché du ciel, y avait fait plusieurs bonds en tournoyant et en changeant de couleur, puis qu'il avait foncé vers la foule pour enfin regagner sa place dans le ciel. On remarquera que ces mouvements ne peuvent être admis que par des gens qui imaginent que l'astre du jour est un globe qui tourne simplement autour de notre planète ; alors que des personnes bien informées refuseront une telle possibilité puisqu'elles savent qu'à l'inverse c'est la Terre qui tourne autour du Soleil . Dans la multitude, les uns dirent qu'ils avaient perçu un grondement, d'autres une forte diminution de la température. Au contraire, c'est une augmentation brutale de température consécutive au rapprochement de l'astre qui, selon d'autres, avait instantanément séché leurs vêtements détrempés par une pluie continue. Benjamin Lejonne suggéra même un miracle de gentillesse et de prévenance de la part de la Vierge : les vêtements avaient été non seulement séchés mais repassés comme s'ils étaient sortis de la garde-robe ! Ce n'était là qu'une exagération parmi beaucoup d'autres. Mais voici des témoignages plus différents encore des précédents : au lieu de voir les brillantes illumination du soleil dont il vient d'être question, des témoins soutinrent qu'ils avaient pu contempler les étoiles dans le ciel, comme en pleine nuit. On le voit, outre d'évidentes exagérations, il n'y eut aucune concordance ni cohérence dans les témoignages. Ce que certains auteurs ont pris ou voulu faire passer pour une concordance résulte, en fait, du hasard et de la multiplicité des descriptions différentes : ici et là, dans une foule de témoignages tous différents, il s'en est forcément trouvé qui se ressemblaient beaucoup. Or, rien qu'en ce qui concerne les couleurs du soleil, même les voyants ne virent pas les mêmes choses.

Certains auteurs ayant une fâcheuse tendance à généraliser ou à exagérer ont prétendu que tous les gens amassés sur la Cova da Iria virent le grand prodige solaire. Voici ce qu'écrivit le père Auvray, sous couvert d'Imprimatur et Nihil Obstat : "*Tous ceux qui composent cette multitude, tous sans exception (...) tous les présents sans exception : croyants, incroyants, paysans, citadins, hommes de science, journalistes et même pas mal de libres penseurs. Tous, sans préparation, sans autre suggestion que l'appel d'une fillette à regarder le soleil, perçurent les mêmes phénomènes avec les mêmes phases...*" Cette exagération avait beau être martelée ainsi par le père Auvray, il n'en demeurait pas moins qu'elle était totalement étrangère à la réalité des faits. En effet, des quantités de personnes ne virent rien, sans doute simplement parce qu'elles prirent la précaution de ne pas fixer trop intensément le soleil. L'abbé Richard estima nécessaire d'expliquer pourquoi certains ne virent pas "le grand miracle solaire". Ses explications méritent d'être citées in-extenso... "*Cela pourrait s'expliquer par la bizarrerie et la puissance d'inattention qui existe en certains êtres, et plus encore par la frayeur devant l'insolite qui a frappé certaines personnes, le 13 octobre, au point d'inhiber toutes leurs sensations, si bien qu'elles n'ont pu témoigner de rien, comme l'accidenté qui ne sait plus ce qui s'est passé. Nous avions interrogé il y a quelques années une portugaise devenue religieuse, et qui, alors jeune fille de dix-neuf ans, se trouvait à la Cova Da Iria le 13 octobre. Elle ne se rappelait aucunement 'les si belles couleurs de l'arc-en-ciel' qui ont été décrites par tant de témoins. Elle n'avait réalisé qu'une seule chose : elle allait mourir, le monde allait finir. Tout près d'elle, deux personnes s'étaient évanouies. L'angoisse terrible qui l'avait saisie l'avait*

empêchée de discerner toute la richesse du phénomène." Pareille argumentation peut et doit être complètement retournée : n'est-ce pas l'angoisse et la terreur qui, pour une grande part, furent à la base de tant de témoignages extraordinaires tranchant nettement avec les observations négatives d'autres personnes sur place ? Craignant peut-être ce genre d'argument, Benjamin Lejonne déclara nettement, en page 34 de son livre : "*Il n'y eut à Fatima ni délire, ni panique.*" Ce qui ne l'avait pas empêché d'écrire, dès la page 28, "*...car voici qu'un hurlement de terreur jaillit dans le vallon. Cinquante mille personnes ont vu le soleil se détacher du ciel.*" Robert Pannet a donné une explication encore plus limpide du fait que certains ne virent pas le miracle : "*Le charisme de la vision solaire est donné collectivement certes, mais de façon sélective : certains voient, d'autres ne voient pas.*" L'admirable explication que voilà !

Le physicien bénédictin Stanley L. Jaki a consacré un livre entier au "grand miracle solaire" de Fatima. Il y a montré que, dans un premier temps, on parla peu du prétendu prodige. Ainsi, dans les plus anciens numéros de la fameuse *Voz da Fatima*, il n'en fut guère question. Mieux : un des plus anciens livres écrits sur le sujet ne dit rien de la prétendue course du soleil dans le ciel. En outre, la Commission épiscopale qui enquêta sur les apparitions ne retint pas le prodige solaire comme une preuve définitive de ces dernières. La preuve est ainsi faite que cet événement fut considéré au début comme bien peu croyable et que ce n'est qu'au fil du temps qu'il acquit la crédibilité que certains auteurs lui imputent aujourd'hui. Jaki a également montré que des auteurs embellirent à dessin certaines descriptions. Par exemple, le chanoine Barthas traduisit un ouvrage en y ajoutant des bouts de phrases et, dans son propre ouvrage, il transforma un ciel très nuageux en un ciel serein. Jaki rassembla des quantités de témoignages et les compara. Cela lui permit de montrer une foule de contradictions tant chez les auteurs d'ouvrages apologétiques que chez les témoins eux-mêmes qui ne dirent pas toujours la même choses lors de leurs différentes interventions. Enfin, il cita plusieurs témoins du miracle qui, plus tard, dans d'autres circonstances, le revirent à nouveau. Au terme de son étude, Jaki a conclu que le "miracle" ne fut jamais rien d'autre qu'un phénomène d'optique atmosphérique un peu comparable aux mirages, phénomène dans lequel les gouttelettes d'eau en suspension dans l'atmosphère auraient joué le rôle d'une lentille. [9]

Le "grand miracle solaire" a donné lieu à de multiples théories fantaisistes. Pour le mathématicien Gérard Cordonnier, il y eut ce jour-là un "tourbillon cosmique" qui, sur la trajectoire du soleil, modifia, par une sorte de polarisation rotatoire, les caractéristiques de la réfraction de l'espace. Cette belle rhétorique ne veut hélas rien dire d'un strict point de vue scientifique et ne correspond à rien de connu des astronomes.

Les passionnés d'ovnis ne pouvaient manquer de fondre sur cet événement comme un miséreux se précipiterait sur un trésor. Un contre-amiral français, Gilles Pinon, a écrit tout un livre sur la question pour prouver que le soleil de Fatima était un authentique ovni. Grâce à une enquête qui semble avoir reposé sur assez peu de documents, cet auteur se crut en mesure d'affirmer péremptoirement que tout le monde avait vu le prodige et que la démonstration du père Dhanis touchant les élucubrations de Lucia à l'âge adulte ne reposait pas sur des faits objectifs. Rien que cela montre assez le peu de crédit qu'on peut accorder à pareil auteur, obsédé par d'évidentes croyances ovniaques. Un autre auteur, Johannes Fiebag, consacra également tout un livre au même type de démonstration. Quant à lui, il

cita Dhanis, mais en paraissant tout ignorer de ce que ce dernier prouva de façon magistrale et désormais incontournable. Tel est le niveau des ouvrages écrits par les amateurs d'ovnis. (10)



La foule sous la pluie...

La réalité, en cette affaire, fut bien différente de ce que la plupart des auteurs fatimistes écrivirent. Il pleuvait ce jour-là d'abondance et la plupart des gens avaient leurs parapluies ouverts. Lucia cria à la foule de regarder le soleil quand la pluie eut cessé de tomber et que l'astre du jour apparut entre des nuages. Experte dans le mensonge et l'art de manipuler les gens, elle pouvait espérer que la foule imaginative verrait alors l'une ou l'autre chose étrange. Peut-être même savait-elle quel pourrait en être le résultat pour avoir précédemment joué à regarder le soleil en face comme le font en général tous les enfants à un moment ou l'autre de leur découverte du monde qui les entoure. Du fait du passage des nuages devant lui, l'aspect du soleil changeait d'une seconde à l'autre. Tantôt il ressemblait à un disque d'argent poli non éblouissant et, l'instant d'après, il répandait de vives clartés.



La foule au moment du grand miracle solaire.
La pluie a cessé. Certains regardent le soleil avec leur main en visière, d'autres pas.

Comme en atteste une photo prise à l'époque, certains furent éblouis par le soleil et prirent la précaution de le regarder en se servant de la main comme d'une visière. Mais, au même moment,

d'autres regardaient l'astre du jour sans prendre cette précaution. On imagine en conséquence leur éblouissement ! Or, c'est par cet éblouissement et les phénomènes de persistance rétinienne qui l'accompagnent que s'expliquent les différentes descriptions du "prodige" solaire (voir annexe I du présent ouvrage). On pourrait donc presque dire qu'une des photos prises ce jour-là constitue l'élément essentiel de l'explication du pseudo-miracle : certains regardèrent avec précaution un soleil éblouissant et ne virent rien d'anormal, tandis que d'autres regardèrent sans prendre la moindre précaution, furent éblouis et décrivirent les plus extraordinaires choses.

Le R.P. Rambaud a confirmé sans s'en rendre compte ce qui précède en rapportant sur ce sujet deux témoignages importants. D'une part celui de José de Assunçao qui crut observer les mouvements du soleil, mais qui commença par préciser : "*... Il pleuvait. Le ciel était très couvert. Soudain, les nuages se sont ouverts, et le soleil brillait.*" D'autre part, le témoignage non moins révélateur du journal catholique *Ordem*, de Lisbonne, qui précisa : "*Le soleil, auparavant caché, se montre entre les nuages qui se déplacent avec rapidité. A l'imitation de la multitude de personnes qui se trouvaient là, nous avons observé l'astre du jour avec une attention soutenue, et, à travers les nuages, nous l'avons vu sous des aspects nouveaux...*"

Dans la multitude de témoignages qu'il a rassemblés à ce propos, Stanley Jaki en donne un, d'une dame peu cultivée mais sceptique, qui vaut son pesant d'or (page 233). Cette femme décrivit des conditions climatiques déplorable et, ensuite, la pluie qui cessa brusquement. Alors, dit-elle, les gros nuages ne s'évacuèrent pas, mais dans une trouée entre eux on put voir le soleil qui avait la couleur d'une lame de couteau. Elle le vit alors comme tournant sur lui-même, mais pas changer de place ou se rapprocher comme certains l'ont dit. Et elle vit aussi, autour d'elle, une foule prise de panique, gesticulant, se lamentant... Tout est dit dans ce témoignage et, à lui seul, il explique ce qui s'est passé réellement ce jour-la.

A l'appui du grand miracle solaire de Fatima, les auteurs fatimistes signalent généralement un article qui parut le lendemain dans le quotidien *O Seculo* (Le siècle), porte-parole de la libre-pensée. La thèse des fatimistes est celle-ci : l'auteur, M. Almeida, libre-penseur notoire (bien qu'ancien séminariste), fut si impressionné par le miracle, qu'il fut convaincu. Or, il n'en est rien et, on va le voir, cette thèse est pour le moins trompeuse...

Pour arriver à ces conclusions, les auteurs fatimistes reproduisent quelques phrases de cet article, tirées de leur contexte ou même, parlent de l'article et de son contenu sans du tout le citer précisément. Or, voici ce que son auteur rapporta : "*... Des calculs sans passion de personnes qualifiées évaluent la foule à trente mille ou quarante mille personnes. (...) On assiste alors à un spectacle unique et incroyable pour celui qui n'en a pas été témoin. L'on voit l'immense foule se tourner vers le soleil, qui se montre dégagé de nuages, au zénith. L'astre ressemble à une plaque de vieil argent, (...) il est possible de le regarder en face sans la moindre gêne. Il ne brûle pas, ni n'aveugle pas. On dirait une éclipse. Mais voici que jaillit une clameur colossale et nous entendons les spectateurs les plus rapprochés s'écrier : 'Miracle ! Miracle ! Merveille !' Aux yeux étonnés de ce peuple, dont l'attitude nous transporte aux temps bibliques, et qui, plein d'effroi, la tête nue, regarde le ciel, le soleil a tremblé, le soleil a eu des mouvements brusques jamais constatés et en*

dehors de toutes les lois cosmiques - le soleil a dansé, selon la typique expression des paysan..." L'auteur, on le voit, déclare n'avoir pas vu, personnellement, autre chose qu'un soleil de teinte vieil argent, c'est-à-dire un soleil tel qu'il apparaît quand un banc de brume ou de nuages légers s'interpose entre lui et un observateur. Il précise nettement "*aux yeux étonnés de ce peuple dont l'attitude nous transporte aux temps biblique*" afin de se désolidariser de cet emportement particulier qui fit que, devant lui, la foule sombra dans une sorte de délire collectif. La simple citation du texte original fait donc s'effondrer l'argument en apparence le plus solide que les fatimistes brandissent systématiquement pour justifier l'authenticité du prodige solaire. Cela montre à quel point la manipulation mentale et la mauvaise foi ont été utilisées en cette affaire. On doit noter également, au passage, les chiffres avancés par M. Almeida pour estimer la foule présente ce jour-là : ils sont très en deçà de ceux qu'on trouve sous les plumes des auteurs fatimistes puisque certains ont osé "monter" jusqu'à 100.000 personnes, ce qui est plus qu'absurde étant donné la topographie des lieux.. (11)

En 1951, Olivier Leroy publia chez Desclée De Brouwer un petit livre intitulé sobrement "Miracles." Dès les premières pages, il promettait d'apporter, en faveur des miracles, des preuves constituées de faits contemporains et de références aisément vérifiables. Le vingt-cinquième chapitre de l'ouvrage était entièrement consacré au prodige solaire de Fatima. Pour prouver ce "miracle" l'auteur utilisa quatre sources distinctes : le récit du journal *O Seculo*, une lettre d'un missionnaire portugais relatant ses souvenirs d'enfance, les réponses des voyants aux questions qui leur furent posées le jour-même et, enfin, la lettre pastorale de l'évêque de Leira publiée à la suite de l'enquête qui fut ouverte sur les apparitions. Dans tout cela, qu'y avait-il de probant ? Mis à part le témoignage des voyants eux-mêmes, celui d'un évêque qui n'était même pas là et celui d'un missionnaire qui racontait des souvenirs d'enfance, il n'y avait donc à retenir de solide que ce qu'avait écrit le journaliste d'*O Seculo*. Or, Olivier Leroy, se distinguant en cela de beaucoup d'auteur, était forcé de le reconnaître : ce journaliste ne s'était pas prononcé personnellement sur la nature des faits, et outre qu'il avait pas mal utilisé la technique du remplissage, il n'avait rien apporté de vraiment précis en se contentant de rapporter les attitudes et les exclamations des uns et des autres.

Fort curieusement, comme l'a fait remarquer Stanley Jaki, nul, au sein de la Commission d'enquête créée par l'évêque, ne se soucia de recueillir le moindre témoignage concernant le "grand miracle solaire", et ce durant les huit longues années que dura la procédure. Peu avant que cette Commission fut créée, en 1921, parut le premier numéro du journal *A voz da Fatima* (La voix de Fatima), dont le but avoué était de devenir l'organe officiel des événements. Or, dans les quantités de numéros qui furent publiés jusque dans les années 30, il y fut rarement question de ce "grand miracle solaire". Ce quasi silence et le manque de curiosité des membres de la Commission d'enquête sur ce sujet sont assez significatifs de la façon dont on jugeait alors ce phénomène au sein des milieux érudits.

En 1931, dans l'ouvrage clef qu'il consacra aux apparitions de Fatima sous le pseudonyme de Vicomte de Montello, le chanoine Formigâo publia sans trop de commentaires trois documents de mauvaise qualité censés montrer les trois phases du miracle solaire. Ces illustrations passèrent longtemps inaperçues jusqu'à ce qu'elles ressurgissent, le 18 novembre 1951, dans l'*Observatore Romano* où elles furent présentées

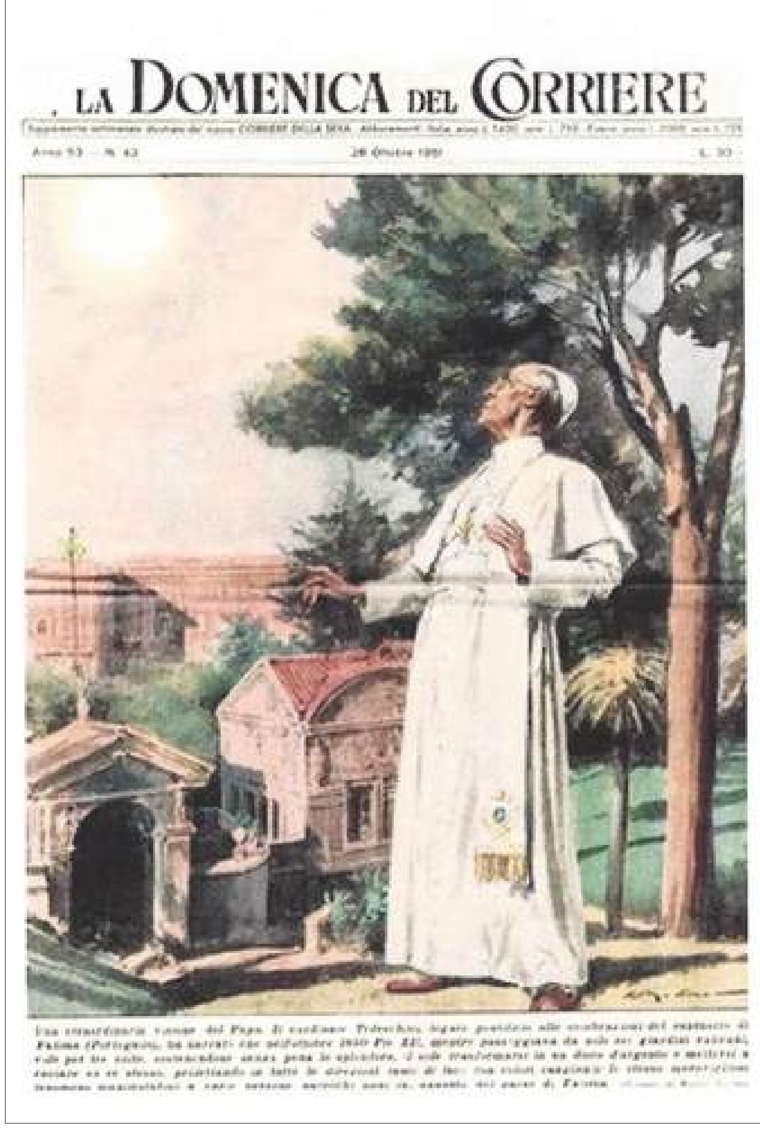
comme des photographies "rigoureusement authentiques". Entre-temps, en 1944, dans l'ouvrage qu'il avait consacré à Fatima, le jésuite H. Jongen avait déjà écrit, mais sans en fournir la moindre preuve, que le miracle solaire avait effectivement été photographié. Le 21 novembre 1951, faisant suite à l'article de l'*Observatore Romano*, le journal parisien *Le Monde* affirma que ces photographies étaient des faux et que l'organe de presse du Vatican publierait bientôt un démenti à ce sujet. Le 14 mars, l'*Observatore Romano* démentit les propos tenus dans le quotidien français et réaffirma que les documents publiés provenaient d'une source sûre. Prudent, il ajoutait cependant que même s'ils s'avéraient être faux, cela ne démentirait pas le prodige de 1917 qui s'était produit "devant des dizaines de milliers de témoins". Le 15 mars, revenant sur cette affaire, *Le Monde* écrivit que l'*Observatore Romano* avait admis la possibilité que ces documents fussent des faux.



La seconde des trois mauvaises photographies publiées dans le livre du Vicomte de Montello

Il fallut attendre le mois de décembre 1957 pour connaître la clef de l'énigme. Elle fut publiée dans la revue des jésuite portugais. Le chef du protocole du Ministère des Affaires Etrangères du Portugal retrouva un jour quatre négatifs pris par son frère défunt Alberto. Comme ils avaient été publiés dans le livre du chanoine Formigâo, il crut qu'ils avaient été pris à Fatima. Quand le cardinal Tedeschini vint au Portugal, de bonne foi, il lui offrit des agrandissements de ces documents. Et c'est ainsi qu'ils se retrouvèrent dans l'*Observatore Romano* qui les estima "de source sûre". En fait, les clichés avaient été pris le 13 juin 1925 à 17h à Torres Novas, alors qu'Alberto avait observé un phénomène météorologique qui lui semblait reproduire le miracle de Fatima. Telle est du moins, à présent, la thèse officielle (bien que peu connue) qui ne satisfait évidemment pas tout le monde. Une autre hypothèse est qu'il y eut complot pour saper la crédibilité du Vatican. Et çà n'aurait pas été un hasard, évidemment, si les ennemis de l'Eglise (on vise ici le journal *Le Monde*) auraient eu connaissance de la supercherie avant même le Vatican..

Le 15 mai 1952, le vicaire général de Liège décerna l'Imprimatur à un modeste ouvrage du père franciscain Philippart dans lequel le cliché fut reproduit comme authentique. Cet ouvrage se vendit si bien qu'il en fut réalisé un second tirage trois mois plus tard avec, toujours, la même photographie en bonne place. Si, pour le premier tirage, on peut songer à une maladresse ; dans le cas du second on pourrait plutôt penser à de la mauvaise foi ou à une certaine "persévérance diabolique dans l'erreur".


LA DOMENICA DEL CORRIERE

La couverture de La Domenica Del Corriere annonçant les visions de Pie XII

Mais l'affaire ne s'arrêta pas là. Si l'*Observatore Romano* publia les prétendues photos du miracle solaire en 1951, c'était surtout pour renforcer la crédibilité d'une information extraordinaire : à quatre reprises, les 30, 31 octobre, 1er et 8 novembre 1950, alors qu'il se promenait dans les jardins du Vatican, le pape Pie XII avait vu se renouveler pour lui seul, le fameux miracle solaire ! Le soleil, déclara-t-il, lui parut comme voilé par un léger nuage et agité par des convulsions. Sa dévouée soeur Pascalina poussa les choses encore plus loin puisque dans un livre de Mémoires, elle affirma que le 1er novembre, les pèlerins purent voir, de part et d'autre de la croix du dôme de St Pierre à Rome, à la fois le Soleil et le croissant de la Lune. A ce stade, cela devient du mensonge...

Revenons au 13 octobre 1917, ou plutôt trois jours plus tard, le 16, quand le grand journal catholique portugais *A Ordem* publia ce que le chanoine Barthas qualifia de douche froide...

Dans un article signé par M. Pinto Coelho, le prodige solaire était tout simplement ramené à une psychose collective engendrée par une banale illusion d'optique qui s'était répétée pour l'auteur le lendemain même du "miracle" auquel il avait assisté. Il suffisait,

expliquait-il, de regarder le soleil dans les mêmes circonstances et l'illusion se manifestait. Encore y avait-il quelque danger à renouveler l'expérience trop souvent ajoutait-il avant de conclure : "*Que reste-t-il donc? Pour le moment, les affirmations de trois enfants. C'est bien peu.*" Le lendemain, dans le même journal, un autre auteur s'exprimait ainsi : "*Que dirons-nous aujourd'hui sur le cas Fatima ? Que nous, modeste auteur de ces lignes, n'avons observé aucun fait qui nous conduise à supposer une cause surnaturelle.*"

Après avoir lu de telles choses, il est impossible encore d'affirmer que "tout le monde vit" et il est aisé de comprendre pourquoi, pendant de longues années, le "prodige solaire" de Fatima ne rencontra guère de partisans dans les milieux érudits portugais.

Les auteurs fatimistes ne peuvent évidemment admettre une si simple explication du "grand miracle" duquel, évidemment, ils ne sauraient se passer. Et pourtant ! C'est un auteur fatimiste et traditionaliste, le Frère Michel de la Sainte Trinité, qui lui-même a raconté ce qui suit... Le 17 mai 1959, une personne qui avait vu le grand miracle solaire de 1917 se trouvait ce jour-là à nouveau à Fatima à l'occasion d'une cérémonie. Il faisait gris et humide. Ayant entendu un homme s'exclamer "*regardez le soleil*", elle se retourna et vit se répéter le même prodige qu'elle avait vu en 1917, quoique avec moins d'éclat (sans doute parce que l'heure n'était pas la même et que le soleil n'était pas à la même hauteur). Durant tout le temps qu'elle observa l'astre du jour, celui-ci lui parut changer de couleur. D'autres témoins virent également ce "prodige" ; mais fort prudemment, cette fois, les feuilles catholiques qui publièrent des photographies de la cérémonies sur lesquelles ont voyait les gens regardant fixement le soleil, ne firent aucun commentaire au sujet de ce nouveau "miracle"...

Nous aurons à rencontrer, par la suite, d'autres prétendus "miracles solaires". Celui de Fatima ne fut que le plus célèbre d'une longue série de "prodiges" dont jamais l'Eglise n'osa tirer argument en faveur d'une apparition... ce qui est assez révélateur. Néanmoins, des "enragés" continuent à faire une publicité monstre autour de ce prétendu prodige... S'agit-il de leur part de bêtise, d'ignorance ou de mauvaise foi ?

Mais revenons aux autres événements du 13 octobre 1917. A peine le prétendu grand miracle solaire terminé, la foule, exaltée, porta les trois enfants en triomphe. Lucia, hissée sur les épaules d'un colosse, prit un air théâtral et cria que la guerre finissait le jour-même et que l'on pouvait attendre le retour des soldats. D'aucuns ont cherché à nier ce fait qui, cependant, est clairement attesté par les interrogatoires reproduits par le chanoine Formigâo. Or, l'armistice ne fut signé qu'un an plus tard. Les fatimistes qui n'osent pas nier cela suggèrent qu'on a mal compris ce que l'enfant déclara. Elle aurait plutôt dit "*les soldats rentreront bientôt*". Cela s'appelle réécrire l'histoire !

Il faut ici faire une pause et s'étonner. Non seulement le chanoine Formigâo a relevé plusieurs discordances dans les témoignages des enfants, mais il a mis en évidence la "fausse prophétie" qui vient d'être signalée. Alors qu'il était chaque fois fort bien placé, il n'a vu ni le "véhicule de la Vierge" en forme de globe lumineux, ni le grand miracle solaire. Et pourtant, pèlerin de Lourdes convaincu et assidu, il devint le plus ardent propagateur des apparitions de Fatima. Chaque apparition eut ainsi, en quelque sorte, son mentor, pour des raisons qui ne sont pas toujours claires ou qui, peut-être, le sont trop...

Très curieusement, la plupart des auteurs pensent ou font croire que les apparitions cessèrent alors. Or, selon les dires de Lucia, une septième apparition eut lieu à la Cova da Iria pour Lucia seule et trois autres auraient également gratifié Jacinta seule, chez elle et dans l'église du village. En annonçant sa dernière apparition pour le 13 octobre, la Vierge aurait donc menti ou se serait trompée... (12)

Après le 13 octobre 1917, il y eut bientôt un pullulement d'apparitions au Portugal. Et cela, malgré (ou à cause de) l'hostilité d'une grande partie du clergé que le pseudo prodige n'avait nullement convaincue. Ainsi, par exemple, le curé du village où habitaient les enfants, l'abbé Marquès Ferreira, ne crut jamais aux apparitions. Dès avant le 13 octobre, à tous les prêtres qui lui rendaient visite, il disait que tout cela n'était qu'illusions. Le 16 octobre, il écrivit à Mgr Vidal pour lui demander de lancer une enquête officielle, l'ampleur de cette affaire dépassant désormais ses propres compétences. Manoeuvre adroite de la part de l'évêque ou profond dédain pour cette affaire ? Toujours est-il que Mgr Vidal chargea le curé lui-même d'enquêter. Le prêtre s'exécuta du mieux qu'il put. Dans son rapport, on put lire : "*Je n'ai pas fait pour Jacinta et Francesco un interrogatoire minutieux et aussi long que pour Lucia, parce que leur père, excessivement croyant, sinon illuminé...*" Edifiant. L'abbé Ferreira semblait avoir son idée sur Lucia. Sans doute avait-il remarqué qu'elle était la "meneuse". Quand vint le moment des interrogatoires serrés conduits par des enquêteurs divers, elle seule eut réponse à tout tandis que ses cousins restaient vagues ou déclaraient ne se souvenir de rien.

Quand l'abbé Ferreira eut terminé son rapport, il ne l'expédia pas. En effet, l'évêché de Leira qui avait été supprimé en 1881 venait juste d'être rétabli mais un nouvel évêque n'y avait pas encore été nommé. L'abbé Ferreira attendit longtemps la nomination de ce nouvel évêque. Et plus le temps passait, plus il devenait d'humeur maussade. Bientôt, il déclara qu'il voulait quitter sa cure. Ce qu'il finit par faire, sans demander l'avis de personne. Habillement, on le remplaça par un de ses cousins qui portait le même nom que lui et qui, lui, croyait aux apparitions. Cela servit à donner l'illusion aux gens mal informés que le curé de Fatima crut toujours aux apparitions.

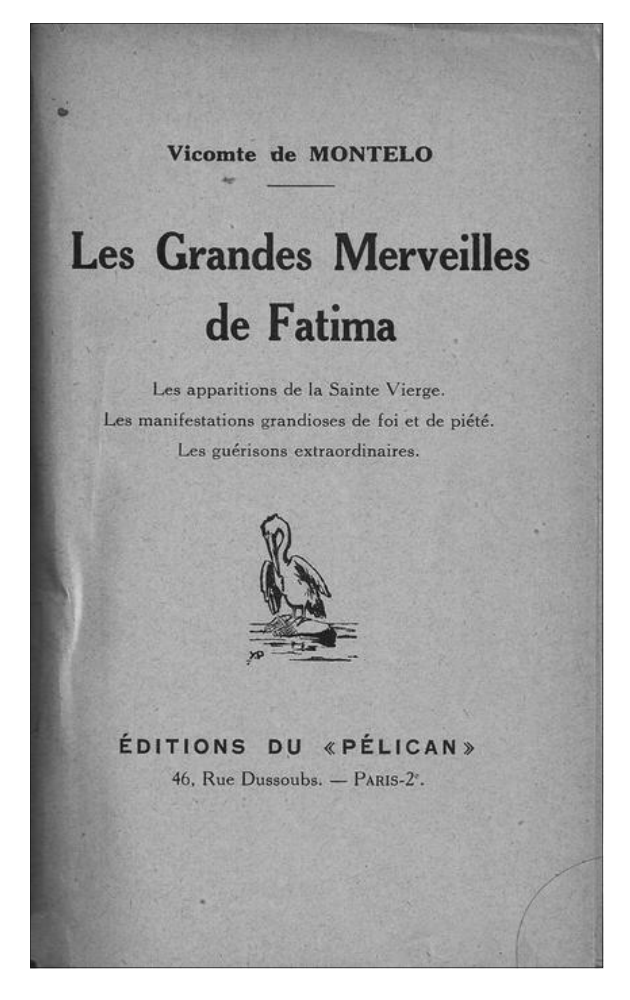
En décembre 1918, Francesco tomba gravement malade, atteint par une terrible épidémie qui dévasta alors le pays. Le pauvre enfant dépérit rapidement et succomba le 5 avril après avoir reçu, pour la première fois, la communion en guise de viatique.

Bien que robuste, Jacinta fut également frappée par la maladie : une broncho-pneumonie qui se compliqua d'une pleurésie purulente fit qu'on décida d'une opération de la dernière chance. On a dit qu'avant même d'entrer à l'hôpital, elle aurait déclaré que la Vierge lui était encore apparue et qu'elle lui avait dit qu'elle mourait bientôt. On a dit aussi que jusqu'à sa mort, survenue le 20 février 1920, elle aurait encore déclaré voir fréquemment la Vierge, près de son lit. Il ne semble pas cependant que ces choses aient jamais été confirmées par qui que ce fut. Après son décès, on fit courir le bruit qu'elle savait lire dans les pensées, qu'elle avait fait diverses prédictions qui s'étaient révélées exactes et que son cadavre exhalait un parfum suave, comme celui de certains saints. On a dit également que la petite s'était montrée d'une patience rare dans son agonie douloureuse. Or le Père Jongen a lui-même recueilli à ce propos un témoignage opposé auprès du médecin qui avait soigné l'enfant.

Devenue adulte, Lucia a raconté que Francesco et Jacinta s'étaient livrés à toutes sortes de mortifications depuis la fin des apparitions. La famille et les amis proches de celle-ci ont contredit formellement ces choses. D'autres ont fait, depuis, courir le bruit que les corps des deux enfants ne s'étaient pas corrompus. Rien n'est cependant plus éloigné de la vérité. Des photos et un rapport d'exhumation reproduits dans un ouvrage du RP. De Marchi paru en 1966 en fournissent la preuve. (13)

En septembre 1918, puis en juillet, août et septembre 1919, sous le pseudonyme du Vicomte de Montelo, le chanoine Formigâo publia plusieurs lettres "à un ami" dont une intitulée "*Lourdes et Fatima*" où il traçait un parallèle entre les deux lieux d'apparitions. Une autre de ses lettres titrée "*Une cure extraordinaire*" signalait un miracle obtenu à Fatima. A ce moment, il n'y avait pas encore d'évêque à Leira, mais le diocèse avait été canoniquement rétabli pour faire face aux événements de la Cova. C'est le 5 janvier 1920 que Mgr Correira da Silva prit possession de ce diocèse. Très dévôt de Marie, on l'avait déjà vu dix fois à Lourdes, dont une fois comme directeur du pèlerinage. Dix jours après son arrivée, Mgr Da Silva consacra tout son diocèse à Marie et, dans le mois, il reçut le chanoine Formigâo qui lui apporta son dossier sur les apparitions. Quelques jours seulement après, Mgr Da Silva déclarait : "*personnellement, dans toutes ces merveilles, je reconnais le doigt de Dieu*." La cause était donc déjà entendue et les pions étaient mis en place...

En 1922, Formigâo rassembla ses lettres "à un ami" sous son pseudonyme habituel et les édita dans une brochure de 72 pages qui fut sans doute la plus ancienne publication consacrée entièrement aux apparitions de Fatima. Cette brochure fut élogieusement recommandée dans le journal catholique *Epoca* de Lisbonne par un auteur qui signa Nemo, c'est-à-dire, en latin, "personne". N'était-ce pas Formigâo lui-même qui usait là d'un stratagème commode ? En 1928, il réédita sa brochure en la complétant de divers chapitres. C'est la traduction française de ce livre, contenant les fameuses photos d'un "phénomène solaire" qui parut en 1931 aux éditions du Pélican, à Toulouse, avec l'Imprimatur de l'Evêque de Leira.


Vicomte de MONTELO

Les Grandes Merveilles de Fatima

Les apparitions de la Sainte Vierge.
Les manifestations grandioses de foi et de piété.
Les guérisons extraordinaires.

ÉDITIONS DU «PÉLICAN»
46, Rue Dussoubs. — PARIS-2e.

Le 13 juin 1921, Mgr Da Silva convoqua Lucia. Il lui proposa d'aller faire des études dans une école loin de son village et lui fit promettre de ne jamais révéler à ses condisciples qui elle était. Elle partit cinq jours plus tard pour se

rendre chez les Soeurs de Sainte Dorothée à Vilar, un faubourg de Porto. Pour plus de sûreté encore, on en fit ensuite une religieuse cloîtrée.

En octobre, Mgr Da Silva autorisa que la messe fut dite à la Cova. Le même mois parut pour la première fois *A voz da Fatima*, l'organe officiel du pèlerinage, dirigé par... le chanoine Formigâo. Ce périodique atteignit rapidement un tirage de trois cent mille exemplaires. C'est alors seulement que l'enquête officielle démarra.

Le 3 mai 1922, sept "experts" furent désignés, parmi lesquels l'incontournable chanoine Formigâo, l'abbé Quaresma (qui avait cru voir le "véhicule de la Vierge") et... le nouveau curé de Fatima.

On sait aujourd'hui, par les révélations que fit l'un de ses membres, comment travailla la Commission. Vu l'importance de son témoignage, on nous pardonnera de citer longuement le Père Alonso qui étudia particulièrement ce sujet : "*Il n'y eut même pas une seule session d'étude dont le procès-verbal fasse foi ; la Commission n'organisa, à proprement parler, aucun dossier, et elle se réunit seulement à la fin, les 13 et 14 avril 1930, dans une unique session au cours de laquelle le Rapport, rédigé exclusivement par le Dr Formigâo, fut lu et approuvé à l'unanimité.* (...) *Les autres membres de la Commission possédaient indubitablement des qualités pour contribuer au procès ; mais précisément parce que le Dr Formigâo avait une sorte de monopole dans la connaissance des faits de Fatima, cela paralysait toute action que l'on essayait de mener sans sa présence.* (...) *Les interrogatoires officiels furent en nombre et en qualité très faibles par rapport aux possibilités qu'offrait alors Fatima, et qui sont perdues à jamais.* (...) *Lorsque la Commission est nommée, en mai 1922, les guérisons merveilleuses de Fatima sont un fait patent et bruyant. Formigâo, du reste, les a recueillies dans son premier livre. Cependant, l'on ne fait pas de recherches d'expert à leur sujet. L'on ne nomme pas non plus une sorte de sous-Commission pour travailler en compagnie d'experts.* (...) *Tout fut laissé à l'improvisation du moment.* (...) *Il semble qu'en plus des apparitions, la Vierge Marie aurait dû aussi faire elle-même le procès ! Cela paraît être le sens de certaines phrases attribuées à Mgr da Silva. En tout cas, ce qui a été fait le fut uniquement à l'initiative et par l'activité du Dr Formigâo. L'évêque lui-même, que nous avons vu durant toutes ces années rempli d'une attention vigilante pour développer le culte de la Vierge de Fatima, ne paraît s'être intéressé au procès ni peu ni beaucoup. On laissa donc passer allègrement le temps et la lente disparition des témoins.*" [14]

Pareil réquisitoire pourrait laisser supposer que le Père Alonso déclarerait les conclusions de la Commission invalides. Eh bien non, pas du tout ! Bien que trouvant les méthodes déplorables, il estima que les documents utilisés prouvaient suffisamment les faits. Esprit critique, es-tu là ?

Cette Commission d'enquête ne put évidemment questionner Jacinta et Francesco qui étaient décédés. On ne put donc se baser que sur les rares interrogatoires effectués de leur vivant et, bien sûr, parmi ceux-ci, les principaux étaient évidemment ceux figurant dans le dossier du chanoine Formigâo. Les témoignages des parents de Lucia ne furent consignés que six ans après les faits. Quant à Lucia, qui savait écrire depuis 1918, on ne lui demanda même pas de rédiger son témoignage. La première fois qu'elle écrivit quelque

chose sur ces faits, ce fut en décembre 1925, à la suite d'une vision. Mais on ne sait trop pourquoi, elle détruisit son récit l'année suivante. Le 17 décembre 1927, elle déclara s'être adressée à Jésus pour lui demander si elle pouvait consigner par écrit les "secrets" comme l'évêque de Leira le lui avait demandé. Jésus lui serait apparu pour lui dire, d'une voix claire : "*Ecris tout ce que la Sainte Vierge t'a révélé au sujet de la dévotion au Coeur Immaculé de Marie, quant au reste du secret, continue pour le moment à garder le silence*." Elle écrivit ensuite, successivement, plusieurs relations qui furent conservées.

Dès après qu'il eut éloigné Lucia et avant même que l'enquête officielle ait débuté, Mgr da Silva acquit à vil prix une vaste superficie de terrain englobant la Cova. On nivela tout le terrain et on construisit un hôpital et une chapelle. Pourquoi un hôpital ? Qu'on songe à Lourdes et à la manne financière que rapportent les pèlerins et malades...

Au point le plus bas du site, là où poussaient des joncs et où, par temps de sécheresse, une certaine humidité persistait toujours, on creusa un puits et l'on trouva de l'eau, ce qui n'eut donc rien d'étonnant. Un second puits, creusé non loin de là, donna également de l'eau. On fit cependant courir le bruit d'un miracle supplémentaire. Ce miracle, *O Seculo*, l'organe de la libre pensée, l'avait prédit dès juillet 1917 en écrivant qu'on avait certainement trouvé là de l'eau et qu'on voulait transformer la région en un nouveau Lourdes. Cette prophétie-là se réalisa précisément, contrairement à celle que la Vierge fit le 13 octobre 1917... Mais pour Benjamin Lejonne, cette source fut inexplicable, invraisemblable, autrement dit, miraculeuse. Elle le fut pourtant d'autant moins que la zone comporte un grand nombre de grottes, gouffres, bassins et rivières souterraines !

Le 28 mai 1926, suite à un putch militaire, le président de la République fut destitué, le Parlement fut dissous et la liberté de la presse fut supprimée. Moins d'un mois plus tard, le 26 juin 1926, Mgr da Silva se rendit personnellement à la Cova, y bénit les stations d'un chemin de croix, célébra la messe et assista à un nouveau miracle : une pluie de pétales de fleurs qui s'évanouissaient avant de toucher les mains ou le sol. Ce n'était pas la première fois que l'on parlait de ce miracle-là qui est également en rapport avec un phénomène d'éblouissement (voir l'annexe I spécialement consacrée à ce sujet). Un à un, ensuite, les hauts dignitaires de l'Eglise portugaise se rendirent à Fatima. Tous vinrent, sauf le cardinal Mendes Belo, de Lisbonne, qui ne crut jamais aux apparitions. Il mourut en 1929. On nomma alors à sa place le cardinal Cerejeira, un ami personnel du dictateur Salazar avec lequel il avait fréquenté le séminaire et avec qui il avait même partagé une chambre. Peu après, c'est-à-dire le 13 août 1930, Mgr da Silva reconnut la légitimité des apparitions et du culte qu'il avait lui-même savamment organisé jusque-là et que Salazar ne cessa de favoriser pour des raisons politiques clairement évidentes. La boucle était bouclée.

Dans les années 30, le Portugal fut atteint par une sorte de paranoïa du péril communiste. Les évêques jurèrent à la Vierge qu'ils organiseraient des pèlerinages pour préserver leur pays d'un tel fléau et ils lancèrent l'idée de consacrer le Portugal au Coeur Immaculé de Marie...

Durant la nuit du 25 au 26 janvier 1938, une magnifique aurore boréale illumina une grande partie du ciel européen. Lucia l'observa avec d'autres religieuses de son couvent,

puis informa son évêque qu'une telle clarté lui avait été prédite par la Vierge comme le dernier signe avant-coureur du grand châtiment céleste. Elle prétendit qu'il ne s'agissait sans doute pas d'un phénomène astronomique tel que celui décrit et expliqué par les savants. Elle a été rejointe en cela, au niveau de l'expertise, par le frère Michel de la Ste Trinité qui n'oublie qu'une chose : c'est qu'à l'époque, les astronomes ne connaissaient pas encore intimement le phénomène des aurores et avaient de quoi être surpris par celui-là qui, d'un point de vue strictement physique, leur paraissait troublant, voire quasi incompréhensible. La science a fait de grands progrès en la matière depuis, grâce, entre autres choses, aux satellites artificiels et aux mesures physiques réalisées en haute altitude dans les régions polaires.

Dès cette époque, à la demande de l'évêque de Leira, Lucia qui avait fait voeu d'obéissance, s'était mise à consigner divers textes contenant de nouveaux détails concernant les apparitions et les secrets. Ces écrits se succédèrent durant plusieurs années. C'est pendant cette période qu'entre autres choses elle mit par écrit les apparitions de l'ange. Alors que la seconde guerre mondiale avait déjà éclaté, Lucia précisa que la Vierge la lui avait annoncée en 1917. Révélant une autre partie des "secrets", elle déclara qu'il fallait que le pape consacre la Russie au Coeur Immaculé de Marie. Le contexte historique suffit à montrer que cette autre partie du "secret" fut inspirée par les événements d'alors. Lucia raconta également une foule de détails sur la vie mystique jusque-là totalement ignorée de ses deux petits cousins. A l'en croire, tous deux avaient été des saints ayant une grande connaissance de la théologie. Comme Lucia ne pouvait être moins qu'eux, on fit courir le bruit qu'enfant elle avait le don de bilocation, c'est-à-dire la faculté de se trouver ou d'apparaître en plusieurs endroits différents au même moment. [15]

En 1947, Pie XII canonisa Sainte Catherine Labouré. En 1952, cédant à de multiples pressions allant dans ce sens et après avoir promulgué le dogme de l'Assomption de Marie (selon lequel, à la fin de sa vie terrestre, Marie serait montée au ciel avec son corps tout entier), Pie XII consacra la Russie au Coeur Immaculé de Marie. Cette consécration parut cependant encore insuffisante, dans sa forme, à certains prêtres intégristes. Du fond de sa retraite, Lucia se déclara peinée... [16]

Les révélations transcrites par Lucia à partir de 1936-1937 furent peu à peu publiées puis rassemblées en un ouvrage exhaustif. Cependant, une partie de ses dires fut occultée ; et c'est cette partie qui fut appelée le "troisième secret de Fatima". Ce secret qui semblait concerner le pape, d'après ce que la voyante parut indiquer en diverses occasions, devait être communiqué à celui-ci en 1960. Il le fut ; mais le Vatican ne révéla pas en quoi il consistait, ni ne fit aucun commentaire précis sur le sujet.

Une vaste littérature concernant ce fameux "troisième secret de Fatima" a vu le jour à partir de cette époque. Des copies prétendument "pirates" de celui-ci -inventées de toutes pièces- ont circulé longtemps ou ont même été publiées dans une certaine presse avide de sensations. Il fut même raconté que le secret concernait la résurrection de Jacinta et Francesco et/ou d'autres enfants que le Vatican auraient maintenus, depuis lors, séquestrés dans un couvent. D'autres auteurs, plus sérieux et plus ou moins bien informés, tentèrent de reconstituer le contenu du secret en mettant bout à bout les très rares commentaires qui avaient été faits à son sujet par des autorités religieuses reconnues, supposées au courant

de la question. Sur ce sujet réputé "brûlant", même les allusions des papes varièrent. L'une d'elles, faite par Jean-Paul II en 1980, faisait songer à l'annonce d'une très grande catastrophe dans laquelle pourrait périr des millions d'humains.

Enfin, le 26 juin 2000, le Vatican révéla ce qui fut présenté comme le véritable contenu du "troisième secret" tel qu'il avait été transcrit jadis par Lucia. Il s'agissait en fait d'une vision dite "symbolique" et non d'un texte. Cette vision mettait en scène un évêque vêtu de blanc qui paraissait être un pape. Après avoir gravi avec peine une colline, il était mis à mort par des soldats au pied d'une croix au moyen d'une arme à feu et de flèches. Ensuite, les soldats tuaient encore un grand nombre d'autres prêtres et de laïcs. Tandis que se déroulait cette scène, des anges récoltaient le sang des martyrs au moyen d'un arrosoir de cristal et irriguaient avec celui-ci les âmes qui s'approchaient de Dieu.

Certains trouvèrent avec beaucoup d'imagination qu'il y avait une similitude entre cette hécatombe et la tentative d'assassinat manquée de Jean-Paul II place Saint Pierre à Rome. L'intéressé était d'ailleurs celui qui s'en disait le plus persuadé, affirmant sans complexe aucun que la Vierge avait fait dévier une balle tirée sur lui par un homme à qui il avait pardonné. Le dominicain Cardonnel a dit ce qu'il en pensait dans le journal français *Le Monde* du 3 juin 2000 : "*... il m'est intolérable d'entendre que la Sainte Mère de Dieu ait pu détourner les balles faites pour tuer le pape alors quelle n'aurait pas levé le petit doigt pour arrêter l'extermination de million de juifs et la traite ignoble de millions de noirs*." Voilà qui fait prendre la mesure de l'ego extraordinaire de Jean-Paul II !

Quand on examine de près les premières déclarations des voyants, on constate qu'il n'y eut pas trois secrets, mais un seul consistant en quelques mots vite répétés à Francesco par Lucia. A mesure que le temps passa, cette dernière gonfla ces quelques mots comme elle gonfla tout le reste et les transforma en longs récits dont une vision de l'enfer (avec ses diables et ses âmes damnées plongeant dans de grandes flammes...), la prophétie sur la seconde guerre mondiale, la nécessité de consacrer la Russie au Coeur Immaculé de Marie et, enfin, un "troisième secret" qui, selon elle, ne devait pas être révélé avant 1960, date à laquelle son contenu deviendrait plus clair, plus compréhensible.

Force est de constater d'emblée que si le texte présenté en juin 2000 comme étant le "troisième secret" avait été publié en 1960, il n'aurait en rien été "plus clair." Sitôt ce texte publié, il déclencha une flambée de commentaires les plus divers. D'aucuns, surpris par son contenu qui ne ressemblait à rien de ce à quoi on put s'attendre, dirent qu'il s'agissait d'un faux rédigé à la gloire de Jean-Paul II. Une analyse graphologique semblait même démontrer que le texte n'était pas de Lucia. Laurent Morlier fut sans doute celui qui en proposa la critique la plus détaillée. A la lecture de celle-ci, on ne peut conclure que deux choses : soit ce texte, qui n'est en rien la suite logique de ce qui précéda et n'en a pas du tout le style, est un faux créé par le Vatican ; soit il correspond à une invention supplémentaire de Lucia qui ne cadrait pas avec ce qu'elle-même en avait dit précédemment. A moins, bien sûr, que ces deux possibilités soient toutes deux vraies en partie. [17]

En mai 1946, le pape s'adressa confidentiellement à tous les évêques du monde pour leur demander leur avis sur l'opportunité de définir le dogme de l'Assomption de Marie.

A la même époque, le cardinal Cerejeira demanda au Vatican d'envoyer un légat pontifical afin de participer au tricentenaire de la consécration du Portugal à la Vierge Marie, fêtes durant lesquelles la statue de Notre-Dame de Fatima serait coiffée d'une couronne d'or massif offerte par les femmes portugaises. La Vatican dépêcha le cardinal Masella. Ce fut le départ de grandes fêtes au cours desquelles la statue de Notre-Dame de Fatima fut conduite en procession dans le monde entier. Et c'est à l'occasion des nombreux voyages de la statue qu'on parla de nouveaux miracles et de prodiges inouïs...

Du 22 novembre 1946 au 24 décembre de la même année, la statue de Notre-Dame de Fatima fut portée triomphalement de la Cova da Iria jusqu'à Lisbonne et retour. Or il advint que Mme Maria Emilia Martins Campos eut l'idée de saluer le passage de la statue en lâchant des colombes. Elle écrivit donc à une de ses amies, habitant Lisbonne, de lui en acheter six, de préférence blanches. Les animaux furent achetés le 28 novembre et arrivèrent à Bombarral le 29. L'un d'eux était mort. La dame chargea sa fillette de libérer les oiseaux au passage de la statue. Ils s'élevèrent dans les airs, puis trois d'entre eux vinrent se poser sur le bord du pavillon qui abritait la statue. Les deux autres retournèrent, semble-t-il, au pigeonnier de la famille Martins. On les aurait repris et déposés près des trois premiers avec lesquels ils seraient alors restés.

Voilà comment fut amorcé un grand miracle dont on a, depuis, beaucoup parlé. Mais voyons plutôt comment évoluèrent les choses...

Avant l'entrée à Torres Vedras, un des oiseaux abandonna le pavillon. Un autre disparut. C'est peut-être lui que l'on retrouva, mort, quelques jours plus tard, étouffé sous les fleurs, avec un autre que l'on réussit avec beaucoup de peine à ranimer. La Vierge, à l'évidence, ne témoignait pas de beaucoup de considération pour ses petites adoratrices...

Très vite, d'autres personnes achetèrent à leur tour des colombes et les lancèrent au passage de la statue. On a dit que ces oiseaux avaient toujours marqué un profond respect pour la statue. On vit, cependant, des scènes bien différentes : plus d'une fois, par exemple, les oiseaux se battirent entre eux pour trouver une place plus élevée que les autres, donnant ainsi le contre exemple du principe bien connu : *les premiers seront les derniers*. En d'autres occasions, ces oiseaux ne suivirent pas la statue quand elle sortit d'une église et, après son départ, ils firent de sérieux dégâts dans les lieux consacrés. En d'autres circonstances encore, certains volatiles se posèrent sur la tête d'un prédicateur, ce qui avait un côté davantage comique que sacré. Ce dernier détail, joint à d'autres, permet de penser que ces petits animaux familiers se posaient simplement de préférence en des endroits surélevés. Rien n'interdit même de penser que dans un second temps on utilisa peut-être un produit quelconque pour les attirer vers la statue.

Hormis la supposition qui précède et qui est nôtre, tous les renseignements qui précèdent et qui concernent le "miracle des colombes" ne sont point tirés d'un ouvrage persifleur écrit par un mécréant ; ils sont au contraire puisés chez un des plus célèbres auteurs fatimistes qui, sans doute aveuglé par sa foi, ne se rendit pas toujours compte de la portée de ce qu'il écrivait.

Signalons enfin, pour en terminer avec ce sujet, qu'en 1900, une colombe fut offerte

au pape pour la simple raison qu'à Bilbao, en Espagne, lors d'une procession, elle était venue se poser plusieurs fois sur l'épaule d'une statue de la Vierge en dépit du fait qu'elle en avait été plusieurs fois chassée. Le "prodige" des colombes de Fatima n'avait donc rien de nouveau...

Durant la célèbre "route mondiale" que parcourut durant plus de dix ans la statue de Notre-Dame de Fatima, une certaine presse d'édification prétendit que les gestes symboliques et surtout les miracles se succédèrent. A Chandernagor, la statue piétina, par ses porteurs interposés, un drapeau soviétique. Quant elle entra à Malabar, l'unique ministre communiste de l'Etat fut démis de ses fonctions. Il y eut, évidemment, des quantités de guérisons signalées (et non vérifiées). Mais surtout, on raconta que certains animaux s'étaient prosternés ou que le soleil, ici et là, avait à nouveau dansé dans le ciel...

Toute la communauté catholique n'avale pas de telles sornettes, il faut tout de même le préciser. Ainsi, dans un ouvrage revêtu des traditionnels Imprimatur et Nihil Obstat, Marcel Levêque fulmina contre ce genre de littérature. Après avoir longuement cité ce que le chanoine Barthas avait écrit au sujet des prodiges relatifs aux colombes, il écrivit : "*Cà ne vous coupe pas le souffle ces mièvreries ! Cette note édifiante (ô combien !) se trouve aux pages 294, 295 et 296 d'un livre à grand succès, celui du chanoine Barthas, publié à Fatima-Editions à Toulouse ; tirage : 260e mille en novembre 1953 ; livre qui contient d'ailleurs beaucoup d'éléments intéressants pour quiconque veut écrire sur Fatima.* (...) *si vous vous donnez la peine de parcourir, sur la couverture du livre, l'annonce des ouvrages publiés par Fatima-Editions, vous constatez que le volume est déjà imprimé et mis en vente sous ce titre : 'Les colombes de Notre-Dame de Fatima - élégante brochure avec un discours de S. Em. le Cardinal Cereijera commentant le prodige'. J'imagine que le Cardinal de Lisbonne a parlé de la paix, laquelle est symbolisée par la colombe, comme chacun sait ; et je souhaite que cette 'élégante brochure' ne répande point trop à travers le monde des niaiseries dont notre sainte religion ne peut que pâtir. Quand on pense que tout cela s'édite en une douzaine de langues, on est effrayé. Décidément, le merveilleux est payant.*" (18)

Revenons une dernière fois encore à Lucia...

En décembre 1957, le Père Fuentes, qui était le postulateur de la cause de béatification de Jacinta et Francesco, s'entretint avec Lucia. Pâle, émaciée et très triste, elle lui expliqua que les plus terribles châtiments allaient s'abattre sur la Terre en 1960, que beaucoup de nations allaient disparaître et que la Russie serait l'instrument du châtiment. Rentré au Mexique, le 22 mai suivant, le Père Fuentes révéla cette conversation lors d'une conférence. Aussitôt, l'évêché de Coimbra dont dépendait le couvent où Lucia était cloîtrée, publia un démenti. A l'en croire, Lucia n'avait plus rien déclaré depuis 1955. Cette dernière, qui suivait l'actualité de près et se souciait de toute évidence beaucoup de ce qu'on écrivait à propos de sa personne, publia également un démenti. Elle ne nia pas s'être entretenue avec le Père Fuentes, mais nia avoir parlé de ces choses. Peu après, le Père Fuentes fut remplacé dans sa charge de postulateur par le Père hongrois Kondor. Chargé ensuite de l'édition critique des documents concernant Fatima, le Père Alonso commença par adopter en cette affaire la version officielle. Ensuite, il changea nettement d'opinion et s'efforça de réhabiliter le Père Fuentes, ce qui, évidemment, ne pouvait se faire qu'au détriment de

Lucia. Pour corser cette affaire fort embrouillée, il faut ajouter que lors de son entretien avec le Père Fuentes, Lucia affirma que ses cousins s'étaient sacrifiés parce qu'ils avaient toujours vu la Vierge triste. Or, questionnée à ce sujet par le chanoine Formigâo dans les premiers temps, Lucia avait été formelle : la Vierge n'était jamais triste, elle se montrait simplement "grave". (19)

Tout ce qui précède montre assez clairement qu'à partir des années 30, Lucia ne cessa pas d'ajouter à ses récits de nouveaux épisodes et de nouveaux détails dans une perspective de plus en plus apocalyptique et mégalomaniaque. Dès 1954, Prosper Alfaric avait ainsi jugé l'enfant qu'elle était en 1917 : "*Lucie n'avait sans doute pas conscience de mentir, ni d'ailleurs, je pense, de dire toute la vérité. Elle ne se posait pas de telles questions. Elle était dans l'état d'âme des gens repliés sur eux-mêmes, qui se sont fait un monde à eux et qui, fixant sur lui leur regard intérieur, le tiennent pour réel. A qui n'est-il pas arrivé, en son enfance, de rêver quelque belle aventure qu'il voyait en esprit presque réalisée. (...) Dans un hameau tel qu'Aljustrel, où les gens vivent le plus souvent isolés, absorbés par un labeur tout individuel, où les enfants gardent leurs troupeaux tout le long du jour en des landes désertes, les jeunes imaginations travaillent avec un élan et une persistance que rien n'arrête. Elles se nourrissent d'illusions conformes à leurs désirs, où elles trouvent un plaisir grandissant et qui finissent par avoir autant et même plus de relief que la réalité environnante. C'est ce qu'on appelle la mythomanie, la manie des mythes, des fictions. Elle peut être poussée à un tel point que l'on finit par être dupe de ses propres inventions. C'est ce qui est arrivé, me semble-t-il, à Lucie. Elle m'apparaît comme un spécimen bien caractérisé de mythomane mystique. De là vient l'action contagieuse qu'elle a exercée sur François et Jacinte. L'un et l'autre ont subi tellement son influence que tous deux en sont devenus hallucinés.*" (20)

Mythomane, menteuse et manipulatrice ; voilà comment on pourrait caractériser celle qui fut sans doute à la base des apparitions de Fatima et qui, par la suite, fabriqua et entretint une mythologie complexe à leur sujet. Un incident peu connu renseigne également sur l'équilibre psychologique que pouvait avoir Lucia après le temps des apparitions. Un jour qu'elle était encore novice, on l'envoya nettoyer les toilettes. Elle en revint la figure couverte d'excréments mais radieuse.

L'erreur serait cependant de croire que Lucia était une fille stupide. Ceux qui pensent cela ou qui l'on décrite ainsi confondent souvent l'ignorance, la bêtise et le déséquilibre mental. Lucia était sans aucun doute fort ignorante étant jeune, sauf un peu en matière de religion ; mais elle était intelligente, d'une intelligence vive et pratique, comme le sont en général les manipulateurs-nés. A 75 ans, elle fut, au Portugal, une des premières personnes du commun à travailler avec un ordinateur. Un technicien se déplaça alors de Coimbra pour lui apprendre à s'en servir et déclara par la suite qu'elle avait appris ces choses sans aucune difficulté. C'est dire les grandes facultés d'adaptation de l'intéressée. Lucia avait en outre une grande capacité mémorielle. J. De Marchi a écrit à ce propos que lorsque le soir sa mère lisait des choses de l'Ancien Testament, des Evangiles ou des récits concernant les apparitions de Nazaré au Portugal ou de Lourdes, Lucia retenait aussitôt tout par coeur et le racontait ensuite aux autres enfants. Ainsi fut-elle capable de nourrir sa mémoire de quantités de récits et de paroles qu'elle utilisa plus tard toujours fort à propos. Fernando Silva a précisé qu'elle adorait raconter des histoires aux autres enfants et qu'elle

en inventait sans difficulté. Considérer Lucia comme ignorante et stupide serait donc une grave erreur. D'autant plus qu'après avoir appris à lire et écrire, elle dévora certainement des quantités de livres religieux puisqu'on la soupçonne aussi de s'être inspirée de textes trouvés dans certains livres pour avoir écrit des parties de prières ou des révélations tardives (Fatima II) prétendument reçues de l'ange, de la Vierge et de Jésus.

D'aucuns estimeront peut-être que le terme "menteuse" se rapportant à Lucia serait exagéré car il signale une volonté délibérée de tromper plutôt qu'une sorte de maladie ou de tournure mentale qui pousse à inventer des choses. Pourtant, en 1924, lors de son interrogatoire officiel par la Commission d'enquête ecclésiastique, Lucia ne dit pas un mot des apparitions de l'ange et jura ensuite, sur les Saintes Ecritures, n'avoir rien vu d'autre "à ce jour". Soit elle se parjura, soit bien des années plus tard, alors qu'elle avait eu tout le temps de réfléchir et de méditer ses expériences, elle mentit sciemment.

Il suffit de lire les entretiens que Carlos Evaristo eut avec Soeur Lucia pour se rendre compte à quel point l'intéressée était capable d'esprit de rouerie et cachait mal une grande ambition. L'ambition et le désir de paraître à son avantage transparaît également dans certaines des confidences qu'elles fit à différentes personnes. Un exemple parmi d'autres fut relevé par un de ses fidèles soutiens, J. De Marchi : "*De tous les alentours (avoue-t-elle elle-même dans ses Mémoires), il n'y avait pas de fille si bien ajustée que moi ; mes soeurs et ma marraine Thérèse étaient toutes fières de me voir si belle. Les autres petites m'entouraient, nombreuses, et admiraient la beauté de mes parures ; et je me rengorgeais d'être ainsi remarquée. En vérité, la vanité était mon plus bel ornement ! Tout le monde me témoignait de la sympathie, sauf une petite orpheline que ma marraine Thérèse avait prise chez elle, après la mort de sa mère. Elle paraissait craindre que je ne mette la main sur une partie de l'héritage sur lequel elle comptait. Et, de vrai, elle ne se serait pas trompée, si Notre Seigneur ne m'avait réservé un héritage bien plus précieux.*" Quel portrait au vitriol, tracé par l'intéressée elle-même ! Et pourtant, si l'on compare ce portrait aux rares photos de Lucia enfant, force est de constater qu'il est encore un pur produit de sa mythomanie. Car Lucia était non seulement mal habillée, mais elle était également laide. [21]

Si Lucia fut, à Fatima, une grande manipulatrice de marionnettes, elle fut cependant secondée par un habile impressario : le chanoine Formigâo. C'est lui qui, très tôt, prit le contrôle des interrogatoires puis de l'enquête officielle. Et c'est lui encore qui s'arrangea pour masquer durant de longues années certains détails qu'il jugea troublants, comme ceux de la taille originelle de l'apparition et de la mini-jupe qu'elle portait.

Deux auteurs, Fina d'Armada et Joaquim Fernandes, ont cru pouvoir soutenir que les apparitions de Fatima avaient été annoncées par avance dans plusieurs journaux. Ces derniers avaient publié que s'il fallait en croire certaines séances médiumniques, un grand événement se produirait le 13 mai suivant. Les deux auteurs précités ont effectué d'excellentes recherches historiques dans des archives peu diffusées jusque-là. Mais ils l'ont fait avec la conviction pré-établie de prouver que la Vierge apparue aux enfants était une extraterrestre débarquée d'un ovni. Dès lors, bien que leurs ouvrages soient remplis de données intéressantes qu'ils ont mises à jour, ils sont également noyés d'arguments qui ne tiennent guère la route mais qui, dans leur esprit, ont une force démonstrative. Pour ces

deux auteurs, les prédictions qu'ils ont trouvées dans la presse ne peuvent s'expliquer que d'une seule manière : les extraterrestres n'avaient pas d'autre moyen que d'utiliser le canal médiumnique afin d'annoncer leur arrivée prochaine.

Ne rions pas ! Cette hypothèse originale semble fantaisiste, certes, mais elle s'appuie tout de même sur des documents d'une réalité incontestable. Il faut donc pouvoir comprendre et expliquer ce qu'il s'est passé. Notons de suite qu'on aurait pu proposer une autre théorie mettant en avant un supposé complot d'adultes dont les voyants auraient été les jouets. Mais ce qu'une vieille folle à pu faire à La Salette avec deux enfants espiègles, qui donc aurait pu le faire à la Cova da Iria sans se faire remarquer et avec trois enfants dont une seule était mystificatrice dans l'âme ? Une autre explication pourrait être que ladite mystificatrice aurait choisi le 13 mai après en avoir entendu parler suite aux articles dans les journaux. Si la chose n'est pas exclue, elle est néanmoins du domaine de l'improbable. Car rien ne dit qu'à l'époque ces communications médiumniques dont parlèrent quelques articulets de journaux aient fait forte impression sur les habitants de Fatima. Plus simplement, il semble bien qu'en la circonstance il ne se soit agi que d'une coïncidence. Si les séances médiumniques avaient proposé une autre date, elles seraient simplement tombées dans l'oubli, comme cela arrive dans l'écrasante majorité des cas des prédictions qui ne se réalisent pas. Car là est la clef du pseudo-mystère : on ne retient jamais que les prédictions qui, par hasard, semblent s'être réalisées. Et ce sont ces cas-là, seulement, qui font croire qu'il est parfois possible de prédire l'avenir. (22)

REFERENCES :

1) DE GONZAGUE CABRAL (L), *Au peuple portugais, protestation des jésuites*, Roulers, De Meester, 1910
D'AZEVEDO (L), *Proscrits*, Tournai, Casterman, 1912
BARTHAS (C), *De la grotte au chêne vert*, Paris, A. Fayard, 1960, p. 38-42
MICHEL DE LA STE TRINITE, *Toute la vérité sur Fatima*, St-Parres-Lès-Vaudes, Ren. Cath, 1986, T. III, p. 182
De MONTELLO (Vte), *Les grandes merveilles de Fatima*, Paris, Pelican, 1931, p. 43
2) Mc GRATH (W), *Fatima ou le suicide mondial*, Sherbrooks Quebec, Pères St Paul, 1952, p. 44-45
3) WALSH (W), *Notre-Dame de Fatima*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, p. 18, 35-36
BARTHAS (C), *Fatima, merveille du XXème siècle*, Toulouse, Fatima éd., 1957, p. 31, 38-39
De MONTELLO (Vte), *Les grandes merveilles de Fatima*, Paris, Pelican, 1931, p. 60 et 96
JEAN-NESMY (C), *La vérité de Fatima*, Paris, Editions SOS, 1980, p. 57-59
D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Merc. Dauph., 2010, pp. 70-75 + 83-84 + 102-113
SILVA (F), *The shepherds of Fatima*, Pauline Books, 2008, p. 34
4) LEVEQUE (M), *Mon curé chez lesvisionnaires*, Paris, La Colombe, 1956, p. 69-71
LE GOFF (J), *La naissance du purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981
De MONTELLO (Vte), *Les grandes merveilles de Fatima*, Paris, Pelican, 1931, p. 57-58, 60 et 63
ALFARIC (P), *Fatima - comment se crée un lieu saint*, Paris, Cercle E. Renan, 1954, p. 11-12
D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, pp. 205-206 + 68
SILVA (F), *The shepherds of Fatima*, Boston, Pauline Books & Media, 2008, p. 39
5) BARTHAS (C), *Fatima, merveille du XXème siècle*, Toulouse, Fatima éd., 1957, p. 61-66 et 70-96
CASTELBRANCO (J.C.), *Le prodige inouï de Fatima*, Bruxelles, C. marial Fatima, 1969, p. 16-23 et 70-71
WALSH (W), *Notre-Dame de Fatima*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, p. 77-95
D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, pp. 210-214 + 65
RENAULT (G), *Fatima, espérance du monde*, Paris, Plon, 1957, p. 47-49
GRANT (E. J.), *commentaire sur le site Amazon à propos d'un des livres de Joachim Fernandes*
6) BARTHAS (C), *Fatima, merveille du XXème siècle*, Toulouse, Fatima éd., 1957, p. 93-100
CASTELBRANCO (J.C.), *Le prodige inouï de Fatima*, Bruxelles, C. marial Fatima, 1969, p. 25-32
WALSH (W), *Notre-Dame de Fatima*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, p. 107-134

JONGEN (H), *Notre-Dame de Fatima*, Louvain, 1944, p. 96
D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, pp. 256-257
De MONTELLO (Vct), *Les grandes merveilles de Fatima*, Paris, Pelican, 1931, p. 45, 70 et 73
7) RENAULT (G), *Fatima, espérance du monde*, Paris, Plon, 1957, p. 96-106
CASTELBRANCO (J.C.), *Le prodige inouï de Fatima*, Bruxelles, C. Marial Fatima, 1969, p. 32-36
BARTHAS (C), *Fatima, merveille du XXème siècle*, Toulouse, Fatima éd., 1957, p. 125-132 et 101-106
WALSH (W), *Notre-Dame de Fatima*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, p. 139-149
HUNERMANN (G), *Le ciel est plus fort que nous*, Mulhouse, Salvator, 1956, p. 154-157
JONGEN (H), *Notre-Dame de Fatima*, Louvain, 1944, p. 108-109
JEAN-NESMY (C), *La vérité de Fatima*, Paris, Editions SOS, 1980, p. 114
Tout Savoir, Paris, Janvier 1956, p. 20
8) FERNANDES (F) & consorts : *Fatima revisited*, New York, Anomalist Books, 2008, p. 93
De MONTELLO (Vte), *Les grandes merveilles de Fatima*, Paris, Pelican, 1931, p. 79-80, 87, 95-97, 99 et 104
9) LEJONNE (B), *Le soleil a dansé à Fatima*, Paris, Apostolat de la presse, 1957, p. 28-29 et 32-37
AUVRAY (D), *Le sens de Fatima*, Paris, La Colombe, 1959, p. 131-132
RICHARD (Abbé), *La Reine aux mains jointes*, Paris, La Colombe, 1958, p. 99
PANNET (R), *Marie au manteau de soleil*, Paris, S.O.S., 1984, p. 56
JAKI (S), *God and the Sun at Fatima*, Real View Books, 1999
Magonia, London, Monthly supplement, 29 July 2000, p. 1-2
10) FIEBAG (J), *Le message secret de Fatima*, Tübingen, Gie, 1986
PINON (G), *Le "miracle" de Fatima*, Jouy en Josas, Interkeltia, 2010
CORDONNIER (G), *In sole posuit tabernacula sua*, in *Atlantis*, Paris, n° 295, Décembre 1977, pp. 99-105
11) RAMBAUD, *La Dame toute belle*, Paris, Vitte, 1949, p. 136-139
BARTHAS (C), *De la grotte au chêne vert*, Paris, Arthème Fayard, 1960, p. 39
JEAN-NESMY (C), *La vérité de Fatima*, Paris, Editions SOS, 1980, p. 116-117
12) PHILIPPART (E), *La Vierge secourable*, Woluwé-St-Pierre, Chant d'Oiseau, 1952
MICHEL DE LA Ste TRINITE : *Toute la vérité sur Fatima*, St-Parres-Lès-Vaudes, Ren. cath., 1986, T.III, p. 250-253 et 209-210 et 188-191 et 363-365
LORULOT (A), *Le Pape et l'astronomie*, Herblay, Idée Libre, s.d, p. 9-24
DE MARCHI, *Témoignages sur les apparitions de Fatima*, Cova da Iria, 1966, p. 83, 297 et 243
Magonia, London, Monthly Supplement n° 29, page 1-2
13) DE MARCHI, *Témoignages sur les apparitions de Fatima*, Cova da Iria, 1966, p. 304 et 337-339
D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, p. 257
14) MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Toute la vérité sur Fatima*, St Parrès-Lès-Vaudes, Ren. cath., 1986, T.II, p. 248-250 et 121
LEJONNE (B), *Le soleil a dansé à Fatima*, Paris, Apostolat de la Presse, 1957, p. 92-93
ALFARIC (P), *Fatima - Comment se crée un lieu saint*, Paris, Cercle E. Renan, 1954, p. 18-20
15) DE SEDE (G), *Fatima, enquête sur une imposture*, Paris, A Moreau, 1977, p. 186
ALFARIC (P), *Fatima - Comment se crée un lieu saint*, Paris, Cercle E. Renan, 1954, p. 24-28
LEJONNE (B), *Le soleil a dansé à Fatima*, Paris, Apostolat de la Presse, 1957, p. 132-133
D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, p. 46
MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Toute la vérité sur Fatima*, St-Parrès-Lès-Vaudes, Ren. Cath., 1986, T.II, p. 421-428
16) MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Toute la vérité sur Fatima*, St Parrès-Lès-Vaudes, Ren. Cath., 1986, T.III, p. 216-223
17) LUCIE, *Lucie raconte Fatima*, Resiac, Fatima Edition, 1978
TURI (A-M), *Pourquoi la Vierge apparaît aujourd'hui*, Paris, Félin, 1988, p. 85-86
DEL POZO (V), *Siragusa, messager des extraterrestres*, Allauch, Cosmicia, 1979, p. 104 et suiv.
MORLIER (L), *Vrai ou faux troisième secret de Fatima ?*, Argentré-Du-Plessis, DFT, 2004
MORLIER (L), *Le troisième secret de Fatima publié par (...) est un faux*, Argentré, DFT, 2001
18) BARTHAS (C), *Les colombes de la Vierge*, Toulouse, Fatima Editions, 1976, p. 13-17 et suiv ainsi que 27, 32-33 et 105
LEVEQUE (M), *Mon curé chez les visionnaires*, Paris, La Colombe, 1956, p. 47-48
L'Echo du Merveilleux, Paris, 1er novembre 1900, p. 419
19) ALONSO (J.M), *La vérité sur le secret de Fatima*, Paris, Tequi, 1979, p. 90-96
MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Toute la vérité sur Fatima*, St Parrès-Lès-Vaudes, Ren. Cath., 1986, T.III, p. 367-371 et 336-337
DE MONTELO (Vcte), *Les grandes merveilles de Fatima*, Paris, Pelican, 1931, p. 63
20) ALFARIC (P), *Fatima - Comment se crée un lieu saint*, Paris, Cercle E. Renan, 1954, p. 9

21) D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, pp. 69, 80-81 et 201
EVARISTO (C), *Fatima-Soeur Lucia témoigne*, Paris, Fleurus-Mame, 1999
DE MARCHI (J), *Témoignage sur les apparitions de Fatima*, Cova da Iria, 1966, pp. 52-53
SILVA (F), *The shepherds of Fatima*, Boston, Pauline Books & Media, 2008, p. 34
FERNANDES (F) & consorts : *Fatima revisited*, New York, Anomalist Books, 2008, pp. 5-8
22) D'ARMADA (F) & FERNANDES (J), *Fatima*, Grenoble, Mercure Dauphinois, 2010, chap. 1

EZQUIOGA

En 1931, à la suite d'événements politiques graves, un vif sentiment d'irréligion s'était développé dans le Pays Basque et, dès le mois d'avril, par ordre du gouvernement, on avait fait enlever les crucifix dans les lieux publics. Par réaction sans doute, toutes sortes de prodiges et même des apparitions avaient alors été signalés ici et là...

Dans la soirée du 30 juin, à Ezquioga, un petit bourg de 500 habitants situé sur le flanc du mont Izazpi, deux enfants de l'aubergiste Bereciartua se prénommant Antonia (11 ans) et Andrès (7 ans), suivaient un sentier de la montagne quand ils s'arrêtèrent pour contempler le paysage. Antonia était une gamine très renfermée, assez timide, tandis qu'Andrès était plutôt du genre galopin mal poli, frondeur et perpétuellement révolté. Soudain, prétendirent-ils ensuite, sur la cime d'un bouquet de chênes, ils virent une apparition brillante et lumineuse. C'était la Vierge Marie, en son apparence de Vierge Douloureuse. Elle tenait son enfant dans ses bras et, comme la statue de l'église paroissiale, elle était vêtue d'une robe blanche et d'un manteau noir. Plus tard, sous l'influence d'images pieuses distribuées en ces lieux par le propriétaire du champ, la Vierge fut décrite comme pleurant des larmes de sang et le coeur transpercé d'épées. A l'époque, en effet, l'Eglise espagnole mettait tout particulièrement l'accent sur la Passion de Marie, la mère céleste souffrant de l'apostasie du monde.



Antonia et Andrès Bereciartua

Les enfants se mirent à réciter l'Ave Maria et la Vierge leur sourit. Puis, avant de disparaître, elle leur recommanda de prier et de faire prier.

Après cette vision qui dura environ une demi-heure, les enfants rentrèrent chez eux en courant et racontèrent tout à leurs parents. Leur pieuse mère les crut et, le lendemain, elle se rendit très tôt, avec eux, chez le curé. Ce dernier conseilla la prudence et partit aussitôt informer le Vicaire Général qui administrait alors le diocèse en remplacement de l'évêque qui, pour des raisons politiques, avait du se réfugier à l'étranger.

Le soir, les deux enfants retournèrent là où ils avaient aperçu la Vierge et la virent à nouveau. Cette fois, elle était sans l'enfant Jésus. Le jour suivant, alors que le curé était présent, ils ne virent rien ; mais lorsqu'ils furent tous partis, la petite Antonia revint sur ses pas et vit à nouveau la Vierge. Apprenant cela, le gamin qui ne voulait sans doute pas rester en reste, revint à son tour et vit également.

D'autres apparitions suivirent...

La curiosité pour ces faits provoqua rapidement des attroupements de dizaines puis de centaines de personnes et, bientôt, de nouveaux voyants se firent connaître, tant sur les lieux originels de l'apparition que dans d'autres villages proches, voire dans des villes plus lointaines. Le nombre de ces visionnaires crut si vite qu'on en compta un moment donné près de 200. Certains prétendaient voir des anges armés d'épées courant au-dessus des montagnes comme s'ils combattaient un ennemi invisible dans lequel on identifiait communément la République. D'autres affirmaient avoir vu tomber du ciel des fleurs, des chapelets ou des images pieuses. Quelques-uns virent saint Michel ; d'autres virent Jésus ou des saints. Mais on signala également le diable, des sorcières et des personnages sans tête. Ces visionnaires commencèrent à prophétiser, d'aucuns annonçant la destruction de Paris par le feu, d'autres celle de Marseille, et d'autres encore celles de Barcelone et de Saint Sebastien qui, elles, seraient englouties.

En juillet et en octobre 1931, on dénombra à Ezquioga des dizaines de milliers de personnes arrivées là par voitures, trains, taxis ou autocars. La plupart étaient des croyants sincères venus sans doute dans l'espoir de trouver un remède aux conséquences de l'irréligion dominante. D'autres, en beaucoup plus petit nombre, étaient des sceptiques déclarés et moqueurs. Parmi ces derniers, quelques-uns organisèrent certains soirs des marches avec des lumières pour créer de toutes pièces de fausses apparitions ou des prodiges qu'ils espéraient railler ensuite. Le point culminant des apparitions se produisit le 15 octobre 1931 quand une des plus célèbres voyantes d'alors, Ramona Olazabal, prétendit que la Vierge lui avait elle-même transpercé les mains avec une épée et exhiba ses stigmates en levant ses mains en sang devant une foule de vingt mille personnes. On l'examina et l'on vit que ses paumes avaient été entaillées comme par un bistouri. On la fouilla et on examina les alentours. On trouva un rasoir abandonné...

Les événements d'Ezkioga furent surtout connus en Espagne grâce au travail de trois photographes dont le plus actif fut sans doute un romancier français bigot qui avait eu une expérience mystique à Lourdes : Raymond de Rigné. La technique employée par ces artistes, mais surtout par Rigné, consistait à présenter les voyants dans des poses et des

attitudes qui faisaient immédiatement songer à des peintures et des sculptures bien connues dont les thèmes étaient empruntés à des récits bibliques et mystiques. Les visionnaires étaient choisis par ces photographes davantage pour leurs qualités esthétiques et leur talent pour "poser" devant les objectifs plutôt que pour la réalité supposée de leurs expériences mystiques. Rigné allait jusqu'à prétendre que la Vierge elle-même composait ses photos, lesquelles, selon lui, n'auraient jamais pu être aussi démonstratives de la présence de Marie si les apparitions n'avaient pas été authentiques.

Au début du mois de septembre 1933, le belge Léon Degrelle (dont il sera encore question à propos des apparitions en Belgique quelques mois plus tard) arriva sur les lieux. Il fut suivi peu après par un autre auteur belge, un certain Remish, qui sous le pseudonyme de Dorola écrivit ensuite de nombreux textes en faveur des apparitions à Ezquioga et en Belgique.

Selon sa technique habitude, Degrelle se répandit en nouvelles sensationnelles. A en croire ce qu'il écrivit dans l'hebdomadaire catholique belge *(Bonnes) Soirées* du 22 septembre 1933, 200 personnes de l'endroit revivaient depuis des mois toutes les phases de la Passion et contemplaient soit la gloire du Paradis soit des cataclysmes affreux qui allaient s'abattre sur le monde, causant la disparition des deux tiers du genre humain. Il y avait là des prodiges inouïs : des stigmatisations, des lévitations (des visionnaires planaient jusqu'à deux mètres au-dessus du sol), des dédoublements de corps, des crucifix qui saignaient, des hosties qui se matérialisaient miraculeusement sur la langue, des gens que le feu ne brûlait plus et qui parlaient toutes sortes de langages... L'article se terminait en annonçant pour bientôt un reportage qui "*sera la plus fantastique enquête qui ait jamais paru au monde, puisqu'elle rassemble à la fois l'horreur des plus épouvantables prédictions et le tableau déchirant de centaines de visions incontestablement surnaturelles*." Cette enquête ne fut jamais publiée. Et pour cause ! L'Eglise venait en effet de frapper de si grands coups qu'elle avait en quelque sorte sifflé la fin de cette gigantesque récréation.

Sur ordre de l'évêque du lieu, alors en exil, le vicaire général avait très vite mis en place une Commission d'Information officiellement chargée de recueillir sur tous ces faits un maximum de témoignages et de documents. Les voyants et leurs proches furent dès lors interrogés après chacune de leurs apparitions, ce qui permit de constituer un très volumineux dossier d'étude. Dès le 28 juillet, cette Commission s'éleva contre la vente et le trafic de médailles ou d'autres objets de piété et exigea des personnes présentes un maximum de retenue dans leurs actes de dévotion. Le soir-même, dans le but de ramener un peu de raison chez des gens qui croyaient déjà que l'Eglise était sur le point d'avaliser les apparitions, le Vicaire général crut bon de préciser que ladite Commission n'avait qu'un simple but d'information et n'était pas encore une Commission d'Enquête chargée de se prononcer officiellement sur l'authenticité des apparitions. Cette mise au point eut un effet négatif imprévu, car les voyants, flattés jusque-là d'être pris au sérieux, furent déçus et refusèrent dès lors bien souvent de se confier aux membres de la Commission qui ne paraissaient plus être autre chose qu'un groupe de simples curieux.

Le 17 octobre 1931, alerté par l'information selon laquelle Ramona avait reçu les stigmates du Christ par l'entremise de la Vierge, le vicaire général crut devoir effectuer personnellement une enquête sur place. Il prit à part la visionnaire, l'interrogea et conclut

immédiatement qu'il n'y avait aucune évidence que les blessures qu'elle présentait aux mains fussent d'origine surnaturelle. Le jour même, il publia un communiqué en ce sens que beaucoup considérèrent comme un jugement personnel hâtif. De la part du vicaire général, c'était une deuxième maladresse qui allait contribuer à embrouiller la situation...

En décembre 1931, le vicaire général essaya de contenir les événements en exigeant des prêtres qu'ils ne prennent plus l'initiative des prières sur les lieux des apparitions. Mais, constatant la vanité de ses efforts, il retira cet ordre une quinzaine de jours plus tard. Entre-temps, l'évêque avait fait venir en son lieu d'exil quatre des voyantes qu'il avait longuement interrogées. Puis il avait envoyé à Ezquioga un prêtre qui avait poursuivi l'enquête sur place. Au vu de ces nouveaux examens du dossier, le vicaire général interdit aux prêtres d'assister aux prières et aux extases prétendues qui se déroulaient là-bas.

A partir de ce moment, les rumeurs les plus folles coururent. On prétendit par exemple que le vicaire général était l'ennemi personnel des voyants mais que l'évêque, au contraire, était sur le point de reconnaître l'authenticité des apparitions. L'enthousiasme des uns et les emportements mystiques des autres fit que l'on assista désormais sur les lieux des apparitions à toutes sortes de manifestations extraordinaires : certains voyants mimaient la flagellation tandis que d'autres paraissaient se faire crucifier, étendus sur sol ou sur une estrade. Des témoins racontèrent même que ceux qui subissaient dans d'horribles souffrances ces crucifixions au sol ne pouvaient être soulevés par plusieurs solides gaillards. Du côté des voyants, on signala également d'étranges visions, de type "diabolique", comme celle de ces enfants qui virent une sorcière se transformer en singe. Les événements avaient pris désormais une telle tournure que le travail de la Commission d'Information devint impossible. Après avoir végété quelques mois encore, elle mourut de sa belle mort au début de l'année 1932.

C'est à la même époque que le père jésuite Laburu fut appelé à l'aide par les autorités religieuses. Ancien pharmacien devenu jésuite, cet homme était un prédicateur renommé dont on appréciait l'esprit scientifique. En se basant sur les travaux de certains psychiatres, il eut l'idée de filmer les extases des visionnaires pour ensuite projeter ces images en accéléré, le but étant de montrer que les mouvements désordonnés de ces gens dénonçait leur déséquilibre mental. Dès avril1932, il organisa plusieurs conférences basées sur ce principe et nia l'origine surnaturelle et divine des apparitions d'Ezquioga. Certains de ses arguments étaient certes intéressants, mais d'autres étaient pour le moins pseudo-scientifiques. Néanmoins, il convainquit bon nombre de gens.

En mai 1932, Mgr Mugica rentra d'exil. Il commença par vivre ignoré, à Madrid, loin de son diocèse qu'il ne regagna que le 11 avril 1933. Quelques semaines plus tard, en mai, il fit savoir que les voyants et voyantes d'Ezquioga ne pouvaient plus se rendre sur le lieu des apparitions sous peine de se voir priver des Sacrements. En outre, il leur demanda de signer une déclaration individuelle dans laquelle ils reconnaîtraient s'être trompés et avoir été victimes d'une illusion.

Chez les voyants et leurs partisans, ce fut la consternation. D'aucuns soutinrent que l'évêque avait été contraint d'adopter l'opinion de son vicaire général, pour ne pas le désavouer. Mais il apparut de plus en plus évident que cette thèse était insoutenable.

L'évêque multiplia en effet ses déclarations en les étayant. Beaucoup de visionnaires ne trouvèrent pas mieux, comme solution, que de déserter rapidement les lieux des apparitions. Ainsi, déjà, un frein considérable fut mis aux exaltations qui se produisaient alors là-bas. D'autres visionnaires s'entêtèrent. Ceux qui les soutenaient finirent par demander audience à l'évêque dans l'espoir de trouver un compromis. Mais le prélat les congédia après les avoir vertement sermonnés. Ce fut une nouvelle débandade...

Mgr Mugica mena un combat sur tous les fronts. C'est ainsi qu'il se renseigna à propos de Raymond de Rigné et qu'il découvrit que ce dernier professait des idées en faveur de l'union libre et du nudisme. L'évêque obtint même la certitude que Rigné n'avait pas épousé la femme qui l'accompagnait. L'occasion était belle de discréditer ce photographe-agitateur. Il lui envoya donc des émissaires pour exercer sur lui une sorte de chantage et, De Rigné s'étant rebellé, il l'interdit désormais de communion et le menaça d'excommunication.

L'évêque alla plus loin encore. Il transmit le dossier de cette affaire au Vatican et demanda à la Suprême Congrégation du Saint-Office de se prononcer. Celle-ci le fit par un jugement publié le 18 juin 1934. Non seulement les apparitions étaient déclarées "*totalement dépourvues de caractère surnaturel*" mais trois livres précis, publiés sur ces faits, se voyaient condamnés et prohibés.

Ce jugement, aussitôt publié sur ordre de Pie XI, engendra la déconfiture totale des derniers visionnaires d'Ezkioga et de leurs partisans. Un seul s'accrocha encore pendant deux ans, alors que les prodiges avaient complètement cessé. La guerre civile eut raison de lui et les événements tombèrent enfin dans l'oubli. Dès que l'évêque se prononça et qu'en conséquence le vent commença à tourner, les articles qui paraissaient à ce sujet en Belgique dans "*Les Annales de Beauraing*" disparurent rapidement, afin de ne pas compromettre, à leur tour, la cause des apparitions belges. Le silence sur Ezkioga se fit également dans le reste de la presse catholique et l'on a dit que des quantités de livres et de brochures furent même brûlés. Peut-être à la suite de la condamnation du Vatican.

Les autorités civiles, elles-aussi, agirent contre ces apparitions. Souvent de manière brutale. Un certain nombre de visionnaires furent en effet internés d'office. Quelques-uns, plus chanceux, furent déférés devant des psychiatres... qui les reconnurent cependant sains d'esprit !

William A. Christian Jr a écrit, sur les apparitions d'Ezquioga, un ouvrage critique que l'on peut considérer comme complet et définitif. Plus de soixante ans après les faits, il a pu montrer dans quel contexte socio-politico-religieux ils apparurent, se développèrent et disparurent. Il a pu montrer, aussi, comment une poignée d'hommes aux idées fortes pré-établies, venus de pays différents (Espagne, France et Belgique), avaient pu transformer cette affaire régionale en grand événement médiatique. Ils n'arrivèrent certes pas à leurs fins et ne purent créer un nouveau Fatima ; mais, durant deux à trois années, ils manipulèrent néanmoins considérablement l'opinion publique avec leurs photographies et leurs écrits.

Dans cette affaire, beaucoup s'illusionnèrent et, pour mieux convaincre, quelques-

uns "mentirent de bonne foi" (selon une expression aujourd'hui consacrée) ; mais surtout il y en eut qui profitèrent honteusement d'une situation trouble pour faire passer leurs propres idées politiques et religieuses. Il est intéressant de remarquer qu'on retrouvera certains d'entre eux au premier plan des événements qui marquèrent la Belgique à la même époque.

REFERENCES :

BOUE (G-L), *Merveilles et prodiges d'Ezquioga*, Tarbes, Lesbordes, 1933
LEVEQUE (M), *Mon curé chez les visionnaires*, Paris, La Colombe, 1956, p. 68
ROGER (H), *Les miracles*, Paris, J. Crès, 1934, p. 270-274
DE GREEFF (E), LEURQUIN (G) & DALBIEZ (R), *Beauraing, notre réponse*, Paris, Desclée, 1934, pp. 257-259
CHRISTIAN (W), *Visionaries - The spanish Republic and the reign of Christ*, Berkeley, University Press, 1996
CHRISTIAN (W), *Les visionnaires basques en transe*, Terrain n° 30, 1998, pp. 5-22
Les Etvdes, Paris, 20 novembre 1931, pp. 456-467
Archives de Sciences Sociales des Religions, n° 116, Oct-Déc. 2001, pp. 61-65

BEAURAING

Le 29 novembre 1932, vers 18h30, 4 enfants se dirigeaient vers le couvent des Religieuses de la Doctrine Chrétienne de Beauraing, en Belgique. Il s'agissait de Fernande Voisin (15 ans), son frère Albert (11 ans), Andrée Degeimbre (14 ans) et sa soeur Gilberte (9 ans). Ensemble, ils allaient rechercher Gilberte Voisin (13 ans) qui était demi-pensionnaire chez les soeurs.

En chemin, ils se livrèrent à leur plaisanterie favorite : ils sonnèrent chez une vieille dame et s'enfuirent aussitôt.

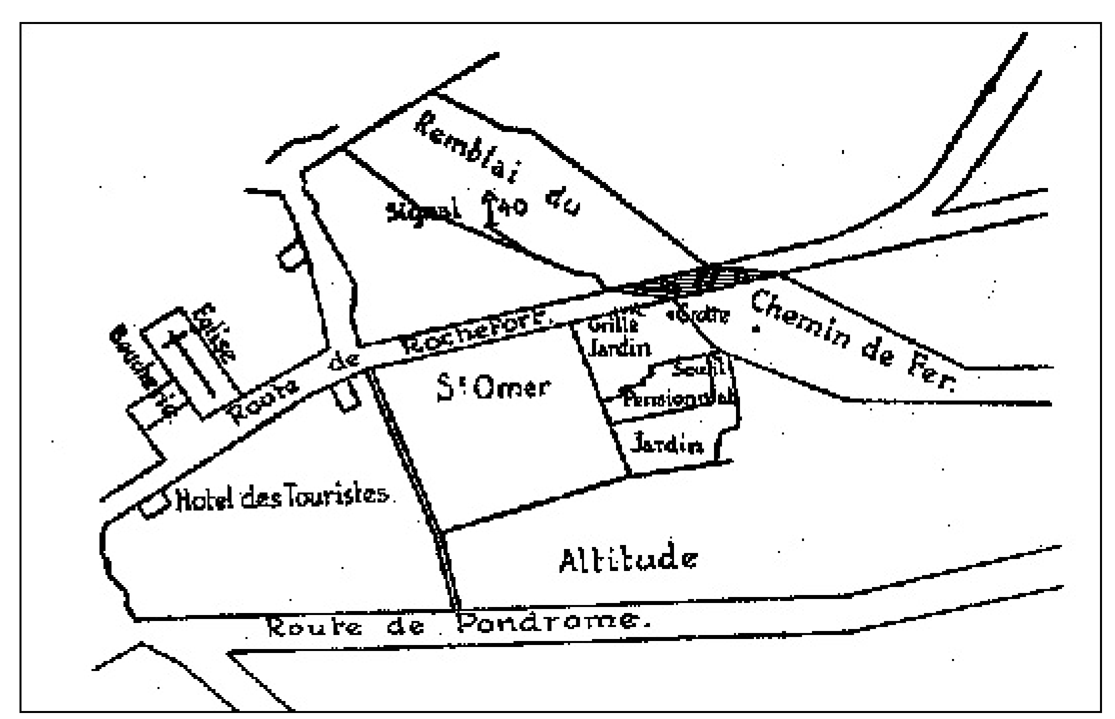
Ils arrivèrent ainsi en vue du portail du couvent-pensionnat. Le bâtiment était précédé d'un jardin profond d'une quarantaine de mètres et large d'un peu plus, entièrement clôturé à front de rue par une grille en fer. A un mètre de l'entrée de la grille, à gauche, se dressait un grand buisson d'aubépine rose. Les enfants pénétrèrent dans le jardin et le traversèrent. A mi-chemin de l'allée conduisant à la porte du couvent, à quinze mètres de distance, s'élevait une réplique de la grotte de Lourdes et, derrière celle-ci, il y avait le talus du chemin de fer qui servait de clôture à tout le côté gauche du jardin. En passant devant la grotte, les enfants se signèrent.

Arrivés à la porte du couvent, ils sonnèrent et attendirent la soeur portière qui, comme à son habitude, n'était guère pressée d'ouvrir. Soudain, Albert s'écria : "*regardez ! la Vierge de la grotte se promène !*" Fernande répliqua aussitôt : "*tais-toi, c'est le phare d'une auto qui descend la côte.*" Elle avait dit cela sans même regarder. Mais Albert insista et, bientôt, les quatre enfants virent quelque chose ou "quelqu'un" du côté de la grotte. Comme la nuit était déjà bien tombée, leurs éclats de voix respectifs trahirent rapidement une certaine peur. C'est à ce moment que la soeur portière leur ouvrit. "*Eh bien, que se passe-t-il ?*" lança-t-elle, constatant l'état dans lequel les enfants se trouvaient. "*Regardez, chère Soeur, la statue de la grotte se promène !*" La religieuse, sans trop y faire attention, coupa court : "*Vous êtes de petites sottes, une statue ne bouge pas.*"

Gilberte Voisin était arrivée. Elle sortit sur le perron et ne remarqua rien de particulier. Sans attendre, les quatre autres enfants l'entraînèrent et battirent véritablement en retraite, effrayés, tandis que la soeur portière qui ne voyait toujours rien de particulier, refermait la porte en songeant que les enfants avaient sans doute voulu lui faire une blague qu'elle alla d'ailleurs raconter à ses compagnes.

Ici déjà, il faut souligner une grave distorsion des faits. Dans l'ouvrage paru pour le cinquantenaire des apparitions et qui fut rédigé par Mgr Toussaint et l'abbé Joset, il est dit que dès qu'elle fut sur le perron, Gilberte Voisin s'exclama : "*Oh! qu'est-ce que c'est que çà, là-bas ?*" Les partisans de l'authenticité des apparitions ont ainsi purement et simplement gommé ce fait essentiel que ni Gilberte ni la soeur portière ne virent rien de particulier tandis qu'elles étaient sur le perron du couvent. [(1)]

La frayeur étant communicative, même Gilberte Voisin courut avec les autres enfants vers le portail en se cachant les yeux à moitié pour ne pas voir ce qui pouvait les effrayer. C'est cependant à ce moment que Gilberte Voisin crut voir à son tour quelque chose de lumineux.



Plan des lieux permettant de constater le positionnement et la proximité du talus de chemin de fer (ainsi que d'un signal dont il sera question plus loin) par rapport au jardin du couvent-pensionnat.

Les enfants passèrent le portail, débouchèrent dans la rue (route de Rochefort) et continuèrent à courir. Deux cents mètres plus loin, la petite Gilberte Degeimbre trébucha et tomba. Les autres enfants s'arrêtèrent, se retournèrent et l'attendirent. A ce moment-là, Gilberte Voisin, qui l'aida à se relever, vit à nouveau la lumière, planant au-dessus du pont du chemin de fer (en sombre au-dessus de la route de Rochefort sur le plan ci-dessus). Ensuite, les enfants rentrèrent chez eux et racontèrent ce qu'ils avaient vu. Leurs esprits s'échauffèrent et leurs commentaires évoluèrent rapidement : "*C'est la statue qui a bougé*", "*c'est un homme en blanc*", "*elle est sur un nuage*", "*elle a les mains jointes*", et, enfin, "*ce*

doit être la sainte Vierge."

A vrai dire, on ne sait qui lança cette dernière idée, de même qu'on ne semble pas trop s'être préoccupé de la manière dont elle s'imposa.

Les enfants furent sermonnés par leurs parents qui, la nuit, s'inquiétèrent de leur sommeil. Tous semblèrent pourtant dormir profondément, sans agitation. On entendit néanmoins la petite Gilberte marmonner : "*Tu vois Bebert comme elle est belle...*"

Telles furent les circonstances -pleines d'imprécisions, hélas!- de la première d'une longue série d'apparitions mariales qui se succédèrent les 30 novembre, 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 30, 31 décembre 1932 puis les 1, 2 et 3 janvier 1933. Certains jours, il y eut même plusieurs apparitions consécutives.

Le lendemain, vers la même heure, les mêmes enfants retournèrent chercher la petite Gilberte Voisin au couvent. Ils avouèrent qu'ils avaient eu peur mais qu'ils étaient curieux de savoir ce qui allait se passer. Au début, ils ne virent rien, mais quand ils quittèrent tous les cinq le couvent, ils aperçurent la forme lumineuse, en haut du talus, semblant se mouvoir de profil, les mains jointes, comme si elle participait à une procession. A nouveau les enfants regagnèrent la maison de madame Degeimbre et racontèrent ce qu'ils avaient vu. Craignant que tout le monde se moque d'eux, cette femme raccompagna les Voisin chez eux et dit au père que le lendemain il devrait lui-même aller rechercher sa fille afin que les choses ne tournent pas au ridicule.

Mais les enfants insistèrent tellement pour aller rechercher comme d'habitude leur amie que Mme Degeimbre céda. Elle leur dit cependant qu'elle leur défendait de voir encore quelque chose et ajouta que s'ils voyaient quand même, ils se mettent à crier. Quand l'heure arriva, elle empoigna un gros bâton et accompagna les enfants. Huit autres personnes se joignirent au groupe.

Arrivés à la grille, les quatre enfants laissèrent échapper un cri d'admiration : l'apparition était là, à quatre mètres à peine d'eux, cette fois près de l'aubépine. Elle avait l'apparence d'une jeune femme lumineuse d'à peine 1,30 mètre de haut, se tenait les mains jointes et portait un diadème lumineux. Cette jeune femme disparut presque aussitôt, avant même que Mme Degeimbre, qui s'était laissée distancer, n'ait eu le temps d'arriver.

Tandis que les enfants poursuivaient leur chemin vers la porte du couvent pour aller chercher la petite Gilberte, Mme Degeimbre, bien décidée à trouver un mauvais plaisant, contourna la grotte, l'escalada même et ratissa les buissons alentours. Sans succès.

A peine réunis sur le perron du couvent, les cinq enfants poussèrent encore des cris et indiquèrent un nouvel endroit, presque au niveau du sol cette fois. Mais cette apparition fut à nouveau fugitive. Les adultes qui étaient là ratissèrent les fourrés, mais ne virent rien de suspect. Les enfants quittèrent le couvent et virent à nouveau l'apparition qui semblait cette fois descendre des arbres vers eux. Mais, encore une fois, elle disparut.

Tout le monde gagna finalement la maison des Voisin où l'on discuta longuement.

Un moment donné, Mme Degeimbre demanda à quelqu'un de l'accompagner à nouveau sur les lieux des apparitions pour procéder à de nouvelles investigations. Elle était en effet devenue certaine que les enfants avaient bel et bien vu quelqu'un. Il restait à identifier cette personne. Madame Voisin accompagna Mme Degeimbre. M. Voisin, qui était retenu au magasin par un voyageur, promit de venir dès qu'il serait libre. Toutes ces discussions avaient fait fondre en larmes Gilberte Degeimbre qui resta à la maison avec la petite Gilberte Voisin. Les autres enfants retournèrent au couvent avec les adultes.

En tête du groupe, il y avait Albert Voisin, puis quatre adultes et, enfin, Fernande Voisin et Andrée Degeimbre. Arrivés à la grille, dit-on, les trois enfants poussèrent des cris unanimes et tombèrent à genoux en même temps puis commencèrent à réciter des Ave.

Il y a là quelque chose de singulier. Comment a-t-on pu dire que les enfants tombèrent en même temps à genoux puisqu'ils ne se trouvaient pas du tout au même endroit du groupe et que deux d'entre eux, même, étaient dans le dos des adultes ? C'est à de tels détails que l'on se rend compte que les prétendues minutieuses enquêtes des partisans de l'authenticité des apparitions relèvent, pour une bonne part, de la construction mentale.

Pourquoi les enfants se mirent-ils à prier ? Sans doute parce qu'en partant à nouveau pour le couvent, Mme Degeimbre leur avait dit que s'ils voyaient quelque chose, ils devraient prier pour être protégés. Elle avait même ajouté "et elle partira." On pressent, à ces détails, que Mme Degeimbre avait alors beaucoup perdu de sa superbe et se montrait inquiète d'une éventuelle manifestation surnaturelle maléfique.

Ainsi, par petites touches successives, il se peut que les enfants aient été confortés dans leurs imaginations ou leurs impressions.

Tandis que les enfants priaient, les adultes qui ne voyaient rien reprenaient leurs fouilles. Andrée Degeimbre s'écria soudain, à l'attention de sa mère : "*Maman, n'avance plus, tu es dessus !*" Puis elle sanglota et dit "*qu'elle est belle !*" Enfin, les trois enfants firent un "*Ah !*" de dépit : l'apparition venait à nouveau de disparaître.

L'étrangeté de cette scène n'a pas été assez soulignée. Comment peut-on admettre que la Vierge se soit laissée piétiner par une mortelle fouillant en tous sens et avec incrédulité un lieu sanctifié par sa présence ? Pourquoi Andrée Degeimbre fut-elle la seule qui mit en garde Mme Degeimbre contre ce singulier blasphème ? Des médecins diront plus tard que les enfants étaient plongés dans une sorte de transe extatique lorsque la Vierge leur apparaissait. Mais quelle sorte de transe extatique permettrait à une enfant de rester consciente des déplacements d'individus n'entrant pas dans le cadre de sa vision ? Autant de questions qui forcent à envisager l'hypothèse d’une comédie ou d'une forme d'hallucination...

Le 2 décembre, dans l'après-midi, Andrée et Fernande allèrent seules à la grotte pour y commencer une neuvaine. La Mère supérieure du couvent les aperçus et les appela pour tenter de leur faire entendre raison. Sans succès. Elle termina en leur disant que ce soir-là la petite serait reconduite chez elle par une soeur, que les grilles seraient désormais fermées à l'aide d'un cadenas et que les chiens seraient lâchés dans le jardin. Et c'est ce qui fut fait.

Néanmoins, vers 19h, les enfants revinrent sur place, accompagnés, cette fois encore, d'adultes, dont M. Voisin qui s'était munis d'une lampe de poche.

Arrivés près des grilles, les cinq enfants tombèrent, dit-on, simultanément à genoux. Albert, suivant le conseil qu'un adulte lui avait donné, posa une question : "*Est-ce bien la Vierge Immaculée ?*" L'apparition fit "oui" de la tête. Les cinq enfants demandèrent alors "*que nous voulez-vous ?*" Et l'apparition aurait répondu "*D'être bien sage*". Etrange expression que Mgr Toussaint et l'abbé Joset ont rectifiée dans le livre du cinquantenaire par "*Soyez toujours sages*", ce qui, de leur part, est une grave entorse de plus à la vérité historique.

Vers 21 h, on ramena les enfants à la grille et ils eurent une nouvelle apparition. "*Est-ce bien vrai que vous serez toujours sages ?*" aurait demandé la Vierge ; et les enfants auraient répondu par l'affirmative. Après cela, le groupe rebroussa chemin, mais Albert revint sur ses pas et, pour lui seul cette fois, la Vierge réapparut et lui sourit. Du moins, c'est ce qu'il prétendit en plastronnant !

C'est ainsi que s'ordonna, peu à peu, une sorte de scénario qui, lors des apparitions suivantes, se répétera avec, parfois, quelques modifications ou nouveautés. Les choses se passèrent en effet bientôt presque toujours de la même façon : les enfants arrivaient près de l'aubépine, tombaient à genoux comme "foudroyés simultanément" et commençaient à réciter des Ave de façon très rapide et d'une voix sur-aigüe avant de poser l'une ou l'autre question. Pas mal de témoins furent désagréablement surpris par la manière dont les enfants récitaient le chapelet. Outre qu'ils sautaient systématiquement les Pater, ce qui correspondait à une certaine logique, ils avalaient pour ainsi dire à toute vitesse chaque Ave comme s'ils avaient voulu établir une sorte de record de vitesse. Même un auteur tout entier dévoué à leur cause comme Yves-Marie Charue l'a écrit : "*Il est vrai que bien souvent, le chapelet a été récité de manière à rebuter et à dégoûter les gens : marmonné sans coeur, à toute vitesse -comme pour rattraper la voix qui dans n'importe quel groupe a toujours un demi-mot d'avance sur les autres-, pour tous usages, en toutes circonstances, à toutes intentions...*" Et cet auteur de poursuivre en citant l'avertissement de Jésus dans l'Evangile de Matthieu au sujet des prières rabâchées. De fait, certains témoins, en voyant et en entendant cela, eurent l'impression que les enfants étaient prisonniers d'une sorte de jeu collectif auquel ils ne croyaient plus qu'en partie et qui les ennuyait ou les agaçait au point de vouloir vite en finir. D'autres personnes eurent plutôt l'impression qu'ils assistaient à une sorte de transe collective où le rythme qui s'emballe joue un rôle déterminant...

Très rapidement, les enfants décrivirent la Vierge comme habillée d'une robe blanche sans ceinture. Ils disaient qu'elle avait les pieds cachés par une sorte de fumée ou un petit nuage. Au début, elle apparut sans chapelet ; mais quand des adultes eurent fait remarquer que cela était fort curieux, elle se munit comme par hasard de cet accessoire jugé indispensable par les adultes. Le plus étrange dans l'apparence de la Vierge, c'était sans doute sa taille : 1,25m seulement. C'est si curieux que la plupart des auteurs favorables à Beauraing "oublient" d'en parer ! (2)

Le 5 décembre, après la récitation des Ave, on vit les enfants se relever puis retomber aussitôt à genoux. Selon ce qu'ils expliquèrent ensuite, l'apparition avait disparut,

comme à son habitude, à la façon d'une lampe qu'on éteint, puis elle avait tout aussitôt reparu. Ce "faux départ" est d'autant plus étrange qu'après être revenue, l'apparition ne dit rien. Autre étrangeté : c'est seulement le 21 décembre qu'elle dit qu'elle était la Vierge Immaculée alors qu'elle avait déjà répondu "oui" de la tête aux enfants qui le lui avait demandé bien auparavant.

A partir du 21 décembre, les enfants ne virent ni n'entendirent plus les mêmes choses chacun. Soit leurs témoignages furent simplement un peu différents, soit ils devinrent contradictoires. Le 22 décembre, Albert ne vit rien du tout, sans que cela lui fut expliqué. Il en fut de même le lendemain. Mais le 24, il fut seul à entendre "*oui*" quand Andrée demanda si la Vierge ferait bientôt "quelque chose". Le 29, Fernande fut la seule à apercevoir, sur la poitrine de l'apparition, un coeur d'or entouré de rayons. Le lendemain, tandis qu'elle le voyait encore, Gilberte Voisin et Andrée Degeimbre le virent à leur tour. Albert vit "quelque chose" qu'il ne put définir avec précision et Gilberte Degeimbre ne vit rien du tout. Le 31, tous virent le coeur d'or. S'agissait-il du résultat d'une lente maturation dans la suggestion ? Le 30, Fernande fut la seule à entendre "*Priez, priez beaucoup*". Le premier janvier, Gilberte Voisin seule entendit "*Priez toujours*" et le lendemain, seule Fernande entendit "*Demain je dirai quelque chose à chacun d'entre vous*". Ce jour-là, Gilberte vit l'apparition durant trois Ave de plus que les quatre autres enfants.

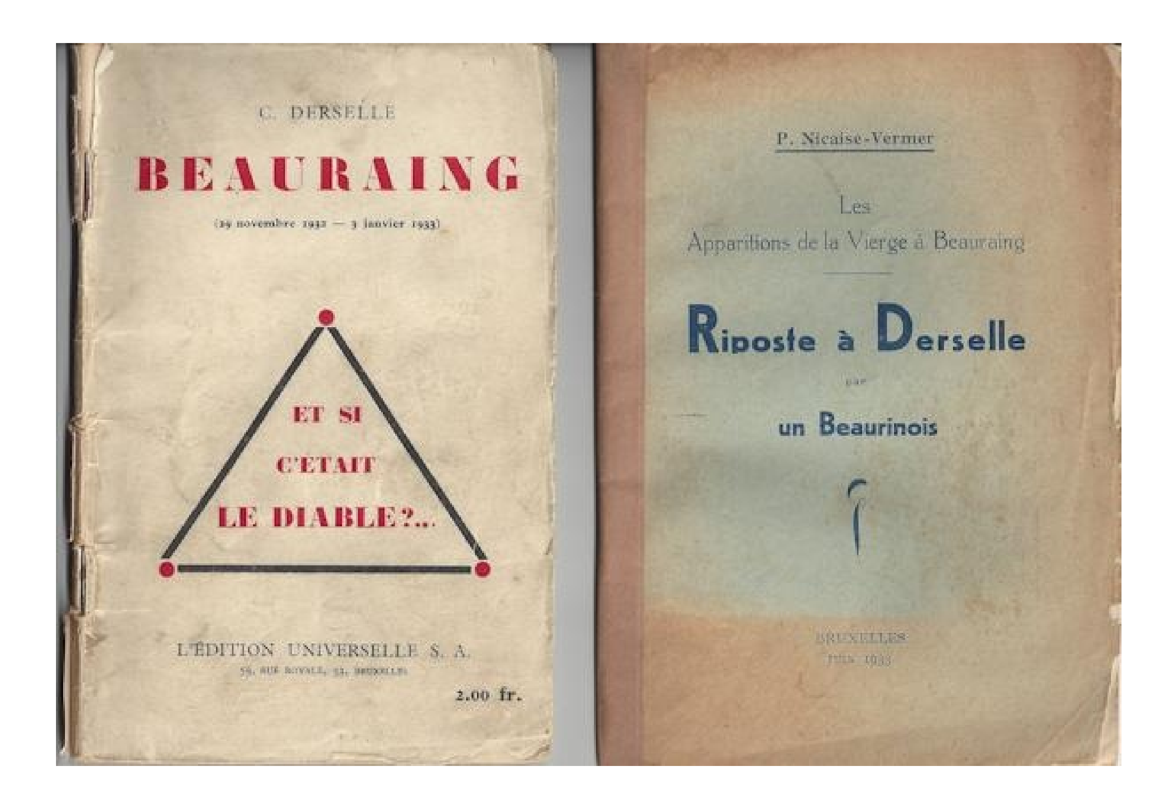
L'examen des attitudes et des déclarations des enfants a fait dire à certains critiques que l'un(e) était le meneur (la meneuse) des autres. Mais voilà : selon les auteurs, le nom du ou de la responsable prétendu(e) a varié. Il semble en fait que chacun des enfants fut meneur à son tour, un peu comme dans une sorte de course-poursuite par équipes et un peu à la manière de ce qu'il se passe quand évoluent les règles d'un jeu auquel se livrent un certain nombre d'enfants dans une court de récréation ou un terrain vague. Un moment donné, un enfant apporte son grain de sel, aussitôt phagocyté par les autres et, tandis que par un processus imitatif chacun adopte la nouvelle règle, une autre surgit à nouveau et ainsi de suite.

L'extraordinaire pauvreté du "message" de la Vierge a, plus que tout le reste, de quoi surprendre. Ici, pas de prophétie, pas de larmes, pas de menaces. Pour ainsi dire rien. Ce qui n'a pas empêché d'habiles théologiens d'écrire de nombreuses pages de commentaires sur ce vide céleste. La plupart se gardent cependant d'insister sur les erreurs de langage de la Vierge qui aurait dit, par exemple, "*Ce sera d'abord la dernière apparition*", une faute de langage commune à ceux qui restent trop imprégnés du patois wallon...

A Beauraing, pas de source, ni nouvelle ni déjà existante. Pas non plus de miracle solaire puisque les apparitions eurent un caractère nocturne. Le cadre même des apparitions a surpris et même choqué. Alors qu'ailleurs la Vierge était apparue dans un calme coin de nature ou dans un lieu sanctifié, elle se présenta ici au bord d'une route, dans un assez laid jardin borné par un talus de chemin de fer où circulaient à grand fracas des trains qui, par rapport à la route, passaient au-dessus d'un étroit pont de briques grossières. A deux pas du buisson des apparitions se trouvait un fossé boueux qui dégageait une puanteur infecte. La grotte de Lourdes dans le jardin des soeurs n'était elle-même qu'une affreuse reproduction dotée d'une Vierge de Saint-Sulpice et d'une Bernadette ridiculement bariolée. Enfin, les lieux, extrêmement étriqués, ne se prêtaient vraiment pas au rassemblement des foules,

comme à Lourdes, Fatima ou La Salette.

Tout cela, ainsi que le caractère pourrait-on dire "hystérique" des Ave prononcés à une vitesse extrême et d'une voix suraigüe par les enfants, fit songer à l'abbé Clément Derselle que ce n'était pas la Vierge qui était apparue là, mais bien le diable ! Il soutint cette thèse dans une petite brochure de 64 pages qui parut le 17 janvier 1933 et qui fut bientôt suivie d'une autre, signée par son frère médecin. Toutes deux provoquèrent l'ire d'un Beaurinois, Nicaise-Vermer, qui répliqua à son tour en prenant la plume.



En 1935, l'abbé Derselle qui n'avait jamais vraiment voulu endosser la paternité de la brochure publiée sous son nom prétendit qu'elle était un travail collectif. Pour l'empêcher de poursuivre son activité tapageuse à l'encontre de Beauraing, on l'arracha au vague centre culturel dont il s'occupait jusque-là pour le nommer curé de la paroisse d'Our. L'effet escompté fut obtenu : Derselle, plutôt satisfait de cette nomination, rentra dans le rang et mit sa plume au service d'ouvrages plus apologétiques. On lui doit ainsi une vie de Bernadette Soubirous qui, pas plus que ses autres ouvrages, ne connut un grand succès. On a dit que les motifs véritables de Derselle en cette affaire étaient peu honorables. Il se serait en effet présenté d'abord chez la Mère Supérieure des Soeurs de la Doctrine Chrétienne pour lui proposer d'écrire avec elle un livre sur les faits de Beauraing afin d'en partager les bénéfices. Et, devant le refus de celle-ci, il aurait alors décidé d'écrire seul son ouvrage fameux dont il aurait ensuite essayé de faire endosser la paternité par son frère. (3)

Le bruit des apparitions se répandit comme une traînée de poudre. Très rapidement, le docteur Goethals, bourgmestre de la commune d'Hastière, qui était un habitué des pèlerinages à Lourdes et fréquentait le Bureau des Constatations Médicales, prit contact avec le jeune Dr Maistriaux, de Beauraing, qui était, de son côté, Président de la section

locale de l'Action Catholique de la Jeunesse Belge. Ensemble, ils interrogèrent les enfants dès le 8. Ensuite, le Dr Maistriaux prit les choses en mains et s'auto-proclama en quelque sorte directeur de l'enquête. Doté d'une forte personnalité, il organisa bientôt non seulement les interrogatoires, mais les apparitions elles-mêmes. Les enfants furent en effet désormais placés devant l'aubépine dans un ordre précis, ils y étaient entourés par des médecins et, dès les apparitions terminées, ils étaient emmenés dans un grand local où on les interrogeait, parfois séparément, parfois collectivement. Mais voilà ; le Dr Maistriaux avait estimé par principe que seuls des médecins étaient compétents pour interroger les enfants et il accepta ainsi la présence de dizaines de praticiens qui n'avaient aucune expérience pour mener un interrogatoire sérieux. La plupart du temps, par exemple, on laissa les questions fuser en tous sens sans vraiment se préoccuper de la façon dont elles étaient formulées. Certaines étaient ce qu'on appelle des questions fermées, c'est-à-dire contenant, en elles-mêmes, la réponse toute faite ou souhaitée. Exemple de question fermée : "*Quand vous la voyez, est-elle fort claire, fort lumineuse ?*" Réponse quasi automatique : "*Oui*."

F. Dorola, dont il a été question déjà à propos d'Ezquioga et qui était également partisan de l'authenticité des apparitions de Beauraing, publia dès 1933 un petit livre dans lequel il souligna cependant les manquements évidents de la "méthode" Maistriaux. Il est utile d'en citer quelques extraits représentatifs...

"*Avec la meilleur foi du monde, on est mal parti, puis on a persévéré dans des voies dangereuses. La cause initiale fut l'incompétence manifeste des dirigeants de l'enquête. Ils péchèrent par ignorance et personne ne les éclaira. Ou alors, ils ne voulurent pas écouter. (...) Le docteur Maistriaux, très jeune praticien, né à Doische, le 14 avril 1902, exerce la médecine générale. Il sort à peine de la faculté de Louvain. Sa science livresque est certainement de bon aloi et peut-être a-t-il eu déjà l'occasion d'en refaire pratiquement le tour. A-t-il songé à requérir l'assistance de psychiatres, de psychologues, d'aliénistes, de maîtres éprouvés et de toutes croyances ? L'a-t-il suffisamment voulu ? A-t-il fait appel à des aînés qui, par leurs travaux, font autorité dans le monde entier en matière de psycho-pathologie, voire de psychanalyse ?* (...) *Ces règles de la plus élémentaire prudence ont-elles été respectées à Beauraing ? Il ne semble pas.* (...) *Où fut la méthode à Beauraing ? Certes pas dans cette affluence de médecins (certains jours, de soixante à cent), qui ne pouvaient que se gêner mutuellement, dont la plupart étaient incompétents en la matière, dont presque tous étaient de simples curieux. La phase médicale des événements étant dépassée, c'est-à-dire la constatation étant dûment faite que les cinq visionnaires n'étaient pas des détraqués notoires, et que les apparences relevées débordaient l'aire de la médecine, il était naturel d'amplifier l'enquête. A partir de ce moment, il devenait nécessaire de s'adjoindre d'autres spécialistes : des juges d'instruction, des criminalistes, des policiers triés sur le volet, pour étudier si les enfants n'étaient pas des simulateurs passibles de poursuites judiciaires, pour diriger les interrogatoires ; des théologiens, des prêtres, des spécialistes de la mystique, qui, sans se prononcer, auraient joué le rôle d'observateurs, de témoins toujours ; de professionnels de l'observation comme des journalistes, des techniciens de la photographie ou du cinéma pour fixer divers éléments fugaces, historiques, et fournir des bases sûres aux discussions futures ; jusqu'à des non-spécialistes, de simples notables, au jugement sûr, probes, droits, francs et désintéressés. En bref, il fallait faire une enquête vraiment scientifique, organisée de façon rationnelle selon les techniques les plus modernes dans chaque champ de connaissance en cause.* (...)

Encore une fois, qu'a-t-on fait ? Peu de chose, car les résultats furent lamentables. Au total, une enquête prétendument scientifique mal conçue et encore plus mal conduite. Du travail peu sérieux. On peut parler de la médecine à Beauraing avec la même horreur que de la peste à Malabar." (4)

Tout cela est si énorme qu'on aurait peine à le croire si ce n'était un partisan de l'authenticité des faits qui le disait.

Il existe un autre témoignage aussi accablant que celui-ci puisqu'il se trouve dans un ouvrage tout aussi peu suspect de scepticisme outrancier que le précédent. Il s'agit en effet de l'ouvrage publié par Mgr Toussaint et l'abbé Joset à l'occasion du cinquantenaire des apparitions. Voici ce qu'on peut y lire en page 98 : "*Les médecins qui affluent au cours même des apparitions, sont à l'origine de toutes les contradictions qui vont se multiplier par la suite (...) Deux cent quatorze médecins ont pu être identifiés. D'autres ont tenu à garder l'incognito. La cohue la plus invraisemblable s'est produite le 3 janvier, mais, dès le 20 décembre, c'est la bousculade. Debout, juchés parfois sur des chaises ou des tables, ils posent des questions hétéroclites, répétitives. Souvent, plusieurs parlent à la fois. Les procès-verbaux tenus par le notaire Laurent font abstraction des confusions. On a contesté le caractère improvisé de cette enquête et la manière dont les médecins se sont arrogé un mandat qui dépassait leurs compétences médicales.*"

Les faits sont là, cependant : tous ces interrogatoires auxquels furent soumis les enfants furent menés avec une incompétence crasse extraordinaire et il faut être bien naïf ou malhonnête pour prétendre le contraire comme l'ont fait certains auteurs totalement dévoués à l'authenticité de ces apparitions. On peut trouver encore un autre témoignage incontournable de la manière aberrante dont furent menés les interrogatoires. Il s'agit du chapitre intitulé "L'arrogance des médecins" que l'on trouve dans l'ouvrage du dossier officiel des faits intitulé "*Le Dossier de Beauraing*" (volume 4) présenté par Camille-Jean Joset et publié aux éditions Pro Maria, à Beauraing, en 1982. Nous y renvoyons nos lecteurs faute de pouvoir le citer en entier comme il mériterait de l'être.


Le Dr Maistriaux

Sous la plume du poète Gaston Robert, qui dès 1933, écrivit également un petit livre pour expliquer sa croyance sincère en l'authenticité des apparitions de Beauraing, on trouve encore d'autres précisions utiles sur la manière dont fut menée l'enquête dirigée par le Dr. Maistriaux. Mais avant d'en rapporter quelques-unes, il est intéressant de commencer par le portrait du Dr Maistriaux tel qu'il est tracé par cet auteur.

"*Le médecin catholique de Beauraing, qui préside à l'organisation de la séance, est un*

caractère. Il possède toutes les aptitudes requises pour le commandement. Il parle sur un ton qui ne souffre pas de réplique. Aux premiers mots qu'on lui dit, sa tête et le haut de son buste se reculent d'un geste brusque et son regard, à l'arrêt, s'exerçant au travers de grosses lunettes d'écaille, indique la solidité des positions. On saisit sur-le-champ qu'aucun argument n'aura raison de ses décisions de principe. Ses jugements sont souverains. Le ton aimable de sa voix n'en tempère pas la rigueur. (...) Il nie ou affirme nettement. Ses énoncés dominent la preuve. S'il a des raisons de doute, elles sont toutes cantonnées dans le champ de ses observations. Tout indice, au dehors, est fallacieux. Au demeurant, d'aspect sympathique, et, serviable, pour autant que les choses tournent dans le sens qu'il indique. Les événements n'avaient pas de maître. Il le fut dès les premiers jours, et, ses pouvoirs, en présence de l'abstention imposée au clergé et aux soeurs du couvent, s'étendirent à tout ce qui toucha, de près ou de loin, à l'étrange phénomène. Les apparitions furent sa chose à lui et, pour peu qu'elles eussent duré, il leur eut assigné, dans la composition de l'horaire, l'endroit de son choix.

Edifiant.

A cela il conviendrait d'ajouter que le Dr Maistriaux se lança ensuite très vite dans la politique. Dès juin 1936 il fut élu conseiller provincial sur la liste du parti rexiste de l'extrémiste de droite Léon Degrelle. Il démissionna de ce parti au moment de l'invasion de la Belgique par les Allemands, Degrelle n'ayant pas caché au préalable ses sympathies pour le Führer. De 39 à 41 Maistriaux sera bourgmestre (maire) de Beauraing avant d'être arrêté par les Allemands. Libéré en 1945, il sera considéré à son retour comme un résistant et sera encore périodiquement réélu cette fois sous les couleurs du parti catholique. Il restera bourgmestre de Beauraing jusqu'en 1952 et siégera à la Province jusqu'en 1958 tout en continuant à pratiquer son métier de médecin. [5]

Parmi les précisions apportées par Gaston Robert sur la manière dont fut conduite l'enquête dirigée par le Dr Maistriaux, il faut commencer par citer celle-ci, importante entre toutes : "*N'avaient donc accès dans la salle que les médecins et les amis de bon ton. Magistrats, fonctionnaires, professeurs, sénateurs, n'en touchaient le seuil que pour s'en voir refuser l'entrée.*" Voilà donc comment le bon docteur Maistriaux avait accaparé l'enquête "scientifique" pour lui seul et ses confrères au nom desquels il prenait d'ailleurs plus que volontiers la parole. Gaston Robert poursuivait en signalant, tout comme F. Dorola d'ailleurs, que trois des enfants dirent, séparément, que l'apparition avait "*comme des lampes électriques dans la tête*". Et de s'étonner que les enquêteurs n'aient pas sursauté en constatant qu'une expression aussi particulière soit sortie séparément et identiquement de la bouche de trois enfants qui, dit-on, n'auraient pu se consulter au préalable. Renseignements pris, tout se compliqua car il apparut que ce fut le Dr Maistriaux qui cita cela de mémoire et qu'à cet interrogatoire du mardi cinq décembre personne ne prit vraiment des notes, chacun se fiant sur sa mémoire ! Gaston Robert cita également une lettre que lui écrivit un médecin et dans laquelle on trouvait ceci : "*J'ai constaté que j'étais le seul à prendre des notes, parmi les médecins, et, ce qui vous influencera certainement, c'est que les enfants ne m'ont pas répondu comme à vous...*"

Entre autres observations que fit encore Gaston Robert sur la manière dont fut conduite l'enquête du Dr Maistriaux, il y a celle-ci, très importante : "*La concordance des*

témoignages en faveur de l'apparition ne fournit pas la preuve de la réalité de celle-ci puisqu'ils disposaient de toute la journée pour s'en entretenir." Ailleurs, il précisa que les enfants avaient traîné dans un couloir avant d'être interrogés et qu'ils avaient donc pu communiquer entre eux.

Mais y avait-il seulement toujours concordance des témoignages ? Même pas. Un jour qu'on demandait aux enfants quelle sorte de voix avait l'apparition, Fernande répondit "*pas humaine*" tandis qu'Albert dit "*une voix de femme*." Les enfants n'avaient peut-être pas prévu qu'on leur demanderait une chose pareille et n'avaient donc pu s'entendre au préalable sur ce point précis. Un autre jour, incapable de dire avec précision ce que leur avait dit la Vierge, devant les gens qui la questionnaient, Gilberte Degeimbre se tourna vers sa soeur d'un air interrogatif. "*Si tu as oublié, avoue-le. Ne cherche pas à dire des choses dont tu ne te souviens pas*" dit un adulte. Et Gilberte de répondre : "*Eh bien non ! Je ne sais plus. J'ai oublié. Comment est-ce possible, moi qui retiens tout tous les jours !*" Et Gaston Robert conclut : "*J'avoue cependant, presque honteusement, qu'en l'entendant, j'ai songé à la simulation*."

La plus énorme contradiction de toute cette affaire a également été signalée par Gaston Robert, bien qu'elle soit généralement passée inaperçue. Voici ce qu'écrivit cet auteur dont il faut nécessairement rappeler ici qu'il était sincèrement convaincu de l'authenticité des apparitions : "*Je crois intéressant, pour le lecteur, d'acter, sous ce chapitre, que le récit, que me fit le petit Albert de ses visions, est différent de celui relaté plus haut. L'enfant m'affirma que c'était la personne même de la Vierge qu'il avait vue le premier jour et non sa statue se déplaçant.*" (6)

On comprend, à la lecture de tout ce qui précède, que le père jésuite Lenain, zélé propagateur de la cause des apparitions de Beauraing, ait dénoncé dans un de ses écrits un prétendu "défaut de méthode" chez Gaston Robert auquel il reconnaissait pourtant "de bonnes intentions". Mais quelle était donc la bonne méthode préconisée par le père Lenain ? La voici : "*... la méthode sera celle du médecin devant une maladie au caractère étrange. Comment s'y prend-il ? Il se rend d'abord exactement compte des faits ; en d'autres termes, il observe soigneusement tous les symptômes particuliers du cas, cherchant à n'en laisser échapper aucun et attirant davantage son attention sur ceux qu'il sait plus suggestifs, plus révélateurs. Ensuite il se demande quelle cause expliquerait le mieux cet* ensemble *de données de façon cohérente et complète. Bref, il se place devant la* totalité *des faits et non devant l'un ou l'autre détail.*" (7)

La vérité force à dire que la "méthode" prônée par le Père Lenain est d'une affligeante absurdité. Elle fait en effet songer à la manière dont un groupe d'enthousiastes analysa jadis une prétendue vague ovni en Belgique. Le leitmotiv de ces gens était qu'il y avait, dans tous les témoignages, une cohérence interne, quand bien même tous les témoins parlaient d'objets aux formes les plus variées. L'un de ces enthousiastes, voulant plus clairement définir cette "cohérence interne" écrivit que tous ces objets étaient des plate-formes. Il négligeait ainsi les objets en forme de cloche, de boule, de cube, de cigare, de banane etc. En fait, ces enthousiastes prenaient un ramassis d'illusions, d'erreurs, de fantasmes et de mensonges pour une extraordinaire vague d'apparitions d'un seul et même objet inconnu dont les caractéristiques leur semblaient si variées qu'il ne pouvait

évidemment être autre chose qu'un engin extraterrestre. Le père Lenain n'agissait pas autrement : en laissant de côté les contradictions, les fanfaronnades, les exagérations et les erreurs, que restait-il en apparence ? L'unicité des témoignages de cinq enfants qui disaient avoir vu et entendu un être lumineux qui, pour n'être perceptible que par eux seuls, devait forcément avoir une origine surnaturelle.

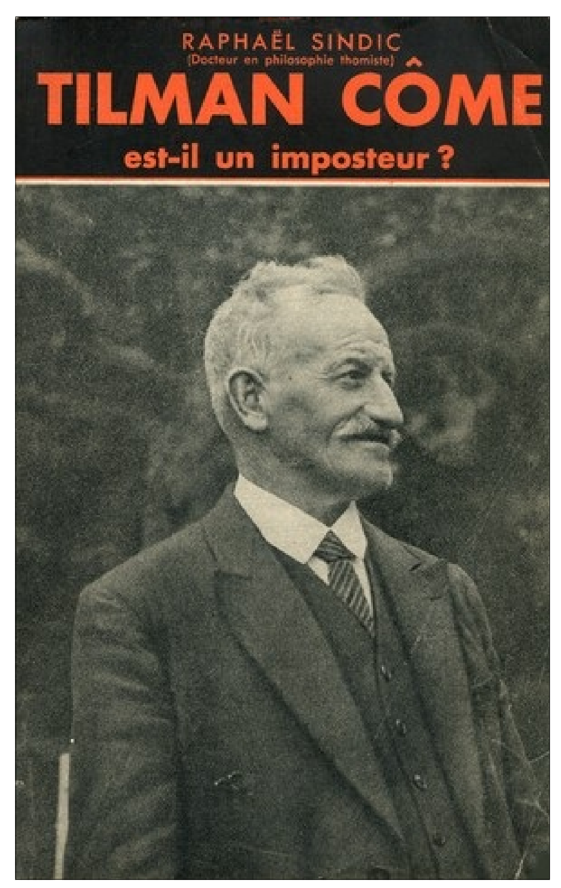
Ceux qui ont soutenu, envers et contre tout, l'unicité des témoignages des enfants en cette affaire, ont également affirmé qu'ils tombaient rigoureusement en même temps à genoux, comme "foudroyés", le bruit de leurs genoux sur le sol étant unique. Le professeur De Greeff, dont nous reparlerons bientôt, a réduit à néant cet argument en faisant remarquer qu'on peut parfaitement observer dans une cour d'école des enfants qui, en jouant à la course, partent tous ensemble sans qu'aucun signal paraisse être donné. Cela s'explique simplement du fait que des actions multiples non simultanées mais se produisant dans un espace de temps de moins d'une demi-seconde, paraissent se produire en même temps aux yeux et aux oreilles des témoins. On peut identifier le décalage entre deux personnes tombant à genoux à une fraction de seconde de différence ; mais cette identification devient de moins en moins perceptible à mesure que le nombre de personnes augmente, un peu comme s'il apparaissait une confusion des gestes et des bruits en un ensemble harmonieux. Dans le cas de Beauraing, il y avait cinq enfants et donc dix genoux qui frappaient le sol en moins d'une demi-seconde de décalage, de telle sorte que les bruits des genoux heurtant le sol paraissaient n'en faire qu'un seul. Gaston Robert, avec l'honnêteté intellectuelle qui le caractérisa, argumenta de la façon qui suit : "*Dans le début, l'un d'eux criait : -La voilà ! Ne peut-on admettre le décrochage des cerveaux par le truchement d'autres signes avertisseurs ? Dans l'état d'extrême tension psychique du groupe, la stimulation d'un moindre geste devait, semble-t-il, provoquer la concomitance parfaite des agenouillements.*" (8)

Le Père Lenain, nous l'avons vu, estimait qu'il ne fallait rien écarter, mais tout au contraire examiner les choses dans leur ensemble. Et pourtant ! Voici ce qu'il écrivit à propos d'une partie embarrassante des faits de Beauraing : "*On nous a souvent demandé ce que nous pensions de Tilman Côme ; nous allons essayer de dire brièvement et nettement notre pensée. Tout d'abord, son cas doit être traité séparément, en évitant de le mêler à celui des enfants. Pour jeter plus facilement le discrédit sur l'ensemble des faits, certains adversaires de Beauraing veulent unir en un tout indivisible les événements concernant Tilman Côme et ceux qui concernent les enfants. Les visions du premier, disent-ils, portent le cachet, si pas de la supercherie, du moins de l'imagination malade. Or les enfants sont allés d'eux-mêmes à Tilman Côme, comme à celui qui venait confirmer leurs dires... De plus, des guérisons et des conversions ont suivi ces visions fausses ; et elles peuvent être aussi bien invoquées en faveur de l'authenticité de celles-ci que les conversions qui ont suivi les visions des enfants. Dès lors, tout -visions des uns et des autres- apparaît comme une oeuvre de mensonge ou d'illusion, comme une oeuvre de prestige diabolique, ou tout au moins comme une chose extrêmement douteuse.*" (9)

La "méthode" du père Lenain devient, ici, clairement évidente : si l'on peut négliger une foule de "petites" contradictions pour n'examiner que l'ensemble, il faut cependant écarter les faits qui, par leur nature, pourraient jeter le doute sur cet "ensemble cohérent".

Voici en quoi consista l'épisode Tilman Côme...

Cet homme était un ouvrier de 58 ans atteint de spondylarthrite ankylosante depuis des années. Il arriva à Beauraing le 11 juin, soit bien après que les apparitions aux enfants aient cessé. Il pria, pâlit et... se déclara guéri ! Une radiographie postérieure démontra qu'il n'en était rien et qu'il avait tout au plus bénéficié d'une zone dite d'anesthésie qui survient parfois dans ce type de maladie. Côme revint ensuite plusieurs fois à la grotte et y vit la Vierge au cours d'extases mi-comiques mi-effrayantes. Avec lui, la Vierge fut plus volubile. Elle déclara qu'elle venait protéger cet endroit des envahisseurs, exigea une grande chapelle et se nomma "Notre-Dame du Bôring", ce qui était d'ailleurs inscrit sur un ruban bleu qui pendait à sa ceinture. Comme les enfants, Côme disait que la Vierge avait 1,25m de haut. Au début, les cinq jeunes voyants approchèrent Tilman Côme, comme s'ils étaient ravis de voir qu'un adulte venait confirmer leurs allégations. Le 15 juin, durant une extase de Côme, Fernande Voisin était présente. En tournant la tête du côté où l'homme regardait, elle crut voir une "fumée" que personne d'autre qu'elle ne vit. Etait-ce, chez elle, le résultat d'une suggestion ou un mensonge ? Brusquement, Fernande s'évanouit. Elle expliqua plus tard qu'elle avait été effrayée par le changement de physionomie du voyant. [10]



Couverture du livre de R. Sindic

L'entrée en scène de Tilman Côme ne facilita pas les choses pour les tenants de l'authenticité des apparitions aux enfants. Les uns choisirent d'écarter purement et simplement cet homme en le traitant de mystificateur. D'autres suggérèrent que Tilman Côme était honnête mais qu'il avait été victime de son imagination ou du démon. Dans les deux cas, on estimait devoir scinder nettement les apparitions des enfants de celles de Côme. Mais alors surgissait un problème : comment expliquer que les enfants ne s'étaient pas défiés immédiatement de ce visionnaire ? Jamais la Vierge ne parut leur dire quelque chose à son sujet et jamais ils ne condamnèrent vraiment ses visions. Tout au plus prirent-ils peu à peu leurs distances, sans doute influencés par les adultes qui se méfiaient de l'extravagance du personnage... Pour les partisans de l'authenticité des dires des enfants, il était plus simple, évidemment, de considérer que les apparitions de Côme étaient elles aussi authentiques. C'est cette solution que choisirent résolument le docteur en philosophie thomiste Raphaël Sindic (qui fut publié aux éditions Rex, comme Maistriaux et d'autres) et le professeur de théologie dogmatique et mystique A. Scherllinckx. Le raisonnement de ce dernier mérite d'être résumé. Confronté aux diverses difficultés soulevées par les contradictions relevées dans les témoignages des enfants, ce prêtre fit observer qu'il en existait de semblables pour

Fatima. Il les rappela même, sur plus d'une longue page, pour dire ensuite que puisque les apparitions de Fatima avaient été reconnues authentiques, celles de Beauraing pouvaient donc l'être aussi. Poursuivant son raisonnement, il rappela que, troublé par ce qu'il avait vu à Beauraing, l'abbé Jamin, de Banneux, avait organisé une neuvaine afin d'obtenir la conversion d'un mécréant de sa paroisse comme signe de surnaturalité des événements de Beauraing. Le septième jour, Mariette Beco eut sa première apparition (voir chapitre suivant). Le neuvième, le père de Mariette alla communier. Non seulement cette communion devait être le résultat de la neuvaine, mais elle authentifiait donc les apparitions de Beauraing en même temps que celles de Banneux. Passant alors à Tilman Côme, l'érudit professeur ajoutait : "t*ous les signes (conversions, guérisons etc.) qui prouvent l'authenticité des apparitions à Tilman Côme, prouvent également l'authenticité des apparitions aux enfants. En d'autres mots : toutes les conversions, guérisons ou autres signes, qui prouvent l'authenticité des apparitions, qui ont eu lieu à Beauraing, prouvent en tout cas, soit directement, soit indirectement, l'authenticité des apparitions dont furent gratifiés les cinq enfants de Beauraing.*"

Bref, tout prouvait tout et inversement !

Le fait est pourtant que les visions de Tilman Côme furent écartées par l'Eglise et qu'elles ne furent pas davantage acceptées par les gens de son village dont certains affirmèrent nettement que son passé ne prêchait pas en faveur d'une telle chose et que bien avant de se rendre à Beauraing il ne souffrait déjà plus de ses douleurs puisqu'on l'avait vu faucher son pré et attraper des poulets à la course. Mensonges que tout cela, affirma de son côté Raphaël Sindic à une époque où il pouvait encore espérer influencer le jugement de l'Eglise. [11]

D'autres signes furent encore vus, ensuite, à Beauraing. Le 6 août 1933, à l'occasion d'un pèlerinage, des quantités de gens prétendirent avoir vu la Vierge. Une femme tomba même en pâmoison. Vers 8 heures et demie, une dame vit la Vierge dans le soleil. Elle grandit jusqu'à ce que le soleil ne forme plus que son coeur et ensuite elle partit entourée d'anges ailés tandis que la sainte famille apparaissait dans le soleil. Une autre dame vit la Vierge dans le soleil puis au-dessus de celui-ci. Vers 9h et demie, un étudiant de dix-sept ans remarqua que dans les trouées de soleil brillant dans les sapins de l'enclos il y en avait une qui avait la forme de la Vierge portant l'enfant Jésus sur son bras. Après avoir fermé les yeux et les avoir rouverts, l'étudiant remarqua qu'il ne voyait au début qu'une tache dorée qui ensuite reprenait la forme de la Vierge. Des témoins virent la Vierge de Banneux, et d'autres celle de Lourdes. Un prêtre remarqua qu'il pouvait fixer l'astre du jour. Il y vit alors comme un brasier strié des lueurs de l'arc-en-ciel. Puis le soleil parut grossir et se rapprocher, encerclé d'une lueur rouge et mouvante tandis qu'une flamme jaillissait dans le ciel d'un de ses bords et que l'astre semblait descendre dans le jardin. Un autre prêtre qui ce jour-là avait déjà vu plusieurs fois la Vierge, la vit enfin se dessiner dans le soleil qu'il put fixer sans ciller. Il vit aussi qu'elle balançait les jambes en produisant un extraordinaire mouvement d'air autour d'elle. Une autre personne vit un chapelet de boules rouges dans des arbres. Une autre vit que le soleil, devenu rouge, dardait des rayons en direction de la grotte. On vit aussi des "plaques" vastes "comme des pays" jetées dans l'espace qui s'étendait au-dessus du viaduc et du couvent... un peu comme les ovni de la vague belge dans les années 90 ! On compta ce jour-là plus de deux cents visionnaires dont beaucoup

avaient intensément fixé le soleil et avaient vu danser devant leurs yeux des globes, des prismes ou des cercles de toutes les couleurs... (12)

Les apparitions de Beauraing suscitèrent très rapidement la publication d'une foule de livrets et brochures. Une fois encore, le docteur Maistriaux mena la danse en publiant, le premier, une plaquette de très petit format intitulée "*Que se passe-t-il à Beauraing ?*" Datée, in fine, du 21 décembre 1932, il n'attendit donc même pas que les événements aient pris fin pour remettre son manuscrit aux éditions Rex qui l'éditèrent. Il fit suivre cette première brochure d'une seconde qu'il intitula "*Les dernières apparitions de Beauraing*". Elle parut chez le même éditeur, sous le même format, au tout début de l'année 1933, le manuscrit ayant été achevé cinq jours à peine après la dernière apparition. Notre homme savait y faire ! Ces deux brochures furent refondues en une seule, avec quelques améliorations, par le même éditeur et diffusées dès le mois de février 1933 sous le titre "*Un Lourdes belge ? Les apparitions de Beauraing*". Léon Degrelle, l'éditeur, savait y faire aussi. Une véritable campagne publicitaire s'amorçait, accentuée encore par une multitude de conférences données par le Dr Maistriaux ici et là dans une bonne partie du pays ! (13)



Le 12 décembre, un célèbre psychiatre, le professeur De Greeff, était passé à Beauraing et s'était formé une opinion très défavorable. Il revint du 15 au 17, observa et interrogea puis, dès le lendemain, livra à la presse un communiqué dans lequel il déniait aux événements un quelconque caractère surnaturel. C'est à ce communiqué que le Dr Maistriaux réagit en publiant sa première brochure. Alors que beaucoup d'autres ouvrages favorables aux apparitions avaient déjà été édités, la *Revue des Etudes Carmélitaines* publia un ensemble d'études des événements montrant qu'il n'y avait aucune trace de surnaturalité dans les faits connus. Les considérations du professeur De Greeff, qui y tenaient une large place, déchaînèrent de si vives polémiques que le directeur de la publication, le Père Bruno de Jésus-Marie, trouva nécessaire de publier sur ce même sujet un ouvrage collectif de près

de 200 pages qui parut durant l'été 1933 aux éditions Desclée de Brouwer, à Paris. On y retrouvait, sous une forme révisée et augmentée, les articles et arguments déjà publiés dans la Revue. Les deux principaux auteurs de l'ouvrage qui s'intitulait *Les faits mystérieux de Beauraing* et qu'en raison de sa couverture on appela "le livre bleu" étaient le Professeur Etienne De Greeff, de l'Ecole des Sciences Criminelles de Louvain et le professeur Paul Van Gehuchten, de la Faculté de médecine de Louvain. Après avoir montré les incohérences de l'enquête et les contradictions dans les témoignages, ces deux éminents professeurs concluaient chacun, par rapport à leurs spécialités respectives, qu'il n'y avait rien, dans les faits de Beauraing, qui puisse relever du surnaturel. D'un point de vue strictement théologique, le Père Bruno jugeait de même. Ce dernier ne changea même jamais d'avis et l'on sait qu'il déclara bien plus tard à Omer Englebert : "*Mon jugement d'ensemble est aussi défavorable que possible*".

On a appris depuis que ce travail collectif avait été secrètement inspiré et influencé par le Père Debongnie qui avait acquis une formation d'historien à l'Université de Louvain et qui, en qualité d'ancien combattant, avait eu certaines facilités pour obtenir les grades académiques. Ayant remplacé le R.P. Maes dans l'enseignement de l'histoire ecclésiastique au scolasticat de sa Congrégation, il professa pour son prédécesseur un mépris choquant. Et comme le R.P. Maes était un chaud partisan de l'authenticité des apparitions, il prit par principe le contre-pied de cette opinion. Il semble que c'est grâce au Père Debongnie que le professeur De Greeff et le Père Bruno se rencontrèrent. Et l'on a dit que c'est encore le Père Debongnie qui, sous un pseudonyme, écrivit dans la *Revue des Etudes Carmélitaines* certains articles opposés aux apparitions. Compte tenu de ses propos virulents contre le R.P. Maes, le Père Debongnie fut finalement écarté de l'enseignement et il se retira à Namur. Là, il multiplia les contacts, allant jusqu'à s'entretenir avec le Saint-Siège pour, dit-on, torpiller les apparitions.

Certes, il est regrettable que le Père Debongnie ait agi de la sorte ; mais quelle qu'aient pu être ses idées au sujet de Beauraing, il est néanmoins certains que MM. les professeurs De Greeff et Van Gehuchten avaient déjà conclu négativement au sujet des apparition bien avant qu'ils rencontrent le Père Debongnie et le Directeur de *La Revue des Etudes Carmélitaines*. Il est donc vain d'essayer de jeter le discrédit sur le travail de ces deux professeurs en montant en épingle le rôle du Père Debongnie dans cette affaire. [14]

Bien que le ton du "livre bleu" fut extrêmement mesuré et qu'on y trouvait une foule de notes destinées à répondre à des objections qui avaient été faites lors de la publication des articles, l'ouvrage déchaîna un torrent d'invectives, de pamphlets et de polémiques stériles. Le sommet de la polémique et de l'invective fut sans doute atteint par une plaquette éditée à Bruxelles par le paysan beaurinois P. Nicaise-Vermer en avril 1933 et dont le titre, dans le même style que le reste, était *Accusés, levez-vous!*. Dès son avant-propos, l'auteur disait que MM. De Greeff et Van Gehuchten étaient des savants prétentieux qui à la place du coeur n'avaient qu'un scalpel et qu'ils étaient des "tortionnaires d'enfants". Rien de moins ! Fort heureusement, l'ouvrage collectif édité par le Père Bruno eut de plus sages contradicteurs. Entre autres, le R.P. Maes qui prit le temps pour rédiger sa "réponse" qui parut à Louvain en 1934 sous la forme d'un énorme ouvrage de 416 pages intitulé *Beauraing - Observations sur l'étude de M. De Greeff*. Il était préfacé par le jésuite Lenain, autre coryphée de la surnaturalité des apparitions.

De tous les livres publiés au sujet des apparitions de Beauraing, ce gros "pavé" du père Maes est sans doute le plus pénible à lire. En effet, méticuleux à l'excès, soucieux de répondre point par point aux critiques du professeur De Greeff, l'auteur n'hésita pas à citer un nombre incroyable de fois les mêmes expressions, les mêmes phrases des voyants, les mêmes témoignages, les mêmes textes, les mêmes commentaires. Ce ne sont que longues citations opposées à d'autres citations ou d'autres textes et témoignages. Ce ne sont que recoupements d'impressions multiples permettant de dégager d'apparentes précisions et de fausses certitudes. Au milieu de ces arguties et de ces discussions byzantines se cachent fort heureusement quelques perles qui font de cet ouvrage soporifique une mine précieuse de renseignements utiles. L'historien impartial ne peut considérer l'ouvrage du R.P. Maes et celui édité par le Père Bruno comme contradictoires et irréconciliables ; ils sont, au contraire, complémentaires, les fausses certitudes de l'un rééquilibrant en quelque sorte les quelques outrances de l'autre. Ensemble, ils permettent de cerner au plus près ce que fut la vérité historique, sans oser cependant espérer l'atteindre, tant il appert que l'enquête fut très mal conduite et que de nombreuses pièces de ce vaste puzzle manqueront à jamais.

La pseudo réfutation du Père Maes ainsi que le reste de la campagne de diffamation dont ils furent l'objet de la part de certains ne pouvait laisser les auteurs du "livre bleu" sans réaction. C'est ainsi que la *Revue des Etudes Carmélitaine* leur redonna la parole dans son numéro d'octobre 1934 et que ces textes furent ensuite publiés sous forme d'un tiré-à-part aux éditions Desclée de Brouwer sous le titre "*Beauraing : Notre Réponse*." Cette fois, les auteurs -et plus particulièrement le professeur De Greeff- n'y allèrent pas par quatre chemins pour vider leur sac et dire, nouveaux arguments à l'appui, leur conviction que dans cette affaire tout les protagonistes avaient menti. Selon eux, Maes était au moins de mauvaise foi lorsqu'il contournait certains faits embarrassants et il mentait par omission en évitant de parler d'éléments importants, comme par exemple l'existence d'une femme que tout le monde connaissait à Beauraing sous le sobriquet de "dame blanche" parce que jadis, aux alentours du cimetière, non loin du lieu des apparitions, elle jouait au fantôme en se recouvrant d'un drap de lit. Cette femme, qui se prénommait Joséphine, fréquentait les Degeimbre, ce que ne pouvait ignorer Maes. Les mêmes rappelaient que, préalablement à leurs apparitions, les visionnaires avaient en quelque sorte répété leur rôle en jouant à Jeanne d'Arc et ses visions, ce qu'ils avaient ensuite nié en prétendant même ne pas savoir qui était cette Jeanne d'Arc. Le professeur De Greeff soulignait qu'en dépit des dénégations de la principale intéressée et du Père Maes, Fernande avait bel et bien dans sa chambre -et ce, depuis août 1932- une statue lumineuse de la Vierge et que celle-ci l'effrayait au point qu'elle se cachait parfois sous ses couverture. Il signalait qu'Albert avait perdu tout crédit auprès de ses petits camarades après le 8 décembre, un miracle qu'il leur avait promis ne s'étant pas produit. Il ajoutait enfin que les parents des enfants avaient soutenu les mensonges de leurs enfants concernant leurs places en classe et que tous étaient donc capables de mentir effrontément les uns en face des autres avec un certain cynisme. Ce réquisitoire accablant était appuyé par plusieurs reproductions de notes prises lors des interrogatoires des enfants et par une photo d'Albert au moment même où, très embêté, il expliquait qu'ils ne clignaient pas des yeux lors des apparitions, ce qu'il n'aurait évidemment pu constater par lui-même et ce qui était de toute façon faux. (15)

Selon le professeur De Greeff, dans le cas de la première vision, il s'est agi d'une erreur d'interprétation d'un phénomène lumineux pour lequel il a proposé plusieurs sources

éventuelles : des phares de voiture passant sur une route proche, un signal ferroviaire (voir le plan - NDA), des hommes portant des lanternes et circulant sur la voie ferrée et, enfin, dans une certaine mesure, le pignon de façade blanc d'une maison. En treize pages d'arguments et de considérations diverses, le R.P. Maes a paru réduire à néant ces différentes possibilités ce qui pourrait sembler authentifier la surnaturalité de l'apparition. Mais ce n'est là qu'une fausse apparence, car le R.P. Maes est loin d'avoir écarté toutes les possibilités, le professeur De Greeff ne les ayant pas lui-même toutes envisagées. Ainsi donc, si la "démonstration" du R.P. Maes paraît bien apporter quelques contradictions aux arguments du professeur De Greeff, elle n'apporte cependant aucun élément supplémentaire en faveur de la surnaturalité des faits.

Il est bon, à présent, de rappeler un principe élémentaire en matière de preuve scientifique : c'est à celui qui affirme un fait nouveau ou étrange qu'il appartient d'en apporter la preuve, cette preuve devant être d'autant mieux étayée que l'étrangeté du phénomène rapporté est plus grande. Ce n'est donc pas aux critiques et aux sceptiques à démontrer qu'une affirmation concernant un fait étrange est fausse. Ce renversement de l'obligation de preuve a souvent été utilisé par des gens peu sérieux pour imposer, de façon captieuse, des idées fausses ou folles à des gens crédules ou mal informés. Si donc des gens affirment que la Vierge est apparue, c'est à eux de le prouver et ce n'est en aucun cas le devoir des sceptiques de réduire à néant une telle affirmation dénuée de preuves.

Pour en revenir à la première vision, on peut dire que la seule chose qui soit à peu près certaine c'est que les enfants semblent avoir vu une lumière de forme vaguement humaine. Le petit Albert parla consécutivement de la statue puis d'un homme et non d'une jeune femme en robe. Dans les notes du Dr Rouvroy on lit que Gilberte déclara également : "*je croyais que c'était un homme qui nous faisait peur*." C'est donc au fil d'une lente construction mentale que cette forme, prise d'abord pour une statue puis ensuite un homme inconnu, devint la Vierge. Cette construction mentale ne s'imposa d'ailleurs pas le jour-même puisque le lendemain encore, Gilberte Voisin dit à ses petites camarades d'école que le soir auparavant la statue de la grotte avait bougé. Que pouvait être l'origine de cette forme lumineuse ? On ne le saura sans doute jamais faute d'avoir réalisé, alors, une enquête sérieuse. Mais il faut préciser tout de même qu'on a fait, dans le domaine de la compréhension des phénomènes lumineux rares ou étranges, de grands progrès depuis les années 30. On doit ces progrès aux talents et à la pugnacité des critiques qui se sont opposés aux tenants de la réalité du phénomène ovni dont l'origine remonte à 1947. C'est ainsi qu'on connaît aujourd'hui des quantités de phénomènes susceptibles d'engendrer une forme lumineuse vaguement humaine pouvant se déplacer. On peut citer, entre autres, certains types particuliers de mirages, des réfractions lumineuses, des lueurs d'origine biologique ou géophysique etc. Mais peut-être la solution est-elle beaucoup plus simple. Ainsi a-t-il été question d'une grande borne blanche élevée par le Touring Club. Au moment des premières apparitions, quand on recherchait un plaisantin, quelqu'un s'était déjà écrié : "*quelqu'un !*" C'était la borne. Le 17 décembre, trois dames beaurinoises s'y laissèrent encore prendre : "*Une lumière !*" s'écrièrent-elles en même temps. C'était toujours le même objet qui, en hiver, était bien visible au travers des branches d'un arbre dégarni de ses feuilles. Pour le professeur De Greeff, néanmoins, l'explication la plus probable restait celle d'un phare de voiture. Il s'appuyait à ce propos sur une réflexion d'Albert ensuite niée par l'intéressé et le R.P. Maes : "*le deuxième jour, je ne l'ai pas vue à la même place* (...) *je l'ai*

vue au coin des nouveaux bâtiments." Or, expliqua De Greeff, ce coin, c'était la direction de la route de Pondrôme, et l'apparition ce fut par conséquent des phares s'allumant ou s'éteignant selon qu'ils étaient coupés à la vue par les arbres et les buissons.

La construction progressive du témoignage des enfants est une chose établie. C'est Albert qui déclare au professeur De Greeff : "*Le premier jour, après avoir sonné, on n'avait pas vu que c'était la Vierge, mais on le pensait bien*." C'est également Fernande qui dit au même : "*Déjà, en disant que c'était une auto, je croyais que c'était la Vierge.*" Tout cela est contraire à l'évidence et relève d'une construction à-posteriori. (16)

Le professeur De Greeff ne fut pas le seul à conclure négativement par rapport à la surnaturalité des faits. Un grand savant catholique, le professeur Lhermitte, de l'Académie de médecine de Paris, a conclu de même : "*... il résulte de la manière la plus évidente que l'aventure de Beauraing s'intègre dans la grande série des manifestations du même genre où l'on voit des enfants aux prises avec des illusions et des hallucinations sensorielles auxquelles viennent se surajouter des interprétations, des déformations de la vérité sous l'influence d'une pression familiale et sociale rendue d'autant plus puissante que des suggestions parfois inconscientes et souvent inconsidérées s'effectuent dans un milieu très influençable, très crédule et soumis à un grand ébranlement affectif.*" Si l'enquête du professeur De Greef fut souvent critiquée par les partisans de la surnaturalité des faits de Beauraing, le jugement sans appel qui précède fut, quant à lui, généralement passé sous silence. (17)

Dans la littérature apologétique concernant les événements de Beauraing, on a souvent tracé des enfants des portrait pour le moins idéalisés. A l'inverse, certains critiques auraient voulu en faire de petits monstres. La vérité est sans doute une fois encore à mi-chemin entre ces deux extrêmes.



En haut et de gauche à droite : Andrée Degeimbre, Fernande et Gilberte Voisin
En bas, Gilberte Degeimbre et Albert Voisin

Ainsi, Fernande Voisin était sans aucun doute une romantique, dans le sens où elle appréciait tout particulièrement les romans à deux sous et les films à suspense ou à mystère. Loin d'être mythomane, elle aimait cependant parfois un peu exagérer son importance. C'est ainsi qu'elle laissait parfois entendre qu'elle était première de classe alors qu'elle était une élève fort moyenne. Très délurée, elle avait déjà ce qu'on appelait alors "un petit ami", terme qui a pris de nos jours une signification plus sexuelle qu'alors. A la veille des apparitions, elle avait délaissé ses lectures habituelles (*Le miracle des Loups, La Rose Effeuillée, Le parfum de la Dame en Noir...*) pour une petite brochure sur Fatima dans laquelle il était écrit que les trois enfants tombaient à genoux simultanément quand leur apparaissait la Vierge... Gilberte Voisin regardait rarement de face, mais c'était peut-être simplement de la timidité. Le professeur De Greeff lui a trouvé quelque chose de sournois et a remarqué qu'elle parlait avec onction de ses apparitions. On la disait espiègle et cachottière. Le 22 décembre, les yeux baissés, elle s'accusa devant la foule d'avoir été tirer aux sonnettes et déclara qu'elle ne le faisait plus depuis trois semaines. Dix minutes plus tard, elle fut convaincue d'avoir encore agi de la sorte le jour-même. On a dit d'elle qu'elle était hypocrite. Albert était un élève moyen mais très intelligent. Il était capable de sautes d'humeur rapides et, un jour, excédé par les questions qu'on lui posait, on dit qu'il frappa un curé en disant que tous les curés étaient des menteurs. Gilberte Degeimbre était une gentille petite fille, assez bonne écolière, et qui, comme Albert, aimait tirer les sonnettes quand elle revenait de l'école. Péché véniel que bien des enfants ont commis sans pour autant devenir des bandits. Elle avait cependant du caractère. A la soeur qui lui interdisait de revenir à la grotte et qui disait qu'elle appellerait les gendarmes, elle répliqua : "*que Dieu vous punisse, je n'ai pas peur des gendarmes*." Sa mère qui disait d'elle qu'elle était incapable de la moindre cachotterie fut cependant très surprise d'apprendre d'un enquêteur que sa fille rédigeait un journal intime. Andrée Degeimbre était de loin, dans le groupe, celle dont le physique était le plus ingrat. On la considérait plutôt comme "retardée". C'était une tireuse de sonnettes émérite qui appréciait la solitude et qui, sous ses airs renfrognés, cachait une curiosité malsaine : on la surprit plusieurs fois en train d'inventorier le contenu des boîtes à lettres des gens. Cette gamine avait aussi inventé un jeu qui consistait à faire peur à d'autres. Elle racontait des histoires terribles et pouvait avoir des réactions fort méchantes. Apprenant qu'un médecin avait eu un accident d'auto, elle s'exclama : "*c'est bien fait pour lui, il ne croyait pas aux apparitions*." Sortant de chez un curé, elle dit à sa mère : "*l'imbécile, il ne veut pas nous croire*". Quittant la Mère supérieure du pensionnat qui lui avait dit qu'elle allait cadenasser la grille et lâcher ses chiens, elle commenta : "*Je voudrais que les deux chiens de la Mère soient crevés demain matin !*"

On a noté chez ces enfants des attitudes surprenantes qui mettaient mal à l'aise ceux qui croient en la surnaturalité des faits. Aussi a-t-on choisi, le plus souvent, de les escamoter, ou même de les nier. A plusieurs reprises, les petits voyants manifestèrent leur mécontentement pendant les interrogatoires auxquels ils furent soumis. "*Je me demande comment cela finira ; je commence à être fatiguée de cette histoire*" s'exclama un jour Fernande. Un autre jour, Albert se vanta un peu "*je l'ai vue deux fois de plus que les filles !*" Aussitôt, Fernande sourit, haussa les épaules et donna un coup de coude à Gilberte Degeimbre. Elle eut visiblement du mal à se retenir de pouffer. La même Fernande, oppressée par la foule, s'écria un jour : "*Allons, laissez-moi passer, je suis la voyante. Si vous continuez comme çà, je n'irai pas à la grotte et les autres non plus et vous serez venus pour des prunes.*" Une autre fois, des gens s'étonnèrent que les enfants ne se hâtaient pas

d'aller à la grotte car ils étaient en retard. Les voyants expliquèrent alors que cela n'avait pas d'importance car la Vierge, dirent-ils, ne venait que lorsqu'ils étaient là. Albert, de son côté, invita deux petites camarades à le suivre jusqu'au lieu des apparitions et là, pour elles seules, il agit comme s'il avait une apparition. "*Je la vois*" dit-il même. On a noté aussi, chez plusieurs des enfants, qu'ils appréciaient de se voir en photo sur la couverture des journaux et hebdomadaires.

Tout cela, bien sûr, n'est ni excessif, ni vraiment grave ; mais tout de même. Ces enfants n'avaient guère l'air d'avoir été transformés psychologiquement par leur apparition céleste. Au contraire : ils étaient devenus cabotins et jouaient les vedettes. Andrée Degeimbre se montra même inquiète en apprenant que Bernadette Soubirous devint religieuse : "*Est-ce qu'elle ne va pas me demander çà, à moi aussi ? J'aime mieux garder mes vaches*." Elle ne devint pas religieuse ; elle ouvrit une boutique de bondieuseries destinée aux pèlerins.

Même au moment des apparitions, on a noté, parfois, d'étranges comportements. Un jour qu'Albert n'avait pu venir, suite à un empêchement, les quatre autres menacèrent de rentrer chez eux, sans plus se préoccuper de l'éventuelle apparition. Le 1er janvier, Albert en avait visiblement assez. Il baillait, brossait ses vêtements du plat de la main, bavardait avec un petit infirme, ne récitait pas le chapelet. Le surlendemain, comme on lui faisait le reproche de pareille conduite, il expliqua : "*je savais bien que la Sainte-Vierge ne reviendrait plus*." Le 13 décembre, c'est Fernande qui, occupée à dénouer son chapelet, ne tomba pas à genoux en même temps que les autres. (18)

Là encore, ce ne sont que des indices qui, séparément, ne signifient pas grand chose. Mais leur accumulation pose néanmoins problème.

Or, voici encore plus inquiétant : le 11 décembre, on demanda à Fernande Voisin où elle voyait la Vierge. "*Dans l'espace, sur le remblai de chemin de fer*" dit-elle. Un observateur, muni d'une photographie qu'il avait prise, fit alors remarquer que de là où Fernande se trouvait pendant les apparitions, elle ne pouvait voir le remblai qui était caché par les branches des arbres. Fernande rectifia aussitôt et indiqua un autre point, éloigné de trente degrés du précédent. Sur place, il faut le dire, on ne s'était même pas vraiment préoccupé de vérifier si tous les enfants regardaient vers le même endroit. Il est vrai qu'il faisait si sombre... Le R.P. Maes a eu, à ce sujet, cette phrase mémorable : "*Quand on ne la voit pas à cause de l'obscurité, on devine la fixité du regard qui se rassasie tandis que l'âme rend par la voix ce que par les yeux, elle puise dans la vision*." On devine, disait-il ! Le R.P. Maes était sans doute davantage poète ou naïf que bon enquêteur de terrain... (19)

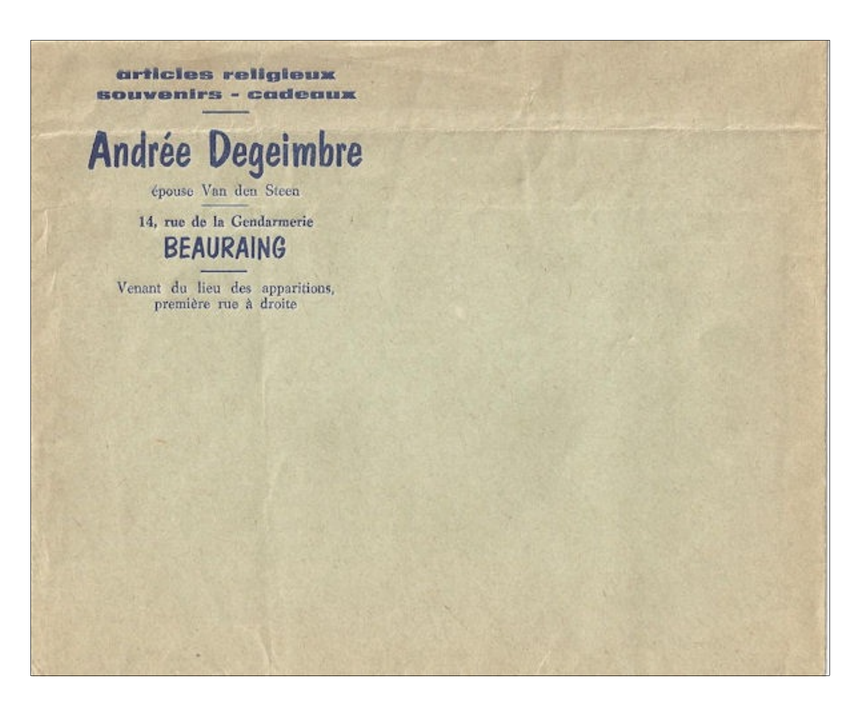
On ne s'est peut-être pas assez interrogé sur le rythme des apparitions. Le professeur Schellinckx y a découvert plusieurs cycles de "neuvaines" ainsi qu'une prépondérance pour les mardi. S'agissait-il d'un indice de théâtralisation ou, du moins, de "fabrication" ? C'est difficile à dire. De son côté, s'inspirant de remarques faites par le Dr Ladon, le professeur De Greeff crut pouvoir deviner dans le rythme des apparitions un parallélisme avec l'état mental des voyants. Par exemple, après des visions régulières et nombreuses au début (quotidiennes) il y eut une rupture nette après la déception du 8 décembre suivie de réapparitions d'abord muettes et ainsi de suite. L'examen du tableau dressé à ce propos par

l'éminent psychiatre ne manque pas de troubler et n'est pas sans rappeler la manière dont les apparitions se déroulèrent en d'autres lieux, comme à Lourdes par exemple. [20]

A mesure que les jours passèrent, la foule présente sur les lieux fut de plus en plus importante. Et tandis qu'elle augmentait, on sentait qu'elle s'auto-suggestionnait. C'est ainsi que le 3 janvier, après la dernière apparition, des centaines de gens crurent à leur tour avoir vu la Vierge non loin de la grotte. Beaucoup en témoignèrent dans les journaux de l'époque. Au même moment, Fernande seule vit une boule de feu qui éclata avec un bruit de tonnerre. Certains expliquèrent que Fernande n'avait vu qu'un flash de reporter-photographe. Mais alors pourquoi donc tant d'autres témoins sur place ne le virent-ils pas au même moment ? L'auto-suggestion fut sans doute le principal composant de ces visions comme d'une grande partie du reste de cette affaire. Le jésuite Piron trouva cependant les mots pour noyer tout cela dans une explication dévotement sirupeuse : "*Dans la perspective lumineuse du message de Beauraing les fausses visions, comme la boule de feu que vit éclater Fernande le 3 janvier, sont les feux follets dont les âmes qui prient doivent se garder, dans leur montée vers la pure clarté qui émane de la Vierge Immaculée.*" Grâce à cela, on est censé avoir tout compris ou pouvoir tout admettre...

La suggestion et l'auto-suggestion expliquent beaucoup de choses à propos de Beauraing ; mais il faut aussi tenir compte d'une sorte de jeu enfantin dans lequel les enfants se trouvèrent vite prisonniers. Déjà il a été rapporté qu'un jour Fernande avait exprimé son agacement en disant "*Je me demande comment ça finira ; je commence à être fatiguée de cette histoire*." Mais il existe un autre indice : c'est lorsque le soir du 29 novembre la petite Gilberte déclara : "*Nous avons bien pensé que ce n'était pas la Vierge de la grotte, mais nous avons dit tout de même que c'était elle, parce que nous étions si sûrs !*" [21]

Andrée Degeimbre fut la première des enfants qui décéda, le 11 juin 1978. Auparavant elle s'était mariée, avait eu trois enfants et avait vendu des souvenirs et cadeaux religieux comme le prouve la reproduction d'une enveloppe postale à en-tête figurant ci-contre. Fernande Voisin décéda d'un cancer le 9 mai 1979 après s'être mariée, avoir eu cinq enfants et avoir été infirmière à domicile. Gilberte Voisin se maria et eut deux enfants. Elle devint institutrice et décéda le 3 janvier 2003, renversée dans le centre de Beauraing par un chauffard qui conduisait alors qu'il


articles religieux
souvenirs - cadeaux

Andrée Degeimbre
épouse Van den Steen
14, rue de la Gendarmerie
BEAURAING

Venant du lieu des apparitions,
première rue à droite

était sous le coup d'une déchéance du permis de conduire. Albert Voisin se maria et eut trois enfants. Il enseigna un temps en Afrique avant de rentrer à Beauraing où il décéda d'un cancer le 23 décembre 2003. Gilberte Degeimbre se maria et vécut longtemps en Italie avec son mari et ses deux enfants avant de rentrer à Beauraing. Elle exerça le métier de secrétaire.

REFERENCES :

1) MAES, *Beauraing, observations sur l'étude de M. De Greeff*, Louvain, St Alphonse, 1934, p. 125-126
TOUSSAINT (Mgr) & JOSET, *Beauraing, le livre du cinquantenaire*, Paris, Desclée, 1981, p. 29
2) CHARUE (Y-M), *Le sixième enfant de Beauraing*, Namur, Fidelité, 2002, p.69
SCHELLINCKX (A), *Beauraing, vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 12-15
BOUCHAR (L), *Notre-Dame de Beauraing*, Tournai, Sub Rosa, 1933, p. 17
3) DERSELLE (C), *Beauraing : et si c'était le diable?*, Bruxelles, Ed. Universelle, 1933
NICAISE-VERMER (P), *Riposte à Derselle par un Beaurinois*, Bruxelles, 1933
TOUSSAINT (Mgr) & JOSET, *Beauraing, le livre du cinquantenaire*, Paris, Desclée, 1981, p. 106-109
JOSET (C-J), *Dossier de Beauraing - Sources et documents* (vol 4), Beauraing, Pro Maria, 1982, pp. 304-308
4) DOROLA (F), *Les mystères de Beauraing - Reportage critique*, Paris, Spes/Rex, 1933, p. 113-115
5) ROBERT (G), *Le miracle de Beauraing - Récit d'un témoin*, Courtrai, J. Vermaut, 1933, p. 53-54
JOSET (C-J), *Dossier de Beauraing - Sources et documents* (Vol 4), Beauraing, Pro Maria, 1982, pp. 42-43
6) ROBERT (G), *Le miracle de Beauraing - Récit d'un témoin*, Courtrai, J. Vermaut, 1933, p. 82, 58-66, 44
PANNET (R), *Marie au manteau de soleil*, Paris, SOS, 1984, p. 89
7) LENAIN (J.B), *Beauraing - Les événements, la controverse*, Tournai, Casterman, 1933, p. 5
8) ROBERT (G), *Le miracle de Beauraing - Récit d'un témoin*, Courtrai, J. Vermaut, 1933, p. 83
DE GREEFF (E) et consorts, *Les faits mystérieux de Beauraing*, Paris, Desclée, 1933, p. 33
9) LENAIN (JB), *Beauraing - Les événements, la controverse*, Tournai, Casterman, 1933
10) TOUSSAINT (Mgr) & JOSET, *Beauraing, le livre du cinquantenaire*, Paris, Desclée, 1981, p. 115-118
MAES (G), *Beauraing,* Louvain, St Alphonse, 1934, p. 224-399
11) SCHELLINCKX (A), *Beauraing - Vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 106 et 127
SINDIC (R), *Tilman Côme est-il un imposteur ?*, Louvain, Rex, 1933, pp. 37-39
WILMET (L), *Banneux-Beauraing-Onkerzele*, Charleroi, Dupuis, s.d. 2ème éd., p. 135 et suiv.
12) WILMET (L), *Banneux, Beauraing, Onkerzele*, Charleroi, Dupuis, 1933, p. 215-219
13) JOSET (C-J), *Dossier de Beauraing - Sources et documents* (Vol 4), Beauraing, Pro Maria, 1982, pp.39-43
14) TOUSSAINT (Mgr) & JOSET, *Beauraing, le livre du cinquantenaire*, Paris, Desclée, 1981, p. 112-113
15) DE GREEFF (E) et consorts, *Beauraing : notre réponse*, Paris, Desclée, 1934, pp.293-295 et 319-320
16) SCHELLINCKX (A), *Beauraing - Vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 81
DE GREEFF (E) et consorts, *Beauraing : notre réponse*, Paris, Desclée, 1934, p. 296 + illustrations
HELLE (J), *Les miracles*, Paris, Sun, 1949, p. 241
17) LHERMITTE (J), Le problème des miracles, Paris, Gallimard, 1956, p. 178
18) HELLE (J), *Les miracles*, Paris, Sun, 1949, p. 233-239 et 256
PANNET (R), *Marie au manteau de soleil*, Paris, SOS, 1984, p. 94
DE GREEFF (E) et consorts, *Les faits mystérieux de Beauraing*, Paris, Desclée, 1933, p. 86-87
MAES (G), *Beauraing*, Louvain, St Alphonse, 1934, p. 191
DE GREEFF (E) et consorts, *Beauraing : notre réponse*, Paris, Desclée, 1934, illustration face page 274
SCHELLINCKX (A), *Beauraing - Vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 17
19) HELLE (J), *Les miracles*, Paris, Sun, 1949, p. 247-248
MAES (G), *Beauraing*, Louvain, St Alphonse, 1934, p. 286
20) SCHELLINCKX (A), *Beauraing - Vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 67-68
DE GREEFF (E) et consorts, *Beauraing : notre réponse*, Paris, Desclée, 1934, pp. 380-381
21) LADON (A), *Les apparitions de Belgique*, Paris, Douin, 1937, p. 8-9
PIRON (P), *A Beauraing, cinq enfants*, Liège, Soleil, 1943, p. 22





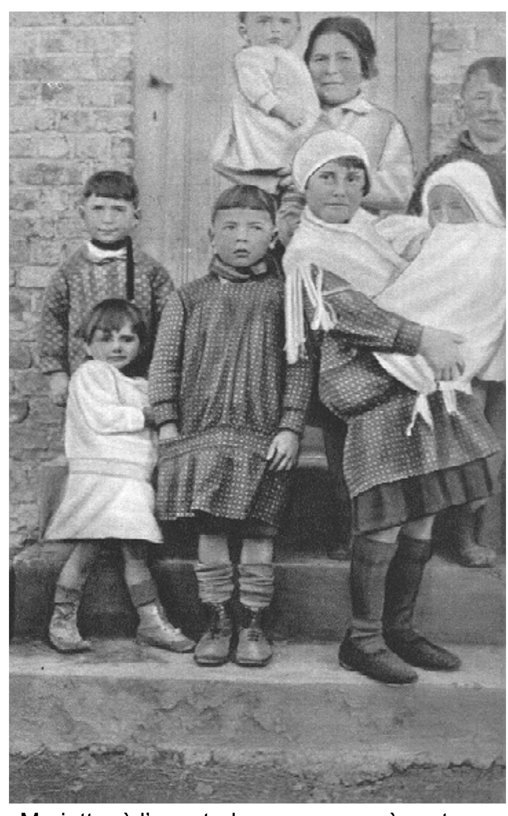
A gauche, la statue de la grotte de Lourdes. A droite, la statue de la Vierge de Banneux, décalque évident de celle de Lourdes...

BANNEUX

Banneux se trouve à 20 kilomètres de Liège, en Belgique, sur un plateau de l'Ardenne. En 1914, tandis que l'ennemi brûlait et pillait les villages aux alentours, un groupe d'habitants s'était réfugié dans le château où ils firent un voeu : consacrer leur village à la Vierge et l'appeler désormais Banneux-Notre-Dame s'il était préservé de la fureur de l'ennemi. Or, il advint que les Allemands épargnèrent effectivement Banneux...

Ceci est la première des similitudes que l'on pourra rencontrer entre les apparitions de Lourdes et de Banneux, au point que certains auteurs ont soutenu que Banneux était, en quelque sorte, la suite ou une continuation de Lourdes.

Mariette Beco naquit en 1921, le jour de l'Annonciation. Comme Bernadette Soubirous, elle fut l'aînée d'une pauvre famille nombreuse (7 enfants). Les Beco étaient honnêtes mais frustres. Comme Bernadette, Mariette n'allait guère à l'école car elle devait sans cesse s'occuper de ses frères et soeurs. Sa santé, contrairement à celle de Bernadette Soubirous, était excellente. On ne pouvait en dire autant, hélas, de celle de sa mère et des autres enfants. Des tests divers qu'il fit passer à l'enfant, un médecin conclut qu'elle présentait les caractères d'une légère débilité mentale. Il faut cependant se méfier de tels jugements lorsqu'ils sont portés par des citadins ou des érudits sur de modestes villageois. [1]



Mariette, à l'avant-plan, avec sa mère et ses frères et soeurs

Mariette entra au catéchisme le 20 mai 1931. Elle ne le fréquenta qu'irrégulièrement jusqu'en octobre 1932. On a dit qu'elle se fit alors à l'idée de ne plus du tout fréquenter les prêtres et les églises. Peut-être était-ce parce que ses notes au catéchisme étaient désastreuses...

Dès le début de janvier 1933, dans toute la Belgique, des neuvaines de prières furent organisées pour demander au Ciel un Signe susceptible de confirmer les apparitions de Beauraing. On ne sait avec certitude si Mariette et ses proches en furent ou non informés.

Le dimanche 15 janvier, à 19h, Mariette était accoudée à la fenêtre de la cuisine, regardant dehors. Elle maugréait contre son jeune frère Julien qui ne rentrait pas. Selon le témoignage de Mariette et de sa mère, il faisait très sombre et il gelait. Par la suite, aucun enquêteur n'a cependant vraiment vérifié ces données précises et importantes.

Selon ce qu'on a le plus souvent écrit, Mariette aurait vu tout-à-coup une belle dame lumineuse debout à 30 centimètres au-dessus du sol et qui la regardait, les mains jointes. Mariette aurait songé à un reflet dans la vitre et se serait penchée sous différents angles pour vérifier, mais la "dame" n'aurait pas bougé. Mariette aurait également pensé qu'il pouvait s'agir d'un reflet causé par la lampe à pétrole qui brûlait sur la table. Aussi déplaça-t-elle celle-ci pour, une fois encore, vérifier qu'elle ne se trompait pas. Elle aurait ensuite appelé sa mère en lui disant : "*Maman, il y a une dame dans le jardin*". Mme Beco se serait approchée, aurait effectivement vu une forme lumineuse d'apparence humaine, et aurait alors dit (traduction du patois) : "*Mon Dieu, c'est peut-être une sorcière!*". Mariette l'aurait contredite, disant qu'elle était trop belle pour être une sorcière et que c'était plutôt la sainte Vierge. A cela, sa mère aurait répondu approximativement (traduction du patois) : "*Ha ! tu penses, la Sainte Vierge, qu'est-ce qu'elle pourrait bien venir faire ici !*"

Mariette aurait alors cessé d'avoir peur. Elle aurait empoigné un chapelet qu'elle avait trouvé à Tancremont (le Christ de Tancremont est un lieu de pèlerinage fort ancien, près de Banneux) et aurait commencé à égrener les Ave. Elle en aurait ainsi récité six dizaines devant l'apparition toujours immobile. Puis elle aurait manifesté le désir de sortir, disant que la dame lui faisait signe de venir. Mais Mme Beco ne l'aurait pas entendu ainsi. Plus inquiète qu'autre chose, elle aurait prestement fermé les tentures, éloigné l'enfant de la fenêtre et vérifié que la porte d'entrée était bien verrouillée. Une manière comme une autre de chasser de son esprit cet incident peu rassurant.

Mariette aurait encore prié une dizaine de minutes puis aurait à nouveau regardé au dehors... pour constater, cette fois, que la dame avait disparu.

Tel est le récit habituel de la première apparition de Banneux. On aura cependant remarqué qu'il figure ici intégralement au conditionnel. En effet, les enquêtes les plus sérieuses, et malgré tout encore imparfaites, ont fait apparaître, dans ce récit, un nombre incroyable de contradictions ou de zones d'ombre.

Pas plus que les conditions réelles d'éclairage, on n'a jamais su déterminer exactement la durée de l'apparition. On n'a jamais pu savoir, en effet, quand exactement Mariette prit son chapelet et quand l'apparition, qui lui fut finalement cachée, cessa. On

parle donc généralement d'une durée approximative d'une dizaine de minutes.

Quant aux contradictions du récit, elles portent à la fois sur la manière dont apparut la "dame", sur son apparence exacte et sur l'enchaînement et le contenu des dialogues entre Mariette et sa mère. Selon les récits faits par les deux témoins à différentes personnes, on pourrait croire que la "dame" apparut tout-à-coup ou, au contraire, arriva progressivement du lointain. On pourrait conclure que c'est Mariette qui, la première, parla de la Vierge, ou, tout au contraire, que c'est sa mère. On pourrait soutenir que Mariette eut très peur ou, à l'inverse, qu'elle resta toujours parfaitement calme et maîtresse d'elle-même. Enfin, il demeure impossible de faire une reconstitution chronologique précise puisque, selon les témoignages proposés successivement, dans une version telle action semble avoir été faite avant telle autre alors que dans une autre version c'est l'inverse.

Les contradictions sont à ce point nombreuses, surtout en ce qui concerne la première identification à la Sainte Vierge, que le Père Rutten, dans sa monumentale "*Histoire critique des apparitions de Banneux*" n'a pas hésité à écrire ce qui suit : "*A première vue, cet écheveau paraît inextricable : la mère et la fille, après avoir parlé dans le même sens, s'opposent finalement l'une à l'autre, et de plus chacune d'elles a varié dans ses dires. Elles auraient expressément voulu ruiner leurs propres témoignages qu'elles n'auraient pu mieux faire. Pareille abondance de contradictions est un phénomène singulier...*" Et le père Rutten de continuer sur le même ton en se demandant si la mère n'aurait pas modifié sciemment son témoignage pour mieux l'accorder avec celui de sa fille et si la fille n'aurait pas essayé ensuite de s'accorder avec le précédent témoignage de sa mère. Ainsi, chacun des témoins aurait finalement présenté au moins deux versions totalement opposées l'une par rapport à l'autre et, dans l'ensemble, on aurait donc ainsi eu au moins quatre versions totalement contradictoires entre elles, la mère et la fille déformant ou améliorant dans l'espoir de mieux convaincre.

Dans n'importe quel type d'enquête, de tels témoins seraient évidemment considérés comme parfaitement indignes de foi. Mais pour le père jésuite Rutten, il n'en est pas question, ce dernier concluant en effet que les divergences "*sont plus apparentes que réelles et peuvent s'expliquer simplement.*" Pour les expliquer, on l'a vu, il a suffi (!) de composer un récit parfaitement artificiel fait de bric et de broc, mais offrant néanmoins toutes les apparences extérieures de cohérence et de crédibilité...

Le Père Rutten se trouve en outre vraiment en porte-à-faux par rapport aux plus sûres autorités en la matière, puisque dans son ouvrage sur Beauraing, le professeur de théologie dogmatique et mystique Schellinckx écrivait :"*le R.P. De Munnynck remarque à bon droit, que dans l'ordre surnaturel, il n'y a que le contradictoire qui puisse être écarté avec certitude.*" (2)

Le point le plus important qu'il importe d'éclaircir dans cette affaire reste évidemment l'apparence exacte et la nature éventuelle de l'apparition.

Mariette, on l'a vu, parla d'une "dame" lumineuse ayant les mains jointes. Lui apparut-elle aussi nettement détaillée dès le début ? On voudrait faire croire que oui, mais il n'en est rien puisqu'il est certain que Mariette songea d'abord à une sorte de reflet sur le

sol gelé ou à une réflexion sur la vitre de la lumière émise par la lampe à pétrole. Quant à Mme Beco, que vit-elle exactement ? Ses témoignages varièrent, mais il est certain qu'au départ elle ne vit pas nettement une forme humaine. Ce qu'elle vit fut plutôt une "forme blanche", ou même, comme elle l'expliqua le samedi 21 à Mme Wegimont, "*comme une boule ou quelque chose enveloppé dans un linge et lumineux en-dedans*."

Par "enveloppé dans un linge", la mère Beco ne voulait certainement pas décrire une sorte de fantôme dans son drap, comme on a cru pouvoir le suggérer en disant que c'était par déduction, dès lors, que Mme Beco avait cru être en présence d'une sorcière. Le linge dont parla Mme Beco, explicite plutôt l'apparence de la luminosité : probablement une lumière diffuse paraissant émaner d'une sorte de boule. Sans doute cette "boule" était-elle allongée dans le sens de la hauteur et comportait-elle peut-être divers renflements, ce qui aurait pu faire croire à Mariette qu'il s'agissait d'une forme humaine.

Que l'apparition fut lumineuse par elle-même et qu'il s'agissait d'une lumière diffuse semblant provenir de l'intérieur est confirmé par une multitude de détails. Par exemple, quand le peintre Jamin réalisa, sur les indications de Mariette, un tableau de l'apparition, l'enfant lui fit gommer toutes les ombres qu'il avait mises sur le vêtement de la Vierge et elle précisa que cette dernière était toute de lumière. Au chapelain, elle précisa que la lumière n'était pas forte mais plutôt comme "*des petites lampes électriques tout plein*".

Que pouvait bien être cette "boule lumineuse" qui sembla apparaître assez brutalement dans l'obscurité et y rester de longues minutes avant de disparaître comme elle était venue ?

Le mystère, sur ce point, reste total. Mais il n'est pas sans rappeler un grand nombre d'autres phénomènes du genre qui ont été observés un peu partout dans le monde et dont on peut penser qu'ils sont d'origine géophysique ou électromagnétique. Ainsi, en mai 1876, en Caroline du Nord, à Pamlico County, un homme se releva la nuit en entendant son chien s'agiter et, quand il ouvrit la porte de la maison pour regarder dehors, il vit juste devant celle-ci, comme suspendue en l'air, une sorte de boule de feu ayant la forme d'une femme. Aux cris qu'il poussa, son épouse arriva et, voyant à son tour la chose, elle s'évanouit de frayeur. Le témoin se détourna alors de l'apparition lumineuse pour porter secours à son épouse puis vit la "femme de feu" dépasser sa maison et s'en aller. (3)

Avant d'aller plus loin dans le récit des apparitions de Banneux, il faut encore souligner une chose importante : Mariette, que certains ont dépeinte comme très éloignée des choses de la religion, n'attendit guère pour s'emparer d'un chapelet qu'elle trouva, semble-t-il, sans avoir à chercher. Et que fit-elle ? Elle commença à l'égrener, comme s'il s'agissait là, pour elle, d'un geste machinal.

Durant tout ce temps, le père de Mariette dormait. Il apprit les faits le lendemain. Le soir de ce jour-là, il jeta un seau d'eau dans le jardin, en direction d'où l'apparition avait été vue, et il attendit qu'elle gelât. Il pensait en effet qu'un reflet sur de la glace avait pu induire sa fille en erreur. Son expérience ne lui parut pourtant pas concluante.

Ce jour-là, c'est-à-dire le 16, donc, Mariette raconta son aventure à une amie,

laquelle s'en alla la rapporter au chapelain bien que Mariette lui eut dit de n'en rien faire. Le chapelain n'eut guère l'air d'y croire et il congédia la gamine qui s'en vint retrouver Mariette, laquelle se mit en colère, tapa du pied puis pleura en disant qu'elle était sûre de ce qu'elle avait vu.

Le 17, Mariette retourna au catéchisme, mais surtout, elle se rendit à la bibliothèque paroissiale où elle emprunta, selon ce qu'en attestent les fiches, deux livres : "*Le bon petit diable*" et "*Les apparitions de Lourdes racontées aux enfants*" de l'abbé Belleney, un ouvrage de 27 pages illustré de 10 chromos. Interrogée plus tard au sujet de ce livret par la Commission épiscopale chargée de rechercher la vérité au sujet des apparitions, Mariette affirma qu'elle n'avait jamais vu rien de tel. Un oubli, dirent les uns. Un mensonge répliquèrent les autres... (4)

Le mercredi 18, tôt le matin, Mariette assista dévotement à la messe. Après celle-ci, le chapelain en profita pour l'interroger longuement, d'une manière qu'il crut habile. On peut se demander cependant si par la multitude de détails qu'il souleva dans le cadre de cet interrogatoire totalement improvisé, le brave chapelain ne conforta pas l'enfant dans son illusion.

On sait par sa principale amie que Mariette avait dit avoir "beaucoup prié" pour revoir la "dame". Ce soir-là, comme le précédent, et selon le témoignage de sa mère, elle regarda souvent par la fenêtre et égrena à nouveau son chapelet. Autant de choses qu'elle nia également lorsqu'elle fut interrogée par la Commission épiscopale.

Il était 19h lorsque, sans mot dire, Mariette sortit de la maison. Quand on lui demanda, plus tard, pourquoi elle était sortie, elle répondit simplement : "*je désirais la revoir*." Son père, qui la savait peureuse et incapable d'aller ainsi, d'habitude, seule dans le jardinet quand il faisait noir, la suivit. A peine fut-il dehors qu'il découvrit sa fille à genoux dans le sentier qui allait du seuil de la maison à la barrière du jardin. Jugeant qu'il valait mieux tenter de faire entendre raison à sa fille en lui rappelant ses peurs habituelles, il fit le tour de sa maison, pour suggérer l'idée d'un rôdeur, puis rentra en fermant brutalement la porte. Mais Mariette continua à prier, comme si ce tintamarre n'avait aucun effet sur elle. Son père sortit à nouveau, la contourna et arriva ensuite par devant elle. Il l'apostropha rudement : "*deviens-tu sotte?*". Mariette continua à prier, l'air absent. Par suite de nouvelles contradictions dans le témoignage de l'enfant, il n'est pas possible d'établir si la Vierge lui apparut dès qu'elle fut à genoux ou seulement quand son père l'apostropha.

Inquiet de la tournure que prenaient les choses et voyant que sa fille semblait avoir renoué avec les affaires de la religion, M. Beco s'en alla aussitôt chercher de l'aide auprès du chapelain. Une décision que jamais cet homme n'aurait prise s'il avait été l'incroyant que l'on a partout décrit. Il convient donc de rectifier que le père Beco était croyant, mais n'était plus pratiquant. Le chapelain n'étant pas là, M. Beco parla avec sa servante qui le trouva fort agité. M. Beco interpella ensuite un voisin de la cure, M. Charlesèche qui accepta de l'accompagner. Son fils, âgé de 11 ans, vint également. Tous ces actes durent prendre un certain temps. Temps durant lequel l'apparition se poursuivit. En effet, quand le groupe arriva en vue de la maison Beco, Mariette, sortant du jardin, traversa la route deux mètres devant eux et prit le chemin de Tancremont. "*Où vas-tu?*" lui lança son père,

de plus en plus inquiet. "*Elle m'appelle*" répondit l'enfant qui marchait la tête immobile, un peu relevée. Alors, Mariette parut suivre un chemin complexe et se mit plusieurs fois à genoux sur le sol gelé. Enfin elle se dirigea vers une source qui avait été aménagée dès 1921 et y plongea les mains. Fut-ce à cause du contact avec l'eau froide ? Toujours est-il que Mariette parut sortir de son rêve, recula, sembla réaliser qu'elle était seule dans la nuit et prit peur. Rejointe rapidement par les témoins de la scène qui étaient à courte distance, elle répéta plusieurs fois que la Vierge lui avait dit : "*Poussez vos mains dans l'eau. Cette source est réservée pour moi. Bonsoir. Au revoir.*" (5)

Cette seconde apparition soulève elle aussi de nombreuses difficultés soit à cause de contradictions, soit à cause d'absurdités.

Questionnée, Mariette expliqua que la lumière était seulement autour du visage de la Vierge, ce qui était en contradiction avec ce qu'elle avait dit le jour précédent. Le père Rutten, en bon jésuite, estime qu'il n'y a pas contradiction ; le rond de lumière autour de la tête n'excluant pas, selon lui, le grand rond de lumière formé par le corps. Plus tard, devant la Commission épiscopale, Mariette parla d'une "auréole" entourant la tête. Il semble donc qu'entre la première et la seconde apparition, il y eut une nette évolution au niveau de l'apparence de la Vierge, cette dernière se conformant désormais davantage à la tradition.

Mariette s'est également contredite quant à la chronologie des deux phrases : "*cette source est réservée pour moi*" et "*poussez vos mains dans l'eau*". Au point qu'il est impossible de savoir exactement laquelle précéda l'autre.

L'expression "*poussez vos mains dans l'eau*" est fautive du strict point de vue de la langue française, mais elle s'éclaire quand on connaît le patois parlé par Mariette. Dans ce patois (le wallon), c'est un même verbe qui désigne l'action de "pousser", à savoir exercer une pression sur un objet pour le déplacer et celle de plonger quelque chose au sein d'un liquide, par exemple. Il apparaît donc que l'expression "*poussez vos mains dans l'eau*" n'est qu'une traduction française littérale au départ du wallon, ce qui semble indiquer une construction mentale de la part de l'enfant qui aurait fait parler la Vierge en langue française en traduisant en quelque sorte une scène et des paroles qu'elle aurait conçues sur la base de son éducation wallonne.

Enfin, la phrase "*cette source est réservée pour moi*" posait de multiples problèmes. D'une part, l'expression "*est réservée pour moi*" était, une fois encore, une traduction française littérale de l'expression wallonne qui y correspondait. D'autre part, le pronom "moi" semblait d'emblée désigner la Vierge. Mais il eut été illogique que la Vierge se réservât une source pour son usage personnel. Dès lors on imagina que ce pronom avait pu désigner Mariette. On s'étonna alors si fort qu'une source put être réservée à une voyante de la Vierge qu'au cours de l'apparition suivante, hasard ou nécessité, les paroles de la dame semblèrent éclairci la question : "*Cette source est réservée pour toutes les nations, pour soulager les maladies.*" Bien plus tard, en septembre et décembre, Mariette reconnut cependant l'excès de vanité qu'elle manifesta en cherchant à accaparer pour elle seule la source ; elle s'en excusa en avouant : "*Que j'étais bête!*" (6)

Cela prouvait au moins que, d'une manière parfaitement consciente, Mariette avait

été capable de mettre dans la bouche de son apparition un message qu'elle-même avait entièrement composé par intérêt personnel. Cela encore, la plupart des auteurs qui ont écrit à propos de Banneux omettent de le dire.

Mis au courant des nouveaux événements, le chapelain pria le Ciel de lui envoyer un Signe comme par exemple la conversion du père de Mariette. Or, après s'être rendu chez les Beco, il entendit le père de celle-ci lui dire que le lendemain même il se rendrait à la messe. C'était *Le Signe* ! Et comme ce chapelain avait déjà demandé au Ciel la conversion d'un pêcheur à titre de Signe de la validité des apparitions de Beauraing, il se trouva que M. Beco, en se rendant à la messe, convainquit l'abbé Jamin à la fois de la surnaturalité des apparitions de Banneux et de Beauraing.

Le 19, suivant le conseil du chapelain, Mariette demanda à la "dame" qui elle était ; et on l'entendit dire à haute voix "*Ah! La Vierge des pauvres*." En fait, ce soir-là, la Vierge lui aurait donc dit très exactement ceci : "*Je suis la Vierge des Pauvres. Cette source est réservée pour toutes les nations, pour soulager les maladies. Je prierai pour toi. Au revoir.*"

Comment comprendre, qu'au Ciel, la Vierge prie pour les humains ?

Il y aura en tout 8 apparitions, les cinq autres s'étant produites le 20 janvier, les 11, 15, 20 février et le 2 mars. Les paroles de la Vierges restèrent extraordinairement peu nombreuses mais néanmoins parfois bien étranges. A la quatrième apparition, elle aurait simplement dit "*Je désirerais une petite chapelle.*" A la cinquième : "*Je viens soulager la souffrance. Au revoir.*" Lors de la sixième, elle aurait dit cette chose quasi aberrante : "*Croyez en moi ; je croirai en vous. Priez beaucoup. Au revoir*." A la septième, elle se serait contentée d'un "*Ma chère enfant, priez beaucoup. Au revoir*." A sa dernière apparition, la "dame" aurait conclu en ces termes : "*Je suis la Mère du Sauveur, mère de Dieu. Priez beaucoup. Adieu.*" On peut rester songeur par rapport à l'expression "Mère de Dieu" qui n'est pourtant pas inexacte, théologiquement parlant.

Le 20 janvier, avant même que l'apparition s'en aille, on vit Mariette s'écrouler d'une masse. Un médecin la releva et la transporta chez elle, en état de prostration. Là, elle reprit doucement ses esprits. On peut s'étonner que la céleste apparition laissa l'enfant s'évanouir ainsi. Pour le Père Rutten, cette syncope ne fut "*qu'un accident naturel, en soi sans connexion avec les apparitions*." Pourtant, après avoir expliqué que prévoyant la syncope la dame s'était en quelque sorte hâtée pour finir à temps (?!) il ajoute "*elle a permis que la syncope survenue donnât à la quatrième apparition sa forme écourtée, ramassée, et son problème particulier*." Ce problème, selon lui, ferait ressortir en dernière analyse que Mariette n'était certes ni une mythomane ni une hallucinée. Ce n'était certainement pas l'opinion du chanoine Clijsters qui, en 1943, devant la seconde Commission épiscopale habilitée à juger les faits, en proposa une interprétation naturelle basée sur les évidences suivantes : hallucination, constitution hystérique de la voyante, contradictions multiples dans les témoignages, variations du chapelain... (7)

Le 21 janvier, dom del Marmol se rendit chez les Beco et interrogea Mariette au sujet de sa syncope. Il fut frappé par le mutisme de l'enfant, ce qui accrut sa mauvaise

impression d'ensemble. Aussi alla-t-il trouver le chapelain et lui conseilla-t-il d'essayer de mettre fin à ces manifestations si cela était encore possible. L'après-midi, vers deux heures et demie, Mariette se présenta seule au presbytère, sans doute pour venir y parler de la chapelle que la dame lui avait demandée. En chemin, elle avait rencontré sa grand-mère qui, intriguée par le fait qu'elle portait un mouchoir sur la tête, lui en avait demandé la raison. "*C'est avec la Vierge*" avait répondu l'enfant qui avait laissé là sa grand-mère complètement abasourdie par cette réponse incompréhensible. Au presbytère, le chapelain interrogea encore longuement Mariette puis il conclut en lui disant ceci : "*Mariette, à présent, c'est certainement fini ; tu ne verras plus la Sainte Vierge. Elle a été bonne pour toi, mais c'est tout à fait fini. Il ne faut plus sortir ce soir et bien écouter papa qui t'a dit de rester à la maison. Tu feras cela n'est-ce pas?*" Mariette répondit par de grosses larmes et répéta deux fois avec beaucoup de conviction : "*je l'ai vue, le l'ai entendue*." Ce soir-là, Mariette sortit à l'heure habituelle et pria. Puis, d'un air triste, elle avoua que la Vierge n'était pas venue et conclut, en utilisant presque les mots du chapelain : "*C'est fini, elle ne reviendra plus.*"

Dans les jours qui suivirent, le chapelain se tint à distance de la famille Beco, désireux de ne pas jeter de l'huile sur le feu. C'est à cette époque qu'il écrivit à son évêque une lettre dans laquelle il lui disait que tout paraissait terminé et qu'on se trouvait sans doute devant un cas de "maladie d'enfant".

Bien que la Vierge n'apparaissait plus, la récitation quotidienne du chapelet avait été instaurée dans le jardin des Beco. Chaque soir, vers 19h, Mariette sortait, s'agenouillait et commençait à prier, imitée ou non par un nombre très restreint de curieux qui venaient principalement aux nouvelles. Que signifiait au juste la piété retrouvée de Mariette ? Elle avoua plus tard qu'en fait elle priait pour que la dame revienne. Elle pratiquait donc peut-être une forme d'auto-suggestion allant à l'encontre de l'admonestation paternaliste mais autoritaire du chapelain. [(8)]

Les jours s'égrenèrent, semblables plus ou moins les uns aux autres.

Le 11 février, il y avait chez les Beco quelques visiteurs venus là pour se rendre compte. Ils allèrent prier avec Mariette, dans le jardin. Après avoir récité un premier chapelet, la petite se releva, l'air triste et elle hasarda : "*et si on en récitait un second?*" "*Si tu veux Mariette*" répondirent sans grande conviction les visiteurs. Cette fois, Mariette pria debout, d'une voix monotone, comme le font les enfants. Puis soudain, elle tomba à genoux. Sa capacité visionnaire s'était comme "réinitialisée."

Tout se passa donc comme si Mariette était restée longtemps sous l'influence de la suggestion du chapelain puis, peu à peu, son désir de revoir la Vierge étant fort grand, l'interdit, le tabou aurait cédé. Mais pourquoi, alors, Mariette mit-elle fin elle-même aux apparitions en annonçant, le 2 mars, que la Vierge lui avait dit "adieu" ? Elle semblait regretter ce mot, disant même parfois qu'il avait été "de trop". Malgré son désir de revoir la Vierge, Mariette s'enferma-t-elle dans son propre piège en disant, un jour, ce mot de trop ? [(9)]

Après l'apparitions du 15 février, Mariette déclara avoir reçu un "secret". Ses apparitions se coulaient donc, dès lors, dans un schéma fort classique. Etait-ce

inconsciemment (ou non ?) pour pouvoir développer ce schéma que Mariette réactiva en quelque sorte le processus visionnaire ? Rien n'est moins certain car, dans ce cas, elle aurait pu prétendre avoir reçu ce "secret" dès l'apparition du 11 février.

Certains ont suggéré que si Mariette avait cessé de voir la Vierge, c'était principalement parce qu'à cette époque elle avait brutalement changé de vie. Elle changea certes d'école, mais elle resta plongée dans le milieu mystico-religieux des dévots des apparitions. C'est ainsi qu'on la ramenait le plus souvent possible à Banneux, non pas tellement pour l'y faire réciter le chapelet, mais plutôt pour recueillir des aumônes, ce qui, à vrai dire, indisposait fortement la gamine. Ceux qui ont parlé de son brutal changement de style de vie ont signalé ses voyages : on la conduisit en effet à Beauraing, mais aussi à Lourdes, à Nevers où elle vit le corps de Bernadette Soubirous dans sa châsse, à Ars, à Paris... On l'invita même à Bruxelles où elle parla à la radio. Certes, ce furent là de profonds changements dans la vie de Mariette, mais comme ils intervinrent pour la plupart après le 2 mars, on ne saurait soutenir raisonnablement qu'ils expliquent à eux seuls la fin brutale des apparitions. [10]

Le père Rutten a insisté sur le fait que le succès remporté par les apparitions amena les foules et que ni celles-ci, ni le vedettariat dont fut dès lors l'objet Mariette ne contribuèrent à l'exalter, contrairement à ce qui aurait été le cas, soutint-il, si elle avait été une hallucinée. Le père Rutten analysait là fort mal la psychologie de l'enfant. On n'a pas assez insisté en effet sur le malaise qui s'empara de Mariette quand elle se vit peu à peu devenir une sorte de vedette ou même quand on l'utilisa à des fins qui durent lui paraître mercantiles. Peut-être même entendit-elle dans la bouche de certains de ses proches des paroles choquantes où il pouvait être question de cette espèce de fond de commerce inespéré qui semblait être venu du Ciel. Tout cela dut produire, sur l'enfant, un effet désastreux. D'un seul coup, elle put croire en effet que le Ciel ne s'était ouvert devant elle que pour aussitôt la plonger dans les flammes de l'enfer. Ne lui sembla-t-il pas que sa céleste apparition avait cédé brutalement la place à une sinistre et déplaisante foire mercantile ? Son beau rêve ne devenait-il pas cauchemar ? On peut penser que là peut se trouve réellement l'explication de la fin brutale des apparitions et de cet "adieu" qui fut "de trop" parce que prononcé en réaction inconsciente contre ce qui dénaturait désormais le beau rêve d'une enfant.

On doit aussi poser la question d'une manipulation possible de l'enfant par un ou des adultes. Quand on la conduisit à Beauraing, dans un car de pèlerins et de curieux, elle refusa de descendre du véhicule. Albert et d'autres voyants de Beauraing l'y rejoignirent donc. A leur grande surprise, ils la trouvèrent un peu prostrée, répétant sans arrêt : "*Obéissance prompte et immédiate, obéissance prompte et immédiate, obéissance prompte et immédiate...*" une expression qu'elle n'avait de toute évidence pas pu inventer mais qu'utilisent certains membres du clergé à propos des enfants. Que signifiait cela ?

Plusieurs esprits critiques ont soutenu que Mariette avait mystifié son entourage et qu'elle avait trouvé l'inspiration de ses comédies dans le petit ouvrage de l'abbé Belleney qu'elle emprunta à la bibliothèque paroissiale. Il faut cependant rappeler que cet emprunt fut postérieur à la première apparition, ce qui exclut donc la mystification préméditée. Il est plus probable que l'imagination de l'enfant se nourrit dans cet ouvrage de détails qui

apparurent par la suite. Ainsi a-t-il déjà été remarqué que l'enfant remplaça bientôt par une auréole entourant la tête de la Vierge l'ovoïde lumineux qu'elle vit sans doute au départ et dans lequel elle crut voir une forme humaine. Mariette expliqua que c'est lorsqu'elle vit la ceinture bleue de l'apparition que, par comparaison avec une statue de la Vierge se trouvant dans l'église du village, elle conclut que l'apparition était la Vierge. Mais ce raisonnement fut forgé après-coup et la vérité pourrait très bien être l'inverse : en imaginant que l'ovoïde lumineux pouvait être la Vierge, l'enfant aurait fini par y voir une ceinture bleue, comme sur la statue de l'église. Voici encore un détail troublant : durant la première série des apparitions, Mariette ne mentionna jamais une rose d'or sur le seul pied visible de l'apparition. On peut même dire qu'à une question touchant à la présence de roses, Mariette répondit négativement le 11 février. Cependant, le 19 février, elle eut cet échange de paroles avec un visiteur : "*-Comment est-elle ? -Elle a une robe blanche et une ceinture bleue ; elle a un chapelet et une couronne. -De roses ? -Non... -Elle marche alors, on voit ses pieds ? -Non, on ne voit qu'un seul pied et il y a une rose d'or dessus*." C'était la première fois que l'enfant mentionnait ce détail. Lui avait-il été suggéré par la personne qui l'interrogeait ou par la brochure de l'abbé Belleney, ou par un lien artificiel entre les deux ? Le fait est qu'il y a identité quasi absolue entre la Vierge de Lourdes et celle de Banneux. La chose a été démontrée dans un gros ouvrage écrit par Samuel Poyard et préfacé par Mgr Kerkhofs, l'évêque de Liège qui reconnut la surnaturalité des apparitions. Dans une lettre pastorale écrite en 1958, le même évêque n'hésita même pas à poser cette étonnante question : "*N'est-ce pas la Vierge de Lourdes qui, à nouveau, s'est montrée à Banneux ?*" (11)

Dès la fin février 1933, le chapelain de Banneux créa une association sans but lucratif à laquelle il donna pour nom Caritas Banneux-Notre-Dame. Elle était constituée de laïques mais était dirigée en sous-main par le chapelain en personne. C'est cette association qui s'occupa très tôt de récolter des dons, de faire des travaux à la source, d'ériger une chapelle, une piscine etc. Le même chapelain fonda encore une autre association, l'Union Internationale de la Prière, grâce à laquelle il fit connaître Banneux dans le monde entier, ce qui apporta beaucoup d'autres dons. D'abord officieusement, puis officiellement, il créa puis dirigea la revue Banneux-Tancrémont qui atteignit rapidement un tirage considérable. Avec un culot formidable, il parvint à convaincre un marchand de biens de vendre à crédit, à son association, le château des Fawes et son parc de six hectares. Pour toute caution, il offrit... la Vierge Marie ! Très vite également, il proposa aux parents Beco de leur échanger leur petite maison contre une autre, bien plus spacieuse, où, avec sa bénédiction, ils ouvrirent un restaurant...

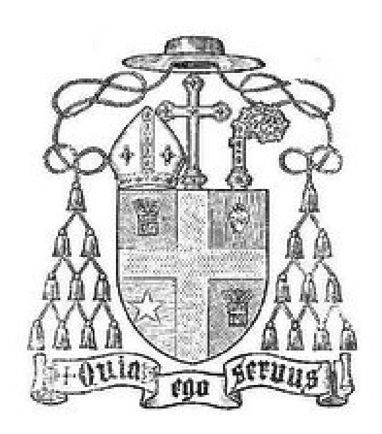
Si l'on a dit avec une certaine méchanceté que les parents Beco s'étaient considérablement enrichis grâce aux apparitions, c'est avant tout grâce à l'abbé Jamin qui organisa son pèlerinage de main de maître, car eux-mêmes, au départ, n'avaient accepté aucune indemnité pour l'édification d'une chapelle sur leur propriété. (12)

Mariette ne devint pas religieuse. Longtemps protégée par l'abbé Jamin qui en fit en quelque sorte sa fille spirituelle, elle finit par se marier et mena une vie désormais fort retirée. N'en déplaise à certains critiques peu honnêtes qui tentèrent de l'inonder de calomnies.

REFERENCES :

1) LADON (A), *Une épidémie mentale contemporaine - Les apparitions de Belgique*, Paris, Douin, 1937, p. 55
2) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. eucharistique, 1985, p. 87-88
SCHELLINXKX (A), *Beauraing - vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 26
3) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 75, 77, 96 et 149
The Carolina Watchman, Salisbury, North Carolina, May 04, 1876
4) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 175, 177, 243, X, XI
5) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 176-179, 183-189
6) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, 204-205
COLLECTIF, *Notre-Dame de Banneux - Les faits II*, Liège, Dessain, 1959, p. 84-90
7) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 339-346 et XII
8) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 354-362
9) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 601
10) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 590-592
BASTYN (L), *Aux pieds de la Vierge de Banneux*, Liège, Soledi, 1943, pp. 38-39
11) RUTTEN (R), *Histoire critique des apparitions de Banneux*, Namur, Mouv. euchar., 1985, p. 161
POYARD (S), *Lourdes-Banneux ou la suite magnifique*, Paris, Casterman, 1955
COSTELLE (D), *Lorsque Marie paraît*, Paris Grand Livre du Mois, 1993, p. 105
Revue *Marie*, Nicolet-Quebec, Novembre Décembre 1956, p.12
12) GERADIN (A), *Louis Jamin, chapelain de Banneux*, Liège, Dessain, 1962, p. 37-43

N° 42



LOUIS-JOSEPH KERKHOFS

par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siège Apostolique

ÉVÊQUE DE LIÉGE

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCÈSE
SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

N. T. C. F.,

Vous savez déjà que, par sa lettre du 2 janvier dernier, la Suprême Congrégation du Saint-Office nous abandonne le soin de juger les faits extraordinaires de Banneux N.-D.

Cette nouvelle nous procura une joie profonde que partagea notre clergé ainsi que nos fidèles. Spontanément le Magnificat de la reconnaissance a jailli de notre âme, montant vers Dieu, vers le Sauveur et vers Marie : vers Dieu, dont la Providence paternelle a conduit tout ceci ; vers Jésus, qui « aime sa Sainte Mère

Lettre par laquelle l'évêque de Liège annonça, en 1942, l'autorisation qu'il avait reçue du Vatican d'instruire personnellement la cause des apparitions de Banneux.

LA GRANDE VAGUE BELGE D'APPARITIONS

A la suite des faits de Beauraing et Banneux, il y eut une grande et longue vague d'apparitions mariales en Belgique. La plupart des ouvrages apologétiques touchant les apparitions de Beauraing et Banneux gardent sur ce sujet un silence qu'on pourrait croire embarrassé. Il est pourtant important de se pencher sur ce phénomène de vague de témoignages étranges parce qu'il éclaire d'une lumière bien précise la reconnaissance officielle de la surnaturalité des apparitions de Beauraing et Banneux.

Très tôt, par l'intermédiaire de la presse quotidienne, toute la Belgique apprit ce qu'il se passait à Beauraing, ce qui explique les foules qu'on y dénombra rapidement. Après quelques jours seulement, durant lesquels de sobres compte-rendus des faits furent rapportés dans son journal, le rédacteur en chef du grand quotidien catholique flamand *De Standaard* prit personnellement la plume pour aussitôt présenter les faits comme parfaitement authentiques et surnaturels. Peu après, dans une rubrique spéciale consacrée à Beauraing, il continua à faire du prosélytisme en faveur de ces apparitions puis de celles de Banneux en taxant systématiquement de mauvaise foi tous les sceptiques et les contradicteurs. Ensuite, il continua à tenir ses lecteurs en haleine en rapportant subjectivement toutes les autres apparitions qui furent peu à peu signalées un peu partout, mais principalement en région de langue flamande. Le 9 août 1933, présent à Lokeren où éclata une véritable émeute consécutive à l'indignation d'un bon nombre de pèlerins qui réalisèrent alors qu'on se jouait d'eux, il y eut personnellement des visions ! Nul n'a davantage fait pour soulever l'enthousiasme des naïfs et délirants que ce journaliste irresponsable.

Les apparitions de Beauraing commencèrent, on l'a vu, le 29 novembre 1932 pour se terminer le 3 janvier suivant. Dès le 12 janvier, Jésus apparut à un chômeur de Verviers sans que l'événement fasse grand bruit. On soupçonna qu'il s'était agi d'une pure mystification. Le 15 suivant, comme on l'a vu précédemment, commencèrent les apparitions

de Banneux. Elles se terminèrent le 2 mars.

Les débats sur ces faits agitèrent alors la grande presse, relancés sans cesse par le rédacteur en chef du *Standaard*.

Les 17 et 19 mai, la Sainte Famille tout entière apparut à une malade de Tubize qui se déclara subitement guérie. Cette guérison fut cependant rapidement écartée par l'Eglise.

C'est le 11 juin que Tilman Côme vint pour la première fois à Beauraing. Il avait, dit-on, quitté son emploi à la suite de violentes douleurs à la colonne vertébrale. Ce jour-là, devant la grotte, il s'évanouit. Quant il revint à lui, il se déclara guéri et prétendit avoir vu la Vierge qui lui avait donné rendez-vous le lendemain même. Le 12 juin, il revit effectivement la Vierge, de même que le 15. Ce jour-là, il vit des lettres d'or apparaître sur le ruban de la ceinture de la Vierge, comme si elles étaient dactylographiées une à une. C'est ce jour-là aussi que la petite Voisin s'évanouit et prétendit avoir vu une sorte de "fumée". D'aucuns prétendirent qu'elle simula. Côme revit encore la Vierge les 18, 25, 30 juin, 6, 9, 13 juillet et 5 et 15 août. Ses visions devinrent peu à peu de plus en plus complexes. Il vit en effet la chapelle que la Vierge souhaitait qu'on lui construise, il y fut transporté, il vit également la Vierge s'en allant avec des anges et entendit de la musique...

Le 6 août, toujours à Beauraing, il y eut une vision collective et multiforme. Plus de 200 pèlerins affirmèrent avoir vu, successivement, une forme imprécise dans l'aubépine, suivie du visage de Marie, très net, suivi lui même d'une gigantesque statue de la Vierge dans le ciel. Cela aurait duré plus d'une heure et demie.

C'est à cette époque que d'autres centres d'apparitions surgirent subitement, principalement dans la région flamande, où le *Standaard* exerçait surtout son influence compte tenu de la langue flamande dans laquelle il était publié.

Le 4 août, à Onkerzeele, une femme malheureuse qui avait donné le jour à 13 enfants dont neuf étaient encore en vie et qui avait alors 48 ans vit une lumière au-dessus d'une boule dans la chapelle où elle priait. Le lendemain, elle y vit tomber, de l'espace, une magnifique rose blanche qu'elle put toucher. Le 8, elle revit une lumière. Le 9, le buste de Marie lui apparut. Il y eut ensuite encore plus de trente apparitions au cours desquelles la voyante engagea tout un dialogue avec Marie. Le 29 août, neuf personnes différentes virent Marie au même endroit. Une enfant la vit même avec des détails que la voyante originelle n'aperçut que le 13 septembre. Ainsi, il semble bien que les visions, là aussi, se forgèrent et s'amplifièrent à mesure que le temps passait. Le 21 septembre, un autre enfant vit la Vierge, suivi le 30 par une autre femme...

Durant le mois d'août, c'est à Rotselaer qu'un ouvrier fut favorisé d'une quinzaine d'apparitions dont la première débuta au moment où il était allé... se soulager au bord d'une route !

Le 23 août, à Walcourt, du côté francophone du pays cette fois, commencèrent une série d'apparitions de la silhouette de la Vierge sur un mur. Beaucoup de gens vinrent prier et se prosterner, la silhouette miraculeuse étant bien visible. Las ! elle disparaissait pile à

11 heures, quand on éteignait l'éclairage public. La concomitance des deux phénomènes permit de trouver l'explication du "prodige" : il s'agissait de la lumière d'un réverbère sur un mur. Et pourtant : un homme qui avait examiné l'apparition avec une paire de jumelles y avait distingué l'inscription suivante : "*Notre-Dame de Walcourt*." A peine ces faits étaient-ils expliqués que dans une autre partie du village on signala une vingtaine d'apparitions à une fillette.

Le 4 octobre, la Vierge apparut à un ouvrier de Melen-Micheroux. Elle lui apparut encore plusieurs fois ensuite et lui ordonna notamment de creuser un trou d'où finirait par sortir une source. La source n'arriva jamais et les apparitions cessèrent le 29 octobre après que le voyant eut promis des miracles divers qui ne se produisirent évidemment jamais.

Le 5 octobre, c'est une fillette qui vit la première la Vierge apparaissant dans un nuage à Chaineux. D'autres personnes virent ensuite, ce jour-là et d'autres jours ensuite. Quelques-unes entamèrent même un dialogue avec l'apparition. Le 15 octobre, le petit Charles Gillet vit arriver la Vierge vers lui, de loin, dans le ciel, en grandissant. Elle saignait légèrement du côté gauche. Elle lui demanda un oratoire et déclara qu'elle ne reviendrait plus "*à cause de ceux qui raillent*." Mais par ses supplications, l'enfant obtint que la Vierge changeât d'avis. Le 17 octobre, il y avait là plus de 5000 personnes assemblées. L'enfant était tenu par deux prêtres. La Vierge lui dit qu'elle ne reviendrait plus parce que tout cela faisait trop de peine aux parents du petit. Malgré la création rapide d'un comité d'organisation du pèlerinage et des prières, ce site d'apparitions tomba rapidement dans l'oubli.

Le 9 octobre, à Etikhove, après avoir observé une pluie d'étoiles filantes, un homme vit une boule de feu puis la Vierge qui lui demanda une neuvaine. Durant l'apparition, une petite pluie d'étoiles forma l'inscription suivante : "*Le 29 octobre, j'apparaîtrai ici à 7 heures du soir*." Entre-temps, l'homme la vit encore plusieurs fois. Le 17 octobre, 8000 personnes étaient déjà regroupées sur les lieux. Le 29, des autos et même des cars stationnés sur une longueur de plus de six kilomètres et dont certains venaient même d'Allemagne, de France et de Hollande déposèrent en ce lieu une quarantaine de milliers de gens. Des centaines de cierges brûlaient déjà devant une chapelle improvisée et un vaste espace avait été préparé pour recevoir les malades. Le voyant n'eut droit qu'à deux brèves apparitions au cours desquelles la Vierge ne lui parla pas mais le bénit. Vers 7 heures, une masse lumineuse apparut dans le ciel uniformément gris formé de nuages bas. Cette lueur s'étira lentement, prenant une forme de plus en plus bizarre. Des cris s'élevèrent de la foule : "*Je vois ! Regardez, on voit quelque chose !*" Hélas, une trouée apparue dans les nuages dissipa rapidement les espoirs des pèlerins : c'était le disque de la Lune qui avait créé l'illusion. Fort désappointée, la foule quitta les lieux dans une sorte de débandade générale. Aujourd'hui, comme la plupart des gens sont nettement moins familiers avec les corps célestes, on aurait sans doute cru voir là un ovni comme ce fut l'occasion plusieurs fois lors de la fumeuse vague ovni belge des années 80-90. Dans le cas présent, le héros de l'histoire eut une dernière vision le lendemain. A la fin de celle-ci, la Vierge s'en alla en montant droit dans le ciel.

Le 2 octobre, vers 21 h, à Herzele, un homme vit une puissante lueur sortir d'un pan de mur, juste au-dessus d'une niche où se trouvait une statue de la Vierge. Une dame

merveilleuse lui dit qu'elle reviendrait le 5 octobre à 15h. Ce jour-là, 4000 personnes venues d'un peu partout se retrouvèrent sur les lieux mais l'hostilité des gens du coin fit qu'elles ne restèrent pas longtemps. Le visionnaire aurait eu, ensuite, une centaine d'apparitions dont la chronique n'a semble-t-il rien conservé.

Le 23 octobre, une enfant entra en extase au cours d'une neuvaine à Wielsbeke. D'autres témoins, regardant dans la même direction qu'elle, virent une grande lueur au sein de laquelle était visible une croix. L'enfant raconta qu'elle avait vu une belle femme avec des yeux très lumineux et entourée de fleurs. On recommença une neuvaine à la fin de laquelle 1000 personnes étaient présentes. La même fillette déclara encore avoir vu un grand cercle dans le ciel et un autre enfant parla d'un arc-en-ciel puis d'une femme en robe bleue avec un voile blanc. Cet enfant fut, dit-on, guéri de plaies qu'il avait depuis des années.

Le dimanche 22 octobre, près d'Olsene, un cycliste fut paralysé par une grande lueur au sein de laquelle se trouvait une femme vêtue d'un manteau bleu et portant sur la tête une couronne d'or. Aujourd'hui, certains auteurs crédules ou intéressés traiteraient apparition comme celle d'un ovni et de son pilote avec un casque. Car la paralysie est un phénomène fréquemment associé aux ovnis et à leurs occupants supposés. Or, elle n'est généralement qu'une manifestation symptomatique d'une frayeur intense. Et c'était bien sûr déjà le cas en 1933. Il n'y a donc aucune raison, dans ce cas, d'invoquer le surnaturel ou ce qui serait étranger à notre planète. L'apparition d'Olsene se renouvela le lendemain et, cette fois, le témoins en parla à son entourage. Le mardi soir, il y avait déjà là au moins 500 personnes et le mercredi un millier. Une dernière apparition eut lieu le dimanche suivant devant une foule encore plus importante..

D'octobre 1933 à janvier 1934, on signala de nombreuses apparitions à des enfants et des adultes à Foy-Notre-Dame, Uytkerje et Lokeren. En ce dernier endroit, des visions continuèrent à se manifester à un enfant jusqu'au mois de juin suivant.

En octobre 1933, à Onkerzeele, la malheureuse femme âgée de 48 ans dont il a été question plus haut, se trouva en quelque sorte supplantée par un groupe de pèlerins venus d'Anvers et dont plusieurs avaient déjà eu des visions en d'autres lieux d'apparitions, comme par exemple à Beauraing. Le 19, trois de ces gens entrèrent en extase, devinrent insensibles et prononcèrent diverses phrases. Le 31, qui devait être le dernier jour des apparitions à la voyante originelle, les mêmes pèlerins revinrent et plusieurs d'entre eux eurent déjà des visions et des extases avant que la principale intéressée soit arrivée sur les lieux. Ces extases étaient assez spectaculaires, l'un des pèlerins faisant de grands gestes, se dénudant la poitrine etc. Tenant ensuite le haut du pavé, ces exaltés multiplièrent les visions et les extases en ce lieu durant les mois qui suivirent. Le 28 décembre, la foule regardait le soleil à peine voilé par de légers nuages quand il sembla qu'on vit voler devant lui un disque tantôt vert sombre tantôt pourpre. Cette évidente illusion des sens (voir plus loin, l'annexe I) fut prise pour un miracle à défaut d'avoir jamais pu constater la moindre véritable guérison en ce lieu.

Les pèlerins-visionnaires d'Anvers se rendirent également à Lokeren où ils tentèrent là aussi de détourner à leur profit les apparitions. Ils y réussirent en grande partie, mais

emportés par un zèle de plus en plus intempestif, ils annoncèrent quatre guérisons extraordinaires pour le 9 août 1934. Or, ce jour-là, devant la foule rassemblée, il ne se passa rien. Cette fois-là, la foule en colère, réalisant qu'on se moquait d'elle, voulut s'en prendre aux prétendus visionnaires qui ne durent leur salut qu'à leur fuite et à l'intervention de la gendarmerie.

Pour beaucoup de naïfs, ce fiasco servit de sonnette d'alarme. Ils réalisèrent alors que la plupart des visionnaires étaient soit des hallucinés, soit des déséquilibrés, soit même des escrocs. Ce fiasco sonna donc en quelque sorte le début de la fin des apparitions subséquentes dont il a été question jusqu'ici dans ce chapitre.

Au point de vue topographique, on peut distinguer deux centres de propagation de ces apparitions : Banneux et Onkerzeele. D'autre part, si l'on voulait dénombrer les visionnaires "patentés" qui furent signalés à cette époque, on en trouverait facilement une cinquantaine. Mais si l'on voulait ajouter à ceux-ci tous ceux qui participèrent à des visions collectives telles que celles de Beauraing ou d'Onkerzeele, force serait d'admettre que des centaines voire des milliers de gens se crurent alors favorisés d'apparitions surnaturelles.

Chose étonnante, cette vague belge d'apparitions ne suscita qu'un seul ouvrage analytique sérieux, à savoir celui, bien mince pourtant (73 pages), du docteur-psychiatre Auguste Ladon que les propagandistes de Beauraing et Banneux évitent généralement de citer. Ailleurs, on rencontre certes des informations, mais généralement sans grand appareil critique. (1)

A ce jour, et à notre connaissance, aucun sociologue n'a jugé bon de mettre à jour cette extravagante épidémie d'apparitions pour la rapprocher d'une autre, assez semblable, qui fut la prétendue vague ovni dont la Belgique aurait été l'objet à partir du 29 novembre 1989 jusqu'en 1992 avec une réplique en 1993. Certes, compte tenu des changements intervenus dans les médias, la vague ovni s'est propagée beaucoup plus vite et d'une façon plus diffuse que la vague d'apparitions mariales de 1933 ; mais dans un cas comme dans l'autre, on s'est trouvé en présence de témoins apparemment sincères, pour la plupart, qui suite à des circonstances ayant pour eux joué le rôle de "détonateur", se mirent à voir dans le ciel et sur la terre des quantités de choses que d'autres ne virent jamais.

Mais revenons aux apparitions mariales de 1933-34. L'Eglise ne put évidemment rester de marbre.

Mgr Heylen, qui était alors l'évêque de Namur, dont dépendait Beauraing, choisit d'afficher dans cette affaire une neutralité allant de pair avec une sérénité totale. Dans l'intimité, cependant, il se disait convaincu de la sincérité des voyants. Il se rendit très tôt à Rome pour entretenir Pie XI des événements et il en revint avec mission d'enquêter discrètement et de juger en sa qualité d'évêque du lieu. Dès le mois de juin 1933, une Commission d'enquête se mit donc au travail et, le 23 du même mois, Mgr Heylen rencontra personnellement les cinq voyants à Beauraing même puis s'entretint avec Tilman Côme. Ce jour-là, il promit que la chapelle demandée par l'apparition serait bientôt achevée et, de fait, on avait déjà commencé son édification. L'achèvement des travaux intervint dès le 15 août. (2)

L'épidémie d'apparitions qui déferla sur la Belgique ayant finalement fait grincer les dents à Rome, Mgr Heylen fut convoqué par le nonce apostolique en date du 14 octobre 1933. Ce dernier lui demanda rien moins que de renoncer spontanément à sa juridiction ordinaire en faveur du Primat de Belgique, à Malines, le cardinal Van Roey. Très attaché désormais à une cause qu'il voulait faire triompher, Mgr Heylen déclina poliment cette proposition et tenta de donner le change en proposant, dès le lendemain, que le cardinal Van Roey réunisse tous les évêques belges afin que le problème des apparitions soit examiné à cette occasion dans son ensemble. Cette conférence eut lieu dès le 30 octobre. Un tel empressement indique assez à quel point la situation était jugée sérieuse et épineuse. Dans une lettre commune adressée à l'ensemble du clergé belge et transmisse à la presse à l'attention du public (voir ci-contre), les principes en vigueur en semblables circonstances furent rappelés. Des décisions furent également prises : on allait créer une Commission médicale de quatre membres dans le but d'examiner la santé mentale des visionnaires, on créerait une Commission théologique interdiocésaine comprenant deux théologiens par diocèse, et on enverrait une lettre collective à tous les membres du clergé pour rappeler les principes de prudence et de censure ecclésiastiques ainsi que fixer des limites sévères aux pèlerinages. Néanmoins, les évêques de Liège et Namur, dont dépendaient respectivement les causes de Banneux et de Beauraing, estimèrent le projet de texte trop peu nuancé et firent accepter leurs amendements...

La Commission théologique interdiocésaine siégeant à Malines sous la présidence du cardinal Van Roey fut bientôt créée. Chaque évêque délégua deux membres de son choix pour y participer. Mgr Ladeuze et Mgr Schyzgens demandèrent en vain qu'on fit également participer aux débats des historiens professionnels dont la tâche aurait été de critiquer les témoignages.

Au mois d'août, Mgr Heylen, qui était alors âgé de 77 ans, se rendit à Lourdes pour confier à la Vierge sa cause de Beauraing. Devenu excessivement prudent, il avait auparavant refusé au Comité Pro Maria l'autorisation d'acheter des terrains sur les lieux, et ce, malgré la hausse rapide des prix qui était signalée. De même, il refusa désormais toutes sortes de constructions nouvelles et même de simples embellissements des objets pieux déjà installés sur place, comme par exemple une esquisse de la Vierge, assez misérable, faite sur une feuille de zinc. On l'accusera dès lors souvent d'immobilisme, chose qui le fera souffrir en silence jusqu'à sa mort.

L'évêque de Liège, Mgr Kerkhoff, utilisa une politique radicalement différente puisqu'on pourrait presque dire qu'il multiplia les provocations, petites et grandes, pour forcer le destin. Ainsi, le 15 août, alors que Mgr Heylen venait encore de refuser le moindre embellissement du lieu des apparitions à Beauraing, il inaugura à Banneux une statue de Notre-Dame. Rien de moins ! On le vit aussi multiplier les déclarations et les lettres pastorales dans lesquelles il faisait de claires allusions à son opinion favorable quant à la surnaturalité des apparitions et on le vit encourager les publications favorables de toutes sortes.

En décembre 1934, des indiscrétions commencèrent à filtrer en provenance de la Commission médicale : seuls les cas de Beauraing et Banneux méritaient vraiment un examen théologique ultérieur. L'évêque de Liège, toujours très actif, écrivit alors à son

A propos d'apparitions

Les instructions de NN. SS. les Evêques de Belgique

Le vingtième siècle, qui s'est toujours montré d'une réserve extrême au sujet de certains faits troublants, trouve la justification de son attitude dans les instructions suivantes que NN. SS. les Evêques de Belgique viennent d'adresser au clergé. Nous les publions sans commentaire.

Vu que depuis quelques mois, en plusieurs endroits, la rumeur publique attribue à la Sainte Vierge Marie certains faits merveilleux, notamment des apparitions et des locutions, les Evêques de Belgique estiment de leur devoir de faire observer ce qui suit, afin que chacun sache ce que pense en ce moment à ce sujet l'autorité ecclésiastique.

1) Tout d'abord, lesdites apparitions, visions, locutions ou révélations, quelles qu'elles soient et en quelque endroit qu'elles aient eu lieu, ne peuvent jusqu'ici en aucune façon être présentées ou considérées comme approuvées ou recommandées, pour vraies et authentiques, soit directement, soit indirectement, par l'autorité ecclésiastique.

2) C'est pourquoi les prêtres doivent observer à leur égard et inculquer aux fidèles les règles de la prudence et de la discrétion que suit l'Eglise elle-même; la première de ces règles prescrit de ne pas affirmer le caractère surnaturel de faits, quoique merveilleux, tant que la surnaturalité n'en est pas démontrée avec certitude.

3) Sans l'autorisation de leur Ordinaire, les prêtres ne peuvent pas organiser ou conduire des pèlerinages de fidèles aux endroits susdits.

4) Les écrits qui ont été publiés au sujet de ces faits, même s'ils ont été soumis à la censure ecclésiastique, ne rapportent que l'opinion privée de leurs auteurs.

Il faut observer à ce propos que en vertu du canon 1385, § 1, n. 2, aucun écrit traitant de ces choses merveilleuses, soit livre ou brochure, soit même article de journal, ne peut être publié sans la censure ecclésiastique, puisqu'il s'agit là évidemment d'« écrits renfermant quelque chose qui intéresse particulièrement la religion et l'honnêteté des mœurs ». Aussi, à l'avenir, les livres ou brochures qui traitent « ex professo » de ces choses, devront être considérés comme prohibés, à moins d'être expressément munis de l'approbation (Imprimatur) ecclésiastique. Cela vaut aussi pour les images et les formules de prières.

Comme le jugement à porter sur ces faits appartient à l'autorité ecclésiastique, et non pas à l'opinion publique, il est à souhaiter que ceux qui connaissent quelque chose digne d'attention, le fassent connaître à l'autorité ecclésiastique plutôt que de le livrer au grand public.

† E. Cardinal van Roey, archevêque de Malines.
Thomas-Louis, évêque de Namur.
Gaston-Antoine, évêque de Tournai.
Louis, évêque de Liége.
Honoré, évêque de Gand.
Henri, évêque de Bruges.

collègue de Namur pour lui expliquer que la Commission interdiocésaine devait être considérée désormais comme un appareil inutile et pesant. Conjointement, le 5 janvier 1935, les deux évêques demandèrent alors au cardinal Van Roey l'autorisation de former leurs propres Commissions officielles. Cette requête fut partiellement admise : les deux évêques pouvaient enquêter, chacun en tant qu'ordinaire du lieu, mais ils devaient faire cette enquête de façon discrète et la soumettre à la Commission interdiocésaine. Avant même la fin février, l'évêque de Liège s'impatienta à nouveau et cette fois le cardinal Van Roey octroya formellement l'autorisation de former deux Commissions diocésaines. Mais le 9 janvier, le Saint-Office avait de son côté rédigé un décret chargeant le cardinal Van Roey d'instruire personnellement le procès de l'ensemble des apparitions survenues en Belgique et plus spécialement celles concernant Banneux et Beauraing. Ce décret précisait aussi, comme c'est la règle commune dans de tels cas, que tous les livres sur le sujet étaient désormais déclarés prohibés et que les pèlerinages sur les lieux des apparitions devaient être désormais interdits. En suivant la voie particulièrement lente des plus hautes instances de l'Eglise, ce décret n'arriva sur le bureau des évêques de Liège et Namur que le 25 mars 1935. On imagine leur consternation !

Tous deux tentèrent une nouvelle démarche auprès du cardinal. Afin de ne pas les recevoir immédiatement, ce dernier prétexta une retraite. L'évêque de Liège vint voir son collègue à Namur, le persuada de tenter avec lui une démarche commune à Rome puis partit finalement seul, le 8 avril, prétextant qu'il serait plus apte à défendre de façon neutre la cause de Beauraing puisque c'était selon lui Beauraing qui posait le plus de problèmes. A Rome, il apprit que son rapport du 24 décembre précédent n'avait jamais été reçu (ou dormait quelque part chez quelqu'un qui voulait l'étouffer). Il sonna à plusieurs portes et fut finalement reçu par Pie XI qui lui conseilla "la prudence sans scepticisme". Mgr Kerkhoff revint de Rome le 13, passa par Namur pour rendre compte et dès le 14 soumit à l'évêque de Namur le projet d'un texte à envoyer conjointement au Saint-Office pour demander un assouplissement des mesures arrêtées par le décret. Le 16, les deux évêques rencontrèrent ensemble le cardinal Van Roey. Un accord intervint : les évêques pouvaient constituer chacun chez eux leurs propres Commissions et la requête au Saint-Office fut expédiée le jour-même auprès de cinq personnes différentes, afin d'éviter une nouvelle "perte" !

A Liège, les affaires avancèrent à nouveau bon train et immédiatement reparurent les bulletins, fascicules et ouvrages de toutes sortes favorables à la cause. A Namur, en revanche, on s'enlisa vite dans les controverses stériles. Certains scientifiques de l'équipe réunie précédemment par le père Bruno de Jésus Marie prétendaient même disposer de preuves accablantes mais refusaient de déposer. Le 13 septembre 1937, Mgr Heylen expédia au cardinal Van Roey un rapport volumineux mais sans conclusion définitive, faute d'avoir pu entendre tous les témoins. La balance penchait néanmoins en faveur de la surnaturalité des faits. Usant de tout son poids, la Commission archiépiscopale fit enfin déposer les cinq membres de l'équipe carmélitaine. Leurs dépositions restèrent longtemps secrètes puisqu'elles ne furent communiquées à Mgr Charue, successeur de Mgr Heylen, qu'en 1943. Le 9 novembre 1938, la Commission archiépiscopale termina l'examen du dossier sans avoir jamais repris aucun contact avec Namur. Et le 23 du même mois, la conclusion tomba : "*le caractère surnaturel des apparitions de Beauraing n'est pas établi.*" Il n'était pas non plus nié, mais c'était un coup très dur pour Mgr Heylen. La Commission archiépiscopale soulignait également, donnant raison en cela au Dr De Greff, la "*difficulté*

de reconstituer avec certitude le contenu des premières apparitions." Le dossier fut alors transmis à Rome, peu avant le conclave au terme duquel Pie XII monta sur le trône papal. Rome n'accusa même pas réception.

Le 10 mai 1940, la Belgique fut envahie par les Allemands.

En juin, Mgr Heylen était à Beauraing. Il y déclara invoquer chaque jour Notre-Dame de Beauraing et recommanda au doyen de toujours bien distinguer les cinq enfants de Tilman Côme.

En février 1941, Mgr Millot, le vicaire général de Versailles (qui était aussi attaché à la cause de Beauraing que Mgr de Trannoy, l'aumônier de la Cour de Belgique), informa Mgr Heylen que l'équipe carmélitaine, toujours très active et bien introduite à Rome, était sur le point d'obtenir la condamnation des apparitions par le Saint Office. La menace était cette fois très précise, mais il semblait que de part et d'autre, partisans et adversaires de la cause, à Rome, s'épiaient et attendaient le moindre faux pas de l'adversaire. Tout le temps qui passait était donc aussi du temps de gagné.

Le 24 mai 1941, le Ciel envoya une nouvelle épreuve à Mgr Heylen : ce dernier accrocha un prie-dieu, tomba et se fêla le fémur. Il fut hospitalisé mais sembla se rétablir. Des complications survinrent cependant plus tard et, le 24 août, une opération chirurgicale fut tentée. Le robuste vieillard lutta pour se rétablir. Le 10 octobre, un abbé vint lui demander l'autorisation de dédier une nouvelle école professionnelle à la Vierge de Beauraing. Respectueux du devoir de réserve qu'il s'imposait, l'évêque refusa. Puis il fit rappeler son visiteur et changea d'avis en concluant : "*je suis heureux d'avoir fait cela pour Notre-Dame de Beauraing, avant de mourir.*" Il décéda en effet le 27 octobre suivant. (3)

Le 11 février 1942, Mgr André-Marie Charue devint le 27ème évêque de Namur. Très réticent envers les événements de Beauraing, il s'était jusque-là refusé à se rendre sur les lieux. Le jour même de son sacre, il fut abordé par le bouillant évêque de Liège qui lui apprit qu'il venait de recevoir de Rome l'autorisation de se prononcer sur les faits de Banneux. Cette autorisation avait été signée le 2 janvier précédent. On devine le zèle que ce prélat avait déployé pour ainsi parvenir à forcer la main de Rome. Rien ne pouvait évidemment désappointer davantage Mgr Charue. Apprendre cela le jour de son sacre ! Il a écrit, en date du 9 juin 1956, un texte qui en dit long sur ses états d'âme en la circonstance et qui éclaire les apparitions de Beauraing d'une lumière quasi surréaliste : "*... en février 1942, Son Excellence Mgr Kerkhofs, Evêque de Liège, recevait de Rome la nouvelle que le droit lui était reconnu de décider, comme Ordinaire du lieu, dans la Cause des apparitions de Banneux et, sans tarder, il autorisait le culte de la Vierge des Pauvres. Rome n'ayant pas reconnu la même faculté à l'Evêque de Namur, il était à craindre que Beauraing connaisse un sort différent et que Malines se prononce dans un tout proche avenir. Sans doute, nous le savions, la cause des Enfants de Beauraing se présentait dans des conditions bien différentes de celles des prétendues visions qui, comme nous l'avons dit, avaient défrayé la chronique des années 1933-1934. N'empêche que les prévisions n'étaient guère optimistes ! La Commission de Malines hésitait à opiner disait-on, en faveur de la reconnaissance du caractère surnaturel des faits. Dès lors, on pouvait craindre un* non constat de supernaturalita factorum *qui, pour n'être pas nécessairement*

*définitif, n'en pèserait pas moins lourdement sur l'avenir de la Cause. Que penser de la dissociation subite des deux causes de Beauraing et de Banneux ? Dans la colonie belge de Rome, on se demandait, m'écrivait-on, si la malencontreuse intervention de Tilman Côme n'avait pas été une difficulté pour une évolution favorable ? Y avait-il d'autres objections tenaces ? Ou tout simplement, peut-être, la longue maladie et la mort de Mgr Heylen avaient-elles desservi la cause en l'empêchant d'intervenir à l'heure décisive ? Toujours est-il que plusieurs lettres de Rome me pressaient d'écrire au Saint Père et que le 24 mars, en effet, le Pape disait à Monseigneur Noot, Général des Prémontrés : '*Que Monseigneur Charue m'écrive comme l'a fait Monseigneur l'Evêque de Liège. Comme à celui-ci, je donnerai à l'Evêque de Namur le pouvoir de se prononcer dans une cause qui ressortit directement au jugement de l'Ordinaire du lieu.*' Pouvions-nous encore hésiter ? De fait, dans l'entre-temps, mes premiers contacts avec la Commission diocésaine d'enquête m'avaient convaincu de l'excellence du travail qu'elle avait accompli. Après avoir hésité, j'estimai que mon devoir était d'agir, quoique avec circonspection, en continuité d'attitude avec l'épiscopat de mon prédécesseur et je demandai au Saint Père la faveur d'être entendu. Son Eminence le Cardinal Archevêque de Malines, mis au courant, voulut bien marquer son accord et, par lettre du 30 mai 1942, le Saint-Office m'accordait le* beneficium novae audientiae*. Notre Commission diocésaine reprit donc aussitôt le travail avec plus de zèle que jamais*."

Dès lors, en effet, la Commission diocésaine fit preuve d'un zèle extraordinaire. Sa méthodologie fut cependant assez curieuse...

De l'aveu même du chanoine Toussaint (devenu plus tard Mgr Toussaint), secrétaire de la Commission Doctrinale de Beauraing, "*Au cours des interrogatoires la Commission d'enquête ne s'attarda pas particulièrement à reconstituer l'évolution chronologique des faits qui s'étaient déroulés quelque deux années antérieurement. Certains de ceux-ci n'avaient jamais été contestés ; ils pouvaient être considérés comme établis...*" En réalité, tous les faits, ou presque, furent contestés et la décision de ne pas s'occuper de leur évolution chronologique offrit à beaucoup d'entre eux la possibilité de pouvoir être retenus alors que s'ils avaient été examinés chacun séparément, ils auraient été rejetés.

De quoi donc s'occupa exactement cette Commission puisqu'elle faillit à la règle la plus élémentaire en matière de critique historique et scientifique ? Eh bien elle s'occupa des polémiques. Elle chercha à découvrir dans quelle mesure les attaques contre la surnaturalité des faits étaient fondées. Une à une, de façon systématique, la Commission écarta ainsi les objections afin d'arriver à une conclusion qui était visiblement pré-établie. Faut-il rappeler qu'en matière de preuve scientifique, celui qui affirme un fait doit en prouver la matérialité et qu'en aucun cas on n'admet une thèse pré-établie faute de n'avoir pu démontrer son contraire ? A titre d'exemple, il faut signaler que la Commission retint comme un fait avéré "*le bruissement des arbres perçu par de nombreux témoins au moment où la Vierge apparaissait aux enfants.*" On croit rêver !

Dans le rapport qui fut remis à Mgr Charue, on pouvait lire ces lignes : "*En attendant le miracle d'ordre physique certain, indiscutable, qui donnerait aux événements de Beauraing le sceau définitif de la supernaturalité, la Commission estime, à tout le moins, qu'il ne conteste pas de la non-supernaturalité des faits, qu'au contraire, les plus*

grandes probabilités semblent être en faveur du caractère surnaturel divin des faits."

Ainsi donc, alors que Malines avait tranché en disant que la surnaturalité n'était pas prouvée ; ce rapport-ci, plus jésuitiquement encore, disait que la non-supernaturalité des faits n'étant pas contestée il existait donc une grande probabilité en faveur de leur caractère surnaturel. Admirable !

Il ne fallut que huit mois pour boucler ce rapport et, avant même qu'il fut expédié à Rome, Mgr Charue reçut du Saint Siège l'autorisation de se prononcer en sa qualité d'ordinaire du lieu. Quatre jours plus tard, à savoir le 2 février 1943, il lut sur le lieu même des apparitions, le décret par lequel il reconnaissait et autorisait le culte de Notre-Dame de Beauraing.

Déjà bien auparavant, la Commission de Malines avait enquêté sur dix prétendues guérisons miraculeuses obtenues à Beauraing. Aucune n'avait pu être retenue et Malines précisa même que dans plusieurs cas la documentation qui lui avait été remise était défectueuse. La nouvelle Commission de Namur réexamina donc deux autres cas survenus 10 années auparavant. Les dossiers réunis furent soumis à deux experts. L'un d'eux ne put retenir une des deux guérisons comme miraculeuse car il estima que le diagnostic de départ pouvait avoir été erroné. A Namur, on ne chercha pas une autre guérison ; on changea tout simplement les deux experts ! Et les deux nouveaux qui furent choisis admirent que les deux guérisons étaient inexplicables. Dès lors, la Commission attribua ces guérisons à l'intervention de Notre-Dame de Beauraing et transmit à l'autorité diocésaine qui, le 2 juillet 1949, reconnut par un décret leur caractère miraculeux. (4)

Bien que la Cause de Banneux fut plus simple à défendre que celle de Beauraing, il est certain qu'elle n'aurait pas été aussi bien défendue par un autre évêque que Mgr Kerkhofs.

On peut dire de ce dernier qu'il alla vraiment au charbon, s'impliquant chaque fois personnellement dans toutes sortes d'activités qui lui permirent d'imposer, en quelque sorte, son opinion sur les faits. Dans un livre qu'il écrivit sur la Cause qu'il défendit bec et ongles, il a donné à ce propos quelques renseignements précieux qui trahissent bien sa méthode : "*Après une neuvaine d'action de grâces, nous avons associé un nombre grandissant de communautés, parmi lesquelles toutes les communautés du diocèse, à une nouvelle série de neuvaines qui avaient pour objectif unique l'heureuse issue de la Cause de Banneux. Il y en eut une douzaine par an. Je m'y associai chaque fois par une neuvaine de messes durant de nombreuses années. Une prière spéciale pour une reconnaissance des apparitions de la Vierge des Pauvres, avec texte français, flamand et allemand, a été répandue à des dizaines de milliers d'exemplaires et récitée avec persévérance, surtout dans beaucoup de pensionnats et de communautés religieuses*." (5)

Aujourd'hui, on appellerait cela un matraquage publicitaire ou médiatique qui rendait impossible l'hypothèse que la Commission put finalement aboutir à un constat de non supernaturalité.

Cette Commission, qui avait été instituée avec l'accord du cardinal Van Roey en

mars 1935, acheva son travail en 1937 et transmit aussitôt son rapport à Mgr Kerkhofs. On pouvait y lire ceci : "*Les membres de la Commission estiment que la réalité des apparitions de la Sainte Vierge à Mariette Beco est au moins probable*."

"Au moins probable" ; que signifiait exactement cela ? C'était une manière d'avancer d'un pas vers le constat de supernaturalité sans toutefois risquer de prendre à rebrousse-poils Malines où le cardinal Van Roey avait reçu la charge d'éviter toute indiscipline et tout dérapage.

Tel quel, le rapport fut donc adressé au cardinal, à Malines, qui ne prit aucune décision. Ce document fut simplement joint aux autres travaux qui devaient être acheminés en fin de compte au Saint-Office.

Conscient que Rome n'avait jamais tranché dans une affaire d'apparitions, Mgr Kerkhofs craignit que son rapport n'y soit définitivement enterré. Aussi ne cessa-t-il d'alimenter le feu en effectuant diverses démarches en hauts lieux et en organisant une année mariale dans son diocèse. La récompense de ses efforts arriva le 2 janvier 1942 : Rome lui abandonna le jugement de la Cause. Le 19 suivant, l'évêque envoya une lettre (voir illustration page 222) qui fut lue le dimanche 22 mars dans toutes les églises et chapelles de son diocèse. Il y écrivait en substance : "*L'étude attentive de ces faits, les enquêtes menées à leur sujet permettent tout au moins de dire qu'on peut, sans inconvénients et sans imprudence, croire à leur réalité* (...) *Dorénavant ce n'est plus une simple tolérance que nous concédons à ce culte ; c'est l'autorisation pleine et entière de le pratiquer librement dans ce diocèse que nous vous accordons, heureux de pouvoir, nous aussi, témoigner publiquement de la dévotion que depuis des années nous nourrissons envers la Vierge des Pauvres.*" Et voici ce qu'écrira encore plus tard Mgr Kerkhofs : "*Je me croyais le devoir de m'éclairer : je réfléchissais, je priais. Près d'un millier de messes furent célébrées par moi pour avoir la lumière (...) Or, plus je réfléchissais, plus je priais, plus aussi ma foi en la réalité des apparitions de la Vierge des Pauvres s'affermissait. Aussi, quand je fus autorisé, en 1942, à porter mon jugement sur les faits de Banneux, je n'hésitai guère. Dès le 19 mars de cette même année, je pris officiellement position à leur sujet. Autorisant le culte de la Vierge des Pauvres, j'affirmais en même temps, comme probable, la réalité des faits...*" En s'exprimant ainsi, Mgr Kerkhofs réécrivait quelque peu l'histoire car il y avait longtemps qu'il ne faisait plus mystère de ses convictions et qu'il n'avait plus besoin de célébrer des messes pour trouver la lumière ! Bien que dans un but de neutralité apparente il n'assista jamais aux réunions de la Commission qu'il instaura en mai 1942, il n'hésita pas à se plaindre à elle par écrit après avoir appris qu'un des juges avait manifesté ouvertement et de façon réitérée son opinion contraire à la surnaturalité des faits. Ainsi combattait le bouillant évêque de Liège pour que triomphe une Cause qui était sienne depuis le début.

On pourrait dire cependant que la Cause de Banneux n'était sienne que pour moitié. En effet, un homme, dans cette affaire, influença énormément Mgr Kerkhofs ; c'était le père jésuite Rutten. Tous deux s'étaient liés d'amitié alors qu'ils étaient condisciples à l'Université Grégorienne de Rome lors de leurs études de théologie. Leur amitié s'était encore renforcée lorsqu'ils s'étaient retrouvés quelques années plus tard à Sint-Truiden où ils avaient été nommés professeurs de philosophie. Entre-temps, Rutten avait fait deux

années de sociologie. Les deux hommes avaient ensuite suivi des chemins différents. Après avoir été prêtre dans le diocèse de Liège, Rutten était entré chez les jésuites. C'est donc tout naturellement à cet ami dont il admirait la science et la sagesse que Mgr Kerkhofs fit appel en 1935 pour prendre en mains la première Commission d'études sur les faits de Banneux. Adepte de la doctrine jésuitique qui fut appelée le probabilisme et qui fut tant décriée par Blaise Pascal dans ses *Provinciales*, Rutten conclut sans surprise les travaux de la première Commission en écrivant que la réalité des apparitions était "au moins probable." Ensuite, à partir de 1942, alors qu'il avait été affecté au collège des jésuites de Saint-Servais à Liège, il fut autorisé à se consacrer à plein temps à Banneux et il y mit toute son ardeur. C'est donc lui qui, sans cesse, influença Mgr Kerkhofs à sens unique.

Pourtant, en février 1945, les membres de sa Commission rendirent un jugement négatif, disant que le caractère surnaturel des faits n'apparaissait ni certain ni même probable. Ce fut un coup terrible pour l'évêque mais aussi pour Rutten qui n'était pas du tout d'accord. Rutten influença une fois de plus Mgr Kerkhofs qui demanda au père Pierre Scheuer de réexaminer tout le dossier en tenant cette fois compte des objections soulevées par la Commission. Néanmoins ce fut surtout le père Rutten qui apporta à l'évêque une série de réponses idéalement satisfaisantes. Dans le chapitre précédemment consacré à Banneux, chaque lecteur a pu découvrir par quels tours de passe-passe Rutten parvenait à expliquer les plus grandes difficultés. Ces nouveaux éléments explicatifs ainsi obtenus par Mgr Kerkhofs furent communiqués par lui sans sourcilier aux membres de sa Commission. En vain. Ceux-ci, en bonne logique, n'estimèrent pas qu'ils étaient de nature à modifier leurs conclusions. A ce nouveau coup du sort s'en ajouta un autre : un rapport contradictoire rédigé à propos du dossier constitué par la Commission se révéla entaché de vices de forme et tendancieux. L'évêque dut ainsi passer aux oubliettes un documents qui aurait pu lui permettre de contester formellement le travail de sa Commission. (6)

Le 19 mars 1947, Mgr Kerkhofs renouvela son jugement en termes légèrement différents mais en usant toujours de l'expression "probable". Que pouvait-il faire d'autre que cela ? Lisons cependant ce que ce dernier en a dit : "*Ce mot ne signifiait pas une restriction de ma foi personnelle. Je tenais à me conformer à la pratique de l'Eglise qui se soumet volontiers à l'épreuve du temps et qui de cette façon dégage l'acte définitif de tout caractère personnel*." Et de conclure : "*Enfin, le 22 août 1949, pour couper court à des doutes ou à des interprétations erronées de ma pensée, je reconnaissais clairement et définitivement la réalité des apparitions de 1933*." Ainsi, en l'absence de nouvelles preuves ou de nouvelles enquêtes, l'évêque venait de se prononcer a contrario du double jugement de sa propre Commission d'enquête ! Le temps passé et l'autorité de l'évêque suffirent : nul ne protesta véhémentement contre ce jugement d'un seul homme contre beaucoup d'autres. (7)

En dépit de tout ce qui précède, lors du décès de Mariette Beco intervenu en décembre 2011, l'historien-théologien Eddy Louchez, de l'Université Catholique de Louvain, a osé écrire, dans *La Libre Belgique*, que l'évêque de Liège s'était montré "fort réservé" quant aux événements de Banneux.

Il faut encore ajouter à tout cela que dès 1939, un jésuite avait déjà publié la seconde édition d'une brochure proposant une série de guérisons miraculeuses obtenues sur place par la Vierge des Pauvres. Avec son chapitre d'introduction signé par le Père jésuite

Piron, proche lui-même de l'évêque de Liège, on peut deviner que cette brochure n'était pas sans intentions précises... [8]

Il n'est pas possible, dans le cadre du présent ouvrage, de pousser plus avant l'analyse afin de montrer qu'il y eut dans ces affaires bien des pressions diverses qui s'exercèrent. Pressions politiques d'une part, et notamment celles de l'envahisseur, du régime nazi, ou même de la Cour de Belgique. Pressions financières également, de tels pèlerinages pouvant représenter, pour une région, une véritable "manne".

Il faut cependant dire un mot d'un éditeur qui marqua profondément les événements. Il s'agit de Léon Degrelle. En accord avec les autorités religieuses, cet homme très marqué à droite avait racheté la petite maison d'éditions "Christus Rex" et en avait fait "Rex". C'est chez Rex que furent publiés plusieurs des petits livres qui parurent pendant ou dès après les événements. Ceux du Dr Maistriaux, par exemple, ou encore de l'avocat Amand Geradin...



Ci-dessus : la seule affiche politique que le peintre surréaliste René Magritte réalisa en 1939 pour dénoncer les idées de Léon Degrelle

Degrelle utilisa ces publications et les apparitions comme un moyen pour répandre certaines de ces idées. Puis son action politique se marqua de plus en plus à droite. Dès janvier 1934, l'Action catholique rompit avec lui. Après avoir poursuivi ses polémiques politiques, l'habile Degrelle fit semblant de se soumettre de telle sorte qu'en octobre, Mgr Kerkhofs lui adressa une lettre de félicitations. Mais Degrelle ne s'était arrêté un moment que pour mieux recommencer et aller plus loin encore. Si bien qu'en novembre 1935, l'épiscopat belge publia un décret condamnant formellement le mouvement politique de cet homme : le rexisme. Degrelle finit par entraîner dans sa folie mégalomane des quantités de jeunes gens

qu'il emmena mourir au front pour défendre les idées de son ami Adolf Hitler. Après la guerre, condamné à mort par contumace, il se réfugia en Espagne d'où il continua à lancer des invectives que seuls des ignorants ou des sots prenaient au sérieux. Il fallait que ceci fut dit car le rôle de Léon Degrelle dans la propagation de l'épidémie des apparitions mariales en Belgique (et à Ezquioga !) a souvent été passé sous silence. Il y a dans certains placards des cadavres que beaucoup de gens préfèrent laisser là où ils sont...

REFERENCES :

1) LADON (A), *Une épidémie mentale contemporaine - Les apparitions de Belgique*, Paris, Douin, 1937
WILMET (L), *Banneux-Beauraing-Onkerzele*, Charleroi, Dupuis, 1933 (plusieurs éditions)
COLLECTIF, *Notre-Dame de Banneux Etudes et documents II - Les faits*, Liège, Dessain, 1959, p. 211
2) TOUSSAINT (Mgr), *Beauraing - le livre du cinquantenaire*, Paris, Desclée, 1981, p. 101, 112 et 119
3) TOUSSAINT (Mgr), *Beauraing - le livre du cinquantenaire*, Paris, Desclée, 1981, p. 119-122, 151, 152, 157
JOSET (C-J), *Thomas-Louis Heylen confronté aux apparitions de Beauraing*, Beauraing, Pro Maria, 1981
Nouvelle Revue Théologique, Cie de Jésus, Louvain, T. 61, n° 1, Janvier 1934, pp. 68-83
4) Revue *Marie*, Nicolet, Quebec, Septembre/Octobre 1956, p. 10 à 13 et 50 à 58
5) KERKHOFS (Mgr), *Notre-Dame de Banneux - Etudes et documents*, Tournai, Casterman, 1954, p. X à XV
6) KERKHOFS (Mgr), *Notre-Dame de Banneux - Documents épiscopaux*, Liège, Dessain, 1959, T.II, p. 186-189 et 212-251
LOURTIE (S), *Les apparitions en Belgique*, Liège, Noir Dessin Production, 2008, pp. 94-95
REUL (A), *Banneux depuis le début -Pièces à conviction*, Banneux, Sanctuaire, 2007, pp. 92-96 et 136-137
7) KERKHOFS (Mgr), *Notre-Dame de Banneux - Etudes et documents*, Tournai, Casterman, 1954, p. XV
8) CLAEYS BOUUAERTS (M), *Le fait de Banneux*, Banneux, Caritas, 1939

KERIZINEN

Jeanne-Louise Ramonet naquit le 7 octobre 1910 dans le hameau de Kerizinen situé dans la commune de Plouvenez-Lochrist, en Bretagne. A deux ans, elle fut atteinte d'une sorte de paralysie de la jambe droite qui fut suivie bientôt d'une décalcification. En raison de sa très mauvaise santé, sa scolarité fut médiocre. A partir de 1927, une série de deuils lui arrachèrent en peu de temps sa mère, son père et deux de ses frères et soeurs. Les circonstances de la vie firent que très rapidement ses autres frères et soeurs quittèrent également le foyer pour vivre leur vie, chacun de leur côté. Jeanne-Louise resta donc seule dans la petite maison en pierres que l'on a souvent appelée, avec une certaine exagération, une ferme.

Très croyante, Jeanne-Louise aurait entendu la voix de Jésus dès l'âge de 12 ans. Sa mère tenta de la faire entrer au couvent à 14 ans, mais on la refusa en raison de sa mauvaise santé. Elle tenta à nouveau cette démarche, seule, à 18 et 20 ans, toujours avec le même résultat. De 1925 à 1936, elle vint chaque année dans un hôpital de Brest pour soigner une sorte d'ulcère qu'elle avait sur le nez. A la suite d'un pèlerinage à Lourdes qu'on lui offrit, elle se déclara guérie de cet ulcère et également fortifiée, sa santé n'ayant jamais été aussi bonne.

En septembre 1936, alors qu'elle était aux champs, non loin de chez elle, elle vit un globe de lumière, puis, dans cette lumière, la Vierge Marie. Aussitôt, elle se sentit jetée à genoux. Elle garda pour elle cette apparition, mais informa son confesseur de la seconde qui intervint le 7 octobre 1939. Par la suite elle eut encore d'autres apparitions dont elle n'informa que son confesseur. Mais en 1947, alors qu'elle se confiait une fois de plus à celui-ci, une fillette l'entendit et alla répandre la nouvelle. Cela attira quelques curieux et, consécutivement à un prétendu miracle survenu en 1949, le bruit des apparitions s'amplifia.

Bientôt, des disciples de la voyante virent à leur tour d'étranges phénomènes céleste. Le 24 mai 1949, certains aperçurent comme un globe de lumière. Le 8 décembre 1953, alors

qu'il venait de pleuvoir, une foule plus importante vit les nuages se déchirer et le soleil, rouge sang, parut foncer sur eux puis se séparer en deux parties qui se mirent à tourner sur elles-mêmes. En mai, août et octobre 1954, le soleil parut à nouveau plonger sur les spectateurs, mais il ne se partagea pas. On signala également des bouffées de parfums ou, comme à Fatima, des chutes de pétales qu'il était impossible de saisir.

Le 6 août 1949, la Vierge promit une source. Elle ne fut découverte que le 13 juillet 1952, à trente mètres du lieu des apparitions, en contrebas d'un talus, dans une petite grotte bien cachée. D'aucuns supputèrent que cette grotte, compte tenu de sa situation particulière, avait pu être le centre d'un culte ancien. Cette source, dirent certains, fit des miracles et ne tarit plus jamais. Pourtant, en 1969, le curé du village la vit complètement sèche.

Le 9 décembre 1949, la Vierge demanda qu'on lui érige une chapelle car, promettait-elle, elle allait renouveler sur la Terre les miracle que son Fils y avait jadis accomplis. Un minuscule oratoire fut d'abord construit. Par la suite, quand l'affaire fut prise en mains par des gens habiles à récolter de grosses sommes d'argent, toute une série de bâtiments modernes virent le jour.

A partir de 1955, Jeanne Louise qui n'était pas assez forte pour se rendre à pied à l'Eglise de Kerizinen reçut, d'une main invisible, des communions mystiques. Certains témoins, et en particulier des enfants, affirmèrent y avoir assisté et avoir vu des anges. On raconta même que durant ces communions la voyante ne touchait plus le sol. Puis ces communions cessèrent dans des circonstances qui seront racontées plus loin. On prétendit cependant qu'elles se poursuivaient désormais uniquement au domicile de la voyante, ce qui les mettait à l'abri des regards indiscrets. Questionnée sur la cessation de ces communions mystiques publiques, la voyante expliqua qu'elles n'avaient plus lieu parce qu'un enfant avait menti en prétendant qu'il avait vu cette communion alors qu'il n'avait rien vu du tout.

C'est également à partir de 1955 que Jeanne-Louise vit Jésus qui, le plus souvent, lui apparut en même temps que la Vierge. Le coeur de Jésus et de Sa Mère étaient fréquemment visibles et transpercés d'un glaive.

Le 14 octobre 1956, Mgr Fauvel interdit à ses prêtres de se rendre sur place et de conseiller à leurs paroissiens de s'y rendre. Il renouvela cette interdiction le 24 mars 1961 et menaça les contrevenants d'être privés des Sacrements. La construction d'une chapelle était évidemment refusée. Mgr Fauvel prit sa retraite en 1968. Son successeur, Mgr Barbu, renouvela les interdictions en 1973 et 1975 en les étayant, cette fois, de motifs divers touchant le contenu des "messages" et la manière dont cette affaire semblait avoir été "manipulée" par des fanatiques.

Entre le 15 septembre 1938 et le 1er octobre 1965, date de la dernière apparition, Jeanne-Louise Ramonet vit 71 fois la Vierge, Jésus ou la Sainte famille ainsi que certains "tableaux" à caractère prophétique.

A partir de 1967-68, ses partisans s'organisèrent. Deux personnes de Rouen créèrent un groupe, commencèrent à diffuser les messages et récoltèrent de l'argent pour faire bâtir

une chapelle. C'est alors également que le premier livre sur cette affaire fut publié, signé par Raoul Auclair. Puis, en 1969, il y eut une brochure écrite par Guy Le Rumeur. En 1970, mis sur la piste de cette affaire par ceux qui venaient de lancer une "pétition", les journalistes de la presse écrite et parlée vinrent interroger la voyante. Pour décrire ce qu'il se passait là, ils employèrent les mots "sainte" et "transes" !

En 1972, les amis de la voyante créèrent une association réputée sans but lucratif et dénommée "Les amis de Kérizinen". Le but était de mieux gérer l'organisation des "pèlerinages" officieux. L'association adressa rapidement une supplique à l'évêque. Ce dernier, voyant la tournure que prenaient les choses, publia peu après une mise en garde au sujet de "*l'annonce dans la presse de pèlerinages pouvant prêter à confusion.*"


La voyante
recevant des pèlerins en 1970

Un nouveau livre en faveur des apparitions parut en 1974. "Les Amis de Kerizinen" accrurent encore leurs pressions : ils multiplièrent les tracts et les lettres-ouvertes puis se plaignirent directement au Vatican qui s'informa dès lors auprès de Mgr Barbu. Ce dernier relança l'enquête de son prédécesseur et interrogea personnellement la voyante. Au terme de ce complément d'enquête qui dura onze mois, il adressa une note défavorable à Rome. Elle était datée du 25 février 1975. Rome y répondit prestement. Puis, apprenant que l'on projetait la construction d'un édifice à caractère religieux à Kerizinen, Mgr Barbu lança une nouvelle mise en garde publique et convoqua cette fois la presse. Cela fit évidemment grand bruit.

C'est vers cette époque que l'écrivain catholique Yvonne Chauffin rencontra la voyante. Elle fut surprise de la voir s'énerver et se fâcher. Elle la trouva également sur la défensive, très peu loquace et guère empressée d'être soumise à un interrogatoire serré mené par une personne sceptique. Yvonne Chauffin eut plus de succès auprès de Mgr Barbu. Ce dernier la reçut aimablement et lui fit part de façon détaillée de ses soupçons. Il lui raconta que peu après son arrivée au siège de Quimper il avait dû relancer l'enquête sur cette affaire et qu'il lui était apparut bientôt que les prises de position négatives de son prédécesseur étaient parfaitement justifiées. Au départ, il s'était abstenu de tout commentaire, pour ne pas donner à cette affaire une publicité indirecte. Mais les événements l'avaient contraint à sortir de son mutisme.

Mgr Barbu expliqua qu'il avait un gros dossier sur cette affaire. On pouvait y découvrir une forme de manipulation à but probablement commercial, les pèlerinages non autorisés étant organisés par une association de fanatiques s'occupant à la fois des apparitions non reconnues de Kerizinen, Garabandal et San Damiano (voir plus loin - NDA). Les mêmes cars conduisaient en effet les pèlerins en ces trois lieux. On pouvait dire de la fameuse "pétition" qu'elle avait été réalisée de façon mensongère, certains des signataires étant tombés des nues quand on leur avait appris ce qu'ils avaient réellement signé. Quant aux "preuves" de phénomènes extraordinaires proposées ici et là dans certains

tracts, on pouvait citer par exemple des photos montrant de prétendus phénomènes solaires et qui n'étaient que des jeux de réflexions lumineuses dans les objectifs. Une des photos paraissant montrer la Vierge et une grande croix lumineuse était très semblable à une autre, prise, disait-on, à San Damiano. Un trucage éhonté, avait conclu la firme allemande ayant fabriqué la pellicule. Mais ce qu'il y avait de déterminant, pour l'évêque, c'était le contenu même des "messages" reçus par la voyante. Ils ne résistaient pas à une solide investigation théologique. Jésus y apparaissait comme un personnage larmoyant tandis que son père céleste était décrit comme un dieu assoiffé de vengeance. On y trouvait des menaces apocalyptiques comme la disparition prochaine de la Bretagne, mais aussi de fréquentes prophéties relatives à un grand monarque qui sauverait bientôt la France. Les plus audacieux des partisans de la voyante avaient un moment identifié ce "roi" au... général De Gaulle ! Et puis il y avait ces phrases au contenu involontairement comique comme dans ce cas où la Vierge se serait exclamée : "*Quelle tristesse que de croire que j'ai parlé pour ne rien dire...*"

Yvonne Chauffin put également s'entretenir avec deux prêtres de la paroisse de Plounévez-Lochrist. Ils lui expliquèrent, entre autres choses, l'origine de la source, à savoir le banal drainage d'un bas-fond marécageux. Ils lui contèrent ensuite comment on avait influencé la voyante à propos de ses prétendues communions mystiques. Le recteur du presbytère lui avait expliqué ceci : "*Seul un prêtre peut consacrer. Nous voulons bien admettre à la rigueur qu'un ange vous apporte une hostie qu'il aurait prise à Plouvénez-Lochrist ou encore à Berven ou à Lamhouarneau. Or, nous avons compté toutes les hosties de ces paroisses. Il n'en manque pas une. Nous ne croyons pas un mot de vos histoires*." La voyante tomba dans le piège et ses communions mystiques cessèrent. Une autre fois, on lui fit remarquer qu'il était bizarre que la Vierge ne s'exprima point en breton puisque partout où elle apparaissait elle s'exprimait dans le langage du lieu. Comme par hasard, trois jours plus tard, la Vierge apparut et s'exprima en breton. Mais cela ne dura pas et, prestement, la Vierge revint à la langue française. L'explication était simple : Jeanne-Louise ne savait pas écrire le breton et, pour ne rien oublier des "Messages" qu'elle recevait, elle tenait un cahier dans lequel elle les transcrivait fidèlement.

L'ouvrage d'Yvonne Chauffin contient une autre pièce troublante du dossier, à savoir le témoignage d'un prêtre dénommé Joseph-Marie Hétet qui fut un condisciple de Mgr Barbu au séminaire. Ce Joseph-Marie Hétet fut formel : il vit de ses propres yeux la Vierge à Kerizinen et elle lui parla pour lui demander de rendre témoignage de la véracité des apparitions et des messages. Cela se serait passé le 8 septembre 1972, c'est-à-dire à une époque où s'organisa la bruyante campagne des "Amis de Kerizinen" en faveur de la reconnaissance des apparitions. Or ce prêtre est aussi le seul témoin qui prétende que Padre Pio, auquel il aurait dû sa guérison miraculeuse, lui aurait dit qu'il était bon de se rendre à San Damiano. Et c'est même sur son unique témoignage que repose toute l'argumentation de ceux qui soutiennent qu'il existait un lien mystique entre la voyante de San Damiano et le Padre Pio, ce lien ayant été démenti de la façon la plus formelle par ceux qui avaient autorité sur le Padre Pio. L'abbé Hétet était-il un mystique dévoyé prenant ses désirs pour des réalités ou un fin coquin n'hésitant pas à mentir pour soutenir des causes auxquelles il croyait ? Peut-être un peu des deux... Ce qu'Yvonne Chauffin ne dit pas, c'est que les amis de la voyante de Kerizinen affirment, sans en apporter la preuve, qu'à la fin des apparitions de Kerizinen on aurait porté les messages reçus au Padre Pio et que ce dernier les aurait

acceptés et bénis. On le voit, ce sont toujours les mêmes types d'arguments qui sont utilisés ici et là...

Mais voici sans doute plus grave. Guy Le Rumeur, dans son ouvrage principal consacré à Kerizinen, a tenté d'expliquer ce qu'il a appelé "de mystérieux emprunts littéraires"... Il a en effet été constaté que nombre de "messages" de la Vierge de Kerizinen semblent recopiés littéralement de certains passages de la Bible, d'ouvrages de piété écrits par des religieux ou même de sombres bulletins paroissiaux. Que la Vierge parle comme la Bible sans la citer passe encore, mais qu'elle utilise pour inspirer ses discours des livres de piété ou des bulletins paroissiaux, ce n'est pas acceptable et çà ne peut s'expliquer sans une certaine dose de naïveté ou de mauvaise foi. Pour de telles "explications", mieux vaut renvoyer directement à la démonstration bancale de M. Le Rumeur.

Enfin, Yvonne Chauffin a soulevé un autre pan de cette affaire : c'est son côté franchement touristique. Les pèlerins qui vont à Kerizinen sont certes aussi des consommateurs qui font vivre un peu mieux les commerçants du coin. Il sont donc reçus avec sympathie. Mais parmi eux, il y a beaucoup de simples touristes alléchés par l'idée d'un voyage pas cher au cours duquel on fait une simple halte à Kerizinen. Ainsi, les nombreux pèlerins qui viennent en ce lieu ne sont donc pas seulement des croyants, mais aussi de braves gens qui n'ont d'autre ambition que de se balader pour pas cher en empruntant des itinéraires touristiques destinés à récolter le maximum de participants. Ainsi donc, si l'on comptait vraiment le nombre de vrais croyants aux apparitions de Kerizinen, il serait sans aucun doute beaucoup plus faible que le nombre de gens qui passent en ce lieu chaque année et dont les "Amis de Kerizinen" tirent argument pour exiger la reconnaissance officielle des pèlerinages.

REFERENCES

AUCLAIR (R), *Kerizinen - apparitions en Bretagne*, Paris, Nouvelles éd. Latines, 1968, p. 18-29
CHAUFFIN (Y) & ORAISON (M), *Le tribunal du merveilleux*, Paris, Plon, 1976, p. 62-77 et 209-212
PEZE (E), *Les nouveaux lieux miraculeux*, Paris, Balland, 1984, p. 64-71
DI MARIA (S), *La Sainte Vierge à San Damiano?*, Hauteville, Ed. du Parvis, sd, p. 54
COLLECTIF, *Le livre d'or de San Damiano*, Marquain/Ronchin, Ed. Sainte Anne, 1974, p. 77-79
COLIN-SIMARD (A), *Les apparitions de la Vierge*, Paris, Fayard-Mame, 1981, p. 218-221
LE RUMEUR (G), *Notre-Dame et Kerizinen*, Argenton, Chez l'auteur, 1976, p. 49-75, 86-92, 167-174 + annexes

GHIAIE DI BONATE

En 1875, dès les premiers moments de sa présence dans la paroisse de Ghiaie di Bonate, près de Bergame, en Italie, Dom Locatelli résolut d'y introduire la dévotion de Notre-Dame de Lourdes. En 1882, un prêtre de ses amis acheta pour lui à Paris une statue de la Vierge, la fit bénir à la grotte de Lourdes et la ramena à Bonate. Cette statue devint l'objet d'une grande dévotion de la part des paroissiens et le prêtre multiplia dès lors en son honneur toutes sortes de fêtes et de processions périodiques calquées sur les dates anniversaires des apparitions de Lourdes.

L'histoire de cette dévotion fut racontée dans une plaquette qui fut publiée et distribuée dans la paroisse en janvier 1944. Malgré la guerre et les fréquents bombardements, le mois suivant, comme chaque année, on célébra l'anniversaire de la première apparition de Lourdes. Peu de temps après, d'étranges événements se produisirent...

Cinquième d'une famille de huit enfants, la petite Adélaïde Roncalli, née le 23 avril 1937, préparait alors sa première communion en suivant des cours auprès des bonnes soeurs. Le samedi 13 mai 1944 qui se plaçait dans l'ensemble des fêtes anniversaires des apparitions de Lourdes et qui précédait de quinze jours seulement sa première communion, Adélaïde cueillait des fleurs le long d'une haie en compagnie d'autres fillettes. Le bouquet qu'elle réalisait était destiné à une statue de la Vierge située sur l'escalier de la maison des Roncalli. Soudain, Adélaïde pâlit et s'immobilisa, causant une grande frayeur à ses compagnes. Quand ces dernières réalisèrent qu'elles ne parvenaient pas à "ranimer" Adélaïde, elles coururent chez Madame Roncallli en criant qu'elle était "morte debout."

Si elle était debout, c'est qu'elle n'était pas morte, conclut raisonnablement Madame Roncalli. Et aussitôt, elle emboîta le pas aux gamines. Quand elle arriva près d'Adélaïde, celle-ci lui dit très naturellement : "*Maman, j'ai vu la Madone*." En guise de réponse, sa mère qui était très énervée, lui donna deux gifles. Mais Adélaïde s'entêta : elle

avait vu, disait-elle, un point d'or venir d'en haut en grossissant de plus en plus jusqu'à laisser apparaître une belle dame tenant un enfant dans ses bras. Elle avait eu aussi comme un étourdissement qui s'était dissipé au son d'une voix très douce qui lui avait dit, en dialecte Bergamasque : "*Ne crains pas, je suis la Sainte Vierge, tu viendras ici encore huit fois et quand tu seras grande tu te feras soeur*." La Vierge, assura Adélaïde, était vêtue de blanc et de bleu et Saint Joseph était à sa gauche, flottant dans les airs, comme la Madone, près des fils électriques. Ces trois personnes étaient entourées chacune d'un ovale lumineux. Quant à la Vierge, elle portait un chapelet de grains blancs et son col était ourlé de perles blanches égales. Autour du cou, elle avait un collier fait d'une chaîne en or.

Le lendemain, tandis qu'elle était chez les soeurs, vers 17h30, Adélaïde commença à montrer des signes d'impatience. Le curé, interrogé à ce sujet, décida de la laisser partir à son rendez-vous céleste. Devant quelques jeunes filles, Adélaïde eut une nouvelle extase. Il était 18 heures.


Adelaïde Roncalli
à l'époque des apparitions

Le 15 mai, une troisième vision se produisit. Désormais, l'apparitions était précédée de colombes. Ce jour-là, la Vierge discuta avec l'enfant de sept ans de... morale conjugale et fit allusion à "cette secrète sensualité bestiale qui rend les enfants infirmes" comme l'a écrit le Père Derobert. Le 16, il y eut une quatrième apparition après laquelle la gamine prétendit avoir reçu un secret qu'elle ne pourrait communiquer qu'à son évêque ou au pape. Une fois encore la Vierge parla de ces péchés sexuels que les adultes commettent et qui font que leurs enfants naissent infirmes. Qu'ils cessent de pécher, dit-elle, et leurs enfants guériront. Le 17 mai, lors de la cinquième vision, alors qu'elle demandait la guérison d'un enfant, Adélaïde affirma avoir reçu cette réponse : "*Les enfants souffrent à cause des péchés de leurs mères ; cependant, je les guérirai si elles prient et font pénitence*." Le 18, la Vierge parla des pêcheurs obstinés qui lui transperçaient le coeur et demanda qu'on prie beaucoup. Ce jour-là, comme depuis le 17, elle était accompagnée d'angelots et elle était vêtue de rouge.

Le19, la Vierge revint, habillée cette fois de bleu et portant une ceinture blanche. Joseph tenait un lys. La Vierge fit cette étrange réponse : "*Beaucoup se convertiront et je serai reconnue par l'Eglise*." Puis elle ajouta : "*Tu me reverras à l'heure de ta mort. Je te tiendrai sous mon manteau et je te porterai au ciel*." Le 20, la Vierge ne dit rien de particulier sauf que le lendemain serait le dernier jour qu'elle parlerait à sa petite voyante. Le 21, Adélaïde ne put arriver au lieu des apparitions qu'à 20 heures car elle avait souffert, ce jour-là, d'une indigestion provoquée par de la gelée ! Cette fois, la Sainte famille apparut réunie dans une belle église avec quatre animaux : un cheval brun, un âne gris, une brebis blanche et un chien tacheté. A un moment donné, Adélaïde vit le cheval sortir de l'église et piétiner des lys. Joseph, voyant cela, se serait précipité pour calmer la bête. Les partisans

des apparitions de Bonate ont beaucoup glosé concernant cette curieuse vision qui aurait dû couronner la dernière apparition du cycle qui avait été annoncé. Surprise : lors de cette “dernière” vision, la Vierge annonça quatre nouvelles apparitions.

La première apparition du second cycle se produisit le 28, c’est-à-dire le jour où Adelaïde fit sa première communion. La Vierge était ce jour-là habillée d’une robe rouge et d’un manteau vert. Elle tenait, serrés sur son coeur, expliqua Adelaïde, deux pigeons noirs qui symbolisaient l’union des époux pour former des familles saintes sous son regard maternel. Adelaïde vit également deux personnages célestes qu’elle identifia à Judas et Matthieu. Le 29, la Vierge revint avec les pigeons et, au moment de son départ, elle envoya un baiser du pouce et de l’index à sa voyante. Le 30, la Vierge apparut vêtue de rose avec un voile blanc et réaffirma à la petite qu’au jour de sa mort elle l’emporterait sous son manteau. Le 31, elle réitéra encore cette promesse et s’en alla en disant : "*Sois heureuse parce que nous nous reverrons encore, petite martyre.*" Plus tard, dans son journal intime, Adelaïde écrivit qu’à ce moment elle sentit se poser sur son front un baiser suave...

Ce dernier jour, sur 30.000 personnes qu’on dit avoir été présentes, 200 se seraient déclarées guéries de tous leurs maux !

En octobre 1944, l’évêque créa une Commission ecclésiastique, décida d’acheter le terrain et fit placer l’enfant dans un couvent retiré dans la montagne, officiellement pour la soustraire aux curieux.

Des curieux, il y en eut très vite un grand nombre, certains n’hésitant pas à prendre d’assaut la maison des Roncalli dans l’espoir d’apercevoir la "petite saint"” et d’en obtenir des "grâces." Pour abriter les milliers de pèlerins qui s’étaient ainsi rués en ces lieux, il avait fallu ouvrir les églises et les écoles durant la nuit. Dès la seconde apparition, Adélaïde avait été l’objet d’une surveillance rigoureuse exercée par des hommes réputés. Très vite, elle avait été soumise à des contrôles médicaux tant durant ses "extases" qu’après celles-ci. Mais y avait-il seulement des extases ? Les médecins avaient constaté, en effet, que durant les apparitions supposées, la petite ne cessait pas de cligner des yeux...

Dès la septième apparition, don Luigi Cortesi arriva sur les lieux. C’était un jeune et brillant professeur du séminaire de Bergame qui démontra très vite certains talents d’enquêteur, voire d’inquisiteur. De sa propre initiative, il prit les choses en mains et, dès le 22, fit un ample compte-rendu des faits à l’évêque qui le remercia. Quelque temps plus tard, l’évêque alla plus loin en confiant officiellement à don Cortesi la charge d’enquêter. Chez les Ursulines de Bergame, où la fillette avait été placée, don Cortesi multiplia longtemps les interrogatoire et, le 15 septembre 1945, soit plus d’un an après les faits, il obtint de la gamine une rétractation écrite ainsi conçue : "*Ce n’est pas vrai que j’ai vu la Madone. J’ai dit un mensonge, car je n’ai rien vu. Je n’ai pas eu le courage de dire la vérité, mais ensuite j’ai tout raconté à don Cortesi. Maintenant cependant, je me repens de tant de mensonges*."

Le scandale fut énorme. Les partisans de l’authenticité des apparitions exercèrent de multiples pressions auprès de l’évêque contre don Cortesi. Tant et si bien que l’évêque finit par interdire péremptoirement à ce dernier d’encore approcher la petite Roncalli.

Cette dernière rentra dans sa famille pour quelques vacances en juillet 1946 et réaffirma alors par écrit le contraire de ses aveux précédents : "*Il est vrai que j'ai vu la Madone (J'ai dit que je n'avais pas vu la Madone parce que don Cortesi me l'avait dicté et pour lui obéir j'ai écrit cela)*."

A en croire désormais l'enfant, sa rétractation lui avait été dictée et elle l'avait écrite dans un tel état de nervosité qu'elle l'avait plusieurs fois tachée et qu'elle avait donc du la refaire à plusieurs reprises jusqu'à ce que le prêtre fut satisfait.

En 1947, la gamine entra chez les Soeurs de la Sagesse et raconta à nouveau ses apparitions. Puis, selon ce qu'elle écrivit plus tard dans son journal intime, elle se rappela les paroles de don Cortesi qui lui avait dit qu'elle commettait un péché en affirmant avoir vu la Madone et elle fut prise d'une grande peur. Alors, à nouveau, elle déclara, verbalement cette fois, n'avoir pas vu la Madone. Mais cette nouvelle rétractation qui fit beaucoup moins de bruit que la première fut suivie un peu plus tard d'une nouvelle affirmation de la véracité des apparitions !

Dès 1944, Adelaïde Roncalli avait été examinée par un psychiatre renommé, le père Agostino Gemelli. Ce dernier avait conclu qu'elle avait une personnalité dominée par la spontanéité et la simplicité, opposée à celle des simulatrices. Il la trouva réaliste et d'un type précocement positif, tout à l'opposé d'un caractère hystérique. Et il conclut de cela, un peu vite, que les apparitions ne pouvaient qu'être authentiques.

L'évêque de Bergame qui avait institué la Commission d'enquête et qui s'était montré très tôt favorable à l'authenticité des apparitions fut muté à Chypre et remplacé par un autre. Plus fin politique, ce dernier mit la Commission en sommeil pendant un certain temps, afin de permettre que les passions s'apaisent.

Le tribunal ecclésiastique de la Commission d'enquête se réunit enfin entre le 21 mai et le 10 juin 1947. Adelaïde comparut. Tout se passa bien d'abord jusqu'à ce qu'on lui montre le billet de sa rétractation. Alors elle se mura dans le silence puis pleura. Le père Gemelli avait déjà noté auparavant : "*quand on l'interroge* (sur ses visions - NDA), *elle baisse la tête, devient sérieuse, se tait*." En 1960, une Adelaïde adulte s'expliqua : selon elle, don Cortesi lui avait affirmé que sa rétractation écrite ne servirait qu'à lui seul ; dès lors, quand on la montra au procès, elle se sentit trahie par le prêtre, mais elle ne voulut pas protester car elle n'estima pas avoir le droit de l'accuser d'imposture.

Le 30 avril 1948, en se basant sur les travaux de la Commission créée le 28 octobre 1944, l'évêque de Bergame rédigea un décret dans lequel il constata la non surnaturalité des faits mais ajouta que les croyants sincères avaient pu être favorisés en ce lieu de grâces spéciales. Du fait de la non surnaturalité des faits il estima cependant nécessaire d'interdire tout culte particulier à ce lieu et à la prétendue apparition.

Un an plus tard, Adelaïde Roncalli fut reçue par le pape Pie XII. On a voulu y voir une sorte de reconnaissance officielle des apparitions et un désaveux de l'évêque. Ce désaveux, on l'a vu encore dans une lettre que Jean XXIII (l'oncle d'Adelaïde !) adressa à l'évêque de Faenza et dans laquelle il expliquait ne pouvoir se mêler de cette affaire. En

1974, suite à une pétition qui lui avait été remise pour rouvrir l'enquête, le nouvel Evêque de Bergame répondit que c'était impossible en l'absence de faits nouveaux, graves et sérieux. Depuis lors, Adelaïde a renouvelé plusieurs fois son affirmation solennelle à propos de la réalité de ses apparitions.

Les particularités de la psychologie enfantine et, surtout, du mensonge enfantin (voir chapitre précédemment consacré à Pontmain) permettent d'éclairer les affirmations et rétractations consécutives d'Adelaïde Roncalli ainsi que la manière dont elle expliqua celles-ci en noircissant toujours davantage le rôle que don Cortesi joua en cette affaire. Ne peuvent s'y tromper et croire les explications données par la voyantes que ceux qui ont envie de la croire par principe. Il est clair, cependant, que la Commission officielle d'enquête ne la crut pas. Et son jugement, dans le cas d'espèce, a un poids certain.

A Bonate, comme en d'autres lieux d'apparitions mariales, on signala des miracles. Le plus absurde dont on parla fut peut-être la faveur qu'obtint une mère de voir sa fille mourir paisiblement dans ses bras ! Des quantités de gens contemplèrent également des prodiges célestes. Dès avant la huitième apparition, on vit une pluie d'étoiles dorées impalpables qui tombaient au sol. Ce même jour et lors de la neuvième apparition également, certains virent le soleil tournoyer dans le ciel en lançant des rayons multicolores. Il était alors 18h30 et l'astre du jour descendait sur un horizon encore chargé de nuages de pluie. Le phénomène de rotation de l'astre fut constaté dans les deux cas au moment même où le soleil entrait ou sortait d'un nuage. Consulté à ce sujet, l'abbé Caffi, Directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Bergame, déclara que ces observations n'étaient pas discutables mais qu'elles s'expliquaient très simplement par une illusion d'optique banale. On prétendit que le prodige solaire du 21 avait pu être photographié ; mais, comme à Fatima, on n'avait photographié qu'une foule de gens regardant dans toutes les directions, ce qui prouvait indirectement qu'il n'y avait pas eu de véritable prodige.



La photo du prétendu "miracle solaire"
ne montrant qu'une foule de gens regardant dans des directions diverses

Bonate conserva des adeptes. Au départ des cahiers de souvenirs qu'Adélaïde rédigea quand elle eut quinze ans, ils tentèrent de faire croire que l'enfant avait fait des prédictions qui s'étaient réalisées. Certaines auraient concerné la fin de la guerre et l'attentat contre Hitler. Ces "prédictions" et précisions ne figuraient cependant pas encore dans l'ouvrage de M. Canova qui parut dès 1948 et qui avait pourtant été rédigé en faveur de la réalité des apparitions. On peut donc une fois de plus parler d'une tendance à enjoliver sans cesse les faits. Elle est d'autant plus évidente qu'entre 1948 et 1988, le nombre des pèlerins signalés comme ayant assisté aux apparitions passa de 300.000 (ce qui était déjà beaucoup compte tenu de la guerre) à trois millions !

REFERENCES :

CANOVA (E.), *300.000 personnes autour d'une enfant*, Bourg St Maurice, Ed. Canova, 1948
TURI (A-M), *Pourquoi la Vierge apparaît aujourd'hui*, Paris, Ed. du Félin, 1988, p. 105-119
DEROBERT (J), *L'ange puissant qui descend du ciel...*, Marquain, Hovine, 1985, pp. 103-114

L'ILE BOUCHARD

L'île Bouchard était, en 1947, une petite localité située à 16 km de Chinon, en Touraine. Là s'élevait l'église Saint-Gilles, classée monument historique.

Le lundi 8 décembre, à midi, M. et Mme Aubry partagèrent le repas avec leurs deux fillettes Jeannette (7 ans) et Jacqueline (12 ans) ainsi qu'une de leurs cousines, Nicole Robin (10 ans). Le repas terminé, vers 12h50, les trois fillettes sortirent de la maison pour se rendre à l'école. Il faisait un froid vif et sec. Alors qu'elles passaient devant l'église Saint-Gilles, l'aînée suggéra qu'elles y entrent pour y faire quelques prières, la classe ne commençant qu'à 13h30. La religieuse directrice de leur école leur avait en effet demandé ce matin-là de prier beaucoup pour la France...

Les enfant pénétrèrent dans l'église, se signèrent avec l'eau bénite d'un grand bénitier puis se rendirent dans l'allée du bas-côté. Après avoir récité un "Je vous salue Marie" debout, elles s'agenouillèrent devant l'autel dominé par une statue de Notre-Dame des Victoires et recommencèrent à prier. Jeannette seule avait son chapelet. Les autres comptaient les Ave sur leurs doigts.

Tout à coup, sur sa gauche, Jacqueline vit une grande lueur qui, bien que très vive, n'éblouissait pas. Au milieu de cette lueur, elle vit une belle dame, dans une grotte, ayant à sa droite un ange. Comme Nicole regardait dans une autre direction, Jacqueline la poussa du coude. Aussitôt Nicole vit et s'écria : "*Oh la belle dame !*" Jeannette se retourna et, découvrant à son tour le spectacle, s'exclama plusieurs fois "*Oh le beau ange !*"

L'ange paraissait avoir vingt ans et la dame tout juste dix-sept. Cette dame (ou plutôt cette demoiselle) se tenait droite, les mains jointes à hauteur de la poitrine. Elle avait le teint rose, les cheveux blonds et les yeux bleus. Elle était vêtue d'une robe d'une lumineuse blancheur avec un ruban bleu formant ceinture et à son bras droit pendait un long chapelet. Cette soeur quasi jumelle de la Vierge de Lourdes reposait sur un rocher brun

entouré de cinq roses et sur lequel figurait l'inscription suivante : *O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous*. L'Ange, quant à lui, se tenait face à elle, genou droit au sol, buste droit. Lui aussi avait de longs cheveux blonds et il tenait une tige de lys blancs. Il était habillé d'une grande robe blanche et avait des ailes "couleur de lumière."

Les trois fillettes s'arrêtèrent de prier et, plutôt effrayées, elles sortirent de l'église. Dehors, elles rencontrèrent une amie, Monique Clément, à laquelle elles racontèrent ce qu'elles avaient vu. Mais Monique s'éloigna, disant qu'elle devait faire une course. Elles aperçurent ensuite deux autres amies : Sergine Croizon (13 ans) et sa petite soeur Laura (8 ans). Elles les interpellèrent en ces termes : "*Vous ne savez pas ? On a vu une belle dame dans l'église*." "*Allons voir*" répondirent les deux nouvelles arrivées. Laura se précipita et s'exclama : "*je vois la belle dame et l'ange*." Mais malgré les invitations des autres, Sergine, la plus âgée du groupe, ne vit rien.

Les fillettes se remirent à prier pendant de longues minutes, un quart d'heure a-t-on même dit. Et puis les deux êtres célestes disparurent dans une espèce de poussière lumineuse.

Les deux filles Aubry et leur cousine Nicole retournèrent à la maison pour alerter leurs parents. Mais Mme Aubry ne voulut rien entendre et leur dit d'aller à l'école. Elles sortirent à nouveau, pour s'épancher aussitôt auprès d'une voisine et revenir bientôt auprès de Mme Aubry qui, cette fois, se fâcha. Les fillettes se décidèrent enfin à se rendre à l'école. Elles y affirmèrent aussitôt avoir vu la Sainte Vierge. Un attroupement se forma. Les adultes contestèrent le récit des enfants mais ces derniers s'entêtèrent. Une religieuse s'étonna que la Vierge n'eut rien dit. Finalement, le doyen interrogea les fillettes séparément. Leurs témoignages paraissaient converger...

Le doyen avait 73 ans et il n'entendait pas s'en laisser conter par des enfants. Il jugea l'affaire surprenante, mais s'en alla comme si de rien n'était. On sonna l'entrée en classes. Prenant cependant au mot une des religieuses qui s'était étonnée qu'elles ne soient pas restées dans l'église, les quatre voyantes y retournèrent. Chemin faisant, elles tombèrent sur le doyen et se cachèrent pour pénétrer dans l'édifice. Là, dans la nef latérale, la dame était revenue, rien ne paraissant avoir changé depuis une heure.

Cette fois, la Vierge semblait triste et elle parla : "*Dites aux petits enfants de Prier pour la France, car elle en a grand besoin*." Les fillettes demandèrent à la dame si elle était leur Maman du ciel et l'apparition le confirma. Puis ce fut au tour de l'ange de se nommer. D'une voix fine, il dit : "*je suis l'Ange Gabriel*."

La dame fit signe aux enfants de s'approcher et demanda leur main pour les embrasser. La Vierge se pencha et embrassa les mains des enfants en portant leurs doigts à ses lèvres. Puis elle se redressa et leur dit : "*revenez ce soir à cinq heures et demain à une heure*." A nouveau l'apparition disparut dans un nuage de poussière lumineuse.

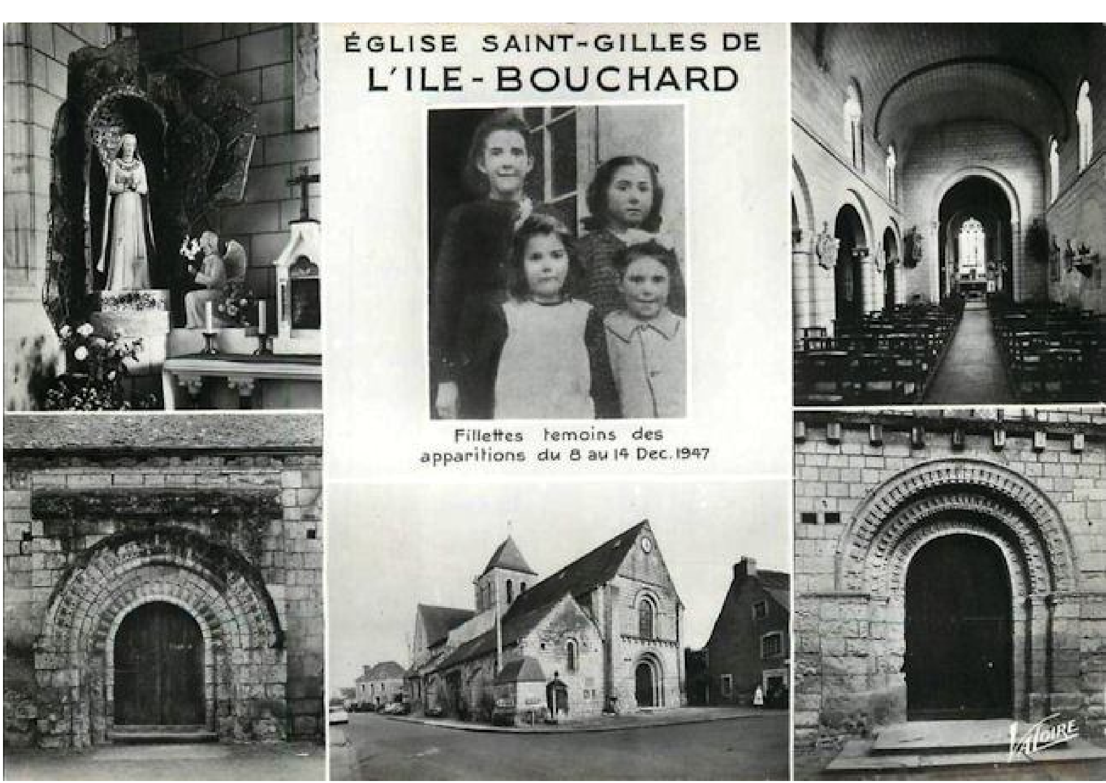
Les fillettes retournèrent cette fois définitivement à l'école. Elles essuyèrent un reproche pour leur absence et se mirent à travailler. On leur demanda de mettre par écrit le

récit de leur apparition. Leurs relations, très brèves, parurent concorder.

Le soir à 17 heures, seule Jacqueline qui fréquentait l'étude put se rendre à l'église. Là, en compagnie d'autres enfants et d'une soeur qui ne virent rien, elle eut deux brèves apparitions. La soeur en parla au doyen qui décida que le lendemain à 13 h il fermerait son église. Cette décision parut injustifiée à la soeur qui, désormais, prit le parti des fillettes.

Le lendemain, grâce à la complicité de la soeur, les voyantes pénétrèrent dans l'église et virent la dame et l'ange qui semblèrent sortir d'une boule lumineuse. La scène et l'apparence des deux êtres célestes comportaient, par rapport au jour précédent, de minimes différences. Mais surtout, sur le rocher, il y avait une nouvelle inscription : *Je suis l'Immaculée Conception.* Le même non-sens qu'à Lourdes !

Avec la permission de la Vierge, les voyantes firent entrer d'autres personnes mais les prévinrent : "*vous ne verrez rien.*" Cette fois la Vierge parla d'un secret et demanda qu'on construise là une grotte avec sa statue et celle de l'ange. Elle demanda aussi que la foule vienne et donna de nouveaux rendez-vous : à 14h et à 17h. Mais 14 h, c'était l'heure d'aller en classe. Le doyen, averti, se fâcha : "*qu'elles aillent en classe !* " En classe, la fièvre monta. Chacun comptait ses partisans, chacun y allait de son commentaire. Quand la Soeur Saint-Léon accrocha son chapelet à un banc et que les grains s'éparpillèrent au sol, nombreux furent les rires moqueurs...



Carte postale ancienne montrant les lieux et les principales visionnaires

A 17 heures, il faisait déjà noir et Nicole qui avait peur de la nuit, ne se rendit pas à l'église. Les trois autres voyantes y allèrent. Elles y retrouvèrent une quarantaine d'autres

personnes dont une vingtaine d'enfants. Cependant, ni le curé ni la Soeur Saint Léon n'étaient là. La boule lumineuse apparut. Jeannette prit peur car sa maman lui avait dit un peu plus tôt que ce qu'elle voyait ce devait être le diable. Elle se cacha le visage et s'en alla à regret, regardant plusieurs fois derrière elle. La Vierge demanda à la foule de prier. C'est du moins ce que dirent les enfants qui, désormais, commandaient. Il faudrait désormais revenir tous les jours à 13 h, affirmèrent-ils.

Sitôt l'apparition terminée, le doyen fut informé. Cette fois, il prévint l'archevêché.

Le lendemain, M. Aubry apprit les événements au café. Il en revint de fort mauvaise humeur, se fâcha contre sa femme et ses filles et gifla Jacqueline. Après le repas de midi, il se calma. Il écouta sa femme et essuya une larme. Ses deux gamines étaient déjà parties à l'église. Leur mère les rejoignit bientôt. Dans l'église, il y avait déjà cent cinquante personnes au moins. Les quatre voyantes étaient là et la boule lumineuse ne tarda pas à leur apparaître. Du moins c'est ce que beaucoup crurent quand elles crièrent, en coeur, "*la voilà* !"

On pria, on chanta. La Vierge embrassa encore les mains des enfants, tour à tour. Puis elle leur confia à tous un seul et même secret que jamais ils ne devraient révéler. Quand on lui suggéra de faire un miracle, elle répondit qu'elle n'était pas venue là pour cela, mais bien pour exhorter les gens à prier pour la France qui en avait grand besoin. A Jacqueline, qui portait des lunettes de myope, elle affirma pourtant qu'elle y verrait bientôt plus clair...

Le lendemain, à son lever, Jacqueline prétendit en effet y voir parfaitement. Son père lui fit lire le journal à un mètre de distance et elle y arriva.

A 13h, ce jeudi 11 décembre, les petites voyantes pénétrèrent dans une église où étaient massées deux cents personnes. Le doyen et la Soeur Saint-Léon étaient là également, bien décidés à demander aux enfants de poser deux questions à la Vierge. Elles étaient écrites sur un papier qui fut remis à Jacqueline. Voici ces deux questions : 1°) D'où nous vient cet honneur que vous veniez dans l'église Saint-Gilles ? 2°) Est-ce en souvenir de Jeanne Delanoue qui vous aimait tant, qui aimait tant vous prier à Notre-Dame des Ardilliers et qui est venue elle-même établir ses filles ici ?

L'apparition commença. On pria, on chanta. Et puis Jacqueline posa la première question et répéta aussitôt ce que la Vierge venait de leur dire : "*C'est parce qu'il y a ici des personnes pieuses et que Jeanne Delanoue y est passée.*" La seconde question était devenue inutile, mais Jacqueline la posa quand même. "*Oui je le sais très bien*" l'interrompit la Vierge. C'est du moins ce que dirent les enfants. Et, par la bouche de l'enfant, la Vierge interrogea à son tour: "*Combien y a-t-il de soeurs ici ?*" "*Elles sont trois*" répondit Jacqueline, d'une voix forte. "*Quel est le nom de leur fondatrice ?*" "*Jeanne Delanoue*" répondit cette fois la foule. On se serait cru à l'école, pendant un exercice pédagogique...

Le prochain rendez-vous fut fixé au lendemain à 13h. Cette fois, la foule était encore plus importante et il s'y trouvait d'autres prêtres, venus des entités voisines. Une

fois encore, l'apparitions sembla se produire. On pria, on chanta. Il y eut également la cérémonie des baisers à laquelle la foule s'était habituée. A une nouvelle demande de guérison d'une personne malade, la réponse suivante fut apportée : "*Si je ne la guéris pas ici, je la guérirai ailleurs.*" Un médecin, le Dr Tabaste, était caché derrière l'autel. Nicole n'arrêtait pas de regarder vers sa cachette. Il dira, peu convaincu, qu'il lui sembla que "*c'était l'aînée qui menait la danse.*"

Au presbytère, peu après, les fillettes subirent enfin ce qu'on peut considérer comme un vrai interrogatoire. Au terme de celui-ci, l'impression du doyen resta très défavorable. Aussi décida-t-il de demeurer dans la sacristie le lendemain. Deux pères montfortains, le curé de Crouzilles et le curé d'Avon le remplaceraient pour observer.

Ce samedi 13 décembre, il devait y avoir au moins cinq cents personnes dans l'église, dont plusieurs médecins. Jacqueline, froissée par l'opinion du Dr Tabaste, se tenait en arrière des trois autres voyantes, comme pour prouver qu'elle ne dirigeait rien ni personne. Néanmoins, après qu'on eut chanté et prié comme toujours, c'est elle qui tendit un bouquet de fleurs. Puis, un peu plus tard, elle demanda un miracle. "*Plus tard*" aurait répondu la Vierge. Avant de partir ce jour-là, la Vierge aurait donné un dernier rendez-vous pour le lendemain.

Aussitôt après la fin apparente de cette apparition, les deux aînées furent conduites au presbytère. Jacqueline parut calme mais assez défiante. Elle se plaignit qu'on essayait de l'embrouiller en inventant des choses. Elle dit qu'elle n'aurait pas cru les prêtres menteurs...

Cette fois, le doyen commença à fléchir...

Le lendemain, l'église était noire de monde. Certains occupaient même des positions élevées, perchés comme ils le pouvait ici et là..

Les enfants entrèrent, chacune portant un bouquet de fleurs destiné à Marie. Même le maire les accompagnait. Ils s'agenouillèrent et bientôt on entendit Laura qui murmurait "*elle est là.*" Les prières et les chants commencèrent. Les dialogues aussi. La Vierge aurait accepté de bénir les fleurs mais aurait refusé de les emporter... Jacqueline lut plusieurs demandes qui lui avaient été confiées. Elle demanda une preuve de la présence invisible. Puis les prières continuèrent. L'apparition sembla toucher à sa fin. Un beau rayon de soleil éclaira alors le chœur de l'église. Il brilla pendant trois ou quatre minutes. C'est au moment où le père Soulard conduisait les enfants à leurs prie-Dieu que Jacqueline lui souffla que la Vierge leur avait promis d'envoyer un rayon de soleil avant de partir. Le chanoine Ségelle dit alors que la fin des apparitions était arrivée et invita la foule à sortir. Les quatre voyantes furent encore interrogées puis, dès le lundi, reprirent leur vie d'écolières paisibles. Par la suite, elles continuèrent à fréquenter l'église Saint-Gilles mais restèrent toujours très discrètes au sujet du grand événement de leur vie...

En 1948, on plaça sur les lieux de l'apparition une statue de la Vierge de Lourdes. En 1951, une brochure portant l'imprimatur de l'archevêché de Tours fut publiée. Intitulée "*Les faits mystérieux de l'île Bouchard*" elle n'était pas signée mais était l'oeuvre d'un

vicaire général du diocèse, Mgr Robert Fiot. Elle connut plusieurs rééditions successives. Puis, en 1966, on érigea sur les lieux de l'apparition présumée un petit monument constitué au départ de deux statues réalisées par une artiste tourangelle. Enfin, en décembre 2001, Mgr André Vingt-Trois publia le décret d'autorisation des pèlerinages et du culte public à Notre-Dame de la Prière. Les apparitions n'étaient pas franchement reconnues, mais...

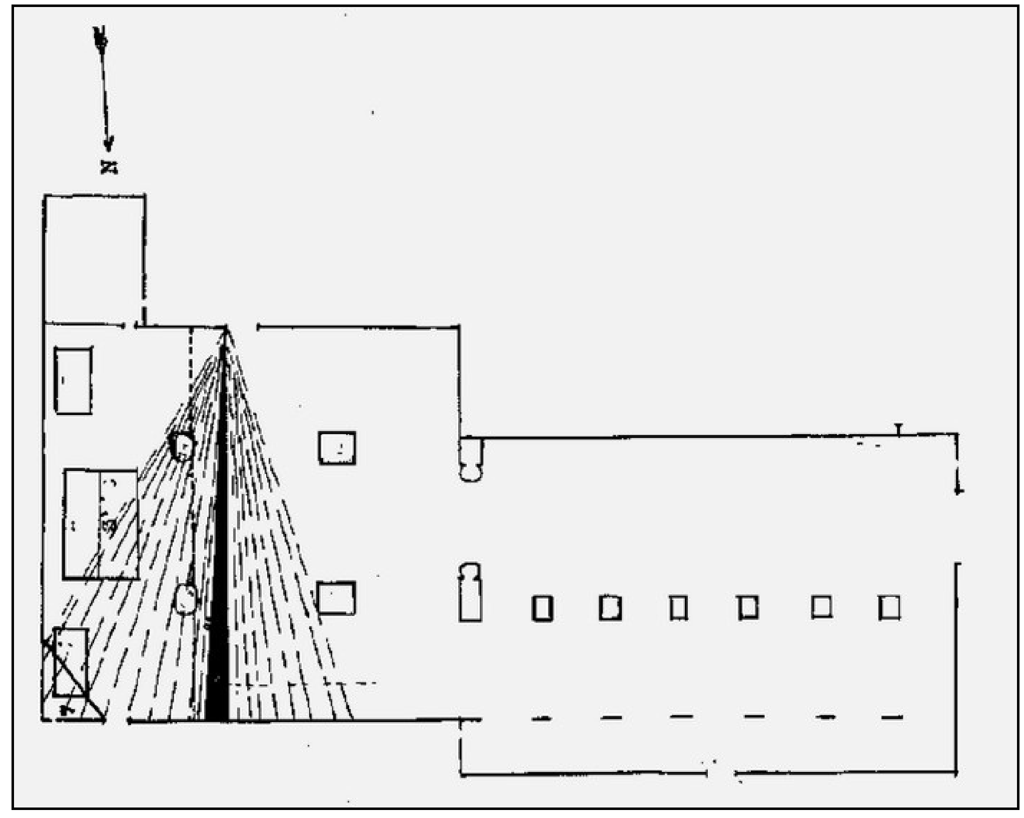
Les lecteurs attentifs auront remarqué que les apparitions de l'Ile Bouchard semblent avoir évolué comme si elles répondaient aux attentes de certains adultes. La première apparition se situa en effet le jour même où les enfants avaient été invités à prier beaucoup pour la France. Après que les adultes se fussent étonnés que la Vierge ne se soit pas exprimée et que les enfants aient quitté l'église, les enfants retournèrent à l'église et la Vierge leur parla. De même, les heures des rendez-vous donnés par la Vierge s'adaptèrent peu à peu aux impératifs des adultes et même à la crainte du noir d'une des voyantes.

Un indice semble indiquer que la série d'apparitions relevait d'une construction enfantine : c'est la manière dont les heures de rendez-vous étaient données : 1 h au lieu de 13h, 5 h au lieu de 17 h etc. Mais il est vrai que, pour répondre à ce genre d'argument, les tenants des apparitions affirment que la Vierge adopte toujours le langage des enfants quand elle s'adresse à eux. Un autre indice semble indiquer l'origine enfantine de ces apparitions : c'est la raison réelle pour laquelle la Vierge vint demander des prières. Qu'est-ce qui menaçait donc alors la France et qui la mettait en péril ? La réponse est simple : une grève générale des transports ! Seuls des enfants pouvaient donner à une grève une importance suffisante pour menacer réellement la France. La meilleure preuve que cette raison parut bien insuffisante à certains est qu'ils tentèrent de faire accréditer une thèse selon laquelle il y aurait eu alors en France une menace de révolution communiste.

Il est clair, comme l'exprima crûment le docteur Tabaste, que Jacqueline "menait la danse." On peut penser qu'elle eut l'idée de monter de toutes pièces le scénario d'une série d'apparitions après avoir constaté que sa vue s'était améliorée. Certains, comme A. Mathieu, voudraient voir dans cette guérison subite une sorte de miracle qui aurait été authentifié par la comparaison de deux examens ophtalmologiques de l'enfant. Or, un des auteurs a poussé assez loin l'enquête à ce sujet et a même pu obtenir l'avis du bureau des constatations médicales de Lourdes. Cet avis, qui correspondait à ceux d'autres spécialistes consultés par cet auteur, fut péremptoire : "*Si un tel cas s'était présenté à Lourdes, le Bureau des Constatations médicales aurait refusé à l'unanimité de l'officialiser*." La raison était que les lésions objectives (strabisme et astigmatisme) subsistèrent alors qu'un état subjectif tel qu'une myopie d'origine probablement pithiatique (due à la suggestion) sembla disparaître.

L'autre "miracle" qui est mis en avant pour corroborer la réalité des apparitions de l'Ile Bouchard est celui du rayon de soleil qui illumina le chœur de l'église à la fin de la dernière apparition. On alla même jusqu'à dire que la lumière illumina le sol par-delà un pilier qui, normalement, aurait dû porter une ombre. On sait ce que valent de semblables témoignages recueillis au sein de foules exaltées. Le simple bon sens indique qu'il n'y avait rien d'extraordinaire à ce qu'un rayon de soleil illuminât l'église à ce moment-là puisqu'il était aux alentours de 13h et que le vitrail d'où venait la lumière était orienté presque plein sud ainsi que le croquis d'un des auteurs consultés le montre. Le soleil étant alors bas sur

l'horizon, il est parfaitement normal que la clarté illuminât toute la largeur de la nef.



Plan de l'église Saint-Gilles
Dans le coin gauche, en bas, se situe le lieu des apparitions. En haut, le vitrail par où entra le rayon de soleil et, en pointillés, la surface balayée par la lumière, indépendamment des piliers

On constate également sans peine que le récit populaire des apparitions de Lourdes fut le grand inspirateur des voyantes. D'autres apports extérieurs sont discernables : ainsi, par exemple, quand la petite Laura répondit à une question : "*les ailes de l'ange étaient comme celles que les missionnaires nous mettaient à la Mission*," elle indiqua certainement l'origine de leur inspiration.

Dans les quelques ouvrages qui ont rapporté les faits de l'Ile Bouchard, on a toujours souligné la cohérence des témoignages des enfants. En fait, cette cohérence résulte de la pauvreté intrinsèque de leurs témoignages directs réciproques. Elle est même à considérer comme extrêmement suspecte eu égard au fait patent que les auteurs des principaux ouvrages apologétiques sur le sujet se contredisent formellement en plusieurs endroits, comme s'ils avaient puisé au sein d'un paquet d'informations parfaitement contradictoires. Ainsi, lors de la première apparition, au moment où Jacqueline attira l'attention de Nicole, il est impossible de dire si celle-ci priait ou si elle cherchait par terre quelque chose avec la troisième. Il semble avéré que deux des enfants cherchaient quelque chose à terre. Comment, dans ce cas, Jacqueline put-elle donc donner un coup de coude à Nicole ? Cela ressemble à un détail infime ; mais cela démontre qu'il n'y eut pas de reconstitution valable de la scène par les enfants en présence d'adultes. Ou alors, s'il y a eu reconstitution, elle fut mal organisée et trop tardive. Un auteur dit que les quatre enfants répondirent en chœur "*Jeanne Delanou*" tandis qu'un autre raconte que ce fut la foule qui

poussa cette exclamation alors que Jeannette, ignorant cette réponse, se tenait coite. On multiplierait les exemples du genre qui font songer à la manière dont les choses se passèrent à Beauraing quand on procéda aux interrogatoires des enfants. Il n'est pas toujours clair non plus si les enfants dirent au fur et à mesure les paroles de la Vierge ou s'ils les composèrent par la suite en fonction des événements. C'est ainsi qu'un auteur a l'air de dire que la Vierge annonça à l'avance le rayon de soleil tandis qu'un autre explique clairement que Jacqueline en parla seulement quand il était déjà là. La chose est de la plus haute importance, car elle pourrait indiquer qu'en usant de la présence du rayon de soleil comme preuve de la présence invisible, Jacqueline aurait pu donner un indice patent d'une mystification tenant compte de chaque événements inattendu pouvant alors se produire.

Si le "message" de la Vierge apparaît désespérément pauvre, il faut aussi souligner ici quelque chose qui choque ou devrait choquer davantage encore un croyant qu'un rationaliste. Il s'agit de cette étrange "cérémonie" des baisers. Dans un cas au moins, les enfants déclarèrent avoir ressenti la chaleur de la peau de Marie. On comprend mal comment un pur esprit, invisible aux yeux de tous, peut avoir une chaleur corporelle.

Mais voici plus grave encore. Les enfants qui ne faisaient plus partie du catéchisme pouvaient monter dans la tribune de l'orgue où se répétaient parfois des chants religieux. Dans le groupe des voyantes, seule Jacqueline, l'aînée, avait ce droit. Or, les enfants irrespectueux avaient inventé un jeu que Jacqueline ne pouvait ignorer même si elle n'y participait pas : il s'agissait de réussir à cracher dans le bénitier situé en bas de la tribune. Quand l'existence de ce jeu fut portée à la connaissance de la Soeur Saint-Léon, cette dernière, furieuse, ouvrit la porte de la classe des grandes et exigea de connaître celles qui s'y livraient. Aucune fillette ne se dénonça, évidemment. Ce fait étant prouvé, n'est-il pas surprenant que la Vierge se soit manifestée en un tel lieu ou qu'elle n'en souffla mot à ses visionnaires ? On peut encore aller plus loin dans le raisonnement : si Jacqueline ne s'offusqua pas d'une telle pratique qu'elle devait connaître, en la dénonçant adroitement par la Vierge interposée, force est d'admettre qu'elle était bien capable, de son côté, d'autres irrévérences, comme par exemple créer de toutes pièces un scénario d'apparitions.

REFERENCES :

ANONYME, *Les faits mystérieux de l'Ile-Bouchard*, Tours, Gibert, 1982
MATHIEU (A), *Magnificat! Le ciel entrouvert aux enfants*, Montsurs, Résiac, 1979, p. 259-268
SOUILLET (Abbé) et cons., *Les apparitions de Notre-Dame à l'Ile Bouchard*, Saint-Céneré, ED. St Michel, 1972
VERNET (M-R.), L'*Ile Bouchard, la Vierge et ses apparitions*, Paris, Tequi, 1992
PEYROUS (B), *Les événements de l'Ile Bouchard*, Paray Le Monial, Emmanuel, 2002

TRE FONTANES

Bruno Cornacchiola aurait été longtemps un athée militant avant de devenir protestant de confession adventiste. A ce titre, il se serait considéré, a-t-on dit, comme un ennemi personnel de l'Eglise catholique et du pape en particulier qu'il aurait eu en projet d'assassiner. Rien moins.

Le 12 avril 1947, ce conducteur de tram âgé de 34 ans se rendit avec ses trois enfants au lieu-dit des Trois Fontaines, situé sur la Voie Laurentina à Rome. La légende disait que c'était là que Saint Paul avait été décapité et que sa tête, en rebondissant, avait donné naissance à trois fontaines. C'est donc là que Bruno Cornacchiola invita ses enfants à jouer ensemble tandis qu'il restait seul à réfléchir au sujet d'un texte qu'il projetait d'écrire contre la Vierge Marie...

Un moment donné, à la demande de ses enfants, il commença à chercher avec eux le ballon qu'ils venaient d'égarer. C'est ainsi qu'il se rendit vers une grotte devant laquelle, les uns après les autres, les enfants tombèrent à genoux en s'écriant "Belle dame." Bruno Cornacchiola prit d'abord cela pour un jeu, puis, voyant que cela ne cessait pas, il s'énerva et, enfin, paniqua. Il entra dans la grotte où il ne vit rien et finit par invoquer Dieu de les délivrer tous de ce sortilège. C'est alors qu'il perçut un frôlement et que la Vierge lui apparut, resplendissante.

Elle se présenta en disant "*Je suis Celle qui est dans la Trinité Divine*" puis ajouta qu'elle était "La Vierge de la Révélation." Ensuite, bien que les enfants n'entendirent rien, elle eut avec Bruno un entretien qui dura une heure vingt environs. Au cours de celui-ci, elle le pria de cesser ses attaques contre l'Eglise catholique et lui révéla qu'au terme de sa vie terrestre, elle avait été enlevée par son Fils et les anges pour être transportée jusqu'au ciel dans son corps non corrompu.

Le voyant rentra chez lui avec ses enfants et raconta tout à sa femme. Puis il se mit

à la recherche d'un prêtre bien précis. En effet, la Vierge lui avait recommandé de se confier uniquement à celui qui, lorsqu'il le rencontrerait, le saluerait par l'expression : "*Ave Maria, que veux-tu mon fils?*" Quand il l'eut enfin trouvé, il se convertit.

L'aventure de Cornacchiola fut rapidement connue et la grotte devint très vite un lieu de pèlerinage. Cependant, profitant de ce que l'endroit était parfois désert, des gens continuaient à s'y livrer, comme auparavant, à des actes peu en rapport avec la sainteté supposée du lieu. Le voyant de la Vierge voulut s'opposer à cela et y placarda alors un avis que la police vint saisir. Le voyant et ses proches furent alors soumis à un interrogatoire de police serré et à un examen psychiatrique qui détermina qu'ils étaient tous sains d'esprit.



Une ancienne carte postale montrant la grotte et les pèlerins

Le soir du 30 mai 1947, alors qu'il priait devant la grotte, la Vierge apparut une nouvelle fois à son voyant pour lui dire d'aller se confier à un institut de religieuses proche de là. Ce fut le point de départ d'une aventure nouvelle, car deux ans plus tard Bruno Cornacchiola créa une congrégation religieuse sous le nom d'*Oeuvre S.A.C.R.I.* (*Schiere ardite Cristo Re Immortale* - Ligue ardente du Christ Roi et immortel).

Faisant suite à une enquête menée par l'autorité religieuse, le Vicariat de Rome permit le culte de la Vierge de la Révélation et chargea une communauté franciscaine de s'occuper désormais de la grotte. Peu de temps après cette décision, *l'Observatore Romano* cita Tre Fontanes parmi les hauts lieux de pèlerinages à la Vierge...

Le 5 octobre 1947, après avoir été solennellement promenée dans la ville, une statue fut placée dans la grotte.

Le 9 décembre 1949, Cornacchiola attira encore une fois sur lui l'attention en

remettant à Pie XII un poignard qu'il déclara avoir acheté jadis dans l'intention de le tuer.

Le 1er novembre 1950, Pie XII proclama le dogme de l'Assomption de Marie selon lequel, au moment de son trépas terrestre, la Vierge était montée au ciel avec son corps, devenu incorruptible.

A la grotte, où les pèlerins affluèrent rapidement, on signala de nombreux miracles dont certains obtenus grâce à la terre qu'on pouvait y ramasser. Les jours de grande affluence, on y vit même souvent des "danses du soleil" et autres prodiges célestes.

Le 12 avril 1980, jour anniversaire des apparitions, une foule considérable s'était rassemblée devant la grotte : trente mille personnes selon Mgr Fausto Rossi, mais seulement trois mille selon Anna Maria Turi qui puisa ses informations dans un ouvrage de Salvatore Nofri. Ce jour-là, pour beaucoup de témoins, le soleil tournoya et changea plusieurs fois de couleur. Les uns virent dans son disque la Mère des cieux avec une couronne de douze étoiles sur la tête, tandis que d'autres aperçurent un homme assis sur un trône magnifique. D'autres encore y virent trois figures humaines identiques disposées en triangle, une colombe ou même les trois lettres J.H.S. Certains constatèrent que la couleur rose du ciel semblait être constituée de pétales de fleurs en mouvement. Quelques-uns observèrent une lumière aveuglante sortant de la grotte et d'autres sentirent des parfums de fleurs. Beaucoup ne virent évidemment rien d'autre que le soleil aveuglant qu'ils jugèrent raisonnable de ne pas fixer. Le 12 avril 1982, à l'occasion d'une nouvelle commémoration des apparitions, au sein d'une foule de dix mille personnes, beaucoup aperçurent encore le soleil de plusieurs couleurs. Les uns le virent entouré d'une couronne de diamants et les autres lui trouvèrent l'apparence d'une immense rose céleste. Certains y virent un coeur, d'autres un "M" ou le monogramme de Jésus... Bien que tous ces phénomènes n'aient pas été constatés par des astronomes, on a trouvé, comme toujours, des témoins très éloignés de la grotte et qui prétendirent les avoir aperçus au même moment. Dom Gaetano d'Agata qui vit de ses propres yeux, sur place, le prodige du 12 avril 1982, a signalé, au sein de la foule agitée, un vieil homme qui répéta plusieurs fois : "*Ils sont fous, ils sont tous fous...*" Le 12 mai 1982, un témoin filma d'étranges "pulsations" du soleil, sans savoir que celles-ci étaient produites par le système de mesures électronique de l'appareil, rendu fou par cet objet très lumineux situé à l'infini (voir plus loin l'annexe I consacrée aux prodiges solaires).

Bruno Cornacchiola continua d'avoir des apparitions. La plus étrange de toutes fut celle qui lui arriva, selon ses dires, le 9 janvier 1970. Il avait chargé une vieille dame à bord de sa voiture et avait aussitôt entamé avec elle une étrange conversation. Elle lui avait parlé de son âge avancé et d'un de ses fils qui faisait beaucoup de bien aux gens et voulait sauver tout le monde. Soudain, elle lui dit de sortir de sa voiture pour aller dire à un groupe de gens attablés à une terrasse de café qu'ils devaient cesser de blasphémer. Il lui promit de le faire plus tard et continua jusqu'à ce qu'elle lui dise qu'elle était arrivée. Il se pencha pour ouvrir la portière et, à sa grande surprise, passa au travers du corps de la vieille dame. C'est alors qu'il se rendit compte qu'elle était la Vierge. Un policier se dirigea vers lui et lui reprocha d'être resté vingt minutes au même endroit, comme s'il était endormi au volant. Le voyant réalisa alors qu'il était en transe et qu'il avait conduit dans cet état depuis qu'il avait chargé la vieille dame...

Ce qui étonne, dans le cas des apparitions de la grotte de Tre Fontanes, c'est la rapidité avec laquelle l'autorité religieuse sembla reconnaître la surnaturalité des événements. Il n'en fut rien cependant car, en ce qui concerne ces apparitions s'étant produites pour ainsi dire aux portes du Vatican, l'Eglise fit preuve d'une extraordinaire ingéniosité... En effet, si le Vicariat de Rome sembla se montrer favorable et chargea même une communauté religieuse de s'occuper désormais du lieu des apparitions, ces dernières ne furent pourtant jamais officiellement reconnues comme étant d'origine surnaturelle. Ainsi les autorités religieuses se ménagèrent-elles une porte de sortie au cas où...

La Commission d'enquête sur les guérisons miraculeuses prétendues rendit un rapport après huit mois d'enquête et conclut que quatorze guérisons démontraient l'intervention d'une "force dominant le monde naturel." Cà ne signifiait pas pour autant des miracles et l'Eglise ne se prononça point davantage. Certes, le Dr Roberto Alliney, qui fut le Président de cette Commission, publia plus tard un ouvrage portant le nombre des guérisons extraordinaires à cent ; mais en sa qualité de médecin et non de théologien, il ne lui appartenait pas de se prononcer en faveur de l'origine miraculeuse de ces guérisons. On en resta donc là et personne ne souligna que lorsqu'elle s'était présentée, la Vierge avait prétendu faire partie de la Trinité Divine, ce qui avait de quoi renverser les théologiens.

REFERENCES :

ROSSI (Mgr F.), *La Vierge de la Révélation*, Hauteville, Ed. du Parvis, 1985
TURI (A-M), *Pourquoi la Vierge apparaît aujourd'hui*, Paris, Ed. du Félin, 1988, p. 124-141
TOMASELLI (G), *La Vierge de la Révélation*, Paris, Tequi, 1981
ALLINEY (R), *La grotte des 3 Fontaines*, Paris, Spes, 1956
CHRISTOFLOUR (R), *Signes et messages pour notre temps*, Paris, Buchet Chastel, 1958, p. 355-358
DEROBERT (J), *L'Ange puissant qui descend du ciel*..., Marquain, Hovine, 1985, pp. 125-131


HISTOIRE ABRÉGÉE
DES
ÉVÊNEMENS EXTRAORDINAIRES
ET
MIRACULEUX
ARRIVÉS A JÉRUSALEM A LA MORT,
OU
DORMITION,
DE LA
SAINTE VIERGE,
SUIVANT LA TRADITION APOSTOLIQUE.
OU
On DÉVOILE la MAUVAISE FOY de QUELQUES AUTEURS MODERNES.
Qui pour en flétrir la gloire, l'ont dite morte a Éphèse.

Question de piété intéressante.

Par M***. PRESTRE, Français.

1797.

1G1673 38452

BIBLIOTHÈQUE PHILÉAS GAGNON, QUÉBEC, CANADA.

Le dogme de l'Assomption de Marie, c'est-à-dire de la montée au Ciel de son corps non corrompu, fut longtemps l'objet de grands débats au sein de l'Eglise catholique. Ci-dessus, la couverture d'un livre du XVIIIe siècle traitant déjà en profondeur de cette question.

GILLES BOUHOURS ET ESPIS

Gilles Bouhours naquit le 27 novembre 1944 à Bergerac. Alors qu'il n'avait pas encore un an, atteint de ce qui fut diagnostiqué à l'époque comme une méningite-encéphalite, il en guérit d'une manière qu'on estima miraculeuse.

La suite de la vie de celui qu'on a appelé "le petit Gilles" est noyée dans les contradictions de lieux, de faits et de dates, les divers auteurs consultés ayant, semble-t-il, confondu pas mal de choses. Heureusement, une biographie rédigée par sa soeur Thérèse, l'aînée des cinq enfants de la famille, se trouve sur internet et permet d'y voir un peu plus clair...

Cette biographie signale, contrairement à ce qui est dit partout ailleurs, que les premières apparitions à Gilles remontent au début septembre 1947. Gilles ayant dit que la Vierge désirait qu'il aille à Espis (où la Vierge apparaissait à d'autres enfants), le père Bouhours se serait rendu là-bas et aurait convaincu une des voyantes de venir chez lui pour rencontrer son bambin.

Le 30 septembre 1947, alors qu'ils habitaient Arcachon, les Bouhours reçurent donc cette gamine qui, dans leur jardin, prétendit voir la Vierge. Gilles vit également l'apparition et la décrivit semblablement à la petite voyante d'Espis. Par la suite, l'enfant continua à voir cette apparition et insista pour aller à Espis où la Vierge voulait, disait-il, qu'il lui rende visite. Le 13 octobre 1947, l'enfant et son père finirent donc par ce rendre là-bas. Ce fut le premier d'une série de déplacements en ces lieux qui durèrent jusqu'en 1950. A chacun d'eux, le petit Gilles vit la Vierge, une ou plusieurs fois, seul ou avec d'autres enfants.

Le 10 décembre 1949, Gilles qui avait reçu l'ordre d'En Haut d'aller voir le Saint Père, partit pour Rome avec une bienfaitrice qui paya les frais du voyage. Pie XII se montra fort aimable avec l'enfant, mais ce dernier, embarrassé par la présence d'autres adultes, ne dit pas tout ce qu'il avait à dire. Le 1er mai 1950, lors d'un second voyage, l'enfant confia

enfin au pape ce qu'il avait à lui dire. On apprendra seulement qu'il lui confirma que la Vierge n'était pas morte sur Terre mais qu'elle était montée au ciel corps et âme. On a prétendu ensuite que c'était le "signe" que le pape avait attendu du Ciel pour proclamer le dogme de l'Assomption quelques mois plus tard.

Peu de temps après, se soumettant aux avis complètement négatifs que l'épiscopat avait promulgués au sujet des apparitions d'Espis, Gilles et son père cessèrent de se rendre périodiquement en ces lieux (où les avait pourtant prétendument entraînés la Vierge). Les apparitions continuèrent à leur domicile. Elles cessèrent cependant définitivement le 15 août 1958. Tout au long de cette période, Gilles avait toujours semblé chétif, sans jamais paraître son âge. A quatorze ans, il commençait enfin à se transformer...

Au début des événements, ce que rapportait l'enfant devait être complètement interprété car il s'exprimait évidemment avec le vocabulaire d'un enfant de son âge. Certaines personnes ne semblèrent pas frappées par l'inutilité ou même l'absurdité de visions et de messages donnés à un bambin qui était bien incapable de les rapporter correctement et précisément. Les choses s'améliorèrent un peu avec le temps, mais les messages n'en demeuraient pas moins si puérils qu'ils en devenaient extravagants. Ainsi, le 15 août 1954, alors que Gilles avait presque dix ans, il révéla que la Vierge venait de se nommer "La Reine du Sauveur", c'est-à-dire la reine de son Dieu !

Gilles décéda en février 1960 après quelques jours d'une sorte de rhume sans température. Cette mort fut, comme toute la vie de l'enfant, entourée de prodiges. On a dit qu'une nuée d'oiseaux vint voleter en face de la fenêtre de sa chambre, la remplissant de leurs gazouillis. Mais cela se passa si vite, dit-on, qu'on eut à peine le temps de les voir ! Wanda, la chienne du gamin, poussa trois hurlements puis s'affaissa en face de la chapelle où Gilles priait si souvent. Elle ne se releva pas. Les deux tourterelles de Gilles moururent pareillement. Même la montre de l'enfant s'arrêta définitivement de tourner, les aiguilles bloquées sur l'heure de son décès. C'est ce que l'on a raconté, bien sûr...

Sa courte vie durant, Gilles ne sortit pas un instant de ce rôle aberrant qu'on avait fini par lui faire jouer. Il ne cessait par exemple de dire la messe, comme un prêtre, mais sans évidemment consacrer l'hostie. On appelait cela des "messes blanches." On ne sait pas trop bien qui fournissait les hosties ni qui avait confectionné la chasuble et les autres vêtements de l'officiant miniature. L'autel, quant à lui, avait été fabriqué et décoré peu à peu par le père. Lors de chacune de ses messes, Gilles prononçait un sermon que les adultes présents écoutaient avec attention. Ils les trouvaient à la fois profonds et édifiants. Ceux qui ont été reproduits montrent à l'inverse une puérilité qui n'a pas lieu d'étonner. Un camarade de classe de Gilles a dit qu'il aimait parler des pays lointains que, pourtant, il n'avait jamais visités. Sans doute Gilles avait-il pas mal d'imagination, de la mémoire et un sens aigu de l'observation...

Dès le début des apparitions, les parents de Gilles tinrent des archives dans lesquelles ils consignèrent tout ce qu'il leur plut de consigner. C'est grâce à ces archives que l'on sait qu'un soir le démon essaya d'étouffer l'enfant dans son lit. Cet épisode rappelle les nuits agitées du curé d'Ars.

* * *

Les apparitions dont fut favorisé Gilles Bouhours ne doivent pas être confondues avec celles d'Espis qui, comme il a été dit plus haut, avaient commencé bien auparavant, à savoir le 22 août 1946. Aux deux premières petites voyantes, Nadine et Claudine Combalbert âgées respectivement de 9 et 6 ans, s'en étaient bientôt jointes d'autres qui finirent d'ailleurs par éclipser les premières. A l'une d'elles, Jacqueline Bonnafous, la Vierge affirma être "L'Immaculée Conception." Un non-sens, avons-nous expliqué dans le chapitre consacré aux apparitions de Lourdes.

Le lieu des apparitions attira bientôt deux prêtres un peu bizarres. Le premier était un obsédé de Fatima qui racontait à qui voulait l'entendre les merveilles qui s'étaient produites au Portugal. Sans doute cela eut-il comme conséquence que Gilles Bouhours fut convaincu que la Vierge lui apparaîtrait à Espis tous les 13 du mois. Le second prêtre était un homme de bonne famille mais sévèrement perturbé psychologiquement. Il fit plus tard une carrière remarquée sous le nom de Clément XV, après avoir été -disait-il- consacré pape par Dieu lui-même. L'homme conversait régulièrement avec Jésus, la Vierge, le Saint Esprit et... des extraterrestres.

Espis fut le théâtre de nombreux prodiges. On y signala des phénomènes solaires, comme à Fatima, mais aussi bien d'autres choses, comme celle-ci : "*Tout-à-coup une grande clarté éclaire la route. Elle a cent cinquante mètres de longueur sur deux ou trois mètres de largeur. La longueur va du levant au couchant et coupe la route en diagonale. La clarté a duré huit à dix minutes. Puis il n'est resté qu'une boule lumineuse de vingt centimètres environ de diamètre qui s'est dirigée à une vitesse vertigineuse sur Moissac*." Pareil témoignage serait tout aussi bien à sa place dans un ouvrage consacré aux ovnis où il serait sans doute pris très au sérieux par des quantités de naïfs.

Dès le 12 décembre 1946, l'évêque de Montauban, Mgr Theas, écrivait à un diocésain que son sentiment était que ces apparitions n'étaient pas vraies et qu'il fallait dire aux "voyants" qu'ils étaient victimes d'une illusion. Le 4 mai 1947, il publia finalement un jugement officiel dans lequel il disait que ces apparitions n'avaient aucun caractère céleste. Après son départ pour le diocèse de Tarbes et Lourdes où il joua un rôle immense dans le développement du sanctuaire marial, son successeur, Mgr de Courrèges, institua une Commission d'enquête. Celle-ci rendit finalement un avis complètement négatif ou il était question de suggestion et d'hallucinations.

Espis est néanmoins demeuré un pèlerinage marial fréquenté. Et cela, grâce à Mgr Laborie, un pseudo-évêque qui avait fondé sa propre église et avait fait d'Espis le centre même de ses activités en y construisant un sanctuaire. Ce Laborie ordonna des prêtres et eut des contacts avec le faux pape Clement XV ainsi que l'évêque vietnamien excommunié Ngo-Dinh-Thuc. Ce dernier reconsacra prêtre Laborie, preuve évidente que ce dernier ne croyait pas trop lui-même à la valeur de sa précédente ordination. Tous ces gens font partie d'un milieu catholique trouble qui a été très clairement décortiqué par Joachim Boufflet...

* * *

La vie de Gilles Bouhours a inspiré à Marie Rouanet un beau roman historique et psychologique dans lequel elle défendit l'idée que le père Bouhours, qui avait voulu devenir

prêtre étant jeune, manipula tout au long de sa courte vie, son petit Gilles... Elle a ainsi développé une hypothèse fort intéressante et qui tient debout d'un strict point de vue psychologique. A l'évidence, elle s'est basée sur un grand nombre de témoignages directs qu'elle a personnellement recueillis et elle a parcouru pas mal de littérature. Mais son livre reste un roman dans lequel il serait hasardeux de puiser des éléments déterminants pour effectuer une critique historique solide.

S'il faut en croire Thérèse, la soeur de Gilles, la vie de leur père changea du tout au tout après le décès du petit voyant de Marie. En effet, leur père acquit alors une certaine stabilité. Les changements de domicile périodiques cessèrent et la position financière de la famille s'améliora nettement. Sans doute le "transfert" entre le père et le fils ayant cessé tout ce qu'il entraînait de négatif avait pris fin...

REFERENCES :

PHILIPPE (J), *Le petit Gilles, messager de Marie auprès du pape*, Hauteville, Parvis, 1993
ROUANET (M), *Qu'a-t-on fait du petit Paul ?*, Paris, Payot, 1996
LAVILLE (R), *Les apparitions d'Espis*, Montluçon, Impr. Spéciale du Réservoir, 1947 (surtout page 27
BOUFLET (J), *Encyclopédie des phénomènes extraordinaires*, Paris, Jardin fdes Livres, 2001, T. I, p. 317-318
Sites internet divers

TURCZOVKA

Le 1er juin 1958, le garde forestier Matoush Laschut, âgé de 42 ans, marié et père de trois enfants, se trouvait, selon ses dires, sur le mont Schiwtschak, situé entre les villes de Turczovka, Vysoka et Korna en Tchécoslovaquie.

Sur le mont, là où se trouvait un oratoire décoré d'une image de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, il s'agenouilla et commença à prier, car il était très pieux. Ses prières terminées, il s'aperçut qu'il était entouré de roses blanches, à perte de vue. Les grands sapins avaient disparu et la montagne paraissait illuminée. Alors, en l'air, apparut une femme d'une beauté indescriptible, toute de blanc vêtue, debout sur un petit nuage. Elle était d'une taille incroyablement grande. A ses mains jointes pendait un chapelet.

Silencieusement, en faisant des gestes de la main droite, l'apparition donna des ordres à son voyant. C'est ainsi qu'il recloua une planche de l'oratoire. Puis l'apparition lui montra diverses scènes apparaissant comme sur un tableau. Des mappemondes se succédèrent, faisant comprendre à l'homme que les peuples des plaines succomberaient à la corruption tandis que ceux des montagnes pouvaient espérer le salut. Il vit encore des scènes d'apocalypse et la Vierge -car c'était évidemment elle qui lui était apparue- lui demanda de faire pénitence et de réciter le rosaire. Trois heures durant les visions se succédèrent puis l'homme tomba évanoui. Il se serait relevé trois heures plus tard et, transformé intérieurement, il alla de maison en maison pour demander le pardon de ses fautes, sans rien dire de ses visions.

Une douzaine d'apparitions se succédèrent ainsi, mais ce n'est que trois mois après la première que le voyant en parla.

Il expliqua que la Vierge lui avait dit, entre autres choses, "*Je suis la Fille du Père. Je suis l'épouse du Saint Esprit*." Quelles difficultés théologiques ! Il déclara également avoir vu ou senti le diable, avoir été victime de certains de ses sortilèges, avoir senti des

odeurs pestilentielles... Certains crurent qu'il était devenu fou tandis que d'autres organisèrent, en hâte, un pèlerinage. Matouch Laschut fut néanmoins interné dans un asile, mais on l'en laissa sortir deux ans plus tard.

En décembre 1958, la Vierge apparut en songe à un autre habitant de Turczovka et, au départ des indications qu'elle lui fournit, il trouva une source réputée miraculeuse à quelques centaines de mètres d'où Matouch avait eu ses apparitions. Tandis qu'il commençait à chercher l'endroit où creuser, la Vierge lui apparut encore pour lui donner de nouvelles précisions. Elle disparut aussitôt que l'eau jaillit.

Un troisième homme eut également des apparitions au terme desquelles il sculpta une statue de la Vierge alors qu'il n'avait jamais fait aucune sculpture de sa vie. Tombé gravement malade, il prétendit aussi avoir été guéri par la Vierge.


La Vierge photographiée par un pèlerin myope

On signala en ce lieu, comme en tant d'autres du genre, des guérisons miraculeuses de toutes sortes. Cela suffit souvent aux croyants pour accepter la véracité des faits qui leur sont contés ou auxquels ils se trouvent mêlés. Dans le petit livre qui a servi à la propagande pour ce "Lourdes tchécoslovaque" (dixit l'auteur de l'ouvrage) une preuve apparemment plus convaincante est proposée : une photographie de la Vierge prise par un pèlerin en 1966. Cet homme faisait partie d'un groupe qui, un moment donné, s'agita à cause de l'apparition d'un grand nuage blanc au-dessus des sapins. Certains y voyaient la Vierge et d'autres pas. Le témoin, myope, ne vit rien et, à tout hasard, il prit une photo dans la direction où convergeaient les regards. Au développement, un an plus tard dit-on, apparut l'image de la Vierge... Un examen rapide de ce cliché permet de constater qu'il résulte d'une simple superposition de deux images. En effet, les branches d'un arbre empiètent dans la robe de la Vierge. S'agit-il d'un faux maladroit ou d'une superposition malencontreuse de deux clichés qui fut prise ensuite naïvement pour le témoignage matériel d'une apparition? Le fait est qu'un tel cliché ne devrait pas se trouver dans un ouvrage qui cherche à passer pour sérieux. Il est vrai que bien d'autres allégations pour le moins fantaisistes y ont trouvé leur place...

Dans ce cas précis, le clergé a laissé faire jusqu'en septembre 1970, date à laquelle un jugement négatif fut rendu.

REFERENCES :

GRUFIK (F), *Turczovka - Le Lourdes tchécoslovaque*, Stein Am Rhein, Ed. Christiana, 1970
COLIN-SIMARD (A), *Les apparitions de la Vierge*, Paris, Fayard, 1981, p. 215-218

GARABANDAL

En 1961, Saint Sébastien de Garabandal était un petit village de 300 habitants situé dans une contrée vraiment sauvage à 90 Kms de Santander, en Espagne, là où se tenait le siège épiscopal dont ce village dépendait. Ses habitants étaient si croyants et fervents qu'on a pu dire d'eux qu'ils se réunissaient tous à l'église, chaque jour, pour réciter le chapelet.

Le dimanche 11 juin, à la sortie de la messe, Conchita, une fillette de 12 ans, persuada une compagne de 11 ans d'aller voler des pommes chez le maître d'école dont la propriété était située un peu à l'écart du centre habité. Les deux fillettes furent suivies par trois autres qui les prirent sur le fait. Décontenancées, les deux petites voleuses voulurent abandonner leur projet. Après que la plus petite du groupe fut partie parce qu'elle avait été rappelée chez elle, les quatre autres enfants restèrent là, à discuter. Et Conchita, la meneuse, persuada les trois autres d'aller voler des pommes comme elle l'avait décidé au départ.

Tandis qu'elles volaient, elles faillirent être repérées par le maître d'école. Elles s'enfuirent donc à toutes jambes et commencèrent à manger leur butin. Il était 20h30 quand un coup de tonnerre les avertit qu'un orage allait éclater.

Le temps des remords vint alors : les gamines songèrent que leur ange gardien devait être bien triste. Conchita eut une nouvelle idée : elles allaient toutes jeter des pierres en direction du mauvais ange, Satan. Et elles agirent ainsi en visant une direction dans laquelle ce mauvais ange était censé se trouver.

Ensuite, elles s'assirent par terre pour jouer aux billes avec de petites pierres. C'est alors que Conchita (toujours elle !) vit apparaître un ange très lumineux qui ne faisait cependant pas mal aux yeux. Les trois autres gamines virent à leur tour l'apparition qui s'évanouit bientôt dans les airs sans avoir prononcé le moindre mot.

Voilà du moins ce que racontèrent les fillettes quand elles accoururent, apeurées,

à l'église du village. L'ange, précisèrent-elles, ressemblait à un enfant de neuf ans, assez fort ; il avait de longues ailes roses et portait un vêtement bleu sans couture apparente. On écouta les fillettes, on les fit prier, puis on les laissa rentrer chez elles, seules.

Le lendemain, la nouvelle avait fait le tour du village. A l'école, la maîtresse interrogea les fillettes ensemble. Ensuite, ce fut le curé qui les interrogea séparément. Au cas où l'ange reviendrait, il leur fit promettre de lui demander qui il était. Et il ajouta même que si l'ange revenait, on en avertirait l'évêque...

Tout cela, on s'en doute, avait été dit et réalisé sans penser mal faire ; mais... En interrogeant les gamines ensemble on avait pu figer ou "cristalliser", en quelque sorte, le récit de leur témoignage ; et en leur promettant qu'on pourrait parler de leur aventure à l'Evêque, on risquait de leur donner de l'importance et de les pousser à avoir de nouvelles apparitions.

De fait, ce soir-là, les fillettes se réunirent à nouveau et retournèrent au lieu de leur première apparition. Elles s'agenouillèrent et prièrent, tandis qu'autour d'elles on se moquait. Sous un ciel de plus en plus nuageux, l'ange n'apparut pas. Dépitées, les enfants se rendirent à l'église où leur maîtresse d'école les consola en leur disant que l'ange reviendrait sans doute le lendemain. Une nouvelle maladresse !

Le lendemain soir, pour éviter le ridicule, la mère de Conchita conseilla à sa fille de partir, avec ses amies, en deux groupes, comme si elles allaient jouer séparément. C'était évidemment donner là une forme d'encouragement à des témoignages de nouvelles apparitions. La ruse marcha et les quatre fillettes purent donc arriver seules au lieu habituel. Par la suite, elles racontèrent qu'elles s'étaient mises à réciter le chapelet et que lorsqu'elles s'étaient relevées elles avaient vu une lueur aveuglante qui leur barrait le passage en direction du village. Ce phénomène n'aurait duré qu'un instant. Devenues plus prudentes, les fillettes ne racontèrent ce nouvel événement qu'à leurs proches.

Le lendemain, elles se rendirent à nouveau au même endroit et demandèrent à une dame de les accompagner pour leur servir de témoin. D'autres personnes s'agglutinèrent bientôt autour d'elles. Les enfants se mirent à prier et la tension nerveuse de tout le groupe alla crescendo. Des rires commençaient à fuser quand, brusquement, les gamines renversèrent la tête d'une façon violente. Elles paraissaient regarder quelque chose, les yeux exorbités et hagards. Elles demandèrent, à voix haute : "*qui êtes-vous et pourquoi venez-vous?*"

Les gamines sortirent de l'extase aussi vite qu'elles y étaient entrées. On les embrassa et, comble, un peu comme on l'aurait fait avec des artistes, on les félicita même. Elles avaient en tout cas convaincu !

Que s'était-il passé ce jour-là et les jours précédents ? On peut penser que le coup de tonnerre et les remords qu'éprouvèrent les quatre fillettes pour le vol qu'elles avaient commis les mirent dans un état psychologique particulier. Peut-être virent-elles un phénomène lumineux lié à l'orage. Peut-être même ne virent-elles rien et imaginèrent-elles avoir vu, conséquence directe d'une sorte de jeu qu'elles auraient fini par prendre au

sérieux. Il est bon d'insister ici sur le fait que l'éveil et l'âge mental de ces enfants étaient bien inférieurs à ceux qu'on pouvait rencontrer alors au sein de la jeunesse des grandes villes espagnoles. Les interrogatoires que les fillettes subirent les jours suivants purent les conduire à croire pour de bon à leur apparition. Jusque-là, point de mensonge sans doute. N'importe quel esprit critique trouvera cependant qu'à partir du moment où, changeant en quelque sorte leur fusil d'épaule, les visionnaires souhaitèrent avoir autour d'elles des "témoins" ; leur attitude devint suspecte. Et que se passa-t-il alors ? Elles adoptèrent des poses laissant supposer qu'un être céleste leur apparaissait et elles prononcèrent quelques paroles allant dans ce sens. Un esprit sceptique est en droit de se demander si, dès lors, les fillettes mentirent dans le but de faire taire les sarcasmes et/ou de se rendre importantes ; ou si elles jouèrent une demi-comédie inspirée par leur intime conviction que d'autres refusaient de partager.

Toujours est-il qu'à partir de ce jour-là les apparitions se multiplièrent et se diversifièrent...

Bientôt, ce fut la Vierge et non plus un ange qui apparut. Au début, elle ne dit pas grand chose ; puis, le temps passant, elle eut des exigences et promit finalement un grand signe miraculeux qui convaincrait tout le monde. Il apparaîtrait un jeudi, serait visible de tous et pourrait même être photographié. Il ressemblerait, dans sa consistance, à une sorte de fumée, mais il resterait impalpable.

Les petites visionnaires prirent l'habitude de renverser leur visage comme si elles tentaient de regarder quelque chose situé presque juste au-dessus d'elles. Dans cette posture étrange, elles apprirent à marcher, tant en avant qu'à reculons, ce qui émerveilla les gens qui, autour d'elles, sans s'en rendre compte, leur traçait le chemin. Puis elles se déplacèrent par bonds que d'aucuns considérèrent également comme prodigieux. Il faut toutefois se garder de considérer comme prodigieux des faits que certains peuvent avoir tendance à enjoliver. Des exemples du genre ont été rencontrés déjà tout au long du présent ouvrage. En voici encore un tout-à-fait typique : parlant de la soudaineté avec laquelle les visionnaires de Garabandal tombaient à genoux, F. Sanchez-Ventura Y Pascual affirma que ce mouvement était si rapide qu'il ne pouvait même pas être filmé et regardé ensuite au ralenti : sur une image les fillettes paraissaient debout et sur la suivante elles étaient déjà à genoux. Ce que cet auteur prétend là est parfaitement absurde puisque si la chose était vraie, les spectateurs qui auraient simplement regardé les visionnaires auraient eu l'impression non pas qu'elles tombaient à genoux, mais qu'elles sautaient brutalement d'une position à une autre, sans aucune transition, ce que personne, jamais, ne signala. (1)

Mais cela n'était rien encore puisque, bientôt, on parla de lévitations et de communions mystiques, une hostie apparaissant brutalement et miraculeusement sur la langue de telle ou telle visionnaire. Quand ces faits se produisirent, certains commencèrent à songer à une supercherie. D'autres, comme F. Sanchez-Ventura Y Pascal, écartèrent d'une phrase cette possibilité parce que, selon eux, "*l'état d'extase rend toute supercherie impossible*." Le beau raisonnement ! N'en déplaise à ceux qui tentèrent de démontrer l'authenticité de ces communions prétendument mystique au moyen de photographies, ce type de prodige s'inspire d'une longue tradition de fraude. Ainsi, par exemple, l'espagnole Madeleine de la Cruz (née en 1487 et morte en 1560) jouit longtemps d'une réputation

usurpée de sainteté parce qu'on croyait qu'elle avait reçu les stigmates, qu'elle avait lévité durant certaines extases et qu'elle ne se nourrissait que de la sainte communion qui lui était apportée directement par un ange. En effet, l'hostie semblait apparaître subitement sur sa langue. En fait, tout était trucage et illusions et l'Inquisition infligea à la menteuse une pénitence sévère. (2)

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les extases des visionnaires de Garabandal devinrent, au fil du temps, de plus en plus singulières. Au début, les fillettes se tenaient à genoux avec la tête renversée vers le haut. Les nombreux clichés qui furent pris lors de ces extases et dont un bon nombre peuvent être découverts sur internet, montrent clairement que les quatre fillettes ne regardaient pas dans la même direction ni même sous le même angle. Des quatre, c'était toujours Conchita qui inclinait le plus la tête en arrière. Par la suite, elles finirent par incliner toutes de plus en plus la tête en arrière et le corps suivit, de telle sorte qu'elles se trouvaient parfois en position couchée, le dos arqué au-dessus du sol et la tête regardant en arrière quasi à l'horizontale. C'est parce que dans cette circonstance on pouvait passer la main entre le sol et le dos des enfants que certains parlèrent abusivement de "lévitation." En fait, les fillettes offraient alors presque tous les symptômes qui caractérisent certaines grandes manifestations hystériques !

Non seulement les extases devenaient de plus en plus singulières, mais elles étaient aussi de moins en moins crédibles. Un jour, une des visionnaires présenta à la Vierge un papier sur lequel on avait inscrit un message. Mais, par distraction, elle le tendit à l'envers. Une autre voyante le lui fit aussitôt remarquer, preuve qu'elle n'était certainement pas "absente" parce que plongée en extase.

Si les messages et les dialogues avec la Vierge paraissent d'emblée suspect à l'historien critique (puisqu'il y est question du Purgatoire ou de la Sainte Trinité qui sont des concepts inventés par le catholicisme) il faut bien dire qu'ils déçurent peu à peu certains croyants. En effet, les dialogues avec Marie furent toujours peu instructifs d'un point de vue théologique. Il y était par exemple question de choses aussi importantes que la mini-jupe, les décolletés, les tenues de plage ou même le maquillage. On verra plus loin l'origine de ces préoccupations chez Conchita... Un jour, la Vierge apparut avec Jésus bébé. La Mère et le Fils portaient chacun une couronne. Les visionnaires purent les essayer et firent les gestes de se les passer, l'une l'autre. Tandis qu'elles essayaient la couronne du bébé, elles rirent de sa petitesse. Une autre fois, les gamines jouèrent à cache-cache avec la Vierge. N'atteignait-on pas, dans ces moments, le sommet de la bêtise sacrilège ?

Un jour vint où Conchita annonça que la Vierge leur avait remis un message qui serait révélé le 18 octobre 1961. Ce jour-là, dans l'église du village, devant une foule énorme, les enfants lurent un bout de papier sur lequel il était écrit ceci : "*Il faut faire beaucoup de sacrifices. Il faut faire beaucoup pénitence et visiter beaucoup le Très Saint Sacrement. Mais surtout nous devons être très bons. Si nous ne le faisons pas, il nous viendra un châtiment très grand. Voici que la coupe se remplit, et si nous ne changeons pas, il nous viendra un châtiment*." Le style et l'emploi du pronom "nous" semblait indiquer clairement que ce message n'avait pas d'autre origine que l'imagination relativement bornée des enfants. Pourtant, beaucoup continuèrent à croire... (3)

En juillet 1961, Conchita partit pour la ville de Santander car l'évêque l'avait fait convoquer. Elle y demeura une semaine. Dès son arrivée là-bas, devant l'église de la Consolation, elle fut prise d'une extase et l'on voulut faire immédiatement diverses expériences sur elle. Mais la foule grossit et la gendarmerie dut intervenir. Elle fut ensuite examinée par des médecins qui la trouvèrent normale. Puis elle fut entendue par l'évêque devant lequel elle montra, en mimant, ce qu'il se passait lors de ses extases. On tenta surtout de lui changer les idées en la divertissant : on lui fit découvrir comment vivaient les demoiselles en ville et on l'initia à de nouvelles activités, comme par exemple les bains de mer. On la conduisit chaque jour à la plage, ce qu'elle parut apprécier. Il faut savoir qu'alors, il n'y avait à Garabandal ni poste de radio, ni récepteur de télévision et qu'il n'y parvenait même pas des revues illustrées. L'enfant qu'était encore Conchita fut sans aucun doute fortement troublée par tout ce qu'elle découvrit lors de son séjour : les visages maquillés, les robes décolletées, les mini-jupes, les bikinis... Bien qu'elle prit du plaisir à faire de telles découvertes, elle parut s'en scandaliser, comme, plus tard, la Vierge dans ses messages et discours. Pourtant, quelques années plus tard, Conchita adopta à son tour des jupes courtes...

Avant qu'elle rencontre une dernière fois l'évêque, un médecin la sermonna encore et lui dit que si elle avait menti il faudrait peut-être la mettre dans un asile de fous et envoyer ses parents en prison. Conchita parut effrayée et elle reconnut en bafouillant que, peut-être, elle n'avait rien vu personnellement. Mais elle ajouta aussitôt que les trois autres avaient certainement vu. On lui demanda alors de dire quel était le contenu du fameux message qu'elle prétendait avoir reçu. Après avoir dit que cela lui était interdit, elle affirma que même si elle avait voulu le dire, elle ne l'aurait pu car elle l'avait oublié ! On a déjà rencontré cet argument commode chez le voyant de La Salette et on le retrouvera plus loin, à Medjugorje...

Après cela, on conduisit donc Conchita à l'évêché où on lui demanda ce qu'elle préférait : rester une bergère ou devenir une demoiselle? Et Conchita répondit, sans hésiter : "*devenir une demoiselle*." Derrière la gamine ignorante du mode de vie moderne, on vit poindre là l'adolescente que les mirages de la vie facile commençaient à faire rêver... (4)

Dès le 26 août 1961, l'administrateur apostolique de Santander, Mgr Doroteo Fernandez, publia une note recommandant la prudence, rien ne permettant pour lors d'affirmer que les faits fussent surnaturels. Le 7 septembre 1961, une Commission d'enquête fut formée.

Le 24 novembre 1961, l'évêché publia une nouvelle note dans laquelle il était dit : "*les apparitions ne peuvent être considérées, jusqu'à présent, comme véritables et authentiques*."

Le 7 octobre 1962, Mgr Eugénio Beita Aldazabal, récemment nommé nouvel évêque de Santander, confirma la position de son prédécesseur. Une nouvelle note datée du 8 juillet 1965 précisa que sur base d'une très abondante documentation recueillie durant les années qui précédaient, la Commission et l'évêché n'avaient pas trouvé le moindre motif de modifier le jugement déjà rendu. En conséquence, et selon le Droit Canon, Mgr Aldazabal interdit aux prêtres de se rendre sur les lieux pour y participer à des cérémonies

religieuses et prohiba toute la littérature publiée à ce sujet puisqu'aucun livre ni article du genre n'avait reçu l'Imprimatur. (5)

Le 17 mars 1967, l'évêché de Santander publia encore une note allant dans le même sens que les précédentes. Or, entre-temps, les événements avaient pris une étrange tournure...

Les enfants pensent communément qu'ils ne grandiront pas et qu'ils resteront toujours les petits protégés de leurs parents. Cette illusion commune disparaît souvent au moment de l'adolescence, quand les jeunes deviennent soucieux d'indépendance. Le moment vint donc où les voyantes annoncèrent la fin de leurs apparitions. A dire vrai, l'unanimité n'existait plus au sein du groupe et, déjà, Maria Cruz, la plus jeune, laissait sous-entendre qu'elle n'avait pas vu la Vierge. Les autres essayèrent bien de la convaincre de rester dans leur groupe, mais même les pèlerins pouvaient constater que Maria Cruz se refusait désormais à jouer ce qui, chez elle, apparaissait désormais nettement comme une comédie.

Un autre élément joua sans doute un rôle important dans la nouvelle tournure que prirent bientôt les événements : le curé du village fut remplacé par un autre, nettement plus méfiant ou, du moins, beaucoup moins crédule que son prédécesseur. Peu de temps après son arrivée au village, convaincu que les apparitions n'étaient pas réelles, il déclara que les petites visionnaires souffraient d'une maladie difficile à diagnostiquer. On va le voir, elles n'étaient point malades, mais simplement simulatrices...

Après la fin annoncée des apparitions, entre le 20 janvier 1963 et le 13 novembre 1965, seule Conchita eut encore des visions, un peu comme si elle ne pouvait se résoudre à tourner une page d'un livre que les autres avaient déjà refermé. Le 13 novembre 1965, alors qu'elle avait 16 ans, elle vint au lieu des apparitions en mâchant un chewing-gum. La Mère de Dieu lui demanda, dit-elle plus tard, de le jeter pour l'offrir en sacrifice à la gloire de Son Fils. F. Sanchez-Ventura Y Pascual écrivit à propos de cet épisode ridicule : "*l'histoire du chicklet est d'une délicieuse ingénuité enfantine.*" N'était-elle pas, plutôt, une sorte de point d'orgue à toute une série d'enfantillages ? (6)

Conchita fit diverses prédictions devant des témoins différents. Elle affirma par exemple que le "grand signe" serait visible avant qu'arrive l'an 2000. Ceci ne s'étant pas produit, les partisans de Garabandal soutinrent que la personne qui avait prétendu avoir reçu cette prédiction avait mal compris ou avait tout inventé. Au moins une prédiction de Conchita n'a jamais été niée par ses partisans et fut même transcrite dans plusieurs ouvrages ; c'est celle qui concernait non la fin du monde, mais la fin des temps. A la mort de Jean XXIII, Conchita déclara en effet formellement devant plusieurs témoins qu'après le pape qui venait de mourir, il ne devait en rester que trois. Après eux arriverait la fin des temps. Si l'on compte bien : Paul VI, Jean-Paul Ier et Jean-Paul II, cela fait trois. La fin des temps aurait donc du se produire juste après la disparition de Jean-Paul II. D'autres voyantes annoncèrent de leur côté que le monde serait en proie à une grande épreuve que la Vierge désigna d'un nom précis : le communisme. Tout porte à croire désormais que cette prédiction-là était aussi fausse que la précédente. (7)

En janvier1966, Conchita fut conduite à Rome par le Padre Luna (que l'on rencontrera à nouveau dans le cadre des apparitions de Palmar de Troya). Elle y fut reçue par le pape Paul VI qui la bénit. Elle alla ensuite voir le Padre Pio puis entra, comme pensionnaire, au couvent des carmélites de Pampelune. Sa mère l'y avait conduite pour la mettre à l'abri de nouveaux interrogatoires. En effet, elle avait appris que l'évêque de Santander était sur le point de convoquer les trois autres voyantes et elle ne voulait pas que sa fille fut à nouveau interrogée. Elle fit donc promettre aux carmélites de n'introduire aucun prêtre auprès d'elle. Or, dès le 15 août, Conchita fit une grave crise de conscience. Elle se sentit coupable d'avoir trompé tout le monde et demanda qu'on prévienne l'évêque et qu'on lui demande une entrevue. Le 30 août, Mgr Puchol Montis se présenta au couvent, avec son vicaire général et son secrétaire. Alors, spontanément, Conchita fit une rétractation complète qui fut actée par écrit et qu'elle signa. Dans les quelques jours qui suivirent, l'évêque reçut les autres voyantes à Santander et, à leur tour, elles signèrent des rétractations complètes.

L'évêque en informa aussitôt la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, à Rome, laquelle le remercia en lui signifiant que la cause étant entendue, il n'y avait donc plus aucune raison qu'elle intervint à son tour.

Quelques jours plus tard, l'évêque diffusa un communiqué et organisa une conférence de presse qui fut à la fois radiodiffusée et télévisée. Toute l'Espagne fut mise au courant du dénouement de l'affaire. Mgr Puchol précisa que, selon les intéressées elles-mêmes, il ne s'était jamais agi pour elles que d'un "innocent jeu d'enfants."

Maria Cruz se maria la première le 21 juin 1970. En 1973, Conchita épousa un homme divorcé qui, selon certaines sources, aurait eu deux enfants de femmes différentes. Aucun des membres de la famille de Conchita n'assista à ce mariage. Puis en 1974 et 1976 ce furent Mari-Loti et Jacinta qui se marièrent. Seule Maria Cruz épousa un espagnol. Les trois autres épousèrent des américains et s'en allèrent vivre aux Etats-Unis.

Mgr Puchol, décéda le 8 mai 1967. Après une période d'intérim, le 29 août 1968, Mgr Jose Maria Cirarda Lachiondo fut nommé évêque de Santander. Dès le 9 octobre, il publia une prise de position ferme allant une fois de plus dans le sens de ses prédécesseurs. Les partisans de Garanbandal ne cessant point leurs démarches et leurs actions en tous genres pour promouvoir leur cause, il alla plus loin encore : le 25 avril 1970, par les soins de la Secrétairerie d'Etat et des Nonciatures, il écrivit à tous les évêques du monde afin de donner, croyait-il, le coup de grâce aux apparitions de Garabandal. Mais, encore une fois, ses adversaires ne voulurent pas entendre raison et continuèrent à s'agiter, voire même à conspirer.

Au décès de Mgr Puchol, Conchita avait eu ces paroles sibyllines : "*Pauvre évêque, maintenant il sait*." D'aucuns en usèrent pour étayer leur argumentation selon laquelle les rétractations étaient fausses.

En décembre 1971, Mgr Antonio del Val Gallo devint l'évêque de Santander. Moins prompt que ses prédécesseurs à faire connaître son opinion, plus rusé peut-être, il laissa faire les choses, si bien que les partisans de l'authenticité des apparitions imaginèrent qu'il

était l'homme providentiel dont Conchita avait parlé quand elle avait dit qu'avant l'Avertissement final viendrait un évêque qui lèverait l'interdit qui pesait sur Garabandal. L'évêque sembla même un temps multiplier les gestes d'apaisement, si bien que Conchita et Jacinta s'enhardirent et lui écrivirent pour lui dire que leurs rétractations passées étaient fausses.

En fait, cet évêque travailla en même temps sur deux plans différents. D'une part il institua une Commission d'enquête et, d'autre part, il tenta de convaincre le Saint-Siège de s'occuper officiellement de cette affaire. Par une lettre datée du 7 février 1978, Rome rappela à l'évêque qu'il restait seul compétent et responsable en cette affaire. Une manière très diplomatique de se décharger d'un dossier qui était devenu bien embarrassant. Les travaux de la Commission continuèrent donc dans la discrétion et ses conclusions furent déposées en 1991, au moment même où Mgr Jose Vilaplana Blasco prit la succession de Mgr del Val. Le nouvel évêque emporta ce rapport avec lui lors d'une visite qu'il fit au Vatican et là, il demanda avis à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Elle lui répondit, en date du 28 novembre 1992, qu'il serait peut-être opportun de réaffirmer publiquement que la supernaturalité des faits n'était en rien prouvée et de s'en tenir là pour éviter de nouveaux problèmes. Compte tenu que les avis de ses prédécesseurs avaient été très clairs, l'évêque Vilaplana jugea cependant de n'en rien faire ; mais pour répondre aux éventuelles questions qui pourraient lui être posées à ce sujet il rédigea néanmoins une lettre-circulaire qu'on peut trouver sur internet et dans laquelle ces divers développements sont rappelés.

Un nouveau coup de théâtre s'était encore produit en 1984. Maria Cruz qui était alors âgée de 34 ans et qui avait été la première à reconnaître la fausseté des apparitions, écrivit une nouvelle rétractation. Elle précisa cette fois que tout n'avait été qu'une plaisanterie montée de toutes pièces par Conchita. Aucune d'entre elles n'avait rien vu, ajouta-t-elle, et les extases ainsi que les messages, n'avaient été que le fruit amer d'une formidable pression sociale à laquelle aucune d'entre elles ne s'attendait. [(8)]

Ce qui surprend le plus dans cette affaire, et qui explique d'ailleurs les "rétractations de rétractations" de certaines des visionnaires, c'est l'acharnement de ceux qui ne voulurent jamais se soumettre aux conclusions des évêques de Santander et, faut-il le dire, au simple bon sens.

En 1966, le pape Jean-Paul II -grand mariolâtre s'il en fut- fit abroger les articles 1399 et 2318 du Droit Canon. Ainsi, il autorisa qu'on publie, sans Imprimatur, des textes relatifs à des apparitions, des miracles ou des prodiges surnaturels non reconnus, pour autant que l'opinion de l'Eglise de Rome ne fut pas engagée. C'était ouvrir la porte à toutes sortes de divagations et à une propagande formidable en faveur de prodiges non reconnus par l'Eglise. Mais Jean-Paul II considérait sans doute que tout cela ferait farine à son moulin...

Les "garabandalomanes" profitèrent évidemment de cette mesure. Ainsi s'explique le véritable déluge de tracts, de bulletins, de brochures, de livres, de films et de conférences qui constituent aujourd'hui à propos de Garabandal et d'autres lieux d'apparitions un vaste tissus de propagande mais certainement pas une documentation historique sérieuse.

Parmi les auteurs de cette propagande, on en reconnut qui étaient déjà fortement impliqués dans d'autres affaires d'apparitions. Un de leurs plus actifs représentants fut par exemple un dominicain, le Père Materne Laffineur qui avait été attaché au procès canonique des apparitions de Beauraing. Il avait enquêté officiellement au tout début des événements pour l'évêque de Santander, Mgr Beitia, avec un parti-pris dont il ne se départit jamais.

Au fil des ans, les partisans de la réalité des apparitions de Garabandal bâtirent un scénario extraordinairement complexe destiné à "démontrer" qu'il y avait eu, de la part des différents évêques de Santander et du Vatican, une cabale destinée à dénaturer les faits dans le but de ravaler les apparitions authentiques à une simple supercherie. Les ouvrages qui soutiennent ces idées se lisent comme des romans, ce qu'ils sont d'ailleurs en partie ! On y suggère, par exemple, qu'un certain nombre de morts de prélats furent la conséquence même de leur opposition à la volonté du Ciel. Et l'on y raconte comment les enfants furent en quelque sorte forcés de se rétracter en raison des pressions inhumaines qu'ils eurent à endurer. A dire vrai, les nombreuses rétractations de rétractations que firent les voyantes en fonction des pressions des uns et des autres aident évidemment à soutenir en la circonstance des thèses diamétralement opposées. Mais en fait, les nombreuses volte-face que firent les voyantes ne prouvent qu'une chose : c'est qu'on ne peut accorder aucune crédibilité à des personnes aussi versatiles. (9)

Parmi les faits extraordinaires qui sont contés dans certains ouvrages pour convaincre de l'authenticité des faits prodigieux de Garabandal, on rencontre les inévitables guérisons miraculeuses, mais aussi des phénomènes célestes dont certains sont d'un genre inusité. C'est ainsi qu'il fut dit qu'un soir on vit une splendide étoile monter dans le ciel et y tracer une courbe harmonieuse. Deux minutes plus tard, une seconde étoile, un peu moins lumineuse, serait apparue au-dessus de la maison de Conchita puis aurait avancé lentement avant de s'éteindre. Au lieu d'admettre qu'il s'agissait là tout simplement de phénomènes parfaitement explicables, les partisans des apparitions conclurent qu'il s'agissait d'un "signe" envoyé par le Ciel. Quant aux visionnaires, saisissant cette chance inespérées, elles tombèrent aussitôt en extase et déclarèrent ensuite qu'elles avaient vu la Vierge arracher une étoile du ciel. Rien de moins ! Un témoins isolé vit pour sa part un grand nuage noir qui grossit fortement avant de s'ouvrir pour laisser passer un flamboiement, un peu comme un petit nuage blanc très lumineux qui, en grandissant à son tour, absorba le nuage sombre. Ensuite, la nuée lumineuse resta sur place pour enfin disparaître soudainement en laissant un ciel d'un beau bleu, comme si aucun des deux nuages ne s'était jamais trouvé là. On vit aussi, comme en d'autres lieux d'apparitions, des étoiles bouger dans le ciel et d'autres tomber sous forme de pluie lumineuse. (10)

Il a été question, plus haut, de phénomènes de lévitation. D'aucuns ont en effet signalé qu'ils avaient vu l'une ou l'autre voyante se soulever au-dessus du sol. D'autres ont dit qu'elles tombaient à genoux avec un tel fracas qu'elles auraient normalement du se briser les os. On avait déjà dit cela à Beauraing. D'autres témoins, enfin, ont prétendu que lorsque les voyantes tombaient en extase ou se jetaient à genoux, il était alors impossible de les soulever et de les déplacer. Mais un témoin qui ajoutait foi au reste nia pourtant la réalité de cette dernière chose. On voit ainsi, une fois de plus, quelle peut être la valeur réelle de certains témoignages humains... (11)

REFERENCES :

1) SANCHEZ-VENTURA Y PASCUAL (F), *Stigmatisés et apparitions*, Paris, Nouv. Ed. Latines, 1967, p. 270
2) SANCHEZ-VENTURA Y PASCUAL (F), *La Vierge est-elle apparue à G.*?, N.E.L., 1966, p. 158-170
THURSTON (H), *Les phénomènes physiques du mysticisme*, Paris, Gallimard, 1961, p. 174-176
3) SANCHEZ-VENTURA Y PASCUAL (F), *La Vierge est-elle apparue à G.?*, Paris, N.E.L., 1966, p. 83, 91-92, 114-117, 155-158
GARCIA DE PESQUERA (E), *Elle se rendit en hâte à la montagne*, Marly-le-Roi, 1977, p..208
4) GARCIA DE PESQUERA (E), *Elle se rendit en hâte à la montagne*, Marly-le-Roi, 1977, p. 103-115
LE RUMEUR (G), *Garabandal*, Argenton, Chez l'auteur, 1969, p. 5
5) DU PILIER (G) [traducteur], *Journal de Conchita*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1967, p. 114-116
6) SANCHEZ-VENTURA Y PASCUAL (F), *La Vierge est-elle apparue à G.?*, Paris, N.E.L., 1966, p. 182, 226-229
LE RUMEUR (G), *Notre-Dame du Carmel à Garabandal*, Argenton, Chez l'auteur, 1978, p. 88-92
7) GARCIA DE PESQUERA (E), *Elle se rendit en hâte à la montagne*, Marly-le-Roi, 1977, p. 477
PEREZ (R), *Les apparitions de Garabandal - L'ultime avertissement ?*, Montsurs, Resiac, 1996, pp.130-137
8) LE RUMEUR (G), *Notre-Dame du Carmel à Garabandal*, Argenton, Chez l'auteur, 1978, p. 128-145
La Vanguardia -quotidien espagnol- 9 juin 1984
GARCIA DE PESQUERA (E), *Garabandal, faits et dates*, Montsurs, Resiac, 1992, p. 150
9) FRANCOIS (R), *Tout le peuple l'écoutait... suspendu à ses lèvres*, Chazay-d'Azergues, Ed. Combe, 1975
10) LE RUMEUR (G), *Notre-Dame du Carmel à Garabandal*, Argenton, Chez l'auteur, 1978, p. 166-167
PEREZ (R), *Les apparitions de Garabandal - L'ultime avertissement ?*, Montsurs, Resiac, 1996, pp.31-33
11) PEREZ (R), *Les apparitions de Garabandal - L'ultime avertissement ?*, Montsurs, Resiac, 1996, p. 394

SAN DAMIANO

(MAMMA ROSA ET ROSE TAMISIER)

San Damiano était, au moment des événements dont il va être ici question, un petit village de 150 habitants situé dans la vallée du Pô, en Italie. Rosa Buzzini, qui était née en janvier 1909, y habitait. Elle s'était installée là avec son époux quelques années auparavant et provenait d'une famille qui avait déjà offert à l'Eglise deux religieuses missionnaires et une carmélite. Mamma Rosa, comme on l'appelait, avait eu trois enfants, chacun né par césarienne. Au fil des ans, sa santé s'était dégradée...

Le 29 septembre 1961, elle était au lit. Elle venait de rentrer de l'hôpital dans un état qu'on a prétendu désespéré. La tante Adèle la soignait. Selon une version des faits, une dame vêtue d'un tablier noir passa par là, demanda et reçut l'aumône, puis commanda à la malade, au nom du célèbre stigmatisé Padre Pio, de se lever. Et Mamma Rosa se serait aussitôt levée. La dame aurait ensuite touché les plaies de la malade et celles-ci se seraient alors refermées. Enfin, l'inconnue aurait ordonné que Mamma Rosa aille voir Padre Pio. Or, dès l'après-midi, le curé se serait présenté chez elle et, comme s'il avait connu le projet de la dame inconnue, il aurait apporté pour Mamma Rosa des vêtements convenables et la somme nécessaire pour entreprendre le voyage.

C'est pourtant seulement au printemps 62 que Mamma Rosa s'en alla voir le Padre Pio. Arrivée sur place, elle aurait revu l'inconnue qui se serait présentée cette fois à elle comme la Mère de Consolation et des Affligés et l'aurait conduite à Padre Pio avant de disparaître...

On a dit encore que le 16 octobre 1964, à midi, Mamma Rosa s'entendit appeler au dehors. Là, elle vit une nuée lumineuse d'où s'échappa un grand globe rouge qui se plaça sur le poirier du jardin. Du globe sortit finalement la Madone, vêtue d'un manteau blanc et d'une robe bleue. De ses mains tombaient des pétales de roses. La Madone annonça

qu’elle viendrait chaque vendredi pour apporter des messages destinés au monde et qu’en signe de preuve de cette première apparition elle ferait fleurir le poirier... ce qui se produisit tout aussitôt.

La presse signala le "miracle" et l’apparition. Le curé informa son évêché... Et l’on a écrit qu’il serait ensuite allé voir Padre Pio avec sa paroissienne.

Tel fut le début d'une longue suite de récits d'apparitions très diverses qui attirèrent bientôt des foules de pèlerins. Au fil des ans, en effet, des scènes, des paysages mais aussi d'autres créatures célestes apparurent à Mamma Rosa. Parmi elles, Jésus, des archanges, saint Blaise (le protecteur de la paroisse), les quatre franciscains protecteurs du Paradis (saint François, saint Antoine de Padoue, saint Leopold Mandic et Padre Pio), François et Jacintha (les deux petits bergers de Fatima)...

Une vaste littérature, composée de livres et de bulletins périodiques existe sur le sujet, principalement éditée et diffusée par un petit groupe d’auteurs et d’éditeurs. Or, certains des auteurs de ces ouvrages ne sont pas sans poser problème puisqu’ils ont eux-mêmes été favorisés d’apparitions ou de signes célestes.

Peu à peu, les lieux se modifièrent. Mamma Rosa fit d’abord creuser un puits d’où sortit une eau réputée miraculeuse. Puis on plaça des statues et l’on construisit des édifices divers...Le temps passa et, en 1981, Mamma Rosa finit par mourir sans avoir vu construire les grands édifices religieux et les monuments que la Vierge lui avait annoncé qu’on bâtirait là un jour. Ses fils continuèrent néanmoins à entretenir le "pèlerinage" qui, a-t-on dit, leur rapporterait gros.

Nombreux furent les pèlerins qui reçurent là des grâces ou une illumination. Certains crurent même y voir la Vierge. Plus nombreux furent ceux qui virent des signes dans le ciel et plus particulièrement au niveau du soleil. Beaucoup s'imaginèrent avoir photographié ou filmé ces signes ou des apparitions lumineuses. On verra plus loin ce qu’il faut penser de telles "preuves". Enfin, il y a ceux qui perçurent là des odeurs suaves et ceux qui entendirent des chœurs de voix angéliques chantant dans le lointain...

Ce qui frappe tout d'abord négativement, dans cette affaire, c’est l’inutilité et le vide de la plupart des messages de la Madone. Quels qu'aient pu être les talents des partisans de Mamma Rosa pour leur trouver un sens profond ou un symbolisme caché, les récits de la voyante semblent simplement démontrer que la Madone se serait livrée là à un "bavardage de ménagère" comme l’a écrit Robert Pannet. Par la voix de sa prétendue confidente, la Madonne aurait de surcroît donné des conseils ou des ordres pour le moins curieux. Ainsi, à l’occasion d’une vaste bénédiction de mouchoirs, on apprit qu’on pouvait se les mettre sur le visage en cas de difficultés physiques ou morales, qu’on pouvait les laver, mais ni les repasser ni les couper, faute de les voir perdre leurs effets bénéfiques. C’est là de la religiosité naïve bien proche de la superstition ou de la sorcellerie...

Etant donné tout ce qui se passait à San Damiano, l’hypothèse d’une escroquerie financière fut d'abord avancée ; mais une enquête menée par les Autorités à ce sujet se solda par un non-lieu, faute de preuves vraiment tangibles et en l'absence d'éléments troublants.

Cependant, dès le 2 février 1968, après avoir ordonné une étude de tous ces faits, l'évêque du lieu déclara qu'ils n'avaient pas une cause surnaturelle. Le 1er novembre 1970, son successeur s'appuya sur un complément d'enquête pour affirmer : "*Ce qu'on appelle les faits de San Damiano, c'est-à-dire les prétendus messages, visions et prodiges, n'ont rien de surnaturel. Les preuves qu'on en donne n'ont aucune valeur profonde et il y a sans équivoque des preuves contraires* (...) *Rosa Bozzini, femme Quatrini* (...) *désobéit en fait chaque jour et publiquement à son Evêque en continuant à se faire passer pour voyante et instrument de la Sainte Vierge.*" En usant de l'expression "se faire passer pour" l'évêque du lieu indiquait clairement que Mamma Rosa était une comédienne. Il n'empêche : le 15 octobre 1984, sur les antennes de la télévision belge, l'abbé Laurentin déclara que le pape Jean-Paul II était "*en train d'arranger les choses*." Il expliqua qu'à l'origine on avait songé à déplacer l'évêque, hostile aux apparitions, en lui offrant une promotion ; une méthode diplomatique vaticane bien connue en matière d'exil. Mais, par bonheur (dixit Laurentin !), l'évêque mourut avant même d'avoir été déplacé et fut remplacé par "un bon prêtre" (toujours selon les propres mots de Laurentin !). La manoeuvre ne suffit apparemment pas (mais peut-être l'abbé Laurentin avait-il pris ses désirs pour des réalités) car, à l'heure actuelle, les apparitions de San Damiano ne sont toujours pas reconnues du fait qu'elles se heurtent à de nombreuses difficultés doctrinales et autres. Mieux : Mamma Rosa avait songé faire du pape son héritier, mais ce legs embarrassant fut refusé...

En fait, le récit que Mamma Rosa (et/ou ses mentors) fit au sujet de sa première apparition et des circonstances préalables qui l'entourèrent parait on ne peut plus légendaire. Il en existe en effet plusieurs versions présentant, entre elles, de nettes différences. Par exemple, les circonstances dans lesquelles Mamma Rosa trouva l'argent et les vêtements pour se rendre auprès du Padre Pio varient considérablement. Certaines versions disent qu'elle trouva les vêtements dans une remise et que l'argent arriva par la poste, des mains d'un expéditeur inconnu. Le récit semble donc avoir été amélioré au fil des ans. D'autre part, en dépit de ce qui est affirmé dans certains livres, Mamma Rosa ne put jamais présenter aux autorités religieuses le moindre témoin direct de la visite de la dame en tablier noir, de sa guérison subite, de l'apparition dans le jardin, ni de ses entretiens avec le Padre Pio. Quant au Padre Pio, interrogé à ce sujet, il ne se souvint jamais avoir conversé avec cette pénitente ni lui avoir fait les révélations qu'elle affirma avoir reçues de lui. Mieux : il confia à Joachim Bouflet que les événements de San Damiano avaient, selon lui, quelque chose de diabolique.

Etant donné la notoriété des faits de San Damiano et la publicité tapageuse qui est faite à leur sujet en dépit des condamnations fermes de l'Eglise, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là, quand même, une forme d'aveuglement ou même d'escroquerie intellectuelle. Citer le Padre Pio comme un des principaux soutiens de Mamma Rosa constitue de surcroît un mensonge éhonté clairement prouvé.

Quels sont les éléments matériels qu'on pourrait retenir en faveur des affirmations de Mamma Rosa ? Il n'y en a véritablement qu'un seul : la floraison réputée subite et extraordinaire du poirier. Or, un professeur de la Faculté d'agriculture de Plaisance certifia par écrit que celle-ci fut parfaitement naturelle : l'été avait été sec, l'automne était doux et beaucoup d'arbres de la région qui étaient orientés au sud avaient réagi de la même façon à cette sorte de "retour du printemps." Compte tenu de cela, on peut penser, comme le

suggéra un de ses évêques, que Mamma Rosa n'avait rien d'une simple hallucinée mais qu'elle était plutôt une comédienne qui savait se servir des événements les plus divers pour étayer ses affirmations.

* * *

D'aucuns pourraient croire qu'une telle constance dans l'affabulation est impensable et impossible, surtout de la part d'une personne très religieuses dont le désir d'observer les commandements de Dieu devrait logiquement s'opposer fermement à toute comédie. Pourtant, des exemples du genre, suscités sans doute par une forme de folie ou d'égarements mystiques, ne sont pas rares, même si l'on n'en parle guère.

Un de ces cas a eu pour théâtre un petit village français : Saint-Saturnin-les-Apt. C'est là qu'en novembre 1850, Rose (ou Rosette) Tamisier, alors âgée de 35 ans, fut le centre d'une série de manifestations surnaturelles. Dans la chapelle où elle était allée prier ce jour-là, seule, un tableau se mit à saigner. Il saigna encore cinq autres fois par la suite, toujours après que Rose se fut trouvée seule en cet endroit. Puis Rose opéra des guérisons sur des malades venus là en pèlerinage...

Comme l'a très bien expliqué Olympe Audouard dans son ouvrage autobiographique, le curé Grand, de Saint-Saturnin-les-Apt, était quelque peu voltairien. Ainsi, par exemple, il n'hésitait pas à s'adresser à une de ses paroissiennes en chaire de vérité pour la renvoyer illico chez elle et la dispenser de l'office divin afin qu'elle aille aussitôt faire à manger à son mari rentré fatigué des champs. Ce prêtre considérait en effet qu'on ne pouvait rien laisser d'essentiel en souffrance pour venir assister à la messe puisqu'on pouvait prier tout aussi bien chez soi que dans une église. Toujours jovial, ce curé qui buvait sec détestait les dévotes. Olympe Audouard lui a entendu dire bien des fois "*J'aime cent fois mieux un athée qu'un dévot ; du premier j'ai l'espoir de faire un chrétien, et le dévot, quoi que je fasse, ne sera jamais qu'une vipère*." Avec un tel curé, la paroisse semblait être à l'abri des mystiques dévoyés. Hélas, ce curé avait un vicaire qui, lui, était d'un tout autre genre. Il était de ceux qui auraient cru offenser Dieu s'ils s'étaient contentés de sourire et qui auraient cru commettre un péché mortel s'ils avaient osé la moindre plaisanterie. Or ce vicaire était le directeur spirituel de Rose Tamisier qui lui rendait de fréquentes visites.

Lorsqu'on signala les premières manifestations surnaturelles dont Rose parut être à l'origine, le curé Grand devint pourtant un fidèle partisan de la "sainte" comme celle-ci se fit assez rapidement appeler. En effet, il espéra assez naïvement que ces "miracles" allaient attirer sur son église pas mal d'argent et que cela lui permettrait d'y faire exécuter nombre de réparations qui attendaient depuis trop longtemps, ce dont il se désespérait. Après tout, pensait-il, les voies du Seigneur sont impénétrables et pourquoi pas avoir choisi Rose Tamisier comme ambassadrice pour promouvoir une rénovation des lieux consacrés ? En revanche, pas mal de témoins insistèrent aussitôt sur les divers mensonges et fautes dont Rose Tamisier avait été convaincue avant même qu'elle vienne s'établir à Saint-Saturnin. Elle habitait alors à Saignon où elle s'était signalée, disait-on, en volant une relique et des hosties.

L'évêque, informé de ce qui pourrait être à l'origine d'un scandale, vint à Saint-Saturnin et ordonna une enquête avec une expertise médicale pour laquelle il nomma deux médecins dont un passait pour un rationaliste, incroyant ou presque. Cette enquête aboutit à des résultats totalement négatifs qui semblent pourtant n'avoir jamais été couchés par écrit. Il n'empêche : les conclusions choquèrent tant les partisans de la "sainte" qu'ils redoublèrent dans leur prosélytisme tapageur.



Seul portrait connu de Rose Tamisier

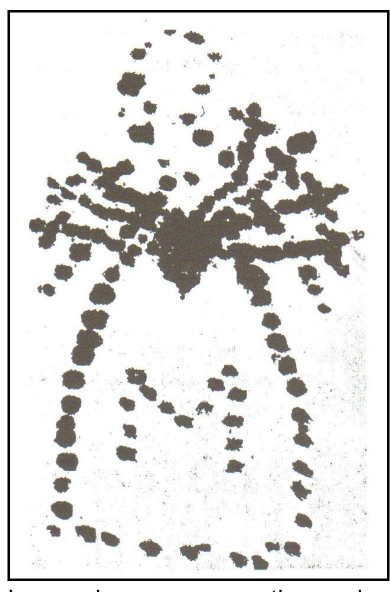
Olympe Audouard raconta encore que deux dames d'Apt appartenant à une famille de magistrats vinrent à Saint-Saturnin pour voir la sainte et emporter d'elle, autant que possible, une relique. Désirant la voir au plus tôt alors qu'on leur avait dit qu'elle était en prière, les deux dames s'approchèrent quand même de la porte de la pièce où se trouvait Rose, mais au lieu d'y percevoir le son des harpes angéliques elles y entendirent une voix d'homme qui, en patois, disait : "*La maison est remplie de gens cossus qui font des dépenses, tu vas me faire le plaisir de leur laisser croire jusqu'à la nuit que le miracle aura lieu... et tu ne leur diras que Dieu n'est pas décidé que lorsqu'il sera trop tard pour qu'ils partent... ils dîneront, je leur ferai des lits dans le grenier à foin, ce sera au moins cinq cents francs de gain*." A ce discours, qui semblait tenu par le seul hôtelier du village et qui était par hasard le beau-frère de Rose, une voix de femme répondit simplement : "*C'est une idée, d'autant que ça m'embête de faire le miracle tous les jours.*" L'homme reprit alors : "*Mais il y a des dames qui demandent à te voir. Il faut te montrer*." Ce à quoi la "sainte -car ce ne pouvait être qu'elle- répondit : "*Je me montrerai ce soir à ces idiotes, mais à présent qu'elles me f... la paix !* " Les idiotes en questions, fixées désormais sur l'espèce de sainteté de Rose, repartirent aussitôt à Apt où elles racontèrent partout grâce à quelle opportunité providentielle elles avaient évité de se faire rouler plus longtemps.

Finalement, la justice s'en mêla. Le procureur de la République d'Apt demanda à l'archevêché d'Avignon de lui communiquer les déclarations recueillies par la Commission d'enquête dont question plus haut. Cela lui fut refusé. La "sainte" fut emmenée à Apt sous la conduite des gendarmes. Elle y arriva sous une pluie de pierres et de quolibets lancés par les citoyens qui ne voulaient pas s'en laisser conter ou qui l'accusaient de sorcellerie. Elle fut interrogée par un juge d'instruction, arrêtée, mise en prison puis portée devant la Cour de justice. Le tribunal d'Apt jugea que les délits d'escroquerie et d'outrage n'étaient pas constitués faute d'intention démontrée. Le Parquet ayant fait appel, Rose fut renvoyée devant le tribunal correctionnel de Carpentras pour outrages à des objets du culte (vol d'hosties et barbouillage d'un tableau avec du sang). Ce tribunal se déclara incompétent. Nouveau scandale et nouveau procès, le Parquet ayant à nouveau fait appel. Les 6 et 7 novembre 1851, devant la Cour d'Appel de Nîmes, la "sainte" fut cette fois entendue et

condamnée à six mois de prison. N'ayant pu payer l'amende qui assortissait cette peine, elle subit en outre la contrainte par corps et ne fut donc libérée que le 3 décembre 1952.

Au cours des actions en justices qui furent menées contre elle, des indices troublants semblèrent indiquer que Rose Tamisier fut en contact avec un émissaire du fameux hérésiarque Vintras dont on soupçonna également l'influence dans les apparitions de Tilly. Cet émissaire aurait rencontré Rose Tamisier à Saignon où elle demeurait alors et où elle se distinguait déjà en prétendant être le centre de toute une série de faits miraculeux (comme par exemple une hostie qui avait volé seule jusqu'à sa bouche). Il se serait ensuite rendu immédiatement à Saint-Saturnin où il aurait en quelque sorte "préparé le terrain" pour la future sainte auprès de l'aubergiste et de son épouse. C'est seulement après cela que Rose Tamisier aurait déménagé et serait venue s'installer à Saint-Saturnin.

Après être sortie de prison, la "sainte" sombra dans l'oubli. Chaque nouveau prêtre nommé dans sa paroisse tenta de la faire abjurer afin que l'interdiction de communion qui la frappait puisse être levée. Rien n'y fit. Comme à ses deux procès, elle se contentait à chaque fois de pleurer et d'affirmer qu'elle n'était pour rien dans les prodiges.



Impression sur un tissu des stigmates de la voyante paraissant représenter la Vierge

Sentant sa fin proche, elle fit pourtant appeler un prêtre avec lequel elle s'entretint fort longuement. Ce dernier ressortit bouleversé de l'entrevue mais ne voulut faire aucun commentaire, le secret de la confession lui interdisant de dire quoi que ce fut. Néanmoins, et sa tombe elle-même en porta témoignage, elle reçut l'extrême-onction. Ce ne fut possible, évidemment, que si elle avoua sa faute.

Après Maurice Garçon qui réunit pour la première fois sur cette affaire un grand nombre de documents officiels, Jerôme Guérin lui consacra un livre entier qui s'acheva par quelques informations nouvelles et intéressantes. Un médecin prétendit que le tableau ne saignait que tous les mois et alors que Rose s'était enfermée dans la chapelle un peu auparavant. De là à conclure que le sang était menstruel, il n'y avait qu'un pas allègrement franchi par le praticien. Néanmoins, une autre explication semble bien plus probable. On a en effet suggéré que Rose se servait de sangsues. Car le sang, comme celui prélevé grâce à des sangsues, ne coagulait que très lentement. On a remarqué que Rose, qui prétendait porter des stigmates, parut blême et fragile une bonne partie de sa vie, ce qui aurait pu signifier chez elle une sévère anémie. Et l'on a parlé d'une maladie particulière du sang ou de pertes sanguines périodiques assez considérables. Rose parut se porter de mieux en mieux après sa sortie de prison au point d'être décrite en fin de vie comme une vieille dame aux joues vermeilles dont tout le monde ou presque avait oublié qu'elle avait prétendu être une stigmatisée. Bien sûr on ne connaîtra jamais le fin mot de cette affaire ; mais le mensonge est néanmoins certain et il perdura toute une vie en dépit du fait que Rose se signala aux yeux du plus grand nombre par un comportement digne d'une sainte...

REFERENCES :

TRICLOT (A), *Les apparitions de San Damiano*, Ronchin, J. Hovine, 1981
JEAN (Abbé), *Le livre d'or de San Damiano*, Marquain, Ed. Sainte Anne, 1974
JEAN (Abbé), *Notre-Dame des roses et le monde angélique*, Ronchin, J. Hovine, 1975
DI MARIA S., *La sainte Vierge à San Damiano?*, Hauteville, Ed. du Parvis, nombr. éd. succ.
CASTELLA (A), *San Damiano, le message de N-D des Roses*, Hauteville, Ed. du Parvis, 1989
PEZE (E), *Les nouveaux lieux miraculeux*, Paris, Balland, 1984, p. 255-263
PANNET (R), *Les apparitions aujourd'hui*, Chambray, C.L.D., 1988
VALLART ROSSI (M-A), *Les faux mystiques chrétiens*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, pp. 109-111
ORAISON (M) & CHAUFFIN (Y), *Le tribunal du merveilleux*, Paris, Plon, 1976, p. 67
COLIN-SIMARD (A), *Les apparitions de la Vierge*, Paris, Fayard, 1981, p. 207-211
BOUFLET (J), *Faussaires de Dieu*, Paris, Presses de la Renaissance, 2000, p. 21, 255-256
MAISONNEUVE (R), *San Damiano à l'aube du IIIe millenaire*, Hauteville, Parvis, 2000, pp. 96-97 et 230
GARCON (M), *Trois histoires diaboliques*, Paris, Gallimard, 1929, partie 2
GUERIN (J), *Le pays du miracle*, Paris, Segep, 1956
AUDOUARD (O), *Voyage à travers mes souvenirs*, Paris, Dentu, 1884, pp. 34-43
ANDRE (J.-F.), *Affaire Rosette Tamisier précédée d'une notice sur P-M Vintras*, Carpentras, Devillario, 1851
SUMMERS (M), *The physical phenomena of mysticism*, New York, Barnes, 1950, pp. 223-231
Internet : *http://jlcharvet.over-blog.com*

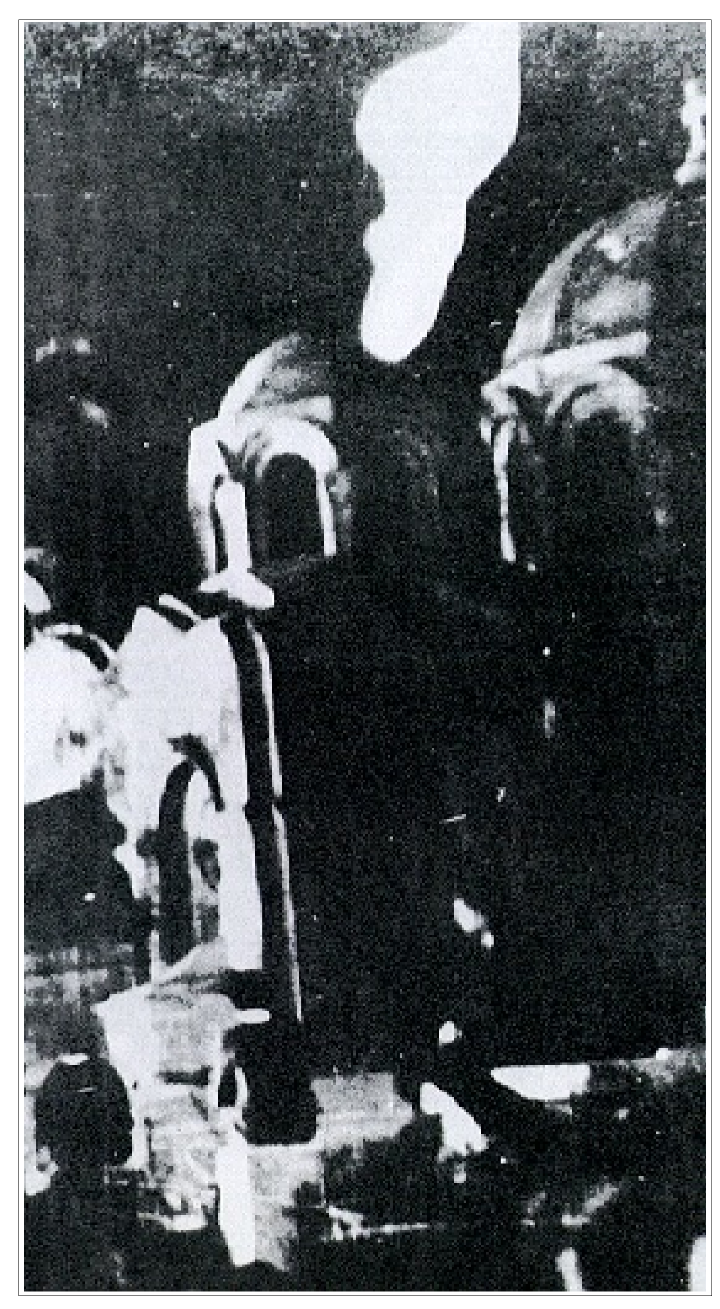
ZEITOUN ET LES AUTRES...

Les faits dont il va être à présent question se sont produits sur et autour de l'église copte Notre-Dame du quartier populeux de Zeitoun, au Caire.

Le 2 avril 1968, une heure et demie après le coucher du soleil, deux ouvriers d'un garage virent une forme lumineuse sur le dôme central de l'église. Elle touchait en partie la croix qui le dominait. Ils crurent avoir affaire à une personne aux idées suicidaires et appelèrent la police. Bientôt, une foule nombreuse se trouva rassemblée au pied du bâtiment. Ainsi commença la première d'une série de deux à trois cents apparitions lumineuses qui durèrent jusqu'en juin 1971. Elles ne furent pas quotidiennes, mais certains jours il y en eut plusieurs, toujours nocturnes. Ces apparitions furent muettes et, aucun texte lumineux n'ayant été vu, elles furent donc totalement dépourvues de message.

Dès le 23 avril 1968, S.S. Kyrillos VI, pape d'Alexandrie et patriarche de la Prédication de Saint-Marc, créa une Commission d'enquête composée de 12 évêques et prêtres coptes. Les responsables de celle-ci lui remirent rapidement un rapport favorable, de telle sorte que, dès le 5 mai, le patriarche annonça sa profonde foi dans la réalité du miracle et des bénédictions qui l'accompagnaient, à savoir le renforcement de la foi et une multitude de guérisons miraculeuses de malades désespérés. Peu après, dans un rapport officiel du ministère du Tourisme, le gouvernement accrédita à son tour les apparitions en reconnaissant la réalité des faits rapportés par la Commission papale d'enquête. Par la suite, la Commission créée par S.S. Kyrillos VI fit connaître ses conclusions sous la forme d'une brochure de 9 pages intitulée *Our Lady of Zeitoun*, éditée sans date. En souvenir de ces apparitions qui semblent avoir provoqué beaucoup de conversions, un oratoire surmonté d'une coupole semblable à celle que la Vierge avait visitée de si nombreuses fois fut construit au milieu d'une grande cour située dans les vieux quartiers du Caire. Cet oratoire a été dédié à "Notre-Dame de la Lumière."

On peut s'étonner de la rapidité avec laquelle le clergé copte admit l'origine surnaturelle de ces apparitions muettes qui semblaient n'avoir d'autre but précis que celui de provoquer une sensation considérable dans un pays majoritairement musulman et politiquement déstabilisé par une récente défaite militaire face à Israël. On doit s'en étonner davantage encore quand on examine de plus près les singularités de ces apparitions...

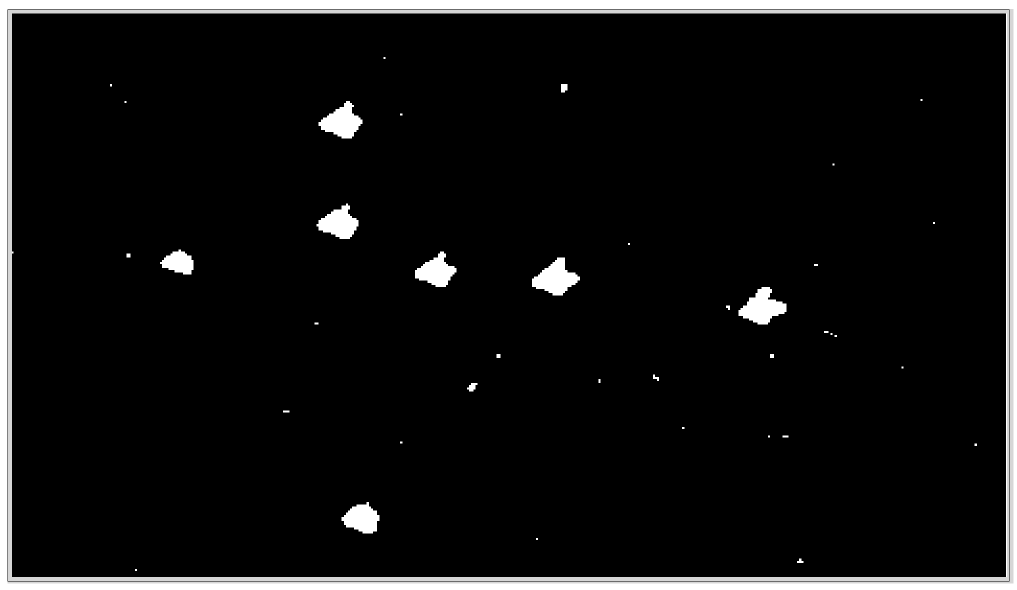

Une lueur piriforme...

La "Vierge", avons-nous dit, n'apparut jamais qu'après que la nuit fut tombée et elle disparaissait toujours définitivement avant l'aube, un peu comme si sa luminosité était incapable de rivaliser avec la clarté du jour. Il est étonnant que des théologiens n'aient pas suggéré que cette créature des ténèbres avait forcément quelque chose de démoniaque. Un soir, on eut l'idée d'éteindre l'éclairage public et, aussitôt, l'apparition devint beaucoup plus lumineuse. Ce seul élément montre que le phénomène n'avait rien de surnaturel et qu'il était lié aux conditions d'éclairage en vigueur en cet endroit.

Les formes lumineuses dans lesquelles la plupart des gens reconnurent la Vierge n'étaient le plus souvent que des lumières d'un ovale plus ou moins allongé. Souvent, lors des apparitions, on voyait plutôt des flashes ou des éclairs lumineux voire même des scintillations. La "Vierge" se déplaçait, dit-on, tout autour du dôme ou elle paraissait même parfois en sortir ; mais c'était sans bouger les jambes et les pieds, en "glissant." Certains dirent qu'elle semblait parfois s'incliner et remuer quelque peu les bras, mais d'autres disaient que l'illusion de ces mouvements était provoquée par des changements de forme ou de luminosité. Une fois, elle aurait paru être dans une sorte de sphère lumineuse semblant sortir du dôme, mais on précisa qu'elle n'avait alors que l'apparence d'une image à seulement deux dimensions, ce qui est en complète

contradictoire avec la description d'une sphère. Elle serait ainsi montée dans le ciel pour s'évanouit dans la clarté de la Lune qui brillait alors au-dessus de l'église.

Il faut signaler que tout le monde ne voyait pas l'apparition, loin de là : certaines personnes durent venir plusieurs fois avant de la voir enfin, tandis que d'autres ne virent que des lumières et des oiseaux lumineux, mais pas la Vierge. On nota aussi que les enfants étaient toujours les premiers à la voir. Tout cela semble indiquer qu'un fort taux de suggestion pouvait être nécessaire pour voir cette Vierge. Le père François Brune, qui croit aisément à toutes sortes de choses fantastiques, a été si marqué par ces dernières particularités qu'il a écrit que cela suffisait "*...à prouver que l'image de la Vierge ne se voyait pas avec les yeux du corps charnels*" oubliant au passage les photos qu'il présenta pourtant dans son ouvrage comme autant de preuves de la réalité de l'apparition. Mais si on l'interrogeait sur cette contradiction évidente, si on lui demandait comment des appareils photos purent enregistrer des choses n'appartenant pas au monde physique, sans doute dirait-il, comme d'autres, que les photos ne donnaient qu'un aperçu assez médiocre des magnifiques visions. A moins, au contraire, que cette médiocrité d'apparence correspondit à la réalité, bien éloignée des illusions !



Les “oiseaux” en forme de croix...

On parla, comme il vient d'être dit, d'apparitions de grands oiseaux blancs lumineux qui paraissaient se déplacer très vite en formations rigoureusement géométriques sans toutefois jamais bouger leurs ailes. Ces "oiseaux" que l'on nomma des colombes, apparaissaient et disparais-saient, dit-on, en un clin d'oeil, comme s'ils s'allumaient et s'éteignaient sur place. Jamais on ne les vit se poser sur quoi que ce fut. On les décrivit comme bien plus grands que des colombes ou des pigeons, totalement blancs et paraissant lumineux par eux-mêmes, comme des lampes électriques.

La Vierge muette n'était cependant pas sourde puisqu'elle semblait répondre aux sollicitations de la foule. Quand elle s'éclipsait et que la foule criait "*Revenez, Revenez !*"

elle réapparaissait, comme si elle avait entendu ou comme si, dans l'ombre, quelqu'un avait actionné une manette pour que se poursuive ce show médiatique aussi muet qu'incompréhensible...

Il a été suggéré que l'ensemble de ces apparitions pouvait s'expliquer par un phénomène électrique de type corona qui se manifeste par la présence d'une couronne lumineuse autour de corps électriquement chargés. Cette hypothèse s'appuyait principalement sur le fait que lors des apparitions une couronne lumineuse englobait bien souvent la totalité du dôme de l'église de Zeitoun. D. Pilichis et ses collègues suggérèrent qu'une photo des apparitions semblait prouver cette hypothèse étant donné que sur celle-ci l'oreille gauche et les cheveux d'un des témoins paraissaient également présenter cet effet corona. Or, l'illumination dont parla D. Pilichis se remarque aussi sur les piliers en pierre qui se trouvent au milieu de la façade de l'édifice et provient donc certainement d'une source lumineuse élevée qui devait être l'éclairage public. Ce détail n'infirme ni ne confirme évidemment en rien l'hypothèse corona.

On a aussi songé à des projections lumineuses ordinaires ou réalisées par des moyens sophistiqués. Les projections ordinaires sont à écarter car cela aurait provoqué des faisceaux lumineux parfaitement visibles. Des indices pourraient cependant indiquer que ces apparitions relèveraient d'une technologie qui aurait été expérimentée pour la première fois à Cuba par la CIA. Il aurait alors été fait usage d'un hologramme de la Vierge projeté par faisceau laser afin de provoquer dans l'île un sentiment religieux dont on espérait qu'il s'opposerait à l'idéologie communiste. Il faut noter que pour être projetée, une telle image a besoin d'un support : soit un nuage, soit une masse constituée par de la vapeur ou de la fumée. Or, on a dit que les manifestations de la "Vierge" étaient généralement précédées de la formation d'une sorte de fumée ou d'un nuage cotonneux quelquefois très opaque qui semblait en quelque sorte sortir du dôme et se déployer peu à peu autour de celui-ci à la façon d'un écran sur lequel se seraient projetées les figures lumineuses sans grand relief que les gens virent. Mais cette hypothèse pêche sur deux points. D'une part, pourquoi aurait-on projeté des images si informes et si peu détaillées et, d'autre part, comment se fit-il qu'en un laps de temps si long (plus de trois ans) le système de projection ne fut-il jamais repéré ?

En dépit de l'extraordinaire enthousiasme que ces faits auraient, dit-on, soulevé, aucune séquence filmée des événements ne semble exister. Quant aux photos réalisées, elles sont en nombre infime et d'une qualité si médiocre qu'elles sont habituellement présentées retouchées. Rien que cela indique évidemment qu'il existe une formidable disproportion entre ce que l'on a raconté et ce qui s'est réellement passé. Tout indique qu'une foule exaltée interpréta librement les lumières et lueurs observées comme étant la Vierge et il suffisait sans doute à tous ces témoins de se déplacer un peu eux-mêmes pour avoir l'illusion que c'était cette "Vierge" qui se déplaçait. Des fluctuations dans le degré de luminosité de ces apparitions firent de même croire que l'apparition faisait des gestes.

Mais quelle fut donc l'origine de ces illuminations ?

C'est ici qu'il faut rappeler un principe constant. Lorsqu'on se trouve en face d'une masse de témoignages extrêmement confus et que très peu d'éléments matériels viennent confirmer, il faut se garder d'essayer de leur trouver à tout prix une explication et surtout

une explication unique. En effet, on peut très bien se trouver en présence de phénomènes divers interprétés d'une manière globalement identique par des gens dont la pensée est ou a été orientée dans un sens unique.

La régularité de la tension électrique est un gros problème dans certains pays et c'est le cas en Egypte. Des baisses ou des hausses de tension peuvent provoquer des fluctuations importantes dans l'intensité de l'éclairage public comme dans celle de certains bâtiments. Sur certaines parties de bâtiments, des hausses de tension auraient pu engendrer des réflexions lumineuses qui ne se produisaient pas en temps ordinaire. D'autre part, certains type d'antennes volontairement utilisées à des puissances anormales pouvaient parfaitement provoquer la lueur de néons même s'ils étaient alors coupés. Ce sont là des éléments importants dont on n'a jamais vraiment tenu compte en cette affaire pas plus qu'on n'a sérieusement tenté de vérifier les hypothèses corona et laser.

On dispose cependant d'un témoignage important : celui de Cynthia Nelson, un professeur en anthropologie de l'Université Américaine du Caire qui vint plusieurs fois sur les lieux dès les premiers jours des apparitions. Le moins qu'on puisse dire en lisant le texte qu'elle a écrit à ce sujet, c'est qu'elle ne vit pas grand chose d'extraordinaire. Une nuit elle eut un peu l'impression de voir la forme d'une nonne lumineuse se détachant à travers les branches d'un arbre ; mais en focalisant ensuite sa vision sur cette zone lumineuse, elle se rendit compte qu'elle était victime d'une illusion banale causée par la réflexion de la lumière dans les branches. Le seul point d'interrogation qu'elle conserva à ce propos fut l'origine de la lumière elle-même puisqu'on avait dit avoir coupé l'éclairage public. Cependant, cette nuit-là, autour de Cynthia Nelson, diverses personnes affirmèrent pourtant avoir vu distinctement la Vierge. On touche là un élément extrêmement important en cette affaire : l'imagination exacerbée d'une foule exaltée. Elément qui explique qu'entre les descriptions faites de la Vierge et les rares photos qui existent du phénomène, il semble exister un monde de différences.

La même Cynthia Nelson rencontra sur place un correspondant de la BBC qui avait été envoyé là pour faire un reportage. L'absence totale de bonnes images signalée plus haut n'en devient que plus symptomatique...

C'est toujours Cynthia Nelson qui donna une bonne idée de l'ambiance qui régnait alors en ces lieux en signalant que le garage d'une villa avait été transformé en stand de rafraîchissements et que de petits kiosques d'images pieuses s'étaient ouverts un peu partout dans la rue. Des récits bien différents de ceux rapportés jusqu'ici circulaient. On parlait par exemple de femmes molestées ou pelotées par des hommes, la Vierge cachant sa honte de la chose en mettant son manteau devant ses yeux... Le 20 mai, une rumeur se répandit comme quoi la Vierge était également apparue sur l'église de Shubra dont il sera plus loin question. Il y eut un vaste mouvement de foule, chacun voulant se précipiter. On releva quinze morts. Des morts dont les partisans du miracle ne parlent jamais. Afin d'endiguer la foule, le gouvernement et les autorités religieuses inventèrent un moyen : faire payer les visites.

S'il existe désormais sur internet une vaste littérature au sujet de Zeitoun, il faut dire qu'elle puise son origine dans une documentation extrêmement pauvre. La première

publication non officielle sur le sujet parut aux Etats-Unis en 1969 sous la forme d'un pamphlet de 64 pages signé par Jerome Palmer. En 1973 Cynthia Nelson publia son article de sept pages dans lequel elle tentait surtout de remettre les faits dans leur contexte. Ensuite, en 1977, parut une petite brochure d'une trentaine de pages signée par Mme Pearl Zaki, une américaine mariée à un Egyptien. Il s'agissait là à nouveau d'une brochure de propagande dont le contenu factuel était encore moins substantiel que les sept pages de l'article de Cynthia Nelson. En 1980, Francis Johnston publia à son tour une brochure d'une bonne trentaine de pages reprenant essentiellement ce que ses prédécesseurs avaient dit. La même année, à la suite d'une sorte de pèlerinage personnel sur les lieux, parut un petit livre signé par un universitaire français sous le pseudonyme de Michel Nil. L'article de Cynthia Nelson mis à part, les autres auteurs copièrent en fin de compte les uns sur les autre au départ du livre de Palmer.

Les apparitions, d'abord fréquentes, s'espacèrent puis devinrent irrégulières et fugaces pour enfin cesser complètement. Sans motif particulier sauf peut-être la lassitude d'un public qui n'y trouvait plus matière à l'exaltation que peut engendrer la nouveauté. Dès le début des événements, la police fit effectuer des fouilles et fit procéder à un véritable "ratissage" du quartier en vue de découvrir une éventuelle machinerie permettant de projeter des images là où apparaissait la "Vierge." On ne trouva rien, mais il faut bien remarquer que compte tenu de la façon intermittente dont se produisaient les phénomènes, leurs auteurs éventuels auraient bien pu jouer à cache-cache avec les autorités.

La suite des événements aide, pensons-nous, à mieux comprendre encore ce qui put se passer à Zeitoun...

A partir de 1980, des phénomènes lumineux semblables à des flashes furent signalés au niveau des clochers et de la coupole de l'église copte Sainte Damienne, dans le quartier de Shoubra au Caire. Ils allèrent en s'intensifiant et en se complexifiant pendant de nombreuses années. Le 25 mars 1986, à partir de minuit, des témoins virent là, pour la première fois, une dame lumineuse ainsi que des oiseaux immaculés se déplaçant sans battre des ailes. Cette apparition, et d'autres du genre qui la suivirent, attirèrent rapidement des milliers de personnes. Les lieux étaient exigus et les forces de l'ordre craignaient que ces événements ne fussent considérés par des musulmans intégristes comme des provocations. Répondant en quelque sorte à leurs souhaits, les apparitions se produisirent alors progressivement à l'aube et même parfois en plein jour. Contrairement à ce qui s'était passé à Zeitoun, la Vierge avec ou sans son Fils ne fut pas seule à apparaître ; on vit en effet également le Christ en croix et différents saint dont sainte Damiana portant un rameau vert à la main. Ici, la Vierge paraissait parfois plus colorée qu'à Zeitoun car on signalait des variantes de tons dans le blanc, le bleu et le rouge. Une fois au moins les lueurs dans le dôme prirent l'apparence de flammes ondulantes variant du blanc brillant à l'orange La Vierge elle-même était parfois entourée de langues de feu et une fois au moins on signala une grande colombe qui, elle, battait des ailes. Plus étonnant : on prétendit même avoir vu se former des textes liturgiques lumineux !

Le 9 avril 1986, le pape Chénouda III constitua une Commission d'enquête de six personnes dont un journaliste. Elle conclut positivement dès le 16 du même mois.

En août 1997, la Vierge fut signalée sur l'église copte de Shentena El-Hagar. Cette fois elle était accompagnée non seulement d'objets de couleur argentée, mais de lumières rouges. Le phénomène persista pendant deux mois.

Plusieurs mois après la visite du pape Jean-Paul II en Egypte, à partir du 17 août 2000, c'est au-dessus du monastère orthodoxe copte de St Marc, sur une colline éloignée de 12 kms d'Assiut et de près de 500 du Caire que la Vierge apparut à nouveau aux petites heures du matin.

Les apparitions se répétèrent là encore et des milliers de témoins affluèrent vers l'endroit. L'apparition, à chaque fois différente dans ses aspects, semblait entourée d'un voile bleu et on la disait accompagnée de grandes colombes lumineuses. Des journalistes égyptiens et britanniques virent des flashes lumineux pour lesquels ils ne trouvèrent aucune source possible. On en signala également à l'intérieur de l'église, près d'un autel. Ces apparitions ne se produisirent plus après janvier 2001. Là encore, silence complet et aucun message délivré sous quelque forme que ce fut.


Assiut

Dans la nuit du 21 au 22 août 1982 lors d'une grande procession dans et autour de l'église d'Edfou, la foule assista à une multitude de scènes bibliques, comme si celles-ci avaient été projetées en 3D en divers points à l'intérieur du bâtiment mais aussi à l'extérieur. On vit la Vierge, le Christ montrant ses plaies, l'adoration des mages, la fuite en Egypte, la dernière Cène, le christ au jardin des Oliviers, sa crucifixion, sa sortie du tombeau, son Ascension. On vit aussi une multitude de grands saints fondateurs de l'Eglise copte comme Antoine le Grand, Paul de Thèbes, Pacôme, Hedra. On vit même l'évêque d'Assouan et le pape Chenouda tous deux pourtant encore vivants à ce moment-là ! Le Père Brune dit qu'un critère d'authenticité de ces faits fut que des gens très divers "*voyaient cependant la même chose*." La même chose ? Mais lui-même, devant cette multiplicité des descriptions avait du écrire peu auparavant : "*il semble qu'il y ait eu là, au moins à ce moment-là, vision et non apparition*. (...) *Il y a bien eu un phénomène, qu'on l'appelle hallucination collective, vision ou véritable apparition*." Cette fois, le pape Chenouda III ne put créer une Commission car il était assigné à résidence par Anouar El-Sadate qui cherchait à le remplacer ; et il était donc de facto incapable de diriger son église.

A la mi-août 1997, c'est dans et sur l'église Sainte-Marie de Chentena El-Hagar, que la Vierge commença à apparaître. Elle semblait se former d'une multitude de petits points lumineux et fut aperçue avec des colombes lumineuses qui, cette fois, battaient des ailes. Ces apparitions furent officiellement reconnues comme authentiques le 12 septembre 1997 par une commission de cinq évêques qui virent eux aussi les phénomènes.

D'autres apparitions du genre furent encore signalées ici et là en 1999, 2000 et 2002, mais, pour diverses raisons, elles sont moins bien documentées.

Le 11 décembre 2009, la Vierge apparut sur l'église copte de Warraq al Hadar, près du Caire. Le phénomène dura entre 1h et 4h du matin. Des milliers de personnes se rassemblèrent peu à peu et beaucoup filmèrent la scène grâce à leur GSM pour l'envoyer aussitôt à des amis ou sur les réseaux sociaux d'internet. La police fouilla les alentours à la recherche d'un matériel laser, mais ne trouva rien. Etant donné l'abondance d'images disponibles cette fois, des esprits sceptiques réagirent et firent observer que, contrairement à ce qui avait été dit, la Vierge n'avait jamais bougé de place. Elle n'était qu'une illusion renforcée encore par la mauvaise qualité des images proposées. Une illusion causée par un minaret fortement éclairé du dedans et du dehors qui se trouvait à l'arrière-plan. Une démonstration video ne laissant guère de doute à ce sujet fut déposée sur YouTube. Elle s'intitule *Debunking Mary Apparition in Warraq, Egypt.*



Warraq - 11 décembre 2009

A Zeitoun comme à Shoubra, on signala de nombreuses guérisons miraculeuses. Cela n'a pas de quoi étonner. Mais dans le cadre des apparitions de Zeitoun, on signala quelque chose de plus singulier que révéla Pearl Zaki et que reprirent ensuite ceux qui écrivirent sur le sujet... De quatre sources différentes, Mme Zaki apprit que deux médecins

musulmans qui revenaient en voiture d'Alexandrie et qui se rendaient au Caire, avaient rencontré sur la route, marchant en plein soleil, une jeune femme qu'ils se sentirent obligés de prendre à leur bord. Comme il y avait des couvents dans la région, ils ne s'étonnèrent pas qu'elle fut habillée en nonne. Durant le voyage, la jeune femme les questionna au sujet des apparitions de Zeitoun. Se rendant compte qu'elle s'y rendait et qu'ils allaient non loin de là, ils firent le crochet pour l'y déposer. Une fois arrivés, ils se retournèrent et constatèrent que la "nonne" avait disparu de la voiture. Les gens devant lesquels le véhicule s'était arrêté dirent qu'ils avaient vu une colombe en sortir et s'envoler dans le ciel...

Cette histoire étrange n'est pas autre chose qu'une variante d'autres récits recueillis un peu partout dans le monde et qui font référence à un auto-stoppeur ou une auto-stoppeuse fantôme. Le scénario est toujours le même : une fois dans la voiture, le "fantôme" parle de choses touchant la religion ou un grave accident s'étant produit sur la route. Un moment donné, il disparaît, purement et simplement. Le "fantôme" est généralement identifié à Jésus annonçant son retour prochain, à la Vierge ou à une personne ayant été victime d'un grave accident. Dans presque tous les cas une enquête fouillée démontre que les témoins cités n'existent pas ou n'ont jamais prétendu de telles choses. Ces récits constituent donc ce que les sociologues nomment désormais une "rumeur urbaine" tout-à-fait typique à classer avec d'autres du genre comme par exemple la fameuse rumeur d'Orléans qui met en scène des disparitions de gens dans des cabines d'essayage de magasins de vêtements.

Que conclure finalement des apparitions signalées ici ?

Les apparitions de Warraq al Hadar ont démontré de manière patente que la foule peut aisément s'illusionner et que des photographies apparemment étranges ne prouvent en aucun cas le surnaturel, surtout quand elles sont de piètre qualité.

Il se peut que des phénomènes lumineux d'origine non déterminée faute d'une enquête sérieuse en la matière aient poussé une foule exaltée à croire que la Vierge apparaissait à Zeitoun. Une sorte de "schémas type" des apparitions se constitua alors assez rapidement puis se reproduisit en d'autres endroits, par contagion. A mesure que les témoignages purent être corroborés par des photographies ou des séquences videos plus nombreuses, l'origine surnaturelle des événements parut de moins en moins fondée.

Voilà tout ce qu'il y a à retenir des nombreuses apparitions égyptiennes.

Une chose encore, mais qui a son importance pour situer les faits dans leur contexte et, ainsi, mieux les comprendre...

Des apparitions assez semblables à celles de Zeitoun s'étaient déjà produites à Varsovie en octobre 1959 alors que les tensions entre le pouvoir communiste et l'Eglise étaient assez vives. Là encore, les retombées politiques étaient évidentes puisque, chaque soir, des centaines de braves gens déchiraient leur carte du Parti devant l'église. Les apparitions cessèrent à la fin du mois d'octobre, traditionnellement consacré au rosaire. Dans ce cas précis, la curie épiscopale de Varsovie n'organisa aucune enquête. Quant aux autorités politiques, elles parlèrent de coup monté. Ces apparitions tombèrent donc dans

l'oubli et l'on évita ainsi beaucoup d'agitation. Le clergé copte choisit une autre tactique en se prononçant rapidement sur la surnaturalité des faits. Etait-ce une bonne idée ? A chacun de conclure...

REFERENCES

NIL (M), *Les apparitions de la Vierge en Egypte*, Paris, Téqui, 3ème éd. 1980
ZAKI (P), *Our Lord's Mother vitits Egypt in 1968 & 1969*, Dar el Alam el Arabi
BRUNE (F), *La Vierge d'Egypte*, Paris, Jardin des Livres, 2004, p. 19, 74-79, chap. 5, 6 et 7
JOHNSTON (F), *When millions saw Mary*, Devon, Maslands Ltd, 1980
PILICHIS (D) & others, *Apparition phenomenon manifest at Zeitoun*, Cleveland, Page Research Library, 1975
TURI (A-M), *Pourquoi la Vierge apparaît aujourd'hui*, Paris, ED. du Félin, 1988, p. 242-252
VEILLITH (R)*, Le retour du Christ,* Chambon-sur-Lignon, auto-édité sans date
BOUFLET (J), *Faussaires de Dieu*, Paris, Presses de la Renaissance, 2000, p. 529-530
NELSON (C), *The virgin of Zeitoun*, Worldview Magazine, Vol. 16 n° 9, Sept. 1973, pp. 5-11
L'Inconnu, Paris, mai 1987, p. 23-26
Nostra, Paris, 18-25 novembre 1982, p. 7
Fortean Times, London, November 2000, p. 25
Nombreux sites internet dont *Wikipedia*

PALMAR DE TROYA

Le 30 mars 1968, à Palmar de Troya, un petit village espagnol des environs de Seville, la Vierge apparut à quatre jeunes filles sous l'aspect de Notre-Dame du Mont Carmel. Il était 13 h 20. L'événement fit grand bruit, attira des curieux et, durant les mois suivants, de nouveaux voyants se manifestèrent...

On enregistra bientôt là le cortège des signes, prodiges et miracles communs aux lieux d'apparitions mariales modernes et on assista même au spectacle à la fois charmant et ridicule de femmes visionnaires qui berçaient dans leurs bras un petit Jésus invisible.

Parmi les curieux qui se rendirent en ce lieu il y eut un certain Clemente Dominguez y Gomez qui avait eu une jeunesse difficile marquée par plusieurs fugues de la maison paternelle. Convaincu, disait-il, de la réalité surnaturelle des événements, il eut lui-même sa première apparition dès le 30 septembre 1969. Ensuite, le 6 janvier 1970, il affirma y avoir reçu les stigmates.

Bien que décrit très tôt par le Padre Luna comme un aventurier, ce Dominguez finit par supplanter tous les visionnaires de Palmar de Troya et ce lieu devint dès lors son "fief." En décembre 1975, il attira là Mgr Pierre-Martin Ngô-dinh Thuc, qui avait été l'archevêque de Hué, au Vietnam. A Palmar, cet archevêque dévoyé consacra plusieurs prêtres et ordonna cinq évêques, dont Dominguez. Il poursuivit ensuite une carrière fort peu orthodoxe et mourut dans des circonstances étranges en décembre 1984.

Rome, qui ne reconnaissait pas les apparitions de Palmar, lança une salve d'excommunications contre les cinq nouveaux évêques. Une multitude de croyants qui avaient été persuadés par Dominguez que Palmar était devenu le plus grand centre mondial d'apparitions mariales et qu'il allait devenir, bientôt, le centre mondial du catholicisme, estimèrent pourtant que ces ordinations étaient valables. Ils ne s'étonnèrent donc pas quand Dominguez se mit à ordonner à son tour des prêtres...

Peu de temps après, suite un grave accident de la route, Dominguez devint complètement aveugle. Mais cette tragédie n'ébranla pas ses disciples pas plus qu'elle ne ralentit sa carrière de mystificateur. En août 1978, quand Paul VI mourut, Dominguez annonça que le Seigneur lui était apparu pour le sacrer pape. Il prit pour nom Gregoire XVII et annonça que désormais Palmar remplaçait Rome. Il excommunia donc derechef Jean-Paul Ier et tous ceux qui reconnaîtraient en lui le vrai pape. Cela faisait pas mal de monde... A l'inverse, il se mit à canoniser des quantités de gens et à ordonner un grand nombre de prêtres et d'évêques, selon son gré. Parmi les évêques ordonnés par lui, deux d'entre eux (Roger Kozic et Michel Fernandez) firent ensuite parler d'eux au Fréchou, en France, où ils se dirent favorisés d'apparitions mariales qu'ils rendirent crédibles au moyen d'un équipement laser. Ils furent finalement condamnés par le tribunal d'Agen, mais cela ne mit pas un terme à leurs activités ni au fanatisme de leurs disciples.

Grégoire XVII édicta un nombre important de règles nouvelles : entre autres choses, il imposa à nouveau la messe latine et confisqua les missels et les Bibles qui, selon lui, contenaient de nombreuses erreurs qu'il importait de corriger et qui ne pouvaient plus davantage polluer les esprits de ses fidèles. Les années passant, son intransigeance devint de plus en plus grande, au point qu'il retira le caractère sacré à tous les objets réputés jusque-là tels s'ils n'appartenaient pas désormais à l'Eglise palmarienne, seule Maison de Dieu selon lui. De même, les chrétiens palmariens se voyaient interdire l'entrée de tous les édifices religieux n'appartenant pas à leur Eglise parce que ces lieux étaient devenus des maisons de Satan.

Choisi directement par Dieu, GrégoireXVII devait évidemment avoir un destin différent de tous les autres papes. C'est ainsi qu'on fit courir le bruit qu'il serait un jour crucifié lui-aussi en Palestine et qu'il ressusciterait trois jours plus tard pour assurer un nouveau pontificat sous le nom de Pierre II, lequel serait le pape de l'Apocalypse et saluerait le retour du Christ. En 1997, répondant enfin à des accusations qui couraient sur son compte depuis plusieurs années, Grégoire XVII reconnut avoir abusé sexuellement de plusieurs des prêtres et religieuses de son Ordre et en demanda pardon.

Grégoire-Dominguez est mort en 2005, laissant derrière lui une "secte" riche alors de 90 millions d'euros et un successeur qui prit pour nom... Pierre II. Ce dernier mourut à son tour en 2011 et son successeur prit pour nom Gregoire XVIII. Quelle originalité ! Aujourd'hui l'Eglise palmarienne semble quelque peu à bout de souffle. Si elle a fait ériger à Palmar de Troya une somptueuse église, en revanche il semble que pour l'entretenir il ait fallu vendre tous les autres bâtiments que l'Eglise avait achetés précédemment...

REFERENCES :

LUNA (Padre), *La Mère de Dieu m'a souri - Les apparitions de Palmar de Troya*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1973
GOMEZ BURON (J) & MARTIN ALONSO (A), *El enigma de El Palmar de Troya*, Barcelona, Personas, 1976
PASCUAL (C), *Guia sobrenatural de Espana*, Madrid, Al-Borak, 1976, p. 262-280
LUZ (F), Le soufre et l'encens, Paris, Claire Vigne, 1995, p. 124-136, 154-159, 160-179, et 273-310
Choisir (Genève), Mai 1985, p. 11-14 [Mayer (J-F), *les intégristes de Grégoire XVII*]
Le Nouveau Détective (Paris), 29 mars 1990, p. 20 (*Une affaire pas catholique*)
MAYER (J-F), Eglise palmarienne : le nouveau pape..., http://orbis.info/2011/11/eglise-palmarienne-le...

DOZULE

En 1970, à Dozulé, en Normandie, Madeleine Aumont qui avait alors à peu près 45 ans, décida de renouer avec la religion catholique qu'elle avait jusque-là beaucoup négligée. Après s'être confessée et avoir communié, elle se sentit transformée, comme si Jésus vivait en elle. Elle en parla à son curé qui l'autorisa à communier dès lors plusieurs fois par semaines, l'attente entre deux dimanches étant jugée par elle beaucoup trop longue.

Après deux ans d'une telle grâce permanente, le 28 mars 1972, Madeleine vit une grande lueur dans le ciel suivie de la lente formation d'une croix lumineuse. Une voix suave s'adressa ensuite à elle pour lui dire : "*Vous ferez connaître cette croix et vous la porterez*."

Telle fut la première d'une série de 50 apparitions de Jésus et de saint Michel dont la voyante entretint scrupuleusement son curé, l'abbé Lhorset. Les apparitions de Madeleine Aumont ne sont pas des apparitions mariales ; néanmoins, elles sont traitées de manière si semblable par tant d'auteurs qu'elles doivent être signalées dans le présent ouvrage.

L'évêque de Bayeux estima que l'abbé Lhorset était le principal responsable des apparitions et il l'éloigna en août 1977. Il fut remplacé par un autre prêtre qui commença par obtenir que la voyante cesse d'avoir ses apparitions dans l'église, puis qui parvint même, semble-t-il, à mettre fin définitivement aux apparitions en l'espace de trois mois.

En 1976, dans un livre de Jean Guitton, l'abbé Lhorset avait remarqué une phrase qu'il avait cru pouvoir s'attribuer. Il contacta le grand écrivain qui lui dit que cette phrase avait en fait été écrite par Gérard Cordonnier, un polytechnicien français. Cet homme qui travaillait dans le secteur de la Marine s'intéressait, depuis les années 30, aux apparitions et à d'autres phénomènes réputés mystérieux. Ses croyances, profondément enracinées, prenaient généralement le pas sur ses connaissances scientifiques. Spécialiste en optique, il expliquait, par exemple, que si le soleil n'avait dansé qu'au-dessus de Fatima, c'était parce qu'un tourbillon cosmique s'était placé sur la trajectoire de l'astre, ce qui avait modifié les

caractéristiques de la réfraction de l'espace par une sorte de polarisation rotatoire (!). Contacté par l'abbé Lhorset à propos de Madeleine, Cordonnier débarqua à Dozulé et prit les choses en mains, s'occupant de faire diffuser tracts et brochures... au grand dam de l'évêque de Bayeux.

Ce qui devint alors la grande affaire de Dozulé, ce fut la demande prétendue de Jésus de construire une croix sur une butte du village. Mais pas n'importe quelle croix : celle-là devait nécessairement mesurer 738 mètres de hauteur et chacun de ses bras devrait atteindre précisément 123 mètres ! Avant de décéder, en 1977, Gérard Cordonnier réalisa les plans de ce monument qu'il estimait parfaitement réalisable. D'autres études de faisabilité, toutes fort coûteuses, furent ensuite effectuées par différents cabinets d'experts. On envisagea ainsi diverses structures métalliques, on étudia la résistance du monument par rapport aux vents, au givres etc. On chercha des solutions aux difficultés qui étaient apparues pour les fondations d'une telle masse. On travaillait encore à ces sujets à l'aube de l'an 2000 en y engloutissant les sommes énormes versées par des croyants. Quant à Madeleine qui voyait bien que les dimensions de la croix soulevaient des problèmes qu'elles n'avait sans doute pas imaginés au départ, elle finit par suggérer que si les hommes ne la construisaient pas, Jésus lui-même la ferait apparaître. Mais, toujours selon la voyante, il serait alors trop tard...

Le caractère apocalyptique des messages de Dozulé a frappé les autorités religieuses et n'a même pas laissé insensible le Vatican. Le 27 avril 1984, Mgr Badré, évêque de Bayeux, constitua une Commission d'enquête chargée d'enquêter sur les motifs des rassemblements de Dozulé ainsi que sur les livres et cassettes répandus à ce sujet dans le monde entier. Le 24 juin 1985, après avoir étudié le dossier de la Commission et ses conclusions, il publia une ordonnance dans laquelle il interdisait toute propagande et toute collecte de fonds en vue d'ériger une construction à laquelle il refusait par avance de reconnaître la qualité de sanctuaire. Il interdisait de même à tout prêtre de célébrer l'eucharistie en ce lieu et menaçait les contrevenants d'être suspendus.

Cette ordonnance et les conclusions de la Commission d'enquête furent adressées au cardinal Ratzinger (futur Benoît XVI) qui dirigeait alors la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Ce dernier en accusa réception dès le 25 octobre tout en approuvant les méthodes employées en la circonstance. Le 8 décembre suivant, l'évêque de Bayeux publia encore une Déclaration ferme insistant sur l'inauthenticité des apparitions.

Le 15 mars 1991, la publicité sur cette affaire allant en s'activant, Mgr Pican qui avait succédé à Mgr Badré, crut bon de publier une nouvelle admonestation intitulée, pour partie, "*Le piège à gogos.*" Non seulement il réitéra les interdiction formulées par son prédécesseur, mais il condamna les événements en ces termes sévères : "*Ce pseudo-message, dont l'extravagance et le caractère absolu ne méritent pas qu'on s'y arrête, est habilement commercialisé sous la forme de tracts, de supports médiatiques, d'appels divers relancés régulièrement et d'ouvrages de vulgarisation. Cette surabondance donne une impression de sérieux : elle est proprement illusoire et rallie les gogos. Elle réussit même à opposer les associations qui se prévalent de diffuser le véritable et authentique message et ses multiples versions de référence. Ne nous laissons pas abuser par cette surenchère commerciale et mensongère.*"

En date du 4 juin 1999, Mgr Pican nous confirma par écrit que tous les termes de sa déclaration et de celles de son prédécesseur restaient valables.

Dozulé fut, pour certaines personnes, un excellent tremplin. C'est ainsi qu'en 1980 une dame Roque apprit, par la revue *Atlantis*, ce qui se passait là-bas. Ce professeur de yoga se mit bientôt à fréquenter beaucoup Madeleine Aumont puis fonda une association dans laquelle entrèrent plusieurs de ses élèves. Cette association devint peu à peu une petite communauté et Mme Roque se mit à son tour à prophétiser. Une guerre nucléaire allait être déclarée ; Paris, Lyon et Marseille seraient détruites et la Bretagne sauvée, annonçait-elle. Des adeptes abandonnèrent leurs biens et se réfugièrent dans une maison en Loire-Atlantique. Fort heureusement, dès la fin 1985, grâce à l'action efficace d'une autre association, la plupart des adeptes de ce qui était devenu une secte dangereuse revinrent à une vie normale.

Le site internet www.prevensectes.com cite bien d'autres sectes et groupements qui sont nés et se sont développés autour des événements de Dozulé. Cette affaire semble en effet très juteuse à divers points de vue. Nombre d'escrocs ou de délirants s'en servirent donc comme d'un véritable tremplin pour leurs activités. C'est ainsi, par exemple, que le célèbre Raël (le messager des extraterrestres qui prétendit un moment avoir réalisé un clone humain) se rendit sur les lieux pour y expliquer que ce n'était pas la Vierge mais bien des extraterrestres qui s'étaient manifestés là.

Le 20 novembre 1995, lassé par l'activisme des sectateurs de Dozulé, le Maire de la commune adressa une lettre aux diverses associations qui militaient pour l'érection de la croix glorieuse. Il les prévint : le site où il était envisagé de la construire était un des sites protégés importants de la région et il ne pourrait jamais rien y être construit. C'est sans doute à la suite de cette mise au point définitive que l'on vit apparaître alors ici et là dans la région ou même bien plus loin des centaines de croix en réduction qui mesuraient quand même 7,38 mètres de hauteur sur 1,23 de large. Une nouvelle aubaine commerciale pour ceux qui les fabriquaient ! Lumineuses la nuit (en bleu et blanc, couleurs de Marie), ces croix furent considérées en bien des endroits comme gênantes et conséquemment dénoncées par leurs proches voisins auprès des Autorités compétentes, ce qui, rien qu'en France, causa pas mal de remous ici et là.

Au terme d'une étude remplie de chiffres et de dessins géométriques, l'abbé Luigi Villa crut pouvoir démontrer que cette croix était rien moins que satanique. Il y reconnaissait en effet une influence maçonnique, les marques de l'Antéchrist, l'oeil de Lucifer et bien d'autres joyeusetés du genre. Autant de raisons, pour lui, d'exiger la destruction de tous ces objets dans l'intérêt même des fidèles. On remarquera en passant qu'un abbé qui recommande la destruction d'un grand nombre de croix est une véritable rareté.

En 1995, dans un ouvrage consacré aux apparitions de Dozulé, Jean Stiegler soulignait l'immanence du châtiment final : il ne faudrait pas attendre l'an 2000, écrivait-il, pour que l'Anté-Christ bouleverse le monde. La Terre allait basculer sur son axe et une Nouvelle Jérusalem verrait le jour... Il n'en fut rien, et cela ne devrait étonner personne.

REFERENCES :

DE LANNOY (O) : Dozulé, un témoignage au service de la vérité, Paris, F-X de Guibert, 1994
STIEGLER (J), *La Croix glorieuse*, Montsurs, Résiac, 1984
STIEGLER (J), *Dozulé - Ultime message du Christ*, Plescop, Chez l'auteur, 1984
STIEGLER (J), *Nouvelles révélations avant l'an 2000 - Les secrets de Dozulé*, Monaco, Ed. du Rocher, 1995
PEZE (E), *Les nouveaux lieux miraculeux*, Paris, Balland, 1984, p. 264-271
VALLART ROSSI (M-A), *Les faux mystiques chrétiens*, Paris, Nouvelle Cité, 1988, pp. 31-35
COLLECTIF : *Messages de Dozulé en Français*, Villeneuve d'Ascq, Ressource, 1997, pp. 98-113
Les Cahiers du Réalisme Fantastique, Regusse, M. Moutet éditeur, n° 2 p. 35-38
Lettres et documents envoyés à l'auteur par Mgr Pican

KIBEHO

Les événements qui suivent se sont produits au Rwanda alors peuplé de 5 à 6 millions de personnes dont une bonne majorité était de religion chrétienne.

Le 28 novembre 1981, à 12h35, à Kibeho, dans une école de filles tenue par des religieuses rwandaises, Alphonsine Mumureke, née en 1965, se trouvait avec ses compagnes de classe dans le réfectoire, lorsqu'elle entendit une voix qui l'appelait : "*mon enfant*." Aussitôt, Alphonsine répondit : "*me voici*." Elle se dirigea vers une allée et, voyant une femme bronzée vêtue d'une robe blanche sans couture, elle s'agenouilla, fit le signe de la croix et demanda : "*femme, qui es-tu ?*" L'apparition lui répondit : "*je suis la Mère du Verbe*." Un court dialogue suivit. Durant celui-ci, qui aurait eu lieu a-t-on dit en plusieurs langues, l'apparition déclara à Alphonsine que ses compagnes ne priaient pas assez. Ensuite, elle disparut sans se retourner. La voyante resta agenouillée, comme pétrifiée ; et il fallut qu'une soeur la bouscule pour qu'elle reprenne ses esprits.

Ce soir-là, personne ne crut à l'apparition mariale. On y crut d'autant moins que, dans la première quinzaine du mois, la même élève avait déjà pas mal attiré l'attention sur elle à la suite d'une étrange "maladie" qui l'avait rendue très sensible au bruit au point qu'elle s'évanouissait parfois. Tout le monde parla donc une fois encore d'une maladie des nerfs ou même d'envoûtement. L'Afrique demeure, en effet, un creuset où toutes les croyances relatives aux esprits, à la sorcellerie et aux maléfices trouvent un grand nombre d'adeptes. D'ailleurs, au début de l'année suivante, quand une seconde voyante se fit connaître, on enregistra dans l'école de nombreux phénomènes jugés diaboliques : des formes hideuses apparaissaient dans le dortoir (y compris à la voyante) et il fallut, pour les chasser, asperger les lits d'eau bénite...

Une seconde apparition eut lieu le lendemain 29 novembre et, à partir du mois de décembre, tous les samedis. Ensuite arrivèrent les vacances.

Peu après la rentrée des classes, le 12 janvier 1982, Anathalie Mukamazimpaka, née en 1964, surnommée "l'animatrice de celles qui prient" parce qu'elle était responsable de la Légion de Marie et participait à des réunions de prière du Renouveau Charismatique, fut à son tour favorisée d'apparitions. Elles durèrent jusqu'au 3 décembre 1983.

Cette seconde voyante ne dissipa pas encore l'incrédulité des autres élèves. L'une des plus incrédules, Marie-Claire Mukangano, née en 1961 et responsable de la Jeunesse Etudiante Catholique, vit cependant la Vierge, à son tour, à partir du 2 mars 1982. Ses apparitions ne durèrent que six mois puisqu'elles cessèrent le 15 septembre 1982. Elles convainquirent cette fois la plupart des sceptiques bien qu'elles furent marquées par des épisodes pour le moins curieux ou extravagants. Ainsi, par exemple, sa première apparition mariale eut lieu alors qu'elle venait d'assister à un cours où on leur avait parlé des apparitions de Fatima et à une époque à peine postérieure à une période pendant laquelle on l'avait jugée si "possédée" par le diable que Soeur Blandine avait procédé sur elle à des rites et des prières d'exorcisme. Le 12 mars, la Vierge lui révéla que sa grande soeur venait de sortir du purgatoire. Le purgatoire n'est pourtant ni un lieu ni un temps, mais bien une étape, un état dans lequel l'âme se trouve avant d'accéder au paradis. C'est à partir du Moyen-âge que s'imposa peu à peu l'idée que le purgatoire était un lieu où les âmes souffraient pour racheter certains péchés. Autant de subtilités que peu de gens connaissent et qu'ignorent en particulier nombre de voyants de la Vierge.

Le 25 mai 1982, en dehors de l'école, cette fois, Stéphanie Mukamurenzi, née en 1968, eut une première apparition. Elle en eut peu et elles cessèrent vite, la dernière s'étant produite le 15 septembre 1982. Les messages qu'elle reçut différaient sensiblement de ceux qui avaient été transmis jusque-là par les trois autres voyantes car ils étaient axés sur la mortification et le danger de Satan.

Plus tard, on parla d'une cinquième voyante, Vestine Salima qui aurait eu des visions en grand secret depuis juillet 1980, soit bien avant Alphonsine. A partir du 15 septembre 1982, ses visions devinrent publiques et se produisirent sur la place du collège. La dernière se passa chez elle, en plein air, le 24 décembre 1983. Au départ, Vestine, qui appartenait à une famille musulmane très tolérante, n'avait vu que Jésus et ce n'est qu'à partir du 13 avril 1982 qu'elle vit Marie. Elle fit aussi un voyage au Paradis et vit au moins trois fois Dieu le Père. Mais c'est sa description de Jésus qui reste la plus étonnante : un jeune homme à peau très claire, vêtu de culottes courtes et d'un "cinglet" (sous-vêtement semblable à un t-shirt sans manches) ! Il n'était pas vraiment étonnant qu'une jeune africaine imagine ainsi Jésus. En revanche, il était quasi impossible qu'une jeune africaine s'adresse à la Vierge en s'exprimant comme cela a été rapporté ci-dessus : "*Femme qui es-tu ?*" Les récits qui ont été faits des événements contiennent donc un mélange de choses correctement rapportées, dans leur naïveté originelle, et de réécriture de l'Histoire.

En juillet 1982, Jésus commença à apparaître à un païen qui était censé ne rien connaître de la religion. C'était un berger de 15 ans. Trois mois après ses premières apparitions, il communiqua un message aux prêtres et aux religieuses puis s'inscrivit au catéchuménat. Dès le début de ses cours de catéchisme, il sembla totalement ignorant de certains aspects de la religion mais imbattable sur d'autres, censés avoir été abordés avec lui par Jésus. Il fut baptisé à la Pentecôte 1983 et prit le nom d'Emmanuel, comme Jésus

le lui avait demandé. A Pâques, après trois mois d'enseignement, il savait lire et écrire. En août, il fut confirmé.

En août 1982, Agnès Kamagayu, née en 1960, et sur le point de se fiancer, fut à son tour favorisée par des apparitions de Marie qui se présenta à elle sous le titre de Mère du Ciel, puis, plus tard, d'Immaculée Conception (Encore ce non-sens !). A partir du 21 septembre de la même année, c'est Jésus qui lui apparut, et ce, jusqu'au 29 août 1983. Le 25 septembre suivant, la Vierge lui apparut pour la dernière fois. Agnès, elle aussi, avait eu au préalable une "mystérieuse maladie" qui s'était traduite par des vertiges, des insomnies et des divagations. Un jour elle vit la Vierge en colère et une autre fois en pleurs ; dans l'un et l'autre cas à cause des péchés du monde. La jeune femme, a-t-on dit, renonça à ses fiançailles. Si ce fut vrai, ses apparitions en furent-elles la véritable cause ? Rien ne le prouve.

Le 20 mars 1982, Alphonsine fut la première qui fit un "voyage mystiqu.". Durant 6 heures (18 selon certaines sources), elle serait restée comme morte et immobile dans un lit, son corps étant raide et son poids paraissant excessivement important. Pendant cette forme d'extase ou de coma, elle aurait visité, selon ses dires, trois lieux hors de ce monde qui semblaient correspondre à l'enfer, au purgatoire et au paradis. L'immobilité de l'intéressée serait assez extraordinaire si elle avait été rigoureusement observée en permanence ; mais ce ne fut pas le cas. Un débat existe même sur le point de savoir si l'intéressée se leva un moment donné pour satisfaire un besoin naturel ! Anathalie connut à son tour trois expériences du même genre. Puis ce fut au tour de Vestine qui n'en eut qu'une seule.

Les voyantes firent de longs jeûnes, ne se nourrissant, a-t-on dit, que d'hosties. Pendant les apparitions, certaines d'entre elles dansèrent et chantèrent pour la Vierge. Elles bénirent de l'eau et des chapelets. Anathalie demanda une source miraculeuse, mais ne l'obtint pas, la Vierge lui ayant répondu qu'il y a une eau plus importante pour l'homme, à savoir celle qui donne la vie (?!).

Les apparitions, qui étaient annoncées à l'avance, attirèrent rapidement les foules. On aurait compté, parfois, jusqu'à 20.000 personnes. Un podium fut construit et c'est sur celui-ci que les voyantes avaient leurs apparitions et les commentaient au moyen de micros branchés sur des hauts-parleurs. Les apparitions d'Agnès furent sans doute les plus spectaculaires puisqu'elles s'accompagnèrent de prodiges solaires. Il faut dire que la voyante ordonnait aux spectateurs de regarder dans la direction de l'astre. On vit le soleil bouger, changer de couleur, se diviser, présenter des taches et des barres. Certains y virent une croix et d'autres une couronne d'épines. Agnès dit également que si les gens regardaient bien ils y verraient Jésus montrant l'eucharistie. Et certains virent cela. Une autre fois, Agnès dit qu'en regardant le soleil on pouvait y voir Jésus sur la croix. Et certains le virent. Enfin, il y en eut qui crurent voir, entre des nuages, une montagne sombre avec une source ; et d'aucuns dirent qu'il s'agissait d'une image du paradis. On trouvera plus loin, dans l'annexe I, l'explication de tous ces "prodiges"...

Lors d'apparitions à Anathalie, on signala des pluies subites qu'on qualifia de miraculeuses. Certains récoltèrent cette eau pour s'en asperger et obtinrent ainsi, a-t-on dit,

des guérisons miraculeuses. Dans un autre cas, on raconta qu'Anathalie était restée sous une de ces pluies sans qu'elle fut mouillée.

Dans les foules amassées, il y eut bien d'autres visionnaires ; mais ils n'eurent que des apparitions très fugitives. On dénombra également des visionnaires qui avouèrent assez rapidement leurs supercheries ou d'autres dont les déclarations étaient si fantaisistes qu'ils ne furent jamais pris au sérieux. Ainsi en fut-il de Francine Mutegwaraba à laquelle la Vierge apparut pour lui montrer en vision deux amants "coincés", bloqués dans cette position fâcheuse depuis une semaine dans un bois, et à laquelle elle demanda d'aller leur porter aide en leur jetant de l'eau bénite !

En général, les apparitions et les messages furent très longs. Mais mis à part les encouragements à réciter le chapelet et une demande de chapelle, rien d'important ne peut être retenu du déluge de paroles dont les voyants se firent les interprètes.

L'évêque de Butare créa deux Commissions pour examiner ces événements. D'abord une Commission médicale (20 mars 1982) puis une Commission théologique (14 mai 1982). Le 10 juillet 1983, il publia une lettre pastorale, rappelant les faits et précisant que l'heure du verdict définitif n'avait pas encore sonné.

Le temps passa et rien ne parut plus évoluer jusqu'en 1994 où se produisit l'effrayant génocide dont les médias du monde entier ont longuement parlé. Il semble qu'un bon nombre de prêtres et de religieuses y prirent une part active. Toujours est-il que l'évêque du lieu, Mgr Augustin Misago, fut arrêté et traduit en justice. Selon ses accusateurs, il n'avait certes pas tenu une machette, mais il n'avait pas cessé de manoeuvrer souterrainement pour fournir des armes et exciter les esprits. Les conclusions du procès furent déposées en mai 2000 et, début juin, le prélat fut acquitté. A titre d'apaisement et pour sauver l'image d'un régime criminel, ont dit certains commentateurs. Toujours est-il qu'un an plus tard exactement, l'évêque reconnut la réalité des apparitions, ou du moins de certaines d'entre elles. Il avait auparavant fait partie de la Commission théologique et rédigé un long rapport dans lequel il avait affirmé que l'auteur G. Maindron avait évacué nombre d'épisodes "difficiles" afin de mieux convaincre ses lecteurs de la réalité des apparitions.

Les apparitions de Kibeho furent les premières d'une telle ampleur qui se produisirent en Afrique noire. On a dit qu'elles étaient, en quelque sorte, "couleur locale." Les longs discours creux de la Vierge ont été comparés aux palabres et la théâtralisation des apparitions qui se déroulaient comme de véritables spectacles pré-programmés a été mise en parallèle avec la manière dont se déroulent les messes africaines : on chante, on danse, on se remue beaucoup...

REFERENCES :

MAINDRON (G), *Des apparitions à Kibeho*, Paris, O.E.I.L., 1984
MISAGO (A), *Les apparitions de Kibeho au Rwanda*, Kinshasa, Facultés Catholiques, 1991
PANNET (R), *Les apparitions aujourd'hui*, Chambray, C.L.D.1988, p. 96-102
TURI (A-M), *Pourquoi la Vierge apparaît aujourd'hui*, Paris, Ed. du Félin, 1988, p. 318-328

MEDJUGORJE

Le 24 juin 1981, dans le petit village croate de Medjugorje, en Yougoslavie, deux adolescentes se trouvaient sur une colline quand l'une d'elles, Ivanka, se serait écriée qu'elle voyait la Vierge. L'autre adolescente, Mirjana, n'aurait même pas regardé et toutes les deux se seraient enfuies. Elles seraient revenues le soir, un peu par curiosité, avec d'autres jeunes et tous auraient vu "la Gospa" (Notre-Dame, en Croate). Il en fut de même les autres jours qui suivirent, et ce, pendant de longues années !

Les apparitions de Medjugorje ont en effet ceci de particulier, par rapport aux autres apparitions mariales, qu'elles se comptèrent par milliers. Or, si elles ont suscité une énorme littérature et de nombreux reportages, on peut cependant dire sans risquer de se tromper qu'elles demeurent très mal connues du public en général et, paradoxalement, des pèlerins en particulier.

Très peu de gens savent par exemple ce que faisaient réellement les deux jeunes filles sur la colline quand la Vierge leur serait apparue pour la première fois. Après cinq années durant lesquelles elles persévérèrent toutes deux dans le mensonge, pressée de questions à ce sujet, Ivanka soulagea sa conscience avec le sourire (!) auprès de l’abbé Laurentin en avouant qu’elles s’étaient toutes deux rendues sur la colline pour aller y fumer en violation des interdits de leurs parents. La plupart des sceptiques se sont contentés de cette information qui démolissait déjà la "légende dorée" tissée par certains et selon laquelle les voyants se promenaient, tout simplement. Or, comme l’a fait remarquer Joachim Bouflet, fumer était, dans cette région, une chose très commune chez les jeunes et ils n’avaient aucun besoin de s’en cacher. En revanche, il leur était évidemment interdit de fumer autre chose que du tabac. Or, Mirjana qui vivait à Sarajevo et ne résidait à Medjugorje que durant les vacances, était alors surnommée *pankerica* (la fille punk) en raison non seulement de ses accoutrements qui scandalisaient les villageois, mais aussi parce qu’on la soupçonnait de se droguer. L’envie de fumer un joint expliquerait que les deux jeunes filles se soient rendues sur la collines pour s’isoler... (1)

Durant les premiers jours des apparitions, les jeunes voyants furent questionnés par Jozo Zovko qui était le curé de la paroisse. Il les trouva très vagues à propos du contenu des messages de la Vierge et il constata que Vicka et Mirjana semblaient vouloir adopter, l'une et l'autre, une position de leader par rapport aux autres, ce qui engendrait une sorte de rivalité au niveau de leurs déclarations et les faisait se contredire. Il interrogea les deux jeunes filles sur ce qu'elles savaient des apparitions de Lourdes et Fatima et elles lui répondirent qu'elles n'en avaient jamais entendu parler et qu'elles ignoraient que la Vierge était déjà apparue par le passé. Pareille affirmation est totalement incroyable quand on sait l'effort missionnaire déployé en Yougoslavie par les franciscains ! Peu de temps après, on ne trouva rien de mieux à faire que de leur confier un livre sur les apparitions de Lourdes. Mais plus tard, elles prétendirent ne même pas l'avoir lu.

Il importe, ici, d'ouvrir une parenthèse qui permettra d'éclairer les événements.

L'ordre des franciscains a, en Yougoslavie, un lourd passé de compromissions avec le pouvoir fasciste d'avant la seconde guerre mondiale. Plusieurs ouvrages spécialisés ont traité ce sujet sur lequel il est inutile de s'appesantir ici. Une sérieuse remise en ordre des choses finit par être envisagée au Vatican. Le 9 décembre 1981 se déroula donc à Rome une réunion des plus hautes instances de l'Ordre franciscain. Elle était dirigée par le Pape Jean-Paul II. Il y fut décidé d'appliquer strictement un décret datant du pontificat de Paul VI et dont la conséquence était que les franciscains devaient définitivement quitter la paroisse de Medjugorje pour la rendre au clergé séculier. Or, deux franciscains avaient obstinément refusé de s'y soumettre jusque-là. Passé le 9 décembre 1981, ils persévérèrent dans leur refus et, par l'intermédiaire des voyants, ils interrogèrent la Vierge sur le bien-fondé de leur décision. La Vierge donna raison aux rebelles et indiqua l'ordinaire du lieu, Mgr Zanic, comme responsable de cette discorde. En conséquence, le 29 décembre, ces deux franciscains reçurent une nouvelle admonestation de leur provincial avec menaces de sanctions canoniques. A nouveau ils consultèrent la Vierge qui leur donna encore raison. Le 29 janvier 1982, les sanctions tombèrent : les deux franciscains étaient renvoyés de leur Ordre et *suspens a divinis*. Cela ne les empêcha pas de demeurer à Medjugorje et d'y poursuivre leurs activités dans la plus totale illégalité ; soutenus en cela par les voyants et les charismatiques... (2)

Tandis que les premières apparitions passaient, la méfiance ou la surprise de frère Jozo se muait peu à peu en un soutien inconditionnel... Très tôt, il craignit ou fit croire qu'il fallait craindre que la police puisse intervenir de façon musclée. Pour cette raison, il fit pression sur les voyants pour que la Vierge accepte d'apparaître non plus sur la colline, mais dans l'Eglise du village. Non sans certaines réticences répercutées au curé par les voyants, la Vierge accepta. Par la suite, compte tenu des interdictions que l'évêque Zanic lança, les apparitions "publiques" durent encore se déplacer en plusieurs autres endroits des bâtiments occupés par les franciscains ; y compris finalement dans une pièce où la Vierge avait dit au départ qu'elle n'irait jamais compte tenu d'un scandale de moeurs qui s'y était jadis produit. Ensuite, les voyants prétendirent avoir des apparitions individuelles, chez eux ou dans des pays étrangers où ils se rendirent à l'occasion de tournées de conférences organisées par des groupes charismatiques ou parce qu'ils se marièrent.

Aux messages simplistes des premiers jours succédèrent bientôt de longues

conversations banales, puis des secrets, au nombre de dix pour chaque visionnaire... Un seul tenta vraiment d'entrer dans les ordres et s'inscrivit au séminaire. Mais il en sortit rapidement, non pas faute des qualités intellectuelles nécessaires ; mais plutôt, selon ce que l'intéressé en a dit, parce qu'il serait devenu fou s'il y était resté ! Au célibat forcé, il préféra en effet une riche Miss Massachusetts qu'il épousa en 1994.

On peut dire que les apparitions de Medjugorje firent l'objet d'une véritable campagne médiatique orchestrée par des groupes charismatiques. Des flots d'encre coulèrent pour imprimer une multitude d'ouvrages et de lettres-circulaires personnalisées qui visaient, en fin de compte, à déverser dans le petit village yougoslave des millions de pèlerins venus par cars entiers de tous les pays du monde. Les habitants de Medjugorje profitèrent évidemment de l'aubaine et, après une courte période durant laquelle ils furent en grand nombre d'ardents dévots de la Vierge, ils virent clair dans le jeu des voyants et se reconvertirent en commerçants ou en hôteliers bien décidés à ne pas laisser échapper le pactole qu'il n'y avait qu'à saisir. Certains villageois devinrent à ce point riches qu'ils rebâtirent complètement leurs maisons, y ajoutèrent une piscine ou un terrain de tennis pour mieux accueillir les touristes. Mais surtout, chacun posséda bientôt son magnétoscope et la location ou la vente des cassettes pornographiques devint là un marché florissant... [3]

Sans doute les apparitions de Medjugorje n'auraient-elles pas connu le succès international qui fut le leur s'il n'y avait eu, pour les défendre et les faire connaître, l'abbé René Laurentin, le célèbre historien de Lourdes. Rappelons que la première apparition eut lieu le 24 juin 1981. Or, le 23 février suivant déjà, Laurentin signa dans *Le Figaro* un article où il présentait ces apparitions comme ayant toutes les chances d'être authentiques. Et si ce n'est qu'à la fin du mois de décembre 1983 qu'il se rendit pour la première fois sur les lieux, c'est pourtant déjà en février 1984 qu'il publia son premier livre complet sur le sujet.

On peut dire qu'à partir du moment où il s'intéressa à ce qu'il se passait à Medjugorje, Laurentin troqua brutalement sa casquette d'historien contre celle d'un journaliste-enquêteur. En quelques mois, il passa de la critique historique de documents au commentaire d'informations de presse superficielles puis à l'interrogatoire personnel des témoins sur le terrain. Au lieu de demeurer un rapporteur distant des faits présumés, il s'investit dès lors personnellement dans cette affaire au point d'en devenir lui-même un des acteurs tout en perdant le contact avec la réalité. Ainsi, il devint à la fois non seulement le défenseur mais aussi le porte-parole des voyants. Dans un premier temps, il se contenta d'occulter les aspects les plus déplaisants de leurs témoignages dans le seul but de mieux faire triompher ce qu'il croyait être la vérité. Puis il tortura les textes et les déclarations des uns et des autres pour rattraper ou justifier certaines bévues commises par les voyants. Ensuite, il réécrivit l'histoire, en manipulant la chronologie des événements ou en prêtant aux uns et aux autres des pensées, des déclarations ou des actes qui n'étaient pas leurs. Enfin, il cautionna d'évidents mensonges et même des parjures et se fit délateur ou calomniateur... Bref, en se basant sur les graves preuves accumulées à ce sujet par Michel de la Sainte Trinité, Ivo Sivric, Mark Waterinckx, Joachim Bouflet et Jean-Louis Marie Martin, Laurentin apparaît aujourd'hui aux yeux des critiques sérieux, comme le plus grand manipulateur ensoutané de la littérature mariophanique.

Un exemple typique montre à quel point le grand historien de Lourdes que fut

Laurentin dérapa intellectuellement pour sombrer dans une dérive qui devait l'emmener très loin dans l'usage des contre-vérités et des mensonges. Cela commence par une histoire extravagante...

Un jour, un pauvre homme arrêta un taxi qui s'en revenait de Medjugorje et donna au chauffeur un mouchoir ordinaire tâché de sang en lui recommandant de jeter cette étoffe dans l'eau dès qu'il en verrait. Puis il le menaça de terribles châtiments s'il n'agissait pas ainsi. Le chauffeur n'était pas encore arrivé à une rivière quand une femme habillée de noir l'arrêta et lui demanda le mouchoir. Comme il hésitait, elle le menaça à son tour de châtiments divers, si bien qu'il s'exécuta. Alors, elle lui dit que s'il n'avait pas fait cela, un grand malheur serait sans doute arrivé ; quelque chose comme la fin du monde.

Voilà, résumée en quelques mots, l'histoire que raconta un jour à Medjugorje ce chauffeur de taxi. Elle fit rapidement le tour de la foule et il advint finalement qu'on demanda aux voyants d'interroger la Gospa pour en comprendre la signification. Ils le firent et ils apprirent ainsi que le pauvre homme n'était autre que Jésus et que la femme en noir avait été la Vierge elle-même !

Ce récit fut reproduit par Yanko Bubalo dans l'ouvrage qu'il écrivit à propos des entretiens qu'il eut avec Vicka. Or, qu'a dit à ce propos René Laurentin ? "*L'histoire que Vicka relate dans son Journal et que Bubalo a cru devoir reprendre malgré mes réticences dans ses interviews de Vicka, paraît bien confuse, bien mythique. Elle semble supposer que Jésus, en donnant le mouchoir et en ordonnant de le jeter dans le fleuve, aurait voulu déclencher un châtiment sur le monde, et que Marie aurait arrêté cette punition. On retrouve là, sous forme fabuleuse, le mythe inqualifiable d'un Christ justicier dont la vengeance virile serait arrêtée par la miséricorde de la Mère. Cette opposition est injurieuse pour la Miséricorde du Christ, mort pour nous. Et cela fait justice de cette singulière histoire. (...) Ces scories déparent Medjugorje.*" [(4)]

L'abbé Laurentin estimait donc que le mythe du Christ Justicier dont la vengeance est arrêtée par sa Mère était injurieux pour la Miséricorde du Christ. Cette appréciation condamnait pourtant non seulement le récit du "mouchoir rouge", mais aussi les déclarations des voyants de La Salette et quelques autres qui prétendirent que la Vierge retenait le bras de Jésus pour qu'il ne frappe pas l'humanité. Comme Laurentin est un défenseur de La Salette, la contradiction est déjà intéressante à souligner. Si l'on poursuit plus loin le raisonnement, on peut dire que Laurentin condamne aussi indirectement la Vierge de Medjugorje puisqu'elle ne cesse de demander des prières pour sauver l'humanité de désastres qui ne peuvent évidemment être provoqués qu'avec l'assentiment de son Fils. Et Medjugorje n'est certes pas le seul endroit où la Vierge fit pareilles demandes. Tout cela montre que les raisonnements de l'abbé Laurentin sont pour le moins partiels, sinon partiaux, ce qui est déjà grave pour quelqu'un se piquant de s'occuper de critique historique. Mais il y a bien plus grave. En effet, Laurentin admit qu'il conseilla à Yanko Bubalo de ne point parler de ce récit qu'il considérait comme une de ces "scories" qui "déparent Medjugorje." Est-ce là l'attitude d'un historien scrupuleux ou celle d'un militant désireux de faire triompher une cause au prix de quelques "arrangements" avec les faits ? Enfin, Laurentin admettait que la Vierge puisse continuer à apparaître à des gens répandant de telles scories...

Au préalable, le célèbre historien de Lourdes avait déjà suggéré d'autres "arrangements" à Mgr Zanic. En effet, dès la fin de l'année 1983, quand il rencontra pour la première fois l'ordinaire du lieu, il lui demanda quelles objections celui-ci formulait contre les apparitions. L'évêque lui en soumit plusieurs touchant des déclarations de la Madone et des contradictions ou des mensonges de la part des voyants. Selon le témoignage que porta plus tard le prélat à propos de cet entretien, Laurentin lui suggéra alors de ne pas parler de ces choses afin de ne pas mettre en péril la cause de Medjugorje qui était bien utile puisqu'elle apportait de nombreuses conversions. Laurentin proposait donc déjà à ce moment de falsifier les faits en masquant partiellement la vérité. Il semble que ce soit malheureusement cette méthode qu'il continua d'appliquer ensuite. (5)

A l'origine, Mgr Zanic se trouva fort heureux d'apprendre que la Vierge était apparue à Medjugorje car il était lui-même un grand dévot de la Vierge et s'était rendu à plusieurs sanctuaires mariaux à l'étranger. Mais quand il prit connaissance d'un certain nombre de faits déplaisants, il renversa totalement son opinion. Dès lors, il ne cessa plus de dénoncer ce qu'il considéra d'abord comme une manifestation satanique puis, ensuite, comme une simple supercherie. Cette évolution de la pensée de Mgr Zanic n'a pas été assez soulignée. Or, l'opinion d'une personne qui reconnaît s'être trompée ou avoir été trompée et change radicalement d'avis sous la pression de faits indiscutables est généralement d'un plus grand poids qu'une opinion constante qui puise dans des faits sélectionnés par rapport à d'autres la confirmation sans cesse renouvelée d'une certitude pré-établie.

Mgr Zanic reçut plusieurs fois courtoisement l'abbé Laurentin, mais ces visites successives au cours desquelles le mariologue français tenta de persuader le prélat qu'il se trompait accentuèrent le courroux de ce dernier vis-à-vis de ce qu'il considéra bientôt comme une machination. Il arriva finalement un moment où, constatant les activités de l'abbé Laurentin, l'évêque le suspecta de faire partie d'une sorte de complot médiatique et le critiqua en termes très durs. Il en arriva même à dénoncer sa cupidité, ajoutant qu'il avait gagné des millions grâce à ses livres. L'abbé Laurentin a voulu répondre à cet argument, mais il l'a fait très maladroitement. En effet, il a expliqué que les droits d'un auteur ne dépassent pas 10% du prix d'un livre et qu'ils sont éventuellement divisés en autant de fois qu'il y a d'auteurs. Et il ajouta : "*l'accusation de lucre immédiat a de quoi faire sourire tout auteur, car c'est le métier le moins protégé et le plus défavorisé qui soit aujourd'hui. Il n'y a pas dix personnes, en France, à vivre de leurs droits d'auteur. C'est trop aléatoire, et grevé de trop de prélèvements : c'est payé trop tard, et de manière souvent problématique, sans compter les aléas du succès. Nul ne peut miser là-dessus, comme on le fait sur un salaire mensuel.*" Ce qu'a écrit là l'abbé Laurentin n'est pas faux, mais ce n'est toutefois qu'une façon malhonnête de présenter la réalité. S'il est vrai qu'on ne peut guère compter sur la vente de livres pour toucher un revenu régulier, on peut néanmoins arrondir confortablement son portefeuille grâce à la vente d'un ou de plusieurs best-sellers. Or le fait est là : le principal ouvrage que Laurentin a co-signé avec un autre auteur à propos de Medjugorjé s'est vendu, selon ses propres dires, à 85.000 exemplaires. Il fut en outre suivi de nombreux autres, signés de son seul nom, dont beaucoup sous forme de brochures périodiques, complétant l'ouvrage le plus connu. L'abbé Laurentin co-signa encore d'autres ouvrages sur le même sujet et toucha également des droits de traduction sur plusieurs d'entre eux. Il est certain que tout cela a rapporté bien plus à l'abbé Laurentin que les 2000 F de gain qu'il voulut bien admettre ! De là à dire qu'il gagna des millions, il y a

évidemment une marge... S'il est sans doute exagéré de prétendre que l'abbé Laurentin a voulu s'enrichir sur le compte des apparitions de Medjugorje il est néanmoins à peu près certain qu'il a accueilli plus que favorablement la possibilité de financer ainsi ses recherches consistant principalement en voyages, photographies, reportages video... ainsi qu'un abondant travail de secrétariat. Ce qu'il est important de souligner dans la polémique et les arguments des deux adversaires, c'est la façon particulièrement "jésuitique" ou déshonnête (d'un point de vue intellectuel) dont Laurentin a répondu aux accusations quelque peu outrancières de l'évêque de Mostar. Cela permet de bien juger ce que sont les méthodes et ce que valent les arguments dont use ce prêtre dans le cadre d'un débat qui aurait pu être limpide s'il en avait accepté les règles dès le début... (6)

Mais revenons aux voyants.

En 1984, l'abbé Laurentin reconnaissait la "banalité relative" des messages de la Vierge. Et pourtant, quatre ans plus tard, il réussissait à trouver dans cette "banalité relative" de quoi co-signer, avec René Lejeune, un ouvrage de 300 pages de réflexions diverses axées sur la "pédagogie de Marie" à Medjugorje. Cet ouvrage était présenté comme un "corpus chronologique des messages". Il aurait pu faire référence. Or, Joachim Bouflet y a trouvé quelques "arrangements" significatifs avec la vérité, ce qui a permis aux auteurs de masquer le contenu parfois très discutable, voire "hérétique" des discours de la Vierge.

Très tôt, certains croyants s'étonnèrent des longues discussions stériles que la Vierge semblait avoir avec les voyants. Mais là où ils s'émurent, c'est quand ils constatèrent une familiarité excessive qui ne semblait plus de bon aloi, comme des bafouillages dans des prières suivis d'éclats de rires ainsi que des attouchements divers de la Vierge sur les voyants ou de ces derniers sur la Vierge. Un jour, même, Jakov demanda à la Vierge si le club de football Dynamo, de Zagreb, gagnerait le championnat. La Gospa ne répondit pas mais lui sourit, déclara-t-il ensuite. Consternant ! Ce n'est évidemment pas le genre de chose que souligna l'habile Laurentin... (7)

Dès la seconde semaine des apparitions, le curé Jozo qui ne parvenait pas à se décider pour ou contre l'authenticité des apparitions, crut entendre une voix intérieure lui dire "sors de l'église et protège les enfants". Peut-être, inconsciemment, avait-il entendu les cris des enfants qui accouraient, poursuivis, disaient-ils, par la police. Il les fit entrer et l'apparition se produisit alors dans le presbytère. Très ému, le curé convoqua ses paroissiens pour une messe à 17 heures et là, s'inspirant d'une antique tradition de Bosnie-Herzégovine qui était tombée en désuétude, il leur proposa un jeûne de trois jours, destiné à la fois à apaiser les tensions et à éclaircir les esprits. Or, quelques jours plus tard, la Vierge demanda qu'on renoue avec la tradition du jeûne et, ensuite, le jeûne fit partie des principaux acquis, si l'on peut dire, des apparitions de Medjugorje. L'abbé Laurentin ne semble pas s'être rendu compte que là, comme en d'autres circonstances, les voyants récupérèrent une idée que d'autres avaient eue et qu'ils la firent ensuite endosser par la Vierge. Pour l'abbé Laurentin, il était bien plus évident de conclure que c'était le curé Jozo qui avait été inspiré par la Vierge avant que celle-ci fasse ensuite connaître son désir par ses petits favorisés. (8)

Il n'est pas douteux que les voyants se sont contredits plus d'une fois et qu'ils ont menti souvent. Par exemple à Mgr Zanic quand il fut question de certains messages que la

Vierge leur aurait donnés en faveur des deux franciscains qui avaient été suspendus par les autorités religieuses. Mais les plus gros mensonges concernent sans aucun doute les "secrets", les "signes" et le nombre des apparitions elles-mêmes. Le 3 juillet 1981, lors de la septième apparition qui eut lieu à quelques kilomètres de Medjugorje, les voyants furent formels : "*c'est la dernière apparition*" dirent-ils. Or, comme chacun le sait, il n'en fut rien. Quand ils constatèrent que les apparitions continuaient de plus belle, leurs "promoteurs" (Laurentin et Cie) expliquèrent que les voyants avaient plutôt dit "*C'est bientôt la dernière apparition*" et que "bientôt" ne signifiait pas nécessairement "rapidement" surtout quand la voix qui utilisait ce terme venait du Ciel. Après plusieurs années d'apparitions continues, cette explication ne put plus être retenue et l'on avança que les enfants avaient cédé à la pression de la foule et dit cela pour calmer les gens qui se faisaient indiscrets vis-à-vis d'eux. Un mensonge pour calmer l'exaltation des foules est un acte bien étrange de la part de gens favorisés par des apparitions célestes.

Une chose semblable se passa pour les secrets et les signes. Souvent les voyants annoncèrent sans aucune ambiguïté que les secrets allaient bientôt être révélés et que des signes extraordinaires allaient être donnés. Il n'en fut évidemment rien et Laurentin, comme les autres, ont bien dû, là encore, expliquer que "bientôt" ne signifie pas "rapidement"...

En 1982, Mgr Zanic eut l'idée de procéder comme l'évêque de Leira l'avait fait jadis avec les enfants de Fatima. Il chargea deux membres de la Commission d'enquête qu'il avait formée de se rendre auprès des voyants pour leur demander de coucher, par écrit, la description et la date du "grand signe" qu'ils avaient annoncé, et de glisser ensuite cet écrit dans une enveloppe qui serait scellée et remise à la Curie épiscopale de Mostar. Hélas, il y eut une "fuite" : un membre de la Commission, le frère Dugandzic, informa de cette intention le frère Vlasic, que l'évêque Zanik n'a pas cessé de dénoncer comme un des inspirateurs des voyants. Ce Vlasic contacta certainement aussitôt les voyants qui se trouvaient à Medjugorje et ceux-ci répondirent aux envoyés de l'évêque qu'ils avaient interrogé la Gospa et que cette dernière avait refusé la mise par écrit. Les deux envoyés de l'évêque se rendirent alors aussitôt à Sarajevo où se trouvait alors Mirjana. Elle répondit la même chose que les autres voyants. Enfin, les deux prêtres se rendirent au séminaire de Visoko où se trouvait Ivan. Contrairement aux autres voyants, Ivan s'exécuta aussitôt. Il écrivit ce qu'on lui demandait à deux reprises et glissa ces textes dans deux enveloppes distinctes qui furent remises l'une à son auteur et l'autre à la curie de Mostar. Comment expliquer que seul Ivan accepta, comme si la Vierge n'avait pu le contacter pour lui signifier son refus alors qu'elle était censée lui apparaître encore tous les jours ? La réponse est très simple : là où Mirjana se trouvait, il y avait le téléphone, tandis que le téléphone du séminaire était sous le contrôle du préfet des études... Chacun aura compris que si c'était la Vierge qui avait prononcé l'interdiction, elle n'aurait pas eu besoin du téléphone pour la faire connaître.

L'Evêque Zanic, qui commençait à être persuadé qu'il avait affaire à d'audacieux menteurs, les convoqua tous devant sa Commission le 3 août 1982. Cette fois encore, il leur demanda de répondre par écrit aux deux questions mais leur assura qu'ils pourraient emporter les enveloppes scellées chez eux et que celles-ci ne seraient ouvertes, pour vérification, qu'après que le signe se soit manifesté. Cette fois, tous les voyants refusèrent, alléguant du refus exprimé par la Vierge. Alors Mgr Zanic interrogea Ivan et lui demanda

si la Vierge ne l'avait pas réprimandé après qu'il se fut exécuté une première fois. Le jeune homme répondit simplement que non.

Plus tard, Ivan raconta à l'abbé Laurentin qu'il avait été intimidé par les prêtres et qu'il avait voulu leur donner l'illusion qu'il avait cédé à leur pression. Il s'était alors contenté d'écrire "Rien, rien, rien", répondant ainsi à la consigne de la Vierge qu'il avait reçue aussi bien que les autres voyants.

En mars 1985, trois membres de la Commission épiscopale de Mostar questionnèrent Ivan à propos de ce qu'il avait révélé à l'abbé Laurentin. Cette fois, Ivan leur dit qu'il n'avait mis qu'un papier blanc dans l'enveloppe et qu'il n'y avait rien d'écrit dessus. Il précisa qu'au moment de fermer l'enveloppe, la Gospa lui était apparue et lui avait souri. Les émissaires lui demandèrent alors pourquoi il ne voulait pas qu'on ouvre l'enveloppe de la curie de Mostar puisqu'elle ne contenait qu'un papier blanc. Poussé dans ses derniers retranchements, Ivan leur répondit : "*vous pouvez l'ouvrir, mais il n'y a qu'un papier blanc.*" On exigea ensuite d'Ivan qu'il rende la seconde enveloppe et il promit de l'apporter le soir-même à l'église, mais il ne le fit pas. Selon ce qu'en a dit Laurentin, il croyait l'avoir glissée dans un livre mais ne l'y avait pas retrouvée. Il promit encore de l'envoyer plus tard à l'évêque, mais n'en fit rien. Quant à l'abbé Laurentin, il s'enferra toujours davantage dans cette affaire en tentant finalement de faire croire qu'entre avoir écrit "rien" et n'avoir rien écrit, il n'y avait somme toute qu'une erreur de compréhension très banale. (9)

Finalement, les membres de la Commission d'enquête ouvrirent l'enveloppe scellée qui avait été déposée à l'évêché, et ils lurent que pour répondre aux questions "quel signe donnera la Gospa?" et "quand le signe se réalisera-t-il?", le jeune Ivan avait écrit :

- La Gospa a dit qu'elle laissera un signe : "il y aura un grand sanctuaire à Medjugorje, en l'honneur de mes apparitions, et ce sanctuaire sera à mon image."
- Le signe se réalisera au sixième mois

Les mensonges répétés d'Ivan étaient désormais prouvés. Dans les rangs des franciscains qui défendaient l'authenticité des apparitions, il y eut alors comme un mouvement de panique et l'on demanda au père Dugandzic de se rendre immédiatement sur place pour trouver une solution en excluant si nécessaire Ivan du groupe des voyants. Interrogé finalement par le père Slavko, Ivan pleura, déclara que ce qu'il avait écrit n'était pas le véritable signe et que la Vierge venait juste de l'en réprimander. Frère Michel de la Sainte Trinité doit être cité ici in-extenso : "*Et l'abbé Laurentin de commenter, très ému : 'Il pleura, comme saint Pierre après la faute.' En précisant toutefois que 'la faiblesse d'Ivan n'était pas un reniement. Mais Pierre avait affaire au Seigneur qui comprend la faiblesse du coeur humain et pardonne. Pour Ivan c'est une Commission d'enquête qui opère selon d'autres critères et retiendra cette charge contre lui.' Pauvre Ivan ! L'Evêque et sa Commission vont avoir la cruauté de tenir compte de ses mensonges ! Rendez-vous compte ! L'abbé Laurentin, lui, est d'une indulgence sans borne pour tous les mensonges des voyants. Tout donne l'impression que, pour lui, comme pour les voyants... comme pour la Gospa, mentir à l'Evêque de Mostar, pour défendre coûte que coûte la cause des 'apparitions', ce n'est pas mentir !* "

Dans cet épisode comme dans d'autres en cette affaire, la réputation de l'abbé Laurentin se trouva gravement entachée.

Le 13 mars au soir, Vicka reçut le message suivant de la Vierge : "*Priez ! Priez ! Priez ! C'est seulement avec la prière que vous pourrez éviter l'erreur d'Ivan qui n'aurait pas dû arriver. Il n'aurait pas dû écrire, et il n'aurait pas dû, après cela, l'avouer clairement pour ne pas semer le doute.*" Il faut lire et relire attentivement ce message car il est très significatif quant à la psychologie de Vicka. Mettant visiblement dans la bouche de la Vierge ce qu'elle pense elle-même, elle appelle le mensonge d'Ivan une "erreur" et elle dit qu'elle n'aurait pas dû se produire. Vicka précise encore que, pour ne pas semer davantage le doute, Ivan n'aurait pas dû passer aux aveux. En fait, la voyante montre bien, par cette façon de présenter les choses, qu'elle est enfermée, comme les autres, dans un processus de mensonge collectif parfaitement conscient. Elle réagit donc comme une comédienne, une menteuse qui sait qu'il vaut mieux persister et nier des évidences qu'avouer, ne fut-ce qu'une seule fois, car le moindre aveux sème un doute qui risque ensuite de grandir.

Dans les jours qui suivirent, les franciscains hésitèrent encore quelque peu. Ils convoquèrent les six voyants et les questionnèrent. Finalement, Ivan et les autres ayant tous confirmé que la Vierge leur apparaissait à tous les six, Ivan ne fut pas exclu du groupe. Le 18 mars, la Vierge apparut à Mirjana pour lui dire : "*Ivan n'a pas commis de faute. Je l'ai suffisamment grondé de son erreur et il ne faut plus crier sur lui.*" Pourquoi l'avoir "grondé" s'il n'avait pas commis de faute, peut-on se demander... Ce message semble avoir été le signe que le groupe des voyants avait décidé de ressouder les rangs face à la critique.

On trouve dans l'ouvrage de Bubalo quelques indices frappants de la manière dont les jeunes voyants savaient écarter les questions embarrassantes qui touchaient à leurs mensonges. Dans cet ouvrage, c'est Vicka qui parle, à savoir la plus extravertie du groupe, celle dont au moins plusieurs psychiatres qui l'ont examinée ont dit à Mgr Zanic qu'elle présentait des signes d'hystérie. Cela donne à peu près ceci : "*Je ne me souviens pas vraiment d'avoir entendu ou dit cela. Mais si c'est enregistré, alors nous avons pu dire cette folie. Mais personne ne nous comprend nous ! C'était après cet examen pénible chez les psychiatres et tout le reste*. (...) *Je ne me souviens pas du tout de ce que j'ai dit alors. Mais il faut nous comprendre, nous aussi : nous étions des enfants et non des anges. Nous nous débrouillions comme nous pouvions.* (...) *Nous avons fait comme nous avons pu, sans penser à mal.* (...)" Revenant aux premières apparitions, Bubalo demanda à Vicka pourquoi les voyants dirent très vite que la dame ne viendrait plus que trois fois. Vicka répondit : "*Vraiment, je ne me souviens pas de cela. Si quelqu'un l'a dit, c'était pour qu'on nous laisse en paix. L'interrogatoire de frère Jozo ce jour-là nous a terriblement fatigués. Il nous criblait de questions. Cà n'en finissait pas. C'était à nous rendre fous...*" [10]

A lire ce qui précède, on constate aisément que Vicka se souvenait rarement quand elle avait dit quelque chose de faux et elle considérait que si elle et les autres voyants avaient menti, c'était sans penser à mal, pour avoir la paix, et parce que les interrogatoires les stressaient. Cette logique caractérise assez celle de menteurs enfermés dans leur système.

Il a été dit précédemment que, devenue adulte, Lucia, de Fatima, raconta qu'à l'époque des apparitions, elle et ses compagnons avaient eu une vision de l'enfer. Cette vision, comparable à l'imagerie moyenâgeuse, était à l'évidence sortie directement de son imagination. Devenue adulte, Mélanie, de La Salette, finit par raconter qu'étant enfant elle passait des heures à jouer avec le petit Jésus et qu'en sa compagnie elle visita le Paradis où elle vit Dieu le Père sur un trône. La encore, l'imagerie était simpliste et correspondait à ce qu'on apprenait alors au catéchisme. Eh bien Vicka et Jakov ont de même raconté qu'ils avaient été entraînés par la Vierge jusqu'au Ciel où ils entrèrent par une porte derrière laquelle se tenait un vieil homme qui était Saint Pierre. Au paradis, ils virent des quantités de bienheureux tous habillés de la même façon ainsi que des anges. Ensuite, la Gospa les aurait conduits au purgatoire qui était un lieu glauque où l'on ne voyait personne mais où l'on entendait des gémissements. Enfin, elle leur aurait montré l'enfer où se trouvait un grand feu et des gens qui après s'y être plongés en ressortaient sous une forme monstrueuse, avec des cornes... La description complète de ces visions figure dans un ouvrage de Soeur Emmanuel qui contient une multitude de sottises du genre dont un grand nombre de récits de guérisons miraculeuses. Il faut dire que Soeur Emmanuel appartient à la Communauté du Lion de Judas, proche des milieux charismatiques où les miracles et les prodiges sont très prisés. Si cette littérature affligeante de bêtise n'existait pas, on ne connaîtrait cependant pas grand chose des voyages extra-terrestres de Vicka et Jakov, car l'abbé Laurentin, pour sa part, s'est montré très discret à leur sujet. Ce prêtre est forcément bien au courant que l'enfer tel qu'il fut décrit par les deux voyants, avec son grand feu et ses diables cornus, correspond à une imagerie qui ne provient pas du tout de la Bible, pas plus que le purgatoire qui n'est en aucun cas un lieu, selon ce qu'en a réellement dit l'Eglise. Voilà encore d'autres "scories" sur lesquelles on aurait aimé que le mariologue français se penchât ! [11]

Le gros ouvrage que Frère Michel de la Sainte Trinité a écrit pour dénoncer les prétendues apparitions de Medjugorje a connu un beau succès dans le milieu de la Contre-Réforme catholique où l'on considère que Medjugorje est un décalque scandaleux de Fatima. L'abbé Laurentin n'a tenté d'en réfuter que quelques arguments habillement choisis. Il a plus simplement tenté de jeter le discrédit sur l'ensemble de l'ouvrage en le disant exclusivement basé sur des études livresques et non sur des enquêtes faites sur le terrain comme celles qu'il fit personnellement. L'argument est étonnant, venant de l'historien de Lourdes qui ne rencontra forcément jamais Bernadette Soubirous, ses proches et même aucun des témoins des apparitions de 1858 ! Mais cette argumentation s'effondre complètement par rapport à un gros ouvrage publié au Canada. Son auteur, Ivo Sivric, est un franciscain natif de Medjugorje qui fut formé en théologie à Mostar et qui, bien que vivant aux Etats-Unis depuis une bonne quarantaine d'années, effectua huit séjours prolongés à Medjugorje afin d'y mener sa propre enquête. Ivo Sivric questionna de nombreux prêtres, interviewa longuement Mgr Zanic et eut accès à de nombreux dossiers que ce dernier mit à sa disposition. Voilà donc un auteur qui connaît bien mieux que Laurentin les lieux, les voyants et même le dossier. Or, dans son livre, il a dénoncé, comme Mgr Zanic, une imposture manifeste doublée d'une formidable manipulation médiatique.

Ces deux ouvrages critiques furent suivis d'un troisième qui parut en 1999. Son auteur, Joachim Bouflet, est un historien qui est consultant auprès des postulateurs de la Congrégation pour la cause des saints. Bien introduit par conséquent auprès de hautes personnalités du Vatican, il a eu accès à quelques dossiers brûlants et a pu s'enquérir de

l'opinion que l'on a réellement là-bas à ce sujet. Les conclusions de cet auteur sont sans nuances : il s'agit d'une mystification majeure, conçue par les voyants et entretenue par une poignée de franciscains et d'écrivains dont l'abbé Laurentin qui est dénoncé par l'auteur comme un fieffé menteur. Pris de vertige devant la somme de mensonges qui émarge à l'histoire des apparitions de Medjugorje, Joachim Bouflet a écrit ceci : "*L'étude du fait Medjugorje révèle que ses protagonistes évoluent dans un univers d'inventions, de non-dits, de duplicité, de calomnie. Le mensonge s'y rencontre en permanence, au point que l'observateur impartial se demandera s'il n'y a pas là une pathologie induite par un radical faussement du rapport au réel. On se trouverait en présence d'une anomalie psychique généralisée, qui ferait de Medjugorje un monde à part déconnecté de la réalité objective, véritable royaume du mensonge où s'entrecroisent les affabulations de Vicka dans son Journal et dans ses déclarations, les impostures de Jozo Zovko et de Tomislav Vlasic, la supercherie d'Ivan au sujet du grand signe, les contre-vérités publiées par Laurentin et d'autres. Il n'est pas une page de l'épopée de Medjugorje qui ne recèle un mensonge. Les voyants ont de la vérité une conception plutôt élastique*." (12)

Outre ces trois ouvrages fondamentaux, il faut encore signaler ceux, moins connus car publiés à compte d'auteur, que Mark Waterinckx écrivit. Cet homme crut longtemps à la réalité des apparitions de Medjugorje et joua un rôle actif dans l'organisation des pèlerinages. Puis, comme il nous l'a expliqué tout au long d'un long entretien, vinrent les doutes et enfin les preuves. Alors il devint un opposant, dénonçant par tous les moyens possibles les mensonges des uns et l'entêtement des autres, dont Laurentin qui, selon ce qu'il nous a dit de vive voix, sait qu'il fut roulé mais ne voudra jamais l'admettre. Un autre témoin des faits et qui y crut longtemps avant de se rendre compte que tout n'était que supercherie est Jean-Louis Martin. Lui aussi a témoigné par des écrits que l'on peut trouver sur le web. Or Sivric, Waterinckx et Martin ont passé bien plus de temps à Medjugorjé et bien davantage fréquenté les voyants que Laurentin lui-même. Leurs témoignages ne peut donc être écartés d'un revers de la main et pèsent, au contraire, bien plus que les conclusions souvent embrouillées de Laurentin.

Les faiblesses du dossier des apparitions de Medjugorje existent non seulement au niveau des témoignages des voyants, comme ceci a été rapidement montré ici ; mais également au simple point de vue théologique, comme l'a montré de façon détaillée le Frère Michel de la Sainte Trinité. Il faut aussi dire quelques mots de l'extraordinaire faiblesse du dossier au niveau scientifique...

Des centaines de miracles auraient été constatés sur place, comme semblent l'indiquer de nombreux articles de presse, des reportages, les livres de l'abbé Laurentin et celui de Soeur Emmanuel. L'abbé Laurentin a eu l'idée de consulter à ce propos le Dr Mangiapan, président du Bureau médical de Lourdes. Il lui a transmis un gros dossier et a sollicité son avis quant à sa valeur scientifique documentaire. "*Si on se réfère aux normes du Bureau médical, tout ce dossier n'a pratiquement aucune valeur*" a conclu le Dr Mangiapan qui n'est pourtant pas extrêmement exigeant. L'abbé Laurentin a tenté d'adoucir ce verdict en piochant çà et là dans d'autres commentaires du Dr Mangiapan ; mais il ne saurait faire oublier ainsi ce qui désormais indique clairement que ce dossier n'a que l'apparence de la solidité.

L'abbé Laurentin a cependant réussi à embrigader dans sa croisade en faveur de l'authenticité des apparitions de Medjugorje le Professeur Henri Joyeux, agrégé à la Faculté de Montpellier où il était Directeur du Laboratoire de nutrition et cancérologie. Avec l'accord des voyants, ce scientifique a effectué sur eux une série de "tests scientifiques" visant à examiner et comparer certaines de leurs activités physiologiques avant, pendant et après les extases qui accompagnaient, disait-on, leurs apparitions. Faisant suite à ces tests, le professeur Joyeux accorda deux interviews à *Paris Match* (14 juillet 1985 et 23 mai 1986) et co-signa, avec René Laurentin, un petit livre intitulé "*Etudes médicales et scientifiques sur les apparitions de Medjugorje*" qui fut imprimé en avril 1985, soit très peu de temps après que les mensonges d'Ivan au sujet du Grand Signe fussent enfin démontrés.

Les résultats des expertises médicales du professeur Joyeux se résument en une phrase qui se trouve en page 96 de l'ouvrage précité et qui fait partie des conclusions proposées par le praticien : "*Les études cliniques et paracliniques minutieuses réalisées avant, pendant et après les extases des 24-25 mars, 9-10 juin, 6-7 octobre et 28-29 décembre 1984 permettent d'affirmer scientifiquement qu'il n'existe aucune modification pathologique des paramètres objectifs étudiés : électro-encéphalogramme, électro-oculogramme, électrocardiogramme, potentiels évoqués auditifs*." Le professeur Joyeux poursuit en concluant qu'il n'y a pas d'épilepsie, de sommeil, de rêve, d'hallucination pathologique, d'hystérie, de névrose et de catalepsie. Et d'en déduire ensuite, avec Laurentin : "*les extases ne sont pas pathologiques et il n'y a pas de supercherie*." Or, pareille conclusion est inacceptable d'un point de vue scientifique. En effet, si les voyants mentaient consciemment et si leurs extases étaient simulées, comme l'a soutenu l'évêque de Mostar, on aurait obtenu exactement les mêmes résultats que ceux enregistrés par le professeur Joyeux ! Conclure que parce que les extases ne sont pas pathologiques elles ne sont donc pas non plus des supercheries est faire preuve d'un raisonnement absolument anti-scientifique puisque cela évacue, sans même l'examiner, la possibilité d'une supercherie.

L'abbé Laurentin a monté en épingle les expertises médicales du professeur Joyeux, agissant comme si elles fournissaient la preuve scientifique incontestable de l'authenticité des apparitions. Cette façon de faire nous a incité à demander l'avis d'un expert neuro-psychiatre qui a lu l'ouvrage co-signé par l'abbé Laurentin et le professeur Joyeux et en a conclu ce qui suit : "*on se trouve devant une absence totale d'informations utiles et devant un rapport scientifique quasi nul.*" Et d'ajouter : "*...d'un point de vue conceptuel, il faut savoir que l'électroencéphalographie est un examen d'étude de l'activité de surface du cortex cérébral. Il enregistre uniquement des courants induits globaux. On se trouve en quelque sorte devant une étude indirecte, un peu comme si on promenait un magnétomètre autour d'un ordinateur en fonctionnement. Cet instrument utiliserait des variations globales de courant à l'intérieur du système mais sans donner des informations sur le fonctionnement interne de celui-ci, ni sur la composition et la structure du système. Il n'existe aucune technique à ce jour qui permette d'étudier le langage machine du cerveau humain.*" D'une manière plus simple, on peut dire que les examens du professeur Joyeux permettaient d'écarter la possibilité d'un trouble neurologique, mais ne permettaient en aucun cas de pénétrer dans la pensée des voyants pour savoir si ce qu'ils vivaient à ce moment-là n'était pas, tout simplement, une excellente comédie. L'expert consulté suggéra encore qu'un pas en avant pourrait être réellement accompli si l'on pouvait soumettre des sujets extatiques à une tomodensitométrie d'émission gamma à positron (PET scanner), cet

examen enregistrant quant à lui en temps réel le métabolisme cérébral, ce qui permettrait de mettre en évidence les zones actives du cerveau par rapport à celles qui ne le sont pas. Hélas, le matériel nécessaire pour de tels examens n'est en aucun cas portatif.

En 1986, le Président du Comité médical international de Lourdes, le Professeur Kammerer, fut sollicité pour donner son avis critique sur l'exploration médicale menée par le professeur Joyeux. Son rapport, publié par l'évêque de Mostar et aujourd'hui disponible sur internet, souligne l'aspect sommaire de l'étude d'un strict point de vue scientifique. Il dit en substance "*... l'ensemble des techniques sophistiquées impressionnent le lecteur non averti et risquent de lui faire croire que, la preuve étant donnée de la normalité des voyants, les visions subjectives sont exclues et l'objectivité des apparitions du même coup prouvée scientifiquement.* (...) *Ce qui est véritablement déconcertant, c'est de voir l'expertise se borner à ces examens instrumentaux auxquels sont joints quelques observations cliniques sommaires. Elle se présente comme un specimen du réductionnisme neuro-biologique actuellement en vogue dans le milieu matérialiste des neuro-sciences. De toute évidence, les problèmes soulevés par des apparitions ou des visions se situent essentiellement dans le domaine psychologique ou psychopathologique et nécessitent le concours d'un psychiatre. L'équipe a cru pouvoir s'en dispenser, sans aucune explication : c'est une lacune grave.*" En termes mesurés mais néanmoins très compréhensibles, y compris pour l'homme de la rue non averti des règles en vigueur dans le monde de la recherche scientifique, le professeur Kammerer expliqua ainsi qu'on avait cherché à tromper les lecteurs de l'ouvrage de MM. Joyeux et Laurentin en leur faisant prendre des vessies pour des lanternes sur base d'une étude qui n'avait de scientifique que le nom.

En juin 2005, le professeur Joyeux et un de ses collègues, le Dr Loron, refirent de nouveaux tests sur deux des voyants, avec les mêmes résultats que précédemment qui furent une fois de plus proposés comme des preuves d'absence de supercherie.

Au final, le professeur Joyeux a donc simplement démontré que les voyants de Medjugorje ne présentaient pas un trouble pathologique qui pourrait expliquer leurs prétendues extases. S'il a ensuite écarté la supercherie consciente, c'est parce qu'il a cru à la réalité de leurs extases. Et s'il a cru cela, c'est parce qu'il lui est apparu que la synchronicité avec laquelle les voyants réagissaient à l'arrivée et au départ de la Gospa éliminait la possibilité d'une entente secrète tacite entre eux. Quelle naïveté ! Dès les années 30, à propos des apparitions de Beauraing, le Dr De Greff avait déjà expliqué que la synchronicité de réaction des voyants par rapport à un événement supposé n'était qu'apparente pour la simple raison que plus nombreux étaient les voyants et moins il était facile de noter un très léger décalage entre la réaction du premier et celle des autres qui l'imitaient. On doit ajouter à cela que chacun peut vérifier, sur la plupart des photos et des videos, que les regards des différents voyants de Medjugorje ne convergent absolument pas vers un même point alors que le contraire est scandaleusement affirmé depuis de longues années par les partisans de Medjugorje.

A tout ce qui précède il faut hélas ajouter ce que Marco Corvaglia explique sur son site internet, à savoir que le Professeur Joyeux a été vivement critiqué dans l'édition du 22 avril 2002 du *Figaro* du fait de ses liens très étroits avec des doctrines aussi peu recommandables que le crudivorisme ou l'instinctothérapie et qu'il est signalé comme très

proche du Dr Lejeune. Ce Lejeune recommande le jeûne intégral comme méthode de guérison et il est un des leaders du Renouveau Charismatique en France. Marco Corvaglia explique également que le Dr Loron, qui s'associa avec le professeur Joyeux pour clamer la vérité des apparitions, est un homéopathe qui défend la médecine hildegardienne inspirée des doctrines de la mystique et voyante du XIIe siècle Hildegarde De Bilgen. Il a par ailleurs écrit un ouvrage intitulé *Le Mystère de la Royauté Sacrée* dans lequel, en s'appuyant sur diverses prophéties, il a expliqué qu'un Grand Monarque français permettra la restauration de la vraie foi catholique en France. Dans un autre livre intitulé *Constat Médical et Analyses Scientifiques des Evénements de Soufanieh* il a également étudié une voyante de la Vierge sur base d'un portrait morpho-psychologique réalisé à partir d'une douzaine de photos d'elle. On peut juger, à tout cela, de la neutralité et du niveau scientifique réel de ces gens. Marco Corvaglia parle également d'un autre individu appelé à la barre des experts par l'abbé Laurentin : il s'agit du Dr Margnelli qui est associé au mouvement New Age et qui, entre autres moyens d'analyses, utilise les photos Kirlian depuis très longtemps dénoncées comme totalement inadéquates et absurdes d'un point de vue scientifique et médical. Bref, tout ceci montre clairement que, faute de mieux, l'abbé Laurentin réunit autour de lui une belle brochette d'experts auto-proclamés qui, sous couvert de titres scientifiques véritables, sont surtout des praticiens des fausses sciences, lesquelles se reconnaissent à ce qu'elles sortent complètement du cadre très strict de la méthodologie scientifique universellement reconnue et acceptée dans le monde de la recherche scientifique et technologique.

Mais voici une expérience qui, elle, a vraiment valeur scientifique...

Le 14 janvier 1985, Louis Belanger filmait l'extase des voyants en compagnie de Jean-Louis Martin qui, après avoir cru à l'authenticité des apparitions et avoir souvent aidé les pèlerins, commençait déjà à avoir d'énormes doutes quant aux faits allégués. Brusquement, Martin lança vers les yeux de Vicka son index et son majeur écartés. Instantanément, Vicka ferma les yeux et rejeta la tête en arrière tout en cessant de faire bouger ses lèvres comme si elle parlait d'une voix inaudible, à la manière de Bernadette Soubirous. Ce film, désormais visible sur YouTube, y compris au ralenti, est une preuve déterminante de fraude de la part de Vicka. Dès que la pseudo-extase fut terminée, Jean-Louis Martin explosa et s'adressa au franciscain Slavko Barbaric qui, visiblement, n'était pas content. "*Tu as vu ce que j'ai fait ? Une expérience. J'ai soumis Vicka a un stimulus extérieur qui s'appelle l'instinct de conservation et elle a réagi, contrairement à tout ce que vous avez raconté ! Les* (autres) *expériences qui ont été faites ont été faussées. La mienne ne prouve pas que la Vierge n'apparaît pas, mais elle démontre que les enfants perçoivent bel et bien les stimuli de l'extérieur. Pourquoi avoir menti ?*" De fait, même le professeur Joyeux avait soutenu que les voyants étaient comme coupés du monde et ne percevaient pas les stimuli extérieurs comme des écrans placés brutalement devant leurs yeux, des piqûres etc. C'était même ce qui semblait prouver l'authenticité des extases parce que cela paraissait exclure la simulation.

L'incident n'était pas terminé. Jean-Louis Martin se tourna alors vers le professeur Louis Belanger qui avait une formation de psychologue et s'intéressait principalement aux phénomènes réputés parapsychologiques. "*Vous avez filmé n'est-ce pas ? Ce film est très important, il constitue une preuve !*" Barbaric était visiblement mal à l'aise et, prétextant

la nécessité dans laquelle il se trouvait de se recueillir un peu avant de dire la messe, il s'éclipsa prestement. La confusion était totale. La caméra continuait a tourner. Quelques minutes passèrent puis la porte de l'annexe s'ouvrit lentement. Vicka, souriante bien que crispée, entra, suivie d'Ivica Vego, un des franciscains expulsés par l'évêque Zanic. En cette fâcheuse compagnie, Vicka s'avança en se mordant les lèvres et expliqua : "*Je n'ai pas vu Jean-Louis, ni sa main. J'ai vu la Vierge. Elle avait l'Enfant Jésus dans les bras. A un moment donné, l'enfant a glissé et j'ai seulement fait un geste pour l'empêcher de tomber. C'est tout.*"

C'est tout ! C'est par ce genre d'interjection que Vicka avait l'habitude d'aplanir les problèmes quand surgissaient des questions embarrassantes pour elle. Belanger et Martin ne furent pas dupes : Vicka avait eu un mouvement de recul et avait fermé les yeux au lieu de s'élancer vers l'avant pour rattraper quelque chose. Et puis cette idée que la Vierge puisse laisser choir Jésus était si extravagante qu'elle trahissait l'explication hâtivement improvisée.

Une fois de plus, l'abbé Laurentin tenta de tout expliquer. Il vit le film, écrivit-il en un temps où celui-ci n'était pas encore aisément disponible ; et il était certain que Vicka n'avait eu aucune réaction. Par conséquent, elle n'avait donc pas à expliquer une réaction qu'elle n'avait point eue. Et si elle s'était expliquée, c'était une fois de plus parce qu'elle avait été assaillie de questions. Après avoir écrit là-dessus une page digne d'anthologie, Laurentin concluait que tout cela n'était qu'un "incident sans signification". Au contraire ! Si Vicka avait senti l'urgent besoin de s'expliquer en mentant effrontément, en disant qu'elle s'était penchée en avant alors qu'elle s'était rejetée en arrière, c'est parce qu'elle savait très bien qu'elle avait réagi au geste brutal de Martin. Chacun peut aujourd'hui s'en assurer en allant voir sur YouTube. Et se rendre compte par la même occasion à quel point Laurentin put nier des faits évidents.

Quelques jours après cet incident grave, Mgr Zanic écrivit une lettre très dure à l'abbé Laurentin. Il lui disait, entre autres choses, qu'il abandonnait désormais l'hypothèse de l'hallucination qui lui avaient été suggérée en premier lieu par des psychiatres. Et il précisait : "*Il y a des témoignages et des preuves qu'ici il ne s'agit pas d'extase ni d'hallucination, mais d'une simple représentation, d'une pantomime, d'une comédie, rien d'autre. Le terme hallucination est trop doux pour une telle tromperie, à la face du monde entier, et c'est ce qui explosera tôt ou tard.*"

Afin que des expériences non prévues du genre de celle réalisée par Jean-Louis Martin ne puissent plus désormais être faites, les franciscains décidèrent que les apparitions se dérouleraient désormais en l'absence du public. Décision habile qui prouvait que les franciscains eux-mêmes étaient devenus, au fil du temps, les plus solides complices de cette comédie qui durait déjà depuis plusieurs années.

Dans les jours qui suivirent, Mgr Zanic ordonna au franciscain Barbaric de quitter à son tour les lieux. Mais cette fois encore, la Vierge condamna la décision de l'évêque en précisant qu'elle souhaitait que le franciscain reste. [13]

Il n'est pas vraiment nécessaire de poursuivre davantage l'examen de ces faits

navrants qui montrent à quel point la mauvaise foi put triompher, dans les média, de la simple vérité. Nombreux furent les croyants et même les simples curieux honnêtes qui furent ainsi trompés. Quelque-uns, comme le professeur Joyeux, se fourvoyèrent ou dérapèrent. La faute en revient sans doute à leur grand besoin de croire et à leur naïveté face à des menteurs aguerris auréolés d'une importance que seuls des complices plus ou moins conscients leur ont permis d'acquérir.

Medjugorje devint ainsi le carrefour où se rencontrèrent les plus grands naïfs et les pires escrocs. Du côté des naïfs, il y eut tous ces braves gens qui se persuadèrent avoir vu ou même photographié des lueurs ou des objets insolites, voire même, bien sûr, des "signes solaires". On parla entre autres choses beaucoup d'une grande croix de béton qui parfois donnait l'impression de tourner sur elle-même ou dont les bras semblaient disparaître. Ivo Sivric a expliqué l'origine parfaitement naturelle de ces illusions d'optique.


La vierge... phallique

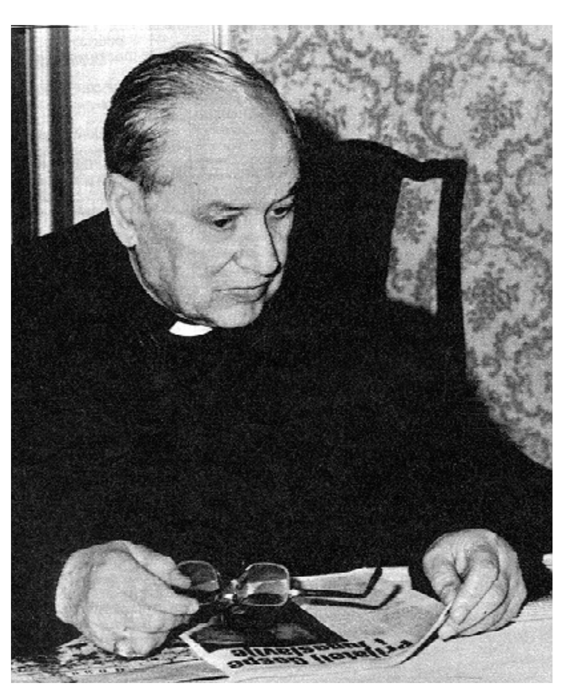
Du côté des escrocs ou des naïfs incompétents, il y eut tous ceux qui diffusèrent des photographies truquées ou non de "prodiges" divers ou même d'apparitions supposées. L'une de ces photos fut même dénoncée par l'abbé Laurentin puisqu'elle était la même que celle utilisée dans le cas d'autres apparitions controversées. Mais la plus extravagante de toutes ces photographies fut peut-être celle diffusée par le mystique Giorgio Bongiovanni qui déclara quelle avait été prise nuitamment non loin du domicile de Vicka et qu'elle montrait Marie ayant les mains jointes. Cette Vierge Marie avait une apparence... phallique !

Il y eut aussi des nuées de profiteurs ne songeant qu'à exploiter la détresse humaine, comme par exemple le Père Tardif qui, dit-on, suscite des miracles à la pelle. Et puis il y eut les illuminés, dont ce chercheur américain que cita sérieusement Laurentin dans son livre co-signé avec le professeur Joyeux et qui prétendait avoir mesuré, grâce à un détecteur de radioactivité, des taux d'énergie spirituelle tels que dans tout autre lieu les gens auraient été frappés de mort. Que Laurentin cite sans rire de telles élucubrations pour les abandonner plus tard sans avoir l'air d'y avoir cru montre assez quel niveau de connaissances scientifiques peut avoir cet homme et quel respect il avait désormais pour ses lecteurs ! Il aura suffi de quelques enfants menteurs pour faire tomber bien bas le grand historien de Lourdes... (14)

Par rapport à tous ces mensonges, à toutes ces manipulations médiatiques et à toutes ces confusions des genres, l'évêque Zanic était bien en peine de faire entendre la voix de la raison. Il y réussit cependant à plus d'une reprise...

En janvier 1982, il chargea quatre prêtres de faire une enquête sur les faits qui se passaient à Medjugorje. En juin de la même année, il soumit déjà un premier rapport à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Au début de l'année 84, il élargit cette première Commission à une vingtaine de personnes en choisissant des ecclésiastiques dans différentes Facultés de théologie de Croatie et de Slovénie et en leur adjoignant des médecins. Les 10 et 11 octobre 1984, cette Commission constata de façon certaine que la documentation sur les guérisons miraculeuses obtenues à Medjugorje n'avait rien de scientifique. Bien qu'il fut décidé de poursuivre l'enquête, les pèlerinages furent dès lors désapprouvés et il fut annoncé qu'on entrevoyait déjà dans les déclarations des voyants quelques difficultés théologiques.

Le 30 octobre 1984, Mgr Zanic signa et fit diffuser un texte dans lequel il définissait sa position personnelle en cette affaire, eu égard aux travaux menés jusque-là par la Commission d'enquête officielle. Ce texte contenait déjà des faits et anecdotes permettant de juger que l'ensemble de l'affaire relevait soit de l'imposture pure et simple, soit de l'illusion couplée au mensonge. Mgr Zanic citait plusieurs déclarations mensongères évidentes des voyants et signalait leurs contradictions ainsi que plusieurs de leurs fausses prophéties. Il rapportait l'épisode du mouchoir rouge, stigmatisait le rôle que l'abbé Laurentin avait tenu dans cette affaire, de même que celui de certains franciscains et du mouvement charismatique. Enfin, il désignait nommément un principal responsable de tout ce désordre : le franciscain Tomislav Vlasic, présenté par le prélat comme un manipulateur et une sorte de "magicien charismatique". Convaincu que les adolescents étaient manipulés par cet homme, l'évêque penchait alors pour l'illusion, l'hallucination ou l'auto-suggestion.



Mgr Zanic

Ce texte, trop peu connu, et en soi très complet, a été reproduit en entier dans les pages 361 à 377 de l'ouvrage de Frère Michel de la Sainte Trinité auquel les lecteurs désireux de bien comprendre comment évolua cette lamentable affaire peuvent se référer.

L'abbé Laurentin a contesté le bien-fondé de la prise de position personnelle de Mgr Zanic, arguant que les travaux de la Commission n'étaient même pas encore achevés et qu'il ne pouvait dès lors pas émettre de jugement. Joachim Bouflet, qui est un spécialiste en ces matières, a montré que l'objection de l'abbé Laurentin était non fondée en vertu du Droit Canon et qu'elle était contradictoire avec ce que le même auteur avait écrit dans le cas d'une autre apparition.

Le 14 novembre 1984, l'archevêque de Split, Mgr Franic, s'écarta radicalement de

la position de Mgr Zanic en déclarant -dans une lettre ouverte qu'il communiqua à la presse italienne- qu'il était persuadé de la surnaturalité des faits. Il se mêlait là d'une affaire sur laquelle il n'avait aucune autorité. Les partisans de Medjugorge qui citent abondamment ce prélat oublient de dire qu'il fut le seul, parmi les 35 évêques yougoslaves d'alors, à tenir de tels propos. (15)

Un peu plus tard, Laurentin publia un premier complément à son livre principal. Il y écrivait que puisque les pèlerinages étaient désapprouvés, il faudrait désormais parler de "voyages spirituels"! Pratiquement au même moment, il lança le livre du P. Maindron au sujet des apparitions de Kibeho dont il avait signé la préface dans laquelle il remarquait l'admirable convergence des apparitions yougoslaves et africaines.

En avril 1986, Mgr Zanic remit ses conclusions définitives au cardinal Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi. Elles demeuraient complètement négatives. Conformément à certaines règles en vigueur à l'époque, la Congrégation demanda à la conférence épiscopale yougoslave d'instituer une Commission en vue d'un supplément d'enquête. Il s'agissait là d'une procédure parfaitement normale, mais d'aucuns, dont Laurentin en tête, firent passer cela pour un échec de Mgr Zanic. Ils firent croire qu'il avait en quelque sorte été "dessaisi" par le Vatican où l'on aurait été persuadé que les apparitions étaient authentiques.

Le 29 janvier 1987, le cardinal Kuharic, de Zagreb, publia un avis dans lequel il annonça la création d'une nouvelle Commission. La lecture attentive du texte du communiqué diffusé à ce propos indiquait bien que Mgr Zanic n'était en aucune façon mis en porte-à-faux.

Le 10 avril 1991, la conférence épiscopale yougoslave publia une déclaration relative aux travaux de la Commission. On pouvait y lire ce *non constat de supernaturalitate* : "*Sur la base des investigations effectuées jusqu'ici, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agisse d'apparitions ou de révélations surnaturelles*." Les conclusions n'étaient que provisoires et la guerre ne permit pas que les travaux fussent poursuivis. Une bonne partie des archives ayant été détruites durant le conflit, on peut penser que les travaux ne seront même jamais repris. Ce qui permet aux partisans intellectuellement malhonnêtes de Medjugorje d'affirmer que la question reste ouverte !

En 1993, quand Mgr Zanic céda la place à son successeur, Mgr Peric, Laurentin et derrière lui les groupes charismatiques se réjouirent. Pas pour longtemps, car en 1995, dans un ouvrage intitulé *Siège de la Sagesse*, Mgr Peric consacra un chapitre entier à la question de Medjugorje et il y écrivit : "*Il est donc défendu de prétendre et de professer le contraire dans les églises et dans les communautés ecclésiastiques, à savoir que Notre-Dame serait apparue ou apparaîtrait encore à Medjugorje*."

Longtemps, les partisans de Medjugorje firent courir le bruit que Mgr Zanic était secrètement désavoué par les plus hautes autorités du Vatican. A plaisir, ils répandaient des bruits divers, faisant état de réflexions de Jean-Paul II à des évêques ou des discussions de couloirs entre le cardinal Ratzinger et d'autres prélats. A ce petit jeu de la propagande, chacun y allait de son information réputée "de source sûre." Or, le 22 juillet 1998, dans une

lettre autographe qu'il écrivit en allemand après avoir pris connaissance, dans une brochure, de toutes ces prétendues déclarations en faveur de Medjugorje, le cardinal Ratzinger sortit de sa réserve. Voici sa mise au point nette et définitive : "*Je dois vous dire que toutes les déclarations (positives) sur Medjugorje, que certaines personnes attribuent au Pape et à moi-même, sont de pures inventions.*" (16)

Le rapport que Mgr Zanic rêva longtemps de publier sur cette affaire fut finalement rangé dans les oubliettes de l'Histoire, sans doute pour éviter un énorme scandale. Car de graves affaires de moeurs et d'escroquerie se greffaient sur l'ensemble des faits ici rapportés...

Suite à une dénonciation, Mgr Zanic avait en effet découvert qu'en 1976, bien avant que les apparitions n'éclatent, le franciscain Tomislav Vlasic avait fait un enfant à une religieuse franciscaine qui vivait depuis recluse en Bavière. La dénonciatrice étant l'ancienne maîtresse repentie du prêtre, Mgr Zanic se retrouva ainsi en possession de lettres très compromettantes dans lesquelles le religieux conseillait à sa maîtresse de se taire et d'accepter l'épreuve comme Marie avait accepté la sienne quand elle s'était retrouvée enceinte, situation grâce à laquelle, en fin de compte, elle avait connu la plus merveilleuse destinée ! A cela, on peut juger l'habile discoureur que pouvait être ce Vlasic. L'évêque convoqua trois des voyants et trois des franciscains de la paroisse pour leur expliquer ce que Vlasic avait fait. Puis, quelques jours plus tard, le 12 décembre 1985, il convoqua directement ce Vlasic en présence de son provincial. Vlasic ne nia même pas mais rétorqua simplement, d'un air hautain, "*pourquoi me prévenez-vous le dernier et non le premier ?*"

Cette fois encore, les voyants prirent le parti du franciscain contre l'évêque. A l'exception de Yakov, ils soutinrent que la Gospa défendrait l'accusé. Laurentin et d'autres tentèrent d'accréditer la thèse selon laquelle c'était un autre que Vlasic qui était le père de l'enfant. Ils calomnièrent ainsi nommément un franciscain vivant aux Etats-Unis ; mais ce dernier n'eut aucune peine à faire triompher la vérité qui était bien celle qu'avait découverte Mgr Zanic. Plus tard, cédant sans doute à d'énormes pressions, l'ancienne maîtresse de Vlasic affirma n'avoir jamais écrit à Mgr Zanic et les partisans de Medjugorje prétendirent alors que les fameuses lettres étaient des faux. C'est suite à ce scandale, selon Laurentin, que Yakov pleura beaucoup et quitta le séminaire. On a vu plus haut que la raison était toute autre. Vlasic, de son côté, partit en Italie où, en 1987, il fonda une communauté mixte inspirée, selon lui et les voyants, de modèles antérieurs dans lesquels Joachim Bouflet a croit avoir reconnu les activités érotiques des sinistres Boullan et Vintras (Voir à leur sujet notre chapitre consacré à Tilly-sur-Seulles).

Dans une lettre adressée le 10 mars 2009 au provincial franciscain de Bosnie-Herzégovine, le ministre général de l'ordre franciscain José Rodriguez Carballo informa celui-ci que le père Vlasic avait été réduit à l'état laïc par Benoît XVI. Dans le contexte des phénomènes de Medjogorje, Vlasic faisait depuis quelques mois l'objet d'une enquête "*pour diffusion de doctrine douteuse, manipulation de conscience, mysticisme suspect, et désobéissance aux ordres légitimes*." Vlasic se trouvait non seulement réduit à l'état laïc, mais également relevé de ses voeux religieux avec interdiction absolue d'exercer quelque forme d'apostolat que ce soit et "*défense absolue de faire des déclarations en matière religieuse, spécialement en ce qui regarde les phénomènes de Medjugorje*" sous peine

d'excommunication.

Le 29 juillet 2009, le procureur général des Frères mineurs à Rome précisa que Vlasic avait été relevé de ses voeux et dispensé du célibat à sa demande parce qu'il refusait d'accepter les sanctions qui lui avaient été imposées en 2008 par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ceci, précisait encore le Père Bravi, ne constituait en rien une prise de position sur les phénomènes de Medjugorje à propos desquels le dossier de l'évêque de Mostar était toujours examiné par la même Congrégation.

Vlasic n'était pas n'importe qui. Membre actif du Renouveau Charismatique, il se livrait à des activités de prière qui ressemblaient plutôt à des psychodrames ou des séances d'auto-hypnose. Peu avant que les apparitions de Medjugorje se produisent, il avait prophétisé, à Rome, que la Vierge allait apparaître bientôt à ses ouailles. Selon Mgr Zanic, il fut le véritable grand orchestrateur des événements qui rendirent la paroisse de Medjugorjé célèbre dans le monde entier.

Une autre affaire tout aussi grave éclata en 1989 quand, le 23 août, Mgr Zanic révoqua de toute faculté et mission canonique l'ancien curé de Medjugorje, Jozo Zovko. Ce "saint homme" (selon les uns) avait en effet été convaincu de viols répétés sur la personne de plusieurs femmes venues là en pèlerinage d'Italie et des USA. Circonstance aggravante : les viols s'étaient produits dans l'église même ! La sanction radicale fut prise après qu'un certain nombre de plaintes aient été recueillies par l'évêque. Comme l'intéressé se moquait de cette sanction et poursuivait ses activités religieuses, Mgr Peric intervint à son tour. Par décision du 14 juin 1994, Zovko fut suspendu et interdit de sacrements. Une fois encore, le prêtre rebelle ne tint aucun compte de cette décision, soutenu en cela par les autres franciscains et les voyants. On continua à le voir à Medjugorje : il imposait les mains aux malades, prêchait et célébrait même la messe. Un jour de 1995, alors qu'il venait de prononcer une homélie très hostile à la Forpronu et aux nations occidentales, une jeune femme alla le trouver pour lui demander des explications. Il s'excusa mais se montra si "enveloppant" avec elle qu'elle fit savoir à quel point cette rencontre l'avait mise mal à l'aise...

A propos des scandales sexuels ayant concerné Vlasic et Zovko, Laurentin expliqua que lorsqu'on veut nuire à un prêtre on l'attaque systématiquement sur ses moeurs prétendues. Demanda-t-il conseil en la matière à sa soeur, Menie Gregoire, bien connue pour ses causeries sexuelles de jadis sur RTL ? Toujours est-il que, poursuivant sa plaidoirie d'avocat de la défense de Vlasic et Zovko, Laurentin expliqua que lors d'impositions des mains, beaucoup de gens tombent dans un état de relaxation spirituelle qu'on appelle *Repos dans l'Esprit* ; mais qu'il est des gens qui "*peuvent recevoir cet influx d'une manière plus équivoque*." Il fallait oser présenter un tel argument ! Mais il fit mieux encore en s'interrogeant ensuite sur la "délectation morose" dont on avait fait preuve en ces affaires qui "*quelles qu'elles soient, appelleraient une solution rapide dans la charité, ce qui serait facile, s'agissant de prêtres qui ont à leur actif tellement plus de conversions et de vocations que 99 % du clergé, moi compris*." Que ces choses figurent en page 69 de l'ouvrage dont je les ai extraites n'est évidemment qu'un pur hasard comique de l'Histoire.

Les dossiers de Mgr Zanic indiquaient que les apparitions de Medjugorje étaient

rapidement devenues une aubaine financière tant pour les franciscains que pour certains éditeurs, certains auteurs, certaines compagnies de transport et beaucoup d'habitants de Medjugorje. L'ensemble pouvait apparaître comme une gigantesque escroquerie intellectuelle et financière. Mais la Congrégation pour la Doctrine de la foi tient dans ses archives un dossier bien plus grave. Il concerne de généreux bienfaiteurs qui, ayant proposé un don important, reçurent un fax signé de Vicka dans lequel il était question de l'accord que la Mère de Dieu donnait pour la construction d'un centre pastoral. Or, il s'avéra que ce centre serait un hôtel de cent lits ! Une fois encore, les mensonges et les dénégations de toutes sortes fusèrent pour tenter d'expliquer les faits en "sauvant" la voyante. Slavco Barbaric expliqua que Vicka avait été circonvenue et Laurentin parla de la vie dévorante de Vicka et de la "psychosociologie des relations méditerranéennes." Parlant une autre fois des voyants, il avait déjà dit : "*ils ne sont pas plus menteurs que d'autres hommes, que d'autres méditerranéens.*" Pour Laurentin, être méditerranéen excuse donc tous les mensonges dirait-on. C'est d'abord une théorie curieuse mais surtout une réflexion d'un racisme insultant. Laurentin défendit d'autres idées farfelues du genre : ainsi, parlant d'un pseudo prodige qui avait été expliqué de manière parfaitement rationnelle, il expliqua que, "pour un coeur ouvert" une telle chose pouvait quand même être une vraie grâce ! [(17)]

Tout ce qui précède jette une lumière fort crue sur les apparitions de Médjugorje, ses voyants et les prêtres qui les ont soutenus. Mais voici plus fort encore, s'il est possible...

Dans les années 80, Marija fit de nombreux voyages en Italie et succomba au charme d'un certain Paolo Lunetti qui se trouvait être un jeune homme assez bien nanti financièrement. Elle le rencontra souvent tout en affirmant qu'elle voulait poursuivre une carrière religieuse. Quand éclata le scandale Vlasic, Paolo en profita pour enlever sa belle et lui faire faire un très beau et long voyage au cours duquel ils passèrent par Fatima et Lourdes. Paolo, qui n'était pas idiot, fit signer à Marija une lettre ouverte dans laquelle elle exprimait ses désaccords avec Vlasic. Et, tandis que Vlasic se dépêtrait dans ses contradictions et ses mensonges, les deux tourtereaux filaient le parfait amour en vivant, sans s'en cacher, dans le plus évident concubinage. Le plus drôle -car à ce stade mieux vaut en rire- c'est que l'abbé Laurentin qui oublia en cette affaire les devoirs de sa charge, raconta ces faits comme s'ils étaient parfaitement admissibles aux yeux d'un prêtre. [(18)]

Bien des années ont passé depuis les premières apparitions de 1981 et les voyants sont devenus adultes. Mais rares sont les gens qui savent comment ils ont évolué...

La première qui cessa d'avoir des apparitions après avoir reçu son dernier secret fut Mirjana, la "pankerica" (punk). Cela arriva dès décembre 1982. Déjà des bruits alarmants circulaient sur son instabilité mentale. C'est elle, sans aucun doute, que visait Mgr Zanic quand, ayant parlé des rapports psychiatriques qui avaient été dressés au sujet des voyants, il avait précisé : "*Il a été démontré que l'un des enfants ne jouit pas de toute sa santé mentale* (...). *Je puis seulement dire que l'un des visionnaires a été hospitalisé plusieurs fois, sous une identité d'emprunt, dans un établissement spécialisé dans les maladies mentales.* (...) *Je ne fais pas allusion à Vicka.*" De par leur position sociale, remarqua Joachim Bouflet, seuls les parents de Mirjana étaient en mesure, alors, de lui permettre des séjours en clinique sous une identité d'emprunt. Mirjana se plaignait tout le temps d'avoir besoin de dormir et elle avait autant de crises de larmes injustifiées que de crises de rire

inexpliquées. A partir de 1982, elle ne devait plus avoir, selon la promesse de la Vierge, qu'une apparition annuelle. Néanmoins, dès février 1984, elle revendiqua de nouvelles apparitions et, en juin 1985 elle fit sensation en affirmant avoir reçu de la Vierge ses dix secrets inscrits de façon invisible sur une matière indescriptible... On a raconté qu'ayant fait un mariage moins riche que ce qu'elle escomptait, de nouvelles apparitions se justifiaient pour elle par l'apport de 100.000 $ en moyenne de dons annuels.

En mai 1985, Ivanka cessa elle aussi d'avoir des apparitions quotidiennes. Cela répondait pour elle à une nécessité : elle venait d'annoncer ses fiançailles et l'on aurait mal compris, dans le contexte d'alors, qu'une jeune femme puisse avoir une vie conjugale en continuant à fréquenter quotidiennement la Toute Pure. Elle aussi eut dès lors droit à une apparition privée annuelle.

Jakov reçut lui aussi son dernier secret en septembre 1998, avec promesse d'une apparition annuelle privée à la Noël. Le plus terne ou le plus discret des voyants trouva finalement un travail rémunéré par la paroisse.

Marija et Ivan continuèrent également à avoir des apparitions. Marija vécut désormais avec son riche italien et Ivan avec sa riche ex-Miss Massachusetts. Pour ce dernier, les apparitions devinrent une nécessité, car dans le riche cercle religieux américain qu'il fréquentait désormais, il n'aurait plus rien représenté d'attractif s'il avait cessé d'être un élu de la Mère de Dieu. Ivan fut donc en quelque sorte contraint de passer son temps entre son pays natal et les USA. Un moment, on le vit rouler là-bas d'un air condescendant dans une grosse cylindrée immatriculée à ses initiales...

Vicka, la meneuse, est restée la plus exaltée et donc la plus active, d'un strict point de vue religieux. Elle est véritablement en "représentation permanente" si l'on ose dire, les apparitions étant son seul fonds de commerce ou presque. Car en effet tous les voyants, après certains des habitants de Medjugorje, ont ouvert à leur tour sur place des hôtels-pension de famille. Tous se situent d'ailleurs dans la même rue que les habitants du lieu ont surnommée, par dérision ou pour montrer qu'ils ont compris, "la rue des millionnaires."

La santé de Vicka inquiéta longtemps l'abbé Laurentin. Il la croyait à la mort. On parlait d'une tumeur au cerveau que Vicka refusait obstinément de soigner, prétextant que la Vierge savait ce qu'elle faisait. Vicka avait un comportement étrange : parfois elle s'écroulait sur son lit, comme absente, ou dans une sorte de coma. On sait aujourd'hui que la fameuse tumeur n'était qu'un minuscule kyste sans aucun danger, du genre de celui que des quantités de gens porteront toute leur vie sans même le savoir et sans qu'il provoque la moindre manifestation pathologique...

En avril 1992, l'aviation militaire bombarda Mostar et ses environs. Cette guerre que la Vierge n'avait pas annoncée prit de court Vicka et les franciscains. Ces derniers se cachèrent dans leur presbytère protégé par un monceau de sacs de sable. Un rempart plus sûr sans doute, à leur point de vue, que la protection de la Vierge à laquelle ils ne croyaient peut-être même pas. En cette triste circonstance, plusieurs d'entre ces exaltés renforcèrent encore leurs discours contre les Serbes. Effrayés par les bombardements, ils en appelèrent à l'aide étrangère et répandirent une fois encore toutes sortes de mensonges. Ils osèrent

même apporter sur place la carcasse d'un obus pour faire croire que l'église avait été favorisée par une protection miraculeuse. Cette ruse n'ayant pas marché, ils durent évacuer l'objet.

Mais voici sans doute le moins glorieux de l'affaire : pour échapper à l'enrôlement militaire, sous prétexte de conférences, Ivan et Jakov se réfugièrent à l'étranger durant tout le conflit. Quant à Vicka, au comble de la rage contre les Serbes, elle s'adressa par Internet au Président des Etats-Unis pour lui demander de les bombarder.

Les partisans de Medjugorje ont souvent dit que les fruits de l'arbre étaient si bons (les conversions) que l'arbre lui-même ne pouvait être pourri. Les critiques bien informés avaient réduit à néant cet argument bien avant qu'éclate le conflit abominable que l'on sait. Aujourd'hui, les fruits de l'arbre sont si détestables qu'il n'est plus possible de soutenir que l'arbre ne soit pas monstrueux.

Le 19 mars 1998, l'abbé Laurentin, âgé de plus de 80 ans, rencontra longuement Mgr Peric, à l'évêché de Mostar. L'évêque qui avait devant lui tous les ouvrages publiés par ce prêtre au sujet de Medjugorjé lui fit un grand nombre de remarques cinglantes sur ce que contenaient ces livres et lui montra de nombreuses preuves des mensonges des voyants et des franciscains rebelles. Puis il admonesta paternellement le vieux prêtre en lui enjoignant de publier une rétractation. L'abbé Laurentin quitta Mgr Peric après lui avoir fait quelques promesses en ce sens et donna, a-t-on dit, l'impression d'un homme brisé. Le 24 juin 1998, dans *Le Figaro*, il annonça qu'il publiait son dernier ouvrage sur le sujet, sous forme de testament. Il y rectifia certains "points de détails." Mais, pour l'ensemble, par orgueil peut-être, il ne renonça à rien de ses idées sur la question. Du moins, officiellement. Ce qu'il souhaitait alors, c'était que le pape tranche, soit en se rendant à Medjugorjé, soit en publiant un avis fort clair. Moins d'un mois plus tard, ce fut en effet en quelque sorte ce que choisit de faire le pape, via une lettre officielle du cardinal Ratzinger. Ce document démentait catégoriquement toutes les opinions favorables à Medjugorjé qu'on avait prêtées au Souverain Pontife ainsi qu'au cardinal. Laurentin avait eu sa réponse. Depuis lors, il a déclaré à plusieurs reprises n'avoir jamais dit ou écrit que la Vierge était réellement apparue à Medjugorje. On croit rêver ! [(19)]

Le 17 mars 2010, le Saint Siège annonça la création d'une commission d'enquête internationale sur Medjugorje sous l'autorité de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Ainsi, pour mettre un terme à des débats et des contestations sans fin, Rome prenait enfin ses responsabilités. Le fait était exceptionnel et l'affaire délicate car dans ce domaine Rome évite toujours d'avoir à se prononcer. Dès le mois suivant, les noms des membres de la Commission furent connus. Des rumeurs disaient que les conclusions seraient rendues dès 2012. Chacun des voyants devrait être entendu, disait-on.

En 2013, à l'intervention de Mgr Gerhard Müller qui avait succédé au cardinal Ratzinger (devenu pape) en tant que préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, des conférences d'Ivan, qui prétendait toujours avoir des apparitions, furent annulées aux Etats-Unis. Les partisans de l'authenticité des apparitions en conclurent évidemment que Mgr Müller était "hostile." Il semble que les travaux de la Congrégation se soient achevés en janvier 2014 et que celle-ci aurait transmis des recommandations au pape François Ier.

Celui-ci devait ensuite se prononcer. Un an déjà (à l'heure où nous écrivons ces lignes) et rien n'est venu. Mais même si les "fruits" sont considérés comme bons en ce qui concerne les conversions, rares sont ceux qui espèrent encore que les apparitions puissent être reconnues comme authentiques.

REFERENCES :

1) BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel,* Paris, Salvator, 1999, p. 171-172
MARTIN (J-L), *Récit documenté des dix premières apparitions*, internet
2) BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel*, Paris, Salvator, 1999, p. 193-196
3) BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel*, Paris, Salvator, 1999, p. 222
CRAIG (M), *Spark from heaven*, London, Hodder & Stoughton, 1988, p. 45, 53-54
SIVRIC (I), *La face cachée de Medjugorje*, St-François, Psilog, 1988, p. 49
4) BUBALO (Y), *Je vois la Vierge*, Paris, O.E.I.L., 1990, p. 76-77
LAURENTIN (R), *Dernières nouvelles de Medjugorje* n°6, Paris, O.E.I.L., 1987, p. 30-31
SIVRIC (I), *La face cachée de Medjugorje*, St-François, Psilog, 1988, p. 62-63
MARTIN (J.-L.), *Rapport sur les "apparitions" de Medugorje*, Internet, p. 54
5) SIVRIC (I), *La face cachée de Medjugorje*, St-François, Psilog, 1988, p. 122
MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Medjugorje en toute vérité*, St-Parres, Contre-Réforme Cath., 1991, p. 371
6) LAURENTIN (R), *Medjugorje à l'heure de la désinformation*, Paris, O.E.I.L., 1985, p. 46-47
7) LAURENTIN (R), *Dernières nouvelles des apparitions de Medjugorje*, Paris, O.E.I.L., 1984, p. 25
LAURENTIN (R) & LEJEUNE (R), *Message et pédagogie de Marie à Medjugorje*, Paris, O.E.I.L., 1988
MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Medjugorje en toute vérité*, St-Parres, Contre-Réforme Cath., 1991, p. 98
LJUBIC (M), *La Vierge Marie apparaît en Yougoslavie*, Hauteville, Ed. du Parvis, s.d., p. 41
8) LAURENTIN (R) & JOYEUX (H), *Etudes médicales et scientifiques...*, Paris, O.E.I.L., 1985, p. 99-120
9) MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Medjugorje en toute vérité*, St-Parres, Contre-Reforme Cath., 1991, p. 147-149 et 395-397
LAURENTIN (R), *Medjugorje à l'heure de la désinformation*, Paris, O.E.I.L., 1985, p. 36
10) BUBALO (Y), *Je vois la Vierge*, Paris, O.E.I.L., 1990, p. 44
SIVRIC (I), *La face cachée de Medjugorje*, St-François, Psilog, 1988, p. 47-50 et 55-60
11) Soeur EMMANUEL, *Medjugorje - Les années 90...*, Nouan, Ed. des Béatitudes, 1996
LE GOFF (J), *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981
SIVRIC (I), *La face cachée de Medjugorje*, St-François, Psilog, 1988, p. 86-87
12) BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel*, Paris, Salvator, 1999, p. 165-166
13) MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Medjugorje en toute vérité*, St-Parres, Contre-Réforme Cath., 1991, p. 289-391-392
LAURENTIN (R), *Dernières nouvelles des apparitions...* (Mars 1985), Paris, O.E.I.L., 1985, p. 31-32
http://www.youtube.com/watch?v=dQ6SWJ_0Z7s (Expérience de Jean-Louis Martin)
14) SIVRIC (I), *La face cachée de Medjugorje*, Sat-François, Psilog, 1988, p. 65-67
KRALJEVIC (S), *Les apparitions de Mejugorjé*, Paris, Fayard, 1984, p. 57-58
LAURENTIN (R) & LEJEUNE (R), *Message et pédagogie de Marie...* ,Paris, O.E.I.L., 1988, p. 72-74, 326
*Nonsiamosol*i, Anno IV, n° 5, Giugno-Luglio 1988, p. 11
15) MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Medjugorje en toute vérité*, St-Parres, Contre-Réforme Cath, 1991, p. 444
16) BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel*, Paris, Salvator, 1999, p. 224-239
17) MICHEL DE LA Ste TRINITE, *Medjugorje en toute vérité*, St-Parres, Contre-Réforme Cath., 1991, p. 360 et 411-413
BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel*, Pais, Salvator, p. 71-78 + 53-55 + 183
LAURENTIN (R), *La prolongation des apparitions de Medjugorje*, Paris, O.E.I.L., 1986, p. 50-53
LAURENTI (R), *Testament - Dernières nouvelles 17bis*, Paris, F-X Gilbert, 1998, pp. 68-69
MARECAILLE (C), *Apparitions mariales oubliées en Normandie*, Beauvais, Chez l'auteur, 2012, p.23
18) LAURENTIN (R), *Douze années d'apparitions - Dernières Nouvelles n° 12*, Paris, O.E.I.L., 1993, p. 15-16
19) BOUFLET (J), *Medjugorje ou la fabrication du surnaturel*, Paris, Salvator, 1999, p. 180 + 189-193 + 154-163
BOUFLET (J), *Faussaires de Dieu*, Paris, Presses de la Renaissance, 2000, p. 499
Catholic information agency, *Laurentin visits Bishop Peric*, Mostar, 20 March 1998
Internet, fr.Wikipedia.org, article "Apparitions mariales de Medugorje (ou Medjugorje)"

SAN NICOLAS

C'est le 25 septembre 1983 que commencèrent les apparitions de San Nicolas, une ville située à 232 kilomètres de Buenos Aires en Argentine. Bien qu'ils aient attiré très tôt un nombre considérable de pèlerins, ces événements sont peu connus en Europe. A vrai dire, le meilleur document que l'on possède actuellement ici à ce sujet est l'ouvrage que l'incontournable abbé Laurentin y a consacré. Nous le suivrons donc pas à pas tout en sachant qu'il est à peu près certain que l'auteur a caché tous les détails qui pourraient nuire à la manifestation d'une vérité qui serait contraire à ses croyances personnelles.

Le 24 septembre 1983, Gladys Herminia Quiroga de Motta, née en 1937, mariée à un ouvrier et mère de deux filles nées respectivement en 1960 et 1965 se trouvait dans sa chambre lorsqu'elle vit que son chapelet, qui y était accroché, s'illuminait. Selon Laurentin, qui n'en apporte aucune preuve, d'autres voisins virent également le phénomène et se mirent alors à prier avec cette femme. Ces voisins se trouvaient-ils donc dans la chambre de Gladys et, si oui, qu'y faisaient-ils ? Laurentin n'en dit mot. D'autres sources, sur internet, ne se montrent pas plus précises.

Le lendemain, Gladys se trouvait à nouveau dans sa chambre. Cette fois, elle y récitait son chapelet lorsque la Vierge lui apparut brièvement et fit un geste vers elle, comme pour lui donner son rosaire. Cette première apparition surprit Gladys mais ne la troubla pas. Elle avait en effet reconnu d'emblée Marie, avec sa robe bleue et son fils Jésus, enfant, sur les bras. Rien donc qui puisse paraître extraordinaire à la voyante, excepté peut-être la lumière "vivante" qui transfigurait les deux êtres. Gladys, qui n'avait fait que quatre années d'études primaires et qui ne lisait guère parce qu'elle portait des lunettes et que la lecture lui était pénible, n'écrivait pas non plus beaucoup explique Laurentin. Cependant, ce jour-là, elle écrivit quand même ces quelques mots : "*J'ai vu la Vierge pour la première fois*." S'attendait-elle donc à la voir encore pour qu'elle précise "pour la première fois" ? Laurentin ne semble pas y avoir prêté attention.

Gladys ne parla à personne de ce qui venait de se passer. Laurentin a l'air de dire que

tout cela parut si normal à la voyante qu'elle ne le crut pas utile. Pourtant elle avait ressenti le besoin d'écrire. La contradiction est de taille. Elle ne peut que déclencher ce scepticisme particulier qu'engendrent toujours des choses illogiques ou contradictoires.

Il ne se passa rien jusqu'au 28. Une fois encore Gladys était dans sa chambre lorsque la Vierge, vêtue de bleu et portant son enfant, lui apparut à nouveau et lui tendit une fois de plus son rosaire. Rien d'autre ne sembla se passer et Gladys écrivit simplement "*Je l'ai vue de nouveau*." La même chose se reproduisit le 5 octobre. Gladys commença -enfin !- à se demander pourquoi ces apparitions étaient à ce point insolites dans leur brièveté et leur mutisme.

Le lendemain, 7 octobre, Gladys eut cet avertissement intérieur qu'elle avait ressenti lors des apparitions précédentes et, d'instinct, ferma les yeux. Car c'est en effet en fermant les yeux qu'elle voyait ! Il aura fallu quatre pleines pages d'explications pour que Laurentin lâche enfin cet élément capital pour la compréhension de ce qui se passa réellement...

Dès que Gladys eut fermé les yeux, la lumière lui apparut, avec, en son sein, la Vierge. Gladys interrogea, demanda ce que l'apparition lui voulait. Et aussitôt l'image d'un sanctuaire lui apparut. "*Je compris*, écrivit ce jour-là Gladys, *qu'elle voulait habiter parmi nous*."

Le 12 octobre, la voyante parla enfin à son curé qui l'écouta avec attention et perplexité. Il la connaissait à peine, dit Laurentin qui précise que ce jour-là on fêtait le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Colomb. A quoi bon ce détail sinon pour composer une sorte d'écran de fumée ?

Le lundi 13 octobre, lors de sa sixième apparition, la Vierge parla enfin. Mais son message était étrange : "*Tu as été fidèle. Ne crains pas, viens me voir. Tu marcheras la main dans ma main, et tu parcourras un long chemin*." Puis elle ajouta une référence biblique : *Ezechiel 2, 4-10.* Gladys devra trouver une Bible, explique Laurentin qui cherche ainsi à faire croire autant que possible que la voyante était éloignées des choses de l'Eglise alors qu'on sait que dès 1976, après une intervention chirurgicale qu'elle avait subie, elle s'était vouée entièrement à la Vierge et avait effectué depuis lors cinq pèlerinages au sanctuaire de Lujan. La voyante dut apprendre à identifier les références bibliques chiffrées, ajoute encore Laurentin qui veut ainsi faire croire à ses lecteurs qu'elle n'avait jamais utilisé une Bible. Et voici ce qu'elle lut, selon Laurentin toujours : "*fils à la tête dure et au coeur obstiné.”*" En fait, le texte est bien plus long et l'on peut comprendre à sa lecture pourquoi Laurentin l'a ainsi écourté. Voici ce texte dans son intégralité, c'est-à-dire du verset 4 au dixième inclus : "*Les fils ont la tête dure et le coeur endurci ; c'est vers eux que je t'envoie, pour leur dire : Ainsi parle le Seigneur Yahvé. Qu'ils écoutent ou qu'ils n'écoutent pas, car c'est une engeance de rebelles, ils sauront qu'il y a un prophète parmi eux. Pour toi, fils d'homme, n'aie pas peur d'eux, n'aie pas peur lorsqu'ils disent : des ronces t'entourent et tu es assis sur des scorpions. N'aie pas peur de leurs paroles, ne crains pas leurs regards, car c'est une engeance de rebelles. Tu leur porteras mes paroles, qu'ils écoutent ou qu'ils n'écoutent pas, car c'est une engeance de rebelles. Et toi, fils d'homme, écoute ce que je vais te dire, ne sois pas rebelle comme cette engeance de rebelles. Ouvre la bouche et mange ce que je vais te donner. Je regardai : une main était tendue vers moi, tenant un*

volume roulé. Il le déploya devant moi : il était écrit au recto et au verso ; il y était écrit : Lamentations, gémissements et plaintes." Clairement, par ce texte, Gladys comptait se donner une stature de prophétesse, initiée à la parole de Dieu et chargée de la transmettre à l' "engeance de rebelles" qu'était sans doute, selon elle, une bonne partie du peuple.

Arrêtons-nous ici un instant pour réfléchir ensemble au départ d'une question simple : qu'est-ce qu'une Bible et comment se présente-t-elle ?

Les historiens ont démontré, au fil des siècles, que les nombreux écrits bibliques ont des origines très diverses et complexes. Beaucoup ont été constitués au départ de textes de sources différentes qui ont ensuite été imbriqués les uns dans les autres pour former des ensembles plus ou moins cohérents. D'autres textes, et tout spécialement ceux relatifs à la vie de Jésus, ont quant à eux été fortement remaniés au fil du temps. L'idée de diviser les textes bibliques en chapitres numérotés est généralement attribuée à Etienne Langdon. Son idée fut appliquée pour la première fois dans la Bible dite "parisienne" vers 1226 et, dès lors, conservée dans les éditions successives. Il fallut cependant attendre l'an 1551 pour que l'imprimeur Robert Estienne décide de découper chaque chapitre en de nombreux versets. Son découpage, bien que fort arbitraire et incohérent, fut néanmoins consacré par l'usage car il constituait un moyen facile pour situer des phrases dans des partie de textes bien plus longues. Enfin, protestants et catholiques ne reconnaissent pas exactement les mêmes textes comme étant sacrés et, dès lors, une Bible catholique est légèrement différente d'une protestante.

Rappeler ces choses aboutit à démontrer qu'il est impossible que les apparitions de San Nicolas soient authentiques. En effet, qui pourrait croire que tout au long d'une série d'apparitions qui durèrent jusqu'en février 1990 et au cours desquelles 1800 (!) messages furent donnés, la Vierge se référa des dizaines de fois à des textes d'origine toute humaine et utilisa pour ce faire le système de découpage arbitraire de ceux-ci qui s'est imposé par la Tradition ? Qui peut croire qu'une créature céleste viendrait en quelque sorte vaticiner Bible en main ? Et quelle Bible, même ? La catholique ou la protestante ? Il est absurde de prétendre qu'au "Ciel" on utilise un des deux ouvrages différents dont il vient d'être question et qu'une créature céleste quelconque puisse s'y référer pour venir nous délivrer des "messages d'En Haut." Cela revient en effet à affirmer que le "Ciel" s'est soumis à nos traditions fantaisistes.

Laurentin n'a évidemment soufflé mot de toutes ces difficultés théologiques et cela frise une fois encore de sa part l'escroquerie savante. A moins que ce ne soit le signe d'une perte totale des facultés mentales qui avaient pu faire de lui, bien des années auparavant, un bon historien.

En page 27 de son ouvrage, Laurentin écrit encore ceci : "*La perception de Gladys est tangible, réelle, surréelle. Mais elle se libère du monde extérieur, tout simplement en fermant les yeux. Est-ce à dire qu'il s'agit d'une vision intérieure et subjective ? Non. Pour Gladys la Vierge est réelle, vivante. Elle l'a touchée. Elle a senti la consistance et la chaleur de son corps, non par perception ordinaire, mais selon un mode plus direct, un mode plus existentiel, pas moins réel, mais surréel, qui commande un ensemble de réactions cohérentes : écoute, réponse, dans une intimité bien réelle. Parfois ses voisins*

perçoivent un parfum de roses ou une sensation de chaleur. (...)" On est là en plein délire verbal et mental ou, pire, en plein mensonge religieux. Avec de telles divagations, Laurentin outrage le bon sens et la logique. Ces commentaires sont si extravagants que ce livre tombe des mains du lecteur objectif. Et de se demander alors si on ne cherche pas tout simplement à l'égarer complètement. Car cela n'est ni de l'histoire ni même du journalisme ; c'est de l'endoctrinement forcené.

Le 23 octobre 1984, soit un peu plus d'un an après le début des apparitions prétendues, le prêtre auquel Gladys se confiait écrivit à son évêque qu'il pensait bien que Gladys était appelée à vivre les grandes douleurs de la Passion. "Diagnostic prophétique" conclut Laurentin qui signale que trois semaines plus tard, en effet, Gladys reçut progressivement les stigmates de la Passion. Le sceptique, lui, trouvera cette coïncidence bien curieuse...

En avril 1985, une Commission d'enquête fut instituée par l'évêque de San Nicolas. Elle ne proposa aucune conclusion décisive, se contentant de souligner qu'il n'y avait pas d'erreurs doctrinales dans les messages. Le 25 mars 1986, l'évêque participa pour la première fois au pèlerinage et, dans son homélie, expliqua vouloir "*répondre à l'appel de la Mère et reconnaître sa présence tout en discernant ce qui vient d'Elle et ce que les exagérations et déviations humaines peuvent occasionner*." Le 25 septembre de la même année, on commença l'édification d'un sanctuaire. Le 28 décembre 1987, le même évêque autorisa la fondation d'un institut consacré au pèlerinage. En 1989, on transféra dans le sanctuaire de San Nicolas la statue de la Vierge qui était jusque-là dans la cathédrale. Jamais l'évêque d'alors, pas plus que ses successeurs, ne reconnurent clairement la réalité des apparitions ni n'autorisèrent le culte. Mais il laissèrent faire, encouragèrent et participèrent même activement aux pèlerinages. Une attitude d'une ambiguïté rare...

Les années passant, les guérisons prétendument miraculeuses se sont multipliées en ces lieux et, à la suite de trois rêves et d'une locution intérieures de la voyante, on se mit à chercher dans les environs une source miraculeuse. On creusa donc en différents endroits et, finalement -fatalement devrait-on dire- le 4 juin 1991, à rien moins que 47 mètres de profondeur, on trouva enfin de l'eau. On prétendit même qu'en sortant pour la première fois de terre, elle répandit un fort parfum de rose. Rien de commun, on le voit, avec l'eau boueuse qui macula le visage de Bernadette à Lourdes. On devrait en conclure qu'en un peu plus d'un siècle, la Vierge évolua donc beaucoup dans ses manières de faire...

Après une courte période durant laquelle les messages de la Vierge devinrent plus brefs et moins novateurs que précédemment, un peu comme si la voyante était désormais à court d'idées, les apparitions publiques cessèrent, pour conserver désormais, expliqua la voyante, un caractère privé. On était alors le 11 février 1990.

REFERENCES :

LAURENTIN (R) : *Un appel de Marie en Argentine*, Paris, O.E.I.L., 1990, pp. 10-14, 27 et 33-36
Site internet divers dont www.catholicrevelations.org et http://www.virgen-de-san-nicolas.org/index.html

SAN MARTINO DE SCHIO

Dès son adolescence, Renato Baron, de San Martino de Schio, en Italie, se distingua par une activité fébrile en faveur de l'Eglise catholique. D'abord, avec un groupe de copains, il mit en valeur une statue de la Vierge puis son sanctuaire. Ensuite, en 1960, il se lança dans la construction et l'érection d'une croix métallique de six mètres de haut et de quatre d'envergure. Elle fut inaugurée en 1969.

Renato se maria en 1958. Le couple n'eut jamais d'enfant. Parallèlement à ses activités religieuses, dès 1960, alors qu'il avait trente ans, Renato se lança dans la politique. Cette année-là, il fut élu conseiller communal, charge qu'il conserva de très nombreuses années. Puis il mit un frein à ses activités politiques et redoubla d'intérêt pour son implication dans le domaine religieux.

En mars 1985, à peu de mois de l'échéance de son dernier mandat politique, Renato fit un rêve étrange. Il se vit emporté par un tourbillon de vent dans une grande pièce close où il ressentit la présence de Satan. Il cria plusieurs fois "*Ave Maria*" et un des murs de la pièce se déchira pour laisser passage à la Vierge du Monte Berico, une image mariale vénérée au sanctuaire de Vicenza où Renato se rendait deux ou trois fois l'an. Les deux nuits suivantes, les rêves se renouvelèrent, un peu différents. Cette fois Saint Joseph accompagnait la Vierge qui finit par dire à Renato : "*Je dois te parler, viens me retrouver dans ton église*."

Le lendemain 24, Renato ne put se rendre à l'église du village du fait de ses engagements politiques. Mais il y alla le lendemain 25. Il y récitait le chapelet quand la statue dont il s'était tant occupé jadis avec son groupe de copains s'anima en même temps que lui se sentait mourir... La statue commença par lui dire : "*Je t'attendais hier aussi. A partir d'aujourd'hui tu viendras toujours ici parce que je dois te parler de beaucoup de choses et puis, tu écriras, mais pour le moment, attends, viens demain et je te dirai la suite*."

On notera déjà à quel point il est curieux que la Vierge ait attendu Renato le jour précédent alors qu'elle devait en principe savoir ce qui le retenait.

Ainsi commencèrent les nombreuses apparitions de celle qui se serait définie plus tard comme étant la "Reine de l'Amour."

Ce fut seulement dans les premiers jours du mois d'août que Renato se décida à aller trouver son curé. Ce dernier vint rendre visite au couple et écouta, tendu, tout ce que Renato avait à dire. Il s'en alla en leur disant qu'il ne croyait pas un mot de toute cette histoire et confia que les migraines peuvent engendrer ce genre de visions. Il reprocha même amicalement à l'épouse de Renato de n'avoir pas assez freiné les fantaisies de son mari.

En décembre, la presse s'en mêla. On vint interviewer le curé qui expliqua qu'il ne croyait pas du tout aux apparitions et qu'il les imputait plutôt aux fréquents maux de tête dont souffrait l'intéressé. Le 31, Renato rencontra l'évêque de Vicenza, Mgr Onisto, qui l'avait convoqué. Après lui avoir raconté ses premières apparitions, Renato expliqua qu'il avait vu bouger l'enfant Jésus que la statue tenait sur son bras. Le prélat, dit-on, aurait tenu le bien étrange discours que voici : "*Ceci vous aide beaucoup à être cru, même par nous, parce que si vous étiez un visionnaire, vous auriez vu la statue entière bouger pendant ces huit mois. Au contraire, vous avez entendu parler seulement la Vierge et Jésus ne bougeait pas. A un certain moment, lorsque l'Eucharistie fut consacrée, Jésus a bougé... Marie vous a montré son enfant... C'est un fait sur lequel nous devons réfléchir*."

Comprenne qui pourra le raisonnement du prélat...si, du moins, il s'exprima ainsi.

Au début du mois de mars 1986, Renato se rendit à Medjugorje. Là, il eut une apparition en même temps que l'une des voyantes, Marija Pavlovic. A son retour à San Martino, il décida, avec ses amis, de construire un chemin de croix qui conduirait les pèlerins jusqu'à la grande croix métallique érigée auparavant sur la colline Belmonte. Des arbres furent coupés, le chemin fut aménagé et des croix en bois d'acacia tressées furent disposées à chacune des treize stations. Le 29 mars, juste 17 ans après l'inauguration de la croix métallique, la première procession fut organisée. La nuit du onze avril suivant, Renato dirigea un groupe de prière vers la croix métallique. Avant de partir il demanda au recteur des capucins s'il pensait que la Vierge pourrait lui apparaître sur le mont. Le capucin répondit positivement. Le petit groupe s'ébranla et arriva au sommet. Renato pria, puis tomba à genoux et son visage fut transfiguré. Ce n'était plus la Vierge de bois de la petite église qu'il avait devant les yeux, mais, juste au-dessus de la croix (soit à plus de six mètres) un globe de lumière qui se dilata pour prendre ensuite l'apparence de la Vierge telle qu'il l'avait vue à Medjugorje. Elle n'avait pas l'enfant Jésus dans ses bras, mais sa voix était la même...

Une nouvelle phase des apparitions venait de commencer, à la suite de laquelle on érigera deux statues de bronze à cet endroit : l'une de Marie et l'autre de Jésus adulte.

Les rassemblements prirent désormais une autre tournure. Des capucins célébrèrent l'Eucharistie à cet endroit et de nombreux pèlerins y communièrent. On y signala bientôt des phénomènes solaires. Le père Ivo, chargé de la curie des capucins de Schio, les vit

également et en témoigna. On décida de publier une brochure et on demanda à l'évêque son imprimatur. Ce dernier ne put l'accorder, mais encouragea néanmoins les activités qui se déroulaient en ces lieux, estimant que les buts étaient louables. Une association dite "Oeuvre de l'Amour" se créa et, à partir de 1987, parut une brochure mensuelle qui connut bientôt une diffusion internationale.

Grâce à la multitude de dons, l'association parvint à acheter une grosse villa ancienne et son parc. La villa était en mauvais état mais des quantités de bénévoles en firent peu à peu un magnifique centre de rencontre et de prière. Des citoyens s'émurent et dénoncèrent une escroquerie financière et intellectuelle. C'était en février 1989. La justice s'en mêla. Il y eut des procès. Mais il ne fut pas établit qu'il y avait eu détournement d'argent ou escroquerie. Cet épisode judiciaire se termina en 1994.

En 1987, par prudence plus que par nécessité, l'évêque déclara avoir nommé une Commission d'Enquête. Il dit attendre son jugement en temps utile... Rien ne pressait en effet pensait-il. Mais en 1988 il fut remplacé par Mgr Pietro Nonis et, dès le 26 février 1989, ce dernier précisa sa position : "*... en réponse aux relances présentées de plusieurs endroits, nous déclarons que, des données jusqu'à aujourd'hui recueillies, il ne résulte pas d'éléments tels à induire ou attribuer un caractère surnaturel aux phénomènes examinés*." L'évêque précisa encore que cette conclusion ne comportait aucun jugement négatif ou autre envers des personnes et qu'il fallait attendre, pour d'éventuelles évaluations ultérieures, l'avis de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi à laquelle venaient d'être transmis les actes de l'enquête diocésaine.

Cela aurait pu être une douche froide pour les pèlerins et les amis de Renato Baron. Mais il n'en fut rien. Tout continua en effet comme précédemment. Et puis Renato avait de puissants appuis. Dès le 23 avril suivant, le père bénédictin Pellegrino Maria Ernetti, qui se considérait comme le père spirituel de Renato, écrivit à Jean-Paul II. S'appuyant sur les avis positifs d'au moins un cardinal et de l'incontournable René Laurentin, il demanda au pape de nommer une Commission nationale, un peu comme cela avait été décidé pour Medjugorje. La situation était pourtant bien différente de celle qui s'était développée en Yougoslavie. Mais ce bénédictin avait d'autres arguments dont on jugera par l'extrait suivant de sa supplique : "*Eh bien moi je suis exorciste, déjà nommé en 1964 par le Patriarche cardinal Giovanni Urbani et confirmé par le Pape Luciani, et je suis spécialisé dans les phénoménologies psychiatriques-parapsychologiques-démonologiques. Depuis des années, j'analyse le voyant Renato Baron sous toutes ces phénoménologies et je dois déclarer en conscience de cause qu'il est très sain d'esprit, de volonté, d'affectivité, d'âme et de corps, honnête et loyal dans toute sa vie...*"

Par la suite, le nouvel évêque décida de suspendre la célébration de la messe du dimanche dans la petite église de San Martino et fit fermer cette dernière. Un signe révélateur. Renato prit à son tour la plume et, le 27 janvier 1992, il écrivit au pape. Un mois plus tard, Jean-Paul II accepta de recevoir l'intéressé et lui tint un discours mariolâtrique, à sa manière habituelle. Cependant, rien ne changea vraiment. Dès lors, les apparitions se poursuivirent désormais dans la crypte de la villa, transformée pour la cause en lieu principal du pèlerinage et des apparitions. Les messages de la Vierge se ressentirent de la situation désormais créée : "*Je n'ai pas besoin d'églises grandes, nouvelles, j'ai seulement*

besoin de vos coeurs" disait désormais la Vierge. Et Renato lui-même le déclara à qui voulait l'entendre : "*Pour le moment, nous devons attendre et prier* (...) *La Vierge a son plan, il faut attendre les temps de Dieu qui ne sont pas les nôtres*." Renato ne croyait pas si bien dire. Il décéda en 2004 sans avoir eu le bonheur de voir reconnaître ses apparitions, mais après avoir été visiter à trois reprises, avec la Vierge, le purgatoire... chose dont nos lecteurs savent à présent qu'elle est totalement impossible d'un strict point de vue théologique.

San Martino de Schio attire toujours un grand nombre de pèlerins. Un beau livre, richement illustré et traduit en plusieurs langues dans lequel nous avons puisé la majeure partie de nos informations assure la publicité du pèlerinage. L'église laisse faire pour partie et reste fermement opposée pour une autre. C'est un exemple parfait de l'ambiguïté qu'elle cultive dans nombre de cas semblables...

REFERENCES :

ROSSI (F) : *La Reine de l'Amour*, Associazione Amici Maria Regina Dell'Amore, Schio, 2002
Sites internet divers

CONCLUSIONS

Tout ce que nous avons dit dans le présent ouvrage montre que les visionnaires de la Vierge sont généralement des individus ayant peu de maturité. La plupart sont, très logiquement, des enfants ; mais on dénombre également des adolescents qui, en raison de leur éducation ou du milieu où ils vécurent, avaient encore une psychologie enfantine quand ils eurent leurs premières apparitions. Des adultes furent également visionnaires, mais soit il s'agissait d'individus relativement frustres, soit de menteurs impénitents.

L'ignorance, bien plus que la prétendue sagesse populaire, fait dire que "la vérité sort de la bouche des enfants." Il suffit d'évoquer cette idée devant des psychologues, des pédo-psychiatres ou des criminologues pour qu'ils corrigent aussitôt en démontrant que c'est exactement le contraire qui est vrai. René Lechat, qui fut un spécialiste reconnu en matière criminelle, a écrit sur ce sujet de nombreuses pages auxquelles nous avons fait de larges emprunts dans le chapitre consacré à Pontmain. Nous n'hésitons pas à y renvoyer à nouveau nos lecteurs avant de leur donner un exemple édifiant de ce que peut être le mensonge enfantin...

En septembre 1954, dans le petit village de Prémanon, en France, quatre enfants d'une même famille, âgés respectivement de 4, 8, 9 et 12 ans, attirèrent l'attention de leur institutrice par leur attitude bizarre. Elle questionna l'aîné qui finit par avouer que le soir précédent, alors qu'ils jouaient ensemble, ils avaient vu deux "fantômes en tôle." Croyant à un jeu, il avait tiré sur un des objets à l'aide de son pistolet à fléchettes. Aussitôt, ils avaient tous été jetés à terre comme par une pression invisible et glaciale et, sitôt relevés, ils s'étaient enfuis à toutes jambes. Bien que paniqués, ils avaient tout de même encore eu le temps de voir une grande boule lumineuse flotter à 150 mètres de là. De crainte d'avoir fait quelque chose de mal et saisis par l'angoisse, ils n'avaient rien dit à leurs parents et étaient allés se coucher comme si de rien n'était...

L'histoire fit rapidement le tour du village et, très vite, on parla d'une soucoupe

volante et de deux martiens qui en étaient descendus. Sur un tronc d'arbre, on trouva même des traces révélatrices de l'atterrissage et du décollage d'un engin assez lourd.

Aimé Michel, qui était un écrivain catholique féru de mysticisme, de miracles et de prodiges de toutes sortes, écrivit à ce propos les lignes qui suivent : "*On procéda tout d'abord à l'interrogatoire séparé des enfants (quatre, huit, neuf et douze ans, ne l'oublions pas). Leur récit se tenait. Aucune contradiction, et un accent de sincérité dont témoignèrent également les gendarmes, l'institutrice, le curé, et plus tard les journalistes. La scène fut alors reconstituée, avec le même résultat.* (...) *Les jurassiens sont gens méfiants et taciturnes. L'avis fut pourtant que quelque chose s'était posé là. Mais quoi ? Et que les enfants n'avaient pas menti. Quatre enfants de quatre à douze ans peuvent-ils soutenir longtemps les ruses d'un interrogatoire ? Le capitaine Brustel, les gendarmes, l'institutrice, le curé, les parents Romand pensèrent qu'ils ne mentaient pas. Et puis, il y avait ces traces impossibles à reproduire, et bien trop abstraites pour une imagination enfantine. Enfin, les enquêteurs relevèrent qu'aucun des enfants n'avait d'abord pensé à une Soucoupe Volante. Ils avaient vu des 'fantômes', et c'est aux grandes personnes, après le récit fait à l'école, que l'idée de la Soucoupe Volante vint pour la première fois. Les enquêteurs purent même acquérir la certitude que seul l'aîné avait entendu parler de Soucoupes, encore que cette expression n'évoquât rien de précis en lui. Telle est l'affaire de Prémanon, la plus poétique assurément de toute l'histoire des Soucoupes Volantes. Si quelque jour on fait un musée de l'innocence, une place attendrissante y sera réservée, je l'espère, au pistolet à fléchettes du petit Raymond Romand.*"

On aura noté les redites volontaires et appuyées (ce procédé littéraire utilisé pour mieux convaincre) et les affirmations gratuites que contient ce texte construit sur la base d'une croyance sincère en l'innocence enfantine. Aimé Michel poussa plus loin sa "démonstration" puisqu'il découvrit ce jour-là en France d'autres observations de soucoupes volantes dont il crut pouvoir démontrer qu'elles se situaient parfaitement alignées les unes par rapport aux autres, ce qui excluait, selon lui, les hallucinations ou le mensonge...

Vingt-quatre ans plus tard, Raymond Romand qui était devenu un chercheur scientifique, fut contacté par deux journalistes sceptiques auxquels il raconta que toute cette affaire n'avait été qu'un canular dont lui et ses frères et soeurs avaient été les premiers surpris de constater qu'il avait si bien marché. Quelques jours avant les faits prétendus, l'institutrice avait demandé à ses élèves de réfléchir aux histoires de martiens dont la presse parlait alors abondamment. Les quatre frères et soeurs avaient alors imaginé de raconter une rencontre insolite qu'ils prétendraient avoir faite. Des adultes crurent ensuite découvrir des traces laissées par un engin, puis de prétendus "spécialistes" en soucoupes volantes affirmèrent qu'elles étaient inexplicables alors que, selon toute vraisemblance, elles avaient été produites par des animaux de la ferme. Devenus le centre d'intérêt de tout un village, mais aussi, en quelque sorte, dépossédés de leur histoire au profit de "spécialistes" auto-proclamés, les enfants s'enfermèrent dans leur mensonge enfantin, bien innocent au départ. Le "besoin d'y croire" des adultes transforma donc ainsi un mensonge insignifiant en une formidable mystification dont les "spécialistes" obtus et fanatiques des ovnis usèrent pendant plus de vingt ans pour soutenir leurs thèses inconsistantes. [1]

On ne saurait lire ce qui précède et ce qu'écrivit René Lechat sans se souvenir de plusieurs visionnaires et de nombreux faits dont il a été question dans le présent ouvrage. On se rappelle, par exemple, la radicalisation du témoignage de plusieurs enfants lorsqu'ils furent confrontés à des adultes représentant l'autorité judiciaire ou religieuse ; on se souvient de la formidable spirale de mensonges dans laquelle s'égarèrent certains enfants, leur premier mensonge en ayant engendré une multitude d'autres. On se remémore aussi les nombreuses suggestions opérées entre eux par des enfants visionnaires, ou par des parents sur leurs enfants. Confrontés à la psychologie du témoignage enfantin, certains faits trouvent immédiatement une explication évidente : ce n'est pas un hasard, par exemple, si la première des visionnaires de Garabandal qui se maria fut également la première qui dénonça les apparitions comme un jeu monté par la meneuse d'entre elles. Dans ce cas, paradoxalement, ce fut en effet la plus jeune qui atteignit, la première, le niveau de maturité nécessaire pour refuser désormais la comédie.

En ce qui concerne le mensonge enfantin et la manière dont il peut engendrer une apparition mariale collective montée de toutes pièces, il est utile de lire le livre de Gilbert Cesbron intitulé "*Vous verrez le ciel ouvert*." L'auteur y décortique avec talent la psychologie d'une fillette poussée au mensonge ainsi que celle d'une autre acculée à feindre par honte et par peur. Il décrit également de façon remarquable la manière dont un pèlerinage s'organise et dont les journalistes peuvent rapporter l'événement. Hélas, l'auteur n'a pu demeurer sur le terrain exclusif de la raison pure : à la fin de son roman, il fait réellement apparaître la Vierge et la mère de la petite menteuse guérit tandis que sa fille est punie en devenant aveugle...

Après avoir longuement développé le sujet du mensonge enfantin, René Lechat en aborda jadis un autre qui en découlait directement : la manière d'interroger efficacement les enfants. Une fois encore, cet auteur mérite d'être longuement cité...

"*Le jugement des enfants est réservé à des spécialistes. Pourquoi en serait-il autrement de l'interrogatoire ? Les directives générales (à suivre) sont les suivantes :*

L'interrogateur prend une attitude normale, proscrivant toute allure de croquemitaine, de gendarme sévère, de justicier immanent, de père courroucé. La crainte forcerait le jeune témoin à se taire ou à s'accrocher désespérément à son mensonge. Il proscrit pareillement toute allure débonnaire, bon enfant qui laisse à l'enfant l'impression qu'il le domine. Il met l'enfant en confiance, neutralise la résistance qu'il oppose à un appareil judiciaire qui l'impressionne. Il le rassure s'il le sent craintif. Sans modifier son comportement général, l'interrogateur fait montre de la plus grande compréhension. Il pénètre le niveau moral, psychique, intellectuel de l'enfant (...) Il crée une syntonie favorable entre l'enfant et lui. Il parle un langage clair, simple, sans imiter la voix enfantine, sans bétifier. (...) Un mensonge apparaît-il ? Il faut en saisir les mobiles, faire comprendre au témoin qu'il est démasqué, sans l'effrayer, mais en le dégageant des craintes qui l'ont poussé à mentir (...) On lui promettra de le protéger s'il y a lieu contre toute personne qui l'aurait instigué à tromper la Justice..." (2)

A lire ceci, on comprend qu'on a toujours fait -et que l'on continue à faire- tout le contraire de ce qu'il fallait/faut faire ! Qu'on se souvienne en effet de la manière dont furent

conduits les interrogatoires de Maximin de La Salette, de Bernadette Soubirous, des enfants de Fatima, de Beauraing ou de Medjugorjé...

On pourrait développer à présent le sujet de la psychologie des adultes "attardés" ou des menteurs par intérêt, et dire comment il convient, eux aussi, de les interroger. Mais ce serait allonger inutilement un chapitre qui, dès à présent, montre quelles conclusions générales on peut et on doit tirer de l'ensemble des cas examinés ici.

Les seules ressources de la psychologie suffisent à éclairer très fortement les apparitions mariales.

A l'origine de ces apparitions, on distingue généralement deux causes principales : 1°) un phénomène physique, généralement lumineux, peut-être mal observé mais en tout cas mal interprété et erronément identifié 2°) une mystification qui peut avoir pour origine une simple plaisanterie ou une réelle volonté d'abuser autrui dans des buts généralement peu avouables.

Dans certains cas, un phénomène physique mal interprété ne donnera naissance qu'à une apparition unique. Dans d'autres, il sera le moteur d'une série d'apparitions a composante principalement hallucinatoire. Parfois, même, l'exaltation des individus ou des foules suffira à engendrer les hallucinations en l'absence d'un phénomène physique originellement mal interprété. C'est ce qui se passe, par exemple, dans les cas d'épidémies d'apparitions qui se produisent dans le sillage d'une apparition fortement médiatisée.

Dans d'autres cas, une plaisanterie réussit si bien que la tentation est forte de la poursuivre plus longtemps. C'est généralement ce qu'il se passe quand les adultes réagissent en plaçant derechef un enfant ou un groupe d'enfants sur un piédestal. Alors, la plaisanterie se peaufine et la tentation "d'en ajouter" est si grande que le récit devient parfois extraordinairement complexe. Ainsi apparaissent la comédie et la théâtralisation. Les inventions et les mensonges se succèdent alors rapidement. Des enfants sans grande maturité se laisseront dès lors prendre à leur propre jeu et finiront parfois par croire à leurs propres inventions. Dans les autres cas, il y aura mensonge conscient et volonté délibérée de tromper pour en retirer des avantages.

Si la psychologie des êtres sans grande maturité et/ou très facilement impressionnables suffit souvent à expliquer l'origine et le développement des apparitions mariales ; la critique historique, à elle seule, permet également d'en démontrer bien souvent l'irréalité.

En effet, la critique historique a prouvé depuis longtemps l'origine parfaitement humaine, voire même strictement chrétienne ou même catholique de pratiques, de concepts, de rites et de dogmes religieux qu'on rencontre lors d'apparitions mariales et qui, pourtant, devraient en être logiquement totalement exclus. Les scapulaires, le rosaire et le chapelet, par exemple, n'apparurent qu'assez tardivement dans le christianisme et l'on peut donc se demander pourquoi la Vierge les tient en si haute estime et semble indiquer que leur récitation est une nécessité alors que ni les premiers chrétiens, ni même surtout les apôtres et les disciples ne les utilisèrent. N'en déplaise à Marc Dem qui ne veut pas admettre les

évidences historiques qui vont à l'encontre de ses croyances, le purgatoire en tant que lieu particulier est une invention tardive du christianisme et il est totalement étranger à la Bible, de même que la conception de l'enfer chrétien avec son feu et ses chaudrons où rôtissent les âmes damnées. Pourtant, les visions d'un tel enfer ou du purgatoire abondent dans les témoignages des visionnaires de la Vierge, de même que les voyages dans ces lieux parfaitement imaginaires.

C'est encore l'imagination et l'ignorance qui ont créé le costume et l'apparence de la Vierge tels qu'ils sont communément représentés dans l'imagerie populaire. Si l'on s'en tenait aux Evangiles et aux traditions juives de l'époque, on devrait admettre que la Vierge était plutôt brune de peau, n'avait certainement pas les cheveux blonds et les yeux bleus et surtout qu'elle portait le costume traditionnel des jeunes filles juives de son époque, c'est-à-dire, entre autres choses, un pantalon. C'est depuis qu'elle apparaît aux occidentaux que la Vierge a adopté le teint, la coiffure et les vêtements occidentaux dont l'imagination des fidèles l'a affublée au point de la rendre aberrante d'un strict point de vue ethnologique et historique. Rappelons ici la vision d'un Jésus blanc de peau, habillé d'un simple short et d'un T-shirt qu'une jeune africaine eut à Kibeho. Là aussi l'apparition n'était qu'une projection imaginaire, logique par rapport au contexte socio-ethnique.

La critique historique a été beaucoup plus loin encore dans le domaine des religions. Ainsi, il a été établi que le concept de la Trinité, tel qu'il est enseigné par le christianisme et plus encore au sein du catholicisme, ne correspond pas à un concept clairement défini de la sorte dans la Bible. De même, la notion de virginité perpétuelle de Marie ne s'appuie que sur une tradition contestable qui semble en désaccord total avec les Evangiles. On a même avancé de nombreux arguments tendant à démontrer que Marie ne fut pas un personnage historique, c'est-à-dire ayant réellement vécu, du moins en tant que mère (virginale ou non) de Jésus. Aurait-elle même vécu, on ne voit pas pourquoi elle continuerait d'apparaître sous la forme d'une jeune fille alors qu'elle aurait survécu assez longtemps à Jésus comme le signalent plusieurs textes des premiers chrétiens. Selon ceux-ci, elle serait en effet morte au plus tôt alors qu'elle aurait atteint ou dépassé la cinquantaine.

On pourrait multiplier les exemples de telles choses ; mais cela ne sera pas fait ici car nous entraînerions le lecteur dans un tout autre débat qui est celui de la critique historico-scientifique des traditions, des dogmes et des textes religieux.

De ce qui précède, on se bornera à conclure simplement que la Vierge a toujours été vue et décrite par ses voyants en accord avec les croyances du milieu socio-culturel dans lequel ces derniers évoluaient. Et cela seul démontre que les apparitions mariales sont des créations de l'esprit humain.

Une critique d'ordre strictement théologique et qui, fort curieusement, a rarement été développée par des prêtres, montre également que les apparitions mariales ne peuvent être acceptées en tant qu'événements surnaturels d'origine divine pour au moins trois raisons fondamentales. D'une part, le troisième Commandement de Dieu, tel qu'il figure au chapitre XX de l'Exode, stipule qu'il est interdit de se prosterner devant d'autres créatures que l'Eternel. Or, partout les apparitions demandent qu'un culte leur soit rendu dans des chapelles construites pour elles. Pire : à Fatima, l'apparition demanda qu'on fit

une statue à son image et qu'on la promène partout en lui rendant de grands honneurs. D'autre part, les apparitions provoquent ou entretiennent certaines pratiques superstitieuses par rapport aux lieux (pèlerinages) et aux objets (médailles, scapulaires, chapelets, cierges...) et proposent même certaines pratiques d'origine superstitieuse comme nouveaux moyens de salut. Or, tout cela s'oppose aux enseignements de Paul et particulièrement à son Epître aux Galates (Chap. 1, verset 8 et suiv.) où la foi en Jésus est clairement définie comme le seul et unique moyen de salut. Enfin, comme nous l'avons déjà signalé, les apparitions s'auto-glorifient et se substituent souvent à Jésus en se proclamant médiatrices entre Dieu et les hommes, ce qui constitue un véritable blasphème. D'autres raisons théologiques devraient encore, çà et là, attirer la méfiance des croyants. Ainsi, par exemple, sur la médaille miraculeuse de la rue du Bac, Marie est représentée écrasant le serpent sous ses pieds, accréditant ainsi une erreur de traduction des Ecritures connue des érudits mais ignorée, bien entendu, de la plupart des chrétiens sincères.

De ce qui précède, d'aucuns pourraient être tentés de conclure que les apparitions mariales sont, en fait, d'origine satanique. C'est une solution commode pour les amateurs de mystères : dès lors qu'ils se trouvent confrontés à des absurdités ou des contradictions sans fin, ils affirment que les mystères auxquels ils veulent continuer à croire sont d'origine satanique ou émanent d'une forme de conscience surnaturelle dont le but est de nous tromper sur ses desseins ou son origine réelle. Ce qui a été dit précédemment de la psychologie et de la critique historique montre que cette thèse compliquée peut être écartée en vertu d'une pratique qui, en science, s'appelle le "rasoir d'Occam." Cela consiste à ne jamais retenir une hypothèse compliquée tant qu'une autre, bien plus simple, suffit à expliquer les faits constatés.

Que peut-on dire d'un point de vue scientifique en ce qui concerne les apparitions ?

Malgré les immenses progrès réalisés dans la connaissance du cerveau humain, de son fonctionnement, de ses anomalies, de ses troubles et de ses maladies, force est d'admettre qu'on ne connaît encore de ces choses que ce qui correspond à la partie visible d'un iceberg. Une vérité essentielle s'est pourtant imposée ces vingt dernières années : si des substances chimiques artificielles peuvent influencer notre comportement, il existe aussi un nombre de substances chimiques naturelles, prenant naissance dans notre corps, qui peuvent influencer grandement le fonctionnement de notre cerveau. Ainsi a-t-on découvert que notre propre organisme sécrétait, dans des conditions particulières dont toutes ne sont certainement pas encore connues, des substances excitantes, hallucinogènes et autres. L'origine de certaines visions lumineuses et parfois vivement colorées pourrait, dans beaucoup de cas, trouver une explication dans des désordres chimiques engendrés par des phénomènes physiques ou physiologiques complexes. On a même été jusqu'à suggérer que des phénomènes géophysiques, de par les effets électromagnétiques puissants qu'ils engendraient, pourraient être capables d'agir sur certaines parties de notre cerveau au point de provoquer des hallucinations auditives et visuelles dont l'apparence serait plus que réelle. Bien sûr, ces recherches et théories doivent encore être approfondies et soumises au contrôle de nombreux experts en la matière.

Une autre chose a été mise en évidence dès les années 50 ; c'est que des personnes placées dans des conditions de stress extrême peuvent soudainement présenter des réactions

hystériques flagrantes alors qu'elles n'ont pas d'antécédents personnels et/ou familiaux de névroses. Mais il demeure impossible, évidemment, de définir ou de délimiter nettement quelles doivent être, chez les uns et les autres, les conditions de stress nécessaires pour produire de tels symptômes. On doit donc admettre que tout individu est susceptible, dans certaines conditions, d'agir à la manière d'un grand malade alors qu'il sera diagnostiqué parfaitement normal aussitôt qu'il échappera à ces conditions. Et cela ne simplifie guère le problème des visionnaires dont les examens psychiatriques cités parfois en leur faveur ne signifient donc pas grand chose... (3)

Des études menées dans le domaine de la perception des objets ont montré que des individus -et spécialement des enfants- sont capables d'imaginer des objets complexes avec une telle force de détails, qu'ils peuvent les "objectiver" sous forme d'images réelles et extérieures à leur imagination. Dans ce cas, ces individus deviennent capables de localiser dans ces images une foule de détails et, pour les décrire, déplacent même les yeux vers la partie correspondante où se situeraient ces détails dans l'espace ou sur le mur blanc là où les objets imaginaires sont en quelque sorte projetés. Ainsi donc, de même qu'un musicien peut "entendre" les notes qu'il écrit sur une portée musicale, il existe des individus capables de contempler, de façon très précise, et en remuant les yeux, des images ou des scènes qui n'existent que dans leur imagination. Lors des rêves, les yeux bougent également, comme s'ils regardaient des scènes qui n'ont pourtant aucune réalité matérielle... (4)

Il y aurait également beaucoup à dire d'un état psycho-physiologique dont il a été parlé ici : l'extase.

L'aliéniste Esquirol, décédé en 1840, avait déjà écrit ceci : "*Dans l'extase, la concentration de l'innervation est si forte, qu'elle absorbe toutes les puissances de la vie. L'exercice de toutes les fonctions est suspendu, excepté celui de l'imagination*." Cette dernière remarque aurait dû inspirer une certaine méfiance aux prétendus experts qui s'occupèrent de Bernadette Soubirous dès l'époque de ses apparitions. Elle reste évidemment valable aujourd'hui, contrairement à ce qu'essayent de nous faire croire les mariolâtres entichés d'apparitions. (5)

L'examen des cas d'apparitions mariales doit porter sur trois facettes du problème : celui du ou des visionnaire(s), celui des enquêtes -ecclésiastiques on non- menées jusque-là et celui des ouvrages publiés avec ou sans Imprimatur.

La psychologie des visionnaires a déjà été abordée plus haut et il est inutile d'y revenir.

Quant à la manière dont les enquêtes ecclésiastiques ont été menées, chacun a pu apprécier au cas par cas. Il suffira donc d'ajouter ici une subtilité dont se sont emparés, aujourd'hui, certains individus obstinément partisans des apparitions mariales. Tout au long du présent ouvrage, il a été montré que l'ordinaire du lieu, c'est-à-dire l'évêque, était en principe compétent pour diligenter une enquête ecclésiastique concernant un prodige ou une apparition d'ordre religieux. C'est l'évêque qui nomme les enquêteurs et qui, *in fine*, publie les conclusions sous forme de messages, de mises en garde, de Mandement... Or, dans le cas où une apparition fait une prédiction qui se réalise, l'évêque n'est en principe plus

compétent : seule la Congrégation du Saint Office peut alors décider de la surnaturalité des faits. A partir de ce moment, les décisions prises par l'évêque n'ont plus qu'une valeur disciplinaire, sans plus. S'il arrivait dans un tel cas que l'ordinaire du lieu publie un jugement touchant à la surnaturalité des événements qu'il aurait fait étudier par une Commission d'enquête constituée par lui, ce jugement serait considéré, en Droit, non seulement comme nul mais même comme inexistant. Bref, grâce à cette subtilité du Droit Canon, on voit qu'il suffit d'un mensonge ou d'une présentation tendancieuse des faits pour pouvoir déclarer incompétent un évêque qui, néanmoins, le reste ou devrait le rester ! Cette subtilité a été employée par les partisans de Garabandal qui continuent de nier la valeur des jugements rendus contre la réalité des apparitions, et ce en dépit du fait que la Congrégation du Saint Office a reconnu que les aveux mêmes des visionnaires suffisaient à considérer qu'Elle n'avait plus à s'occuper de cette affaire. Elle a également été employée, avec un certain succès cette fois pour Medjugorje, une Commission internationale ayant finalement été formée. (6)

Un mot, à présent, à propos des enquêtes non ecclésiastiques menées au sujet des apparitions mariales.

La plupart de celles qui furent réalisées au moment des événements se montrèrent tendancieuses, voire même foncièrement malhonnêtes. Elles étaient en effet dictées par des nécessités politiques ou journalistiques. Une seule exception peut-être : l'enquête effectuée par des ecclésiastiques et des laïcs qui fut publiée sous forme du fameux "livre bleu" qui parut à l'occasion des apparitions de Beauraing.

En ce qui concerne les livres touchant les apparitions mariales, il faut retenir qu'une modification du Droit Canon demandée par Jean-Paul II a abouti à ce que n'importe quel chrétien catholique peut désormais écrire ou lire des ouvrages touchant aux prodiges et apparitions d'ordre religieux. C'est grave. En effet, jadis, l'Imprimatur constituait un garde-fou utile. Les auteurs étaient alors tenus à une certaine prudence, une certaine réserve. Aujourd'hui, même les catholiques peuvent se permettre de tout écrire sans craindre la moindre sanction. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les partisans de certaines apparitions multiplient désormais une littérature de propagande destinée à masquer ou trafiquer la vérité et les conclusions des jugements négatifs qu'ils ne veulent pas accepter. Le grand mariolâtre que fut Jean-Paul II aurait voulu museler les évêques par rapport aux apparitions les moins sérieuses qu'il ne s'y serait pas pris autrement !

Que découle-t-il de tout ceci ? Qu'aux ouvrages discrètement favorables à des apparitions non reconnues présentés jusqu'ici comme des travaux de documentation ou de recherches -pourtant nettement orientés !- il s'est ajouté, ces dernières années, une foule de livres de propagande parfois même pamphlétaires signés d'auteurs très chrétiens qui n'hésitent pas à dénoncer de prétendus complots ourdis par des évêques dont on laisse entendre, sans oser l'écrire froidement, qu'ils seraient de "mauvais" représentants de l'autorité religieuse. Tous ces livres, qui ne sont en rien des études rigoureuses et objectives, s'ajoutent aux déjà nombreux ouvrages écrits en faveur d'apparitions reconnues pour constituer une littérature dont l'abondance considérable peut à peine être imaginée et dont la qualité intrinsèque est extrêmement variable.

Face à tous ces écrits qui présentent les apparitions mariales sous un jour extrêmement favorable, il n'existe que quelques ouvrages critiques sérieux. Il est triste en effet de constater que des ouvrages prétendument critiques, écrits par des protestants ou des agnostiques, soient entachés de nombreuses erreurs ou de tromperies évidentes. Tels sont les ouvrages de Jean De Bonnefon, d'Edmond Paris, de Gérard de Sède, de Kevin McClure... [7]

Si un large public continue à croire aux apparitions de la Vierge, c'est bien parce que la vaste littérature qui existe sur ce sujet n'a jamais présenté le dossier dans sa globalité et de façon rigoureuse. Des légendes, comme la découverte "miraculeuse" de la source de Lourdes, pourtant depuis longtemps dénoncées par des enquêteurs de grande valeur, continuent de circuler parce qu'elles sont colportées par des auteurs peu soucieux de vérifier correctement les faits dont ils parlent. Ces auteurs, et d'autres plus fantaisistes encore, sont prêts à tout pour justifier leurs croyances et les imposer aux naïfs. Ainsi usent-ils même d'arguments insensés. Parmi ceux-ci, le plus souvent rencontré est qu'il existe des prodiges réels parce qu'il y en a de faux. En effet, selon certains auteurs, Satan n'intervient en force que là où il doit craindre pour son royaume infernal. Et s'il engendre de fausses apparitions mariales en un lieu, c'est donc parce qu'il y en aurait eu là d'authentiques au préalable...

Ainsi les mariolâtres écrivent-t-ils l'Histoire...

REFERENCES :

1) MICHEL (A), *Mystérieux objets célestes*, Paris, Arthaud, 1958, p. 142-149
BARTHEL (G) & BRUCKER (J), *La grande peur martienne*, Paris, N. Ed. Rationalistes, 1979, p. 88-93
2) LECHAT (R), *La technique de l'enquête criminelle*, Bruxelles, Wellens, 1949, Tome III, p. 93-95
3) THURSTON (H), *Les phénomènes physiques du mysticisme*, Paris, Gallimard, 1961, p. 130
DEM (M), *Le troisième secret de Fatima*, Monaco, Ed. Du Rocher, 1993, p. 108
HALLET (M), *Les origines mythiques du christianisme*, Liège, chez l'auteur, 2003
4) *Science & Vie*, Paris, avril 1985, p. 170
5) JOLY (H), *L'imagination - Etude psychologique*, Paris, Hachette, 1883, p. 65
6) CONCHITA [DU PILIER - Traducteur], *Journal de Conchita*, Paris, Nouv. éd. Latines, 1967, p. 116
7) DE SEDE (G), *Fatima - Enquête sur une imposture*, Paris, A. Moreau, 1977
PARIS (E), *Les mystères de Lourdes, La Salette, Fatima*, Suisse, ?, 1971
DE BONNEFON (J), *Lourdes et ses tenanciers*, Paris, Michaud, 1906
McCLURE (K), *The evidence for visions of the Virgin Mary*, Wellingborough, Aquarian Press, 1983
SOISSON (P), *Un virginal abus de confiance : l'apparition de La Salette*, Paris, Cercle E. Renan, s.d.

ANNEXES

ANNEXE I

LES PRODIGES SOLAIRES

Un médecin, le Dr Francis Lefebure, a jadis mis au point toute une série de techniques (dangereuses !) de mémorisation et de concentration basées sur ce qu'il a appelé le mixage phosphénique. A la base de ses exercices, il y avait ce qu'il a nommé les phosphènes c'est-à-dire les boules, les barres et les taches colorées qui se déplacent apparemment en tous sens devant un observateur après que celui-ci ait fixé pendant un temps variable une source lumineuse de forte intensité. Dans un de ses ouvrages où il décrivait les caractéristiques principales des phosphènes, on peut lire qu'il en existe de toutes les couleurs : verts, jaunes, rouges, roses, bleus... et d'autres, en quelque sorte "négatifs", qui apparaissent comme des écrans noirs. Tous ces phosphènes naissent pendant que dure la fixation de la lumière et peuvent se prolonger plusieurs minutes après celle-ci, tout dépendant des circonstances, des individus et, bien sûr, de l'intensité lumineuse.

Le docteur Lefebure n'aurait pu entendre parler des "prodiges solaires" sans songer qu'ils avaient un rapport évident avec les phosphènes. Aussi expérimenta-t-il en ce domaine comme en d'autres. Il constata ainsi que les "danses" et les tournoiements apparents du soleil étaient d'authentiques phosphènes qui variaient et pouvaient même être contrôlés en fonction de balancements du tronc et de mouvements des yeux ; mais aussi au moyen de la respiration et d'une certaine forme de "vide mental." D'autres facteurs lui parurent pouvoir augmenter l'intensité des phénomènes comme par exemple un jeûne, un renversement de la tête en arrière, ou le clignement rapide des paupières. Dans le cadre de ses expériences en la matière, le docteur Lefebure constata que le fractionnement apparent du soleil en deux parties s'expliquait aisément du fait du décentrement des axes des yeux par rapport à l'objet unique qu'est le soleil situé à l'infini optique. Au début de la scission en deux du phosphène solaire, il remarqua également une tendance à l'apparition d'une image en forme d'haltères.

Le docteur Lefebure a signalé que les rapides changements de trajectoires des phosphènes d'origine solaire rappellent étrangement ce qui est dit dans certains rapports

d’observations d’ovnis. Or, toutes les couleurs, les formes et apparences des phosphènes décrits par le docteur Lefebure se rencontrent aussi dans les rapports sur les ovnis et l’on peut en conclure que certains d'entre ces "objets" pourraient n'être causés que par des phénomènes d’origine phosphénique...

Peut-être peut-on même poursuivre plus loin le raisonnement en se demandant si toutes sortes de visions et d'hallucinations ne sont pas engendrées ou facilitées par une trop fréquente observation du soleil. A ce sujet il convient de réfléchir sur le témoignage d'une guérisseuse-visionnaire qui, il y a plus d'un siècle, écrivait ceci : "*Dès mon enfance je voyais passer devant mes yeux des points d'or, des stries, des taches lumineuses. J'ai pourtant une excellente vue, car je regarde en face le soleil et, immédiatement après, je lis sans aucune peine. Bientôt après j'eus des visions ; je vis passer des gens que je ne connaissais pas, que j'interrogeais, qui me répondaient et qui étaient morts depuis des années...*" Un autre témoignage personnel d'un abbé visionnaire et remontant à la même époque n'est pas moins intéressant : "*La première chose qui s'est présentée est un nuage de couleur cuivrée. Il m'a été impossible de voir par quoi ce nuage était éclairé. Il me semble qu'il tirait de lui-même sa lumière, comme s'il y avait à l'intérieur un soleil jaunâtre. La lumière était fausse ; ce n'était pas un reflet naturel. De ce nuage tombaient de petites boules. Ce n'était pas de la grêle, mais comme des dragées ou des amandes. Au-dessous du nuage et au loin tout autour se dressaient de nombreux groupes d'hommes, n'ayant parmi eux que quelques femmes. Ils ouvraient la bouche, et avalaient les petites boules qui tombaient des nuages. Ceux qui les mangeaient ainsi se trouvaient reliés au nuage par un fil noir.* (...) *A peine le nuage avait-il disparu qu'il fut suivi par de grosses vapeurs roussâtres. Ces vapeurs flottaient dans l'air, et des vapeurs semblables, s'élevant de terre, prenaient contact avec elles. Celles qui s'élevaient emportaient de petits objets ou de petits êtres mal formés, dont je ne puis dire la nature, et des vapeurs supérieures descendaient comme des tourbillons où je distinguai nettement de petits animaux absolument semblables à des têtards de grenouilles. Les vapeurs disparurent et, dans le lointain, à l'Ouest, j'aperçus une montagne nue, stérile, que taraudaient des vers gigantesques* (...) *Il m'est arrivé d'interpréter faussement ce que je voyais. Ainsi, l'an dernier, en voyant ces traînées livides, ces taches se déplaçant, puis revenant sur leurs pas, j'ai conclu à l'imminence de la peste, par analogie avec la fameuse peste noire...*"

Si les exercices pédagogiques de mixage phosphénique prônés par le docteur Lefebure sont formellement à déconseiller vu leur dangerosité pour les yeux, les observations de ce médecin et de ses élèves sont néanmoins extrêmement intéressantes et, puisqu’il s’est trouvé des gens assez imprudents pour effectuer de telles expériences, il convient d’en profiter en les signalant. Elles éclairent en effet complètement l’origine des prétendus prodiges solaires... (1)

Nos lecteurs étant à présent informés de ce que sont les illusoires images phosphéniques, ils pourront interpréter assez facilement certains événements que nous avons rapportés précédemment à propos d'apparitions mariales ainsi que ceux qui suivent...

Au printemps 1947, dans une chambre d’hôpital de Montichiari, en Italie du Nord, l'infirmière Pierina Gilli (née en 1911) vit la Vierge lui apparaître. Sa poitrine était transpercée de trois glaives, elle pleurait et ses larmes tombaient par terre. La Vierge dit :

"*Prière, Pénitence, Réparation"* et disparut. Le 13 juin, une nouvelle apparition eut lieu au même endroit. Cette fois, en lieu et place des trois glaives, il y avait trois roses. L'apparition expliqua qu'elle souhaitait une nouvelle dévotion mariale et donna son nom : "Rosa Mystica." Après cela, la Vierge apparut encore plusieurs fois à sa voyantes, et une fois même elle fut accompagnée de Jacinthe et Francisco, deux des voyants de Fatima. Le 8 décembre, il y eut une apparition devant des milliers de gens qui ne virent rien de particulier. On signala néanmoins deux guérisons miraculeuses.

Après ces événements, sur l'ordre de l'évêque de Brescia, la visionnaire passa plusieurs années à Brescia comme aide dans un couvent. En 1966 commença pour elle une nouvelle série d'apparitions. La Vierge lui annonça d'abord qu'elle lui apparaîtrait désormais à la grotte de Fontanelle et, lors de sa première apparition en ce lieu, elle lui déclara que la source qui s'y trouvait serait dorénavant miraculeuse.

Le 13 mai, jour anniversaire des apparitions de Fatima, la Vierge apparut à la visionnaire en présence d'une vingtaine de gens et demanda que la source fut aménagée de manière qu'on puisse y plonger des malades. Le 9 juin, la Vierge réapparut encore et eut de nouvelles exigences, comme par exemple l'érection d'une statue la représentant. Le 6 août, il y eut une nouvelle apparition devant deux cent personnes. Cette fois-là la voyante reçut de la Vierge l'ordre d'aller porter au pape du blé dont on fit, dit-on, des hosties qui auraient été envoyées pour partie à Fatima. Cependant, l'évêque interdit à la voyante de se rendre désormais à la grotte. Elle se soumit mais continua à revendiquer des apparitions plus discrètes. En 1971, elle prétendit que la Vierge lui avait demandé qu'une médaille soit gravée, portant l'inscription *Rosa Mystica* et *Marie, Mère de l'Eglise*.

A l'évidence, et tel fut apparemment le jugement de son évêque, Pierina Gilli avait de fausses visions inspirées plus que probablement par les apparitions de Fatima, de Lourdes et de la rue du Bac.

Des guérisons miraculeuses ont été signalées à Fontanelle, et cela n'a pas lieu de surprendre ou d'inviter à ce qu'on s'y attarde. Mais ce qu'il y eut de plus singulier en ce lieu, ce furent les nombreux "prodiges solaires" qu'on y constata...

Voici des extraits du récit que fit l'un des témoins d'une scène qui se déroula à 16 heures le 20 avril 1969. "*La journée n'était pas du tout belle, le ciel était couvert de nuages gris, l'air était frais. Je ne pouvais pas du tout me figurer quel signe devait venir.* (...) *Tous nous nous retournâmes et vîmes plein d'étonnement que la couverture de nuages fut déchirée et libéra un grand et large espace qui commençait à s'assombrir du côté de la lumière du jour et finalement se changeait en une nuit noire.* (...) *En effet, déjà je vis jaillir les étoiles. D'abord du côté droit, puis l'une après l'autre jusqu'à ce qu'une grande couronne de douze étoiles se fut formée. Maintenant apparut au loin un petit disque pâle qui visiblement s'agrandit et se dirigea horizontalement vers nous. Il se colora en rouge avec des nuances merveilleusement belles, fut balancé comme une lanterne au milieu d'une terrible tempête. Ensuite il s'approcha du bord des nuages et sembla tomber sur terre. De frayeur, nous tombions tous à genoux, en criant nous demandions secours à Dieu. Je croyais que le dernier jugement était arrivé et je n'eus plus qu'une pensée que mes enfants soient sauvés. Alors le soleil s'arrêta et commença à tourner sur son axe comme une roue*

en feu, d'abord à droite, ensuite à gauche, en projetant en même temps de longues flammes de feu sur la terre. Le ciel tout entier était plongé dans de la couleur rouge. Ensuite le soleil retourna dans le couloir sombre, mais en sortit ensuite de nouveau, vacillant, oscillant, comme si au ciel une grande tempête faisait rage. Maintenant la couleur rouge disparut au ciel, les nuages devinrent blancs comme la neige, et maintenant on vit aussi le soleil dans un beau blanc resplendissant. Il sortit du sombre couloir, se déplaça lentement vers nous, frémit légèrement et resta pendant quelques instants au milieu de la couronne d'étoiles. Ensuite il se divisa en deux parties et on vit une croix lumineuse. Maintenant le ciel se colora en jaune, les nuages prirent l'aspect de soufre et maintenant le soleil sortit en couleur jaune du couloir obscur, oscilla..." Le récit continue ainsi jusqu'à ce que le soleil ait repris sa place normale, caché derrière la trouée nuageuse qui s'était refermée.

Le 8 décembre, le même témoin assista à une nouvelle danse du soleil, par un ciel décrit cette fois par lui comme parfaitement serein. Ce jour-là, l'astre du jour commença par émettre des rayons lumineux clignotant selon le rythme morse qui correspond au signal SOS qui signifie "save our souls" c'est-à-dire "sauvez nos âmes." Après cela, voici ce qu'il se passa : "*Maintenant, le soleil devint d'un rouge tendre, et au milieu apparut d'abord un petit point bleu qui grandit de plus en plus, se tourna très rapidement comme un disque, rejeta à droite et à gauche de nombreuses barres bleues qui avaient à un bout une boule bleue. Les barres flottaient d'abord dans l'air et s'élevaient distinctement au firmament. Tout-à-coup elles furent comme saisies par une main invisible, rassemblées en des figures géométriques et flottaient ensuite librement vers la terre. Une telle figure descendit devant mes yeux. Elle avait environ 10 m de haut et je commençai à compter mais je m'arrêtai bientôt, parce que je ne pouvais plus suivre une telle quantité. Ensuite, le tout s'assembla en un rosaire au bout duquel pendait une médaille. Je jetai un regard sur le champ couvert d'une légère couche de neige et l'on y vit distinctement les ombres des figures qui tombaient du ciel sur la terre. Donc pas un produit de notre imagination. Maintenant le tableau changea. Le soleil devint blanc et envoya de nouveau ses rayons vers l'est comme auparavant. Les signaux lumineux redevinrent nets : trois fois courts, une fois longs, trois fois courts et ceci se répéta trois fois. Donc de nouveau SOS. Je le vis très nettement. (...) Maintenant le soleil redevint jaune et se colora ensuite rapidement en rouge. Le point bleu apparut à nouveau, grandit et lança de nouveau des barres bleues mais qui maintenant avaient environ un mètre de long et étaient lumineuses à l'intérieur semblables à des lampes au néon. Elles aussi avaient une boule bleue à l'extrémité...*" L'observateur continue ainsi longuement à décrire sa vision : les barres forment une échelle, puis apparaissent des éclairs avec, à leurs pointes, des boules bleues. Cette vision aurait duré 45 minutes après quoi il devint impossible de regarder le soleil de face sans être ébloui comme de coutume... [(2)]

Il est aisé de remarquer une certaine périodicité dans ces deux visions : elles se déroulent comme une succession de "tableaux rythmés." En fait, cette périodicité est d'origine purement physiologique et correspond aux processus de mise au point et de réponse à l'intensité lumineuse que les yeux effectuent automatiquement lorsqu'ils sont dirigés vers des sources lumineuses intenses. Un témoignage relatif à un "prodige solaire" qui eut lieu à San Damiano le 9 septembre 1977 est encore plus révélateur à ce propos : "*La périphérie de l'astre est irrégulière, animée elle aussi de mouvements, mais de mouvements d'expansion, de rotation et d'oscillation brusque, beaucoup plus rapides que ceux de la*

surface ; le soleil semble palpiter tel un coeur qui bat et dont les pulsations donnent l'apparence que le volume diminue puis reprend sa taille normale ; on dirait un diaphragme que l'on ouvrirait et fermerait alternativement à un rythme plus rapide que le rythme cardiaque normal." [3]

Entre autres prodiges solaires associés à des apparitions mariales, on peut encore signaler ceux qui furent décrits lors des apparitions de la Vierge à Angela Volponi, à Casanova-Staffora entre 1947 et 1956. Le 4 octobre 1947, par exemple, près de 5000 personnes auraient été prises de panique du fait qu'au moment du coucher du soleil, alors qu'il faisait une chaleur de plus en plus étouffante, des disques incandescents semblèrent se détacher du soleil et tournoyer entre lui et l'endroit où se tenait alors Angela, son père et sa mère, en proie à une vive altercation. Le père voulait emmener sa fille au lieu habituel des apparitions et la mère s'y refusait. Enfin le père se fâcha plus fort et, s'exclamant qu'il ne voulait pas déjà mourir, il prit l'enfant avec lui et l'emmena aussitôt au lieu des apparitions. Alors que tout le paysage avait pris jusque-là , dit-on, une couleur de sang, les choses redevinrent enfin peu à peu normales. Seul un disque resta visible et la Vierge en sortit... [4]

Parmi les objets qui paraissent parfois sortir du soleil il faut surtout citer les "boules" ou les "globes." En 1901, à Tilly, un certain nombre de témoins signalèrent avoir vu un nombre fantastique de globes de toutes les couleurs. Curieusement, ces globes qui paraissaient sortir de tout autour du soleil ou de derrière lui donnaient l'impression de rapetisser à mesure qu'ils semblaient s'approcher du sol ou des témoins. Quand ces derniers tentaient de les toucher, leurs mains se refermaient évidemment sur du vide. Des témoins dirent que les globes disparaissaient sans laisser de trace en arrivant au niveau du sol, mais d'autres décrivirent au contraire le sol comme tapissé de ces globes. Des témoins décrivirent une sorte de rayon lumineux qui tournait rapidement autour du soleil dans un sens puis dans l'autre et dont s'échappaient les globes. Au milieu de ces globes, des témoins virent aussi des barres sombres, verticales, horizontales ou obliques. D'autres virent comme des haltères formées d'une barre avec une boule à chaque extrémité. Et, bien sûr, comme à chaque fois dans ces cas-là, certains, dans ces foules rassemblées, ne virent rien ou pas grand chose de particulier. Un témoin fera d'intéressantes remarques qui montrent clairement la progression du phénomène à mesure qu'il observait le soleil : "*Je refusai de me rendre, disant c'est de l'imagination ! Ce que je vois, ce sont des taches noires produites par la trop vive lumière du soleil que je regarde. A ce moment-là je ne distinguais pas autre chose. Pendant un instant, je continuais ainsi à nier la chose, tout en me disant : Pourtant, il me semble que je les vois bien ! Mais certainement que c'est la vue du soleil qui me produit cet effet-là ! Je remarquais en même temps qu'après avoir fixé le soleil -ce que je faisais sans fatigue malgré son éclat encore assez vif- je voyais les choses et les personnes aussi nettes qu'auparavant. Je vis alors le soleil exécuter un mouvement de rotation sur lui-même avec une vitesse vertigineuse, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Par moments il était jaune, et à d'autres instants il me semblait tout rouge. Pendant que je faisais ces remarques les boules augmentaient en grand nombre, à tel point que je fus obligée de me rendre et de dire : je les vois bien.*" Un autre témoin, Gaston Mery, fondateur de *l'Echo du Merveilleux*, qui s'était rendu sur les lieux, apportera quant à lui un témoignage qui vaut presque une démonstration scientifique : "*Mais je dois l'avouer, j'ai l'impression d'un simple phénomène d'optique.* (...) *Le phénomène ne s'était pas manifesté, pour moi, subitement. Alors que*

certaines personnes l'apercevaient instantanément, dès qu'elles dirigeaient leur regard vers le soleil, j'avais dû, pendant deux ou trois minutes -peut-être plus, peut-être moins- tenir mes yeux fixés sur l'astre. Pendant ces deux ou trois minutes je n'avais éprouvé qu'un éblouissement ; puis cet éblouissement s'était dissipé, et le soleil m'était apparu d'un blanc laiteux et comme enveloppé d'un cercle étroit plus lumineux que son disque, et qui tournait de droite à gauche et de gauche à droite. Un peu après, le ciel me sembla se couvrir d'une large teinte jaune. Enfin seulement, d'abord en petit nombre, puis en multitude, les boules avaient surgi du soleil. J'ajoute qu'un détail m'a démontré que le phénomène (...) *était subjectif, c'est-à-dire lié à mes organes et sans réalité extérieure, c'est celui-ci : lorsque, sans cesser de contempler le ciel, je levais ou abaissais brusquement mes regards, l'ensemble, toujours grossissant, des globes lumineux se déplaçait du même coup.*" (5)

A la suite d'un premier article relativement sceptique qu'il avait écrit sur les "boules" lumineuses et les soleils tournoyants de Tilly, Gaston Mery reçut une série de lettres de personnes qui avaient connu la même expérience en des lieux où aucune apparition n'avait été signalée. L'une de ces personnes décrivait un soleil tournoyant et des boules en plein Paris et les interprétait comme une simple illusion ; une autre, en bord de mer, avait vu autour du soleil une couronne dentée tournoyer dans les deux sens ; quatre autres avaient vu, ensemble, les boules, une grande barre noire et même une faux, des croix et un serpent noirs. Ces dernières personnes avaient renouvelé l'expérience les jours suivants et l'une d'elles en avait même parlé à un médecin qui lui avait expliqué sans manifester le moindre étonnement qu'il s'agissait d'un phénomène optique. Enfin, un médecin militaire attestait qu'il avait lui-même observé ce phénomène auquel l'avait convié le prince Nicolas lors d'un séjour au Montenegro. Il semble donc bien que ce prince était parfaitement informé des conditions nécessaires à l'apparition du phénomène.

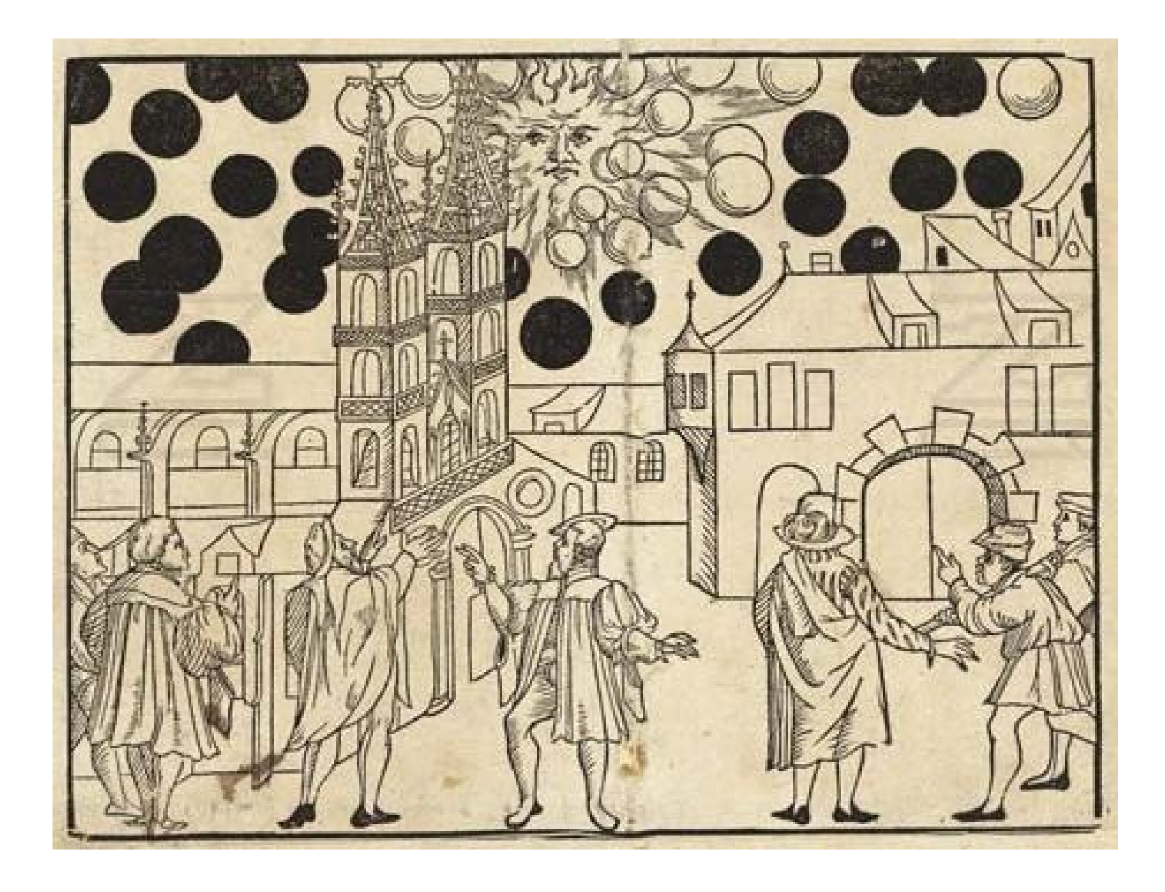
Bien d'autres cas du genre pourraient être cités en l'absence de tout contexte religieux. Ainsi, le 26 août 1893, des habitants de Leslie, un village du Kentucky, eurent leur attention attirée par la couleur étrange que le soleil eut à son lever. Ayant regardé dans cette direction, ils aperçurent des milliers de boules ou de disques en mouvement qui remplirent tout l'espace entre le ciel et le sol. En approchant du sol, certains de ces disques changeaient de forme, les uns devenant triangulaires ou carrés et les autres prenant des formes étranges. La couleur de ces disques variait : rouge, vert, noir... Ces observations étranges durèrent près d'une heure.

Dans certains cas, l'émotion causée par la vision si extraordinaire en apparence des boules, barres, couronnes et rayons sombres ou colorés peut engendrer des visions de type hallucinatoire. Ainsi, par exemple, en mai 1974, une dame d'Ealing, en Angleterre, vit le soleil tourner puis passer derrière des nuages qui semblèrent s'écarter comme des rideaux pour laisser voir des cartes de l'Europe et de la Russie. Puis, une sorte de fumée sortit de la carte de la Russie et la visionnaire eut de plus en plus de difficultés à respirer. Ensuite elle vit dans le ciel la figure du Padre Pio puis celle de Jésus, en sang, avec près de lui deux bébés qui semblaient avoir été victimes d'un avortement. Enfin elle vit encore une carte de l'Angleterre et, derrière celle-ci, comme une grande lumière qui monta dans le ciel avec d'autres rayons lumineux, l'ensemble donnant l'impression d'être le Père Eternel, expliqua-t-elle.

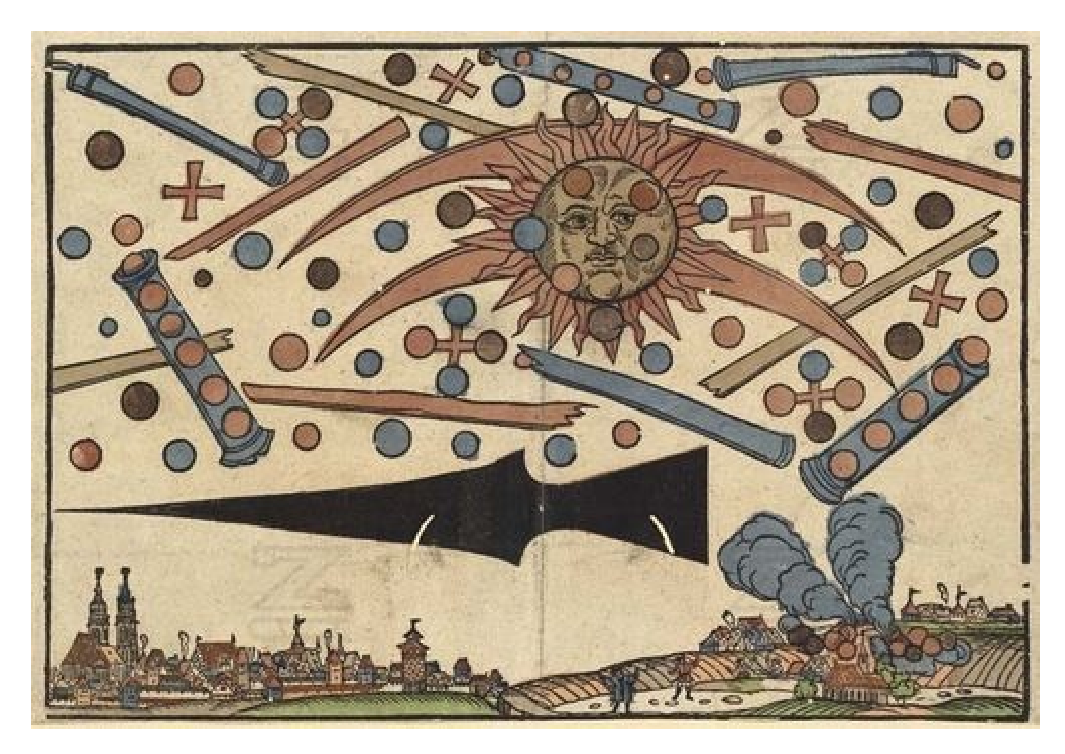
Les "prodiges solaires" dont il vient d'être question ont été signalé depuis fort longtemps au point que des gravures anciennes attestent même de leur observation.

Ainsi, dans une célèbre collection de feuilles volantes du XVIe siècle recueillies par le chanoine Wick (1522-1588) et qui est conservée sous le nom de Wickiana au musée de Zurich, on trouve deux gravures particulièrement représentatives de ce phénomène.

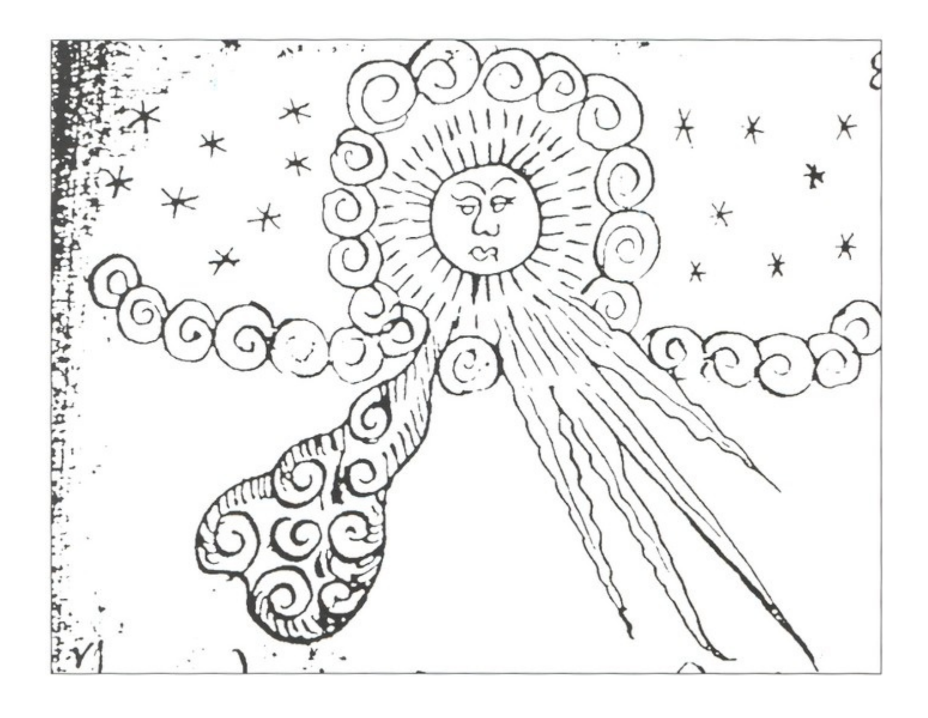
La première, ci-dessous, et dont l'original est en noir et blanc, montre le phénomène tel qu'il fut décrit par les citoyens de la ville de Bâle le 7 août 1566. Voici ce que disait le texte explicatif : " *Dans la matinée du 7 août 1566 beaucoup de gens, effrayés, ont vu des grands disques de couleur sombre apparaître dans le ciel, et c'était comme si l'été et l'hiver étaient venus, en même temps, avec de la fumée et du brouillard, de la chaleur intense, et des coups de canon. Ces objets étaient si nombreux qu'ils obscurcissaient le soleil, et ils volaient à grande vitesse, comme s'ils dansaient ou se battaient. Certains, semblaient tirer avec des armes, et devenaient rouges ardents.* "



La seconde de ces gravure, dont l'original est en couleurs, concerne les faits qui se produisirent à Nuremberg le 14 avril 1561. Ce jour-là, au voisinage du soleil, les citoyens de la ville virent un grand nombre de sphères de couleur rouge, bleue ou noire. Des carrés, des tuyaux, des lances et des croix furent également décrits.



La bibliothèque de Linköping, en Suède, détient quant à elle un ouvrage de l'un de ses concitoyens, Joen Petri Klint, qui était universitaire et membre du Parlement. Cet ouvrage, qui recensait nombre de prodiges divers, en contient un, daté de 1581, qui concerne également le phénomène solaire dont question ici.



Deux chercheurs privés suédois, Johnny Ljung et Conny Ljung, ont retrouvé un rapport datant de plus de 200 ans et qui avait été rédigé à propos d'une observation faite à Biskopsberga, en Suède, le 16 mai 1808. Ce rapport, écrit en vieux suédois, précisait qu'un

groupe de villageois avaient vu, pendant plus de deux heures, des "millions" de sphères qui avaient donné l'impression de traverser le ciel. Certaines avaient paru tomber jusqu'au sol où elles semblaient avoir disparu sans laisser de trace. Cette ancienne observation rejoint évidemment celles dont il fut question ci-dessus et précédemment dans cet ouvrage.

Mais le folklore lui-même semble avoir recueilli et conservé des traces d'une connaissance ancienne de ce phénomène. Ainsi, dans sa monumentale étude sur les croyances, mythes et légendes de France, Paul Sébillot explique qu'à certains moments de l'année et en certains lieux, le soleil se présente sous des aspects merveilleux comme par exemple trois soleils se battant entre eux. Puis, après avoir ajouté que dans le Poitou on disait que si, le matin de Pâques, on regardait dans un seau d'eau on y voyait le soleil et la lune se battre et danser (effet probable causé par les vaguelettes dans le seau - NDA), il ajoutait sans autres commentaires : "*Ordinairement, comme dans la Creuse ou le Limousin, le soleil tout seul dansait ; autrefois, dans le Bocage normand, bien des gens montaient sur une colline pour voir les trois soleils danser ; les habitants de Sorèze se rendaient à la fontaine de la Mandre, et munis de verres noircis, ils attendaient le lever du soleil, qui, en ce jour solennel, devait danser en l'honneur de saint Jean. Dans le pays messin, quand le soleil se lève le matin de Pâques, c'est grande joie au ciel. Toutes sortes de couleurs y apparaissent ; ces couleurs sont celles des robes des anges qui dansent en signe d'allégresse, et le soleil lui-même danse aussi*." Dans un travail qui n'a malheureusement pas encore trouvé d'éditeur et qui s'intitule "*Les visiteurs du soir*" Christophe Marécaille a rassemblé de nombreuses autres références et citations relatives aux traditions folkloriques qui concernent des soleils dansants. [6]

On multiplierait sans la moindre difficulté les témoignages contemporains concernant des prodiges solaires d'ordre religieux et provenant généralement de gens de parfaite bonne foi. Or, aujourd'hui, l'Eglise ne les retient plus en faveur de la surnaturalité des apparitions qui lui sont signalées. Certains prêtres, bien informés, expliquent même ces visions de façon parfaitement scientifique. Ainsi, l'abbé Vauthrin, par ailleurs polytechnicien, a-t-il écrit, sous couvert de l'Imprimatur et du Nihil Obstat : "*Dans les lieux-dits d'apparitions, nombreux sont les gens qui s'imaginent que le soleil tourne ou que tombent des pluies de fleurs. Voyant le soleil bouger par rapport à des branches, ils croient que l'arbre est fixe et que c'est le soleil qui danse. Illusion bien connue des mouvements relatifs. Ou bien, regardant la terre, après avoir fixé le soleil, ils se figurent y apercevoir un tapis de violettes et ils se baissent pour les ramasser. Miraculeusement, disent-ils, elles ont disparu, alors qu'il ne s'agit, tout simplement que d'un effet de couleurs complémentaires.*" [7]

Hélas ! les braves gens, crédules et naïfs, ignorent ces choses ainsi que les avertissements des ophtalmologues. Si les témoignages relatifs aux prétendus prodiges solaires font l'objet, bien souvent, de publications diverses largement répandues, on n'y trouve pas ce que la presse régionale signale parfois, à savoir que des quantités de gens qui ont regardé le soleil en quête de prodiges, ont perdu plus ou moins la vue...

En 1982, le journaliste Robert Serrou signalait déjà la chose dans *Paris Match*, à propos des apparitions que prétendait avoir une certaine Blandine Piegay, qui habitait avec ses parents dans la banlieue de Saint-Etienne, en France. En 1987, la presse signala que près

de 250 siciliens avaient dû être traités à la clinique ophtalmologique Santa Marta de Catane, après avoir voulu assister aux prodiges solaires annoncés par un jeune homme de 15 ans qui disait voir la Vierge une fois par mois. Trois mois plus tard, près de Pescara, six personnes furent victimes, dans les mêmes circonstances, d'une femme qui prétendait elle aussi voir la Vierge et qui avait annoncé qu'un signe apparaîtrait devant le soleil à mi-journée. En 1993, encore, une trentaine de personnes perdirent de manière irréversible 45% de leur vision dans la région de Grenade où sévissait un guérisseur-voyant de 20 ans. (8)

On pourrait multiplier les exemples dramatiques de ce genre et rappeler aussi celui d'une secte indienne fanatique dont les membres ne cessent d'observer le soleil jusqu'à cécité totale... (9)

Entre décembre 1951 et mars 1952, le jésuite G. J. Strangfeld publia une série d'articles dans lesquels, en se fondant sur la littérature et ses propres expériences, il était arrivé à la même conclusion que Gaston Mery : les prodiges solaires décrits en rapport avec les apparitions mariales étaient purement illusoires et trouvaient leur origine dans la constitution même de notre appareil visuel. Le bénédictin Stanley Jaki cita ces conclusions et les fit siennes dans un ouvrage qui fut publié en 1999 et qui concernait au premier chef Fatima. Entre-temps, le Dr Francis Lefebure avait publié ses études sur le phosphénisme et j'avais moi-même conclu dans le même sens que Mery, Strangfeld et Lefebure dans mon premier ouvrage consacré aux apparitions mariales (1985) ainsi que dans la première édition de celui-ci (2001). (10)

Selon ses propres dires, c'est pourtant en novembre 2002 seulement qu'Auguste Meessen, un professeur honoraire de physique de l'Université Catholique de Louvain, en Belgique, fit ses premières expériences pratiques sur le sujet en regardant personnellement le soleil de face un jour que sa lumière était passablement atténuée. Il publia ensuite sur son site internet une étude tendant à démontrer que les prodiges solaires n'étaient pas autre chose que ce qui a été expliqué ici. Auparavant, ce professeur nous avait personnellement commandé la première édition du présent ouvrage (datée de novembre 2001) où il avait pu lire la plupart des choses qui précèdent. Hormis une simple citation d'un autre de nos ouvrages sur le sujet, datant de 1985, et sans préciser à ce propos la moindre pagination, ce professeur honoraire ne dit rien de nos conclusions, pas plus qu'il ne cita celles de Mery, Strangfeld, Lefebure et Jaki, ce qui lui permit de laisser croire à ses lecteurs qu'il était non seulement le premier à avoir expérimenté en la matière mais aussi à avoir diffusé de telles conclusions. Son étude, nullement corrigée ou rectifiée sur ces points, a été reprise depuis lors *in extenso* dans *Fatima revisited*, un ouvrage collectif compilé par Fernando Fernandes et signalé ici précédemment, laissant une fois de plus penser qu'il s'agissait là d'une étude exhaustive originale. Chacun appréciera. On notera également que l'abondante biographie citée par ce physicien comporte nombre de titres où là aussi ne figurent aucune pagination précise, ce qui amène toujours un esprit attentif à se poser certaines questions redoutables.

A mesure que les années passèrent et que certaines techniques devinrent facilement accessibles à des amateurs, les clichés et les films pris lors d'apparitions mariales se multiplièrent. Ainsi a-t-on même fini par commercialiser des cassettes videos montrant toutes sortes de prodiges lumineux, solaires ou autres.

Si on laisse de côté certains trucages évidents et un bon nombre de double-expositions accidentelles, force est de constater que les photographies et les films de prodiges divers associés à des apparitions mariales ne proposent pas autre chose que des taches et des rayons lumineux qui sont engendrés par des réflexions lumineuses parasites au sein des objectifs photographiques ou sur leur surface. C'est tellement banal qu'aucun photographe averti ne saurait s'y laisser prendre. Parfois, la conception même des appareils est en cause. Ainsi, par exemple, quand ils étaient utilisés de façon particulière, certains appareils photos de type Polaroïd produisaient des taches lumineuses que certaines personnes ont prises pour "la porte du ciel" ou des "ailes d'anges." (11)

Lors de "danses du soleil", plusieurs films ont montré des disques lumineux perforés ou comportant, sur leur pourtour, des encoches. Il ne s'agissait là encore aucunement de prodiges solaires ou même d'ovnis, comme certains l'ont suggéré ; mais bien d'images engendrées par la forme même de certaines pièces mécaniques qui sont présentes dans les zooms électriques dont sont munies les petites caméras utilisées par les amateurs. (12)

Rien n'empêchera jamais des naïfs et des sectaires d'estimer que ces photographies et ces films témoignent de véritables prodiges d'origine mystique ou extraterrestre. Et il se trouvera même toujours ici et là un prétendu "spécialiste" qui sera prêt à signer une fallacieuse "expertise" pour démontrer le contraire de ce que toute personne compétente en la matière est capable de conclure rapidement. Tous ces sectaires et ces charlatans ne méritent pas qu'on perde, avec eux et en vaines discussions, un temps précieux.

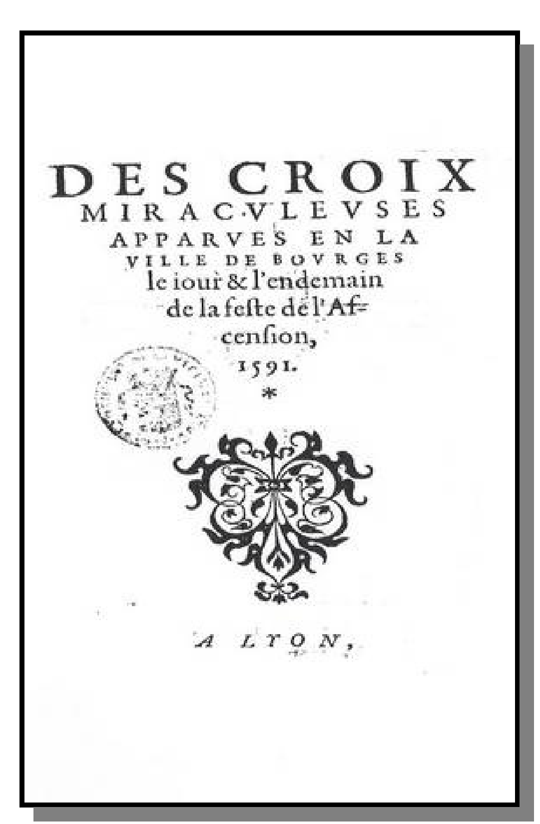
REFERENCES :

1) LEFEBURE (F), *Le mixage phosphénique en pédagogie*, Paris, R. Chaix, 1980, p. 207-215
L'Echo du Merveilleux, Paris, 1er janvier 1900, p. 12 ; 1er décembre 1900, p. 453
2) WEIGL (A.M.), *Marie - Rosa Mystica*, Montsûrs, Impr. Kayser, 1990, p. 65-71
DEROBERT (J), *Les apparitions mariales*, Marquain, J. Hovine, 1985, pp.141-148
3) CASTELLA (A), *San Damiano - Le message de N-D des Roses*, Hauteville, Ed. du Paris, 1989, p. 39
4) *L'Impartial*, Lyon, n° 21 de 1969 repris in *UFOVNI* n° 73 (2003) du GERU pp. 7-8
5) *L'Echo du Merveilleux*, Paris, 15 août 1901 pp. 305-310 ; 1er sept. 1901, pp. 322-326 ; 1er févr. 1902, p. 57
6) LESSERTEUR, *Notre-Dame de Tilly*, Tilly, Amis de Tilly, 1967, pp. 349-367
SEWARD (D), *The dancing sun*, London, Macmillan, 1993, pp.138-139
SEBILLOT (P), *Croyances mythes et légendes*, Paris, Omnibus, 2002, p. 52
MARECAILLE (C), *Les visiteurs du soir*, manuscrit non publié, Beauvais, Chez l'auteur, 2008, p. 418 et suiv.
The Arizona Republican, 27 Aug., 1893
UFO Aktuellt, Sweden, nr 2, 1999, pp. 8-12 ; nr 2, 2002, pp. 15-18 ; nr 2, 2012, pp.8-9
7) BILLET (B) et consorts, *Vraies et fausses apparitions dans l'Eglise*, Paris, Lethielleux, 1976, p. 48
8) MARECAILLE (C), *Apparitions mariales oubliées en Normandie*, Beauvais, Chez l'Auteur, 2012, pp. 414-447
Paris-Match du 07.05.82
La Meuse La Lanterne du 17.12.87 et du 10.03.88
La Vangardia du 18.0693
British Journal of Ophthalmology, 1988, nr 72, pp.931-934
Bulletin de la Société Belge d'Ophtalmologie, n° 275, 2000, p. 41 et suiv.
9) ELIADE (M), *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, 1949, p. 135
10) JAKI (S), God and the sun at Fatima, Michigan, 1999, pp.303-304
HALLET (M), *Que penser des apparitions de la Vierge ?*, Lausanne, Favre, 1985, pp. 211-225 et 190-196
HALLET (M), *Les apparitions de la Vierge et la critique historique*, Liège, 2001, pp. 245-250
11) *Skeptical Enquirer*, March-April 1996, p. 19-20
12) *Inforespace*, Bruxelles, Sobeps, novembre 1990, p. 25-30

ANNEXE II

LES STAUROPHANIES

Dans le domaine des apparitions religieuses, les apparitions de la Vierge sont sans doute les plus fréquentes, suivies dans l'ordre par celles de Jésus puis de saints ou d'anges. En revanche, les apparitions de croix -ou staurophanies- sont rares. Encore faut-il distinguer entre les petites croix qui apparurent parfois sur des vitres ou des vêtements et les grandes croix apparues dans le ciel.


DES CROIX
MIRACVLEVSES
APPARVES EN LA
VILLE DE BOVRGES
le iour & l'endemain
de la feſte de l'Aſ-
cenſion,
1591.
*

A LYON,

Ancienne feuille ou “canard” concernant l’apparition de croix sur des linges

Je ne dirai qu’un mot des pluies de croix signalées par d’anciens auteurs comme par exemple Conrad Lycosthènes. Ces pluies, selon le Père Kircher, étaient plus que certainement des formations cristallines causées par des réactions chimiques dans l’atmosphère lors, par exemple, d’éruptions volcaniques. Je n’en dirai pas davantage au sujet des petites croix qui furent signalées par d’anciens auteurs comme ayant apparu sur des linges sacrés ou non. De tels phénomènes relevaient soit d’une certaine méconnaissance (cfr les explications de Kircher), soit d’inventions pures colportées par des feuilles que les historiens appellent des "canards."

Combien plus étonnantes furent les apparitions de croix sur des vitres qui se produisirent dans le pays de Bade, au sud-ouest de l’Allemagne, à partir de la mi-mars 1872. L’épidémie, car c’en fut une, commença semble-t-il à la suite d’une loi qui enleva au clergé la surveillance des écoles. Un enseignant

libre-penseur décrocha donc le crucifix qui était fixé au mur de sa classe et annonça en même temps à ses élèves que dorénavant il laisserait Dieu de côté dans ses enseignements. C'est alors qu'un élève ameuta tout le monde en signalant qu'une croix venait d'apparaître sur une des vitres de la classe. La nouvelle se serait répandue comme traînée de poudre et de semblables faits auraient alors été signalés un peu partout dans la région. Ensuite, ce furent des épées, des têtes de mort, des os en sautoir, des squelettes puis des images de batailles qui apparurent de la même manière sur des vitres.

L'abbé Curicque qui s'intéressa beaucoup à ce phénomène, raconta qu'un pharmacien incrédule averti qu'une croix était apparue sur une des vitres de sa devanture essaya en vain de l'enlever à l'aide de dissolvants avant de casser la vitre, de dépit. Alors, ô prodige, une croix s'était aussitôt manifestée sur la vitre adjacente. Généralisant cet exemple, Curicque signala encore qu'après de vains savonnages les gens se résignaient à changer leurs vitres mais qu'aussitôt les images réapparaissaient sur les nouvelles. Il ne leur restait plus alors qu'à fermer leurs volets ! Mais aussitôt d'autres images apparaissaient en de nouveaux endroits qui n'étaient même plus nécessairement des vitres.

Sans doute ces récits étaient-il un peu exagéré, voire complètement inventés dans un but d'édification à tendance politico-religieuse. S'en rendant peut-être compte, le même Curicque tempérait : "*Dans tous les cas, si ces apparitions sont le résultat d'une supercherie, elles n'en révèlent pas moins une grande surexcitation des esprits. Pour ourdir une machination semblable et sur une si grande échelle, il faut que des convictions bien vivaces aient été froissées et que des passions bien intenses se soient éveillées*." On ne pouvait mieux dire.

Après Bade et le Wurtemberg, le prodige, dit Curicque, passa le Rhin et envahit toute l'Alsace. Cette fois on signala, parmi les images, des canons mais aussi des saints. Les enfants, constatait une religieuse dans une lettre qu'elle écrivait à son neveu, déchiffraient mieux les images que les grandes personnes. N'était-ce pas parce qu'ils avaient plus d'imagination et qu'ils communiquaient ensuite leur enthousiasme aux adultes ? La même religieuse cita d'ailleurs un enfant qui, ayant vu une armée dans le ciel, la montra à des adultes qui alors seulement la virent aussi.

Au mois de juin, le phénomène envahit la Lorraine allemande. Les images semblaient aller en se complexifiant. Curicque signale par exemple une tête d'homme de grandeur naturelle avec, sous celle-ci, un casque, un boulet de canon et un aigle qui avait les pattes liées, le tout correspondant avec un arrière-plan montrant un soldat sur la défensive.

Abandonnant enfin les témoignages écrits ou collectés oralement par ses soins, Curicque citait ses propres observations, parlant cette fois de "*cartes géographiques à contours irisés, représentant tout un monde de fantaisie.*" Le terme "fantaisie" ne pouvait sans doute mieux convenir. Car plus que probablement toutes ces images n'étaient engendrées que par l'interprétation imaginative des irisations causées par des défectuosités dans le verre ou des saletés déposées sur celui-ci.

Le phénomène cessa comme tous les phénomènes épidémiques du genre finissent

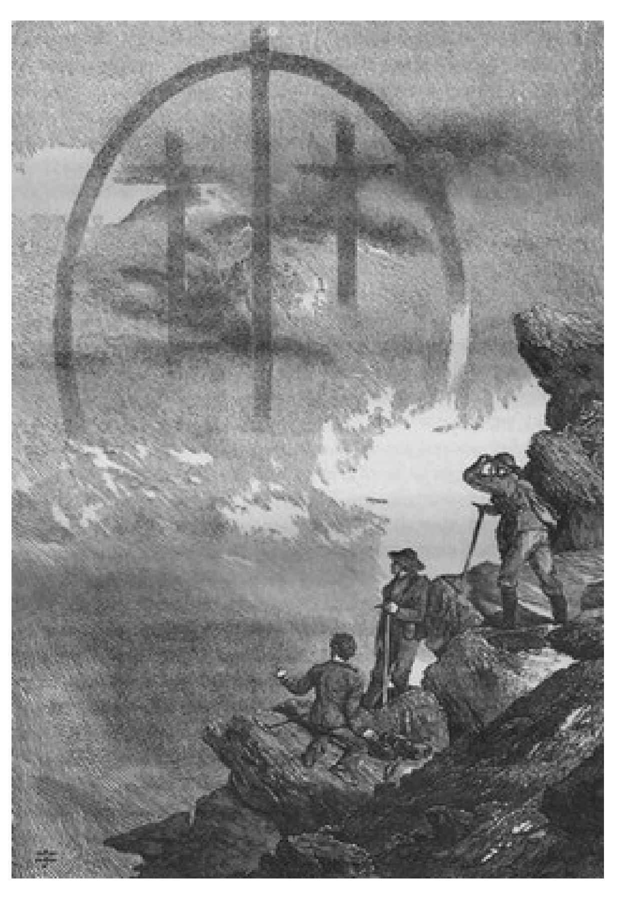
toujours par cesser : une certaine forme de banalisation s'installe et engendre ensuite la lassitude puis le désintérêt. (1)

* * *

Mais venons-en à présent aux plus extraordinaires apparitions de croix : celles qui se sont produites dans le ciel.

La plus célèbre apparition du genre reste celle de l'an 312 qui aurait principalement favorisé l'empereur Constantin. Célèbre parce qu'elle aurait été, dit-on, à l'origine de la conversion au christianisme de l'empereur. Or, les historiens sérieux ont établi que non seulement Constantin ne se convertit jamais, mais qu'en outre sa "vision" ne fut jamais autre chose qu'une légende tardivement forgée par des écrivains chrétiens.

Les traditions catholiques conservent encore le souvenir d'autres staurophanies, dont celles assez connues racontées par saint Cyrile de Jérusalem ou saint Grégoire de Nazianze. Mais toutes semblent se rapporter à des phénomènes atmosphériques bien connus des astronomes et des météorologues. Voici l'un d'eux, par exemple, tel qu'il a été décrit jadis par Camille Flammarion dans son livre *L'atmosphère - Description des grands phénomènes de la nature* (Paris, Hachette, 1873). Il fut observé en septembre 1868 dans les Alpes et résultait d'un phénomène de diffraction des rayons lumineux. Des croix peuvent également apparaître à l'occasion de certaines parhélies qui sont également un phénomène optique propre à l'atmosphère. Des arcs de cercle, complets ou tronqués, ainsi que l'impression que trois soleils se trouvent alors dans le ciel peuvent alors être aperçus. (2)



Contrairement à ces phénomènes bien compris des scientifiques, il existe une staurophanie fort connue et qui passe pour mystérieuse, quand bien même elle semble s'appuyer sur une documentation extrêmement solide : il s'agit de l'apparition d'une croix couchée à Migné-Auxances, près de Poitier, le 17 décembre 1826.

Ce jour-là, une cérémonie religieuse avait eu lieu dans le village : une foule importante s'était rendue au château d'Auxances pour prendre possession d'une grande croix offerte à l'église de Migné par le propriétaire du lieu. Cette foule était ensuite revenue en procession vers le petit cimetière jouxtant l'église et on y avait érigé la croix. Tout cela avait

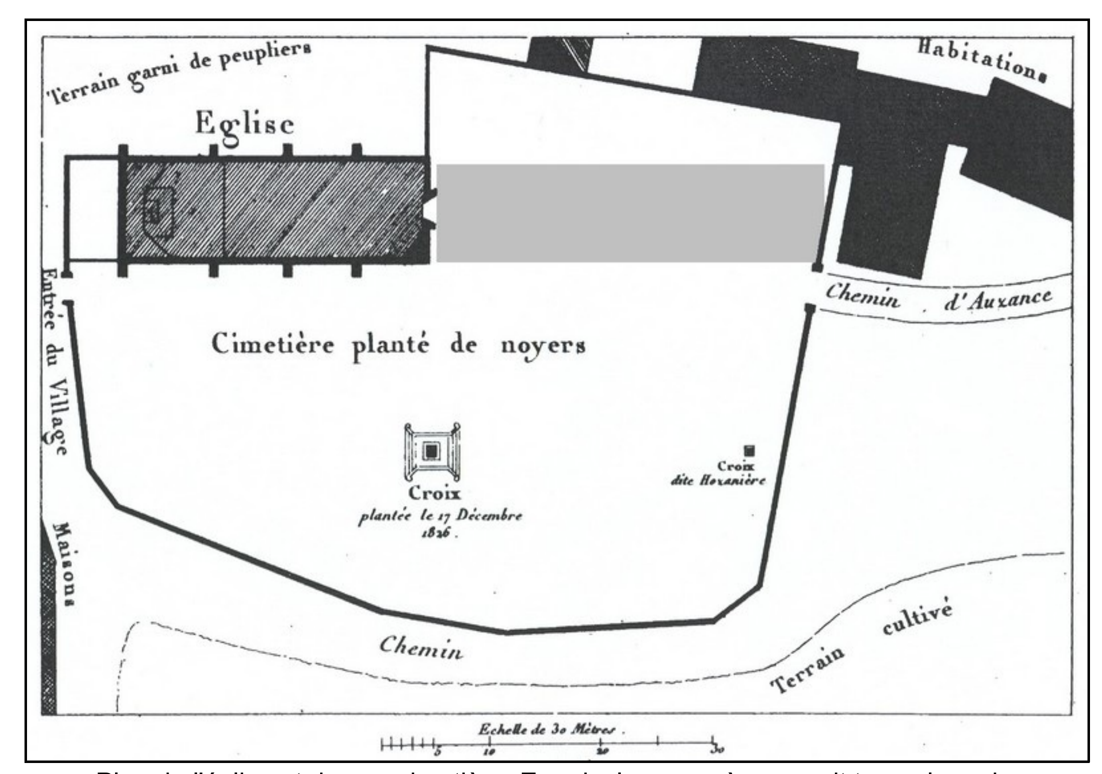
pris beaucoup de temps et ce n'est donc qu'au coucher du soleil qu'un des prêtres présents, l'abbé Marsault, put commencer un discours. Au moment même où il rappelait l'apparition d'une croix céleste à Constantin, un mouvement dans la foule ainsi que des exclamations se firent entendre. Le prêtre éleva la voix pour continuer sa péroraison, mais après une bonne dizaine de minutes, un autre prêtre, l'abbé Pasquier, finit par s'approcher de lui et lui cria : "*Marsault ! Marsault ! C'est un miracle, ne parlez plus de la croix lumineuse de Constantin, voyez celle qui paraît au ciel.*" Et l'abbé Marsault, tournant alors les yeux vers le ciel, vit, en direction de l'église, une croix lumineuse de couleur argentée. Curieusement, au lieu d'être dressée, comme le sont habituellement les croix, celle-ci était couchée, de tout son long. La vision dura, dit-on, plusieurs dizaines de minutes ; après quoi l'abbé Marsault ordonna qu'on entre dans l'église pour rendre grâce. Et tandis que la foule obéissait, la croix céleste commença à disparaître progressivement. L'affaire fit beaucoup de bruit compte tenu du nombre de témoins et de la durée du phénomène. Beaucoup d'articles, de brochures puis de livres s'en firent l'écho. Une polémique naquit et une enquête officielle fut diligentée par l'évêque de Poitiers. Au terme de celle-ci, le caractère authentique et miraculeux du prodige fut reconnu par l'évêque. Les années passant, les "pour" et les "contre" campèrent sur leurs positions et l'écho de l'événement diminua peu à peu. L'abondance de la littérature le concernant permet néanmoins, aujourd'hui encore, d'en rechercher une explication...



La croix plantée à Migné le 17 décembre 1826
(d'après une carte postale ancienne)

Le premier rapport qui fut rédigé sur cet événement date du 22 décembre suivant. Il fut signé conjointement par le curé et le maire de Migné ainsi que plus de quarante autres témoins de l'événement et aussitôt adressé à l'évêque de Poitiers. Il est clair que plus de quarante mains ne rédigèrent pas ce document. La plupart de ces signataires se contentèrent donc de lire le texte et de marquer leur accord avec sa substance. On devine néanmoins aisément que si chacun des signataires avait rédigé lui-même un rapport, de nombreuses nuances ou des discordances seraient apparues. Un tel rapport collectif est donc important, mais n'est hélas pas précis, en ce sens qu'il rabote les particularités pour ne proposer qu'un conglomérat d'idées communes. Plutôt qu'un témoignage factuel précis, on doit donc plutôt le considérer comme la marque d'un sentiment général. Ce rapport disait que la foule qui

regroupait à la fois des gens de Migné et des villages alentours s'élevait à deux ou trois mille personnes et que la croix apparut à une hauteur de cent pieds juste au-dessus de la petite place et devant la porte principale de l'église. Il précisait que la hauteur à laquelle était apparue la croix avait permis d'évaluer sa longueur qui devait donc avoir été de 80 pieds. Le texte ajoutait encore que la procession étant rentrée dans l'église après une demi-heure, la croix dont l'apparence s'était maintenue jusque-là sans aucune altération, disparut.



Plan de l'église et de son cimetière. En gris, la zone où se serait tenue la croix.

Le 31 décembre, M. Desplaces-Desessarts, du Conseil de la Préfecture, écrivit à ce sujet au Comte de Casteja, préfet du Département de la Vienne. La foule, disait-il, s'était élevée à trois ou quatre mille personnes. Quant à la croix lumineuse, elle était "*si près de la terre, que lorsqu'on se plaçoit tout près, et en face de la grande porte de l'église, on voyoit la croix au-dessus de sa tête, et que, lorsqu'on s'éloignoit de sa première position d'une quarantaine de pas, elle paraissoit alors faire un angle de 45° avec le terrain de la petite place dont il a été parlé ; d'où il résulteroit que l'élévation de cette croix au-dessus du sol n'étoit que d'environ une centaine de pieds, supposant le pas de deux pieds et demi et l'angle estimé réellement de 45°.*" Et d'ajouter : "*Au surplus, peu importe la précision dans cette circonstance, puisque la proximité de cette croix étoit telle que ceux qui étaient auprès du calvaire voyaient à leur droite la partie où était le croisillon et que lorsqu'ils passaient sous cette même croix et s'en éloignoient à une certaine distance, ils voyoient, à leur gauche, la partie où étoit le croisillon.*"

Le 16 janvier, l'évêque de Poitiers forma une Commission d'enquête à la tête de laquelle il plaça son vicaire général et un professeur de théologie du séminaire. Ces derniers s'adjoignirent ensuite le concours de quatre autres personnes dont le maire de Migné et un professeur de physique du collège royal de Poitiers. Ce professeur était un protestant

déclaré et sa présence dans la Commission ne pouvait, selon l'évêque, qu'apporter du crédit au sérieux des travaux qui allaient être accomplis. Les membres de la Commission interrogèrent quelques témoins sur les lieux mêmes de l'apparition et, par commodité, un nombre plus important d'autres en des lieux différents.

Les conclusions déposées par les membres de la Commission constituèrent ce que l'on appela désormais le "second rapport." Il était assez court mais fournissait des précisions indispensables. La foule s'élevait, disait-il, à 3000 âmes (soit l'estimation la plus élevée du premier rapport) et la croix était apparue sans aucun bruit ou éclat lumineux particulier qui auraient pu signaler d'emblée sa présence. Elle se tenait très précisément "*de manière à ce que l'extrémité du pied répondît au-dessus du pignon antérieur de l'église et que la tête se portât en avant, dans le même sens que la direction de cette église, vers le couchant d'été.*" Les branches de la croix étaient nettes, comme coupées au couteau et les bras latéraux, d'une longueur égale à la tête, étaient d'un quart environ du reste de la tige. Chacune des parties de cette croix semblait avoir une certaine épaisseur qui les faisait voir comme un peu arrondies quand on les regardait sous un angle oblique mais régulièrement équarries quand on les regardait à la verticale. Il s'agissait d'une croix simple, sans aucun accessoire. Il suffisait de se déplacer d'assez peu pour que son apparence se modifie, ce qui démontrait clairement qu'elle se situait à une hauteur relativement peu élevée. Elle ne s'élevait sans doute pas à 200 pieds au-dessus du sol et la longueur totale de sa tige pouvait être de 140 pieds. Le site où se situaient l'église et le cimetière ressemblait un peu à une cuvette entourée de terres plus élevées d'où des témoins eurent l'impression de voir la croix au niveau de leurs yeux. Le rapport contenait encore quelques précisions géométriques utiles : l'église occupait un espace de 86 pieds sur 29 (moins de 30 x 9 mètres - NDA) et ses deux pignons s'élevaient à 40 pieds alors que le clocher, lui, atteignait une hauteur de 65 pieds (+/- 20 mètres - NDA). Enfin, le rapport précisait que lorsque la croix fit son apparition, le soleil était couché depuis une demi-heure au moins. Elle resta visible à son tour une demi-heure puis, lorsque la foule entra dans l'église, elle commença à disparaître d'abord en se décolorant puis en se rétrécissant par le pied de telle sorte qu'elle eut un moment donné quatre bras égaux.

Arrêtons-nous là, car on touche ici à la partie la plus étrange et la plus incroyable de ce rapport. Il est dit que l'église était contenue dans un carré de 86 pieds sur 29, ce qui fait quelque chose comme 270 m² d'espace extérieur maximum et donc, bien moins d'espace intérieur puisqu'il faut décompter l'épaisseur des murs et toute une série d'endroits où le public n'avait pas sa place. Cette église n'aurait donc pu contenir plus de quatre à cinq cents personnes, serrées comme des sardines dans leur boîte. Pourtant, le rapport précise que la foule estimée au minimum à 2000 individus entra dans cette église et qu'il ne resta que "*quelques personnes au dehors.*" De toute évidence, il y a donc une exagération considérable quant au nombre des personnes dont était formée la foule ou il y a mensonge quant au peu de personnes qui restèrent au dehors. Mais si beaucoup de gens restèrent au dehors, comment se fait-il que le rapport précise : "*Il paraît qu'aucun observateur ne s'est appliqué à suivre cet évanouissement graduel jusqu'à son dernier terme ; mais on sait qu'il était entièrement consommé lorsqu'on est sorti de l'église, immédiatement après la bénédiction.*" Soit il n'y avait plus personne pour voir, soit il faudrait croire que tout le monde se désintéressa du spectacle, ce qui est précisément incroyable. (2)

En dehors de cela, il faut noter que, par comparaison avec le premier rapport, celui de la Commission fit passer les dimensions de la croix de 80 à 140 pieds et son élévation de 100 à près de 200 pieds. Pourtant, les indications contenues dans la lettre de M. Desplaces-Dessarts, bien antérieure aux travaux de la Commission, et donc plus proche de l'événement, étaient en contradiction formelle avec les mesures définitivement retenues.

Comme souvent dans des cas d'apparitions religieuses, l'Eglise et les partisans de l'apparition agirent sur plusieurs fronts. D'un côté il y eut le travail de la Commission, censée procéder de manière neutre pour établir la vérité et d'un autre côté, il y eut des publications diverses, destinées à convaincre par avance le public avant même que l'Evêque se soit prononcé. Enfin, il y eut aussi, comme d'habitude, des pressions exercées de diverses manières sur l'évêque par des gens intéressés à faire triompher une cause qu'ils avaient embrassée. C'est en conséquence de ces différentes manoeuvres que deux brochures virent assez rapidement le jour. La première, publiée par la *Bibliothèque Catholique*, comportait trente-cinq pages. On pouvait y trouver les deux rapports précités, appuyés cette fois par une lettre du célèbre Comte de Cassini qui était alors attaché à la section d'astronomie de l'Académie des Sciences. De Cassini y réfutait toute explication naturelle basée sur des réflexions ou réfractions lumineuses. La seconde brochure, publiée par la *Société Catholique des Bons Livres*, comportait 41 pages et contenait, outre les deux rapports précités, diverses informations nouvelles. Il y avait tout d'abord une longue lettre de l'abbé Marsault dans laquelle ce dernier racontait par le menu l'organisation des cérémonies de ce jour-là. Il y avait aussi un résumé d'une lettre transmise par le maire de Migné et dont on pouvait retenir que le clocher de l'église était sans aucune ouverture et si étroit que les deux cloches avaient à peine assez d'espace pour y tenir. Il y avait, enfin, une lettre de M. Boisgiraud, le physicien qui avait oeuvré au sein de la Commission, ainsi qu'un résumé de diverses précisions qu'il avait bien voulu donner de vive voix. C'est ainsi, par exemple, qu'on apprenait que c'était M. Boisgiraud lui-même qui avait influencé les membres de la Commission pour faire passer de 100 à près de 200 pieds l'élévation du phénomène et de 80 à 140 pieds sa longueur réelle. La brochure se terminait en précisant que M. le Comte de Cassini avait eu l'idée, en premier, d'élever un monument pour rappeler à jamais le miracle. Une souscription était dores et déjà lancée et l'on pouvait penser que le monument en question devrait être une grande croix qui serait accrochée dans la nouvelle nef de l'église de Migné. Les souscripteurs, quant à eux, recevraient une splendide lithographie représentant le miracle pour peu que leur souscription dépasse trois francs d'alors. (3)

Ainsi donc, l'évêque ne s'était pas encore prononcé qu'on recueillait déjà des fonds pour un monument à placer dans une nef qui n'existait pas encore mais dont il semble qu'on avait déjà arrêté la construction, sinon même les plans !

Très vite, plusieurs contradicteurs prirent la plume ; les uns pour affirmer, par principe, une hallucination et les autres pour dénoncer une supercherie cléricale. Quelques-uns tentèrent une démarche plus sérieuse qui visait à expliquer l'apparition au moyen des phénomènes empruntés à la météorologie et à la physique atmosphérique dont nous avons dit quelques mots plus haut. Sans doute certains de ces contradicteurs agirent-ils en toute bonne foi sans bien connaître tous les détails de l'affaire. Mais d'autres le firent probablement là encore par principe, en se souciant moins de la plausibilité de leurs hypothèses que de leur souci personnel d'apporter une explication apparente à un

événement qui les dérangeait. Toutes ces explications dans lesquelles le Soleil ou la Lune jouaient un rôle important se heurtaient pourtant à des difficulté incontournables : à ce moment-là, on va le voir, la nuit était déjà tombée. En outre, le site se trouvait dans une cuvette qui, même au soleil couchant, ne pouvait plus être éclairée par lui. Enfin, ce jour-là, il n'y avait pas de Lune.

Des journalistes et des chercheurs d'autres pays s'intéressèrent également à la question. Un physicien allemand expliqua qu'à force de regarder la croix qui venait d'être plantée, les gens l'avaient vue se projeter dans le ciel par un simple phénomène de persistance rétinienne. Cette explication était aussi invalide que les précédentes pour la simple raison que dans ce cas la croix céleste aurait été de forme identique à la croix qui venait d'être plantée. Or cette dernière (voir page suivante) comportait, à la croisée de ses bras, un gros renflement en forme de coeur ainsi que des terminaisons pointues qui n'apparurent jamais sur la croix céleste de Migné.

Le 28 novembre 1927, Mgr De Bouillé, l'évêque de Poitiers, publia un Mandement par lequel il affirma la réalité miraculeuse de l'apparition de la croix céleste de Migné. Il annonça du même coup sa décision de rebaptiser l'église de Migné "église de la sainte croix" et de la faire agrandir pour lui donner la forme d'une croix. Il rappela par la même occasion l'apparition de la croix à Constantin et avoua que, lorsqu'il avait appris l'événement de Migné, il n'avait pu se défendre de s'écrier "*le doigt de Dieu est ici*." C'était reconnaître qu'il avait été convaincu avant même qu'il eût décidé de former une Commission d'enquête ! L'évêque expliquait encore que le pape Léon XII lui-même, informé de ce qu'il paraissait impossible d'expliquer l'événement par une cause naturelle, s'était déclaré persuadé, à titre personnel, de la vérité du miracle et qu'en conséquence il avait fait cadeau à la paroisse d'une croix en or contenant une relique consistant en une parcelle de la vraie croix. L'évêque signalait également que le simple respect dû au bon sens ne permettait pas que l'on s'attarde à réfuter la ridicule supposition selon laquelle la croix aurait été causée par un grand cerf-volant. [(4)]

Mgr De Bouillé faisait là une claire allusion à une brochure qu'avait fait paraître peu auparavant l'abbé Charles-Jacques Le Quien de La Neufville, prêtre dissident car anticoncordataire. Dans cette brochure, sous-titrée "*l'imposture découverte*", cet ancien vicaire-général de Dax reprenait à son compte une idée primitivement exprimée dans un périodique belge et selon laquelle un cerf-volant avait servi de support à une croix en matière légère recouverte de papier argenté. L'abbé expliquait qu'un cerf-volant de papier bleu n'aurait pu laisser deviner ses contours dès lors que le soleil était couché ce jour-là à Migné depuis au moins une demi-heure. C'était sans doute vrai, mais il était bien difficile de croire que ce cerf-volant serait resté immobile au même endroit pendant si longtemps.

Qui veut trop prouver ne prouve rien, dit-on, et c'était un peu le cas de cet auteur qui insistait longuement sur la disproportion -selon lui- des parties de la croix, laquelle aurait eu une longueur de 80 ou 140 pieds pour une largeur totale de 4 pieds seulement. En fait, ces quatre pieds de largeur dont l'abbé de La Neufville faisait si grand cas, il les avait trouvés dans une maladresse d'expression du rapport de la Commission. Les rédacteurs de ce dernier avaient certes écrit que la largeur de la croix était de 3 à 4 pieds ; mais ce faisant ils avaient voulu désigner la largeur tout au long de chacun des bras et non la longueur des

deux bras les plus courts dont ils avaient dit par ailleurs qu'ils étaient de la même taille que la partie supérieure et qu'ils étaient d'un quart du reste de la tige. Contrairement à ce que disait l'abbé, la croix de Migné était donc parfaitement proportionnée.

Plus intelligemment, au sein de son long verbiage, l'abbé de La Neufville relevait les grandes discordances entre 80 et 140 pieds ou 100 et 200 pieds et soulignait qu'il en fallait bien moins, en général, pour rejeter des témoignages sur lesquels devaient s'appuyer la reconnaissance d'un miracle.[5]

On peut aisément le deviner, cette brochure de 16 pages déchaîna l'ire des partisans du miracle. Dès le 10 octobre 1827, un périodique catholique, *L'Ami de la Religion et du Roi,* réagit par la plume d'un certain Picot. D'abord en expliquant que l'abbé de La Neuville était un prêtre dissident, sans pouvoirs réels, et donc bien moins digne d'être cru que son oncle qui avait été évêque à Dax puis à Poitiers ; ensuite en se moquant de l'idée saugrenue de ce cerf-volant revêtu en partie de papier argenté qui aurait brillé bien après le coucher du soleil, enfin en déformant complètement certains des propos tenus par l'auteur pour les rendre incroyables, voire grotesques. Ce Picot saisit l'occasion de revenir sur le sujet dans *L'Ami de la Religion et du Roi* du 15 décembre suivant, là où il commenta cette fois le Mandement de Mgr De Bouillé.

Mais l'abbé de La Neufville n'était pas homme à se laisser faire. En octobre 1829, pour répondre à ses contradicteurs, et surtout au sieur Picot, il publia cette fois un ouvrage de 275 pages. Il commença par y reprendre tous les témoignages publiés jusque-là par des témoins directs ou les membres de la Commission et les analysa cette fois avec beaucoup plus de méticulosité qu'auparavant. C'est ainsi qu'il donna, avec une précision extrême, l'heure du début du miracle, et ce, en se basant sur la lettre de l'abbé Marsault qui avait été publiée dans la brochure de la *Société Catholique des Bons Livres*. Il était 17h05. Or, à cette heure-là, le soleil s'étant couché ce jour-là à 16h13, il devait déjà forcément faire nuit noire. Et l'abbé de La Neufville de relever une nouvelles contradiction : dans sa lettre au préfet de Casteja, M. Desplaces-Dessesarts avait écrit que la croix était restée visible "*à peu près une demi-heure, c'est-à-dire jusqu'à la nuit.*" L'abbé chercha également à mieux préciser l'altitude du phénomène. En page 30 de son ouvrage, partant de la triangulation réalisée par M. Desplaces-Dessesarts, il ramena la mesure théorique que ce dernier avait utilisée dans ses calculs à une mesure plus conforme, selon lui, à la réalité et trouva non plus 100 pieds d'élévation, mais bien 65, c'est-à-dire la hauteur du clocher de l'église. Et de rappeler ensuite un bout de phrase déterminant extrait de la note 1 du second rapport : "*...placés sur les hauteurs voisines, on se voyait presque à son niveau.*" Or, disait-il, les hauteurs voisines n'atteignaient pas 100 pieds. S'appuyant sur ces données, l'abbé de La Neufville expliqua qu'un individu avait pu monter sur le clocher de l'église une fois la nuit tombée, y attacher un cerf-volant sombre muni d'une longue corde qu'un complice aurait ramassée à terre avant de s'éloigner vers les hauteurs proches pour tendre ainsi cette corde et arrimer, en quelque sorte, le cerf-volant porteur d'une croix argentique. Le reste de l'ouvrage insistait lourdement sur le non respect par l'évêque des règles bien établies en matière d'étude des miracles et proposait de surcroît une longue analyse critique des lithographies qui avaient été réalisées pour illustrer le prodige et en assurer la plus large diffusion possible. Ces lithographies, expliquait l'abbé, n'avaient d'autre but que de présenter le prodige d'une manière extraordinaire en minimisant certains détails pour en exagérer d'autres. [6]

Une fois encore, M. Picot réagit. Dans *L'Ami de la Religion et du Roi* des 29 octobre et 5 novembre 1828, il critiqua quelques arguments de son adversaire mais chercha surtout à montrer que le style embrouillé et confus de celui-ci semblait n'avoir pas d'autre but que de noyer une théorie abracadabrante dans un amoncellement disparate d'arguments hors de propos.

La polémique se poursuivit à la fois dans divers journaux et par voie de petites brochures. L'une de celles-ci fut rédigée par le maire de Migné et publiée en décembre 1829. M. de Curzon y disait qu'il ne fallait ni s'étonner ni douter au départ des différences notées par son contradicteur entre les chiffres avancés par les uns et les autres. Qu'il y eut trois mille ou huit cents témoins ne rendait pas le prodige moins grand ni ne permettait de l'expliquer, disait-il. Et puis, ajoutait-il, il fallait faire la différence entre le nombre de témoins au début et à la fin, certains d'entre eux étant rentrés chez eux entre-temps. Quant aux dimensions réelles de la croix, il fallait plutôt s'en tenir, selon lui, aux calculs d'un physicien expérimenté qu'aux estimations des premiers témoins dont il avait fait partie, le plus ou le moins ne détruisant de toute manière pas le miracle. (7)

On le devine, l'abbé de La Neufville s'empressa de répondre à cette brochure au moyen d'une autre, de 29 pages, qui parut peu après. Il s'y étonna, avec raison, que des quantités de gens aient pu choisir de rentrer chez eux avant la fin de l'apparition plutôt que de continuer à regarder celle-ci. C'était aussi étrange, à vrai dire, que l'attitude de l'abbé Pasquier qui avait attendu plus de dix minutes avant d'interrompre l'abbé Marsault pour lui dire de regarder la croix prodigieuse. Fallait-il que le prodige fut peu convaincant pour qu'il ait attendu si longtemps ! L'abbé poursuivait en citant plus d'un témoignage, y compris celui de l'abbé Marsault, pour dire que dès 17h on n'y voyait même plus assez pour pouvoir lire. Dès le début de l'apparition il faisait donc bien sombre. Quant aux dimensions du phénomène, rétorquait-il au Maire de Migné, elles étaient au contraire essentielles pour déterminer s'il y avait eu miracle ou fraude. En passant, l'abbé relevait une nouvelle contradiction, aussi formidable que les précédentes : le maire de Migné, dans sa brochure, avait dit que l'apparition avait duré environ une demi-heure et s'était terminée vers les cinq heures. Il décalait ainsi tout l'événement de manière à ce qu'il se soit passé à un moment où il faisait encore clair ! (8)

Quelque temps auparavant, durant l'été 1830, l'abbé de La Neufville avait encore publié un autre ouvrage -de 356 pages cette fois- pour répondre à tous ses contradicteurs, et en particulier à l'abbé Vrindt dont il va être question à présent. (9)

C'est en 1929, à Paris, à la *Librairie Ecclésiastique de Rusand* que l'abbé Vrindts publia un ouvrage de plus de 500 pages dont le titre, à la mode du temps, était kilométrique : "*La croix de Migné vengée de l'incrédulité et de l'apathie du siècle ou envisagée comme une nouvelle preuve de la divinité de l'église romaine et présentée aux vrais fidèles comme une annonce des prochains malheurs de la France.*" Cet ouvrage, qui s'ouvrait sur une lithographie du prodige, contenait un plan des lieux (voir plus haut) et quelques renseignements nouveaux très précieux. Il était dit, par exemple, que les gens entrèrent dans l'église avec des flambeaux (page 22). C'est donc qu'il faisait si noir, dehors, qu'il avait fallu en allumer. On apprenait encore que la Commission officielle s'était réunie à cinq reprises pour interroger, à chaque fois, quelques témoins. En tout, 22 personnes avaient ainsi fourni leur témoignage ; six le premier jour, trois le second, deux le troisième,

neuf le quatrième et deux enfin le cinquième. Tous ces témoignages avaient été brièvement résumés plutôt que présentés dans leur intégralité. Mais il y avait assez quand même, dans tout cela, pour découvrir plus que de simples nuances. Ainsi, plusieurs témoins s'entendaient pour dire que le pied de la croix se situait juste à l'aplomb du mur de façade de l'église et que sa tête ou la zone où se croisaient les bras se situaient au niveau de la première maison jouxtant le cimetière. Cette distance, par comparaison avec la longueur de l'église, donnait plus de 80 pieds (aux alentours de 25 mètres - NDA). En revanche (page 247), un témoin qui se trouvait idéalement placé, de profil, juste près de la croix qu'on venait d'ériger, assurait que l'apparition n'avait que quarante à cinquante pieds de long (soit une quinzaine de mètres tout au plus -NDA). D'autre part, un autre témoin estima qu'elle n'était pas plus élevée qu'environ soixante pieds (soit 18 mètres, un peu moins que la hauteur du clocher - NDA), la tête paraissant un peu moins haute que le pied (page 241). Concernant sa couleur, les uns parlaient d'un ton argenté à blanc tandis que d'autres parlaient d'une nuance de rose. Et alors que tous disaient que la luminosité était uniforme et ne projetait pas vraiment de lumière alentours, l'un des témoins dit qu'elle avait l'apparence de flammes légères dans un morceau de bois qui brûle (page 241). Concernant l'apparition de la croix, un témoin assura qu'elle se forma graduellement en commençant par le pied, la traverse n'apparaissant qu'en dernier lieu (p. 240). De même, quand elle disparut, c'est d'abord le pied qui diminua de longueur, au point qu'un moment donné les quatre branches eurent chacune la même taille. Parlant de l'apparition de la croix, un témoin expliqua avoir "*éprouvé tout-à-coup comme l'impression d'un corps qui tomberait rapidement en se dirigeant de sa droite vers ses yeux, ce qui l'a forcé à les couvrir de ses mains*"(Page 244). Quand on regarde le plan et qu'on lit ces témoignages, on a évidemment l'impression que la croix se déroula entre deux bâtisses pour s'enrouler sur elle-même ensuite... Et l'abbé Vrindts de confirmer, à propos de la disparition de la croix, ce qu'on savait déjà de plus étrange : "*Personne qu'on sache ne paraît avoir suivi cet évanouissement jusqu'à la fin*" (Page 23). Or, chose surprenante par rapport à tout ceci, en page 9 d'un ouvrage publié à Poitiers en 1913 et élogieusement préfacé par l'évêque du lieu, l'auteur, Xavier Lévrier, écrivit ceci : "*Les quelques témoins qui l'aperçurent alors ont déclaré que le pied avait disparu d'abord peu à peu, au point de former une croix grecque de quatre branches égales, et tout d'un coup la croix grecque elle-même disparut, brusquement, en une seule fois, au moment où se terminait la bénédiction donnée dans l'intérieur de l'église*." Il serait intéressant de savoir si cet auteur a réellement trouvé cette indication dans un document historique valable ou s'il l'a tirée de son imagination. [10]

L'ouvrage de l'abbé Vrindts contenait encore de longues digressions sur l'apparition d'une croix à l'empereur Constantin et pas mal de reproductions d'articles de presse, de lettres ou de textes de personnes favorables au miracle de Migné. L'auteur reproduisait également quelques articles écrits par des opposants plus sectaires que sagaces et dont les arguments relevaient de manière évidente soit de la sottise, soit de l'injure. Enfin il terminait par des annonces et prophéties apocalyptiques bien dans l'air du temps. Tout cela faisait un "remplissage" utile à une "démonstration" qui comptait davantage de mots et de phrases inutiles que d'arguments solides et péremptoires.

Du coup, l'abbé de La Neufville reprit la plume pour écrire l'ouvrage de 356 pages dont il a été question un peu plus haut. Sans même s'en être rendu compte, l'abbé Vrindts lui avait en effet apporté de nouveaux arguments précieux et, en particulier, les preuves de

nouvelles contradictions dans les déclarations des témoins. Des pages 20 à 79 de son ouvrage, l'abbé de La Neufville offrit à ses lecteurs un véritable festival de ces contradictions. Se basant une fois de plus sur les règles de la religion catholique relatives à la reconnaissance des miracles, il n'eut aucune peine à démontrer que toutes ces contradictions rendaient la reconnaissance du miracle absolument impossible et que l'évêque de Poitiers s'était donc gravement fourvoyé. Et de préciser à nouveau que la Commission ne s'était pas seulement trompée, mais avait été conduite d'une manière totalement irrégulière, ne serait-ce que du fait de la présence d'un hérétique parmi ses membres, à savoir M. Boisgiraud, protestant avoué. La plus grande partie de l'ouvrage était d'ailleurs consacrée aux preuves d'illégitimité de la Commission et de l'irrecevabilité de son travail au strict point de vue théologique.

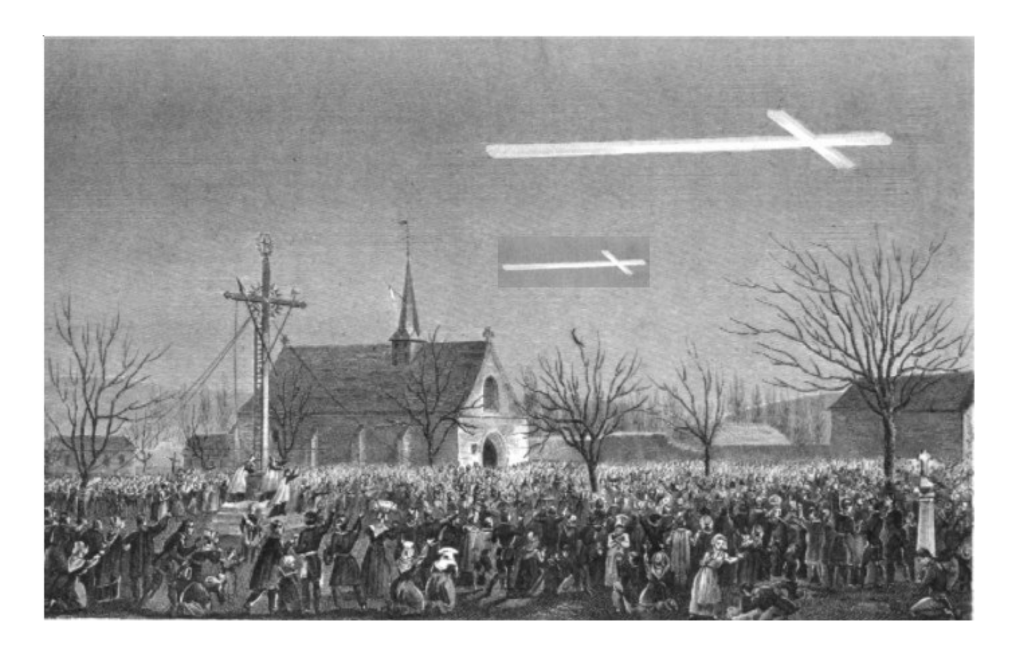
Après cela, quelques brochures, anonymes ou non, parurent encore ; mais plus rien de neuf n'en sortit vraiment. Chacun avait choisi son camp et il était inutile d'encore remuer cette affaire. Les adversaires se turent donc et l'Eglise, à sa manière coutumière, continua à avancer lentement ses pions. La petite église de Migné fut ainsi considérablement transformée. Grâce à une construction annexe nouvelle, elle qui était jusque-là rectiligne prit la forme d'une croix. Dans un petit dépliant qu'il fit imprimer en 1993 et qu'il nous envoya, le père Sentier, alors curé de Migné, précisait que les agrandissements commencèrent en 1841 et eurent pour conséquence que l'église ne fut désormais plus orientée vers le soleil levant, le chevet étant devenu l'entrée. A la voûte de la nef, là même où était apparue la croix céleste, fut suspendue une grande croix recouverte de cuivre rouge, offerte par Mgr Beauregard, l'évêque d'Orléan, oncle du maire de Migné. Et si ce dépliant parlait de la plaque commémorative qui fut placée à l'entrée de l'église en 1844, il ne précisait cependant pas le texte qui y fut gravé et que voici : "*Le 17 décembre 1826, à 5 heures du soir, par un ciel très pur, plus de 2000 personnes, dont la plupart vivent encore en 1844, réunies pour la plantation de croix du Jubilé, ont vu, pendant une demi-heure, une croix lumineuse, longue de 40 mètres (+/- 140 pieds - NDA), parfaitement régulière, immobile, horizontale, à une hauteur d'environ 35 mètres (+/- 120 pieds - NDA) au-dessus de cette église, qui, en mémoire de ce prodige, et à l'aide de dons volontaires, a été agrandie en forme de croix et dédiée sous le nom de Sainte-Croix par Mgr de Bouillé, Evêque de Poitiers, le 31 mai 1841*." (11)

Ainsi donc, cette plaque commémorative reprit-elle les chiffres les plus extraordinaires qui furent avancés et non ceux, bien moins impressionnants, qui s'imposent au vu des témoignages recueillis. Ces chiffres doivent être ici rappelés et confrontés : la croix apparut à une hauteur de 60 à 65 pieds (18 à 20 mètres) et non 100 à 200 (30 à 60 mètres) et sa longueur devait être de 40 à un peu plus de 80 pieds (de 12 à 25 mètres) et non de 140 pieds (plus de 40 mètres).

Le moment est venu d'examiner et de discuter la lithographie qui ouvrait l'ouvrage de l'abbé Vrindts...

La croix telle qu'elle fut représentée par l'artiste, dépassait de loin, en élévation, la hauteur du clocher et elle était bien plus longue que l'église elle-même qui avait une trentaine de mètres de long. Dans une zone grise plus foncée, nous avons représenté la croix telle qu'elle apparut sans doute réellement, c'est-à-dire à la hauteur du sommet du clocher

et avec une longueur nettement moindre que celle de l'église. Si, à gauche de la lithographie, la croix plantée au milieu du cimetière paraît beaucoup plus grande, c'est simplement parce qu'elle était censée plus proche de la position occupée par l'artiste que l'église flanquée de sa croix lumineuse.



Cette lithographie montre à quel point la représentation de la croix céleste telle quelle fut diffusée à l'époque pouvait être trompeuse. Il en était de même sur d'autres représentations du genre qui s'inspirèrent d'ailleurs peut-être de celle-ci. Dans certains cas, les artistes représentèrent la croix très éloignée de l'aplomb de la porte d'entrée principale de l'église, ce qui écartait d'autant l'idée qu'elle put avoir été suspendue par un filin ou autre chose à ce mur ou au clocher. Mais d'autres anomalies doivent être soulignées. Ainsi, par exemple, aucune des représentations imagées du phénomène ne montra que l'endroit se situait dans une cuvette entourée de terrains montant presque jusqu'au niveau du clocher. Et, surtout, aucune ne montrait les lieux tels qu'ils avaient du être à l'heure où les faits se produisirent, c'est-à-dire... en pleine obscurité !

Outre les nombreuses images existantes et qui furent diffusée dans un esprit de propagande, il existe au moins deux bas-reliefs représentant cette scène ; l'un dans la cathédrale de Poitiers et l'autre dans la basilique du Sacré-Coeur, à Montmartre, à Paris. Dans les deux cas la croix est représentée très basse, plus basse même que le sommet du clocher de l'église ; mais dans les deux cas il est clair que les artistes ont alors recherché un certain symbolisme plutôt qu'une représentation de la réalité.

Tout cela étant dit, comment l'apparition de la croix de Migné peut-elle donc s'expliquer ?

En 1872, le célèbre vulgarisateur scientifique Wilfrid de Fonvielle écrivit que la croix de Migné ne fut sans doute pas autre chose qu'une sorte de mirage un peu semblable à celui, très célèbre, qui est connu sous le nom de *Fata Morgana*. Mais de Fonvielle entoura cette explications de restrictions telles qu'on voyait bien qu'il n'y croyait pas trop lui-même.

Le Comte Agénor de Gasparin, qui semble avoir examiné cette affaire de plus près, signala à quel point elle avait été embrouillée à plaisir par des déclarations contradictoire. Il remarqua par exemple avec beaucoup de justesse qu'aux gens qui voulaient expliquer le phénomène par des réflexions lumineuses ont disait qu'il faisait nuit alors qu'à ceux qui parlaient de fraude on répliquait qu'il faisait jour. Néanmoins, avec une certaine légèreté, il finit par conclure, de manière péremptoire, que le miracle était expliqué dès lors qu'on voulait bien considérer qu'il n'avait été qu'un phénomène optique semblable à celui des spectres du Brocken, c'est-à-dire une projection dans les airs de l'ombre d'un objet (ici la croix plantée dans le cimetière). Une explication semblable, bien qu'un peu plus développée et complexe, fut proposée par un sceptique anglais qui appartenait probablement à l'Université d'Oxford puisqu'il signa simplement "An Oxonian" l'ouvrage qu'il écrivit en 1835 pour élucider toutes sortes de merveilles. Or, comme il a été dit plus haut, de telles explications doivent être rejetées d'emblée compte tenu de la forme de la croix qui avait été plantée, de l'absence de Lune, de l'heure à laquelle le phénomène se produisit par rapport au coucher du soleil et compte tenu des conditions topographique du site, fortement encaissé. En conséquence de ces faits, c'est avec une humilité et une honnêteté qui honorent le véritable chercheur scientifique que, dans l'ouvrage qu'il consacra aux aspects religieux et mystiques de la météorologie, le Dr Grellois avoua qu'en dépit de ses nombreuses recherches il n'avait pu trouver chez aucun auteur une explication de l'apparition qui se serait fondée sur un phénomène naturel rare ou non.

Dès lors, que peut-on encore envisager comme explication ? Eh bien il ne reste que deux possibilités : soit le miracle, si l'on y croit, soit une supercherie fort bien conçue.

Un journaliste catholique, Arthur Loth, s'est longuement penché sur la question du prodige de Migné et a écrit sur ce sujet plusieurs textes, dont un pour le journal l'*Univers* qui fut ensuite reproduit dans l'*Echo du Merveilleux* du 15 octobre 1909. Mais c'est surtout celui qu'il écrivit pour son livre "*Le Miracle en France au Dix-Neuvième siècle*", paru à Paris, chez Desclée, en 1894, qui doit retenir l'attention. En effet, l'auteur y soulignait les deux hasards consécutifs que voici : l'apparition débuta juste au moment où le prêtre parlait de la croix de Constantin et elle commença à disparaître progressivement dès que le même prêtre ordonna à la foule d'entrer dans l'église. "*Et comment pourrait-on expliquer cette réunion de hasards ?*" s'exclamait Arthur Loth qui, en suivant sa logique, vit là une démonstration supplémentaire de la volonté divine. Or, on pourrait tout aussi bien considérer ces deux extraordinaires hasards comme deux phases précises d'un scénario bien mis au point au préalable...

Si l'abbé de La Neufville n'a pas réussi à emporter l'opinion avec son hypothèse du cerf-volant et en dépit d'au moins deux gros ouvrages sur la question, c'est sans doute parce qu'il est resté trop attaché à cette idée qui paraissait grotesque du fait que personne ne pouvait imaginer un cerf-volant qui serait resté immobile une demi-heure. A y regarder de près, cependant, on voit bien que l'abbé modifia peu à peu ses idées mais ne sut pas vraiment quoi substituer à ce cerf-volant auquel d'autres lui avait fait penser. S'il avait connu le déroulement d'un célèbre tour de fakir, peut-être se serait-il approché davantage de la vérité. Voici en quoi consistait cette forme de prestidigitation qui se pratiquait jadis assez souvent en Inde : à la nuit tombée, un fakir venait s'asseoir sur une place entourée d'immeubles élevés. Il se positionnait pas très loin de l'un d'eux, là où se cachait un

complice. Le fakir se mettait à jouer de la flûte et une corde se trouvant dans un panier qu'il avait apporté avec lui commençait à s'élever dans les airs. Un enfant qui accompagnait le fakir montait à cette corde quand celle-ci avait déjà atteint une bonne hauteur puis il disparaissait soudainement et la corde retombait au sol. Ce tour de magie se pratiquait comme suit : un fin câble solide était tendu préalablement entre deux immeubles, durant la nuit précédente, afin de ne pas attirer l'attention. Un complice situé dans un immeuble longeant à une faible distance le câble tendu jetait par-dessus celui-ci un fin fil qu'il laissait descendre ensuite jusqu'au sol, en face du fakir. Ce dernier y attachai la corde. En tirant sur le fil, le complice faisait monter la corde vers le câble puis vers lui. Lorsque la corde était solidement fixée, l'enfant, choisi pour son poids plume, montait le long de la corde jusqu'à atteindre le câble. Là, le complice lui lançait une cape noire dans laquelle l'enfant s'enveloppait, donnant ainsi l'impression de disparaître. Ensuite, l'enfant rejoignait le complice en s'aidant de la corde.

Il y a dans ce célèbre tour de fakir quelques éléments qui peuvent aider à expliquer l'apparition de la croix de Migné. Rappelons qu'aux yeux de certains témoins, cette dernière sembla s'être d'abord déroulée puis ensuite enroulée avant de disparaître complètement... Si la croix avait été constituée d'un matériau réfléchissant cousu sur un drap noir, la lueur des torches aurait pu suffire à la rendre lumineuses tout en lui donnant des reflets rosés, voire l'apparence de flammes qui voltigent dans un feu. La disparition progressive des flambeaux, tandis que les gens entraient dans l'église, expliquerait l'affaiblissement de la luminosité de la croix avant qu'elle s'enroule pour disparaître enfin complètement.

En page 241 de l'ouvrage de l'abbé Vrindts, le troisième témoin qui fut interrogé par les membres de la Commission en son quatrième jour d'enquête expliqua que la croix n'était pas exactement horizontale mais penchée, la tête se trouvant plus bas que le pied. Bien qu'on trouve d'autres témoignages contradictoires à celui-là, il n'en demeure pas moins qu'il pourrait indiquer la présence de deux câbles tendus entre des édifices n'ayant pas la même hauteur, comme par exemple le clocher et les maisons, plus basses, qui lui faisaient face. Des câbles tendus entre lesquels se serait déroulée une bande de tissus brodé d'une croix réfléchissante expliqueraient également pourquoi cette croix ne pouvait apparaître que couchée et non debout.[(12)]

Pour forger un récit à caractère édifiant et incontestable à propos de cette jonglerie, comme l'appelait l'abbé de La Neufville, ses auteurs savaient qu'il suffirait de puiser dans la masse des témoignages forcément imparfaits et contradictoires, ceux qui conviendraient le mieux. Ce n'était là qu'une application simple en matière de psychologie des foules et les prêtres excellaient dans cette discipline. Il a été dit que la comtesse de Boigne s'était plainte de l'omniprésente Congrégation qui faisait imprimer et répandre à profusion des relations de l'événement. La même Congrégation n'organisa-t-elle pas toute cette affaire dès le premier jour ? Le tour de la corde indienne ne pouvait en tout cas pas être ignoré de cette Congrégation puisque des quantités de missionnaires jésuites avaient parcouru la Chine et les Indes depuis bien des années déjà. [(13)]

Ce qui précède n'est qu'une hypothèse que rien, malheureusement, ne pourra jamais démontrer, faute de preuves ou d'aveux. Il existe cependant d'autres explications probables, plus ou moins semblables. Ainsi, voici ce qu'on lut en page 2 de *La Tribune des*

Départements du 1er juillet 1829 : "*L'artiste en chimie qui a fabriqué la croix de Migné est passé à Lyon il y a environ deux mois ; il venoit de Paris où il étoit allé solliciter l'autorisation de faire un nouveau miracle. Il paroît qu'on craint de les multiplier. La matière employée pour cette croix est un gaz renfermé dans ce qu'on appelle de la baudruche (pellicule des intestins du boeuf). Ce chimiste, qui est Napolitain, a vu ici des savants pour lesquels il avoit des recommandations. Il a dit qu'on avoit fait partir d'un jardin la Croix de Migné comme un cerf-volant, et qu'on l'avoit retirée de même.*" (14)

Canular ? Provocation ? Il n'empêche, le principe suggéré est toujours le même ou presque : il s'agit d'amener un objet léger à une hauteur pas trop élevée et de l'y maintenir. L'imagination des mystificateurs est telle que les moyens ne devaient pas manquer, dès l'époque. Quant à ce "gaz" enfermé dans de la baudruche, il pouvait s'agir plutôt de particules de phosphore ou de composés phosphorés. A l'époque, nombre d'ouvrages de vulgarisation et de "sciences familières" (comme on disait alors) comportaient de longs développements sur les fascinantes expériences lumineuses que l'on pouvait réaliser avec le phosphore et certains de ses dérivés. Voici par exemple, pour mieux situer ces choses dans leur contexte, ce qu'on pouvait lire dans un ouvrage paru à Tours, en 1869, chez le grand éditeur catholique Mame (*Entretiens sur la chimie et ses applications les plus curieuses* par Ducoin-Girardin, pages 128-129) : "*...les murs de la salle étaient couverts de figures enflammées, de démons qui grimaçaient, et qui paraissaient faire les plus hideuses contorsions. Deux globes de feu, qui donnaient à peine une lueur terne et blafarde, éclairaient l'appartement, ou plutôt augmentaient l'horreur de l'obscurité. (...) Quand Paul put être assez maître de lui-même pour avoir une pensée à lui, il se tourna vers M. Desfourneaux. Que vit-il ? La grande figure du chimiste en feu ; toujours ce feu sans flamme et sans éclat... Les yeux et la bouche formaient au milieu de ce visage blafard des trous noirs et hideux. Si Paul l'eût osé, il eût bien appelé au secours ; mais un éclat de rire le retint...*"

Revenons à Migné pour citer, cette fois, un document fort extraordinaire : "*Enfin, c'est M. Boisgiraud qui a raconté une particularité mémorable, et qui semble être un nouveau miracle : quelques correspondances particulières l'avoient déjà mentionnée ; mais on ne sauroit trop répandre la connaissance de ce fait vraiment merveilleux. C'est l'histoire d'une espèce de philosophe de village qui, ayant assisté à quelques exercices de la mission plutôt par un esprit de curiosité et de critique, que par un désir de profiter de ses fruits, se trouva à la réunion générale où prêchoit M. l'abbé Marsault. Il se tenoit un peu à l'écart, comme un homme qui prétend juger les effets de l'éloquence sur une vaste assemblée. Tout à coup il entend des cris d'admiration et d'épouvante. Il s'approche de la foule. Il interroge les personnes qui tendent leurs mains vers le ciel. On lui dit de lever les yeux ; il regarde et ne voit rien. Il interroge encore. Chacun lui montre l'endroit visible, la Croix brillante, le miracle qui frappe tous les regards. Il regarde en vain, et s'étonne à la fois de ce qu'il n'aperçoit rien de nouveau dans les cieux, et de ce que tout le monde y contemple une apparition merveilleuse. Il se passe alors en lui quelque chose d'extraordinaire. Tout le monde voit et il ne voit pas. Croira-t-il plutôt sa vue qui ne saisit rien, ou celle d'une grande multitude qui saisit quelque chose ? Un trouble affreux pénètre dans son âme. Une sorte de terreur agite ses sens. Il voit bien qu'il faut qu'il y ait quelque cause mystérieuse qui l'empêche d'apercevoir ce qui est visible à tout le monde. Dans cet état extraordinaire de saisissement et d'horreur, il s'accuse lui-même ; il se déclare un malheureux et un être*

coupable, qui ne mérite pas de jouir de la faveur que Dieu fait à tous ceux qui l'aiment ; et enfin sa conscience, troublée pendant tout le cours de la nuit, ne trouva de calme que lorsqu'il eut le matin déposé ses remords dans le sein du vénérable pasteur, charmé de rendre à Dieu ce pécheur long-temps rebelle."

Ce texte est extrait des pages 32 à 33 de la brochure déjà citée ici que *La Société Catholique des Bons Livres* édita en 1827 sous le titre "*Récits, rapports et correspondances...*" S'il s'agit d'une invention pure, elle ne visait qu'à proposer un exemple de conversion subite prouvant d'autant mieux l'importance et la grandeur du miracle. S'il s'agit d'un témoignage authentique, il est d'une importance capitale car il remet évidemment tout ce qui précède en question.

REFERENCES :

1) CURICQUE (J-M), *Voix prophétiques*, Paris, Palmé, 1872, Tome I, pp. 574-583
LAMEIRE (G), *Apparitions en Alsace*, Saint-Germain-en-Laye, Lameire, 1978, pp. 14-17
La Nature, Paris, 1874, pp. 63-64
2) DURAND (A), *Le crucifix-Etudes historiques et religieuses*, Paris, Assoc. St Luc, 1887, pp. 41-48
2) ANONYME : *Rapports sur l'apparition d'une croix lumineuse dans la paroisse de Migné*, Louvain, Chez Vanlinthout, 1827, pp. 1-15
3) ANONYME : *Croix miraculeuse apparue à Migné, près Poitiers*, Paris, Biblioth. Cathol., 1827
ANONYME : *Récits, rapports et correspondances* (...) *au sujet de l'apparition miraculeuse de la croixs de Migné*, Paris, Soc. Cath. Des bons livres, 1827
4) *Mandement* de Mgr l'Evêque de Poitiers, Poitiers, Fr.-Aimé Barbier, 1827
5) DE LA NEUFVILLE (Abbé), *Le faux miracle de Migné, près Poitiers*, Paris, Ponthieu, 1827
6) DE LA NEUFVILLE (Abbé) *Nouvelles preuves contre le miracle de Migné*, Paris, Delaunay, 1828)
7) DE CURZON : *Lettre de M. de Curzon, maire de Migné, à M. l'abbé De La Neufville*, Poitiers, Barbier, 1829
8) DE LA NEUFVILLE (Abbé) : *Troisième lettre de M. l'abbé de la Neufville à M. de Curzon, maire de Migné*, Paris, Delaunay, 1830
9) DE LA NEUFVILLE (Abbé) : *Vains efforts de plusieurs Evêques* (...) *faveur de la jonglerie de Migné*, Paris, Delaunay, 1830
10) LEVRIER (X), *La croix miraculeuse de Migné*, Poitiers, Impr. Courrier de la Vienne, 1913
11) LEVRIER (X), *La croix miraculeuse de Migné*, Poitiers, Impr. Courrier de la Vienne, 1913, p. 13
12) DE FONVIELLE (W), *La physique des miracles*, Paris, Dentu, 1872, pp. 215-220
DE GASPARIN (A), *Des tables tournantes, du surnaturel en général et des esprits*, Paris, Dentu, 1854, T.2, pp. 100-105
OXONIAN (An), *Thaumaturgia or elucidations of the marvellous*, London, E. Churton, 1835, pp. 259-260
GRELLOIS (E), *Météorologie religieuse et mystique*, Metz, F. Blanc, 1870, pp. 196-199
13) GUILLET (C), *La rumeur de Dieu*, Paris, Imago, 1994, p. 87
14) DE LA NEUFVILLE (Abbé) : *Troisième lettre de M. l'abbé de la Neufville à M. de Curzon, maire de Migné*, Paris, Delaunay, 1830, p. 19

ANNEXE III

LES MIRACLES

Les miracles et les guérisons miraculeuses ne sont pas le sujet du présent ouvrage. Néanmoins, comme on les associe le plus souvent aux apparitions mariales, il n'est pas possible de passer outre sans en dire quelques mots.

Vouloir accréditer la réalité de la présence de la Vierge en utilisant comme argument les miracles qui semblent se produire sur les lieux favorisés par des apparitions relève d'un grave illogisme. En effet, dans l'abondante littérature consacrée aux prodiges de toutes sortes, on peut constater que même en des lieux où les apparitions n'étaient qu'habiles trucages ou manifestations strictement pathologiques, de prétendus miracles furent quand même signalés.

S'il fallait en croire les rumeurs et les témoignages de gens qui n'ont jamais eu une grande compétence scientifique ou médicale, on pourrait tenir pour assuré que des miracles de toutes sortes n'ont jamais cessé de se produire très fréquemment depuis l'aube des temps. Ainsi, rien que dans les vies des saints, on peut récolter à foison les phénomènes les plus fantastiques. Tous ces témoignages anciens sont, cependant, sans aucune valeur. Ils s'expliquent généralement par le besoin de croire, la naïveté ou l'incompétence de ceux qui les recueillirent dans les temps passés et les colportèrent.

Parmi les lieux où l'on a le plus signalé de guérisons miraculeuses, on compte évidemment Lourdes, dénommée par certains "la cité des miracles".

Un célèbre miracle attribué à la Vierge de Lourdes est celui qui concerna un certain Pierre De Rudder. Il se serait cependant produit non pas à Lourdes mais dans un sanctuaire marial belge consacré à Lourdes. Il aurait consisté en la consolidation rapide de l'os d'une jambe ainsi que des chairs qui avaient disparu tout autour à la suite d'une longue infection. Ce miracle a fait couler beaucoup d'encre et suscité des prises de position extraordinairement contradictoires. C'est ainsi que l'abbé Bertin, grand défenseur des

miracles lourdais, a dit que la restauration du membre de De Rudder avait été "admirable" tandis que le professeur Lhermitte et d'autres médecins catholiques la trouvèrent "très imparfaite et défectueuse". Qu'à cela ne tienne ! Certains partisans des miracles soutiennent sérieusement que là où existe une "réparation défectueuse", on se trouve précisément en présence d'une preuve d'authenticité car le défaut est en quelque sorte la "signature de la Vierge." C'est en quelque sorte la preuve par l'absurde qu'il y avait bien eu maladie ou traumatisme avant la guérison. Il existe ainsi de bien vilaines "signatures de la Vierge" que l'on exhibe pourtant comme autant de témoignages d'une certaine forme de Perfection. Etrange argumentation.

S'il ne fallait lire qu'un seul ouvrage au sujet de la guérison de Pierre De Rudder, se serait assurément l'opuscule écrit par le libraire belge Adrien Delcour. Ce chercheur méticuleux a vérifié dans les moindres détails cette affaire et a pu montrer ainsi qu'elle relevait d'une évidente supercherie. Ce qui surprend cependant le plus dans son ouvrage, c'est l'incroyable mauvaise foi du Dr Mangiapan, Président du Bureau Médical de Lourdes, dont on voit bien qu'il défendait là une cause qu'il savait désespérée...

Les partisans du miracle ont fait grand cas d'une observation faite par Alexis Carrel et qui, selon eux, est un vibrant témoignage en faveur des guérisons surnaturelles. Or, Carrel n'a pas caché qu'il s'était sans doute trompé dans son diagnostic primitif et on a pu prétendre qu'il confondit une péritonite tuberculeuse avec une catiémophrénose -un terme tombé en désuétude et qui recouvrait un ensemble de syndromes disparates- pour laquelle on constata de multiples guérisons spontanées. Il n'empêche : les partisans des guérisons surnaturelles citent généralement Carrel comme s'il avait partagé leur opinion et comme s'il s'était rangé aux côtés du Président du Bureau des Constatations médicales de Lourdes. Or, c'est l'inverse qui est vrai ! Carrel rejeta en effet la notion de miracle au profit de celle de phénomènes non encore expliqués. Voici ce qu'il écrivit précisément : "*Les sujets que nous allons étudier sont niés par les uns et considérés comme surnaturels par les autres. Avant de nier, il faut examiner : c'est le rôle de la science. Nous voulons seulement faire remarquer que les phénomènes surnaturels sont bien souvent des faits naturels dont nous ignorons la cause.*" Au sujet de la valeur scientifique des discussions portant généralement sur l'hypothèse miraculeuse, il écrivit encore : "*Didary et Zola, pas plus que Lasserre et Boissarie n'ont fait un travail scientifique. Ce sont des oeuvres de vulgarisation, ou de pèlerinage, ou d'art, fort intéressantes et bien écrites, mais sans valeur réelle.*" Enfin, concernant la compétence de certains médecins favorables à l'hypothèse miraculeuse, il eut ces mots terribles mais d'une incontestable justesse : "*Fait scientifique nouveau ? Ou fait appartenant au domaine de la mystique et du surnaturel ? Ces questions étaient d'une gravité considérable (...) Et c'était bien l'avis de Zola et de tous ceux qui ont su se dégager de cet état d'esprit que l'insuffisance de leur formation générale donne trop souvent aux médecins. Leurs études professionnelles leur ont permis d'effleurer beaucoup de problèmes scientifiques, mais la plupart n'ont jamais fait de véritables recherches scientifiques et n'ont pas la moindre idée de ce qu'est la recherche expérimentale. Et ils se croient des savants ! L'absence de méthode sûre, la médiocrité intellectuelle de trop d'entre eux, les rendent incapables de faire un travail de critique honnêtement.*"

Contrairement donc à ce que soutiennent généralement les partisans des guérisons surnaturelles de Lourdes et d'ailleurs, il suffirait de citer Alexis Carrel pour montrer à quel

point les médecins du Bureau des Constatations Médicales ou d'ailleurs peuvent se tromper.

Si les ouvrages en faveur de la réalité des guérisons miraculeuses sont extrêmement nombreux, il n'en est pas de même, hélas, en ce qui concerne les bons ouvrages critiques sur le sujet. En principe, des thèses de médecine consacrées à ce sujet devraient se montrer assez exemplaires. Hélas !

Si l'on consulte par exemple celle du très catholique docteur Henry Monnier qui fut soutenue devant la Faculté de Médecine de Paris le 7 avril 1930, on constate qu'elle reprenait quelques cas seulement appuyés chacun par une faible documentation. Après avoir écarté assez rapidement des effets possibles ou des causes probables telles que le plein air et l'eau froide, la persuasion, la suggestion ou l'auto-suggestion, et sans même envisager l'erreur de diagnostic, l'auteur concluait que les guérisons de Lourdes ne pouvaient s'expliquer que par la foi chrétienne. Et pour répondre par avance à ceux qui lui auraient objecté qu'il sortait là du domaine de la médecine, il précisait que la science n'a d'autres limites que celles de l'Etre et que rien de ce qui est vrai n'est étranger au médecin. Quelle démonstration !

En février 1956 fut éditée pour la première fois une thèse de médecine présentée à Paris le 27 juin 1955 et qui s'intitulait "*Lourdes et l'illusion en thérapeutique*". Son auteur, Mme Valot, avait travaillé avec son époux, le Dr. Valot. Tous deux étaient rationalistes et leur travail fut longtemps considéré dans ce milieu comme un modèle du genre. Or, l'abbé Deroo a clairement montré que cette thèse fourmillait d'erreurs et qu'elle était remplie de citations tirées de leur contexte. Navrant.

Heureusement, on a fait beaucoup mieux et plus sérieux depuis. En 1957, dans un ouvrage qui n'a malheureusement jamais été traduit en langue française, D.J. West analysa méticuleusement 11 guérisons reconnues miraculeuses entre 1937 et 1950. Après avoir contrôlé les dossiers, les certificats médicaux et vérifié les témoignages, il concluait sans aucun doute possible que ces dossiers étaient d'une grande indigence et qu'ils ne fournissaient en aucun cas la preuve d'une seule guérison miraculeuse, bien au contraire.

Pourtant, à la lecture des nombreux articles et ouvrages publiés en faveur des miracles, on a souvent l'impresion que l'Eglise s'entoure de précautions extrêmes afin d'éviter de cruels démentis. S'il est exact que les précautions se sont accrues à mesure que la médecine progressait (beaucoup de "miracles" reconnus jadis ne le seraient plus aujourd'hui compte tenu, par exemple, des progrès faits rien qu'au niveau des diagnostics), il n'en reste pas moins vrai que l'esprit dans lequel travaillent les religieux et les convaincus par avance de l'existence des miracles est bien éloigné de l'esprit scientifique. Le professeur Lhermitte qui était catholique mais très sceptique quant aux miracles, cita dans un ouvrage célèbre cette réflexion ahurissante du R.P. Dubarle : "*C'est vouloir ignorer beaucoup que de vouloir connaître seulement scientifiquement ; c'est surtout vouloir connaître de travers.*" Avec de tels principes, évidemment, on peut se passer d'une analyse critique scientifique des miracles !

Le professeur de théologie dogmatique et mystique Schellinckx, alla plus loin encore. Selon lui, "*tout ce qui touche à la religion ou à sa defense et tout ce qui peut servir*

au bien spirituel des fidèles, tombe sous sa juridiction exclusive." Et d'expliquer cette affirmation en citant M. A. Van Hove qui était très clair : "*L'Eglise ne laisse pas à la science le soin d'émettre quelque jugement définitif en matière de discernement du miracle. Elle cite sans doute des savants à son tribunal... mais elle ne leur confère pas du tout le droit de prononcer le dernier mot. Les experts sont consultés, mais ne décident rien, et le code du Droit Canon ne dit nullement que les raisons de ceux qui jugent en dernier ressort doivent être les mêmes ou du même ordre que celles des savants appelés à émettre leurs avis.*"

Certains, comme Mgr Lalieu, veulent bien accepter le jugement de la science ; mais ce dernier présente celle-ci d'une manière si caricaturale qu'on peut se demander ce qu'il sait de ses méthodes. Ecoutons-le plutôt : "*...il n'est pas difficile de connaître avec certitude l'existence d'un vrai miracle. Il suffit de constater sommairement, ou mieux encore scientifiquement, trois faits que nos sens corporels et que notre intelligence peuvent facilement vérifier : le fait de l'état du malade avant l'obtention de la grâce, le fait de l'état du miraculé après la guérison, le fait de l'insuffisance absolue des moyens employés pour obtenir ladite guérison* (...) *Force est bien alors à la raison, force est bien alors à la science, -qui n'est que la raison perfectionnée- de proclamer que le doigt de Dieu est là, et qu'il y a, comme seul facteur possible de cet événement, l'intervention de la puissance infinie, pour qui toutes les merveilles ne sont qu'un jeu. Que l'incrédulité s'évertue, tant qu'elle voudra, à souffler sur ce point les nuages de ses sophismes démodés, elle n'obscurcira jamais l'éblouissante clarté de ces principes de la vraie science, qui ne sont que les données évidentes du sens commun ; elle n'empêchera jamais le monde entier de proclamer l'existence du miracle...*" Pour Mgr Lalieu on peut donc mettre aisément en parallèle ou même confondre la science et la simple raison ainsi que la science et le prétendu "bon sens commun." En outre, il estime qu'il suffit au départ de "constater sommairement" -ce sont ses propres termes- pour trancher. Un homme qui tient de tels discours ne peut qu'avoir une bien maigre idée de la rigueur exigée par l'analyse scientifique d'un fait controversé.

Dans le genre absurde, il ne faut pas manquer de citer un extrait de la lettre que l'écrivain Huysmans rédigea le 17 octobre 1906 à l'attention de Jules Bois qui lui avait signalé, tout simplement, qu'une jambe n'avait jamais repoussé à Lourdes :

Paris, 17 octobre 1906.

Mon cher ami,
(...)
Pourquoi, diable! voulez-vous qu'une jambe coupée repoussât dans une piscine ? La Vierge ne fait pas l'inutile. Deux jambes, mais c'est du luxe ! On peut très bien vivre et marcher avec une jambe de métal ou de bois. Il n'est donc pas nécessaire du tout d'en avoir deux en viande, pareilles. Beaucoup d'aveugles sont guéris, mais, à ma connaissance du moins, pas de borgnes. Attendu qu'on peut très bien voir avec un seul œil. A un point de vue plus rigolo, l'homme qui aurait une nouvelle jambe qu'en ferait-il, à la résurrection ? Ça lui en ferait trois !!! (...) Non, mais, sans rire, je crois que de simples infirmités avec lesquelles la vie et le travail sont possibles, ne seraient jamais guéries à Lourdes, comme le sont des

maladies mortelles ou des maladies telles qu'elles rendent l'existence à gagner presque impossible. Pas de luxe dans le miracle. On va, Là-Haut, je crois, au plus pressé.

Dans sa manière de juger des instruments par lesquels s'opèrent les guérisons miraculeuses, on ne peut pas dire non plus que l'Eglise a fait preuve d'une grande constance. Les sources sacrées, réputées miraculeuses, sont choses très anciennes. Or, innombrables sont les interdictions ecclésiastiques et les condamnations conciliaires qui frappèrent ces sources durant une bonne partie de l'histoire de l'Eglise, comme l'a rappelé Paul Saintyves (voir annexe VII). Si l'Eglise fit soudain volte-face, c'est parce qu'elle put ainsi mieux contrôler et revendiquer à son profit de prétendues guérisons surnaturelles.

Les miracles attribués à la Vierge Marie sont choses très anciennes. Mais curieusement, ils ne font que copier ceux qui furent jadis attribués à Isis, la Vierge-mère égyptienne. Cette dernière apparaissait déjà à ses dévots et faisait entendre les sourds, voir les aveugles et marcher les paralytiques, comme le souligna il y a bien longtemps Charles-François Dupuis. Et ceci montre encore une fois que l'Eglise n'a fait qu'accaparer pour son plus grand profit une tradition populaire toute entière basée sur une dévotion simpliste à forts relents superstitieux et mystiques.

Une évidence frappe le moins attentif des sceptiques : non seulement les miracles modernes sont de moins en moins extraordinaires par rapport aux miracles anciens ; mais ils sont aussi devenus de moins en moins nombreux, et ce, à mesure que les progrès de la science furent en mesure de renverser les affirmations les plus saugrenues ou les moins fondées. Aux résurrections encore communes au Moyen-Age, à cette jambe coupée remplacée par une neuve à laquelle l'abbé Deroo consacra très sérieusement tout un livre, à ces maladies terriblement invalidantes qui guérissaient subitement, ont fait place aujourd'hui des guérisons contestables de maladies souvent maladroitement diagnostiquées. Le Président du Bureau Médical de Lourdes, le Dr Mangiapan, le reconnaissait publiquement en août 1992 : "*il y a aujourd'hui une véritable crise du miracle*" disait-il. Et de reconnaître, l'air sinistre et désabusé, que les antibiotiques avaient fait diminuer les interventions divines et que le scanner lui-même "*fait reculer le Ciel*". Il concluait ainsi : "*J'ai passé ma vie à proclamer que nous étions menacés de pénurie. Oui, d'une totale pénurie de guérisons inexplicables ! Dieu est toujours là, mais on ne peut plus déceler son travail.*" Tragique conclusion. Ne croirait-on pas entendre un boutiquier fatigué pleurant son petit fonds de commerce définitivement balayé par une grande surface ? Est-ce là encore un langage scientifique ou est-ce simplement l'expression palpable de la misère intellectuelle qui s'est emparée finalement d'un médecin qui, parce qu'il fut trop désireux de croire en des chimères, retombait lourdement de son nuage en prenant confusément conscience de ses erreurs ?

Il est important de souligner que tous les médecins catholiques ne se sentent pas obligés de reconnaître les miracles authentifiés par l'Eglise. Il en est même qui les dénoncent comme autant d'opinions fausses engendrées par une imperfection des connaissances scientifiques au moment où ils furent reconnus officiellement par l'Eglise. C'est par exemple l'opinion clairement exprimée par le Dr Pascal Villanova qui a eu l'excellente idée de citer sur ce sujet l'abbé Baudeville qui, dès 1857, écrivait ce qui suit :

"*Déjà les sciences ont expliqué tout naturellement bien des miracles ! Qui nous dira qu'un jour, elles ne parviendront pas à les expliquer tous de la même manière. Il y a dans la nature des causes qui sont inconnues : je ne dois pas appeler miracle tout ce qui me paraît extraordinaire, ma foi ne doit pas dégénérer en aveugle crédulité.*" En ces quelques phrases, tout est dit.

REFERENCES

DELCOUR (A), *Un grand "miracle de Lourdes"*, Bruxelles, Chez l'auteur, 1987
DESCHAMPS (A), *Le cas Pierre De Rudder et les objections des médecins*, Bruxelles, Action cath., 1913
CARREL (A), *Voyage à Lourdes*, Paris, Plon, 1949, p. 24, 34, 81 et 95
MONNIER (H), *Etude médicale de quelques guérisons survenues à Lourdes*, Paris, Maloine, 1930
VALOT (Th & G.), *Lourdes et l'illusion,* Paris, Maloine, plusieurs éditions dont la 5ème en 1958
DEROO (A), *Lourdes - Cité des miracles ou marché d'illusions*, Paris, Fayard, 1956
BOLSIUS (H), *Pierre de Rudder et son récent historien*, Paris, Tequi, 1913
WEST (D.J.), *Eleven Lourdes miracles - An examination of the medical documents*, London, G. Duckworth, 1957
LHERMITTE (J), *Le problème des miracles*, Paris, Gallimard, 1956, principalement p. 92
CHARCOT (J-M), *La foi qui guérit*, Paris, F. Alcan, 1897
LALIEU (Mgr), *La Madone miraculeuse de Charleroy*, Paris, Desclée, 1929, principalement p. 12-13
BOIS (J), *Le miracle moderne*, Paris, Soc. D'éd. Litt. Et artisti., 1907, pp. 320-321
SCHELLINCKX (A), *Beauraing, vers une explication surnaturelle*, Namur, Godenne, 1934, p. 29
ELIADE (M), *Traité d'histoire des religions*, Paris, Payot, 1949, p. 177 et suiv.
DUPUIS (C-F), *Origine de tous les cultes*, Paris, Rosier, 1835, Tome III p. 8
DEROO (A), *L'homme à la jambe coupée ou le plus étonnant miracle de N-D Del Pilar*, Paris, Fayard, 1960
EYRAUD, *Les prodiges de Lourdes*, Limoges, Impr. Comm. Perrette, 1913
L'événement du Jeudi, Paris, 13/19 août 1992, p. 40-43
VILLANOVA (P), *Un médecin chrétien face aux guérisons miraculeuses*, Marseille, Autre Temps, 1995, p. 20

ANNEXE IV

STATUES QUI BOUGENT, QUI PLEURENT OU QUI SAIGNENT...

En 1932, une statue en bronze de la Madone pesant plus de sept tonnes fut érigée sur la façade de l'église franciscaine Sainte Marie des Anges à Assise. Or, le 10 février 1948, deux hommes crurent la voir bouger et se balancer, un peu comme si elle respirait fortement. Informée, la population proche accourut. Et tout un chacun constata qu'en effet la statue bougeait.

L'événement fut rapidement connu et des pèlerins arrivèrent alors de tous les coins de l'Italie. L'affaire fit tant de bruit que les autorités religieuses décidèrent de réagir promptement en ordonnant un examen scientifique du phénomène...

Des ingénieurs de la région commencèrent par attacher des indicateurs de mouvements à la statue, puis ils installèrent un pendule et même un séismographe. Ils effectuèrent des observations en continu au moyen de petits télescopes et ils mirent en place des caméras qui prenaient des vues à des intervalles précis sous différents angles. Si la statue avait bougé, les images de chacun des films ne se seraient évidemment pas superposées parfaitement.

Tous ces examens aboutirent à une conclusion formelle et définitive : tandis que la foule continuait à observer des mouvements de toutes sortes, la statue ne bougeait pas le moins du monde.

La statue avait également été munie de cellules photosensibles qui permirent de démontrer que ses mouvements apparents relevaient de véritables hallucinations et non d'illusions d'optique engendrées éventuellement par des différences d'intensité lumineuse ou des sources variables d'éclairage.

A titre purement documentaire, on réalisa encore l'expérience suivante : on plaça

une statue de la Vierge au milieu d'un cercle de petites lampes et on observa la statue au moment de la tombée du jour. Certains eurent alors effectivement l'impression que la statue bougeait. C'était là une vérification de ce que les physiciens spécialisés dans les phénomènes optiques ont démontré depuis longtemps : des mouvements illusoires peuvent se produire soit par déplacements inconscients minimes de l'observateur ou par modifications légères de l'éclairage. En outre, chacun sait que des ombres mouvantes, provoquées par exemple par des passages nuageux ou des déplacements de lumières artificielles peuvent donner l'impression que les objets fixes sur lesquelles elles se projettent entrent en mouvements. [(1)]

On ne risque guère de se tromper en ramenant tous les prodiges de statues mouvantes à de banales illusions ou à de véritables hallucinations. Les personnes les plus impressionnables et les plus perméables à la suggestion ou à l'auto-suggestion étant les plus susceptibles d'avoir de telles hallucinations ; les enfants en sont évidemment les premières victimes. Nous croyons devoir rappeler ici une expérience dont nous avons déjà parlé et qui fut réalisée dans un couvent belge. Elle illustre le cas typique d'une hallucination suggérée. A plusieurs reprises, une religieuse amena deux petites filles devant le portrait d'un prêtre en leur disant de bien le regarder parce que, parfois, il bougeait. Un jour, une des deux fillettes s'écria brusquement "*il a bougé*" et l'autre suivit en confirmant "*mais oui, il a bougé*". Toutes deux crurent plus ou moins à la réalité du prodige puisqu'elles le racontèrent à leurs compagnes. La légende ayant pris corps dans l'esprit des enfants, on eut du mal à la détruire... [(2)]

Tout comme les apparitions mariales, les prodiges de statues mouvantes engendrent souvent une véritable "épidémie" de phénomènes semblables un peu partout dans les environs. Parfois, même, une statue mouvante préfigure une apparition mariale ou toutes sortes d'autres phénomènes prodigieux.

En 1969, on eut l'idée d'édifier une "grotte de Lourdes" à Melleray, en Irlande, sur les lieux d'une carrière abandonnée depuis 1935. Les travaux ne commencèrent cependant qu'en 1980 et furent achevés en octobre 1982. Le soir du vendredi 16 août 1985, Ursula O'Rourke (17 ans) annonça à sa famille qu'elle souhaitait se rendre à la grotte en bicyclette. Chemin faisant, elle fut rejointe par la voiture de ses parents et c'est en famille que s'accomplit le reste du trajet. Sur les lieux de la grotte, où s'élevaient deux statues (la Vierge et Bernadette Soubirous), le chapelet fut récité. Alors que les parents quittaient les lieux, Ursula vit la statue de la Vierge qui s'animait, puis la Vierge lui apparut, resplendissante. En même temps, la jeune fille cessa d'entendre le murmure du ruisseau tout proche.

Cette première apparition, dont les détails se répandirent comme traînée de poudre, allait être suivie de beaucoup d'autres. Rapidement, d'autres gens vinrent à la grotte. Parmi eux, un grand nombre virent soit la statue qui bougeait, soit une apparition. Parmi les multiples apparitions signalées, on peut citer : un homme barbu et moustachu non identifié (Dieu le Père ou saint Joseph ?), Jésus et le Sacré-Coeur, Ste Thérèse, Jeanne d'Arc, Padre Pio et même un pape qui ne fut identifié tardivement qu'à Pie XII par un visionnaire. On vit aussi des groupes de personnages, comme par exemple Notre-Dame avec six apôtres ou Joseph et Jésus enfant. On vit aussi des scènes évangéliques : la Nativité, avec les Rois Mages, les bergers, l'étable et Joseph ou Jésus apaisant la tempête, Jésus à table avec les

Douze, plusieurs scènes de la Passion, Jésus apparaissant à ses apôtres après sa résurrection. On vit aussi une scène biblique : Noé et son arche située près d'une église (lesquelles n'existaient pas au temps de Noé !). Plus extraordinaire encore et totalement incompréhensible au point de vue théologique, plusieurs personnes (y compris Ursula) virent la Vierge se transformer sous leurs yeux en Jésus. On vit, enfin, Satan qui fut décrit comme suit : visage grêle, yeux saillants, grandes dents, nez et mâchoire pointus, petits moignons de cornes, grandes oreilles et pieds fourchus. Quelques personnes reçurent des "messages" d'une banalité affligeante.

Les "prodiges" de Melleray firent partie d'une "épidémie" de prodiges exactement semblables qui éclata en Irlande durant l'été 1985 et qui dura de nombreux mois. Dans certains cas, la ressemblance des événements fut extraordinaire. Ainsi, à Ballinspittle, par exemple, ce fut aussi une jeune fille de 17 ans qui fut la première visionnaire et les prodiges cessèrent, comme à Melleray, quand un protestant vint démolir la statue à coups de marteau. Selon l'avis de l'évêque de Cork, cette épidémie de prodiges religieux fut, pour une bonne part, causée par le sentiment de malaise et de crainte qui était né dans la population à la suite de la crise économique qui frappait les ménages. Chacun cherchait, selon lui, une solution ou du moins un espoir venant du Ciel. Il se peut aussi que certains aient vu, dans l'intervention de la Vierge, une sorte de coup de pouce au renforcement des valeurs morales alors prônées par l'Eglise au Parlement à la suite d'une série de scandales causés par le nombre de plus en plus élevé des mères célibataires. (3)

Il nous serait aisé de raconter d'autres épidémies de statues mouvantes ou pleureuses. En puisant, par exemple, dans un livre paru en 1816 à Liège chez Duvivier et dont l'auteur était Jean Marchetti, un examinateur apostolique. Ce livre, intitulé *Mémoires concernant les prodiges arrivés à Rome dans plusieurs images de la Ste Vierge* traitait, sur plus de 250 pages, de faits s'étant produits en 1796 et 1797 et dont l'écho s'était répandu alors dans toute l'Europe. Il s'agissait là d'une traduction d'un ouvrage qui compta de nombreuses éditions et qui fut même repris dans un autre, intitulé *Histoire des images miraculeuses de Rome et des Etats de l'Eglise en 1796 et 1797* qui fut publié quant à lui en 1850 à Paris par un bibliophile catholique anonyme.

Le cas le plus extraordinaire relatif à une statue mouvante semble s'être produit aux Philippines, la patrie des "chirurgiens aux mains nues." Là, le 26 décembre 1991, Olivia Camanag prétendit avoir vu une grande clarté avant que l'enfant Jésus lui apparut. Ce dernier aurait ordonné à la visionnaire de placer sa statue sur un autel après lui avoir changé ses vêtements. La visionnaire se serait exécutée et aurait alors découvert que la statue avait grandi de 15 centimètres. Pour démontrer le miracle, elle exhiba deux photographies. Sur l'une, la statue paraissait en effet plus



Le petit Jésus philippin, "avant" et "après"

grande que sur l'autre ; mais c'était simplement parce que la photo avait été prise de plus près ! Il n'empêche : les pèlerins et les malades affluèrent. La visionnaire leur fit des massages au cours desquels des fourmis et d'autres insectes paraissaient sortir de la peau des gens. La visionnaire expliqua qu'ils étaient des manifestations des esprits mauvais. [(4)]

Certaines statues ne bougent pas, mais elles pleurent ou saignent. Et cela annonce presque toujours, paraît-il, de terribles calamités qui font se précipiter les foules implorantes...

Le 29 novembre 1953, M. Salvade, qui était gérant d'un modeste hôtel-restaurant situé à Entrevaux, dans les Basses Alpes, en France, acheta une statuette en bois peint du XVIIIème siècle qui représentait Sainte Anne apprenant à lire à sa fille Marie. Rentré chez lui, il cassa un doigt de la statuette et le recolla légèrement. Ensuite, il plaça la statuette bien en évidence dans la salle où, chaque soir, les habitués venaient jouer aux cartes...

Le 27 décembre, devant témoins cette fois, il bouscula volontairement la statuette dont le doigt cassa et il annonça d'un air négligent qu'il le recollerait plus tard. La nuit, en se piquant les doigts, il fit perler quelques gouttes de son sang et il en plaça sur la cassure du doigt de la statuette ainsi que juste sous celle-ci. Le lendemain, devant sa servante, il découvrit le "miracle" avec un air d'effarement qui ne semblait pas simulé. La brave femme s'en alla raconter le prodige à travers tout le village qui accourut. S'étant cette fois entaillé profondément un doigt, M. Salvade prit la statuette à pleines mains et chacun crut voir du sang frais qui en coulait. Sans perdre de temps, M. Salvade décida de dresser une sorte de petite chapelle dans le fond de la salle de son restaurant. Il y disposa quelques cierges et des bouts de coton grâce auxquels on pouvait toucher l'objet vénéré.

Le cordonnier voisin n'était cependant pas encore convaincu. A son attention, M. Salvade disposa un petit matériel d'artificier sur son toit et apostropha son voisin à la première occasion : "*rentre chez toi incroyant, et regarde le ciel !* " Ensuite, prestement, il monta sur son toit et alluma une mèche... Quelques minutes plus tard, le cordonnier revenait, tout pâle, en expliquant qu'un voile bleu descendait du ciel sur l'hôtel. Tandis que les nombreux croyants réunis là se ruaient dehors, chapelet au bras, M. Salvade remonta sur son toit et jeta tout son matériel dans le Var...

L'ingénieux farceur organisa encore un autre miracle. Il fit couler de l'eau dans une gouttière crevée de partout et, dès lors, un soir, il tomba de l'eau d'un ciel sans nuages. Des dévotes se lavèrent le visage dans cette eau jugée, par elles, miraculeuse.

Un jour, les pèlerins arrivant désormais par cars entiers, il fut décidé de placer la statuette dans une armoire vitrée fermée à clef. Au moment de la translation, il y eut une explosion... que M. Salvade provoqua en laissant tomber un peu de poudre explosive sur une lampe veilleuse. Cette explosion brève et le nuage de fumée qui suivit, frappèrent de terreur les esprits les plus superstitieux.

On pense que plus d'un million de pèlerins vinrent s'incliner devant la statuette avant que M. Salvade reconnaisse ses forfaits. Il le fit en s'adressant aux journalistes de *France Dimanche* au début de l'année 1961. Bien que ses affaires fussent devenues

prospères, il ne désirait plus continuer cette comédie. Poursuivi, il écopa de 13 mois de prison. Salvade expliqua qu'il avait eu l'idée de sa supercherie en apprenant, qu'en 1953, une statue en plâtre de la Vierge avait pleuré dans la ville de Syracuse, en Sicile. Ce prodige avait été reconnu par les autorités religieuses...



Fanion vendu jadis dans les boutiques pour touristes d'Entrevaux.
On y a représenté la statue dont l'extrémité de la main laisse échapper des gouttes de sang

A Syracuse, en effet, une statue de plâtre se mit un jour à pleurer. Les foules accoururent et la rumeur de guérisons miraculeuses se répandit. Sans perdre de temps, le 22 septembre 1953, l'archevêque du lieu créa une Commission qui réussit à interroger 200 témoins oculaires en trente jours ! Dès le 27 septembre, l'archevêque alla voir le pape auquel il avait préalablement adressé un compte-rendu complet des faits via le Saint Office. Le pape conseilla bien sûr la prudence. L'archevêque Baranzini attendit donc encore jusqu'au 10 décembre pour annoncer les conclusions positives de sa Commission qui détient sans doute le record de vitesse pour une enquête du genre... [5]

En mai 1994, dans le petit village de Grangecon, en Irlande, une statuette de la Vierge pleura des larmes ordinaires mélangées à du sang. C'est du moins ce que crut sa propriétaire en découvrant une traînée rouge-brun partant de l'oeil gauche de la statuette et descendant le long de sa joue. Encore une fois, les foules se pressèrent pour constater le prodige. Quand le fabriquant de la statuette apprit l'événement, il l'expliqua de façon parfaitement rationnelle : les yeux de la statuette étaient collés à l'aide de substances qui, si elles étaient portées à une certaine température, devenaient liquides et coulaient en laissant une trace rouge-brun. D'aucuns préférèrent cependant continuer à croire au miracle... [6]

Plus récemment, c'est de l'huile qui a paru suinter de certaines statues ou même des mains d'un Syrien orthodoxe, à Paris. Après s'être fait passer pendant plusieurs semaines pour une sorte de nouveau thaumaturge, au point que des quantités de gens lui demandaient

déjà de les guérir, ce mystificateur fut démasqué par l'illusionniste Gérard Majax et une équipe de la télévision : en faisant semblant de prier, les mains jointes, Bassam Assaf écrasait entre celles-ci de petites poches en plastique contenant l'huile réputée miraculeuse... (7)

Au mois de mars 2014, c'est en Belgique, à Jalhay, qu'une statue de la Vierge appartenant à des particuliers s'illumina soudain. Bientôt des foules considérables vinrent visiter les lieux, obligeant finalement les propriétaires à vivre reclus chez eux. La statue fut expertisée par l'Université de Liège qui laissa tomber un verdict sans appel : la statue était simplement enduite d'une peinture à base de sulfure de zinc. Ce composé accumulait la lumière pendant le jour et devenait luminescent le soir. C'était si simple et évident qu'il peut paraître inouï que des tas de gens aient cru au miracle. Pourtant, sur les lieux, des gens ressentirent des sensations étranges et plusieurs guérisons miraculeuses furent signalées ! (8)

De tels "prodiges" ne sont pas seulement signalés dans les milieux religieux.

En effet, peu après le décès de Lady Di, une foule considérable se pressait pour signer un registre de condoléances situé dans un bâtiment londonien quand, tout-à-coup, une personne vit bouger un portrait de la défunte. Aux cris poussés par cette personne, d'autres braquèrent leurs yeux vers le tableau et plusieurs virent effectivement que le visage s'éclairait d'un sourire d'adieux. Quelques temps plus tard, des portraits de Lady Di apparurent sur des murs, des dalles, des planchers etc. de même que des portraits de la Vierge ou de Jésus apparaissent parfois sur de semblables supports.

Mais voici plus fort encore : en mai 1997, un certain Ernesto Moshe Montgomery qui était pasteur du Temple Beth Israël de Los Angeles, affirma qu'un portrait dédicacé qu'il avait reçu de l'actrice Shirley McLaine s'était mis à pleurer lui-aussi. Comme quoi, il suffit de croire pour être exaucé... (9)

REFERENCES :

1) OMEZ (R), *Psychical phenomena*, New York, Hawthorn Books, 1958, p. 90-91
2) *Paris Match*, Paris, 10 août 1963, p. 55
3) DEEVY (W), *Notre-Dame apparaît en Irlande*, Hauteville, Ed. du Pavis, 1988
BEER (L), *The moving statue of Ballinspittle and related phenomena*, London, Spacelink, 1986
HARRISON (T), *Stigmata - a medieval mystery for a modern age*, Glasgow, Fount, 1994, p. 132-139
ROGER (H), *Les miracles*, Paris, Crès, 1934, p. 374-375
Archives des sciences sociales des religions, n°67/1, 1989, pp. 125-144
Fortean Times, London, Sept.2011, pp. 32-37
4) *Fortean Times*, London, Oct. 1997, p. 17
5) HALLET (M), *Que penser des apparitions de la Vierge ?,* Lausanne, P.M. Favre, 1985, p. 17-20
JONGEN (H), *Pourquoi la Mère de Dieu pleura-t-elle à Syracuse ?*, Bruges, Beyaert, 1956, p. 102-103
6) *Fortean Times*, London, Feb-March 1995, p. 15
7) *Science et pseudo- sciences*, Bulletin de l'AFIS, Paris, n° 193, sept-oct 1991, p. 15
Documentaires télévisés de l'époque.
8) Radio Télévision Belge Francophone (bulletins d'informations)
9) *Fortean Times*, London, September 1997, p. 6 + January 1999, p. 11

ANNEXE V

MARTIN DE GALLARDON

Le récit qui va suivre n'est en aucun cas celui d'une apparition mariale. Néanmoins le lecteur constatera aisément à quel point il s'en rapproche. Et cela peut inspirer quelques réflexions utiles...

Le 15 janvier 1816, Thomas Martin, un modeste cultivateur de Gallardon (aux confins de l'Yveline et de la Beauce, en France), répandait du fumier sur une terre qu'il louait. Vers quinze heures, un étranger qui s'était peut-être approché sans qu'il le voie, lui tint abruptement un long discours ponctué de gestes divers et qui peut se résumer comme suit : "*Martin, il faut que vous alliez trouver le Roi pour l'avertir qu'il est en danger. Des méchants cherchent à renverser le gouvernement ; il faut qu'il fasse une police générale des Etats, qu'il ordonne des prières publiques pour la conversion du peuple, sinon la France tombera dans les plus grands malheurs...*"

L'inconnu avait parlé d'une voix fort douce mais virile. Il portait une grande redingote blonde qui couvrait tout son corps, du col aux chevilles. Son visage était pâle, délicat et extrêmement effilé. Le crâne s'ornait de cheveux assez longs semble-t-il s'il faut en juger par un tableau de Van der Cuisse ou Van der Puyl qui fut réalisé à l'époque d'après les indications de Martin lui-même. Sur la tête, l'inconnu portait un haut de forme noir.

Martin grommela: "*Puisque vous en savez si long, allez donc faire vous-même vos commissions !*" Sans élever la voix, mais avec autorité, l'inconnu repri t : "*Ce n'est pas moi qui irai, ce sera vous ; faites ce que je vous commande.*" Et aussitôt il s'éleva de terre, flotta quelques instants horizontalement et enfin disparut comme s'il eut fondu !


Tableau attribué à Van Der Cuisse représentant Martin et son ange

Martin, épouvanté, voulut fuir ; mais une force surnaturelle le força à poursuivre son travail qui fut achevé en beaucoup moins de temps que ce qui aurait été normalement nécessaire. Cette circonstance acheva de semer le trouble dans l' esprit du brave cultivateur. Il s'en retourna donc prestement chez lui et raconta son aventure à son frère.

Le 18 janvier suivant, alors que Martin était dans sa cave où il cherchait quelque chose en s'éclairant d'une simple bougie, l'inconnu lui apparut tout-à-coup, immobile et sans dire le moindre mot. Martin s'enfuit aussitôt, sans demander son reste. Le 20, ils se rencontrèrent à nouveau face à face dans le pressoir et, une fois encore, Martin s'enfuit. Le 21, l'inconnu assista à la messe en compagnie de Martin et lui emboîta même le pas jusqu'à son domicile. Hélas pour l'infortuné cultivateur, l'inconnu resta invisible à tout le monde. Néanmoins, en ayant ainsi l'opportunité de le fréquenter un moment, Martin en eut moins peur qu'auparavant, ce qui fut sans doute bénéfique pour la suite des événements.

Obsédé par ce "spectre", Martin alla chercher conseil auprès de son curé, l'abbé Laperruque qui lui dit de se mettre au régime pour "rétablir le cours normal des humeurs" et promit de dire une messe, le 24, à son intention.. Or le 24, de retour de cette messe, Martin rencontra son apparition dans son grenier. Sa maison étant petite, aucun filou n'aurait pu s'y déplacer pour se moquer de lui sans aussitôt alerter les autres habitants du logis. Martin courut donc à nouveau chez son curé qui, cette fois, l'adressa à son évêque avec un mot de recommandation.

De l'avis de ses contemporains, cet évêque était un original mais n'était pas crédule. Il reçut Thomas Martin froidement et l'éconduit en disant que puisqu'il était question du roi cela n'était pas de sa compétence mais de celle du préfet. Bon citoyen, l'évêque écrivit quand même ensuite au ministre de la police pour lui signaler la possible conspiration contre le Roi dont Martin lui avait parlé.

Les apparitions continuèrent, se produisant même parfois plusieurs fois par jour. Martin les rapportait désormais fidèlement à son curé qui faisait suivre à l'évêque qui lui-même faisait suivre au ministre en prescrivant qu'un policier fut envoyé à Gallardon pour

mettre la main au collet du mystificateur qui se faisait passer pour un "envoyé céleste."

Le 3 mars, le préfet d'Eure et Loire fut convié par le ministre à convoquer Thomas Martin afin de se faire une opinion. Accompagné de l'abbé Laperruque, Martin arriva à la préfecture le 6 mars. Il y fut interrogé d'une manière classique : à la gentillesse succédèrent les violences verbales puis les menaces. Mais rien n' y fit : Martin demeura inébranlable. Le préfet l'envoya donc au ministre, en compagnie d'un officier de gendarmerie. Un ordre venu d'on ne sait où stipula que les deux hommes descendraient à l' hôtel de Calais. Ils y arrivèrent le 7 et, le lendemain, se présentèrent au quai Malaquais. Tandis qu'il attendait Decazes, le ministre de la justice, dans une antichambre attenante à son bureau, Thomas Martin eut encore la visite de son apparition !

Decazes, que le roi tenait pour son propre fils, interrogea Martin et lui affirma que son inconnu avait été arrêté le jour même, ce que Martin ne crut évidemment pas puisqu'il venait de le voir. Sans autre argument, le ministre fit renvoyer Thomas Martin à son hôtel. Là, l'apparition, qui n'était visible que de lui, confia à son protégé qu'elle ne pouvait être mise en état d' arrestation car nul n'avait autorité sur elle sauf Celui qui l'envoyait.

Le lendemain, le savant aliéniste Pinel se présenta à la chambre de Thomas Martin qui, ayant été averti de cette visite par son envoyé céleste, l'avait déjà signalée à son geo1ier devenu entre-temps son ami. Compte tenu de l'état visionnaire du patient, Pinel conseilla l'internement. Thomas Martin fut donc conduit à Charenton comme il l'avait annoncé au préalable. Là, il fut encore interrogé et étroitement surveillé, ce qui n'empêcha jamais son visiteur d'apparaître... invisible, bien sûr, aux yeux des médecins.

Le 15 mars, courroucé par l'incrédulité humaine, l'être déclara qu'il ne reviendrait plus. Il revint néanmoins le 26, au moment où Martin écrivait à son frère. Le cultivateur put donc aussitôt prendre note de ce que son visiteur lui dit et l'envoya à ce frère. L'être qui avait affirmé qu'il ne se nommerait jamais finit cependant par le faire : il était, expliqua-t-il, l'archange Raphaël. Le 31, le cycle des apparitions prit fin. Ce jour-là, l'archange invita Martin à lui prendre la main. Elle était ferme, comme celle d'un humain. Puis l'archange ouvrit sa redingote et une clarté plus grande encore que celle du soleil en jaillit, obligeant Martin à se couvrir les yeux et à supplier son visiteur de refermer son habit. Cela fait, ce dernier ôta son chapeau et s'écria : "*L'ange rebelle porte ici la marque de sa condamnation et vous pouvez voir que je n'en ai pas. Rendez donc témoignage de ce que vous avez vu et entendu*."

Durant tout ce temps, fait probablement unique dans les annales de la police du temps, Decazes fit prendre soin de la famille et des terres de Thomas Martin en envoyant régulièrement de l'argent à l'abbé Laperruque, lequel écrivait partout pour parler de son "miraculé." Sans doute est-ce à son zèle que Martin dut la visite de deux ecclésiastiques qui s'en furent, dit-on, "édifiés." Et sans doute est-ce par l'intermédiaire de ces deux visiteurs que la Cour, puis le roi, prirent connaissance de toute l'affaire.

Bien que fort peu crédule, Louis XVIII ordonna que ce visionnaire lui fut amené. Thomas Martin fut donc tiré de Charenton, ramené chez Decazes, puis envoyé aux Tuileries où il eut une audience privée avec le Souverain. On ignore ce que les deux hommes se

dirent exactement et tout ce que l'on a prétendu à ce sujet n'est que suppositions et affabulations largement postérieures. Ce qui est sûr, c'est que sa mission terminée, Martin rentra chez les siens où, selon sa promesse, l'apparition ne vint plus jamais le visiter.

Quand on sut que Thomas Martin avait été reçu par le roi, ce fut la stupéfaction admirative pour les uns et un beau scandale pour les autres. Le visionnaire eut bientôt ses dévots attitrés -l'abbé Laperruque en tête- mais des troubles éclatèrent dans la région entre partisans et négateurs convaincus. Des récits apocryphes commencèrent à circuler un peu partout faisant connaître les événements jusqu'en Suisse et en Italie. Martin reçut un abondant courrier qu'il remettait à son curé qui se faisait un plaisir d'y répondre. Puis il y eut une véritable épidémie de visionnaires dont certains étaient des disciples de Martin.

Lorsque toutes ces choses arrivèrent aux oreilles de Decazes, ce dernier comprit que tout cela pourraient à la longue lui nuire. Il voulut frapper fort en visant directement celui qui lui parut être le moteur de toute cette agitation : l'abbé Laperruque dont les courriers répandaient les germes d'un nouveau sectarisme. Sur ordre de l' évêque et à la demande expresse du ministre de la police, Laperruque fut donc déplacé. Il resta néanmoins en contact épistolaire avec Martin.

Privé de la présence constante de son curé protecteur, Thomas Martin fut saisi par le démon de l'orgueil. Il quitta ses labours et partit prophétiser dans les salons de Paris.

En 1820, Decazes tomba victime de machinations poli tiques. Quatre ans plus tard, le roi disparaissait à son tour. Un étranger vint alors dire à Martin qu'il était délié de tous ses serments et le pressa de dire toute la vérité sur son entrevue avec le roi défunt. Martin crut en effet qu'il était délié de son secrets, mais il raconta son entrevue avec le roi de plusieurs manières, inventant, à chaque fois, de nouveaux messages célestes si bien que rien de ce qu'il a dit à ce sujet n'est crédible.

Ayant acquis mauvaise réputation à Gallardon, ayant même prétendu avoir reçu des lettres de menaces (qu'il avait lui-même écrites), Martin se sauva de son village et remonta à Paris où il se joignit, comme jadis le voyant de La Salette, à ceux qui entourait le mystificateur Naundorff. Prophétisant que ce Naundorff deviendrait roi de France, Martin s'enferma dans une spirale d'exagérations et de mensonges à laquelle il ne put plus échapper...

En 1834, il entendit une nouvelle voix qui, cette fois, lui ordonna d'abandonner Naundorff et précipita semble-t-il l'instant de son trépas. Le 12 avril il mourut dans une grande agitation. Ses disciples, Naundorff en tête, affirmèrent qu'il avait été victime, sur sa fin, d'un coup monté et que ceux qui avaient vainement tenté de le faire renoncer à ses opinions avaient fini par l'empoisonner. Une autopsie après exhumation du cadavre ne permit point d'obtenir une certitude à ce propos.

Thomas Martin disparu, Naundorff chercha à prendre sa place. Il affirma avoir été également contacté par une apparition céleste et poursuivit sa carrière d'imposteur sous une forme plus mystique qu'auparavant. Ses partisans furent gagnés par le surnaturel et virent même des croix lumineuses et une fleur de lys s'élever puis voler dans le ciel. Exilé à

Londres après son arrestation retentissante, Naundorff tenta d'y créer une nouvelle religion dont il se proclama le Souverain Pontife et, enfin, cette nouvelle fraude n'ayant pas réussi, il inventa des machines de guerre terriblement destructrices pour l'époque (son métier premier avait été l'horlogerie).

La mère Pasquier qui, du vivant de Thomas Martin, avait hébergé ce dernier et avait elle-même été favorisée de célestes apparitions, transforma sa modeste demeure en une sorte de musée érigé à la mémoire du visionnaire. Longtemps elle le fit visiter en contant les merveilles dont elle avait été un témoin privilégié entre tous.

L'historien Georges Lenotre, de son vrai nom Louis Gosselin, a consacré un livre entier à Martin de Gallardon et a évidemment cherché à percer la plus grande énigme de cette affaire, à savoir l'identité exacte de l'apparition. Il a ainsi proposé une hypothèse habile : la vision n' aurait été qu'un simulacre, une imposture fomentée par Decazes en personne dans un but politique précis. Mais G. Lenotre qui avouait ne rien avoir trouvé d'autre comme solution, reconnaissait lui-même que sa thèse se heurtait à plus d'une objection. Elle n'expliquait surtout pas la capacité qu'avait l'apparition de n'être visible que de Martin seul. Et c'est évidemment l'élément déterminant de cette affaire.

REFERENCES :

LENOTRE (G), *Martin le visionnaire*, Paris, Libr. Acad. Perrin, 1925
GARCON (M), *Vintras hérésiarque et prophète*, Paris, Nourry, 1928, pp. 24-25
BOUTRY (P) & NASSIF (J), *Martin l'archange*, Paris, Gallimard, 1985
GUILLET (C), *La rumeur de Dieu*, Paris, Imago, 1994, pp. 13-41
MARTIN, *Les 25 apparitions de l'archange Raphaël* (...) *Entretien de Martin avec le roi*, Nimes, Crémier, 1886
ANONYME, *Le passé et l'avenir expliqués par des événements*..., Paris, Bricon, s.d.
ANONYME, *Relation concernant les événemens qui sont arrivés à un laboureur*..., Paris, Egron, 1817

ANNEXE VI

L'ORIGINE HISTORIQUE DU CHAPELET

Selon la légende, le chapelet fut institué par la Vierge elle-même lors d'une vision qu'elle accorda à saint Dominique.

Le chapelet n'est, en réalité, qu'un astucieux boulier inventé pour compter les prières. Aujourd'hui, il compte les Ave Maria.

La première partie de l'Ave Maria fut composée par Grégoire le Grand et transformée en prière par de pieux moines vers le milieu du Xe siècle. Introduite dans le monde laïque en 1198, cette première partie fut complétée par une seconde qui n'apparut qu'au XVe siècle et qui ne pénétra en France qu'au XVIIe siècle.

Mais le chapelet est bien plus ancien que l'Ave Maria...

Dans le haut Moyen-Age, la récitation de certains Psaumes était pratique pieuse courante. Faisant suite à cette pratique, l'usage de la récitation de la totalité des 150 Psaumes s'introduisit dans l'Ordre de Cluny. Hélas, nombreux étaient les moines illettrés, incapables de retenir et de réciter 150, 100 ou même 50 Psaumes. On remplaça donc les Psaumes par des Pater, chaque Pater récité valant n'importe quel Psaume. Encore fallait-il s'assurer que le compte des Pater fut correct. Les moines du Xe siècle réinventèrent alors ce que les musulmans et les bouddhistes, habitués aux récitations monotones, avaient inventé avant eux : le boulier compte-prières.

Ce chapelet qui servit primitivement à compter les Pater fut appelé Pater Noster d'où vint le terme "patenôtre".

L'Ave Maria qui ne comportait encore que sa première partie, se substitua avantageusement au Pater un siècle et demi plus tard car il était nettement plus court.

Au début du XVe siècle, le Pater fut réintroduit dans le chapelet afin de grouper les Ave par dizaines, ce qui permettait de compter encore plus facilement.

Alain de la Roche, mort en 1475, fut le grand propagateur du chapelet. Il fonda la "Confrérie du Psautier de Notre-Dame" et forgea de toutes pièces la légende de la Vierge apparaissant à Dominique.

Le chapelet (et forcément le rosaire équivalent à 150 Ave) n'étant pas d'origine divine, on peut considérer que les demandes pressantes que la Vierge fit maintes fois à propos de sa récitation sont autant de preuves évidentes de la non surnaturalité de ces apparitions mariales. Les exigences de la Vierge de Lourdes relatives à l'emploi du chapelet personnel de la visionnaire sont également la meilleure preuve que ces ordres émanaient du subconscient de l'enfant et non d'une authentique apparition.

REFERENCE :

COULANGE (L), *Catéchisme pour adultes*, Paris, Rieder, 1930, T. II, p. 219-227

ANNEXE VII

DES SANCTUAIRES HERETIQUES

Depuis les temps les plus anciens, les hommes ont vénéré des lieux particuliers, comme des grottes ou certaines fontaines, réputées magiques ou curatives.

Chacun sait à quoi ressemble aujourd'hui la grotte de Massabielle, à Lourdes, avec ses pèlerins et ses cierges qui y brûlent par centaines et qu'on achète sur place.

Et pourtant...

En 443, le second synode d'Arles arrêta ce qui suit : "*Un évêque ne doit pas permettre que, dans son diocèse, les incroyants allument des torches ou bien vénèrent les arbres, les fontaines et les rochers. S'il néglige de détruire ces habitudes, il s'est rendu coupable de sacrilège. Le maître de l'endroit où se commettent de telles choses doit être excommunié.*" (CanonXXIII)

En 693, le concile de Tolède rappela : "*Les évêques, les prêtres et les juges doivent s'efforcer de détruire les restes du paganisme, consistant à vénérer les pierres, les arbres, les sources, à allumer des torches, à faire des sortilèges, à exercer la magie, etc. Quant à ceux qui s'adonnent à de telles superstitions et ne s'amendent pas, ils devront, si ce sont des personnages de distinction, payer trois livre d'or et, s'ils ne sont pas d'un rang élevé, on leur infligera cent coups de bâton*." (Canon II)

Admirons, au passage, cette idée géniale qui consista à faire payer les fautes en espèces sonnantes et trébuchantes...

En 789, le concile d'Aix-la-Chapelle affirma, d'une manière plus cinglante : "*On doit aussi en finir avec cet abus d'allumer des flambeaux auprès des arbres, auprès des rochers ou auprès des sources*." (Canon LXIV)

Plus tard, en 1092, le synode de Szaboles revint une fois encore sur le sujet : "*Quiconque offre à la manière païenne des sacrifices auprès des fontaines, des arbres et des sources, sera puni*." (Canon XXII)

Si l'on s'en tient donc aux prescriptions des plus hautes autorités catholiques, le sanctuaire de Lourdes et d'autres du genre sont donc franchement hérétiques et tant les pèlerins qui les fréquentent que les prêtres qui les autorisent devraient être punis ou même excommuniés !

REFERENCES :

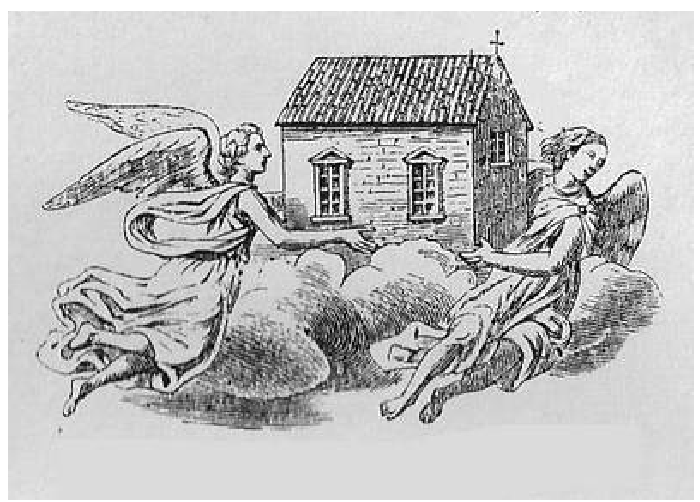
SAINTYVES (P), *Les liturgies populaires*, Paris, Ed. Du livre mensuel, 1919, pp.12-15

ANNEXE VIII

LA MAISON DE LORETTE

Le sujet dont il va être ici question n'est pas à proprement parler une apparition mariale, mais il concerne néanmoins de près la Vierge et les apparitions...

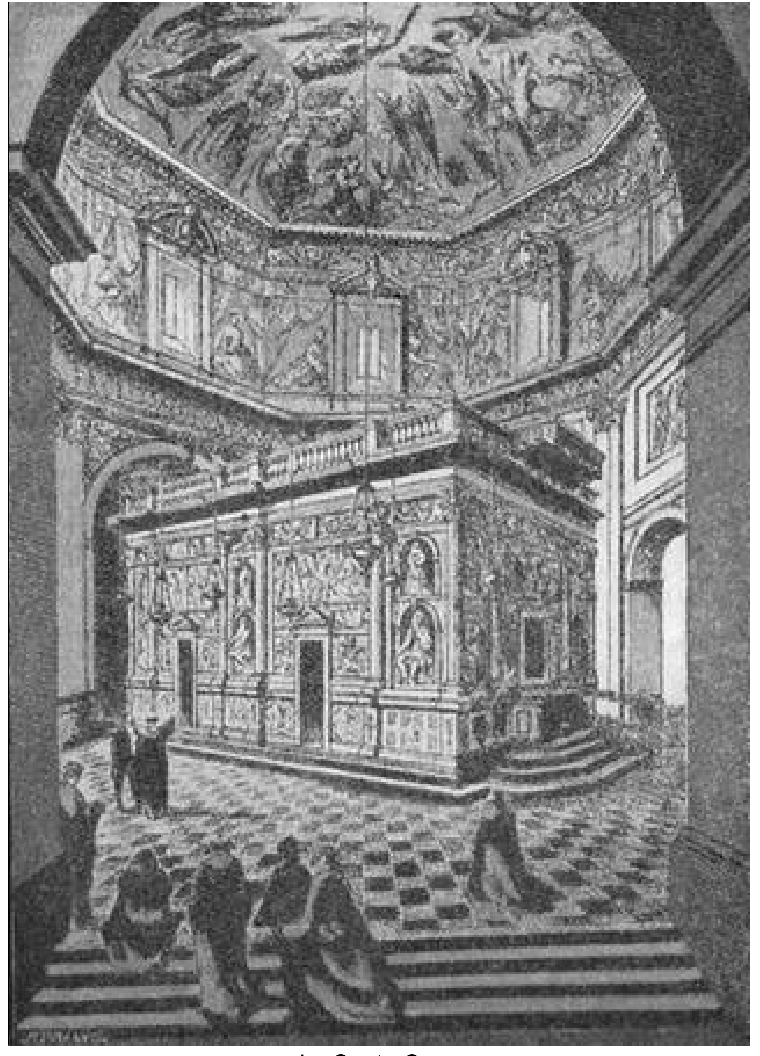
Le 10 mai 1291, à 2000 kilomètres de Nazareth, sur la colline de Tersatto, dans l'actuelle Yougoslavie, des bûcherons découvrirent, dit-on, une maison sans fondations qu'ils n'avaient jamais vue là. Longue de 9,52 m, large de 4,10 m et haute à l'intérieur de 4,30m, cette construction abritait un autel surmonté d'une croix et d'une statue de la Vierge tenant son enfant.



Tiré de l'ouvrage de Maxime De Montrond

On cria au miracle et les curieux affluèrent. Seul le curé, gravement malade, ne put se déplacer immédiatement. Cependant, la Vierge lui apparut pour lui expliquer que cette maison était celle qu'elle avait occupée à Nazareth et que des anges l'avaient transportée jusque-là. Ayant ainsi parlé, elle guérit le prêtre et disparut. Les villageois, dit-on, commencèrent à construire une sorte d'enclos pour protéger la demeure. Mais le 10 décembre 1294, la maison se serait à nouveau envolée. Cette fois, les anges lui auraient fait traverser la Mer Adriatique et l'auraient déposée non loin de Recanati dans un bois appartenant à une dame Lauretta. Comme preuve de cette translation, on raconte que, cette nuit-là, des bergers virent passer une brillante clarté dans le ciel...

Malheureusement, l'endroit était mal fréquenté et les pèlerins qui accouraient là se faisaient bien souvent dévaliser par des bandits cachés dans le bois. Après huit mois, la maison se déplaça donc à nouveau pour venir se poser à 1500 mètres de là, dans un endroit mieux fréquenté. Mais cette fois elle atterrit sur un terrain appartenant à deux frères qui, aussitôt, commencèrent à se disputer pour savoir comment ils se partageraient les gains que le prodige pourrait leur rapporter. C'est pourquoi, explique-t-on, en décembre 1295, la maison de la Vierge s'envola une dernière fois pour se poser cette fois définitivement en un lieu public, à savoir une route menant de Recanati à Porto Recanati.



La Santa Casa
d'après une gravure extraire du livre du
Dr Cabanès "La vie thermale au temps passé"

On attendit le XVIème siècle, dit-on toujours, pour entourer cette construction de marbre blanc puis on la mit en quelque sorte "sous cloche" en construisant par dessus et tout autour une magnifique basilique.

Ainsi naquit le célèbre pèlerinage de la *Santa Casa* de Notre-Dame de Lorette...

Notre-Dame de Lorette fut à l'origine de nombreux miracle dont le plus extraordinaire fut peut-être d'avoir permis à un gentilhomme croisé qui était acculé à la mer par des Turcs, près de Constantinople, d'être brusquement emporté jusqu'en Italie, sur son cheval, rien qu'en invoquant la Madone. Un autre miracle non moins extraordinaire fut que, pendant plusieurs siècles, tous les huit septembre, des flammes descendirent du ciel, dit-on, vers la Sainte-Maison. Voici l'un de ces prodiges raconté par l'abbé Milochau : "*Une flamme en forme de comète se détache de la coupole, descend sur la Sainte-Maison et reste un instant suspendue sur sa voûte. Bientôt elle se dirige vers le lieu de la prédication ; puis, tournant à gauche, elle vient dans cette partie de l'église où sont les confessionnaux des pénitenciers et se balance sur la tête des pénitents et des confesseurs. Enfin, elle rentre dans la Sainte-Maison, s'arrête, comme pour le saluer, devant son*

antique crucifix, et remonte lentement dans les airs, laissant tous les coeurs ravis." Paul Parfait commenta à raison à ce sujet : "*Le miracle des flammes n'a plus lieu, est-il besoin de le dire ? C'est une fatalité que les miracles cessent précisément alors que l'abaissement du niveau de la foi semblerait les rendre plus urgents*." Et ce critique d'ajouter avec humour qu'on peut juger de l'efficacité des secours de Notre-Dame quand on sait qu'en 1860, à quelques centaines de pas du sanctuaire où elle venait d'implorer l'assistance céleste, l'armée pontificale fut écrasée par les légions piémontaises. L'un des rescapés écrivit cependant : "*Pour moi, j'ai constamment tenu les yeux sur Notre-Dame de Lorette, dont le dôme nous dominait, et je puis dire avoir eu une rude chance. J'ai reçu quatre balles*."

Plus de cinquante papes, jusqu'à nos jours, ont successivement reconnu le récit de la translation de la Santa Casa comme parfaitement véridique. Clément VII a, quant à lui, promis sept années d'indulgences[1] et sept quarantaines à tous ceux qui feraient, à genoux, le tour de la Santa-Casa. C'est dire l'importance qu'il accordait à ce monument. Plusieurs livres, anciens et modernes, ont défendu la réalité des "faits" de la translation épisodique miraculeuse. Certains, comme celui de l'abbé Gorel, ont même prétendu apporter en faveur des faits allégués toutes sortes de documents écrits et même des analyses chimiques des matériaux de construction.

A l'inverse, fort heureusement, quelques auteurs ont combattu ces fantaisies, la plupart en se basant sur une étude très érudite et négative réalisée au début de notre siècle par le chanoine Ulysse Chevalier. Cette étude mit tout particulièrement en évidence le fait incontestable et hautement suspect qu'il n'y eut aucune mention du grand miracle de la translation de la maison de la Vierge avant 1472. Comment peut-on admettre qu'un événement d'une si considérable ampleur n'aurait suscité une première mention écrite que près de deux siècles après qu'il se soit produit ? Et comment peut-on croire que si une maison avait disparu à Nazareth, personne ne s'en serait aperçu ? On sait, d'autre part, que les pèlerins qui passèrent de tout temps à Nazareth ne virent jamais une maison en lieu et place de ce qu'on disait avoir été l'habitation de la Vierge. Ce qu'on leur montrait, c'était une sorte de réduit creusé dans la pierre à la manière d'une caverne artificielle.

L'origine de la Santa Casa de Lorette pourrait être la destruction d'une chapelle dont la reconstruction aurait été commandée à la famille *de Angelli* (les anges). Une "erreur" aurait permis qu'on se trompât et que l'on mit sur le compte des anges du ciel la réalisation des "anges" d'ici-bas.

En cette affaire, on ne peut mieux conclure qu'en reprenant textuellement ce qu'écrivait l'abbé Grillot en page 28 de son ouvrage *La Sainte Maison de Lorette* : "*Remarquons, avant toute chose, que nous ne sommes pas obligés d'expliquer le prodige pour y croire. Un miracle est un fait, or un fait se constate ; et une fois constaté, nous parût-il absurde, il faut l'admettre. C'est ainsi qu'on procède dans les sciences exacte ; c'est ainsi, à plus forte raison, qu'on doit procéder dans l'histoire*."

[1] Les indulgences sont un peu aux catholiques, par rapport au passage dans le Purgatoire, ce que les bons de réduction sur marchandises sont aux consommateurs par rapport à leurs passages dans les magasins où ils font leurs achats

A chacun de choisir entre la science de l'abbé Grillot et celle du chanoine Ulysse Chevalier.

REFERENCES :

CHEVALIER (U), *Notre-Dame de Lorette*, Paris, Picard, 1906
GOREL (G), *La sainte maison de Lorette - grand miracle du monde*, Paris, Téqui, 1936
BOVAL (Dom M.), *Les litanies de Lorette*, Paris, Dupuis, 1946, p. 400-473
BOUSSEL (P), *Des reliques et de leur bon usage*, Paris, Balland, 1971, p. 185-187
BROTTEAU (Dr), *Le surnaturel dans la vie religieuse moderne*, Herblay, Ed. de l'Idée Libre, sd, p. 99-121
DE MONTROND (M), *La sainte maison de Nazareth à Lorette*, Lille-Paris, Lefort, 1865
PARFAIT (P), *La foire aux reliques*, Paris, M. Dreyfous, s.d., pp. 367-390
GRILLOT (abbé), *Itinéraire et guide de l'étranger à Lorette*, Macon, 1867
GRILLOT (Abbé), *La Sainte Maison de Lorette*, Tours, 1876

ANNEXE IX

LES HALLUCINATIONS COLLECTIVES

L'hallucination collective n'existe pas, affirment la plupart des auteurs favorables à toutes sortes d'apparitions ou de visions extraordinaires. A l'inverse, d'autres, se disant rationalistes ou sceptiques, utilisent l'expression "hallucination collective" sans autre forme de procès pour expliquer certains faits, comme par exemple la danse du soleil à Fatima ou bien une panique s'emparant d'une foule sans raison valable .

Qui a raison ?

Nous serions tenté de répondre que tous ont raison et que leurs opinions contradictoires proviennent du fait que les uns et les autres ne parlent pas de la même chose. En effet, les premiers prennent l'expression "hallucination collective" dans son sens propre tandis que les autres, usant d'une sorte d'abus de langage, lui donnent un sens tout différent. Que signifierait, au sens propre, une hallucination collective ? Qu'une même hallucination pourrait, à un moment donné précis, toucher un tas de gens qui ne se connaîtraient pas nécessairement mais qui seraient tous rassemblés en un même lieu. Si cela était possible, ça impliquerait forcément une transmission de pensée qui toucherait tous les cerveaux en même temps. Or la démonstration d'un tel phénomène n'a jamais été faite et, jusqu'à preuve du contraire, donc, l'hallucination collective, au sens propre du terme, n'existe pas et ne peut même exister. En revanche, une hallucination qui se transmettrait d'une personne à l'autre par un processus de contagion, cela existe et je vais en expliquer immédiatement le mécanisme fort simple au demeurant...

Imaginons qu'une première personne croit voir ou entendre quelque chose de surprenant ou même de terrifiant et s'en confie ouvertement par des cris et des gestes qui attirent aussitôt vers elle l'attention d'autres personnes. Aussi bien par ce qu'elle dit que par ce qu'elle fait et, en somme, par l'ensemble même de son comportement, elle transmet donc aux autres personnes son émotion, son angoisse ou sa peur. C'est alors que, par contagion, une, puis deux, puis trois, puis toujours davantage de personnes entourant la

première croient voir ou entendre à leur tour quelque chose de semblable à ce que cette première personne a décrit ou laissé entendre. De proche en proche, l'émotion, l'angoisse ou la peur gagnent un nombre toujours croissant de personnes. En l'espace que quelques secondes, une foule énorme peut être contaminée de cette manière. Les mouvements de panique qui s'emparent parfois de foules importantes et qui provoquent piétinements et saccages divers en quelques secondes seulement en sont la preuve la plus évidente. Voilà comment se propage l'illusion ou l'hallucination dans une foule galvanisée par les émotions. En résumé, l'hallucination ne naît pas collectivement mais elle devient collective, par contagion.

Nous avons lu, parfois, que ce que les psychologues appellent "la folie à deux" pouvait présenter les formes d'une hallucination collective. Ce n'est pas complètement faux et voici pourquoi...

L'hallucination dite collective relève, comme nous venons de l'expliquer, d'un processus de contagion mentale. La folie à deux aussi. La folie à deux est, à proprement parler, un processus par lequel une personne communique à une autre ses idées ou ses visions et les lui fait partager. La différence avec l'hallucination dite collective, c'est que ce processus est généralement beaucoup plus lent. En effet, au lieu de s'appuyer sur des sensations fortes comme l'émerveillement, la peur ou la panique, il est fondé sur une forme de lente persuasion. Plus qu'aux sens il s'adresse à l'intellect. C'est ainsi qu'à force de persuasion une ou plusieurs personnes peuvent finir par partager peu à peu les délires d'une autre. Lorsque le processus tourne en boucle, les délires de chacun finissent par être partagés par tous ceux qui sont en présence ou en contact les uns avec des autres. Un observateur non averti de ce genre de chose peut alors être tenté de croire que tous ces témoignages qui se corroborent mutuellement sont la preuve de l'authenticité des faits rapportés, fussent-ils complètement absurdes.

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

Toute reproduction du présent ouvrage,
même partielle (autre que citations)
et sous quelque forme que ce soit,
est interdite sans l'accord écrit de l'auteur
qui peut être contacté via son propre site internet ouvert à son nom

Les livres traitant des apparitions prétendues de la Vierge Marie sont excessivement nombreux. Parmi ceux-ci, cependant, très peu étudient les faits allégués selon les règles strictes de la critique historique.

Cet ouvrage est peut-être unique en son genre en langue française puisque son auteur a analysé les faits allégués avec rigueur et les présente sous une forme aussi claire que possible, dans une perspective réellement pédagogique.

Ceux qui liront cet ouvrage de bout en bout le refermeront en songeant que les erreurs et les mensonges reçoivent généralement une bien plus forte publicité que les vérités historiques qui sont bien entendu beaucoup moins extraordinaires ou extravagantes...

A propos de l'auteur et de sa démarche

Voilà plus de quarante ans que l'auteur s'intéresse aux idées fausses et aux croyances absurdes touchant certains domaines précis. Elles lui paraissent être de puissants freins à l'épanouissement des individus qui les acceptent pour autant de vérités incontestables. Dénoncer ces erreurs et les égarements de l'esprit humain pour contribuer ainsi directement ou non au bonheur de ses semblables est un des buts de l'auteur. Il compte déjà derrière lui de nombreux écrits qui, tous, se caractérisent par cette démarche éducative...

Contact : croyances@gmail.com